

Les partis façonnent la démocratie

Théorie et pratique dans
une perspective mondiale

Wilhelm Hofmeister

Wilhelm Hofmeister

Wilhelm Hofmeister est un conseiller politique dans le domaine de la coopération internationale pour la Fondation Konrad Adenauer de l'Allemagne. Il a vécu plusieurs années en Asie et en Amérique latine et a servi comme directeur de conseil aux partis politiques et projets d'éducation politique.

Il a également participé à des programmes de formation politiques en Afrique et au Moyen-orient. Il est titulaire d'un doctorat en sciences politiques et a publié abondamment sur le sujet de Partis politiques et démocratie.



KAS Programme Régional du dialogue politique en Afrique subsaharienne

La fondation Konrad-Adenauer-Stiftung (KAS) est une fondation politique indépendante d'origine Allemande à but non lucratif, et vise le soutien des forces démocratiques à travers le monde.

Le Programme Régional du dialogue politique en Afrique subsaharienne a été créé dans le but de renforcer le dialogue politique avec et en Afrique. A travers nos objectifs et nos valeurs, nous voulons continuer à approfondir la coopération politique régionale et mondiale, notamment en matière de politique de développement. Avec nos partenaires, nous contribuons à un ordre international qui permet à chaque pays de se développer librement et indépendamment.

Les partis façonnent la démocratie

Théorie et pratique dans une perspective mondiale

Wilhelm Hofmeister

Pour Dominik, l'homme politique, et Theresa, qui peut désormais l'être.

Cet ouvrage, y compris toutes ses parties, est protégé par le droit d'auteur. Toute utilisation dépassant des limites étroites du droit d'auteur sans l'accord de l'éditeur est interdite et punissable. Ceci s'applique en particulier aux reproductions, aux traductions, aux copies sur microfilms ainsi qu'au stockage et au traitement dans des systèmes électroniques.

La reproduction de noms de produits, noms commerciaux et autres marques figurant dans ce livre ne justifie pas la supposition que de tels noms puissent être considérés comme libres d'utilisation par quiconque. Il peut s'agir de marques déposées ou d'autres marques protégées même si elles ne sont pas spécifiquement marquées comme telles.

Il n'a pas été possible de déterminer tous les détenteurs de droits sur les images. Si la preuve de la propriété légale est fournie à l'éditeur, les honoraires correspondant aux tarifs habituels dans la profession seront versés rétroactivement.

Publié par Konrad-Adenauer-Stiftung Programme Régional du Dialogue politique en Afrique subsaharienne

60 Hume Road	Boîte Postale 55012	Téléphone : + 27 (0)11 214-2900
Dunkeld 2196	Northlands	Téléfax : +27 (0)11 214-2913/4
Johannesbourg	2116	www.kas.de/poldissa
Afrique du Sud		Twitter : @KAS_PoDISSA
		Facebook : Konrad Adenauer Stiftung Political Dialogue Sub-Saharan Africa

Édition reliée : ISBN 978-0-6397-0648-1

Format e-book : ISBN 978-0-6397-0649-8

L'exploitant de chaque site Web dont le lien est indiqué ou imprimé est seul responsable du contenu dudit site Web. Fondation Konrad-Adenauer n'a aucune influence sur les pages dont les liens sont indiqués et n'assume aucune responsabilité à leur égard.

1. Édition 2022

Tous droits réservés

© Konrad-Adenauer-Stiftung, 2022

L'accès à la publication présente comme source d'informations, est libre. Toutefois, aucune partie de ce manuel ne peut être recopiée ni diffusée sans faire mention de son auteur et éditeur.

Vous pouvez télécharger *Les partis façonnent la démocratie* en cliquant sur www.kas.de/fr/web/politischer-dialog-subsahara-afrika/publications

Mise en page
et production: Heath White, ihwhiteDesign
heath@ihwhitedesign.com

Imprimé par: Typo Printing Investments,
Johannesbourg, Afrique du Sud

Table des matières

Préface	vii
<hr/>	
1 La démocratie et les partis au XXIe siècle	1
<hr/>	
2 Les partis et les systèmes de partis	13
<hr/>	
3 Idéologies et programmes de parti	83
<hr/>	
4 L'organisation des partis	97
<hr/>	
5 L'organisation locale des partis et l'importance de la politique locale pour les partis	163
<hr/>	
6 Le financement des partis	181
<hr/>	
7 Les partis et la société	197
<hr/>	
8 L'écoute et la communication	209
<hr/>	

9	Les partis et les élections	223
<hr/>		
10	Les partis au parlement et au gouvernement	261
<hr/>		
11	Le leadership politique	281
<hr/>		
12	Les partis façonnent la démocratie	293
<hr/>		
	Bibliographie	297
<hr/>		
	Crédit photos	307
<hr/>		

Préface

La démocratie sans parti n'est pas possible. Quiconque se soucie de la démocratie doit s'intéresser de près aux partis et savoir ce qu'ils sont, quelles fonctions ils remplissent pour la démocratie, comment ils considèrent ces dernières, et la manière dont ils peuvent améliorer encore leur contribution à la démocratie. C'est le sujet de cet ouvrage. Il a pour but de contribuer à la compréhension des partis politiques. À cette fin, la situation et le développement des partis et des systèmes de partis sont présentés dans une perspective mondiale. C'est pourquoi nous aborderons non seulement les systèmes de partis allemands ou européens, mais aussi le développement des partis sur d'autres continents. Parallèlement, nous présentons de nombreuses suggestions d'activités concrètes pour les partis. Tous les partis ont besoin de membres engagés qui œuvrent à la réalisation de leurs objectifs politiques. Cependant, il faut également que ces derniers sachent comment les partis fonctionnent et ce qu'ils peuvent faire pour participer avec succès à la compétition politique.

La question est d'actualité car, dans de nombreux pays à travers le monde, la démocratie est menacée. Ce phénomène affecte les partis de plusieurs manières : ils sont victimes des menaces à la démocratie et de son déclin, mais dans de nombreux cas, sont aussi la cause directe ou indirecte des problèmes. Mais surtout, ils font partie de la solution. Pour que les démocraties redeviennent plus fortes, les partis doivent aussi mieux remplir leurs fonctions. Pour ce faire, il est nécessaire que les partis eux-mêmes, leurs membres et surtout leurs chefs de parti répondent au préalable aux deux exigences exposées ci-dessous. Premièrement, ils doivent avoir un intérêt réel au maintien et au renforcement de la démocratie dans leur pays ainsi que respecter et défendre les principes et les procédures de base d'un ordre démocratique. Ils doivent connaître et garder à l'esprit ces principes et ces procédures. Le premier chapitre (► Chapitre. 1) de cet ouvrage résume donc une nouvelle fois ce que signifie la démocratie au 21^e siècle et les défis auxquels elle est confrontée. Deuxièmement, les partis doivent être en mesure de façonner l'évolution politique et sociale de leur pays tout en maintenant l'ordre démocratique. Cela nécessite non seulement une volonté de pouvoir, une empathie pour les préoccupations et les soucis des individus, et des idées pour la formation politique d'une communauté – qu'il s'agisse de celle d'une ville ou d'un État. Il est également nécessaire de connaître les différents éléments qui composent l'essence d'un parti : leur rôle et leurs fonctions dans le processus politique, l'importance des programmes du

parti et des élections, la mise en place d'une structure organisationnelle efficace, la participation des membres aux décisions et débats internes, un financement solide et transparent, une bonne entente avec les autres groupes et acteurs sociaux, la gestion efficace des formes et des formats de communication politique modernes mais aussi traditionnels et, enfin, une participation réussie aux élections. En outre, les partis ont besoin de dirigeants qui peuvent non seulement mobiliser leurs semblables et justifier d'une expertise politique, mais aussi respecter des normes éthiques élevées, puisque leurs décisions affectent le sort de leurs semblables.

Dans la présentation de ces sujets et la formulation de recommandations pour les activités pratiques des partis, nous nous appuyons sur les résultats de la recherche sur les partis ainsi que sur notre propre expérience de l'engagement politique au sein d'un parti et de la coopération avec les partis politiques de divers pays à travers mon travail pour la Fondation Konrad-Adenauer. C'est la base de mon plaidoyer en faveur d'un type de parti qui se caractérise par une organisation de vaste envergure et durable, un programme cohérent, une base de membres stable caractérisée par des adhérents qui participent activement, et pas seulement en période de campagne électorale. De nombreux partis ne correspondent pas à ce type idéal et ne remplissent leurs fonctions que de manière lacunaire. Cela est particulièrement le cas dans les pays où la démocratie est mise à rude épreuve ou même exposée à un risque de déperdition. Certains de ces problèmes sont abordés dans de courtes sections sur le développement des partis dans les « jeunes démocraties » et en Europe occidentale.

Parce qu'il ne suffit pas de simplement constater ou de se plaindre de la capacité limitée de nombreux partis à remplir leurs fonctions et de leur mauvaise réputation, mon deuxième plaidoyer concerne l'adhésion active à un parti et la coopération en son sein. Être membre d'un parti peut parfois être éprouvant et frustrant, mais il s'agit d'une contribution personnelle à la démocratie d'un pays que beaucoup plus de citoyens devraient apporter partout dans le monde. Tous les partis gagneraient à compter dans leurs rangs des membres plus engagés et plus informés. Cependant, dans de nombreux pays, les possibilités de s'engager dans des partis politiques sont rares ou limitées pour les jeunes. En Europe et en Amérique du Nord, les élections aux parlements locaux et aux organes représentatifs locaux offrent plus d'opportunités de prendre part à la pratique politique au niveau local qu'en Afrique, en Asie ou en Amérique latine, où même les parlements municipaux ou locaux restent généralement fermés aux jeunes et où les partis laissent peu de marge de manœuvre à leurs organisations de jeunesse. En outre, sur ces continents, seuls quelques pays comptent des offres et des opportunités d'éducation politique, à l'école ou en dehors de l'école, qui familiarisent les jeunes avec les principes et les procédures démocratiques. Mais même certains partis européens disposent eux aussi de structures sclérosées qui réduisent les possibilités, notamment pour les membres plus jeunes, de s'investir dans leurs idées et leur engagement. Cela décourage les jeunes de s'engager envers des partis, qui perdent ainsi de nombreux talents. Il est donc nécessaire que ces partis acquièrent de nouveaux membres, et surtout des jeunes. En plus du travail habituel dans les commissions, il est bon de laisser les jeunes adhérents réaliser leurs propres projets politiques afin de renforcer leur enthousiasme et leur engagement politique. Ce livre illustre ce que ce principe recouvre et la manière dont il peut être organisé.

L'engagement politique demande de l'idéalisme et la volonté d'assumer des responsabilités et des fonctions politiques, ce qui inclut également l'étude laborieuse de questions spécifiques. Si un parti ne compte pas parmi ses membres des idéalistes et des dirigeants qui poursuivent une idée et un objectif politiques, jamais il ne pourra défendre de manière crédible et efficace les principes de la démocratie. D'autre part, ceux qui recherchent leur propre avantage économique ou financier en politique courent le risque de s'enliser dans le marécage de la corruption. L'engagement politique est avant tout un service à la communauté qui ne se fait pas sans un investissement personnel, lequel ne peut pas nécessairement être compensé en termes monétaires. Néanmoins, le travail politique doit être rémunéré de manière adéquate, surtout s'il est effectué à temps plein. La démocratie a son prix, et les partis et les hommes et femmes politiques doivent être rémunérés et financés selon leurs responsabilités. C'est pourquoi le sujet du financement des partis est également abordé dans ce livre.

Les recommandations qu'il formule concernant les activités concrètes des partis ne constituent pas des plans de réforme des partis, mais avant tout des suggestions visant à traiter les questions soulevées dans les débats sur les partis et sur le développement ou la réforme du système de partis. Chaque parti doit décider lui-même de ce qui est pertinent pour lui. Les questions à la fin de chaque chapitre sont destinées à provoquer ce débat et invitent le lecteur à réfléchir à la manière dont le parti qu'il connaît et pour lequel il pourrait même voter se positionne sur des questions spécifiques et à identifier les points éventuels qui demandent un changement ou une réforme.

Afin de ne pas perturber la lecture par un appareil scientifique, nous nous dispensons en grande partie de notes de bas de page et nous en tenons à des références dans le texte concises. Pour une meilleure lisibilité, nous renonçons à l'utilisation simultanée des formes linguistiques masculine et féminine. L'ensemble des noms personnels s'appliquent à tous les genres.

Je tiens à remercier le professeur Thomas Poguntke de l'Université de Düsseldorf et les professeurs de Madrid Adriaan Kühn (Universidad Francisco de Vitoria), Mario Kölling (Universidad Nacional de Educación a Distancia) et Susanne Gratius (Universidad Autónoma) ainsi que le Dr. Luis Blanco du Parti populaire européen à Bruxelles, pour la lecture critique des versions antérieures du manuscrit et pour leurs commentaires et suggestions. Je tiens à remercier Martin Friedek, chercheur associé à la Fondation Konrad-Adenauer de Madrid, pour avoir relu le manuscrit, pour ses commentaires, et pour m'avoir aidé dans la collecte de données et la création de certains diagrammes. Mes sincères remerciements vont à la Fondation Konrad-Adenauer pour son soutien à la publication de ce livre.

Wilhelm Hofmeister
Madrid, mai 2021



La démocratie et les partis au XXI^e siècle

Aujourd'hui, à l'aube de la troisième décennie du XXI^e siècle, la démocratie est la forme la plus courante d'ordre politique. Cette forme de gouvernement s'est imposée presque partout sur la planète. Toutefois, beaucoup de démocraties dans le monde sont confrontées à de nouveaux défis. Depuis quelques années, de nombreux analystes déplorent que la « troisième vague de démocratie », qui a débuté au milieu des années 1970 et a conduit à de nombreux changements de régime dans toutes les parties du monde (Huntington 1991), soit désormais rompue. Selon eux, nous vivons actuellement, dans de nombreux pays, l'érosion et le déclin de la démocratie à la suite d'une « récession démocratique », (par exemple, Diamond/Plattner 2015 ; Diamond 2019 ; Graf/Meier 2018 ; Runciman 2018). Ce phénomène apparaît de manière évidente dans un certain nombre de jeunes démocraties à travers les restrictions sur la séparation des pouvoirs et le contrôle des gouvernements, la restriction des libertés civiles telles que la liberté d'expression, de réunion et d'association, les empiètements sur le pouvoir judiciaire et, dernier élément mais non des moindres, la falsification des médias indépendants et des organisations de la société civile. Des enquêtes récentes confirment ces tendances et soulignent les difficultés à développer et à consolider la démocratie dans le monde (IDEA 2019 ; EIU 2020 ; V-DEM 2020). Selon les critères d'évaluation, un peu moins de la moitié et jusqu'à trois cinquièmes des pays du monde sont encore considérés comme des démocraties. Ainsi, même les démocraties prétendument avancées en Afrique et en Amérique latine ont connu ces dernières années des revers qui menacent ou remettent en cause le caractère démocratique des systèmes de gouvernement. Cependant, il convient de se féliciter de certains mouvements pro-démocratiques forts de la société civile dans de nombreux pays, ainsi que des progrès réalisés en matière de démocratisation dans des pays comme l'Arménie, la Gambie, le Sri Lanka, la Tunisie et le Soudan.

Quelques événements importants permettent de justifier une vision prudemment optimiste : en Biélorussie, au cours d'une période de plusieurs semaines en 2020, des milliers de personnes, menées par des femmes courageuses, ont protesté contre les fraudes électorales lors des présidentielles et contre le maintien du gouvernement autoritaire à la tête du pays. Des écoliers et des étudiants en Thaïlande ont manifesté tout aussi courageusement pour plus de transparence et le retour à un ordre démocratique. Un an plus tôt, les élections locales à Hong Kong avaient représenté un signal fort du maintien du caractère attractif de la démocratie, même si ce territoire a aujourd'hui largement perdu de son autodétermination.

En Russie, avant les élections locales de 2019, les citoyens avaient prôné des élections plus ouvertes et transparentes, pour ne pas dire « plus démocratiques ». Malgré l'arrestation et l'intimidation de candidats de l'opposition, de nombreux candidats pro-Kremlin ont subi des pertes. Certains développements récents dans plusieurs pays du Moyen-Orient et au sud de la Méditerranée suggèrent également que les effets à moyen et long terme du « printemps arabe » en 2011 ne doivent pas être sous-estimés. Bien que les attentes d'un changement politique rapide et durable aient été déçues dans la plupart des pays de cette région, les enquêtes montrent que les jeunes de ces pays aspirent à une forme de société différente, ouverte aux valeurs mondiales, à une culture tolérante, à des sources d'information indépendantes, où les concepts religieux passés ne dominent plus. De manière générale, le désir de mise en place de systèmes sociaux organisés démocratiquement se manifeste là aussi (ASDA'A BCW 2019). Ces quelques exemples démontrent un fait : la démocratie n'a rien perdu de son attrait.

Que signifie la démocratie ?

Malgré toutes les inquiétudes suscitées par les développements récents, il y a une chose que nous devons garder à l'esprit : la démocratie est une forme de gouvernement encore relativement nouvelle. Elle trouve son origine dans la Grèce antique avec l'élection des gouvernements de certaines cités-États par leurs citoyens, lesquels participaient également aux délibérations et aux décisions sur les affaires publiques et contrôlaient ainsi leurs gouvernements. Cependant, à la suite de ces premières expériences démocratiques, d'autres formes de gouvernement ont existé dans le monde pendant des siècles. Notre compréhension actuelle de la démocratie est toujours basée sur les procédures introduites dans la Grèce antique, mais elle en diffère de manière importante. Certes, la démocratie, c'est d'abord le « gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple », pour reprendre la définition bien connue de l'ancien président américain Abraham Lincoln (1809-1865), qui soulignait deux aspects : l'élection du gouvernement par le peuple, mais aussi l'obligation d'un gouvernement élu envers ses citoyens. À l'époque d'Abraham Lincoln, cependant, tout comme dans la Grèce antique, l'électorat était réduit et ne comprenait qu'un groupe d'hommes blancs et riches. Les anciens esclaves, officiellement « libérés » en 1865, n'ont pas été les seules personnes privées des droits et libertés politiques et sociaux. Les femmes n'ont obtenu le droit de vote aux États-Unis qu'en 1920, et les Afro-Américains n'ont remporté la bataille pour leur droit de vote qu'après le tristement célèbre dimanche sanglant à Selma, en Alabama, en 1965 – il y a à peine plus de 50 ans. Dans d'autres démocraties (occidentales) également, les femmes n'ont obtenu le droit de vote qu'à la fin du XXe siècle. En Suisse, un pays parfois cité comme un modèle en matière de procédures démocratiques en raison de sa démocratie directe qui comprend de nombreux référendums, les femmes n'ont obtenu le droit de vote qu'en 1971.

Bien que la démocratie existait déjà depuis un certain temps dans l'Antiquité, ce n'est que dans les années qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale, à partir de 1945, qu'on a constaté l'émergence de systèmes politiques se rapprochant de notre compréhension actuelle de la démocratie. Jusque-là, des démocraties

stables avaient émergé principalement aux États-Unis, en Grande-Bretagne et dans les pays scandinaves, tandis que dans d'autres pays d'Europe et du continent américain, l'introduction de systèmes démocratiques stables avait échoué à plusieurs reprises. En Allemagne, par exemple, la démocratie de la République de Weimar (1919-1933) a pris fin avec l'arrivée au pouvoir du parti national-socialiste. Dans de nombreux pays, la façon de concevoir les nouvelles démocraties à partir de 1945 se basait sur les expériences de la démocratie parlementaire en Grande-Bretagne et de la démocratie présidentielle aux États-Unis.

Dans de nombreuses régions du monde, la démocratie ne s'est imposée comme forme de gouvernement qu'au milieu des années 1970, d'abord dans le sud de l'Europe, puis dans les années 1980 en Amérique latine avec la fin du gouvernement militaire dans cette région, mais aussi dans certains pays asiatiques, avec la démission des gouvernements autoritaires des Philippines et de l'Indonésie, de la Corée du Sud et de Taïwan. L'Afrique subsaharienne a connu la « troisième vague de démocratisation », surtout à partir des années 1990. À la même époque, les anciens États communistes d'Europe de l'Est, du Centre et du Sud-Est, après la fin du conflit Est-Ouest, opéraient un changement de régime pour se rapprocher des démocraties libérales et représentatives. En Afrique du Nord et au Moyen-Orient, malgré la frustration du « Printemps arabe », beaucoup espèrent, au moins chez les jeunes, que leurs pays respectifs se transformeront un jour eux aussi en démocraties. D'un point de vue mondial, la démocratie reste un concept de gouvernement relativement nouveau.

Aussi différente que soit l'organisation de la structure étatique des différents pays, ces derniers doivent respecter certains principes pour être considérés comme des démocraties. L'élection du gouvernement par les citoyens lors d'élections libres et équitables et la responsabilité du gouvernement envers les citoyens constituent le fondement de toute démocratie. En résumé : il s'agit du contrôle du pouvoir politique par les citoyens. Pour réaliser cette notion, d'autres éléments sont essentiels : « *Une concurrence réelle et forte* à intervalles réguliers et sans recours à la force entre les individus et les groupes (en particulier les partis politiques) pour tous les postes gouvernementaux importants ; *un niveau élevé de participation politique* dans la sélection des dirigeants et des hommes et femmes politiques, notamment par le biais d'élections régulières et équitables, de sorte qu'aucun groupe social d'adultes plus important ne soit exclu ; et *un niveau de libertés civiles et politiques* (liberté d'expression, liberté de la presse, liberté d'association) qui doit être suffisamment élevé pour assurer la continuité de la compétition politique et de la participation politique » (Linz/Diamond/Lipset 1988, xvi). Il est également essentiel de disposer d'une opposition politique et d'un pouvoir judiciaire indépendant, car seule la coexistence de ces deux éléments peut garantir le respect des règles du jeu démocratiques comme les principes d'État de droit et du changement de gouvernement. En particulier, l'existence d'un (véritable) parti d'opposition constitue une caractéristique déterminante de la démocratie. En effet, son absence est « la preuve, sinon la confirmation, de l'inexistence de la démocratie » (Dahl 1971, 8).

Puisque la *compétition politique et la participation politique*, c'est-à-dire le droit de

tout citoyen de prendre part à la compétition politique, sont les pierres angulaires d'une démocratie, les partis politiques jouent un rôle déterminant dans cette forme de gouvernement. Ce sont eux qui représentent la compétition et qui permettent sa mise en œuvre. La possibilité pour les citoyens de faire face seuls à la concurrence politique est limitée à de rares cas, et principalement au niveau local. En règle générale, cependant, ils s'associent avec d'autres personnes qui partagent les mêmes idées pour prendre part au débat politique. C'est de ces associations que naissent les partis.

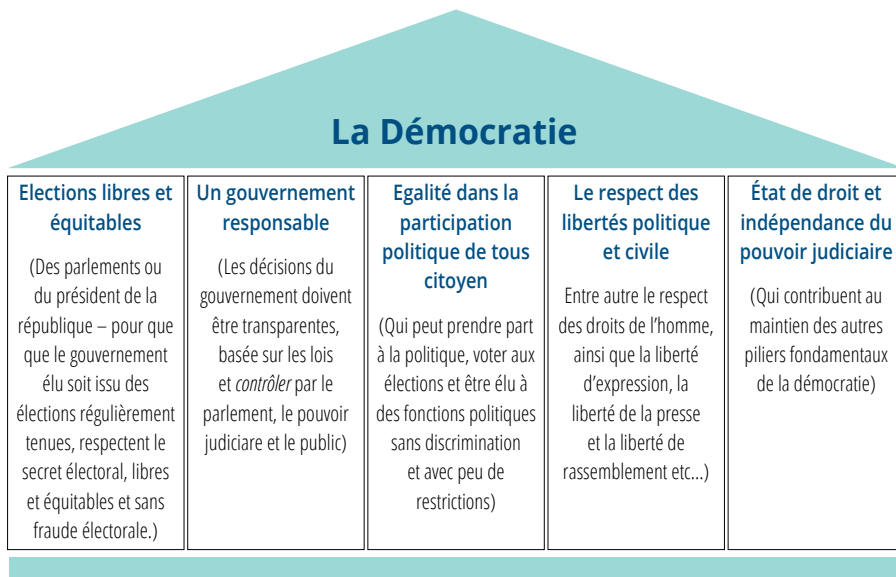
La démocratie ne se résume pas à la tenue d'élections ou à une responsabilité « verticale » ou unidimensionnelle des gouvernants envers les gouvernés. Le terme « vertical » ou unidimensionnel signifie que les dirigeants informent le public, mais décident eux-mêmes de l'objet et de la qualité des informations qu'ils communiquent, sans que cela puisse être mis en cause ni examiné de manière critique. Notre compréhension actuelle va au-delà d'une telle communication unilatérale. Par exemple, nous attendons des représentants politiques qu'ils exercent également une responsabilité « horizontale ». Cette notion implique qu'il existe des réglementations au niveau de l'État qui déterminent dans quelle mesure et de quelle manière une instance étatique dispose du pouvoir formel de prendre et de mettre en œuvre certaines décisions, de demander des comptes ou encore, de punir. Avant tout, nous attendons des dirigeants à la tête du gouvernement qu'ils justifient leurs décisions. D'une part, cela porte sur les contrôles internes et les processus de surveillance, et c'est pourquoi les décisions doivent suivre des règles et sont soumises à un système de contrôle mutuel, connu sous le nom d'« *équilibre des pouvoirs* ». D'autre part, cela implique une obligation d'informer les médias et les citoyens, lesquels exigent aujourd'hui la transparence par le biais d'informations complètes et de justifications de la part du gouvernement sur les décisions qu'il a prises. Dans un certain nombre de pays, cette obligation d'informer a été élargie au cours des dernières décennies, de sorte que les médias peuvent désormais exiger et publier de nombreux documents gouvernementaux auparavant considérés comme des « affaires d'État confidentielles ».

La démocratie ne signifie pas que certains droits ou revendications spécifiques doivent être uniformément réglementés partout. Des normes très différentes peuvent s'appliquer au droit pénal, à l'ordre social, économique et social d'un pays, mais aussi à certains droits civils. En effet, il existe différentes réglementations dans le monde sur la peine de mort, l'avortement, l'euthanasie, le mariage homosexuel, la protection des données et la vidéosurveillance, des libertés de circuler spécifiques ou le fait de critiquer des religions et des communautés religieuses. Même en ce qui concerne la liberté d'expression et la liberté de la presse, il existe différentes réglementations : en Allemagne, par exemple, la diffusion des idées et des écrits nationaux-socialistes est interdite, alors qu'elle est autorisée dans certains pays voisins ou aux États-Unis. Dans tous les cas, le droit à la liberté d'expression est beaucoup plus étendu aux États-Unis que dans de nombreuses autres démocraties. Dans ce domaine, il est important que les principes de la démocratie soient préservés dans leur réglementation et que les décisions les concernant soient prises dans le cadre de procédures démocratiques – et que ces dernières n'entravent en rien la concurrence politique ou le contrôle

du gouvernement. Suite à la propagation du virus de la COVID-19 début 2020, de nombreux États démocratiques ont suspendu des droits et libertés fondamentaux, dont la liberté de circulation, la liberté de réunion, l'inviolabilité du domicile ou encore la liberté de la personne. Il s'agit de décisions extraordinaires qui sont possibles en cas de situation extrême, mais dans une démocratie, elles doivent être confirmées par le parlement et limitées dans le temps. En principe, prolonger l'état d'urgence nécessite une nouvelle approbation parlementaire. Cependant, dans certains pays, par exemple en Hongrie, les gouvernements des majorités parlementaires partisans se sont accordé de vastes possibilités d'intervenir dans la liberté personnelle de leurs citoyens sur le long terme. Cela pose problème au regard du caractère inaliénable de certaines libertés. L'inaliénabilité signifie que dans une démocratie libre, chaque personne jouit de droits individuels à la liberté qu'elle ne peut pas volontairement transférer à d'autres personnes ou institutions. À cet égard, la restriction de la liberté individuelle, que ce soit pendant la pandémie ou pour toute autre raison, est en tout cas une rupture conséquente qui touche directement aux principes de base d'une démocratie libre. Le respect de ces principes de base doit constituer un objectif central de l'action gouvernementale.

La démocratie est un ordre politique, mais pas un ordre économique ou social. En principe, chaque citoyen jouit des mêmes droits, mais ni la démocratie, ni les autres formes de gouvernement, ne peuvent garantir « l'égalité » pour tous les citoyens. En effet, les partis politiques n'ont de cesse de réclamer davantage d'« égalité », car un niveau élevé d'inégalités en matière de revenus, d'éducation et de santé compromet la capacité de participation significative des groupes de population pauvres et défavorisés (Dahl 1989 : 12). Certes, des citoyens informés et plus ou moins au même niveau économiquement peuvent participer au processus politique sur un pied d'égalité. En réalité, certains sondages (tels que le *Latinobarómetro* en Amérique latine) montrent que si la pauvreté et les inégalités persistent, le soutien à la démocratie diminue chez nombreuses personnes parce que ces dernières sont déçues des performances insatisfaisantes de l'État et des partis politiques qu'il soutient (*Latinobarómetro* 2018). Pourtant, de nombreuses démocraties fonctionnent conformément à leurs principes de base, même dans les pays où les inégalités persistent. Cela est manifeste non seulement dans des pays comme l'Inde ou le Brésil, mais aussi dans certaines démocraties européennes, où l'on observe parfois, comme aux États-Unis, de fortes disparités au sein de la société, qui ne remettent cependant pas fondamentalement en cause le processus démocratique.

Sur la base de ces quelques explications, l'on peut déjà constater que le concept de démocratie est plus complexe et englobe beaucoup plus d'aspects que ne peut en contenir une brève définition. Cependant, pour les besoins de ce livre, nous pouvons nous limiter à quelques principes pouvant se résumer en termes brefs : des élections libres et équitables, un gouvernement responsable et le contrôle de ce gouvernement, la participation des citoyens adultes par le suffrage actif et passif, la garantie des libertés civiles et politiques ainsi que la préservation de l'État de droit par un pouvoir judiciaire indépendant, qui garantit la préservation des autres principes. Le schéma suivant illustre ces principes en tant que piliers de la démocratie.



Graph. 1 : Les piliers de la démocratie.

Les partis politiques contribuent de manière déterminante au renforcement de ces piliers de la démocratie :

- ▶ Ils incarnent et façonnent la compétition politique et sont les plus importants, et souvent les seuls acteurs des élections.
- ▶ Ils constituent les gouvernements ou y jouent un rôle clé.
- ▶ Au sein des parlements, ils décident des lois et contrôlent les gouvernements.
- ▶ Ils informent, socialisent et mobilisent les citoyens pour qu'ils participent à la vie politique, et nomment des citoyens comme candidats aux élections.
- ▶ Au sein du gouvernement et du parlement, ils promeuvent la préservation, et peut-être aussi l'extension, des libertés politiques fondamentales, dont dépend le respect de leur propre existence.
- ▶ Par leur travail au gouvernement et au parlement et dans le cadre de leurs autres activités politiques, ils garantissent le respect de la loi et l'indépendance de la justice.
- ▶ Lorsque des partis influents contribuent à affaiblir un ou plusieurs de ces piliers de la démocratie, l'ordre démocratique s'en trouve menacé.

Les individus engagés dans des partis politiques et qui contribuent ainsi à la vitalité de la démocratie devraient, plus que les autres, avoir connaissance de ces piliers fondamentaux de la démocratie. Sur chaque continent, il existe des gouvernements et des systèmes politiques qui se présentent comme démocratiques, mais qui violent un ou plusieurs des attributs d'une démocratie. Cela inclut les soi-disant

« démocraties électorales », dans lesquelles des élections ont lieu à intervalles réguliers, mais où les citoyens sont privés de libertés politiques, sans parler du fait que dans de tels cas l'« *équilibre des pouvoirs* », le contrôle mutuel des autorités de l'État, ne fonctionne pas réellement non plus.

La séparation des pouvoirs

La séparation des pouvoirs est un système de contrôle mutuel des pouvoirs et agit de manière préventive pour garantir la liberté privée et politique des citoyens. Selon le principe de séparation des pouvoirs, l'autorité de l'État est répartie entre plusieurs « pouvoirs » (institutions) plus ou moins constitutionnellement indépendants du point de vue de leur légitimation et de leurs compétences. Traditionnellement, on distingue les trois « pouvoirs » législatif (le parlement), exécutif (le gouvernement) et judiciaire (la Justice). Dans les systèmes politiques fédératifs ou organisés à un niveau fédéral ne comportent pas seulement ces pouvoirs « horizontaux », mais aussi des pouvoirs « verticaux », c'est-à-dire les différents niveaux d'un système fédératif ou fédéral : l'État central (fédéral), les unités fédérales (régions, États ou Lands), et les administrations locales. En outre, dans les sociétés libres, les médias sont souvent qualifiés de « quatrième pouvoir » car ils exercent également une fonction de contrôle sur les autres pouvoirs.

Idéalement, la relation entre les trois pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire est décrite comme égale et équilibrée. Cependant, dans les relations entre gouvernement et parlement en particulier, ce modèle fonctionne en pratique non pas dans le sens d'une séparation stricte des deux organes, mais dans le sens d'une répartition des responsabilités. Pour fonctionner, un gouvernement a besoin du soutien d'une majorité d'élus au parlement pour adopter des projets de loi. Il y existe donc une dépendance mutuelle entre le gouvernement et « ses » parlementaires, et par conséquent, un degré élevé d'entente et d'unité. Sans cette unité, il n'est pas possible dans de nombreux pays de gouverner. C'est pourquoi chaque gouvernement doit lutter pour une majorité parlementaire large et stable au sein du parlement. Lorsqu'il y a deux chambres, le gouvernement doit rechercher à atteindre la majorité dans les deux chambres du parlement, dans la mesure du possible. Il en va de même pour les unités gouvernementales fédérales et locales.

Que ce soit dans un régime présidentiel ou dans un régime parlementaire, le gouvernement a besoin d'une majorité parlementaire. Dans un régime parlementaire, le gouvernement lui-même dépend d'une majorité parlementaire. Dans le système présidentiel, cependant, la majorité parlementaire n'est nécessaire que pour légiférer. C'est pourquoi un gouvernement assure une coordination étroite avec « son » parti ou avec les partis d'une coalition gouvernementale. Les partis au pouvoir recourent à des contacts informels et à des contrôles qui se déroulent en majeure partie en privé. En règle générale, les chefs de groupe des partis au pouvoir et le chef du gouvernement ainsi que d'autres membres du cabinet se rencontrent dans le cadre de réunions de coordination régulières. Le contrôle parlementaire y est limité. Cette tâche

incombe aux partis d'opposition, qui jouent donc un rôle déterminant dans le fonctionnement d'une démocratie. Dans les pays conscients du rôle particulier des partis d'opposition, ces derniers bénéficient parfois d'un plus grand soutien matériel, ou se voient confier la présidence d'importantes commissions parlementaires afin d'assurer le contrôle du gouvernement.

La démocratie est possible partout

La démocratie, telle que décrite ici, peut-elle réellement être réalisée partout ? Ou doit-on accepter des formes restreintes de démocratie dans certains pays et régions en raison de circonstances économiques, sociales ou culturelles ? Cette question a accompagné le développement de la démocratie depuis le début de sa diffusion mondiale après la fin de la Seconde Guerre mondiale (Lipset 1959). Longtemps, l'opinion dominante était que la démocratie était plus ou moins clairement le résultat d'une prospérité croissante. Selon cette vision, les pays pauvres n'auraient aucune chance de développer la démocratie. Cependant, elle est contredite par la réalité politique de nombreux pays.

Certes, divers indices de mesure de la démocratie montrent en effet que dans les pays économiquement mieux lotis, il existe des démocraties plus stables et « effectives ». Cependant, même dans un pays à faible revenu moyen comme le Botswana ou l'Inde, où une grande partie de la population vit dans la pauvreté, les principes fondamentaux de l'ordre démocratique, comme la tenue d'élections libres et le respect des libertés fondamentales et de la séparation des pouvoirs, sont réalisés de manière pérenne. Le développement économique n'est pas une condition préalable à la démocratie, comme le montre l'expérience de nombreux pays (Diamond 1992, 127). En outre, il convient de noter que des revenus élevés ne conduisent pas nécessairement à des revendications pour plus de démocratie. Au contraire, après le bouleversement du système international avec la fin du conflit Est-Ouest, de nombreux pays d'Europe centrale et de l'Est, d'Amérique latine, mais aussi d'Afrique et enfin et surtout d'Asie, après leurs amères expériences avec des régimes autoritaires et totalitaires, ont ressenti l'espoir qu'avec un ordre politique démocratique, il serait possible de dépasser le sous-développement et, conséquemment, d'atteindre une croissance économique durable avec la justice sociale (par exemple Hofmeister/Thesing 1996). Dans nombre de ces pays, ce n'est pas le développement économique mais le déclin économique et social des régimes autoritaires qui a conduit à la transformation des systèmes politiques, même si aujourd'hui, la déception face à l'incompétence des services économiques et sociaux contribue à la crise de la démocratie dans de nombreux pays. La démocratie n'est pas plus une garantie de développement économique que le progrès économique n'en est une pour la démocratie.

L'objection selon laquelle la démocratie est un concept « occidental » qui ne peut être transféré à d'autres régions du monde en raison de traditions et de cultures nationales ou régionales différentes s'avère infondée au regard des démocraties de nombreux pays de cultures différentes. Comme des années auparavant, des gouvernements autoritaires tentent d'utiliser cet argument pour réprimer la

demande de démocratie. La République populaire de Chine est actuellement l'exemple le plus frappant de cette position. Il est certes évident qu'on ne peut pas voir émerger la même forme de démocratie partout. Ce qui est déterminant, c'est que ses principes fondamentaux soient respectés – et cela est possible partout si l'on considère des pays aux cultures aussi différentes que le Japon, Taïwan, l'Inde, l'Indonésie, le Botswana, le Ghana, la Suède, le Portugal, le Brésil ou le Pérou.

Le plus important pour l'ensemble de ces États est avant tout l'existence d'institutions qui permettent le développement et la consolidation de la démocratie et qui la préserve des revers autoritaires à court et moyen terme. Leur stabilité, leur efficacité et leur légitimité dépendent de manière cruciale de la manière dont les institutions remplissent leurs fonctions (Linz/Stepan 1996, Merkel 1996). Les partis politiques jouent un rôle particulièrement important. Leur échec constitue un obstacle pour toute démocratie, peu importe depuis combien d'années elle est en place.

Qu'est-ce qui nuit à la démocratie ?

Des sondages menés dans le monde entier montrent toujours qu'un grand nombre de personnes – probablement la grande majorité de la population mondiale – sont convaincues des avantages que représente la démocratie et sont fondamentalement en accord avec ce modèle de gouvernement. Pourtant, beaucoup d'individus dans différents pays sont déçus non seulement de leurs gouvernements démocratiquement élus, mais aussi de la façon dont fonctionnent leurs démocraties. Les raisons de cette déception sont l'incompétence de l'État à promouvoir l'économie, un taux de chômage élevé, des prestations sociales insuffisantes, la peur de l'avenir et, souvent, la mauvaise gestion et la corruption des gouvernements et des partis. Les gens voteront pour un parti et un gouvernement différents aux prochaines élections qui, ils l'espèrent, feront preuve de davantage de compétence. Mais parfois, ils votent aussi pour des hommes et femmes politiques et des partis qui promettent des améliorations mais ne respectent pas les principes d'un ordre démocratique. C'est alors que les populistes émergent. Aucun pays n'est à l'abri du populisme.

Le populisme est une méthode de conquête et de défense du pouvoir politique dans laquelle les principes fondamentaux d'un ordre démocratique sont lentement érodés et, en fin de course, totalement anéantis (Müller 2016). Le populisme résulte également du manque de représentation des partis établis, mais si ces derniers ne réagissent pas à temps à la montée des partis ou des dirigeants populistes et ne sont pas capables de regagner la confiance d'une plus grande base d'électeurs, le populisme peut déployer ses effets destructeurs. Les populistes prétendent parler au nom du « vrai peuple » et élaborent l'image d'une élite corrompue et d'une prétendue « presse mensongère », qui trahirait les intérêts du « vrai peuple ». Ils réduisent des questions politiques complexes à une opposition entre « nous, ceux d'en bas » et « eux, ceux d'en haut ». Ils nient l'hétérogénéité et le pluralisme d'une société pour la remplacer par une prétendue homogénéité du peuple et de la volonté du peuple. Avec des affirmations de ce type, ils remportent des victoires électorales et parfois même des majorités. Mais il a été démontré à plusieurs

reprises que les populistes violent les règles de la démocratie lorsqu'ils rencontrent des critiques ou perdent un soutien. En conséquence, ils essaient de maintenir leur pouvoir en manipulant les élections et en pratiquant d'autres violations de la loi. Le populisme peut être combiné à des idéologies de droite et de gauche. En effet, depuis plusieurs années, on observe des dirigeants politiques et des partis de tous bords qui tentent de remporter des élections d'une façon populiste – parfois avec un succès considérable.

La montée des mouvements populistes ne se limite pas aux jeunes démocraties supposément encore faibles. Même dans la plus ancienne démocratie moderne, les États-Unis d'Amérique, l'ex-président Donald Trump a pu défier les procédures et les réglementations traditionnelles du jeu démocratique par son style de gouvernement populiste. L'Europe est elle aussi durement touchée par cette tendance. En Pologne, le parti au pouvoir, « Droite et Justice », s'efforce de subordonner le pouvoir judiciaire au gouvernement en appliquant de sévères restrictions à son indépendance. En 2014, le Premier ministre hongrois Viktor Orbán a annoncé publiquement son intention d'instaurer une « démocratie illibérale » dans son pays. Dans de nombreux pays européens, les partis populistes ont remporté un grand nombre de votes dans les élections nationales et européennes au cours des 15 dernières années. Dans des pays comme la France, l'Allemagne et l'Italie, ces partis ont recours à une propagande nationaliste (Hofmeister 2020). Dans d'autres pays, les populistes poursuivent un programme plus à gauche, comme les partis *Syriza* en Grèce et *Podemos* en Espagne, ou comme les présidents Hugo Chávez au Venezuela (1999-2013), Rafael Correa en Équateur (2007-2017) et Andrés Manuel López Obrador au Mexique (depuis 2018). C'est une nouvelle expérience pour l'Union européenne de voir la crise démocratique débarquer sur ses propres rives. Dans de nombreux cas, c'est la leur complaisance des démocrates qui les a conduits à négliger les dangers du populisme.

Ces développements sont aggravés par la manipulation irréfléchie et imprudente des principes et des règles démocratiques. La démocratie était, et demeure un système de gouvernement délicat et vulnérable qui est exposé à la manipulation de l'intérieur et à l'intimidation de l'extérieur. C'était déjà le cas dans la Grèce antique et cela l'est encore de nos jours. Il n'est donc même pas nécessaire d'avoir recours à un coup d'État militaire pour détruire une démocratie. Au contraire : Dans certains pays, ce sont les gouvernements élus eux-mêmes qui s'en chargent (Levitky/Ziblatt 2018). Dans ces cas-là, les constitutions et autres institutions théoriquement démocratiques restent en vigueur et des élections libres continuent d'avoir lieu. Pourtant, les autocrates élus ne font que maintenir une démocratie de façade tout en détruisant progressivement sa substance. Le Venezuela ou la Turquie nous en fournissent un exemple manifeste. Les gouvernements de Recep Tayyip Erdogan et d'Hugo Chávez, ou de son successeur Nicolás Maduro, ont dans un premier temps dominé le parlement, se sont soumis au pouvoir judiciaire, et ont progressivement restreint la liberté d'expression et la liberté des médias en prenant le contrôle des médias les plus importants soit eux-mêmes, soit par le biais de leurs alliés, ont restreint le cadre des organisations de la société civile en créant de nouvelles réglementations en matière d'enregistrement ou par d'autres formes de harcèlement, établissant ainsi des régimes autoritaires. Certes, ils

veillent à respecter un cadre juridique « légal » en faisant approuver leurs mesures par le pouvoir législatif ou par les tribunaux. Mais en réalité, ils ont porté atteinte à la démocratie de leurs pays parce que le contrôle de leur pouvoir politique ne fonctionne plus et que les partis d'opposition et les organisations de la société civile ne peuvent plus exercer leurs fonctions de contrôle.

Ce genre de coups portés à la démocratie sont souvent perpétrés aujourd'hui par des acteurs externes, tels que la Russie et la Chine, qui soutiennent ouvertement les mouvements populistes et antidémocratiques dans le monde. Les dirigeants autoritaires de ces pays se sentent menacés par les revendications de liberté et de démocratie non seulement à Hong Kong et à Moscou, en Biélorussie ou en Ukraine, mais encore dans d'autres pays loin de nos frontières. Ils mènent des campagnes de désinformation dans le monde entier pour saper le débat démocratique, exacerber la division sociale et améliorer leur propre image.

Les technologies de l'information modernes, c'est-à-dire Internet et les médias sociaux, mais aussi de plus en plus les nouvelles formes de surveillance et d'intelligence artificielle, ne contribuent pas seulement à garantir, voire à accroître l'étendue de nos libertés individuelles et de nos possibilités de communication et de participation aux processus sociaux et politiques. Les technologies de l'information modernes peuvent aussi, au contraire, mener à des formes nouvelles et insidieuses de manipulation et, en fin de compte, à une restriction des libertés démocratiques. La numérisation change tous les aspects de la vie sociale. Par conséquent, il convient au minimum s'assurer une vigilance afin de préserver les libertés démocratiques, sinon par le contrôle des entreprises informatiques, du moins par une utilisation des technologies en connaissance de cause de la part des citoyens, à qui il est nécessaire de fournir une éducation et une formation appropriées en la matière.

Outre ces nouvelles formes subtiles d'atteinte à la démocratie, les anciennes méthodes, plus évidentes et brutales, n'ont en aucun cas disparu. Les interventions militaires n'ont pas seulement lieu dans les pays africains et dans les États arabes : au Myanmar, l'armée a repris le pouvoir par un coup d'État en janvier 2021, mettant fin au processus laborieux et lent de démocratisation qui avait commencé dans le pays dix ans plus tôt. Ce coup d'État a apparemment été déclenché par la déception pour les chefs militaires face au vote de la grande majorité de la population pour le parti de la lauréate du prix Nobel de la paix Aung San Suu Kyi, bien que le gouvernement qu'ils soutenaient ait lentement progressé dans la résolution de nombreux problèmes que connaissait le pays depuis 2016. Malgré cela, les citoyens du pays n'ont pas voté pour le parti favorisé par les militaires. Quelques années plus tôt, en 2014, l'armée thaïlandaise avait repris le pouvoir par un coup d'État. En Amérique latine aussi, l'armée revient subitement sur la scène politique. Le régime autoritaire du Venezuela n'est pas le seul à être soutenu par les forces armées. En Bolivie, les généraux ont « recommandé » en 2019 au président Evo Morales de démissionner car des soupçons de falsification des résultats de l'élection présidentielle pesaient sur lui. Au Brésil, au Pérou, en Équateur et au Chili, les gouvernements démocratiques ont appelé l'armée à défendre l'ordre public contre les troubles résultant, notamment, de la frustration suscitée par

l'incompétence et la corruption du gouvernement. Au Mali, l'armée a pris le pouvoir en août 2020 après des mois de protestations et d'appels à la démission à l'encontre du président civil en raison de violations de la loi et de la mauvaise gestion de son gouvernement, et il n'a pas été possible de résoudre cette crise par le biais de procédures démocratiques. Le nouveau dirigeant militaire, Assimi Goita, a promis d'organiser des élections démocratiques, mais s'était initialement préparé à demeurer au pouvoir plus longtemps avant d'être renversé. Au Soudan en revanche, l'armée avait renversé l'année précédente le dictateur Omar el-Béchir, en place depuis de longues années, et ainsi ouvert la voie à des élections libres et équitables.

Partout où il existe une menace envers la démocratie d'un pays, le rôle des partis politiques doit être interrogé. Dans certains pays, les partis ne parviennent pas à défendre l'ordre démocratique. Dans d'autres, ils en sont même les protagonistes actifs et les déclencheurs de son processus de détérioration. Dans tous les cas et où que ce soit cependant, les partis sont des acteurs clés en matière de démocratie.

Questions au lecteur

- ▶ Depuis combien de temps la démocratie existe-t-elle dans votre pays ? Combien de tentatives ont été nécessaires pour établir un ordre démocratique stable ?
- ▶ Quelles sont les principales caractéristiques de la démocratie, et quelle a été son évolution au fil du temps ?
- ▶ Quel rôle les différents « piliers de la démocratie » mentionnés plus haut dans ce texte jouent-ils dans la stabilité de la démocratie ?
- ▶ Comment fonctionnent l'équilibre des pouvoirs, la séparation des pouvoirs et le contrôle mutuel des pouvoirs publics ?
- ▶ Quelles sont les principales institutions de contrôle du pouvoir politique, et quel est leur fonctionnement ?
- ▶ Quel rôle jouent les médias dans le maintien de la démocratie ?
- ▶ Existe-t-il des facteurs qui menacent la démocratie ?
- ▶ Quelles mesures sont mises en place pour préserver et renforcer la démocratie ?
- ▶ De quelle façon les citoyens s'informent-ils en matière de politique ? Quel type d'éducation civique est proposé dans les écoles et dans le secteur extra-scolaire ?

2

Les partis et les systèmes de partis

Les partis sont des associations de personnes qui participent à la compétition politique, et aux élections en particulier, en vue d'occuper des fonctions politiques et d'exercer une influence sur les décisions politiques.¹ Les membres d'un parti poursuivent des objectifs politiques communs, fondés sur un programme et des principes communs dans le but de mettre en place l'ordre social. Dans la plupart des pays aujourd'hui, en règle générale, seules les personnes physiques sont membres d'un parti. Jusqu'à il y a quelques décennies, des organisations sociales comme des syndicats étaient également membres d'un parti, notamment de partis ouvriers. Au Royaume-Uni, c'est toujours le cas pour le Parti travailliste.

Les partis existent à l'intérieur des frontières d'un État en tant que partis nationaux qui participent aux élections dans tout le pays, ou en tant que partis régionaux ou locaux qui ne participent à la compétition politique que dans la limite de régions ou de lieux spécifiques et avec leurs propres listes ou candidats. Les partis et groupes représentés au Parlement européen, comme le Parti populaire européen et l'Alliance progressiste des sociaux-démocrates sont des associations de partis nationaux sans adhésion individuelle de personnes physiques. Dans ce qui suit, cependant, nous traiterons principalement des partis nationaux.

Les partis et la démocratie moderne sont liés de manière indissociable. À proprement parler, la fondation de partis a précédé la démocratie, car déjà au XVIIe siècle, le parlement britannique a vu des parlementaires poursuivant les mêmes intérêts fonder les premiers partis (Katz 2020, 216). Cependant, Le régime parlementaire de l'époque n'était pas une démocratie. Seuls les partis qui ont été fondés en dehors des parlements au cours du XIXe siècle et qui ont exigé la participation politique de couches élargies de la population défendent le lien étroit qui existe entre les partis et la démocratie.

1 Les définitions qui reprennent cette description des partis sont nombreuses et l'on en compte autant que d'analyses du rôle que jouent ces derniers dans la démocratie, de leurs fonctions et de leur organisation, etc. Les sections qui suivent ne feront référence que de manière sporadique et résumée à des ouvrages de base ou à d'autres ouvrages qui ont été consultés, car il ne s'agit pas ici de critiquer la littérature scientifique. Si le lecteur souhaite aborder plus en profondeur la littérature consacrée aux partis, nous en recommandons les études les plus importantes avec les ouvrages suivants : Duverger 1959 ; Lipset 1959 ; Lipset/Rokkan 1967 ; Panebianco 1988 ; Lijphart 1999 ; Katz/Mair 1994 ; Katz/Mair 1995 ; Diamond/Gunther 2001 ; Sartori 2005 ; Scarrow u. a.2017.

D'autres organisations publiques, comme les fédérations et associations, poursuivent également des objectifs politiques et s'efforcent d'influencer les décisions politiques, mais seuls les partis participent aux élections et occupent des positions politiquement décisives à de multiples niveaux de l'État par le biais de leurs représentants. De cette façon, ils renforcent leur vision de l'organisation de la communauté et de la solution aux problèmes à venir. En Europe, les partis occupent également les mandats les plus importants de l'Union européenne grâce à leurs représentants.

Les partis sont connus pour leur « caractère combattif », c'est-à-dire leur volonté d'action et d'argumentation politiques, de prendre le pouvoir gouvernemental et de le conserver. Le but de la compétition politique est d'accéder au pouvoir politique. C'est la condition préalable à la mise en œuvre de ses propres idées et programmes dans l'action gouvernementale, que ce soit au sein d'une autorité locale ou d'un gouvernement national. C'est aussi essentiellement ce qui incite à collaborer au sein des partis, et c'est ce qui leur confère un attrait particulier quand ils font partie d'un gouvernement. La volonté d'accéder au pouvoir politique est une caractéristique fondamentale qui distingue les partis des organisations de la société civile.

Le pouvoir

Le pouvoir est un concept clé en politique. Il décrit une relation de dépendance ou de suprématie. Le pouvoir signifie la possibilité de réaliser ses propres objectifs concernant une ou plusieurs autres personnes sans leur consentement et aussi contre leur gré, ou en dépit de leur éventuelle résistance (Max Weber). Le pouvoir peut être exercé par des personnes, des groupes, des organisations (comme des partis, des associations, des autorités) ou l'État, mais il peut aussi provenir de structures sociales (économiques, techniques, juridiques, culturelles et religieuses). Par conséquent, il convient de distinguer le pouvoir personnel et social et les structures de pouvoir. Dans la mesure où le pouvoir existe dans toutes les communautés sociales, il faut veiller à en empêcher les abus. Il s'agit d'une tâche politique, sociale, éthique et aussi éducative permanente. L'abus de pouvoir politique peut être prévenu (ou au moins limité) dans les systèmes démocratiques par divers processus : a) par des restrictions institutionnelles (séparation des pouvoirs, le système juridique, la durée des mandats), b) par des procédures qui neutralisent l'exercice du pouvoir en favorisant la formation d'un contre-pouvoir (« l'équilibre des pouvoirs »), c) par le fait que le public exige la transparence dans l'exercice du pouvoir (information, débat public) et d) par des formes contractuelles et juridiques de renonciation volontaire à l'exercice ou à l'utilisation du pouvoir existant (par exemple, des accords entre États imposant l'obligation de se conformer à certaines règles d'un commun accord).

Les démocraties et les partis ont considérablement changé au cours des deux siècles passés. Cependant, ces processus de changement n'étaient pas congruents. Dans de nombreux pays, la démocratie et les partis ont changé de différentes manières. Les partis qui n'ont pas reconnu le changement social et ses conséquences sur le

système des partis, ou qui y ont réagi de manière inadaptée ont été submergés par le changement. Certains partis n'y ont pas survécu.

Afin de comprendre la nature des partis, il convient d'abord de se demander pourquoi ils existent, et ce qui motive leur émergence dans différentes parties du monde. Ensuite, il faut se demander quelles fonctions ils remplissent (ou devraient remplir) pour la démocratie, s'ils répondent à ces attentes, et si oui, comment. Cette interrogation mène à la question suivante : de quelle manière les partis eux-mêmes ont changé, quels types de partis caractérisent les systèmes de partis et si certains types de partis individuels et une certaine structure de systèmes de partis tendent à servir ou à nuire à la démocratie. Un bref aperçu du développement des partis dans différentes régions du monde apporte une perspective comparative qui, bien qu'elle ne puisse être approfondie, fait ressortir quelques caractéristiques structurelles communes en dépit de toutes les différences observées dans les détails.

Qu'est-ce que la politique ?

Les partis font de la politique. Mais qu'est-ce au juste, la politique ? En termes simples, la politique est l'organisation du vivre ensemble au sein d'une communauté. En règle générale, les gens ne peuvent pas vivre et survivre seuls, c'est pourquoi ils forment des communautés. Ainsi, le philosophe grec Aristote a décrit l'humain comme un « *zoon politikon* » : un « animal politique ». Ce vivre ensemble doit être organisé, et dans ce but, des règles sont créées et doivent être observées par les membres d'une communauté. Dans une démocratie, ce sont les citoyens eux-mêmes qui décident de ces règles de vie en communauté. En démocratie, la politique signifie le processus de débat et de prise de décision en commun sur les modalités et les règles de la vie en communauté. La politique a différentes dimensions : elle porte sur les normes de la communauté, l'équilibre des intérêts, les formes de participation et d'égalité des citoyens, la lutte pour le pouvoir et l'exercice de ce pouvoir.

Les partis, mais aussi d'autres entités de la société comme les fédérations et les associations, les médias et, dernier élément mais non des moindres, les citoyens eux-mêmes sont concernés à bien des égards par les différentes dimensions de la politique. Les règles de la vie en communauté les plus importantes sont créées sous forme de lois par les représentants des partis au sein des parlements. Les partis contribuent à équilibrer les intérêts et exercent le pouvoir politique. Dans les démocraties en particulier, ils jouent un rôle majeur en politique.

Pourquoi les partis existent-ils ?

Dans chaque société, les gens ont des opinions, des besoins, des attentes et des idées différents sur les éléments de la vie quotidienne ainsi que sur les « grandes » questions qui ont trait à la vie en communauté. Naturellement, ces divergences d'opinion s'étendent également à la politique ainsi qu'aux hommes et femmes politiques et aux représentants de l'État. Même là où la liberté d'expression est opprimée, il existe des points de vue et des opinions différents sur les questions

politiques. Il n'existe pas de volonté populaire générale. Il n'y a pas non plus de bien commun prédéterminé.

Au contraire, il existe des intérêts concurrents dans chaque société, qui souvent s'affrontent durement. Dans les dictatures, les opinions dissidentes sont réprimées et les membres de l'opposition réduits au silence, emprisonnés ou chassés. Dans une démocratie en revanche, cela n'est ni constitutionnellement possible ni idéologiquement souhaitable. Au contraire, elle est caractérisée par le fait qu'elle permet, voire encourage, l'expression ouverte de l'opinion et que les décisions politiques sont prises dans le cadre d'un processus ouvert de discussion rhétorique et de fond. Pour ce faire, il faut un minimum de croyances communes. C'est le consensus général démocratique, selon lequel chaque citoyen a le droit de représenter son propre point de vue dans le cadre d'une compétition pacifique entre les représentants des différentes opinions. Dans la plupart des pays, ce consensus général est inscrit dans la constitution, laquelle définit les normes et principes fondamentaux de l'ordre démocratique.

La reconnaissance des différents intérêts dans une société et leur justification fondamentale s'appelle la « théorie de la concurrence » de la démocratie. Parce qu'il y a compétition entre les idées, la formation de la volonté politique dans une société pluraliste devrait se faire par le biais d'un processus de discussion ouvert entre des groupes individuels représentant des idées et des intérêts hétérogènes. En raison de cette diversité d'opinions et des conflits sociaux, il ne peut exister de vérité absolue. Par conséquent, les décisions sont généralement prises sur la base du principe de la majorité. Toutefois, il convient d'empêcher la « tyrannie de la majorité », qui empièterait sur les règles du jeu démocratiques et violerait les droits de l'Homme inaliénables. En effet, les décisions prises à la majorité peuvent aussi impliquer des manquements, voire des injustices. Une protection appuyée des minorités est donc une composante constitutive de cette conception de la démocratie.

Les partis sont les organisations qui représentent chacune une partie des différentes opinions dans le contexte du conflit d'intérêts démocratique. Aucun parti ne peut représenter la totalité des opinions et des intérêts d'une société. Ils n'en représentent toujours qu'une partie, c'est-à-dire des intérêts particuliers. C'est de là que vient le nom de « parti », qui tire ses racines du mot latin « pars », qui signifie « partie ». Ce n'est que lorsqu'il existe une pluralité de partis que la plus grande diversité d'opinions possible au sein d'un pays sera représentée dans le débat politique public. Par conséquent, les citoyens doivent avoir le droit de former un parti ou d'appartenir à un parti, et de prendre part librement à ses activités. De même, nul ne peut être contraint d'adhérer à un parti en particulier ou d'y rester contre son gré – comme c'était ou comme c'est encore le cas dans certains pays.

Quelle que soit l'ampleur des divergences d'opinion sur des questions politiques données, seuls l'expression ouverte des intérêts en conflit et l'accord mutuel des partis sur leur droit de représenter des intérêts particuliers (c'est-à-dire qu'ils respectent ce principe) permettent une résolution réglementée des conflits dans une société et, par conséquent, l'émergence de compromis dans la sphère politique.

Le concept de compétition en démocratie s'oppose à l'idée d'une uniformité de la « volonté populaire ». Cette idée remonte au philosophe d'État français Jean-Jacques Rousseau (1712-1778), qui affirmait qu'il existait une « volonté commune », à laquelle chaque citoyen devait se soumettre sous la forme d'un « contrat social ». Le respect de la « volonté commune » garantirait une coexistence ordonnée par un cadre légal. Cette notion implique que le citoyen individuel n'a pas de liberté individuelle d'expression et d'action, mais doit se soumettre à l'autorité de l'État, qui exécute la volonté générale. Ce concept ne laisse aucune place aux partis. Ces derniers ne sont pas considérés comme légitimes car, en représentant des intérêts particuliers, ils fausseraient la « volonté commune », reconnue comme juste. Cependant, il reste à savoir comment la « volonté commune » est déterminée, et qui doit en décider. Il est évident que ce concept établit la légitimité du régime totalitaire et de la domination des partis uniques. Parmi les diverses manifestations réelles de ce type de régime totalitaire de domination des masses, qui ont conduit à certains des chapitres les plus sombres de l'histoire de l'humanité (pré-)moderne, ont figuré, entre autres, le jacobinisme de la Révolution française, le stalinisme et le national-socialisme.

La référence à ces deux idées différentes n'est pas une théorisation abstraite. Au contraire : on rencontre fréquemment l'idée d'une prétendue homogénéité de la volonté du peuple, encore aujourd'hui, au XXI^e siècle. D'une part, il existe encore des États dans lesquels la diversité des partis est interdite et où, en pratique, une petite clique de dirigeants détermine la « volonté commune ». Il s'agit tout aussi bien de pays dirigés par un « parti unique » communiste que des États dominés par des partis religieux, qui prétendent représenter en politique la volonté d'un dieu. Dans tous les cas, on observe chez les partis religieux une tendance à rejeter le pluralisme d'opinion. D'autre part, on constate aujourd'hui que les partis et mouvements populistes rejettent eux aussi le pluralisme social et prétendent représenter la « volonté du peuple », et refusent ainsi aux autres partis le droit de présenter une vision alternative de la réalité sociale et du pluralisme d'opinion. Cependant, les sociétés modernes sont façonnées par une variété d'intérêts et de visions du monde. C'est pourquoi elles nécessitent l'existence de différents partis en tant qu'organes centraux pour représenter cette diversité d'intérêts au sein du système politique.

La compétition entre les partis apporte une richesse d'idées et d'alternatives à la discussion politique. D'une part, elle motive les citoyens à participer aux élections. D'autre part, elle motive les partis à proposer une offre programmatique et personnelle de qualité qui les distingue de leurs concurrents et donne aux électeurs la possibilité d'un choix réel entre plusieurs alternatives. Parce que les partis doivent prendre en compte les désirs et les intérêts des électeurs pour remporter les élections, ils sont contraints d'organiser un processus d'échange constant avec les électeurs afin de connaître leurs préférences. Dans une démocratie, les élections ne constituent pas seulement un rituel, mais offrent idéalement la possibilité aux électeurs de choisir entre les propositions qui expriment le plus authentiquement leurs propres intérêts.

Les lignes de conflits sociales (« social cleavages ») et autres motifs de formation de partis

Depuis les premières formes de société humaine, les opinions et les attitudes des individus ont été fortement façonnées par leur appartenance à un groupe social. Ce phénomène se manifeste également dans leurs attitudes envers les partis politiques. Au début du développement de la démocratie moderne en Europe au XIXe siècle, par exemple, le fait que les gens appartiennent à une classe sociale particulière a eu une influence décisive sur l'émergence des nouveaux partis de masse. Les révolutions américaine et française, la montée du nationalisme et l'industrialisation ont donné lieu à de nouveaux types de conflits sociaux : ceux opposant les nouveaux centres urbains d'un pays et la périphérie, l'Église et l'État, la ville et la campagne, et surtout la nouvelle main-d'œuvre résultant de l'industrialisation et les patrons d'entreprises. C'est sur la base de ces conflits que sont nés les partis (Lipset/Rokkan 1967, 23). Les conflits de ce type n'étaient pas seulement combattus politiquement, c'est-à-dire sous la forme d'une concurrence d'idées ou d'un débat au sein des parlements, mais aussi, dans de nombreux endroits, sous la forme de violents affrontements sur la participation et la représentation politiques.

Pendant la phase de formation des partis, ils ont également existé en dehors de l'Europe, notamment dans les républiques indépendantes d'Amérique latine où, au XIXe siècle, le conflit entre la ville et la campagne a d'abord opposé les partis libéraux et conservateurs. Les partis « radicaux » incarnaient la sécularisation de l'État vis-à-vis de l'Église, et avec le début de l'industrialisation, les partis socialistes et communistes ont émergé pour représenter les intérêts de la nouvelle classe ouvrière. En Colombie, par exemple, ces conflits entre les partis libéraux et conservateurs se sont poursuivis pendant une bonne partie de la seconde moitié du XXe siècle. Dans d'autres pays du sous-continent également, les partis traditionnels ont survécu longtemps et ont toujours joué un rôle dans les processus de transition démocratique des années 1980 et 1990 qui ont succédé aux dictatures militaires. C'est le cas, par exemple, des partis radicaux en Argentine et au Chili.

En Afrique et en Asie, en raison de la colonisation de la plupart des pays, la création de partis politiques a été largement réprimée jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Dans ce contexte, les lignes de conflits et d'intérêts sociaux n'ont joué un rôle dans la fondation des partis que dans certains cas isolés. Parce que, à quelques exceptions près, il n'y avait pas de main-d'œuvre industrielle dans ces deux régions du monde jusqu'au début du XXe siècle, et que l'urbanisation et la modernisation se sont également déroulées différemment qu'aux États-Unis et en Europe, le développement des partis n'y a pas non plus essentiellement suivi des critères liés à la stratification sociale. En Afrique, l'identité ethnico-linguistique des groupes de population dans les différents pays a eu une influence décisive sur la fondation des partis. Il en va de même pour certains pays asiatiques comme l'Inde, la Malaisie, le Myanmar et les Philippines, caractérisés par une hétérogénéité ethnique, linguistique et religieuse. En outre, la libération de la domination coloniale a été un motif central de la fondation de partis dans les pays asiatiques. Dans certains pays, comme l'Inde (le Congrès national indien) et l'Indonésie (le Parti national

indonésien), ce mouvement de libération a adopté un caractère plus nationaliste. Dans d'autres, comme la Chine et le Vietnam, le fait de surmonter les antagonismes de classe a été, avec l'anticolonialisme, un motif de fondation de partis, lesquels étaient inspirés par l'idéologie marxiste. En conséquence, les partis communistes ont émergé dans ces pays.

Dans de nombreux autres pays de ce continent également, des partis communistes ont été fondés dans le but de surmonter la pauvreté et les disparités sociales. Mais parce que dans les sociétés d'Asie, les travailleurs n'étaient ni clairement représentés, ni même organisés, les partis marxistes n'y représentaient pas avant tout une classe sociale en particulier, mais plutôt l'attitude antisystème de leurs dirigeants, qui étaient généralement issus de la classe moyenne urbaine. Parce que la plupart de ces partis étaient de toute façon interdits et clandestins, ils n'ont pas été en mesure de démontrer leur soutien réel pour la population.

Même un bref regard sur l'émergence des partis dans différentes régions du monde montre que les contradictions sociales qui ont motivé la création des partis au début du développement moderne de la démocratie, notamment en Europe, n'ont pas motivé la fondation des partis dans d'autres régions du monde. C'est encore moins le cas des fondations de partis aujourd'hui, comme on le voit notamment en Europe. Dans les pays sous l'influence de l'Union soviétique jusqu'à la fin de la guerre froide, les principaux moteurs de la fondation de nouveaux partis ont été la volonté de défendre une démocratie libre ainsi que l'opposition aux partis communistes ou socialistes, au pouvoir jusqu'en 1990. Les différences politiques et idéologiques concernant le degré de liberté sociale et la conception d'un modèle économique libéral, ainsi que les rivalités personnelles entre des dirigeants politiques individuels qui ne voulaient plus être tenus par l'étau d'une discipline de parti étroite, ont provoqué la fondation de nombreux partis. Les anciens partis communistes et socialistes ont survécu sous un nouveau nom.

En Europe occidentale, en revanche, les attitudes et les exigences « postmodernes » ont conduit à la création de nouveaux types de partis : les partis verts par exemple, qui ont mis l'accent sur l'écologie et plus tard sur la protection du climat, ou encore les partis « pirates », qui, grâce à l'importance accrue d'Internet dans la première décennie du nouveau millénaire, ont remporté des victoires électorales nationales ou européennes et qui ont prôné la liberté sur Internet en particulier.

Même les partis dits entrepreneuriaux ou d'affaires, qui existent désormais dans de nombreuses régions, ne sont liés à la notion de classe ou de milieu social que dans la mesure où ils sont fondés par de riches entrepreneurs, mais ne représentent pas de positions idéologiques ou programmatiques, ou alors seulement de manière superficielle. Ils servent essentiellement les intérêts de leur « propriétaire-président », qui entre autres, sélectionne personnellement les candidats aux élections. Ce type de partis est décrit plus en détail ci-dessous.

Depuis quelques années on observe dans de nombreux pays, surtout en Europe et en Amérique latine, l'émergence et surtout le renforcement de partis populistes de droite, qui souvent rompent le consensus démocratique fondamental et gagnent progressivement en importance avec une idéologie néo-nationaliste et des

méthodes populistes. L'augmentation du nombre de ce type de partis s'explique également comme une conséquence directe de la division de nombreuses sociétés en groupes soi-disant « cosmopolites » et « communautaristes », ou alternativement, gagnants et perdants de la mondialisation (Merkel 2017 ; Löffler 2020). Les cosmopolites sont perçus comme un groupe ouvert d'esprit, ouvert sur le monde et multilingue, capable d'évoluer dans des contextes internationaux et, surtout, capables d'accepter que de nombreux défis actuels pour la société et la politique ne peuvent plus être maîtrisés dans le cadre de l'État-nation. Le climat, les migrations, le terrorisme ou encore le commerce international et les flux financiers font partie de ces défis. Les personnes qui acceptent et appellent de leurs vœux des solutions supranationales à ces défis sont également plus ouvertes aux cultures étrangères et également prêtes à prendre une certaine distance par rapport à leur propre identité locale. Les communautaristes, quant à eux, ont peur des effets secondaires de la mondialisation, se sentent menacés par les migrants et dépassés par l'accélération de la vie quotidienne. Ils se réfugient dans le nationalisme parce que les partis populistes de droite promettent de les protéger des pressions déraisonnables de la mondialisation. Ces partis tirent également avantage du fait que les « questions d'identité » ont pris un nouveau sens pour de nombreuses personnes et ils refusent les compromis sur les questions qui ont trait à leur identité (Fukuyama 2018).

Dans l'ensemble, on peut donc identifier une grande variété de motifs de formation de partis aujourd'hui partout dans le monde. Dans presque tous les pays permettant un minimum de liberté d'association, il existe une tendance ininterrompue à fonder de nouveaux partis avec des objectifs très différents. À titre d'exemple, le tableau indique le nombre de partis que compte chaque pays. La plupart d'entre eux n'ont que peu de chances, voire aucune, de remporter un siège au parlement. Mais Beaucoup, cependant, ont été fondés pour le même motif : le mécontentement envers les partis établis. Cela conduit à s'interroger sur les fonctions que remplissent des partis et la manière dont ils perçoivent ces dernières.

Tab. 1 : Nombre de partis dans les pays sélectionnés ; Nombre de partis ayant participé aux dernières élections nationales (en juin 2020) :

Afrique	Asie	Europe	Amérique latine
Angola > 125 (6)	Bangladesh 28 (9)	Belgique 32 (12)	Argentine 56* (14)
Bénin > 70 (2)	Inde 73 (36)	Bulgarie 20 (5)	Bolivie 9 (4)
Botswana 8 (5)	Indonésie 16 (9)	Allemagne 42 (7)	Brésil 35 (30)
Côte d'Ivoire 38 (3)	Japon 11 (7)	Estonie 10 (5)	Chili 26 (16)
Ghana 24 (2)	Malaisie 37 (17)	France > 20 (16)	Costa Rica 25 (7)
Cameroun 29 (7)	Mongolie 17 (4)	Italie 34 (13)	Équateur 15 (7)
Namibie 15 (11)	Pakistan 85 (12)	Grèce 19 (6)	Guatemala 26 (19)
Nigeria 91 (10)	Philippines 36+134 (21+51)	Pologne 10 (6)	Colombie 75 (16)
Afrique du Sud 48 (14)	Corée du Sud 39 (5)	Portugal 21 (9)	Mexique 9
Sénégal 47 (14)	Taiwan > 20 (5)	Suède 33 (8)	Pérou 21 (9)

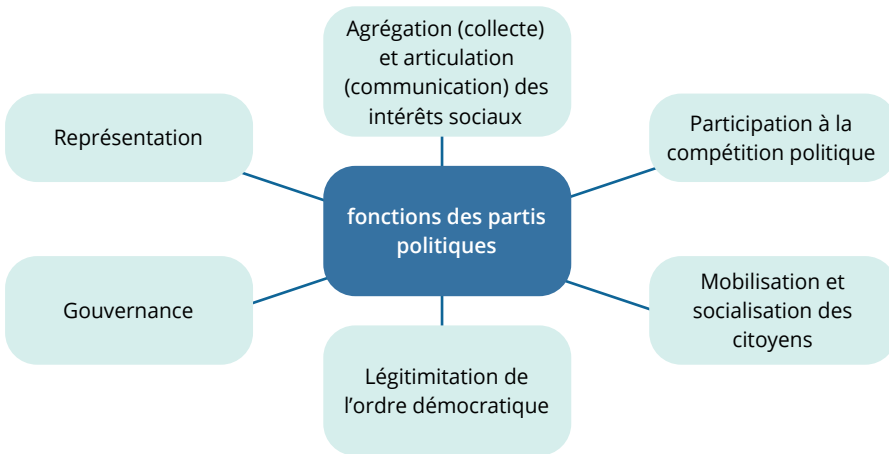
Certaines des valeurs sont approximatives (en raison du manque de données) ; Nombre de partis qui se sont présentés aux élections nationales. Entre parenthèses : les partis qui ont remporté des sièges au parlement national. Les candidats indépendants n'ont pas été pris en compte. Dans le cas des alliances électorales, les partis intégrés ont été comptés (source : propre illustration).

Les fonctions des partis

Les partis remplissent les fonctions suivantes, essentielles pour une démocratie : ²

- ▶ Les partis regroupent et articulent les intérêts sociaux en formulant les attentes et les demandes des groupes sociaux concernant la politique (fonction d'agrégation et de communication).
- ▶ Ils représentent des groupes sociaux et des intérêts ainsi que des positions d'idées ou d'idéologies dans la compétition politique (fonction de représentation).
- ▶ Ils favorisent la participation politique des citoyens et le lien entre les citoyens et l'État (fonction de mobilisation et de socialisation).
- ▶ Ils organisent la compétition politique, participent aux élections, présentent des programmes et des candidats à des fonctions politiques et sollicitent l'approbation de l'électorat ; ils recrutent du personnel politique et promeuvent les jeunes talents politiques (fonction compétitive).
- ▶ Ils forment et soutiennent le gouvernement, exercent des fonctions gouvernementales ou représentent l'opposition (fonction exécutive).
- ▶ En exerçant les fonctions mentionnées ci-dessus, ils contribuent de manière significative à la légitimité du système politique dans l'esprit des citoyens et des forces sociales (fonction de légitimation).

Le schéma suivant illustre ces principes en tant que piliers de la démocratie.



Graph. 2 : Les fonctions des partis politiques.

2 Dans les documents dédiés au sujet des partis, les fonctions sont présentées et regroupées de différentes manières, mais la plupart des présentations sont axées sur les fonctions répertoriées et distinguées dans les publications mentionnées dans la note de bas de page 1, également Hershey 2006 et Decker 2018, 37.

Ces fonctions peuvent être divisées en deux catégories différentes : les fonctions représentatives, ou « de valeur », d'une part, et les fonctions procédurales ou institutionnelles, ou « d'action », d'autre part. Les fonctions « de valeur » comprennent le regroupement et l'articulation des intérêts sociaux, la représentation des groupes sociaux et la formulation de programmes politiques. Les fonctions de « d'action » comprennent la participation à la compétition politique, l'exercice de fonctions politiques au sein du gouvernement et des parlements et la légitimation du système politique.

Aussi importantes que soient ces fonctions pour une démocratie, beaucoup de partis ne les remplissent souvent pas, ou que partiellement. Cela peut considérablement menacer l'ordre démocratique, en particulier lorsque d'autres institutions ne sont pas disponibles ou pas capables prendre en charge au moins une partie des tâches qui incombent aux partis. C'est particulièrement problématique lorsque les partis ne représentent pas les intérêts de la société, par exemple lorsqu'ils ignorent la « rumeur de mécontentement » dans la société et que l'insatisfaction s'accumule, ce qui conduit à des mobilisations pouvant aller jusqu'à des affrontements violents et des conflits entre l'État et des citoyens mécontents. Au Brésil, par exemple, des manifestations de masse ont surgi soudainement dans tout le pays en réaction au coût de construction de nouveaux stades avant la Coupe du monde de football de 2014. Des rassemblements de masse similaires ont eu lieu au Chili en 2019, accompagnés de violents affrontements entre manifestants et forces de l'ordre. Dans les deux pays, de légères augmentations des tarifs des transports publics ont déclenché des manifestations de masse. L'Indonésie a connu en 2020 des manifestations de masse soudaines suite à une nouvelle loi sur le travail. En Pologne, la même année, des femmes et des associations sociales ont protesté contre un durcissement de la loi sur l'avortement, ce qui n'avait pas été prévu par le grand parti au pouvoir. À chaque fois, les protestations de masse ont été provoquées par des mesures différentes. Mais à chaque fois, la cause réelle a été un grand mécontentement latent à l'égard des représentants politiques. En Europe, la plupart des partis ont reconnu trop tard en 2019 le pouvoir mobilisateur du thème du changement climatique, autour duquel est axé le mouvement « *Fridays for Future* » (« *Youth for Climate* » en France), lancé par Greta Thunberg, une étudiante suédoise. Ces exemples montrent que de nombreux partis n'ont manifestement pas rempli leur fonction d'agrégation et de représentation des intérêts sociaux de la manière nécessaire. En effet, s'ils avaient rempli ces fonctions, ils auraient reconnu plus tôt les vagues de protestation naissantes et y auraient réagi. Cela met en lumière les défis et les problèmes auxquels les partis sont confrontés dans l'exercice de leurs fonctions.

Les défis auxquels sont confrontés les partis

La représentativité

La démocratie moderne est une démocratie représentative et les partis sont d'importantes institutions de représentation. Cette fonction peut signifier différentes choses :

- ▶ Représenter certains des intérêts personnels ou sociaux de personnes ou de groupes, comme, par exemple, les partis ethniques ou régionaux, les partis ouvriers ou les partis d'entreprise.
- ▶ Représenter et défendre certaines opinions, certains concepts ou certaines idéologies ou convictions fondamentales, ce qui s'applique aux partis économiquement libéraux, marxistes ou religieux.
- ▶ Représenter certains intérêts collectifs par le biais de délégués ou mandataires des électeurs qui, comme notamment les représentants de circonscriptions, représentent les intérêts de leurs circonscriptions. Même si les électeurs n'expriment pas d'opinion spécifique sur toutes les questions, ils font confiance à leurs députés pour garder à l'esprit les intérêts de leur circonscription dans leurs prises de décisions.

« Dans les démocraties modernes, les citoyens sont représentés par le biais de, et par les partis » (Sartori 1976 : 24). Cette phrase d'un chercheur connu dans le domaine des partis était largement incontestée au milieu des années 1970 et est toujours valable aujourd'hui, car les citoyens élisent principalement les candidats des partis comme leurs représentants dans les parlements et les gouvernements. Mais alors que les partis remplissent généralement toutes les fonctions qui, pour le dire simplement, sont attribuées à « l'action » (comme organiser des campagnes électorales et former un gouvernement), depuis les années 1990 tout au plus, la confiance en la capacité de représentation des partis politiques a été ébranlée dans de nombreux pays. Dans de nombreuses démocraties, un problème de représentativité a ainsi été identifié. Cela signifie que les partis ont perdu la capacité de reconnaître ce qui est important pour les citoyens et ne représentent plus leurs intérêts dans la sphère politique de manière adéquate. Comme indicateurs de ce problème de représentation, on déplore les niveaux toujours élevés de méfiance auxquels les partis sont confrontés dans de nombreux pays, l'augmentation de la formation de nouveaux partis, mais aussi la perte d'adhérents pour les partis établis.

Tab. 2 a : Confiance envers les partis politiques basée sur l'exemple de pays sélectionnés (Union européenne : enquête de l'hiver 2020/2021 ; source : Eurobaromètre 2021) :

Pays	La confiance envers les partis (% des personnes interrogées)	Le manque de confiance envers les partis (% des personnes interrogées)	Pays	La confiance envers les partis (% des personnes interrogées)	Le manque de confiance envers les partis (% des personnes interrogées)
Belgique	18	82	Bulgarie	14	75
République Tchèque	11	89	Danemark	43	57
Allemagne	37	58	Estonie	18	82
Irlande	26	74	Grèce	12	88
Espagne	7	90	France	12	83
Croatie	12	86	Italie	16	80
Chypre	9	88	Lettonie	7	93
Lituanie	15	85	Luxembourg	31	69
Hongrie	24	72	Malte	25	61
Pays-Bas	52	44	Autriche	32	65
Pologne	18	76	Portugal	15	85
Roumanie	16	80	Slovénie	7	93
Slovaquie	12	84	Finlande	34	66
Suède	39	60			

Tab. 2b : Pays d'Amérique latine et d'Afrique (source : Latinobarómetro 2018 ; Afrobarómetro ; R5 : 2011/2013 & R7 2016/2018) :

Pays	Année	La confiance envers les partis (% des personnes interrogées)	Le manque de confiance envers les partis (% des personnes interrogées)	Pays	Année	La confiance envers les partis (% des personnes interrogées)	Le manque de confiance envers les partis (% des personnes interrogées)
Brésil	2000	12	85	Bénin	2016/2018	46	53
	2018	6	93		Botswana	2016/2018	52
Colombie	2000	17	81	Burkina Faso	2016/2018	59	38
	2018	16	82		Cameroun	2016/2018	36
Guatemala	2000	18	65	Ghana	2016/2018	62	34
	2018	11	84		Côte d'Ivoire	2016/2018	48
Mexique	2000	34	64	Kenya	2016/2018	48	48
	2018	11	87		Mozambique	2016/2018	63
Pérou	2000	19	77	Namibie	2016/2018	56	40
	2018	7	91		Nigeria	2016/2018	49
Chili	2000	21	75	Sénégal	2016/2018	43	49
	2018	14	80		Afrique du Sud	2016/2018	38

Lorsque nous nous interrogeons sur les causes et les manifestations de cette perte de représentativité, nous rencontrons divers facteurs. Le fait que les liens de nombreux partis avec certaines classes sociales aient été ébranlés, que parfois ils n'existent plus, ou qu'ils n'aient même jamais existé, est particulièrement grave. L'individualisation et la pluralisation des modes de vie dans de nombreuses sociétés à travers le monde, qui affectent aussi d'autres institutions et qui ont en outre provoqué une baisse du taux d'affiliation syndicale, ont également affaibli la base sociale des partis issus de ces groupes ou de ces couches sociales et qui leur étaient étroitement associés. Cela a créé un problème de représentativité, qui s'est manifesté par la réduction du nombre d'électeurs de partis qui étaient auparavant importants. Cela apparaît clairement dans le déclin des partis sociaux-démocrates ou socialistes, dont l'ancien électorat principal (les travailleurs industriels traditionnels) n'existe plus aujourd'hui suite aux transformations de la société industrielle moderne.

Les contradictions idéologiques antérieures, présentes dans toutes les régions du monde à l'époque de la guerre froide et du conflit Est-Ouest, se sont elles aussi érodées. Les électeurs sont aujourd'hui beaucoup moins déterminés idéologiquement qu'ils l'étaient pendant les décennies précédentes. En conséquence, il est plus difficile pour les partis d'acquérir ou de retenir les électeurs pour des raisons idéologiques. De nombreux partis eux-mêmes ne se réclament plus d'aucune idée ou idéologie particulière. Aujourd'hui, les partis religieux et, plus récemment, les partis nationalistes avec leurs positions idéologiques sont encore en mesure d'attirer les électeurs. Cette indifférence idéologique favorise une forte volatilité des électeurs, qui ne sont plus liés à un parti, mais choisissent différents partis avec flexibilité. Les sondages n'ont cessé de montrer que de nombreux électeurs ne décident de leur vote qu'au dernier moment, car ils ne se sentent proches d'aucun parti en particulier. Cet étiolement des anciens liens sociologiques et idéologiques entre les partis et leurs électeurs n'est pas si facile à réparer.

Si de nombreux électeurs maintiennent leurs attitudes et croyances traditionnelles, ils y associent de moins en moins le choix d'un parti particulier. Par exemple, les travailleurs ne votent plus automatiquement pour les partis sociaux-démocrates ou socialistes. Ce phénomène favorise les fluctuations croissantes du comportement électoral et il est ainsi de plus en plus difficile pour les partis de savoir qui sont leurs électeurs. Par conséquent, il devient d'autant plus difficile de planifier non seulement la campagne électorale, mais aussi le discours politique dans son ensemble. Les partis ne savent plus ce que défendent leurs électeurs ni quelle offre politique leur proposer.

Le plus faible degré d'attachement des électeurs aux partis individuels favorise les nouveaux partis, qui remportent des victoires électorales, au moins temporairement (Deschouwer 2017). Certains des nouveaux partis semblent être en mesure de s'implanter solidement, comme le montre l'exemple des partis écologistes dans de nombreux pays européens, mais aussi celui des partis populistes de droite ou de gauche en Europe et en Amérique latine. Par exemple, à l'issue des élections parlementaires européennes de 2019, les partis verts les plus

victorieux ont obtenu, avec, respectivement, 24,1 % (*DIE GRÜNEN*, Allemagne), 18,9 % (déi gréng, Luxembourg), 16,3 % (*The Greens*, Grande-Bretagne) et 16,0 % (*Vihreät - De Gröna*, Finlande), des valeurs impressionnantes dans leurs pays respectifs. Les partis populistes de gauche en Europe sont, par exemple, *Movimento 5 Stelle* en Italie, *Podemos* en Espagne et *Syriza* en Grèce. En Amérique latine, on peut citer *MORENA* au Mexique, *Partido Socialista Unido* au Venezuela, le *Movimiento por el Socialismo* en Bolivie et *Alianza País* en Équateur. Des exemples de partis nationaux-conservateurs de droite sont le Front National en France, la *Lega* en Italie et *die Alternative* en Allemagne. De nombreux nouveaux partis attirent l'attention et s'appuient au moins temporairement sur un « discours contestataire », même s'ils ne se présentent pas comme « populistes ».

Conséquence parmi d'autres de ces développements dans de nombreux pays, la tendance clairement reconnaissable d'une grande partie de l'électorat à se détourner des partis au pouvoir et à voter pour des partis d'opposition ou des partis nouvellement fondés. La position politique d'un gouvernement sur le spectre gauche-droite semble souvent ne jouer qu'un rôle secondaire. De nombreux électeurs ne se sentent pas représentés par le gouvernement actuel et choisissent donc une alternative. En même temps, on constate que beaucoup de personnes ne se rendent plus aux urnes du tout. Si la baisse générale de la participation électorale dans le monde n'a pas encore été démontrée, on a cependant observé depuis longtemps une tendance à la baisse de la participation électorale dans certaines régions telles que l'Europe et l'Amérique du Nord. La polarisation qui a précédé les élections américaines de 2020 a entraîné une participation nettement plus élevée dans ce pays. Beaucoup de citoyens pensent que rien ne changera quel que soit le candidat à qui ils accorderont leur voix et refusent donc de voter. D'autres en revanche, qui n'ont jamais voté ou pas voté depuis longtemps, sont mobilisés pour la première fois par des partis extrémistes. Une faible participation électorale limite la représentativité des partis et d'un parlement. Car, selon que 70 ou 80 % des citoyens aient voté ou que seulement 50 % d'entre eux ou moins se soient rendus aux urnes, la situation est très différente. Dans le second cas, certains citoyens ne sont pas vraiment représentés au parlement, même si ce dernier prend des décisions pour l'ensemble de la population. La faible participation aux élections peut être le signe d'une aliénation entre les politiques et les citoyens, dont peuvent découler des conséquences problématiques, surtout si les partis critiques du système tentent d'exploiter ce mécontentement à leur propres fins.

Ce problème de représentation des partis provient également du fait que de nombreuses alternatives, apparues ces dernières décennies, mettent directement les citoyens en relation avec les processus de décision politique. Pour exprimer leurs intérêts et leurs préoccupations dans la sphère politique, ces derniers ont désormais beaucoup moins besoin de passer par le « détour » des partis. En particulier, les nouveaux moyens de communication et les médias sociaux offrent aujourd'hui des modalités d'expression nombreuses et variées. Si un citoyen peut communiquer directement avec son député ou même avec le chef du gouvernement par le biais de l'une de ces plateformes, il n'a pas besoin qu'un parti intervienne en tant qu'intermédiaire.

Outre les effets des médias sociaux, le développement des partis et des systèmes de partis a récemment été fortement influencé par certains aspects socioculturels. Sur cet aspect, deux pôles s'opposent de manière irréconciliable : un pôle libéral, qui met l'accent sur la tolérance, le développement personnel, la réalisation de soi, la liberté collective, les sociétés multiculturelles, l'émancipation, le pacifisme, les droits des minorités, la protection de l'environnement et l'inclusion culturelle et politique. Outre les appels à la protection du climat avant le début de la pandémie de COVID-19, les mouvements *Black Lives Matter* ou *Me Too* avaient gagné une grande importance politique, qui a également touché de nombreux partis. Un second autre pôle plus conservateur, qui met au contraire l'accent sur le nationalisme, la sécurité intérieure et extérieure, les identités culturelles majoritaires, la conformité aux modes de vie traditionnels ou une lutte restrictive contre la criminalité. Les conflits entre « intégration contre séparation », « cosmopolitisme contre communautarisme » ou « pluralisme contre populisme » peuvent également être représentés sur cet axe de conflit. L'affluence de partis populistes a indubitablement été favorisée par la polarisation, qui concerne tout autant les partis populistes de gauche que ceux de droite. La critique de la mondialisation est un point commun aux deux camps. Alors que les populistes de gauche mettent l'accent sur les inégalités sociales dues à la concurrence accrue entre les économies, les populistes de droite craignent les conséquences sur l'identité nationale et culturelle des migrations favorisées par la mondialisation. L'existence de deux pôles est un problème pour les partis démocratiques et les systèmes de partis parce que ces pôles adoptent une attitude sceptique à l'égard du pluralisme social et politique, quand ils ne le rejettent pas tout simplement totalement. La fameuse « *cancel culture* » (culture de l'effacement ou de la dénonciation) constitue un exemple de ce type d'attaque à l'encontre du pluralisme social et politique. En effet, ses partisans ignorent qu'en la pratiquant, ils remettent souvent en cause les piliers fondamentaux de la démocratie également.

Le transfert des pouvoirs de décision de la politique nationale à des unités supranationales restreint plus avant la capacité de représentation des partis. Bien que ce transfert de responsabilité soit particulièrement évident dans l'Union européenne, il a lieu pratiquement partout dans le monde à l'ère de la mondialisation et de l'interdépendance mondiale. Lorsqu'il s'agit de questions telles que la lutte contre le changement climatique ou le terrorisme, la défense contre les menaces extérieures, y compris les pandémies telles que celle du coronavirus, la gestion des flux migratoires et, enfin et surtout, le contrôle des grands groupes d'entreprises internationaux, les limites étroites de la politique nationale sont évidentes. Ces limites affectent également la capacité des partis à proposer et à mettre en œuvre des solutions alternatives proposées. Leur pouvoir de décision continue d'être principalement concentré sur leurs États nationaux. Plusieurs États ne peuvent prendre des décisions conjointes qu'après une coordination longue et compliquée entre les partis et les gouvernements d'autres pays. À ce jour, on ne compte qu'une poignée de partis supranationaux et jusqu'à présent, leur poids est négligeable (par exemple, *Volt* en Europe). Les partis dits européens au sein de l'UE sont en définitive des associations de partis nationaux. Aujourd'hui, les élections nationales sont souvent axées autour de domaines politiques dans lesquels la portée nationale de la prise de décision est parfois très limitée. Les hommes et

femmes politiques se présentent aux élections, mais sur de nombreuses questions, ces élections ne leur confèrent pas un réel pouvoir de décision. Les électeurs en sont bien conscients.

En dernier lieu, lorsque les décisions politiques sont justifiées par des « contraintes pratiques » et que les débats controversés sont étouffés par cet argument, cela nuit également à la capacité de représentation des partis. En Europe, cela a été indéniable lors de la « crise de l'euro » en 2010/11, lorsque des décisions de politique financière de grande envergure ont été prises dans divers pays de l'Union européenne sans débats approfondis au sein des partis et des parlements. La prétendue « contrainte pratique », un manque d'alternatives apparent, paralyse les partis et le débat interpartis, favorise la « dépolitisation » de l'action gouvernementale et contribue ainsi en outre à la dissolution des liens entre les partis et leurs électeurs. Les partis et les gouvernements défendent et légitiment leurs décisions par une prétendue « nécessité » ou « inéluctabilité » – parfois même sans tenir compte de leurs propres programmes. Ainsi, toute contestation s'en retrouve étouffée et délégitimée. Mais se concentrer sur les activités du gouvernement sape la capacité de représenter l'opinion des électeurs. Pendant la pandémie de COVID-19 Lors de la pandémie de corona au printemps 2020, il a été observé dans le monde que la plupart des gouvernements suivaient les conseils d'experts médicaux dans leurs décisions, mais que les débats politiques controversés étaient davantage suspendus et que les parlements ne se réunissaient que de manière restreinte. Cela a renforcé les exécutifs, mais a simultanément démontré la capacité limitée des partis à formuler des propositions politiques alternatives.

Un autre indicateur de l'affaiblissement de la capacité de représentation de nombreux partis est qu'ils perçoivent trop tard certains enjeux qui déterminent le discours social et autour desquels de nouveaux conflits surgissent. Ce fut le cas par exemple de la politique environnementale dans les années 80 et, aujourd'hui, c'est le cas pour changement climatique, la numérisation ainsi que les nouvelles visions de la vie, jusqu'aux habitudes alimentaires, qui sont soudainement mises en exergue par des questions politiques conflictuelles et, dans certains cas, aussi par des questions d'identité. Dans ce contexte, il convient également de mentionner que dans de nombreux pays, les attentes des citoyens à l'égard des services publics évoluent. De nombreux partis ont des difficultés à reconnaître cette évolution, et, à plus forte raison, à y réagir.

Ce faible degré de représentation profite aux partis qui se mobilisent contre un gouvernement et, surtout, nouveaux partis qui ont été fondés en réaction à la déception causée par les « vieux partis ». De telles d'organisations ont même été fondées par des vedettes du spectacle et des comédiens, et on en a vu participer avec succès aux élections dans des pays comme, par exemple, l'Ukraine, la Slovaquie, le Guatemala, l'Italie et l'Allemagne. En raison de la frustration suscitée par les formations politiques traditionnelles, ces nouvelles formations peuvent remporter des victoires électorales relativement rapidement. Cependant, leur durée de vie est souvent limitée dans le temps, du moins en termes de présence au sein d'un parlement national. La participation au gouvernement est particulièrement fatale pour les jeunes partis. Dans bien des cas, ces derniers sont rapidement contraints

de réaliser que l'accusation de manque de représentativité, qu'ils ont portée contre les « vieux partis » et qui a favorisé leur propre croissance, est désormais dirigée à leur encontre. En effet, une fois au gouvernement, eux aussi ne sont capables de mettre en œuvre qu'une partie de leur programme et de leur promesses. L'exemple de *Movimento 5 Stelle* en Italie illustre clairement ce phénomène de montée puis de chute d'un nouveau parti. La montée en puissance de nouveaux partis est donc plus un indicateur des faiblesses d'un système démocratique qu'une alternative.

De nombreux partis tentent d'éviter ces tendances en faisant appel à des personnalités pour qu'elles portent leurs couleurs. Dans les campagnes électorales, ils dissimulent leur nom et leur logo derrière des personnalités qu'ils placent au centre de leurs campagnes. Les candidats ont toujours joué un rôle d'une grande importance pour la visibilité et la perception des partis. Cependant, la confusion récente face au grand nombre de partis fait apparemment émerger chez beaucoup de gens le besoin d'un point de référence pour s'orienter et accorder sa confiance. Une personne de chair et de sang peut bien mieux incarner cela qu'un appareil de parti, impersonnel et austère en comparaison. Mais ce recours à des personnalités pour incarner un parti ne fait, au final, qu'exacerber l'effet anti-parti (Poguntke/ Webb 2005 ; Rahat/Kenig 2015). Si les candidats et les représentants eux-mêmes ne se revendiquent plus de leur propre parti, cela occulte l'objet-même de ce que ces derniers représentent. Les citoyens et les électeurs ne savent pas si, ni de quelle façon les partis représentent leurs préoccupations et intérêts.

Toutes ces évolutions entraînent un affaiblissement des liens et du degré d'identification avec les partis, une perte de confiance et d'adhésion, une baisse de la participation aux élections et, enfin et surtout, un regain de partis nouveaux et contestataires de toutes sortes. Ces développements sont une indication évidente de la diminution de la capacité des partis à être les représentants d'intérêts sociaux. Même là où ils détenaient un certain monopole en termes de représentation des groupes sociaux, il existe maintenant des concurrents sous la forme d'organisations de la société civile ou de canaux de communication directs par le biais desquels des groupes sociaux ou des citoyens individuels expriment leurs préoccupations de manière indépendante. L'un des outils essentiels utilisés par les partis pour contrer ce dilemme est de renforcer leur propre organisation et de l'orienter non seulement vers la victoire électorale, mais aussi vers le maintien et l'approfondissement continu de leur contact avec les citoyens.

La formation du gouvernement

Dans le monde entier, ce sont les partis qui présentent leurs candidats aux élections, recrutent du personnel politique et décident des postes les plus importants au sein des gouvernements et des parlements. Dans ce domaine, ils n'ont à faire face à aucune concurrence. Certains partis sont créés uniquement à cette fin. Même les personnes qui s'intéressent peu aux questions politiques, ne cherchent pas à échanger avec les électeurs et se lancent en politique après une carrière d'acteur de cinéma, de chanteur, d'athlète, de comédien ou d'entrepreneur, rejoignent un parti (ou créent le leur) pour poursuivre leur ambitions politiques. Dans les démocraties, nous n'avons encore connu aucune alternative pour remplacer les partis dans le recrutement des dirigeants politiques ou l'organisation des gouvernements, et

ce sera probablement encore le cas dans avenir proche. Cependant, concernant ces fonctions « institutionnelles », « procédurales » ou « d'action », on observe certaines évolutions qui entraînent dans leur sillon des problèmes et des dangers pour les partis eux-mêmes et pour l'ordre démocratique.

En général, afin de répondre aux exigences de leurs fonctions institutionnelles ou « d'action », les partis doivent faire preuve d'autonomie et de cohérence, car ce sont des aspects essentiels de leur intégrité institutionnelle (Bartolini/Mair 2001, 340). Pour ce faire, ils doivent notamment acquérir une légitimité politique en formulant et en représentant leurs propres positions politiques. Ce faisant, ils ne doivent ni s'incliner face aux conseils d'experts, de consultants ou de commissions, ni transférer leurs responsabilités décisionnelles à des référendums ou à d'autres formes de complaisance envers les intérêts de groupes organisés ou du pouvoir judiciaire. Cependant, ces « non professionnels » de la politique peuvent non seulement représenter un enrichissement pour les partis et apporter avec eux des connaissances supplémentaires et une nouvelle expérience, mais aussi permettre à ces derniers d'avoir accès à des groupes sociaux qu'ils n'ont pas encore touchés. Aujourd'hui, dans de nombreux pays, il existe des associations qui se concentrent sur des sujets spécifiques, comme la lutte contre le racisme, la protection du climat, une certaine identification sexuelle ou qui appartiennent « seulement » à une communauté internationale croissante de joueurs en ligne (des « *gamers* »). Ces groupes ont souvent des attentes plus ou moins explicites à l'égard de la politique. Quand les partis intègrent dans leurs rangs des représentants de ce type de groupes – à condition que leurs préoccupations soient compatibles avec le programme du parti – et leur accordent peut-être même une place sur les listes électorales, ces derniers représentent ainsi des sujets nouveaux avec lesquels les partis ne sont pas encore identifiés. Cependant, la valeur ajoutée de ces « non professionnels » est limitée si leur but est uniquement de redorer leur blason par le biais d'un engagement politique. La gloire des stars du cinéma ou du sport ne met en lumière les partis que brièvement, comme en témoignent de nombreux exemples aux Philippines, en Indonésie ou au Brésil. Et même les entrepreneurs ou les managers qui ont réussi dans leur secteur ne possèdent pas nécessairement les qualités et les compétences nécessaires en politique, car il existe des différences marquées entre les partis et les entreprises commerciales en termes de style de leadership et de compétences en communication. Les hommes et femmes politiques doivent constamment expliquer et justifier leurs décisions. Leurs partisans demandent à être convaincus. Un entrepreneur peut facilement faire appliquer ses décisions du sommet de la hiérarchie. S'il décide de se lancer en politique, il devra changer de style.

Même si les partis font preuve d'autonomie et de cohérence, les conditions-cadres politiques et sociales souvent imposées aujourd'hui compliquent la perception de leurs fonctions d'« action ». Tout d'abord, il est difficile de former un gouvernement en raison de l'érosion des systèmes de partis. Ce phénomène affecte les systèmes parlementaires en Europe et dans certaines autres régions, mais il affecte également la capacité des pays disposant d'un système présidentiel à gouverner, car dans ce système le gouvernement dépend également des majorités parlementaires. Dans les systèmes parlementaires à représentation

proportionnelle, on ne rencontrait que rarement des gouvernements à parti unique par le passé. Les coalitions de deux ou trois autres partis dont les politiques et les programmes se chevauchaient étaient courantes. Mais dans beaucoup de pays, ce type de coalitions ne bénéficie plus d'une majorité parlementaire. Il leur est nécessaire de procéder à un élargissement afin d'inclure d'autres partis. Mais il s'avère difficile d'unir les différentes attitudes politiques et idéologiques sous un programme gouvernemental commun. Plus leur part des suffrages est faible, plus certains partis défendent obstinément leurs positions politiques, qui ne peuvent pas amener à un consensus en coopération avec d'autres. Cela conduit à des problèmes de gouvernance majeurs. Dans de nombreux pays européens, il s'est écoulé plusieurs années avant que ne soient forgées des alliances gouvernementales. Leur cohésion est souvent faible et il n'est pas rare qu'elles se séparent à nouveau peu de temps après. En 2010/11, la Belgique n'a disposé d'aucun gouvernement régulier pendant 535 jours, c'est-à-dire près d'un an et demi. En Allemagne, la tentative d'une nouvelle forme de formation de coalition a d'abord échoué en 2017, avant la formation du nouveau gouvernement suite à des négociations qui avaient duré presque six mois. En Suède en 2018/19, il a fallu quatre mois pour former un gouvernement. En Italie, une coalition d'extrême gauche et d'extrême droite est née en 2018 et s'est dissoute un peu plus d'un an après. En Espagne en 2019, il a fallu deux élections avant que le Premier ministre Pedro Sánchez ne soit élu début 2020 avec le soutien de dix partis. Cependant, il n'a pu former qu'un gouvernement de coalition minoritaire, dont la pérennité pour un mandat législatif n'est pas garantie. En Israël en 2019/20, trois élections ont été nécessaires avant qu'un gouvernement, de cohésion précaire, puisse être formé.

Ces problèmes de formation d'un gouvernement se poursuivent dans le cadre de la gouvernance. Même si les partenaires de la coalition se sont accordés sur des mesures communes, il est souvent difficile ou du moins fastidieux de former et de mettre en œuvre des projets communs avec des lois concrètes. Sans une majorité établie, c'est presque impossible pour un gouvernement. Au Royaume-Uni, il a fallu près d'un an ainsi qu'une nouvelle élection avant que la Chambre des communes n'adopte le projet de loi sur le Brexit. Même aux États-Unis, où le président dispose de pouvoirs exécutifs étendus, après les élections de mi-mandat de 2018, la législation a été reportée après les élections présidentielles de novembre 2020 car, compte tenu des majorités différentes au sein du Sénat et de la Chambre des représentants, aucun consensus n'était atteint sur de nombreuses questions. Au Brésil, pays longtemps considéré comme le modèle du « présidentielisme de coalition » pratiqué dans plusieurs pays d'Amérique latine, où les présidents conviennent de majorités permanentes avec certains partis au parlement, à l'instar des systèmes parlementaires, le président Bolsonaro n'a eu ni la capacité ni la volonté de forger une telle coalition. Des processus similaires peuvent être observés au Chili et au Pérou.

Ces évolutions favorisent les processus et décisions politiques imprévisibles, aléatoires ou même arbitraires. Certaines décisions concernant des domaines politiques ou des réformes importantes ne sont pas prises, ou sont repoussées indéfiniment. En conséquence, un tel ralentissement érode encore davantage la réputation des partis dans le domaine où ils disposent encore d'une compétence

quasi exclusive : la gouvernance. Les sauveurs populistes exploitent ces faiblesses gouvernementales pour élaborer leurs messages séduisants.

Clientélisme et patrimonialisme, corruption et mauvaise gestion

Dans le domaine de la recherche sur les partis, le clientélisme et le patrimonialisme ne comptent pas parmi les fonctions « classiques » des partis politiques. Pourtant, de nombreux partis pratiquent une forme de clientélisme ou de patrimonialisme partout où ils ont accès à des fonctions et à des bénéfices gouvernementaux. C'est pourquoi ces termes, et la pratique politique qui y est associée, sont brièvement abordés dans cet ouvrage. Les hommes et femmes politiques doivent savoir où se situent les limites d'un clientélisme et d'un patrimonialisme acceptables dans le cadre démocratique, et où commencent les pratiques de mauvaise gestion et de corruption. Car en effet, ces deux pratiques sont étroitement liées à ces concepts.

Le clientélisme décrit une relation entre un patron et un client qui implique l'échange de ressources matérielles ou immatérielles (Muno 2016). Cette forme de relation existait déjà dans l'Antiquité, dans laquelle un « *patronus* » représentait publiquement un groupe de personnes, sa « *clientela* ». Le patron et les clients ont hérité de leur statut, ce qui a donné lieu à des réseaux durables qui existent depuis des générations. Patrimonialisme ou néo-patrimonialisme sont deux termes souvent utilisés aujourd'hui pour décrire ce type de relations sociales. Ces termes peuvent essentiellement être utilisés en tant que synonymes de la notion de clientélisme. Dans certaines régions, il existe d'autres termes pour décrire ce type de relation : en Amérique latine, ce sont les termes « *caudillismo* » et « *caciquismo* » (surtout au Mexique pour ce dernier), aux Philippines, on parle de « *bossism* », dans d'autres pays d'Asie, par exemple au Myanmar, on connaît le terme « *cronysm* » et au Sénégal, il est question de « *marabout* ». Tous ces termes font référence à l'échange de biens matériels et immatériels entre une personne ou un groupe de personnes qui ont accès à ces biens et à leur distribution et une autre personne ou un groupe qui reçoit ces biens – et qui fournit quelque chose en retour. Il peut s'agir d'argent, de biens ou de services, d'emplois ou d'une protection, c'est-à-dire tout ce qui répond aux besoins d'un client sous quelque forme que ce soit. Le client, pour sa part, en retour, doit fournir quelque chose qui peut être un travail ou un autre service, ou un soutien politique. Le clientélisme n'est pas nécessairement politique, car les entrepreneurs, les syndicats et d'autres groupes se comportent parfois comme des « patrons ».

Dans le domaine politique, le clientélisme se manifeste en de nombreux endroits. Il s'agit de la répartition de ressources publiques – bureaux, subventions, investissements, emplois, etc. – par des personnes et des institutions qui, dans le cadre d'une démocratie, ont accédé à leurs fonctions par le biais d'élections libres. Ils usent souvent de leur pouvoir non seulement pour promouvoir ou favoriser la clientèle de leur environnement immédiat, à laquelle ils demandent une attitude partisane, mais il n'est pas rare qu'ils distribuent également à grande échelle des ressources publiques afin d'acquérir des adhérents permanents. Surtout lorsqu'il s'agit d'échanger des biens publics contre un soutien politique, le terme « patronage » est utilisé pour cette forme de relation de clientélisme.

De nombreux partis pratiquent le clientélisme et la frontière entre les relations clientélistes purement programmatiques et non-programmatiques est parfois difficile à définir. Dans une relation purement programmatique, les électeurs n'attendent pas de privilèges particuliers et, surtout, patron et client ne sont liés par aucun rapport de soumission partisane ni même de dépendance prononcée. Les citoyens ne peuvent pas être « sanctionnés » par un parti s'ils lui retirent leur faveur. En revanche, dans une relation clientéliste ou patrimoniale, ou néopatrimoniale, le rapport de soumission partisane et de dépendance est flagrant. Dans des pays comme l'Argentine et le Mexique, par exemple, les partis péronistes (*Partido Justicialista*, « PJ ») ou le *Partido de la Revolución Institucionalizada* (« PRI »), qui ont dominé pendant de nombreuses années, ont développé des formes de clientélisme qui, à la limite de la légalité, s'assurent par exemple, que les habitants de certains quartiers ne reçoivent certaines prestations sociales ou n'accèdent à des emplois que s'ils soutiennent le parti concerné. De telles formes de clientélisme, ainsi que et des formes similaires, sont connues dans de nombreux pays. Le clientélisme devient problématique, voire criminel, quand il est utilisé pour violer ou contourner les règles du jeu d'une démocratie. L'achat de voix ou autres formes d'octroi ou de refus de services publics auxquels le bénéficiaire a droit en vertu de la loi, mais qui ne sont accordés qu'en échange d'une allégeance politique, sont illégaux.

Selon une étude comparative internationale, les pays riches de l'OCDE affichent un faible niveau de clientélisme (Muno 2016, 656 sq.). Il s'agit notamment des pays d'Europe du Nord et du Canada. Dans des pays comme l'Italie, la Grèce, Israël, le Japon, la Corée et les États-Unis, le niveau de clientélisme se situe dans la fourchette basse à moyenne. Dans les États post-communistes d'Europe centrale, le taux de clientélisme est également considéré comme relativement faible, mais il est clairement manifeste dans des pays comme la Bulgarie, la Roumanie, la Macédoine et la Mongolie. En Amérique latine, le niveau de clientélisme est comparativement faible au Chili, en Uruguay et au Costa Rica, mais élevé en Argentine, au Panama et au Paraguay. Le clientélisme est répandu en Afrique et est présent dans la vie publique. Il en va de même pour la plupart des pays d'Asie et du Moyen-Orient. La propagation et l'intensité du clientélisme se déroulent à l'échelle mondiale – tout comme celles de la corruption. Cela indique l'existence d'un lien étroit entre ces deux phénomènes, même s'ils ne sont en aucun cas identiques. Mais de même que la corruption, le clientélisme est le plus répandu là où les institutions formelles d'un État ne remplissent pas leurs fonctions suffisamment.

Le clientélisme a de graves effets sur la démocratie car elle affecte l'attitude des citoyens envers le système politique et envers les capacités des gouvernements. Les biens et services publics ne sont pas attribués conformément à la loi, à des décisions et procédures transparentes et compréhensibles, mais en fonction des intérêts particuliers de personnes ou de groupes individuels, notamment de certains partis. Cela conduit non seulement à un manque d'efficacité, mais ébranle également les fondements de la démocratie dans la mesure où les processus et les institutions informels affaiblissent le monopole de l'État concernant prise de décision, où les règles de l'État de droit sont violés et la séparation des pouvoirs au moins partiellement abolie, et où les processus et procédures démocratiques,

notamment les élections, sont manipulés et contrecarrés. Les partis qui pratiquent le clientélisme se défendent parfois en aidant certains groupes à bénéficier ainsi de prestations sociales de l'État, mais cela signifie souvent que d'autres groupes n'ont pas accès à ces prestations. L'idée de l'universalité de l'action de l'État, selon laquelle les mêmes droits et revendications doivent s'appliquer à l'ensemble des citoyens, est remise en cause. Cependant, le clientélisme pratiqué par les partis sert toujours à maintenir le pouvoir dans la compétition politique, qui s'en trouve ainsi faussée. De nombreux exemples illustrent le risque que le clientélisme ne recule pas devant les méthodes criminelles pour se maintenir au pouvoir quand une pratique légaliste formelle perd de son efficacité.

Quand le clientélisme et le patrimonialisme constituent des éléments importants du processus politique, il est fort probable qu'un système politique soit également façonné par la corruption et la mauvaise gestion et que les partis y jouent un rôle décisif, même si tous les partis d'un pays ne sont pas nécessairement impliqués (Koelble 2017 ; Kubbe 2017).

La corruption est l'abus de pouvoir à des fins privées. La corruption politique, ou la corruption des hommes et femmes politiques limite de manière significative l'efficacité d'un gouvernement (Mungiu-Pippidi/Johnston 2017), mais alimente en outre des crises de confiance qui peuvent ébranler l'ensemble du système politique s'il ne s'y oppose pas un contre-pouvoir sous la forme d'un pouvoir judiciaire fort et indépendant ou d'une société civile dynamique qui s'oppose aux hommes et femmes politiques et aux partis corrompus.

Dans de nombreux pays, cependant, cela est difficile, voire presque impossible. Cela s'applique surtout aux pays caractérisés par un particularisme prononcé, c'est-à-dire ceux où, traditionnellement, des individus ou des petits groupes bénéficient d'un accès pratiquement illimité au pouvoir (et aux ressources) de l'État et font donc valoir leurs intérêts personnels avant ceux de l'État. Dans de tels pays, il est difficile de mettre en place des mécanismes efficaces de lutte contre la corruption parce que les dirigeants eux-mêmes n'y ont aucun intérêt (Mungiu-Pippidi 2006). Ce phénomène est fréquent comme on le voit en Roumanie, en Ukraine, en Moldavie, aux Philippines et dans de nombreux autres pays où la corruption est généralisée.

Dans les sociétés marquées par le particularisme règne une culture du privilège où l'inégalité de traitement est une norme sociale acceptée. C'est pourquoi de nombreux individus, et notamment des politiciens en herbe, se battent pour appartenir au groupe privilégié au lieu de défendre l'application de règles du jeu universelles. L'impartialité et l'équité n'existent pas. Dans de tels cas, la corruption est un moyen de contourner les inégalités. Pour les personnes de statut social inférieur ou n'ayant pas accès à certaines institutions et services gouvernementaux, la corruption est souvent le seul moyen d'atteindre un certain degré d'égalité. En aucun cas il ne s'agit systématiquement de gros montants. Mais même de petits « paiements spéciaux » pour les services de l'État constituent une violation du principe de l'égalité de traitement des citoyens et, par conséquent, une violation d'une norme fondamentale de la démocratie. À chaque fois que les hommes et femmes politiques et les partis profitent de ce système, ils nuisent à l'ordre démocratique de leur pays. La corruption ne peut être progressivement réduite

et éradiquée que s'il est possible de surmonter de telles attitudes et procédures patrimoniales. L'un des obstacles à cette lutte est la nécessité que les partis mènent ce processus de réforme. Quand ces derniers font eux-mêmes partie du système patrimonial ou s'efforcent d'y parvenir, ils ne sont pas enclins à mettre en œuvre des mesures sérieuses pour lutter contre la corruption. Ce qui est fatal pour leur propre réputation et la démocratie de leurs pays.

Même quand la corruption et la mauvaise gestion ne sont pas systématiques, il existe un risque que les partis jouissant de privilèges politiques et détenant des fonctions importantes perdent leur légitimité s'ils ne parviennent pas à prouver leur capacité à représenter des intérêts sociaux. Une gouvernance correctement menée et compétente constitue un argument de poids pour un parti. Malgré tout, dans de nombreux cas, cela ne suffit pas à long terme. Lorsque les partis ont perdu (ou n'ont jamais cherché à établir) le contact avec les citoyens, et que leur capacité à intégrer et à exprimer les intérêts sociaux de ces derniers s'est affaiblie, ils auront également perdu les élections.

Les types de partis

Au regard des problèmes et des enjeux qui viennent d'être énumérés, la question se pose de savoir s'il existe un type de parti qui remplit mieux que d'autres les différentes fonctions qui leur incombent. La réponse à cette question est évidente : il n'existe pas de « type idéal » de parti. Il ne peut en exister car chaque parti doit développer ses caractéristiques propres dans son contexte national, régional ou local spécifique afin de remplir au mieux les différentes fonctions qu'on attend de lui. Néanmoins, la question d'une typologie des partis a du sens, car elle peut servir à décrire quelles propriétés caractérisent les partis individuels. Elle peut indiquer si les différents types de partis contribuent au fonctionnement d'une démocratie et de quelle manière, et, le cas échéant, s'il s'agit d'un objectif important pour tous les partis ou seulement pour certains d'entre eux. Une typologie peut donc fournir des indices pour établir un « modèle » à reproduire pour un parti. Compte tenu de la diversité et des changements survenus dans le paysage des partis, il n'est cependant pas facile de répertorier les partis en quelques catégories. Même le paysage politique européen, qui était et demeure à la base de la plupart des typologies de partis, est maintenant si diversifié qu'il peut difficilement être divisé en une poignée de catégories.

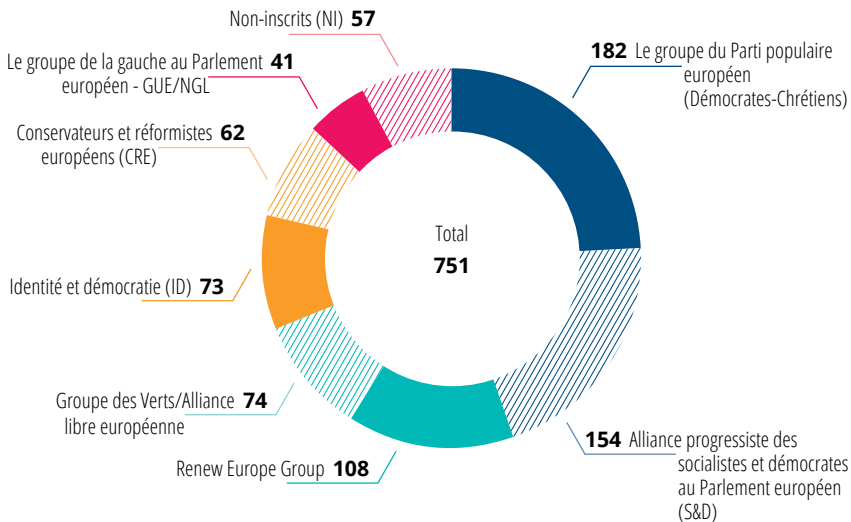
Les typologies de partis se concentrent généralement sur quelques caractéristiques seulement afin de faire apparaître les similitudes et les différences entre les différents partis. Dans cet exercice, nous souhaitons nous concentrer sur trois catégories différentes qui distinguent : (a) le profil et le programme idéologico-politique des partis, (b) leur structure organisationnelle et (c) leur volonté de réaliser leurs objectifs et leurs fonctions dans le système politique.

Le profil idéologique-politique caractéristique des partis

L'image politico-idéologique, surtout en Europe, continue d'être la caractéristique la plus importante pour de nombreux partis pour marquer leur propre identité

et se démarquer des autres partis. L'établissement de leur profil s'appuie sur les courants idéologiques de l'Europe du XIXe siècle, qui ont inspiré l'émergence des partis communistes, socialistes et sociaux-démocrates, démocrates chrétiens, libéraux et conservateurs. Ces partis sont encore forts dans de nombreux pays européens, bien qu'il y ait toujours eu une fragmentation au sein de certaines familles de partis, de sorte que dans certains pays, différents partis appartiennent à la même « famille ». Au Parlement européen, les groupes politiques sont constitués sur la base de « familles de partis » et, par cette forme de coopération, ils exercent conjointement une grande influence sur la politique de l'Union européenne. Les partis qui n'appartiennent pas à l'une de ces familles de partis n'ont que peu d'influence. La grande diversité qui existe au sein de ces familles de partis ne facilite pas leur cohésion. Les sociaux-démocrates de Roumanie, par exemple, avec leurs nombreux cas de corruption, ont peu de points communs avec leurs « partis frères » de Suède ou d'Allemagne. Le Parti populaire européen, en revanche, a longtemps adopté une attitude de lutte envers le parti hongrois FIDESZ, dont le président, Victor Orbán, est parfois qualifié par certains dirigeants du PPE d'autocrate parce qu'il a de facto suspendu le contrôle du gouvernement de son pays, restreint l'indépendance du pouvoir judiciaire par le biais d'amendements constitutionnels et de lois, fait acheter les médias critiques du gouvernement et restreint la liberté d'action d'organisations de la société civile. Après la suspension de son adhésion en mars 2019, le parti a finalement quitté le PPE début 2021.

Mandats des familles de partis au parlement Européen



Graph. 3 : Les familles de partis au Parlement européen.

Hors des frontières de l'Europe, l'image politico-idéologique joue également un rôle important dans l'établissement du profil des partis. Dans les pays d'Amérique

latine, il y a eu des familles de partis semblables à celles d'Europe pendant quelques décennies, mais dans de nombreux endroits, ces familles se sont dissoutes ou sont devenues superflues. En Asie, il existe des partis libéraux et surtout communistes qui – tout au moins durant leur phase de fondation – étaient liés aux courants idéologiques de l'Europe. Cependant, la plupart des partis de ce continent, tout comme ceux d'Afrique, ne peuvent guère être associés aux courants idéologiques traditionnels. De plus, bon nombre de partis expriment en leur nom un certain respect pour une idéologie sans pour autant la représenter. Dans de tels cas, leur nom a purement une fonction de communication en vue d'attirer les électeurs manifestant certaines préférences idéologiques. À titre d'exemple, il existe des « partis sociaux-démocrates » sur tous les continents, mais en aucun cas tous ces partis n'adoptent une attitude résolument favorable envers les travailleurs ni n'entretiennent des relations étroites avec les syndicats : certains d'entre eux représentent même des positions économiques très libérales. Dans le même temps, il existe une tendance chez les partis libéraux, comme celui du président français Emmanuel Macron, à se distancer du libéralisme traditionnel et à revendiquer un profil plus « progressiste » (sans toutefois expliquer ce que cela signifie exactement). Des appellations telles que « Parti populaire démocratique » ou « Parti démocratique progressiste » sont également très prisées. Elles évoquent une position politico-idéologique étroitement liée aux valeurs de la démocratie. Dans chaque cas individuel, cependant, il faut examiner exactement avec niveau d'authenticité ces partis défendent effectivement les principes de la démocratie.

Les partis nationalistes ou nationaux-populistes ont aujourd'hui regagné en importance, non seulement dans de nombreux pays européens, mais aussi en Amérique latine (López-Alves/Johnson 2019) et en Asie. Certains d'entre eux se réfèrent très clairement à l'idéologie du nationalisme. De plus, les partis écologistes et verts sont, surtout en Europe, une jeune famille de partis qui peut être identifiée et différenciée des autres partis par leur image politique et idéologique propre. Les partis religieux ont pris de l'importance, en particulier dans certains pays islamiques comme l'Indonésie et la Malaisie. En Inde également, l'hindouisme est pour le parti au pouvoir *Bharatiya Janata* (« BJP ») un élément clé qui le distingue des autres partis. En Turquie, le parti au pouvoir *Adalet ve Kalkınma Partisi* (« AKP ») met l'accent sur son profil religieux sans pour autant que l'on puisse le qualifier de parti religieux.

La distinction entre les partis de « gauche » et de « droite » était auparavant, en particulier dans les décennies correspondant à la guerre froide, plus couramment appliquée qu'elle ne l'est aujourd'hui, mais n'a en aucun cas perdu de son importance. Ces termes renvoient à des positions idéologiques fondamentales. La « gauche » représente une attitude politique qui met l'accent sur l'égalité sociale et les droits sociaux, l'intervention de l'État dans l'économie et un plus grand contrôle ou même l'interdiction de la propriété privée et de l'entrepreneuriat privé et utilise volontiers des termes tels que « progrès », « progressivité » et « internationalisme » sans les définir plus en détail. Depuis le XVIIIe siècle, c'est ainsi que les partis socialistes, communistes, anarchistes et sociaux-démocrates décrivent leur position sur l'échiquier politique. Ce terme définit également les droits civiques « progressistes », les mouvements féministes, anti-guerre ou écologistes. Il est

extrêmement présent dans le langage politique de nombreux pays et est utilisé pour désigner un large éventail de partis, du Parti démocrate états-unien au Parti communiste portugais (« PCP »), encore stalinien. Le terme « droite » est souvent associé à l'idée d'autorité, de hiérarchie, d'ordre, de devoir, de tradition et de nationalisme, mais aussi à une politique économique de libre marché. Les partis nationalistes et fascistes sont généralement considérés comme des représentants de l'extrême droite. Mais les étiquettes « droite » et « gauche » n'ont qu'une valeur limitée quand il s'agit d'identifier les partis, même si elles sont souvent utilisées dans les conflits politiques dans le but de marquer, et parfois diffamer, l'opposant politique.

En revanche, les partis dits à thème unique ou de niche, qui peuvent être identifiés principalement au regard de certaines positions programmatiques mais qui ne représentent pas un « programme politique complet », tout en restant monothématiques, sont idéologiquement moins implantés. En la matière, le spectre va de la protection des animaux aux fondamentalistes religieux, en passant par les automobilistes et les partis pirates qui se concentrent sur la politique relative à Internet. Durant leur phase de fondation, les partis écologistes représentaient aussi majoritairement des enjeux écologiques et pacifistes, mais ils ont entre-temps considérablement élargi l'envergure de leurs programmes, ce qui constituait un préalable indispensable à l'élargissement de leur base électorale. De manière générale, cela confirme que les partis rencontrent plus de succès lorsqu'ils élaborent des programmes plus vastes.

La référence à une idéologie particulière joue encore aujourd'hui un rôle important pour de nombreux électeurs, même s'ils sont beaucoup moins déterminés idéologiquement. Lors des élections, il a été démontré à maintes reprises que le poids et le succès des partis sont étroitement liés à leurs convictions idéologiques fondamentales spécifiques. Ces convictions permettent ainsi de marquer leur identité, ce qui les aide à mobiliser les électeurs. Si aujourd'hui aux États-Unis les électeurs conservateurs et religieux votent majoritairement pour le Parti républicain, cela s'explique par des raisons politiques et idéologiques, car ce parti a développé un profil idéologique clair au cours des dernières décennies (qui, en bien des aspects, diffère considérablement de ce qui caractérisait ce parti au XIXe siècle et pendant une grande partie du XXe siècle). Cependant, l'établissement d'un profil idéologique atteint ses limites quand les électeurs attendent non seulement une idéologie, mais aussi des compétences en termes de solutions concrètes concernant les questions politiques. Pour cette raison, les partis religieux par exemple n'obtiennent pas de résultats électoraux exceptionnels dans tous les pays où les croyances religieuses sont d'une grande importance pour de nombreuses personnes, comme on peut le voir en Indonésie et en Malaisie. Dans ces pays, l'engagement envers l'Islam est certes important pour beaucoup de gens, mais lorsque les électeurs font un choix, ce choix est également déterminé par d'autres critères. Cependant, lorsqu'un parti arrive à communiquer l'impression de combiner son engagement politico-idéologique et les compétences nécessaires pour résoudre des problèmes politiques spécifiques, comme dans le cas du BJP en Inde ou de l'AKP en Turquie, le positionnement politico-idéologique fait la différence de manière évidente dans la compétition politique.

Le caractère particulier du mode d'organisation des partis

Depuis le début de la recherche sur les partis, le mode d'organisation a été le critère le plus important dans la classification des partis selon leurs types. Une distinction a d'abord été opérée entre les partis de dignitaires faiblement organisés, qui reposaient sur la coopération temporaire de personnes respectées localement, et les partis de masses dotés d'une structure durable et orientés vers la participation de masse (Duverger 1959). Après que les partis de gauche ont initialement remporté des victoires électorales en tant que partis de masses, les premiers partis de notables se sont progressivement orientés vers ce type de parti en élargissant leur organisation et en augmentant le nombre de leurs effectifs.

Les partis de masses ont existé non seulement dans les pays démocratiques, où l'adhésion est basée sur le libre choix, mais aussi dans les États autoritaires et totalitaires, où le parti de l'État oblige les citoyens à devenir membres et, ainsi, non seulement mobilise, mais aussi contrôle la masse de ses adhérents. Par le passé, les péronistes en Argentine, ou le *Partido de la Revolución Institucionalizada* (« PRI ») au Mexique, étaient des partis de masses d'Amérique latine pratiquant une gouvernance autoritaire. Aujourd'hui cependant, ils se sont adaptés aux processus démocratiques de leurs pays et peuvent continuer à être considérés comme des partis de masses (bien que les péronistes se soient plusieurs fois divisés en divers « sous-partis », qui se présentent souvent à nouveau ensemble aux élections). Les partis communistes en Chine et au Vietnam sont des partis de masses au sein de systèmes autoritaires. En Malaisie, l'Organisation nationale des Malais unis (*United Malays National Organisation* – « UMNO ») peut être décrite comme un parti de masses, qui, en tant que parti ethnique, représente la majorité de la population ethnique de Malaisie et a dirigé le gouvernement de manière interrompue depuis l'indépendance du pays de 1951 à 2018. En Inde, le Congrès national indien (*Indian National Congress* – « INC ») était et est toujours un parti de masses issu d'un mouvement de masses en faveur de l'indépendance dirigé par Mohandas (Mahatma) Gandhi. Après l'indépendance du pays en 1947, ce parti a dirigé le gouvernement du pays jusqu'en 2014, avec quelques interruptions. Le parti nationaliste hindou *Bharatiya Janata Party* (« BJP »), qui dirige le gouvernement indien depuis lors, est lui aussi un parti de masses. Ces deux partis illustrent la manière dont les partis de masses peuvent encore exister dans une démocratie aujourd'hui. En Afrique, on peut compter parmi les partis de masses le Congrès national africain (*African National Congress* – « ANC ») en République d'Afrique du Sud, le Nouveau Parti patriotique (*New Patriotic Party* – « NPP ») et le Congrès démocratique national (*National Democratic Congress* – « NDC ») au Ghana ou (au moins jusqu'au coup d'État de 2020) le Rassemblement pour le Mali (« RPM »).

En Europe, il y a eu des partis de masses dans divers pays jusqu'à la fin du XXe siècle, y compris, par exemple, les socialistes et les sociaux-démocrates en Angleterre, en France, en Suède, en Italie et en Allemagne, ainsi que les démocrates-chrétiens en Allemagne et en Italie, ou encore les gaullistes en France. À cette époque, il était important pour ces partis que de larges couches de la population partagent le même statut social et aussi les mêmes préférences politiques au sein de la société. C'était particulièrement le cas des ouvriers de l'industrie traditionnels, qui étaient

organisés en syndicats. Mais la différenciation sociale a entraîné dans son sillon le relâchement des liens avec certains partis et les partis ont perdu des membres de milieux spécifiques. Ces partis se concentraient alors davantage sur la nécessaire expansion de leur organisation centrale pour s'assurer une participation réussie aux élections. En outre, la séparation idéologique, auparavant bien marquée, a perdu de son importance car les anciens partis de masses cherchaient désormais à toucher un large éventail d'électeurs. Ils ont été pour la plupart classés en « partis génériques » ou en « partis électoraux professionnels » (Kirchheimer 1965). En Allemagne, le terme « *Volksparteien* » s'est imposé, ce qui, dans certains pays anglophones et hispanophones, est traduit par « people's party » (parti du peuple) ou « *partido popular* » (parti populaire). Le « Parti populaire européen » (PPE), l'organisation des partis chrétiens-démocrates et conservateurs au Parlement européen, est très connu.

De tels partis électoraux ou « partis génériques » essaient d'obtenir le plus grand nombre de membres possible, mais le trait distinctif qui joue un rôle beaucoup plus important chez ces partis, c'est qu'ils tentent d'attirer et d'intégrer des électeurs (et des membres) provenant de diverses classes sociales, de différentes générations et répartis sur un large éventail idéologique, et qu'ils s'efforcent consciemment d'équilibrer des positions différentes dans leurs programmes et leurs propositions politiques. En désamorçant et en équilibrant les controverses politiques au sein de leur propre organisation et avec leur parti et leurs programmes électoraux, et également en incluant et en désignant comme candidats des représentants de différentes couches dans la direction du parti, ils peuvent faire appel à des couches plus larges de l'électorat que les partis plus étroitement définis d'un point de vue sociologique ou thématique (par exemple, les partis des « travailleurs » ou des « employeurs »). De cette manière, ils apportent déjà au sein du parti une contribution importante à la fonction d'agrégation et d'articulation des intérêts sociaux. Toutefois, il leur devient également plus difficile aujourd'hui de faire appel à des groupes plus larges d'électeurs car la différenciation sociale et l'hétérogénéité n'ont cessé de s'accroître, et les attitudes politiques sont devenues plus irréconciliables ces dernières années. Cela empêche les partis électoraux de concilier des positions différentes au sein de leur propre organisation. Cela rend également leurs programmes électoraux plus unilatéraux – ce qui, par voie de conséquence, empêche une certaine partie de l'électorat de voter pour ces partis, qui étaient autrefois des partis de masses forts, et qui sont aujourd'hui des partis électoraux. Cela se manifeste clairement dans le déclin des partis sociaux-démocrates.

Les partis de clientèle disposent généralement d'une organisation faible et sont dominés par une petite direction de parti. Ils sont concentrés autour d'une clientèle étroitement délimitée, qu'ils tentent de préserver par des moyens légaux, mais souvent aussi par des moyens moins légaux, tant qu'ils ont accès aux ressources de l'État. Dans des pays comme la Géorgie, la Moldavie ou l'Ukraine, bon nombre de partis correspondent à ce type de parti – ce qui est aussi l'une des raisons des difficultés à consolider la démocratie dans ces pays (Gherghina/Volintiru 2020).

Le type de partis aux États-Unis représentent leur propre catégorie (Katz 2020,

222 sq.) On ne peut les comparer aux partis d'aucun autre pays. Ils se caractérisent par une organisation centrale faible, centrée sur les candidats individuels. En outre, ils ne comptent pas de membres formellement inscrits d'une part, et d'autre part ils permettent à un maximum de partisans inscrits ad hoc de se prononcer sur leurs candidats aux postes parlementaires et à la présidence du pays. De plus, ils sont plus strictement réglementés par la loi que tout autre parti dans une démocratie libre. En raison de leur faible niveau d'organisation, ces partis sont non seulement très sensibles aux « gros sous » dont dépend le financement de campagnes électorales coûteuses, mais sont également exposés au risque d'être « conquis » par des personnalités qui n'avaient auparavant aucun lien avec eux, ou même avec la politique en général. Donald Trump en est le meilleur exemple. Après des années à se prétendre proche du Parti démocrate, il s'est imposé en 2016 comme le candidat présidentiel du Parti républicain, avec lequel il n'avait aucune relation formelle jusqu'à sa nomination. L'unité organisationnelle la plus importante des partis américains est leurs associations au sein des États, qui contrôlent le siège national du parti et élisent le président national. Les conventions nationales ne sont pas des « congrès de partis » qui décident des programmes politiques, mais servent à proclamer le candidat présidentiel préalablement élu dans les différents États. L'expérience américaine n'a qu'une valeur très limitée en tant que modèle digne d'être émulé pour l'organisation d'autres partis dans le monde. Cela ne s'applique pas aux campagnes, qui sont toujours suivies de près par de nombreux partis à travers le monde, car les formes de campagnes sont souvent éprouvées durant les campagnes électorales américaines puis également copiées ailleurs. Par exemple, les médias sociaux ont été utilisés pour la première fois à grande échelle dans les campagnes électorales de Barak Obama. Ce mode de communication de campagne s'est rapidement propagée dans le monde entier.

Distinguer l'orientation des objectifs et les fonctions des partis dans le système politique

Afin de souligner encore plus clairement les fonctions que les partis remplissent dans un système démocratique, les auteurs Larry Diamond et Richard Gunther ont développé une typologie qui interroge non seulement l'orientation idéologique et la forme organisationnelle des partis, mais aussi spécifiquement leur contribution à la promotion de la démocratie. Dans cet exercice, ils se sont avant tout penchés également sur des partis de pays considérés comme en transition en dehors de l'Europe occidentale et de l'Amérique du Nord. Leur typologie est présentée ici sous une forme quel que peu modifiée et résumée (Diamond/Gunther 2001, 7 sqq.).

Les partis de masses offrent la possibilité de remplir diverses fonctions importantes pour un ordre démocratique – à condition qu'ils respectent eux-mêmes réellement les principes et les règles de base d'une démocratie. Au cours des premières décennies qui ont suivi leur fondation, ils ont contribué à éveiller les consciences politiques et à mobiliser les classes ouvrières dans de nombreux pays d'Europe et d'Amérique latine. En raison de leur étroite association avec les organisations sociales, notamment syndicales, mais aussi avec les organisations religieuses par exemple, ils ont rassemblé et articulé des intérêts sociaux. Leur organisation de parti elle-même a été renforcée par cette interaction au plus

près des groupes sociaux. En raison des efforts qu'ils ont déployés pour établir une large base organisationnelle, ils ont porté l'idée de la démocratie dans les régions les plus reculées de plusieurs pays. Cependant, un certain nombre de partis de masses, comme les partis communistes ou fascistes en Europe, les partis populistes en Argentine, au Mexique et dans d'autres pays d'Amérique latine ou même certains partis ethno-nationalistes en Asie, ont violé à plusieurs reprises les principes fondamentaux de la démocratie au quotidien quand ont pris le contrôle des gouvernements. La restriction ou la suppression totale de la liberté d'expression, de la liberté de la presse et d'autres libertés civiles jusqu'à la répression des autres partis et la persécution des opposants politiques, la fraude électorale, le clientélisme politique, l'abolition de la séparation des pouvoirs et le rejet de l'équilibre des pouvoirs dans le cadre des activités du gouvernement ont caractérisé (ou caractérisent) le modèle d'action politique de ces partis de masse et ne peuvent bien sûr pas être considérés comme des services au sens des fonctions démocratiques des partis.

Les partis d'électeurs également mentionnés ci-dessus sont principalement soucieux d'obtenir les meilleurs résultats possibles aux élections et une participation au gouvernement. Certains de ces partis électoraux sont très concentrés sur un ou sur quelques leaders, leur base organisationnelle et leurs effectifs étant faibles. En règle générale, ils ne sont pas déterminés de manière figée sur le plan idéologique et représentent des positions programmatiques qui peuvent être acceptées par un vaste électorat. Cependant, certains partis populaires en Europe conservent en essence leur marque programmatique. En lien avec une base d'adhésion encore relativement large, ils sont solidement ancrés dans leur société. À cet égard, il est capital de bénéficier d'une présence dominante et d'une structure organisationnelle dans les villes et les municipalités.

En général cependant, les partis électoraux dépendent fortement de la formation de l'opinion publique et d'une sorte de courant social dominant. Cette dépendance ne doit pas être un inconvénient pour l'exécution des fonctions démocratiques d'un parti, car ces partis doivent constamment s'efforcer de percevoir les courants et les intérêts sociaux, de les comprendre et de les représenter dans la sphère politique. S'ils échouent et ne reconnaissent pas les thèmes émergents ou s'ils les reconnaissent trop tardivement, alors c'est un inconvénient pour eux. Cela s'est manifesté en Europe pendant du débat sur les conséquences de la numérisation puis au cours de la discussion sur les conséquences du changement climatique. Dans les deux cas, les « partis de mouvements » avaient un avantage, car, certes, leurs programmes sont déterminés de manière plus fixe, mais ces sujets font précisément partie de l'essence-même de ce qu'ils représentent. La crise de la COVID-19 a renforcé les partis électoraux qui avaient auparavant atteint leur objectif de diriger un gouvernement ou de participer à un gouvernement. Car ce second niveau de fonctions des partis appartient quoi qu'il en soit au but fondamental des partis électoraux : diriger, ou participer à un gouvernement. Parce qu'ils sont plus flexibles du point de vue de leurs idéologie ou de leurs programmes, il leur est plus facile de former des coalitions gouvernementales. Quand ni l'idéologie ni le programme n'encourage l'identification à un parti électoral, ses dirigeants jouent un rôle important.

En Allemagne, les partis dominants conservent encore une image de marque politique et idéologique et donc une affiliation à une famille de partis. Cela leur permet, d'une certaine manière, de se démarquer. Les partis populaires typiques sont l'Union chrétienne-démocrate (« CDU ») et le Parti social-démocrate (« SPD ») en Allemagne. Ces deux partis défendent leur profil politique et idéologique d'origine mais simultanément ils sont devenus des partis d'électeurs et d'appartenance hautement professionnels. En raison de leur progressive dissociation idéologique, ils ont adapté leur contenu politique plus étroitement à l'opinion publique telle qu'elle est déterminée par les médias et les sondages. Au moins, la CDU continue de remporter des victoires électorales, alors que le SPD perd des électeurs depuis plusieurs années. Seuls quelques autres partis électoraux en Europe ont atteint ce niveau de professionnalisme au niveau de leur organisation et de la communication. Le Parti conservateur et le Parti travailliste en Grande-Bretagne ont largement conservé leur statut, bien que le système électoral y favorise également ces deux partis. En Espagne, en revanche, le Parti socialiste ouvrier espagnol (*Partido Socialista Obrero Español* – « PSOE ») et le Parti populaire (*Partido Popular* – « PP »), conservateur quant à lui, ont perdu leur ancien rôle dominant. Cela vaut également, par exemple, pour le Parti populaire autrichien (« ÖVP ») et le Parti social-démocrate d'Autriche (« SPÖ »), même si l'ÖVP a de nouveau gagné en popularité depuis plusieurs années, notamment grâce à son jeune président, Sebastian Kurz. Lorsque les partis électoraux s'appuient davantage sur des sondages et des conseillers professionnels pour prendre leurs décisions politiques et stratégiques, par exemple parce que leur nombre décroissant ne peut plus servir de caisse de résonance aux ressentis politiques, cela a été associé à un affaiblissement de leur fonction de représentation. Cette stratégie leur permet toujours de remporter des élections et de recueillir les humeurs et les opinions des citoyens, mais elle montre ses limites avec la perte du nombre de voix qu'ils ont subie dans de nombreux pays. La proportion de votes qui était courante il y a trente ou quarante ans est difficilement atteignable aujourd'hui.

D'autres types de partis électoraux méritent particulièrement d'être mentionnés. Il y a d'abord les partis de programme, qui présentent une certaine similitude avec les partis de masses d'antan et les partis populaires d'aujourd'hui, mais qui se caractérisent avant tout par le fait qu'ils poursuivent un agenda programmatique ou idéologique plus marqué et plus cohérent et qu'ils intègrent clairement dans leur législation et leur programme gouvernementaux. Dans un système électoral majoritaire avec une plus forte concurrence pour les mandats individuels, un parti au programme doit être un peu plus flexible ou modéré afin d'attirer suffisamment d'électeurs, mais il représentera toujours ses positions politiques et ses revendications plus clairement que les autres partis électoraux, qui restent moins précis du point de vue du programme pour ne pas dissuader leurs électeurs potentiels. Même lorsqu'il prend le contrôle d'un gouvernement ou qu'il le soutient, ce type de parti insistera sur ses exigences programmatiques centrales. Parmi les autres caractéristiques de ce type de parti, il convient de mentionner sa base sociale clairement définie et ses liens solides avec des organisations de la société civile qui partagent les mêmes idées. Pendant les élections, le parti de programme vise à mobiliser son noyau d'électeurs. Il ne fait appel à d'autres cercles électoraux que dans une mesure limitée. À ce type de parti de programme correspond, par

exemple, le Parti action nationale (*Partido Acción Nacional* – « PAN ») au Mexique, le Parti démocratique progressiste (*Democratic Progressive Party* – « DPP ») à Taïwan et le Parti démocratique civique (*Civic Democratic Party* – « ODS ») en République tchèque.

Ces partis d'entreprises ou d'affaires, déjà mentionnés plus haut, constituent un autre groupe de partis électoraux. Au cours des dernières décennies, de tels partis ont été fondés par de riches entrepreneurs ou des groupes d'entreprises dans de nombreux pays. Ils ont tendance à avoir une structure organisationnelle faible, un petit nombre de membres, et leur programme se concentre essentiellement sur la représentation des intérêts de leurs fondateurs. Le plus connu de ces « partis d'affaires » est probablement la *Forza Italia* de l'entrepreneur italien Silvio Berlusconi. Entre 1994 et 2011, il a été quatre fois Premier ministre de son pays et a été réélu au Parlement européen en 2019, à l'âge de 83 ans.

Ces partis d'affaires ont une grande importance en Amérique latine depuis les années 1990. De puissants groupes d'entreprises, notamment des brasseries, des supermarchés, des entreprises agricoles, financières et médiatiques, ont soit fondé des partis eux-mêmes dans presque tous les pays de ce sous-continent, soit influencé indirectement leur fondation par le biais de leur mécénat. Sur les 278 partis apparus depuis le milieu des années 1970, 118 partis étaient présidés par un homme d'affaires et au moins 20 d'entre eux étaient totalement dépendants des entreprises et de leurs intérêts (Barndt 2014). Il y a quelques années, comptait parmi eux *Cambio Democrático Super 99* (« CD ») au Panama, dont le fondateur (et propriétaire d'un groupe de supermarchés), Ricardo Martinelli, a été président de la République de 2009 à 2014, et les partis Parti rénovateur institutionnel de l'action nationale (*Partido Renovador Institucional Acción Nacional* – « PRIAN ») en Équateur, l'unité nationale (*Unidad Nacional* – « UN ») en Bolivie, entre autres. De nombreux partis d'affaires n'existent que pour un temps limité, mais bon nombre d'entre eux ont contribué à la floraison de réformes économiques néolibérales pour représenter les intérêts de groupes d'entreprises auxquels ils sont associés. Leur fondation a également été facilitée par le fait que les liens qui existaient auparavant entre les partis et les organisations de masses (comme les syndicats) se sont considérablement affaiblis presque partout. Quand un système de partis est réduit à une concurrence entre différents partis corporatifs, cela devient un problème, voire une menace pour la démocratie. En conséquence, la démocratie menace de dégénérer en un organe de réalisation des intérêts des entreprises.

Enfin, les partis axés autour de personnalités sont similaires aux partis d'entreprise dans le sens où eux non plus ne sont pas intéressés par le développement d'une base organisationnelle plus large ou l'élaboration d'un programme plus précis. Ils sont principalement orientés autour de la personne de leur fondateur et président, qui utilise un parti essentiellement pour poursuivre ses ambitions politiques personnelles. De tels partis sont plus fréquents dans les systèmes présidentiels. Cette catégorie comprend par exemple le parti *Jedinaja Rossija* (« Russie unie ») de Vladimir Poutine, le parti *Pwersa ng Masang Pilipino* (« PMP ») fondé par l'ancien acteur Joseph Estrada aux Philippines, et le parti *Thai Rak Thai* (« TRT »), dirigé par l'homme d'affaires Thaksin Shinawatra, qui occupé la fonction de Premier

ministre de Thaïlande de 2001 à 2006, et le premier parti fondé par Hugo Chávez au Venezuela, le *Movimiento Quinta República* (« MVR »). Le fait que ces partis axés autour de personnalités apparaissent également dans les systèmes parlementaires est illustré par l'exemple du *Partij voor de Vrijheid* (le Parti de la liberté – « PVV ») aux Pays-Bas, la *Lega dei Ticinesi* (la Ligue du Tessin) en Suisse ou encore le *Věci veřejné* (Affaires publiques – « VV ») et le *Akce nespokojených občanů* (Action des citoyens mécontents – « ANOA ») en République tchèque.

Les partis d'élite sont formés par une classe sociale dans une zone territoriale spécifique et présentent des structures organisationnelles minimales. Les partis d'élites locales et les partis clientélistes, les partis de notables classiques et les partis entrepreneuriaux ou commerciaux cités plus haut appartiennent à cette catégorie. Tous ces partis servent les intérêts clientélistes très spécifiques de petites élites et sont généralement dirigés par un chef de parti doté d'une autorité forte et incontestée. Les candidats sont nommés par le président ou par quelques membres du conseil d'administration qui attendent en retour une loyauté aveugle. Chez ces partis, la mobilisation des électeurs repose sur des réseaux clientélistes, les récompenses et indemnités particularistes accordées aux citoyens situés en bas de ces réseaux hiérarchiques étant les plus importantes – quand ne s'agit « que » d'une petite somme d'argent, d'un sac de riz ou d'un T-shirt pour les membres les plus pauvres et les plus « simples » de ces réseaux. En ce qui concerne la représentation sociale, les intérêts locaux sont de la plus haute importance, avec le rassemblement de ces intérêts principalement sous la forme d'accords entre l'élite du parti, qui décide quelles questions sont importantes pour le parti. En conséquence, ces partis d'élite ne sont intéressés que par une intégration limitée des différents groupes sociaux. Les intérêts sociaux globaux n'ont pour eux qu'un rôle secondaire. Ils ne poursuivent pas les objectifs primordiaux qui soutiennent le renforcement d'un ordre démocratique, ou pas en priorité. Le maintien de l'ordre leur est primordial dans la mesure où il leur permet de poursuivre leurs intérêts particuliers.

Les partis ethniques ou religieux peuvent être organisés de différentes manières. Certains représentants de ce groupe de parti ne disposent que d'une structure organisationnelle faible, tandis que d'autres présentent les caractéristiques d'un parti de masses, comme le montrent les exemples du parti nationaliste hindou BJP en Inde, de l'UMNO en Malaisie ou des Frères musulmans (désormais interdits) en Égypte. Le critère de différenciation le plus important de ce groupe de partis est qu'il fonde son identité sur une caractéristique apolitique (par leur appartenance à un groupe ethnique ou à une communauté religieuse) et que ses objectifs politiques les plus importants visent à représenter les intérêts du groupe concerné. Contrairement aux partis nationalistes, certains représentants de ce type de partis ne recherchent pas l'autonomie administrative ou la sécession, mais se contentent d'utiliser la structure étatique existante pour canaliser les avantages pour leur cible d'électeurs définie selon les principes du particularisme. Cependant, il existe également de nombreux exemples dans lesquels des partis à motivation religieuse veulent remplacer l'État par des structures théocratiques, que ce soit au niveau d'un État-nation existant (comme le parti *Al-Nour* en Égypte) ou sous la forme d'un mouvement panislamique, comme par exemple les Frères musulmans

et ses diverses manifestations au Proche et au Moyen-Orient, qui luttent pour la création d'un État théocratique mondial de l'ensemble des musulmans. Dans le cas des partis fondés sur des distinctions ethniques, les candidats sont nommés par la direction du parti ou les élites ethniques locales, avec l'existence d'une concurrence au sein du parti pour les nominations aux sièges parlementaires ou aux postes gouvernementaux. La mobilisation électorale suit le modèle clientéliste de dépendance vis-à-vis de réseaux verticaux et moins les stratégies de mobilisation des partis électoraux de masses ou plus larges. À l'instar des partis clientélistes, les partis ethniques et religieux s'intéressent aussi principalement à des questions liées au particularisme. Ils représentent presque exclusivement les intérêts des groupes concernés ou de sous-groupes ayant une identité ethnique apparentée. Ce mécanisme est observé dans différents pays et régions où sont présentes de fortes identités ethniques comme le Myanmar en Asie, le Kenya en Afrique ou des pays avec des partis autochtones forts en Amérique latine. Si l'ethnie est majoritaire ou presque majoritaire, cela peut conduire à la formation d'un gouvernement unilatéral, ce qui, comme au Sri Lanka par exemple, peut conduire à un conflit avec un parti ethnique rival. Plus un parti est orienté vers son profil ethnique, moins il est probable qu'il s'intéressera aux intérêts des citoyens qui ne partagent pas cette identité.

Les partis de mouvements sont issus d'un mouvement social (ce qui est fondamentalement le cas de nombreux partis) et tentent de conserver ce caractère de « mouvement » en tant que parti. Dans les premières années qui ont suivi leur transformation, les partis écologistes en Europe, par exemple, présentaient encore un caractère de mouvement marqué. La plupart d'entre eux appartiennent désormais aux partis électoraux de l'establishment. Les partis de mouvements actuels en Europe se situent partout sur l'échiquier politique. Il s'agit de partis populistes de gauche comme *Syriza* en Grèce, *Movimento 5 Stelle* en Italie ou *Podemos* en Espagne, mais aussi de partis populistes de droite comme « Aube dorée » en Grèce, les « Démocrates de Suède », ou Vox en Espagne. Les partis populistes de gauche agissent contre la mondialisation, l'économie de marché et les contraintes de la bureaucratie d'État et en faveur des relations de solidarité sociale et d'une « démocratie participative ». Leur programme politico-idéologique comprend généralement un large éventail de sujets. Les partis populistes de droite s'opposent eux aussi à la mondialisation et à ses effets collatéraux. En revanche, le mécanisme de protection qu'ils demandent n'est plus la démocratie mais un retour aux mesures nationalistes d'isolement et d'exclusion. Les partis politiques dits « d'Internet » peuvent également être classés dans le groupe des partis de mouvements.

Les partis numériques représentent un nouveau type de parti, qui a émergé de l'accroissement des possibilités de communication numérique. Ce type comprend par exemple les partis « pirates » en Europe du Nord et centrale, mais aussi *Movimento 5 Stelle* en Italie et *Podemos* en Espagne, qui se définissent aussi comme des mouvements. Ils simulent une sorte de démocratie directe et « participative » en donnant à leurs membres la possibilité de participer via des plateformes sur Internet à des discussions et à des votes électroniques mais aussi à des formations en ligne. Ils collectent également des dons en ligne (Mosca 2020). Cependant, un

examen plus approfondi de ces partis et de leurs procédures internes permet de tirer la conclusion suivante :

« Chez M5S [c'est-à-dire Movimento 5 Stelle] comme chez Podemos, il y a un décalage clair entre la noble promesse et la réalité prosaïque de la démocratie numérique : on peut donc douter du fait que ces partis soient plus démocratiques que les partis politiques traditionnels. Alors que les plates-formes participatives étaient présentées comme un moyen de libérer la politique des partis des médiateurs et de favoriser la participation directe des membres ordinaires dans la prise de décision politique, leur pratique était en réalité hautement plébiscitaire et verticale. La participation des membres a été considérablement restreinte et ne représente souvent guère plus qu'une « démocratie réactive » dans laquelle les utilisateurs sont invités à approuver des décisions déjà prises au sommet et à confirmer les idées politiques du haut de la hiérarchie, mais sans mandat contraignant. » (Gebauo 2019, 17).

Bien que ces partis aient introduit quelques innovations en termes d'élaboration conjointe de politiques, leur portée est restée assez limitée. Comparativement, les membres de ces partis participent moins aux discussions virtuelles qu'aux élections et référendums en ligne, de sorte que le degré de légitimité et de représentativité de ces débats virtuels et, surtout, des décisions qui en découlent, est discutable, car il s'est avéré qu'à la fin de ces processus de consultation, il y avait une forte centralisation de la prise de décision. Deux formes de centralisation ont été observées parmi les partis numériques : D'une part, de nombreuses décisions étaient concentrées sur des « assemblées générales en ligne », en dehors desquelles il n'y avait pratiquement pas d'autre forme de débat, comme le font d'autres partis habituellement. On constate que les commissions, petits groupes, experts, etc. ne discutent pas de sujets spécifiques afin d'éclairer de les aborder sous différents angles pour parvenir à une décision. D'autre part, la direction du parti jouit de la compétence centrale de convoquer et de déterminer le calendrier des consultations, ce qui lui garantit une grande influence sur l'issue des débats en ligne. Cette centralisation affaiblit également les unités organisationnelles locales – telles que les sections, les branches, les cellules – qui étaient auparavant responsables du recrutement et de la tenue des listes de membres. Le pluralisme démocratique déjà limité de ces partis numériques s'en trouve encore restreint. En raison de cette centralisation, les divergences d'opinion ne sont possibles que dans une mesure limitée. Le vote en ligne conduit à un comportement conformiste et à des résultats de vote avec des majorités très élevées de généralement plus de 80 % sur les soumissions (demandées par la direction du parti). Il s'agit donc plus d'approuver les décisions des dirigeants que de faire des choix réels entre différentes options. De telles procédures rappellent les votes dans les États communistes de l'ancien bloc soviétique ou en Chine. Chez *Podemos* en Espagne, par exemple, aucun « référendum » interne n'a jusqu'à présent voté contre une proposition de la direction du parti. Même chez *M5S* en Italie, il n'est arrivé que très rarement qu'un grand nombre de membres n'aient pas suivi la direction de leur parti. La démocratie plébiscitaire en ligne et les partis numériques ne sont donc

pas à la hauteur de leur prétention à une participation accrue et plus directe des membres dans la pratique et offrent peu de place à une participation critique au sein de ces partis.

L'examen de différents types de partis sous différents angles confirme qu'il n'existe pas de « modèle » de parti le mieux adapté pour remplir les diverses fonctions qui incombent aux partis dans le cadre d'une démocratie. Le parti électoral peut apparaître un peu plus arbitraire que certains des autres types de parti en termes d'idéologie et de programme. Mais c'est précisément cette flexibilité qui peut l'aider à répondre à un large éventail de préoccupations et de questions en évolution qui sont importantes pour les électeurs. Leurs résultats électoraux démontrent avant tout la mesure de sa capacité à réveiller les espoirs des électeurs et à représenter leurs préoccupations dans la sphère politique. S'il parvient à faire partie d'un gouvernement, un parti de ce type peut aussi confirmer cette capacité par le biais de sa pratique de la politique. Si le bilan du gouvernement est positif (et ses représentants irréprochables), il peut espérer être réélu. Mais il est également important qu'à travers la mise en place et l'accroissement de son organisation, ce type de parti développe les conditions préalables et la capacité de comprendre ce que veulent les électeurs et d'établir avec eux un contact continu et durable, qui ne se limite pas au jour du scrutin.

Les systèmes de partis

Les différents types de partis qui existent dans un pays et qui jouent un rôle donnent une idée de l'état et des perspectives de sa démocratie. Cette idée se précise quand on élargit son angle de vue pour se pencher sur le système des partis et, ainsi, l'ensemble des partis d'un pays. Dans ce contexte, le modèle de relation entre les partis est intéressant. Cela concerne non seulement la pertinence des différents partis, mais aussi l'importance de certaines orientations politiques et idéologiques. La meilleure façon de connaître la composition d'un système de partis est d'analyser les résultats des élections. Après chaque élection nationale, il est facile de voir apparaître clairement les partis et les tendances idéologiques les plus fortement représentés et les plus faiblement représentés dans un système de partis.

Les caractéristiques, la forme et la composition d'un système de partis déterminent non seulement l'éventail d'options parmi lesquelles les citoyens peuvent choisir lorsqu'ils votent, mais aussi l'état de la démocratie d'un pays. Le nombre de partis représentés dans un parlement influence la possibilité et la forme de formation du gouvernement dans un système parlementaire. Dans les deux systèmes de gouvernement, parlementaire et présidentiel, ce nombre a un impact sur la capacité à gouverner, car même les gouvernements présidentiels dépendent des majorités au parlement. Lorsqu'un système de partis se caractérise par un degré élevé de fragmentation et de polarisation idéologique, il est plus difficile de former un gouvernement stable et efficace. Cela, en conséquence, peut affaiblir la légitimité du système démocratique. En conséquence, on peut dire que l'existence de systèmes de partis stables joue un rôle dans la consolidation de l'ensemble du système politique démocratique (Mainwaring/Scully 1995, 1).

La dynamique d'un système de partis est révélée par la fréquence à laquelle sa composition change et par la mesure de ces changements. Bien entendu, les changements en termes de poids des partis individuels et leur alternance dans les responsabilités gouvernementales font tout autant partie de la normalité démocratique que l'apparition et la disparition occasionnelles de petits partis, voire de partis extrémistes, au sein d'un parlement. Ces phénomènes ne menacent pas le système. Mais lorsque les partis importants, ceux qui sont « pertinents pour le système » et qui soutiennent l'ordre démocratique sont davantage affectés par le changement (par exemple, parce qu'ils perdent beaucoup de leurs électeurs et que des partis nouveaux ou auparavant moins pertinents jouent soudainement un rôle dominant à leur place), cela montre un changement de nature qualitative dans le système de partis. Un ordre démocratique peut mettre en danger le système surtout quand ces « nouveaux venus » prennent des positions populistes ou extrémistes.

Afin de maintenir la stabilité d'un ordre démocratique, il est préférable que les systèmes de partis soient stables. Mais, outre le fait que cette stabilité ne peut être ni prescrite ni établie, le changement et la fluctuation sont néanmoins l'expression de la vitalité d'une démocratie. Bien entendu, la survenue de changements brusques dans la composition d'un système de partis est déjà un signe avant-coureur. Il est donc important d'avoir un bon équilibre entre stabilité et changement.

Il existe différents critères de classification des systèmes de partis :³ le degré de fragmentation, la force des camps individuels, le rapport de force entre les deux plus grands partis, la distance idéologique (polarisée ou non polarisée), le type de concurrence (centripète – orienté vers le centre, ou centrifuge – visant les extrêmes du spectre politique), l'intensité de la concurrence, la répartition des électeurs potentiels (sur deux pôles, vers le centre, etc.), le nombre de lignes de conflits sociales (les « clivages »), la volonté et la capacité des partis à coopérer (la « segmentation ») ainsi que l'ancrage social des partis (les « liens »). Le critère le plus couramment utilisé pour identifier les systèmes de partis est le nombre de partis en compétition pour le pouvoir. Dans le passé, on opérait principalement une distinction entre des systèmes à un, à deux et à multiples parti(s), mais compte tenu de la nature dynamique des systèmes de partis, il convient à présent diversifier davantage cette classification.

La classification des systèmes de partis

▶ Les systèmes à un parti :

un seul parti domine la compétition politique, les libertés démocratiques sont supprimées. Au Vietnam, en Corée du Nord ou à Cuba, aucun autre parti que le Parti communiste n'est autorisé. La République populaire de Chine est également de facto un système à parti unique parce que le Parti

3 Il existe également de nombreuses approches différentes de classification des systèmes de partis dans la littérature en science politique, auxquelles cet ouvrage ne fait référence que de manière superficielle, voir par ex. Sartori 1976, 125 sqq., Lijphart 1999, 65 sqq., Niedermayer 2013, 112 sqq., Wolinetz 2006, Kneuer/Lauth 2016.

communiste domine clairement. Certes, huit autres partis sont enregistrés, mais il n'existe pas de concurrence réelle et ouverte entre les partis.

▶ Les systèmes à deux partis :

deux partis dominent la compétition politique. Les autres partis ne rassemblent qu'une faible part des voix et ne jouent aucun rôle dans la formation d'un gouvernement. Les systèmes bipartites existent en particulier dans les pays dotés de systèmes de vote majoritaire et de systèmes présidentiels de gouvernement, comme les États-Unis, l'Uruguay, le Ghana et la Mongolie.

▶ Les systèmes à partis multiples

Plus de deux partis exercent une influence sur la compétition politique. Il existe plusieurs formes de systèmes multipartites :

▷ Les systèmes à partis multiples dominés : un grand parti domine la compétition politique et forme à lui seul un gouvernement sans que la majorité des autres partis puisse constituer une véritable alternative. Dans de nombreux cas, comme en Russie, en Biélorussie, au Kazakhstan, en Angola, au Mozambique, au Zimbabwe, à Singapour et au Cambodge, ces systèmes de partis soutiennent un système politique autoritaire ou semi-autoritaire. Le parti dominant a tendance à organiser (ou manipuler) la compétition politique de sorte que les autres partis n'ont aucune chance réelle de la remplacer par le biais d'élections. En Afrique du Sud, en Turquie et en Hongrie, le parti dominant a également tendance à abuser de sa position. Au Japon, le PLD joue un rôle dominant, mais respecte néanmoins les règles du jeu démocratiques et a perdu la gouvernance de 2009 à 2011.

▷ Les systèmes multipartites à fragmentation modérée : bien que de nombreux partis participent aux élections et que des partis aux positions extrémistes soient également représentés au parlement, seuls trois à huit partis, à l'orientation programmatique ou idéologique relativement proches, sont éligibles à la formation d'un gouvernement par le biais de coalitions. Parmi les pays dotés de tels systèmes de partis figurent l'Estonie, les Pays-Bas, la Suède, le Danemark, l'Autriche et l'Allemagne.

▷ Les systèmes multipartites fragmentés : de nombreux petits partis coexistent, et il existe entre eux de vifs conflits idéologiques qui rendent difficile la formation d'une majorité et d'une coalition. Le Chili, le Costa Rica ou l'Indonésie disposent de tels systèmes de partis. En Belgique, en Pologne, en Ukraine et en Israël, les conflits idéologiques sont très prononcés, c'est pourquoi on peut aussi parler dans ce cas de multipartisme polarisé et fragmenté.

▷ Les systèmes à partis multiples atomisés : Il existe de nombreux (petits) partis constitués par des clans, ou des groupes sociaux, ethniques ou régionaux. Leur attachement à des intérêts de groupes particuliers, souvent diamétralement opposés à ceux d'autres groupes, entrave la

volonté de coopérer et de former des coalitions, ainsi que la formation d'une majorité à long terme. On observe ce phénomène, par exemple, en Bosnie-Herzégovine ainsi qu'en Haïti et au Malawi.

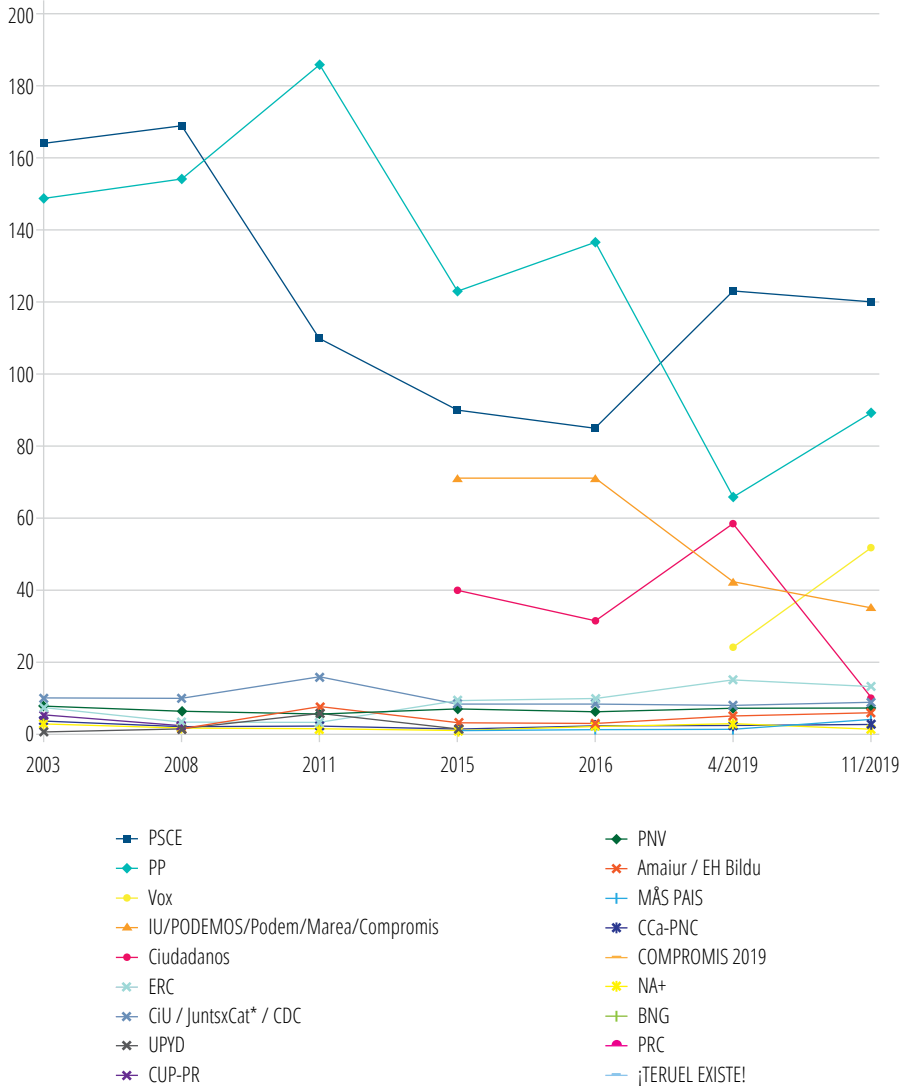
L'existence d'un système bipartite ou multipartite dans un pays dépend de facteurs très variés : pluralisme social et politique, traditions politiques, développement des institutions, culture politique, conditions socio-économiques, importance des régions, dispositions confessionnelles, etc. Enfin et surtout, le droit de vote a également une influence certes majeure, mais en aucun cas décisive, sur la configuration du système de partis. Un système électoral majoritaire est plus susceptible de favoriser le développement d'un système bipartite (ou d'un système avec quelques partis dominants), tandis qu'un système de représentation proportionnelle est plus susceptible de favoriser un système multipartite. Cependant, il n'y a pas de lien de causalité entre le système électoral et la forme du système de partis (► Chapitre 9 « Élections et systèmes électoraux »).

La fragmentation des systèmes de partis résulte essentiellement de la faible représentation des partis dans un parlement, dont les effets ont été énumérés plus haut. Dans le même temps, la fragmentation des systèmes de partis et des parlements augmente leur capacité de représentation, car pratiquement aucun parti ne représente une plus grande proportion d'électeurs.

Le nombre total de partis qui remportent des sièges parlementaires dans un pays est très significatif. Il existe de grandes différences entre les pays qui disposent de deux, trois ou quatre partis pertinents et ceux qui disposent de plus de partis exerçant une influence politique. Plus le nombre de partis est élevé, plus ils entretiennent des relations complexes. La taille relative des différents partis n'a qu'une importance relative. Quand de nombreux partis ont leur mot à dire et qu'aucun parti ne domine, de nombreux acteurs peuvent exercer une grande influence. C'est particulièrement difficile quand, en plus du grand nombre de partis, il existe également un degré élevé de polarisation et quand la concurrence entre les partis n'est pas axée autour du centre politique mais est déterminée par des positions extrémistes.

Cette dynamique du système de partis et les conséquences problématiques qui y sont associées sont clairement illustrées par l'exemple de l'Espagne. Jusqu'en 2015, ce pays disposait d'un système bipartite dans lequel dominaient le *Partido Socialista Obrero Español* (« PSOE ») et le *Partido Popular* (« PP ») qui, depuis la démocratisation à partir de 1978, se relayaient au gouvernement. Cette domination n'existe plus depuis 2015. Le PSOE et le PP ne rassemblent aujourd'hui qu'environ un tiers des voix, tout au plus. Outre le renforcement des partis nationalistes régionaux, deux partis populistes, un de gauche et un de droite (*Unidas Podemos* et *Vox*), se sont implantés au niveau national. La fragmentation a eu pour conséquence l'impossibilité de former un gouvernement stable depuis 2015 et d'adopter le budget de l'État pendant plusieurs années. En 2019, deux élections législatives nationales ont eu lieu en six mois, mais même après la deuxième élection, seul un gouvernement de coalition minoritaire, à la stabilité précaire, a été formé. Changer le système des partis nécessite d'adopter une approche politique différente. Au

lieu de la confrontation, courante à l'époque du système bipartite mais qui n'a pas ébranlé le système, il est aujourd'hui nécessaire de mettre en place une nouvelle forme de coopération entre les différents partis politiques, ce que ces derniers n'étaient toujours pas en mesure de faire avant fin 2020.



Graph. 4 : La fragmentation du système des partis en Espagne.

L'exemple espagnol montre également que la durée de vie et la pertinence antérieure d'un parti ne sont en aucun cas une garantie pour la stabilité du

système de partis. En ce qui concerne l'Amérique latine, ce lien de dépendance a été affirmée il y a quelques années (Mainwaring/Scully 1995, 32), mais là aussi, les systèmes de partis qui étaient apparemment stables au Venezuela, au Mexique et au Chili ont subi aujourd'hui des changements importants. Dans d'autres pays comme le Pérou, l'Équateur ou le Brésil, les systèmes de partis sont encore instables, avec les conséquences qu'on peut attendre sur la stabilité de leurs démocraties. En Amérique latine, mais aussi dans d'autres régions, on peut identifier deux tendances qui exercent une influence significative sur les systèmes de partis. D'une part, la polarisation croissante qui, selon les pays, est portée par populistes de droite ou de gauche mais aussi par des partis ethno-nationalistes et religieux-fundamentalistes. Lorsque de tels partis obtiennent une part relativement élevée des voix, il est plus difficile de former des gouvernements stables et de gouverner. D'autre part, on observe la tendance à la personnalisation, déjà évoquée, de la compétition politique au détriment des partis. Les dirigeants politiques qui ne doivent pas leur ascension ou leur importance à un parti ne se soucient pas des intérêts de ces derniers. Il n'est pas rare qu'ils fondent leur propre parti comme une sorte d'association électorale personnelle. S'ils parviennent à des fonctions gouvernementales, ils ne tiennent pas compte des intérêts des partis. Et parce qu'ils ne connaissent pas les procédures liées aux processus politico-parlementaires, ils ne les comprennent pas et tentent de les ignorer, ce qui affecte d'autant la perception de la démocratie.

Le diagramme suivant représente les effets des systèmes de partis individuels.

Tab. 3 : *Les avantages et les inconvénients des systèmes de partis (source : Caramani 2020, 240) :*

Le système à deux partis	Le système multipartite
<p>Historiquement perçu comme positif</p> <p>Des systèmes bipartites ont résisté à l'effondrement de la démocratie entre la Première et la Seconde Guerre mondiale : la Grande-Bretagne et les États-Unis.</p> <p>Efficace</p> <p>Les gouvernements sont formés immédiatement après les élections. Les gouvernements sont stables parce qu'ils sont formés par un seul parti.</p> <p>Une responsabilité claire</p> <p>Puisqu'il n'y a qu'un seul parti au gouvernement, la responsabilité est claire pour les électeurs.</p>	<p>Historiquement perçu comme négatif</p> <p>Après la Première Guerre mondiale, l'instabilité en Italie, la République de Weimar en Allemagne, la Seconde République espagnole et la Quatrième République française (1946-1956) ont engendré une crise démocratique.</p> <p>Inefficace</p> <p>La formation d'un gouvernement prend plus de temps après les élections en raison de la tenue de négociations entre les partis. Les coalitions conduisent à des gouvernements instables.</p> <p>Une responsabilité ambiguë</p> <p>Puisque les gouvernements sont composés de plusieurs partis, la responsabilité est ambiguë.</p>

Le système à deux partis

Des changements dans le gouvernement

Deux partis principaux se relaient au pouvoir. Les électeurs ont une influence directe sur la formation d'un gouvernement, et un changement léger dans les votes peut entraîner un changement de gouvernement.

Préjudiciable

Le système de vote majoritaire sous-représente les minorités et surreprésente les grands partis traditionnels de gauche et de droite.

Équilibre

Les partis les plus importants ont une chance de gouverner et ainsi d'éviter les exigences extrêmes. Ils doivent rassembler les votes de vastes segments modérés de l'électorat.

Discontinuité

Les décisions sont prises à la majorité et les cabinets qui en résultent renversent souvent la législation.

Le système multipartite

Moins de changements dans le gouvernement

Les négociations de coalition échappent à l'influence de l'électorat et les fluctuations des votes n'entraînent pas nécessairement des changements de gouvernement.

Représentatif

Le système de représentation proportionnelle représente équitablement les minorités sociales.

Radicalisation

Les systèmes multipartites permettent aux partis extrêmes d'être représentés. Certains d'entre eux n'ont aucune perspective gouvernementale et n'hésitent pas à radicaliser leurs revendications.

Continuité

Les décisions sont prises par consensus suite à des consultations. Davantage de continuité dans la législation.

Les partis dans les « jeunes » démocraties : Afrique, Asie, Amérique latine, Europe de l'Est, centrale et du Sud-Est

Dans la plupart des pays qui ont connu une transition vers la démocratisation à partir des années 1970, les partis politiques ont joué un rôle central en tant qu'agents de changement politique, souvent en coopération avec d'autres mouvements sociaux (Bermeo/Yashar 2016 ; O'Donnell/Schmitter 1986). Dans de nombreux cas, ils ont, en alliant leurs forces, mobilisé le peuple en demandant la démocratie, mais les partis ont repris la direction politique des processus de transition. La première et la plus importante étape sur la voie de la démocratie était généralement les élections, au cours desquelles les partis se présentaient et se disputaient les postes et le pouvoir. Ces derniers ont négocié les termes de la transition avec les représentants des régimes sortants et formé des coalitions pour convenir de positions communes sur les termes du changement de régime. Mais en même temps, les partis étaient également en concurrence les uns avec les autres. Les conditions-cadres pour une stabilisation des « jeunes » démocraties étaient (et sont encore) extrêmement difficiles dans de nombreux pays, non seulement à cause des conditions

économiques et sociales, mais surtout à cause de la division de nombreuses sociétés selon des critères ethniques, religieux, régionaux ainsi que d'autres axes d'opposition. Enfin et surtout, les nouveaux gouvernements démocratiques – et, à leur tête, les partis – étaient contraints de présenter extrêmement rapidement les premiers résultats pour surmonter tous les vestiges hérités des dictatures et ainsi légitimer le nouvel ordre. Cela nécessitait non seulement des compétences politiques, mais demandait également de répondre à des exigences élevées vis-à-vis de l'organisation et des capacités des partis eux-mêmes, dont les propres membres étaient tenus de renoncer aux ressentiments et aux rivalités de longue date contre les autres partis. Au Chili, cela a été illustré par l'opposition au régime de Pinochet et la formation du gouvernement de la « *Concertación* », l'alliance des anciens partis d'opposition contre le régime militaire (Hofmeister 1994). Ici, comme dans d'autres pays, les partis devaient, dans le contexte d'une société fortement polarisée, signaler aux militaires et aux autres groupes que la démocratie ne les menaçait pas. Ils devaient réformer les institutions et activer le parlement, élaborer rapidement des mesures économiques et sociales, les adopter et les mettre en pratique, se coordonner avec les acteurs internationaux et, enfin et surtout, expliquer ces différentes mesures à la population afin de maintenir leur soutien de la démocratie. Étant donné que bon nombre des chefs de parti qui occupaient désormais des postes importants au sein des nouveaux gouvernements n'avaient que peu d'expérience, quand il en avaient, dans les fonctions exécutives et que les nouvelles responsabilités absorbaient une grande partie de leur temps, il n'est pas surprenant qu'ils aient accordé peu de temps et d'attention à la consolidation de leurs partis. Bien sûr, la prochaine campagne électorale devait être préparée partout, car la démocratie règne pendant un certain temps et, en particulier dans les jeunes démocraties, on attendait beaucoup des élections – et le délai entre deux élections est généralement beaucoup trop court pour permettre de résoudre toutes les tâches de manière satisfaisante.

Les partis qui existaient depuis de nombreuses années ont joué un rôle plus important que les partis nouvellement fondés presque partout dans ces processus de transition et dans les années qui ont suivi. Cependant, la confiance dans les partis traditionnels s'est érodée au point que les accomplissements réalisés par ces démocraties ont été en deçà des attentes de la population, et que la réputation et la crédibilité des partis et des gouvernements a souffert de la corruption, de la politique de clientèle et de la mauvaise gestion. En outre, dans de nombreuses sociétés d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, les différences et divisions traditionnelles se sont à nouveau accentuées en raison du nationalisme, de la religion ou de la priorité accordée à l'identité ethnique ou régionale. Cela a mis à rude épreuve la consolidation des partis existants et contribué à la fragmentation des systèmes de partis.

Dans les sections suivantes, nous souhaitons jeter un bref regard sur le développement des partis dans les « jeunes » démocraties, principalement établies à partir de 1990, dans diverses régions du monde. Sans qu'il soit possible de présenter une analyse plus détaillée, seules quelques lignes générales de développement sont présentées ici de manière résumée afin de souligner trois aspects en particulier : premièrement, le rôle des partis dans le contexte des

processus de démocratisation, deuxièmement, quelques caractéristiques des partis et des systèmes de partis qui organisent leur contribution à la consolidation des systèmes démocratiques, et troisièmement, la nécessité de redoubler d'efforts pour consolider les organisations de parti comme condition préalable à une contribution plus efficace à l'exécution de leurs fonctions dans un système démocratique et, ainsi, au renforcement des démocraties de leurs pays.

L'Afrique subsaharienne

En Afrique subsaharienne, les premiers partis ont été fondés dans la seconde moitié du XIXe siècle, mais le pluralisme des partis s'est développé pour la première fois à la fin de la période coloniale à la fin des années 1950 et au début des années 1960. Parce que la démocratie libre n'a pas pu prévaloir sur le continent après l'indépendance, les gouvernements militaires ou les gouvernements autoritaires à parti unique ont dominé pendant près de trois décennies. Ce n'est qu'au début des années 1990, lorsque la « troisième vague de démocratisation » a atteint le continent, que des systèmes multipartites ont émergé de diverses manières dans de nombreux pays au sud du Sahara (Riedl 2016 ; Wyk 2018, Basedau, 2019). Dans des pays comme l'Ouganda, le Nigeria, la Côte d'Ivoire et le Kenya, des hommes politiques qui avaient déjà joué un rôle important dans la vie publique ont fondé des partis. Au Ghana et en Zambie, des organisations ou réseaux de la société civile ont créé des partis. Dans nombre d'autres Etats, dont l'Angola, le Zimbabwe ou le Mozambique, et, dans une certaine mesure, l'Afrique du Sud, des mouvements de guérilla ont accédé au pouvoir ou été intégrés dans un nouveau cadre constitutionnel et ont « muté » en partis politiques. Malgré ces origines différentes, de nombreux partis ont un point commun essentiel : leur identification ethnico-linguistique. La différenciation ethnique n'a pas été partout le facteur décisif de leur implantation, et pas dans le cas de tous les partis, mais elle a joué un rôle nettement plus important que leur ancrage dans certaines classes sociales. Bien que les partis ethniques soient expressément interdits dans de nombreux pays aujourd'hui (par exemple au Burkina Faso, au Kenya, au Nigeria et au Ghana), le comportement électoral est encore fortement basé sur l'identification ethnique des électeurs. De nombreux partis représentent une orientation idéologique par leur nom, mais leur image est essentiellement basée sur des racines ethniques (et linguistiques). En outre, la religion pèse également dans la fondation et l'image des partis. Il faut s'attendre à ce qu'avec le développement de l'urbanisation et la croissance d'une classe moyenne nouvelle, les liens ethniques perdent progressivement de leur importance dans certains pays, ce qui accordera également plus de place aux partis non marqués par des facteurs ethniques.

Le motif central de la fondation d'un parti était, et demeure dans de nombreux cas, l'accès aux ressources de l'État en accédant au pouvoir politique par la participation aux élections. Souvent, la création d'un parti ne sert donc pas à poursuivre des objectifs programmatiques (Pelizzo/Nwokora 2017). De nombreux membres du parti acceptent ce motif parce qu'eux aussi veulent avoir accès aux ressources de l'État. Par conséquent, ils sont généralement particulièrement actifs dans le contexte des campagnes électorales lorsqu'il s'agit d'acquérir des positions de pouvoir et d'influence (Bob-Milliar 2019). Parce que la grande majorité des

partis en Afrique ne disposent que d'une structure organisationnelle faible et en présentent aucune identité idéologique-programmatique fortement marquée, le fait de concentrer leurs efforts sur l'obtention de mandats gouvernementaux est une caractéristique déterminante de nombreux partis. Ainsi, nombre d'entre eux n'ont fonctionné en tant que partis au pouvoir que dans les cas où les ressources de l'État maintenaient leur mécanisme bien huilé. Les partis d'opposition qui n'ont jamais fait partie du gouvernement et qui ne bénéficient pas d'une représentation importante au parlement cessent souvent leur activisme jusqu'aux élections suivantes. Cette pratique nuit naturellement à la mise en place de structures partisanes à la base, notamment en dehors des centres urbains. De nombreux partis sont donc plus susceptibles d'être des machines à recueillir des votes. Ce n'est que récemment qu'on a constaté de plus en plus que les membres (surtout les plus jeunes) des partis jouent progressivement un rôle plus actif au sein de leurs partis et qu'ils s'efforcent de transformer ces derniers en organisations actives de manière continue et disposant d'un profil programmatique propre.

Ce comportement prédateur a une influence majeure sur la réputation des partis et pèse sur la manière dont est perçue la démocratie. Des sondages montrent que plus des deux tiers des citoyens des pays subsahariens considèrent non seulement la démocratie comme le meilleur système de gouvernement en principe, mais soutiennent également le pluralisme de partis (Mattes 2019). Cela inclut également que les élections se déroulent comme une compétition entre plusieurs partis, les partis d'opposition et les organisations de la société civile critiques à l'égard du pouvoir soient tolérées et que les dispositions de la constitution – y compris la limitation des mandats – soient respectées. Dans le même temps, cependant, une majorité d'Africains sont déçus de l'image et du degré d'efficacité de leurs démocraties. La raison de cette déception est principalement le comportement des partis ainsi qu'une certaine « superficialité » de la part de nombreux dirigeants élus au regard du respect des règles démocratiques, notamment dans leur pratique de harcèlement des partis d'opposition ou d'organisations de la société civile, de limitation des droits et libertés et, enfin et surtout, de violation des principes à la base des élections libres et plus équitables.

Bien que les élections soient désormais organisées largement sur tout le continent, on y constate rarement l'existence d'une compétition bipartite réellement juste et conforme aux principes de la démocratie. Les changements de pouvoir sont encore rares dans de nombreux pays subsahariens. Une fois qu'un parti a pris le pouvoir, il s'assure généralement de le conserver sur plusieurs mandats électoraux, même quand la compétition est relativement ouverte, comme en Afrique du Sud par exemple. Cependant, malgré toutes ces critiques à l'encontre du comportement des partis et des dirigeants politiques, il convient également de souligner les conditions contextuelles, dans de nombreux pays, rendent la gouvernance en général, et la consolidation de la démocratie en particulier, extrêmement difficiles. La plupart des économies de ces pays manquent de diversification et les conditions requises pour une croissance durable sont précaires. Les sociétés se caractérisent par une fragmentation ethnique considérable, les systèmes éducatifs et sociaux sont faibles et de nombreux pays souffrent non seulement de conflits internes mais aussi de fréquentes catastrophes naturelles et épidémies.

Il convient également de souligner qu'en Afrique subsaharienne, à l'exception de la République d'Afrique du Sud et du Lesotho, il existe des systèmes présidentiels qui promeuvent déjà le personnelisme et le présidentielisme plutôt que les systèmes parlementaires.

S'il y a encore une certaine stabilisation de l'évolution démocratique, c'est aussi grâce au fait que les partis remplissent un certain nombre de fonctions, qui sont déterminantes pour la pérennité des démocraties, malgré les comportements évoqués : ils confèrent une légitimité aux régimes en proposant des idéologies, un leadership ou des opportunités de participation politique – ou une combinaison des trois. Ils recrutent des élites politiques et créent ainsi des opportunités de promotion sociale. Ils offrent des opportunités de formation de coalitions d'intérêts politiques puissants afin de maintenir le gouvernement (agrégation d'intérêts), de développer des programmes pour les activités du gouvernement et de promouvoir la socialisation politique et la mobilisation des personnes pour des activités d'entraide. Ils assurent la stabilité politique au sein de sociétés où une proportion croissante de la population est politiquement mobilisée par la modernisation. Ils contribuent au maintien du lien entre le gouvernement et la société. Enfin et surtout, ils garantissent la compétition politique, même s'il s'agit souvent d'une compétition au sein de l'élite pour l'accès déjà mentionné plus haut aux ressources de l'État. Ce ne sont donc en aucun cas les seules organisations de la société civile qui diffusent l'idée de démocratie en Afrique et socialisent les individus pour la politique. Comme sur d'autres continents, les partis mobilisent de nombreuses personnes, en particulier au niveau local, pour un engagement politique dans le cadre de conseils locaux ou d'autres organes d'autonomie locale.

Même si de nombreux partis ne deviennent actifs que pendant les périodes de campagne électorale, au moins les groupes les plus importants maintiennent généralement (principalement avec l'aide de l'État) un siège national du parti ainsi que d'autres bureaux. C'est du moins le cas dans les régions d'un pays qui revêtent une importance particulière pour eux, comme les zones urbaines de certains groupes ethniques. Des employés permanents travaillent dans les bureaux nationaux et régionaux du parti qui assurent le travail quotidien du parti et qui planifient et organisent les campagnes électorales. Les députés jouent également un rôle majeur dans la campagne électorale elle-même.

Leur nombre peut être élevé dans certains partis de masses comme le *South African National Congress*, le *New Patriotic Party* et le *National Democratic Congress* au Ghana ou le « Rassemblement pour le Mali ». Néanmoins, la plupart des partis sont structurés hiérarchiquement et non organisés démocratiquement. La démocratie intra-parti n'existe pratiquement dans aucun parti. En règle générale, le chef du parti et une petite élite du parti décident des affaires de l'organisation. Cela s'applique notamment à la sélection des candidats aux postes et mandats qui sont triés sur le volet par les chefs de parti. Parfois, même de riches hommes d'affaires exercent une grande influence sur les partis, même si ces derniers ne remplissent pas officiellement de fonction au sein du parti. Leur influence peut aller jusqu'à dissuader le groupe parlementaire d'un parti d'exercer un contrôle sur le gouvernement.

Le financement des partis dépend principalement des fortunes personnelles des chefs de parti ou de subventions gouvernementales, qui sont utilisées pour les campagnes électorales, mais souvent aussi pour financer le train de vie somptueux du chef de parti. Dans de telles circonstances, le président jouit d'une autorité incontestée sur l'organisation des comités du parti et sur toutes les décisions politiques majeures. Cependant, à mesure que la politique démocratique s'établit dans les pays africains, on comprend également de plus en plus que les partis ont besoin d'une base institutionnelle plus large. Parallèlement au renforcement des organisations de la société civile et à l'ouverture des partis aux associations de femmes et de jeunes, la pression pour l'expansion et l'institutionnalisation de la démocratie intra-parti augmente également.

Pour le moment cependant, nombre de partis africains sont toujours caractérisés par des faiblesses au niveau de l'organisation, une démocratie interne limitée, des ressources financières limitées, des programmes inadéquats, un clientélisme ainsi que des scissions fréquentes et des changements de représentants éminents au sein du parti. Un choix électoral basé sur des considérations ethniques les empêche de s'adresser à des groupes de population au-delà de ces frontières ethniques. Étant donné que de nombreux partis importants ont émergé des mouvements de libération, ces partis conservent souvent une partie de leur caractère militaire, leurs structures et processus décisionnels centralisés, et leur solidarité avec les vétérans (par exemple, la branche armée de l'ANC en Afrique du Sud). Cela est particulièrement le cas quand ils ont pris le pouvoir de manière transparente lors de la transition démocratique pour diriger un régime autoritaire. Cette catégorie comprend, par exemple, le Mouvement de résistance nationale (*National Resistance Movement* - « NRM ») en Ouganda, le Front démocratique révolutionnaire du peuple éthiopien (« EPRDF ») ou le Front patriotique rwandais (« FPR »). Mais ces pays ne sont pas les seuls à disposer de partis d'opposition faibles et souvent composés d'« élites recyclées ». Les partis d'opposition efficaces devraient faire preuve d'une forte cohésion organisationnelle, d'une compétitivité, d'une distinction et d'une capacité d'identification ainsi que d'une détermination dans le débat politique afin de représenter une alternative constructive au parti dominant. Cependant, ce n'est pas le cas dans de nombreux pays.

Quels facteurs peuvent contribuer à constituer des systèmes de partis plus forts et plus cohérents en Afrique subsaharienne ? L'amélioration de la qualité et de la transparence des élections et, surtout, la garantie d'une concurrence ouverte et égale entre les partis pourraient non seulement inciter l'élite politique à investir dans le développement d'instruments de campagne électorale qui dépassent le cadre des différences locales mais aussi inciter les électeurs à s'affilier à un parti de manière durable (LeBas 2019). Bien que la modification de la loi électorale pour créer des partis plus disciplinés et interethniques et ainsi réduire le degré de fragmentation du système des partis ait peu d'effet, elle a conduit à un lent déclin du nombre de partis au Bénin et, Nigeria, une telle ingénierie électorale a favorisé un plus grand soutien interethnique et interrégional pour les différents partis. La mise en œuvre d'élections plus compétitives avec des résultats électoraux serrés au Ghana et en Sierra Leone a conduit les partis de ces deux pays à renforcer leurs profils programmatiques et à améliorer leur gouvernance interne. Des structures

de mobilisation interethnique fortes pourraient également servir de base à des organisations de partis politiques plus enracinées socialement – et potentiellement socialement responsables. Cela correspond à une sorte de clivage social qui était important pour le développement de partis dans beaucoup de régions du monde. Dans un certain nombre de pays africains, les syndicats avaient joué ce rôle par le passé, avant que la libéralisation du marché du travail dans les années 90 n'affaiblisse considérablement les mouvements ouvriers. Cependant, il existe d'autres associations sociales dans beaucoup de pays, telles que les coopératives rurales, des associations d'aide au logement et des syndicats professionnels dans les zones urbaines, qui offrent un certain potentiel pour les activistes qui ambitionnent de participer au parti, même si la coordination des actions de ces différentes associations est difficile. Bien que les églises soient l'un des rares réseaux dans la société à pouvoir coordonner les électeurs au-delà des frontières ethniques et de classe, elles sont généralement très réticentes à s'engager pour un parti. C'est pourquoi il serait important d'assurer dans tous les cas une meilleure répartition des pouvoirs, un mécanisme efficace d'« équilibre des pouvoirs » entre les pouvoirs exécutif et législatif. Lorsque le pouvoir législatif (et donc les partis) ne dépend pas de l'exécutif lors des élections, il peut servir d'organe de contrôle contre les abus de pouvoir de l'exécutif et la manipulation électorale. Dans de nombreuses démocraties établies, les partis de masses sont issus de groupes parlementaires à l'origine, et il est possible qu'un processus similaire se développe en Afrique.

Asie

L'Asie a elle aussi connu un processus de démocratisation au cours des quatre dernières décennies et le nombre de pays dotés d'un ordre démocratique a considérablement augmenté. Outre les « vieilles » démocraties de l'Inde et du Japon, cette forme de gouvernement s'est maintenant également consolidée dans les démocraties encore « jeunes » de Corée du Sud et de Taïwan, d'Indonésie et de Mongolie, et en particulier la Corée du Sud et Taïwan comme exemples montrant que la démocratie et le développement économique peuvent aller de pair. Cependant, au cours des deux dernières décennies, les espoirs et les attentes portant sur une consolidation de la démocratie ont été déçus à plusieurs reprises et une érosion des processus démocratiques est observée dans de nombreux pays du continent, et même une « vieille » démocratie comme l'Inde en a souffert (IDEA 2019, 167). Les tentatives d'influence politique sur le pouvoir judiciaire, la réduction de la capacité d'action des organisations de la société civile et, enfin et surtout, la persécution des minorités religieuses alimentent les critiques vis-à-vis de l'État de la « plus grande démocratie », comme l'Inde aime à se représenter elle-même.

Dans plusieurs pays asiatiques, il existe des régimes dits « hybrides », qui suivent certes les règles démocratiques formelles de différentes manières, mais dans lesquels certaines conditions préalables à la démocratie sont peu développées, et certaines libertés politiques supprimées. Il ne s'y tient pas d'élections libres et équitables et l'équilibre des pouvoirs n'y fonctionne pas, ou tout au plus dans une mesure limitée. Des pays comme la Malaisie, le Myanmar, le Népal, le Pakistan, le Bangladesh, Singapour, le Sri Lanka et aussi les Philippines appartiennent à ce

groupe. D'autres pays comme le Cambodge, la Thaïlande et les États d'Asie centrale comme l'Afghanistan, le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Tadjikistan, le Turkménistan et l'Ouzbékistan, ne poursuivent pas les processus de démocratisation. Aujourd'hui, ce sont des régimes autoritaires qui y règnent. Aucune tentative n'a jamais été prise pour introduire la démocratie représentative en République populaire de Chine, au Vietnam, au Laos ni en Corée du Nord. Presque partout en Asie à l'exception de Singapour – autant dans les pays démocratiques que non démocratiques – la politique est caractérisée par une corruption endémique et une politique de l'argent, c'est-à-dire que les décisions politiques sont souvent prises « sur commande » et contre paiement de la part des particuliers ou d'entreprises. À cela s'ajoute le fait qu'en Asie, non seulement le nationalisme a gagné en importance dans les démocraties traditionnelles comme l'Inde et le Japon, mais la religion exerce à nouveau en tant que facteur politique une influence considérable sur les processus politiques. Cela s'applique non seulement à l'islam en Indonésie et en Malaisie, mais aussi au bouddhisme au Myanmar et au Sri Lanka.

Dans ce contexte, les partis politiques n'ont jusqu'à présent joué un rôle important dans la promotion de la démocratie que dans quelques pays. Outre quelques exceptions importantes, ils sont davantage le jouet d'un comportement politique dominant qu'un acteur productif. Les systèmes de partis de ce continent sont aussi divers que les systèmes politiques. Cependant, malgré les différences individuelles, de nombreux systèmes de partis en Asie, en particulier dans les démocraties libérales, ont été caractérisés par une fragmentation croissante au cours des dernières décennies, et ce processus risque de s'empirer davantage (Lye/Hofmeister 2011). Cela peut être observé, entre autres, en Inde, où l'ancien parti dominant du Congrès national indien lutte pour défendre son rôle de principale force d'opposition contre de nombreux petits partis aux niveaux national et régional. Le « BJP » du Premier ministre Narendra Modi, qui domine depuis plusieurs années, combine avec son idéologie du nationalisme hindou deux éléments qui servent à justifier une pratique gouvernementale de plus en plus autoritaire et contribuent au développement problématique de la démocratie indienne.

La rébellion contre la domination coloniale était un motif pour les premières fondations de partis dans de nombreux pays asiatiques. En revanche, la représentation de certaines classes sociales n'a joué un rôle que dans des cas isolés, même si les partis communistes fondés en de nombreux endroits à partir des années 1920 représentaient un agenda social. Cependant, pendant longtemps, il n'y avait nulle part une main-d'œuvre organisée qui aurait pu servir de caisse de résonance pour de tels partis. Il est à noter que le *People's Action Party* (« PAP ») à Singapour était l'un des rares partis sur ce continent qui, dans sa phase de fondation à partir de 1954, représentait un agenda social clair aux côtés de l'anticolonialisme et défendait les droits des syndicats et des travailleurs (Tan 2011). Cela était notamment dû à l'expérience de son cofondateur, Lee Kuan Yew, qui avait fait la connaissance du Parti travailliste anglais au cours de ses études en Angleterre et qui, après son retour à Singapour, s'était érigé en défenseur des syndicalistes et des étudiants persécutés. Entre-temps, cependant, le PAP a perdu son caractère de « parti des travailleurs » dans le cadre de ses décennies de

domination en tant que « parti d'État ». Bon nombre des libertés politiques d'origine qui existaient au moment des premières élections libres de 1959, remportées par le PAP, ont également été victimes du régime autoritaire qui s'est développé après l'indépendance de la république en 1965.

Aux Philippines, qui a été l'un des premiers pays touchés par la « troisième vague de démocratisation » en Asie après l'expulsion du dictateur Ferdinand Marcos par la « Révolution du pouvoir populaire » en 1986 et qui a adopté une constitution démocratique en 1987, existe aujourd'hui la plus ancienne démocratie en Asie du Sud-Est. Toutefois, au plus tard depuis l'élection du président Rodrigo Duterte en 2016, l'ordre politique du pays subit un processus d'érosion en raison de violations systématiques des droits de l'Homme par les forces de l'ordre dans une « guerre » contre les trafiquants de drogue, de la restriction de la liberté de la presse et de l'influence de l'État sur le pouvoir judiciaire. Ceci est le résultat d'une institutionnalisation inadéquate des partis et de l'absence d'un système de partis stable (Martínez Kuhonta 2016 ; 61 sqq ; Gonzalez 2011). Les partis du pays n'ont aucun lien avec une classe ou un mouvement social et ne cherchent à représenter aucun groupe social en particulier – à l'exception de ceux qui représentent les intérêts de la classe supérieure traditionnelle. La plupart des partis sont caractérisés par le personnelisme et le clientélisme et se concentrent uniquement sur les élections afin de donner à des hommes et femmes politiques en particulier l'accès aux bénéfices de l'État. Ces partis sont principalement formés et façonnés pour soutenir un candidat présidentiel. Le lien entre les hommes et femmes politiques et « leur » parti est très superficiel. Après chaque élection, de nombreux changements s'opèrent en faveur du parti ou du groupe parlementaire du président vainqueur. Aucune attention n'est accordée à la construction d'une organisation de parti permanente et stable. Les partis restent faibles. Dans ces circonstances, un groupe important d'électeurs ne peut être lié à un parti en particulier.

En Thaïlande également, durant les différentes phases au cours desquelles le pays a connu un gouvernement démocratique, aucun parti doté d'une structure organisationnelle cohérente et stable n'a été créé. Cela n'est pas seulement dû aux interventions militaires répétées et aux coups d'État contre des gouvernements démocratiquement élus. Les partis du pays étaient généralement des organisations au service de personnalités qui n'étaient attachées à aucune idéologie. Précisément parce que le pays n'a jamais été colonisé, il n'y existait pas de terreau favorable à un parti anticolonialiste. Les groupes marxistes et communistes ont été persécutés. Les partis n'ont pas repris d'autres idéologies. Pendant longtemps, il n'y existait pas non plus de lien avec une classe sociale en particulier. L'essence de l'image de marque des partis était l'objectif pour leurs dirigeants d'accéder à des fonctions publiques dans un but d'enrichissement personnel. Cela se manifeste également dans le fait que la plupart des partis en Thaïlande étaient dirigés par des hommes d'affaires ou d'anciens généraux qui étaient devenus des hommes d'affaires. Le parti *Thai Rak Thai* du magnat des télécommunications Thaksin Shinawatra correspondait également à ce type de partis. Thaksin a été Premier ministre de 2001 jusqu'au coup d'État, en 2006. Au cours de son mandat, il a acquis une grande popularité, en particulier auprès de la population rurale, avec un programme d'élargissement

de l'accès aux soins de santé, un moratoire sur la dette des agriculteurs et de petits prêts pour promouvoir les petites et moyennes entreprises dans les zones structurellement faibles. Cette population a soutenu Thaksin dans ses conflits avec les classes moyennes et supérieures urbaines et lui a accordé, ainsi qu'à son parti (ou, après son interdiction, à un parti successeur) des victoires électorales claires aux élections de 2005 et 2011. Pour la première fois, il y avait une forme de lien entre une classe sociale et un parti politique – et les classes moyennes et supérieures urbaines, qui se sont soulevées contre Thaksin, ont également créé leur propre mouvement politique. Néanmoins, il sera difficilement possible de parler de formation de parti basée sur des caractéristiques de classe sociale, car le conflit était principalement dirigé contre la personnalité de Thaksin. Ce type de formation de parti est à nouveau obsolète au moins depuis le coup d'État de 2014. Les élections de 2019 n'ont servi qu'à légitimer le régime autoritaire.

Un système de partis relativement stable s'est développé en Corée du Sud depuis sa démocratisation en 1987, bien que de nombreux partis soient constamment fondés et que de nombreux partis se présentent aux élections ; pas moins de 50 partis étaient inscrits pour les élections législatives d'avril 2020. Le système des partis est essentiellement déterminé par la formation de camps s'opposant sur des différences idéologiques et programmatiques. La compétition politique est dominée par un camp conservateur et un camp libéral. Les partis sociaux-démocrates et de gauche sont secondaires. Les partis conservateurs et libéraux se sont succédé à plusieurs reprises à la tête de l'État et du gouvernement au cours des dernières décennies. En raison de divers scandales de la corruption qui ont nui à leur réputation, mais aussi à cause de conflits internes, ils ont plusieurs fois été rebaptisés et réorganisés. Mais cela a peu changé en termes d'orientation fondamentale des partis « renouvelés ». La position dominante des deux camps est favorisée par le système électoral, qui a été plusieurs fois modifié, mais qui n'a pas perdu son caractère fondamental (majoritaire). Au total, 253 des 300 députés sont élus dans des circonscriptions uninominales disposant d'un système dit « majoritaire uninominal » ; les 47 mandats restants sont répartis entre les partis en fonction de leur part des voix. La part du lion des mandats directs est attribuable aux deux camps nommés. Les deux partis dominants sont rejoints par un certain nombre de petits partis régionaux qui remportent des circonscriptions spécifiques. Les deux grands camps bénéficient également du financement étatique des partis, qu'ils ont conçu de telle sorte qu'ils puissent eux-mêmes en tirer le meilleur profit et empêcher ainsi l'émergence de partis alternatifs. Même si la compétition des partis est conditionnée par cela, la démocratie en Corée du Sud s'est consolidée depuis 1987 et le pays est aujourd'hui l'une des démocraties les plus stables d'Asie. Il y existe une compétition ouverte entre les partis et des élections régulières libres et équitables. Les liens des électeurs avec les partis dans les différents camps sont stables. Les partis jouissent d'un degré élevé de légitimité pour occuper les postes les plus importants de l'État et exercer le pouvoir. De plus, ils ont atteint un niveau de solidité organisationnelle suffisant pour leur garantir une pérennité malgré les fondations répétées et également pour les protéger de la dépendance vis-à-vis de dirigeants personnalistes (Lim 2011, 236).

À Taïwan également, un système bipartite stable a émergé depuis la démocratisation

à partir de 1988, où la position à l'égard de l'indépendance de la RPC est le facteur de différenciation le plus important (Shyu 2011). Les clivages sociaux et culturels antérieurs entre les immigrés (les « continentaux ») et les « taiwanais d'origine », ou les défenseurs de la démocratie et les partisans « de la première heure » du parti nationaliste KMT, qui a dirigé un régime autoritaire jusqu'en 1988, sont moins importants. Le différend sur les questions politiques est à l'origine de cette controverse politique fondamentale. Ce qui alimente le débat, en plus de la question nationale, c'est la révélation d'affaires de corruption, lesquelles touchent à parts égales les deux partis dominants le *Kuomintang* (« KMT ») et le Parti démocratique progressiste (« DPP »). Il y a encore beaucoup plus de partis, mais le système de vote majoritaire existant a de facto « gelé » le système bipartite. La consolidation de la démocratie taiwanaise n'a pas empêché cela.

Aujourd'hui, l'Indonésie est le meilleur exemple en Asie du Sud-Est d'un processus de transition réussi d'un régime autoritaire de longue date à une démocratie consolidée. La cinquième élection générale et la quatrième élection présidentielle directe depuis le changement de régime de 1998 ont eu lieu en avril 2020. Toutes les élections ont été libres et équitables et leurs résultats, et les changements de pouvoir qui en ont résulté ont été acceptés par la population. Il est vrai que la pratique de l'achat de voix est encore menée à l'échelle nationale par tous les partis et candidats et constitue l'une des raisons du coût élevé des campagnes électorales. Cependant, il existe des indications qu'un grand nombre d'électeurs ne laissent pas le paiement de certains partis déterminer leur comportement électoral. La première élection du président Jokowi en 2014, réélu en 2019, a également été perçue comme une confirmation du fonctionnement de la décentralisation politique. Jokowi était plutôt un outsider politique, d'abord connu comme le maire d'une ville de province, puis comme le gouverneur de la capitale, Jakarta. Quand il a été élu en 2014, il avait lancé un programme axé sur l'amélioration de la santé et de l'éducation, davantage de réformes économiques et le respect des droits de l'Homme. Le système de partis du pays est stable et le nombre de partis au parlement est limité à neuf. Cependant, il existe de nombreux cas de corruption, notamment parmi les parlementaires, et la stabilité du système des partis est également une conséquence de la grande influence des cartels de partis. Malgré les progrès réalisés en matière de consolidation de la démocratie, des allégations à l'encontre du président Jokowi ont été faites avant les élections d'avril 2019 concernant un prétendu « virage autoritaire » et une « régression de la démocratie » (Bland 2020). Ce jugement se fonde sur une limitation croissante de la possibilité de critiquer le gouvernement du fait de lois autoritaires, une détermination déclinante dans la lutte contre la corruption et, enfin et surtout, la place accordée à une politique identitaire islamiste conservatrice et le renforcement du rôle de l'armée au gouvernement. Ces mesures comportent des risques pour les libertés et les procédures démocratiques obtenues jusqu'à présent.

L'Amérique latine

Avec les États-Unis et l'Europe, l'Amérique latine a la plus longue expérience des processus démocratiques, qui remontent sur ce continent à l'époque de l'indépendance des pays sud-américains dans la première moitié du XIXe siècle.

Il existe depuis cette époque des partis qui, d'une part, ont régulièrement subi d'innombrables coups d'État militaires et gouvernements autoritaires, mais d'autre part ont aussi été à maintes reprises les principaux protagonistes des gouvernements civils et démocratiques. Lors de la démocratisation des années 80, ils étaient les acteurs politiques centraux, bien qu'avec de nettes différences en termes d'ancrage institutionnel dans certains États (Mainwaring/Scully 1995). Les processus de transition démocratique se sont déroulés un peu partout en Amérique latine sous la forme, et à la suite d'élections dont le moteur central était les partis. Ils ont eux-mêmes favorisé l'élaboration de lois électorales et partisanes qui ont continué à garantir leur rôle de protagonistes dans le processus politique. Les nouvelles démocraties en Amérique latine sont ainsi devenues des « États-partis » (Zovatto 2018, 291 sqq.), même si des systèmes présidentiels existent dans tous les pays. Cela a influencé le développement et la consolidation organisationnelle des partis. Parce que dans les systèmes présidentiels, les facteurs personnels dominent souvent la structure du parti.

Néanmoins, les systèmes de partis de nombreux pays d'Amérique latine sont restés relativement stables depuis le début de la démocratisation dans les années 80 et pendant les trente années qui ont suivi, comme au Mexique, en Argentine, au Brésil, en Uruguay, au Paraguay et au Chili ainsi qu'au Honduras, en République dominicaine et en El Salvador, au Costa Rica et au Panama, la plupart des partis qui ont dominé la phase de démocratisation continuent de jouer un rôle important dans la compétition politique. Dans certains de ces pays, ils ont mis en place à plusieurs reprises la présidence, ou ont participé ou participent aux gouvernements (Freidenberg 2016). Cependant, dans une large mesure, tous les partis et systèmes de partis n'ont pas survécu sans dommage aux diverses crises des dernières décennies et aux conséquences des changements sociaux et technologiques. Même des pays comme le Brésil et le Chili, qui jusqu'à il y a quelques années étaient considérés comme stables, subissent aujourd'hui des crises politiques qui laissent aussi leur marque sur les systèmes de partis.

Ce sont les systèmes de partis des pays andins que sont le Venezuela, l'Équateur, la Bolivie et le Pérou, qui ont connu le changement le plus radical. Dans ces pays, pendant des décennies, les partis dominants *Acción Democrática* (AD) et COPEI au Venezuela, *Alianza Popular Revolucionaria Americana* (APRA) au Pérou et *Movimiento Nacionalista Revolucionario* (MNR) en Bolivie, ont sombré dans l'insignifiance en quelques années et ont été remplacés par des « étrangers » ou de nouveaux arrivants politiques. Ce n'était pas seulement le résultat d'une crise profonde de la représentation, mais également l'expression d'une crise de légitimation dans les systèmes politiques qui dépasse le cadre des systèmes de partis. Les électeurs de ces pays se sont détournés non seulement de partis en particulier, mais aussi de la forme sous laquelle la politique a été pratiquée et de la manière dont la relation entre l'État et la société a été conçue.

Le Venezuela représente sans doute le cas le plus spectaculaire dans ce contexte, non seulement parce que le système de partis y a été extraordinairement stable pendant longtemps, mais aussi parce que le pays a été considéré comme une sorte d'exemple modèle de la consolidation de la démocratie en Amérique

latine depuis le début des années 60 – notamment en raison de son système de partis. Le Venezuela était l'un des rares pays d'Amérique latine à ne pas disposer de gouvernement militaire après 1964. Mais vers la fin des années 1990, les citoyens ne sont plus sentis représentés par les partis traditionnels et ont choisi une alternative en la personne d'Hugo Chavez, qui promettait un « socialisme bolivarien » du XXI^e siècle. Une nouvelle forme de polarisation a été associée à ses victoires électorales, qui n'existait pas pendant les décennies de domination d'*Acción Democrática* et de COPEI. Bien que ces deux partis se distinguaient l'un de l'autre par des différences politiques et idéologiques (modérées), ils partageaient néanmoins un large consensus sur le modèle de base de la politique et s'étaient succédé à plusieurs reprises à la tête de l'État et du gouvernement. Ce consensus a été ébranlé par une nouvelle polarisation entre le gouvernement et l'opposition. Le chavisme a culminé – c'est presque inévitable avec les régimes populistes – en un autoritarisme auquel les autres partis ne parviennent pas à mettre fin.

Au Pérou et en Bolivie, les partis de masses APRA et MNR, qui avaient dominé pendant des décennies, ne jouent plus qu'un rôle politique marginal. Il est peu probable qu'ils regagnent une fonction pertinente dans leur système de parti dans un avenir proche. Dans les deux pays, de nouveaux groupes en ont repris la direction. Mais au Pérou, hormis le « *Fujimorismo* », qui réunit les partisans de l'ancien président Alberto Fujimori (1990-2000), aucun autre parti n'a réussi à s'implanter durablement. Ces partis sont essentiellement des machines électorales qui se réinventent après chaque élection, mais qui n'établissent pas une structure permanente. Le pays a donc déjà été décrit comme une « démocratie sans parti » (Levitsky/Cameron 2003). En Bolivie, en revanche, le parti indigène *Movimiento al Socialismo* (« MAS ») a pris une position dominante après la victoire d'Evo Morales aux élections de 2006, qu'il a de nouveau perdue temporairement après sa démission forcée par l'armée en novembre 2019. Aux élections d'octobre 2020, son candidat à la présidentielle Luis Arce a célébré une brillante victoire et le MAS a remporté la majorité absolue des sièges dans les deux chambres du parlement. En Equateur, l'ancien système de partis a également complètement disparu. Sous la présidence de Rafael Correa (2007-2017) un nouveau système de partis a émergé, dont la structure et la dynamique de compétition sont principalement caractérisées par le fait que la fragmentation antérieure, avec un grand nombre de partis, a été remplacée par un système disposant d'un parti dominant, *Alianza PAIS*, qui semble défendre sa position même après le remplacement du président Correa. La suppression résolue du « *no-reelección* » (la non-réélection) des parlementaires peut donner au processus politique une continuité et une stabilité supplémentaires. Jusqu'à présent, cette interdiction de réélection immédiate a eu pour conséquence qu'un grand nombre de députés inexpérimentés siégeant au parlement à chaque législature ne connaissaient pas les procédures ni l'historique de certaines questions et, par conséquent, adoptaient des lois et prenaient des décisions de manière erratique, qui n'étaient pas adaptés pour résoudre les problèmes rencontrés au cours de leur mandat. Ces pratiques ont contribué à la perte de la capacité de représentation des partis et à la crise de confiance dans le système politique.

Dans un deuxième groupe de pays, qui comprend les États d'Amérique centrale,

le Honduras, le Salvador, le Nicaragua, le Panama et la République dominicaine, ainsi que le Brésil et le Chili, les changements dans les systèmes de partis n'ont pas été aussi dramatiques que dans les États andins, mais ils ont particulièrement affecté le nombre de partis pertinents. Dans la plupart des cas, ce nombre a augmenté, c'est-à-dire que davantage de partis sont représentés au parlement et que d'autres partis auparavant dominants ont perdu de leur importance ou ont été, totalement ou en grande partie, remplacés par de nouveaux venus – même si les partis nouvellement fondés ont souvent été créés par des dirigeants des anciens partis. Dans de nombreux cas, cependant, l'aspect lié à la compétition politique, le pluralisme politique et partisan, les relations entre les partis ainsi que les tendances en termes de résultats électoraux n'ont pas fondamentalement changé en raison de cette dynamique de systèmes de partis. L'élite politique est restée globalement inchangée et exclusive, même si les partis qui la représentent rivalisent constamment sous de nouveaux noms. Le Guatemala peut également être classé dans cette catégorie, bien que le système de partis y soit si fragile et la volatilité des électeurs si élevée qu'on peut difficilement parler d'un système de partis stable. Néanmoins, les élections n'y entraînent pas de changements décisifs et les élites dominantes restent au pouvoir.

Jusqu'aux élections de 2014, le Brésil était un exemple typique d'un type de système de partis dans lequel la dynamique de compétition politique s'opère d'avantage comme une sorte de changement d'étiquette, qui change peu en termes de substance du processus politique. Jusqu'aux élections la même année, le système des partis traditionnellement fragmenté ne montrait qu'une légère tendance à la division. Le nombre des partis représentés dans les deux chambres du Congrès n'a augmenté que lentement : depuis les années 90, avec une quinzaine de partis au Sénat et durant les années 2000, avec 20 à la Chambre des députés. La plus grande proportion des mandats, environ la moitié chacun, est toujours allée aux quatre partis à égalité *Partido do Movimento Democrático Brasileiro* (PMDB), *Partido da Social Democracia Brasileira* (PSDB), *Partido dos Trabalhadores* (PT) et *Democratas* (DEM) (jusqu'en 2007, *Partido Liberal*, PL). De plus, même sous le président de gauche Lula da Silva (2003-2011), les caractéristiques du processus politique n'ont pas changé. Parce que son *Partido dos Trabalhadores* n'a jamais eu la majorité dans le parlement fragmenté, Lula a dû composer avec les autres forces politiques de la manière habituelle. Cela signifie que pour chaque proposition législative, une majorité devait être laborieusement et minutieusement organisée au parlement, ce qui ne pouvait (et ne peut toujours) être obtenu que par le biais de concessions accordées aux parlementaires et à leurs circonscriptions. Dans les premières années du mandat de Lula da Silva, le système a été « simplifié » et accéléré par le fait que de nombreux députés recevaient une sorte de salaire mensuel supplémentaire pour leur bonne conduite face aux propositions du gouvernement. La découverte de ces paiements, bien sûr illégaux et financés par un détournement de fonds publics, dans le « *mensalão* » brésilien, a failli coûter la présidence à Lula da Silva. Cependant, il a fallu attendre la crise économique qui a débuté en 2014 et l'exposition simultanée de nombreux scandales de corruption pour que des limites restrictives soient imposées au système clientéliste d'échange de concessions avec les députés et les sénateurs. Il s'en est suivi un effondrement du système politique et des partis. Aux élections de 2014, le nombre de partis représentés au parlement

est passé à 28 et les quatre formations qui avaient dominé jusqu'alors ensemble n'ont obtenu que les deux cinquièmes des voix. Au Sénat cependant, le virage ne s'est pas encore fait sentir car il n'y a toujours qu'un renouvellement partiel. Cette fragmentation du parlement a également compliqué, pour la présidente Dilma Rousseff, la tâche de négocier les majorités politiques pour son gouvernement selon la méthode pratiquée précédemment, ce qui a largement contribué à sa destitution en 2016. Le mécontentement de nombreux Brésiliens face aux scandales de corruption, dans lesquels tous les grands partis étaient impliqués, a conduit à l'élection de l'homme politique populiste Jair Bolsonaro à la présidence en 2018 et a propulsé son *Partido social liberal* (PSL), dont l'importance était jusque là tout à fait insignifiante avec douze pour cent des voix et 52 sièges à la Chambre des députés, au deuxième rang des partis les plus importants du pays. Les trois autres partis autrefois importants ont chacun obtenu environ 6 % des sièges, de même que cinq autres partis, dont certains n'ont existé que pendant une période relativement courte. Depuis les élections de 2018, la capacité du pays à gouverner a été remise en cause par deux circonstances : d'une part, la poursuite de la fragmentation du parlement et du système de partis, ce qui rend beaucoup plus difficile de s'accorder sur les propositions législatives. D'autre part, Bolsonaro se présente – à l'instar de Rodrigo Duterte aux Philippines ou de Donald Trump aux États-Unis – à la manière typique des populistes comme un « homme politique anti-système », même s'il faisait partie de « *l'establishment* » en tant que député depuis des décennies. Lui et ses partisans sympathisent ouvertement avec une dictature militaire. En raison de l'absence d'une majorité claire au parlement, de l'indépendance du pouvoir judiciaire, du fédéralisme avec des pouvoirs étendus des États et des médias indépendants, il est certes peu probable de voir le pays retomber dans l'autoritarisme ou le semi-autoritarisme. Mais les développements au Brésil illustrent bien la manière dont les piliers de systèmes de partis apparemment stables sont ébranlés lorsque les partis sont incapables de remplir leurs fonctions de représentation des intérêts sociaux. Les citoyens acceptent de moins en moins que la corruption et le clientélisme constituent des éléments systémiques de la politique. Leur patience envers les « vieux partis » est limitée, ce qui ouvre de nouvelles opportunités aux populistes.

Le Chili, qui a longtemps été considéré comme un excellent exemple de consolidation de la démocratie en Amérique latine, montre également à quelle vitesse les systèmes politiques peuvent entrer en crise. Après la démocratisation, les réglementations institutionnelles ont obligé les partis à rechercher la compréhension et le consensus sur les décisions et les lois importantes en dépassant les frontières qui séparent les camps politiques. Parce que cela n'a pas toujours été possible, cela a non seulement paralysé de nombreux projets de réforme, mais a également contribué au fait que l'élite politique est restée en grande partie inchangée et exclusive. Ce n'est que lors des manifestations de masse de 2019 que de larges pans de la population ont exprimé un mécontentement envers la classe politique, qu'aucun parti n'avait anticipé. Des hommes et femmes politiques et partis populistes ont immédiatement émergé en essayant de tirer parti du mécontentement de nombreux citoyens. Les protestations ont été apaisées par un processus d'amendement constitutionnel précipité. Mais il reste à voir si cela résoudra le problème de représentation exprimé par les protestations.

Le renouveau nécessaire des partis pour qu'ils remplissent plus adéquatement leurs fonctions démocratiques ne peut se faire par la seule modification de la constitution.

Un troisième groupe de pays d'Amérique latine a connu non seulement des changements progressifs au niveau de leurs systèmes de partis respectifs en raison de quelques partis nouveaux ou renommés, mais aussi des changements substantiels dans la compétition politique, sans que soient remis en cause les modèles de base du système démocratique. Au Costa Rica et en Uruguay, les systèmes bipartites traditionnels ont changé avec la mise en place d'une troisième force. En Argentine, en revanche, le système bipartite traditionnel s'est à nouveau renforcé après les récentes élections. En Colombie, ce système est probablement définitivement détruit, ce qui a modifié les schémas de la compétition politique. Après les élections de 2018, 16 partis sont représentés à la Chambre des députés et 13 au Sénat, les deux partis les plus forts dans les deux chambres détenant chacun nettement moins de la moitié des mandats. Cela entraîne des difficultés pour gouverner, pour la capacité de représentation des partis autant que celle du Parlement et, enfin et surtout, pour la démocratie colombienne.

La fragmentation des systèmes de partis en Amérique latine signifie qu'aujourd'hui, dans une grande partie des pays, les présidents et les gouvernements ne disposent pas de majorité parlementaire. Bien que le « présidentielisme de coalition » ait servi d'alternative aux précédents gouvernements majoritaires pour certains mandats électoraux, de nombreux pays se caractérisent désormais par une paralysie législative périodique et des conflits continus entre les pouvoirs exécutif et législatif. L'aspiration personnelle au pouvoir des individus ainsi que l'attente de participation à l'économie bénéficiaire empêchent d'atteindre le consensus politique. Pour ne rien arranger, certains partis et leurs dirigeants ont (re)découvert le populisme en tant que style politique et que moyen de conquérir et de conserver le pouvoir. Compte tenu de la pauvreté persistante d'une partie importante de la population et des graves disparités sociales et de revenus persistantes dans de nombreux pays, ces partis populistes représentent une menace réelle à la survie des démocraties.

Bien que la plupart des pays disposent d'une législation électorale détaillée dans certains cas, qui régleme également les dépenses pour les campagnes électorales, les partis reçoivent parfois des subventions considérables et les parlementaires sont généralement bien payés par rapport à la moyenne de la population, la corruption et la mauvaise gestion peuvent être présentes presque partout. L'une des principales raisons à cela est le coût élevé des campagnes électorales. Les systèmes électoraux personnalisés nécessitent des investissements élevés de la part des candidats et des partis, qui en règle générale ne peuvent pas être refinancés par des revenus légaux. C'est là l'une des causes des critiques à l'encontre des partis. Une autre cause réside dans leur manque de transparence et de proximité avec les citoyens, qui est également liée aux processus décisionnels internes des partis. Ainsi, même les membres et les sympathisants des partis se plaignent de l'autoritarisme des dirigeants des partis, de la participation limitée des membres aux décisions internes, du manque de discipline de la part des

parlementaires vis-à-vis des partis ou du manque de transparence dans la divulgation des finances des partis. De nombreux partis ont désormais introduit des élections internes pour la sélection de leurs candidats, notamment en raison des exigences légales en la matière, dont certaines ont lieu lors de conférences de délégués, mais aussi sous la forme d'élections primaires pour tous les membres. En Argentine, tous les électeurs éligibles peuvent même participer aux décisions concernant la sélection des candidats d'un parti après s'être inscrits sur les listes appropriées. De telles procédures ont contribué à briser les structures traditionnellement oligarchiques des partis et à réduire la centralisation des appareils du parti. Mais en même temps, cela a également été associé à une perte de cohésion et d'harmonie internes. Les conflits relatifs aux candidatures sont devenus plus violents et se terminent souvent par des démissions, des scissions et des fondations de nouveaux partis. La tentative d'élargir la démocratie interne des partis a donc contribué à la fragmentation du système des partis, du moins dans certains pays.

Compte tenu des faiblesses des partis, il n'est guère surprenant qu'ils souffrent d'une mauvaise réputation dans tous les pays du sous-continent. En plus des faiblesses mentionnées, leur réputation résulte également des relations souvent tendues entre les partis et les médias et de leur relation distante avec la société civile (Zovatto 2018, 99). Mais surtout, cette mauvaise réputation des partis s'explique par le fait qu'un grand nombre de citoyens ne se sentent pas représentés par eux – même s'ils votent pour eux le jour du scrutin, faute d'alternatives. Cependant, la forte volatilité des comportements de vote indique un schéma de base d'insatisfaction. Les partis ne peuvent y remédier que s'ils intensifient leurs efforts en faveur de l'établissement d'une organisation de parti forte par le biais de tous les moyens de transparence et de participation des membres.

L'Europe de l'Est, centrale et du Sud-Est

Dans les pays d'Europe de l'Est, centrale et du Sud-Est, les partis n'ont pas joué un rôle majeur dans la transition des anciens États communistes vers la démocratie (Enyedi 2006 ; Kitschelt 2001). Alors qu'ils ont été des catalyseurs décisifs du changement politique en Asie, en Afrique, en Amérique latine et aussi lors des processus de transformation en Europe du Sud au milieu des années 70, aucun parti dans les anciens pays communistes n'aurait pu assumer ce rôle. Dans ces pays, la transformation a résulté d'une implosion des systèmes politiques face à des difficultés économiques croissantes. En tant que puissance hégémonique régionale, l'Union soviétique a perdu le contrôle de ses États satellites, ce qui a ouvert la voie à des protestations civiles et à des mouvements en faveur des réformes démocratiques. Toutefois, cela n'a pas initialement entraîné la création de partis politiques. Les mouvements les plus connus qui ont favorisé la transformation du régime et qui ont permis son rayonnement dans d'autres pays ont été le syndicat *Solidarność* en Pologne et le forum des citoyens fondé par Václav Havel dans ce qui était alors la Tchécoslovaquie. Ce n'est que dans le contexte du changement de système et dans la perspective des premières élections démocratiques que de nouveaux partis et systèmes de partis ont émergé, lesquels avaient été jusque-là formés par les partis communistes et socialistes et certains partis du Bloc.

Les systèmes de partis issus des processus de transformation étaient fragmentés et fortement polarisés, à l'opposé des anciens partis communistes, qui subsistaient notamment sous un nouveau nom, marquant une ligne décisive de conflit et de différenciation. Parce que les États et les partis d'Europe occidentale ont exercé une grande influence sur la conception et le déroulement de la transition dans les pays post-communistes, de nouveaux partis basés sur les familles de partis d'Europe occidentale ont émergé en de nombreux endroits. En outre, d'autres partis ont émergé, quant à eux, sans aucune référence particulière à l'Occident. Il s'agit, par exemple, de formations nationalistes et populistes, qui ont cependant tendance à se coordonner de manière sélective avec des groupes d'orientation similaire en Europe occidentale, même si leurs représentants au Parlement européen forment un groupe parlementaire commun.

Après les premières élections libres à partir de 1990, les nouveaux partis dans les pays en transition ont dirigé les gouvernements, montrant ainsi qu'ils étaient capables de remplir les fonctions de parti décrites comme « d'action » et « procédurales ». Cependant, ils ont été confrontés à deux défis de taille : premièrement, ils ont dû opérer la transformation du système, c'est-à-dire le changement du système politique à l'aide d'un nouvel ordre constitutionnel et la refonte de l'ordre économique et social, sans être préparés à cette tâche compte tenu de la concentration totale du pouvoir des régimes communistes. Peu de nouveaux chefs de parti avaient de l'expérience au sein de postes gouvernementaux. Deuxièmement, les sociétés des pays en transition de l'Est étaient elles aussi fortement fragmentées. Il n'y avait pas de société civile organisée, de sorte que les partis ne pouvaient pas développer des liens particuliers avec des groupes sociaux organisés spécifiques. En outre, la majorité des citoyens de ces pays étaient sceptiques à l'égard des partis, et la volonté d'adhérer à un parti était donc faible. Cela leur a non seulement compliqué la tâche de s'ancrer largement dans la société, mais aussi celle d'établir une organisation forte. En raison du nombre réduit de membres et de partisans fidèles, il n'y a pas eu non plus d'articulation et d'agrégation de préférences et de positions politiques claires, ou celles-ci n'ont pas été honorées par les électeurs. La fonction de représentation des partis s'en trouve considérablement restreinte. Pendant les élections, cela signifie que la participation est souvent faible, alors que la volatilité du comportement électoral est élevée. Mais les électeurs n'étaient pas les seuls à faire preuve de volatilité : de nombreux hommes et femmes politiques montrent peu de loyauté envers leurs partis, ce qui se reflète dans les changements fréquents de partis et les nombreuses fondations de partis.

La faiblesse des partis a conduit à un renforcement du pouvoir de personnalités individuelles. Certaines personnalités, comme les frères Kaczyński en Pologne, Václav Klaus en République tchèque, Vladimír Mečiar en Slovaquie et Victor Orbán en Hongrie, ont réussi à apporter à leurs partis respectifs une certaine identité programmatique, que l'on peut qualifier de nationalisme populiste, et qui a contribué au fait que leurs partis ont joué au moins temporairement un rôle politiquement dominant et continuent de le faire en ce qui concerne la Hongrie et la Pologne. En République tchèque et en Slovaquie, les partis de Klaus et Mečiar ont perdu de leur importance après que ces derniers ont quitté la politique. En

Pologne et en Hongrie, il reste à voir si et comment les partis au pouvoir actuels continueront d'exister sans les dirigeants qui sont actuellement à leur tête.

Dans les deux plus grands pays d'Europe de l'Est, la Russie et l'Ukraine, les partis ont été institutionnalisés depuis la transformation du régime beaucoup plus faiblement qu'en Europe centrale et du Sud-Est. Dans ces deux pays, notamment à cause du système présidentiel, les individus ont toujours joué un rôle plus important que les partis, et les hommes politiques indépendants des partis y ont une grande influence. En témoigne la victoire électorale de l'acteur et comédien Volodymyr Zelenskyj aux élections présidentielles en Ukraine en 2019. En Russie, où les libertés civiles sont de plus en plus restreintes depuis l'élection de Vladimir Poutine en 2000, les partis n'ont jamais eu une grande influence sur la composition du gouvernement depuis la chute de l'Union soviétique. Les principaux acteurs sont l'appareil militaire et sécuritaire, les groupements d'intérêt économique, les gouverneurs régionaux et l'exécutif. En Ukraine aussi, pendant longtemps, ces fameux oligarques, en tant que groupes d'intérêt économique, ont exercé une influence considérable sur l'élaboration d'objectifs et de décisions politiques.

En Europe centrale, en revanche, l'agenda politique est largement déterminé par les partis. Leurs décisions sont basées sur les préférences politiques respectives des gouvernements (des partis). En Pologne, en République tchèque, en Slovaquie et en Hongrie, il existe une compétition entre partis qui est fortement marquée dans la politique et dans les programmes, de manière comparable aux pays d'Europe occidentale, quoique, dans certains cas, avec une orientation différente. Cela peut être attribué à un certain nombre de facteurs, notamment : le niveau de développement socioculturel plus élevé de ces pays, une classe moyenne urbaine un peu plus nombreuse – laquelle existait avant le régime communiste – et le caractère du processus de transition, qui a été largement caractérisé par des négociations entre l'ancien régime communiste et un mouvement citoyen démocratique (ou, dans le cas de la Pologne, le syndicat *Solidarność*) (Kitschelt 2001, 306 sqq.). En revanche, dans les sociétés qui, comme en Bulgarie et en Roumanie, présentaient une structure plus agraire et ne comprenaient aucun mouvement ouvrier et seulement une classe moyenne urbaine limitée, il n'y avait pas d'opposition forte aux régimes antérieurs. Dans ces deux pays, les anciennes élites communistes ont pu conserver leur pouvoir pendant des années et ont une influence décisive sur la forme que prenait la transformation du régime. Cela a clairement posé des problèmes pour le renouvellement et la stabilisation du système des partis.

Malgré la forte volatilité électorale mentionnée plus haut et les fluctuations parfois importantes des résultats obtenus par différents partis, les systèmes de partis en Europe centrale et du Sud-Est sont aujourd'hui relativement stables. Cela tient au fait que, malgré leur faiblesse organisationnelle, les partis ont pu développer un profil programmatique et les électeurs peuvent ainsi clairement les différencier, de sorte que la compétition est relativement structurée. En Pologne, en Hongrie, en Bulgarie et en Roumanie, par exemple, l'anticommunisme joue toujours un rôle majeur dans l'élaboration de l'identité des partis conservateurs et nationaux. Le besoin de nouveaux partis y est donc faible. En outre, dans de nombreux pays

les partis établis bénéficient d'un financement public relativement généreux, ce qui leur permet d'employer des salariés à temps plein et de maintenir une vaste infrastructure de groupes locaux et régionaux, même si leurs membres sont peu nombreux. Il est difficile pour les nouveaux arrivants de remporter des victoires face à de telles structures établies. Mais ces partis établis ne sont pas non plus des partis de masses. En règle générale, ils sont dominés par une petite élite de parti et leurs processus décisionnels sont dans une large mesure centralisés et bureaucratisés. Le siège du parti a aussi généralement le dernier mot en ce qui concerne les groupes parlementaires.

Toutefois, la création des partis ne signifie en aucun cas que la méfiance des électeurs à leur égard diminuerait. Au contraire : cette méfiance reste élevée et sera renforcée, par exemple, par les cas d'abus de pouvoir et de corruption, qui font les gros titres jusqu'au-delà des frontières nationales, comme dans le cas de la Roumanie, entre autres. Le Premier ministre tchèque Andrej Babiš, par exemple, a dû démissionner de son poste de ministre des Finances en 2017 en raison d'allégations de fraude fiscale, mais a été élu Premier ministre d'un gouvernement minoritaire la même année, bien que des allégations de corruption et de fraude aux subventions des fonds européens soient toujours actuellement maintenues à son encontre. En Slovaquie, le Premier ministre et une partie de son cabinet ont démissionné en 2018 après avoir été inculpés du meurtre d'un journaliste qui avait découvert des cas de corruption au sein du gouvernement.

Malgré de tels événements, qui nuisent non seulement à la réputation d'une personne ou d'un parti, mais aussi à celle du système des partis dans son ensemble, les partis des pays d'Europe centrale et du Sud-Est se sont imposés comme les porte-parole du développement politique. Les parlements, largement dominés par les partis, sont devenus une plate-forme centrale pour les débats et les décisions politiques. Ce faisant, ils ont pour leur part également affirmé la position des partis. Le fait que des systèmes parlementaires de gouvernement aient été mis en place en Europe centrale et du Sud-Est a représenté une grande opportunité pour les partis, dont ils ont largement profité.

Les similitudes en termes de développement des partis dans les « jeunes » démocraties

Même si nos remarques au sujet de l'évolution des partis et des systèmes de partis dans différentes régions ont dû être brèves, nous voudrions souligner quelques aspects qui révèlent certaines similitudes mais aussi des différences. Tout d'abord, il convient de souligner les éléments suivants : dans toutes les « jeunes » démocraties, les partis jouent un rôle clé dans la consolidation de l'ordre démocratique. Certaines analyses actuelles de l'état de la démocratie se concentrent sur d'autres groupes sociaux, alors qu'elles n'analysent pas le rôle des partis politiques en détail ou de manière systématique (par exemple, International IDEA 2019).

Les différences parfois nettes entre les partis et les systèmes de partis de différents pays, qui influencent également la manière dont la démocratie est consolidée, ne sont pas surprenantes. Nous ne pouvons que résumer ces différences de manière

superficielle et générale et suivre essentiellement le système de Webb et White (2007), même si certaines de leurs remarques sur les partis et les systèmes de partis dans les différents pays sont devenues obsolètes au cours des presque quinze ans qui ont passé depuis la publication de leur livre. Par exemple, la forte volatilité du système des partis en Pologne, qui était encore observée à l'époque, n'existe plus depuis plusieurs années car le *Prawo i Sprawiedliwość* (« PiS », « Droit et justice ») s'y est imposé comme la force dominante dans les dernières périodes électorales. En revanche, la stabilité du système des partis au Chili subit aujourd'hui les effets d'un degré remarquable de fragmentation. Cela montre le dynamisme de nombreux systèmes de partis qui, d'ailleurs, comme nous le verrons dans la section suivante, touchent non seulement les « jeunes » mais aussi les systèmes de partis établis en Europe. Il existe encore trop peu d'analyses comparatives des systèmes de partis en Afrique pour pouvoir émettre des généralisations sur une base empirique raisonnablement fiable.

La légitimité des partis

Si l'on juge de la légitimité des partis et de leur ancrage dans la société à partir de la volatilité du système des partis, du nombre de partis, du degré d'identification des citoyens aux partis individuels, de la participation électorale et de l'adhésion aux partis, force est de constater que de nombreux partis traditionnels sont en train de perdre leur légitimité dans un certain nombre de pays. Cette tendance se manifeste le plus clairement dans l'émergence de nouveaux partis, souvent populistes, et parfois aussi nationalistes, qui se présentent souvent comme des « partis antisystème ». Ce phénomène ne se limite en aucun cas à un seul continent. Le commentaire récapitulatif de Webb et White sur l'aspect de la légitimité est toujours d'actualité (Webb/White 2007, article 5325) :

« Les nouvelles démocraties sont encore plus volatiles et fragmentées en termes électoraux que les démocraties établies, alors que la participation électorale, l'identification des partis et le nombre d'adhérents aux partis sont plus faibles. Le sentiment antiparti est universel dans la société démocratique, même s'il s'agit souvent d'un manque de confiance « modéré » envers les partis plutôt que d'une hostilité profondément enracinée. Quand l'antipathie envers les partis est plus prononcée, elle n'est pas toujours associée à une préférence pour l'autoritarisme, mais plutôt à une forme personnaliste de direction démocratique. La croyance populaire que la démocratie est la meilleure forme de gouvernement prévaut dans tous les types de régimes démocratiques existants, bien que l'hostilité envers la démocratie en soi et donc envers les formes concurrentes de politique partisane soit plus prononcée dans les cas où une transition récente a eu lieu. »

L'organisation

Les grands partis en particulier ont des organisations solides dans de nombreux pays, au moins au niveau national, sont généralement relativement bien financés et disposent d'un appareil de personnel professionnel pour les activités liées aux

relations publiques, les sondages, etc. Cela est notamment dû au financement public des partis qui existe désormais dans de nombreux pays (au moins en Europe de l'Est et en Amérique latine) – lequel a été décidé par les partis eux-mêmes. Mais le clientélisme, le mécénat et les réseaux d'engagement personnel résultent également de la position forte des élites partisans, lesquelles exercent une influence sur les institutions étatiques et influencent ainsi les règles du jeu, les lois et les procédures – souvent dans le but d'acquiescer un enrichissement personnel et des avantages politiques. Les députés, en revanche, ne jouent pas un rôle décisif dans de nombreux partis. La participation au sein du parti et la démocratie sont souvent inconnues ou inexistantes et peu d'efforts sont mis en œuvre au niveau du système pour augmenter le nombre de membres.

À quelques exceptions près, les partis des « jeunes » démocraties ne sont généralement pas des partis de masses et il leur est manifestement difficile de conserver une large base d'électeurs sur le long terme. Cela est lié aux formes modernes de communication, qui ne réservent plus aux partis une place particulière en matière d'information politique, comme c'était le cas par le passé. Mais cela résulte également d'un lien souvent superficiel avec les groupes sociaux. Le système de gouvernement joue également un rôle important en la matière. Beaucoup de « nouvelles » démocraties – du moins en Amérique latine et en Afrique – disposent de systèmes présidentiels, qui favorisent clairement la personnalisation de la politique et la compétition politique et qui s'accompagnent d'une négligence de l'établissement et de l'expansion d'une organisation de parti forte. Les systèmes parlementaires, comme on peut le voir en Europe centrale, mais aussi dans les démocraties consolidées d'Asie, offrent de meilleures conditions pour des systèmes de partis stables. On a déjà remarqué plus haut que ce phénomène de personnalisation et de « présidentialisation » des partis ne se limite nullement aux « jeunes » démocraties. À cet égard, les modèles de partis ont convergé, comme on le soupçonnait il y a quelques années (Ingrid van Biezenitz d'après Webb/White 2007, article 5448 s.) :

« Même si les partis dans les anciennes et les nouvelles démocraties convergent et représentent ensemble un mode d'organisation des partis qui diffère considérablement de la première démocratisation post-démocratique de l'Europe occidentale, ce pourraient être les partis des systèmes politiques d'Europe occidentale qui évoluent vers la norme actuellement déterminée par les nouvelles démocraties, et non l'inverse. En ce sens, cette perspective non seulement révèle ce qui est différent dans le développement de l'organisation des partis dans les nouvelles démocraties, mais met également en évidence ce qui caractérise le développement en Europe occidentale elle-même. C'est-à-dire qu'elle souligne le caractère unique de l'émergence des partis en tant que mouvements forts de la société par opposition aux agents de l'État, une voie qui ne se reproduira probablement pas dans un autre contexte et une autre période d'établissement de partis institutionnels. »

L'exercice des fonctions du parti

Agrégation, articulation et représentation des intérêts sociaux : l'ancrage insuffisant des partis dans la société limite considérablement leur capacité à s'agréger et à s'articuler et, par conséquent, à représenter les intérêts sociaux. En plus des prestations décevantes des gouvernements dirigés par les partis et des nombreux cas de corruption, il s'agit d'un motif majeur de la critique et de la lassitude face aux partis, de la volatilité des électeurs et de la montée en puissance de nouveaux partis critiques envers le système.

Recrutement et gouvernance : il ne fait aucun doute que les partis jouent partout un rôle majeur dans le recrutement des candidats et du personnel gouvernemental, ainsi que dans l'exercice et la gestion des affaires du gouvernement. Dans le système présidentiel en particulier, les liens entre les candidats individuels et leurs partis ne sont pas toujours étroits. Cela est particulièrement vrai lorsque les candidats sont nommés par le président du parti et non validés par les membres. De plus, dans les systèmes présidentiels, mais aussi dans certains systèmes parlementaires, les dirigeants politiques occupant des fonctions gouvernementales agissent souvent de manière autonome et sans rétroaction étroite de leurs partis.

Mobiliser la participation politique : Les partis n'exercent apparemment qu'une influence limitée sur la mobilisation de la participation politique, ce qui se reflète notamment dans la participation relativement faible dans beaucoup de pays. Cela n'est pas nécessairement un problème pour la démocratie, car une faible participation peut aussi exprimer une sorte de conformité des électeurs avec les conditions existantes. Cela devient problématique, cependant, quand de nouveaux partis critiques envers le système ou même antisystème mobilisent des électeurs mécontents, y compris ceux qui n'avaient auparavant jamais participé aux élections, et que les « anciens partis » perdent leur capacité de mobilisation.

Même si de nombreux systèmes de partis ont changé depuis les premières années du XXIe siècle, on peut encore aujourd'hui largement souscrire à ce constat synthétique (Webb/White 2007, article 5531) :

« Les partis dans les démocraties en transition ces dernières années, qui se caractérisent par des formes de politique présidentielle personalistes et centrées sur les candidats, sont les plus faibles. Dans ces pays, il existe des [...] organisations partisans faiblement institutionnalisées, un faible degré de cohésion législative et une intervention inappropriée de l'exécutif dans les médias. Les liens clientélistes persistent et les affiliations aux partis d'élite peuvent changer rapidement. Les partis ne parviennent généralement pas à jouer un rôle central dans l'articulation et l'agrégation des intérêts, et le modèle de gouvernement de parti ne s'applique pas : dans la mesure où un système démocratique a un gouvernement responsable, il est très axé autour des candidats et des individus. Ce n'est pas forcément dangereux pour la démocratie, mais comporte des risques. La politique sans structures stables de conflit entre partis politiques peut être plus vulnérable aux dangers de la démagogie populiste, et

en l'absence de dirigeants populaires ou charismatiques, le vide qui en résulte en termes de pouvoir peut être suffisamment déstabilisant pour encourager le soutien à des formes de gouvernement « apolitiques ». »

Cela devrait donner aux partis la possibilité de consacrer plus d'efforts au développement de leurs propres capacités. Cela concerne principalement divers aspects organisationnels, qui sont abordés dans les chapitres suivants. Il y a quelque temps, un scientifique indonésien a conclu un essai sur les élections et les partis dans son pays par ces mots (Hadi 2011, 209) :

« Bien que la démocratie en Indonésie se soit développée de manière positive en termes de procédures, le pays a besoin de plus de temps pour avoir une société mature, qui serait essentielle pour un système démocratique réel et substantiel. »

Pour les partis, cependant, ce ne devrait pas être une excuse pour attendre que leurs sociétés soient prêtes avant se renouveler. Même dans les démocraties plus anciennes, il y a toujours des épisodes aléatoires d'« immaturité », comme le montrent les résultats des élections pour les populistes aux États-Unis et dans certains pays européens. Il est temps que les partis commencent à se renouveler.

Le changement des systèmes de partis en Europe occidentale

Les démocraties d'Europe occidentale et leurs systèmes de partis ont longtemps été considérés comme un modèle pour l'établissement de la démocratie et des partis dans d'autres régions du monde. Les formes organisationnelles des partis et leur orientation programmatique ont suivi, et suivent encore, les modèles d'Europe occidentale dans de nombreux pays. À cet égard, il est instructif de se pencher sur l'évolution des systèmes de partis européens, car on peut y identifier des tendances qui pourraient également affecter d'autres régions. En tout état de cause, la perspective de l'évolution des systèmes de partis dans les « jeunes » démocraties a révélé certaines similitudes structurelles dans l'évolution des partis et des systèmes de partis.

En ce qui concerne le développement des systèmes de partis en Europe occidentale, un phénomène attire d'abord l'attention, phénomène qui a déjà été traité dans la section sur les fonctions et la représentativité des partis, et qui se traduit par une tendance importante dans le développement des systèmes de partis : la plupart des partis n'ont plus d'ancrage social stable depuis les dernières décennies. En conséquence, les systèmes de partis sont devenus de plus en plus volatils. Cela s'est accompagné de l'émergence et de l'établissement ferme de deux nouvelles familles de partis et de nouveaux changements dans le spectre des partis connus. Ces deux nouvelles familles de partis sont les Verts d'une part, et les partis populistes d'autre part (Poguntke/Schmitt 2018). Il convient également de noter l'apparition de quelques autres partis qui ne peuvent être regroupés dans ces deux familles. En France, par exemple, il s'agit du parti La République en marche du président Macron, qui, en raison de son orientation idéologique diffuse, ne peut être catégorisé dans aucune des familles de partis établies, même

si ses représentants au Parlement européen ont rejoint le groupe libéral. Les partis dits « pirates », qui ont temporairement remporté des victoires électorales dans certains pays en tant que « partis d'Internet » et qui ont également obtenu une représentation au Parlement européen, représentent un nouveau type de parti parce qu'ils ont introduit de nouvelles formes d'organisation interne, de participation et de votation qui ne correspondent pas aux procédures et aux processus établis des partis traditionnels. De plus, leur programmation axée sur la protection et l'expansion des libertés numériques ne s'inscrit pas dans les schémas idéologiques traditionnels. Enfin, le mouvement européen-fédéraliste « Volt », fondé en 2017 et représenté par un membre du Parlement européen et avec un pourcentage de voix relativement élevé parmi les jeunes électeurs, a déjà remporté des premières victoires aux élections locales et nationales dans certains pays européens.

A partir des années 80, les Verts sont devenus les premiers grands opposants aux forces politiques établies en Europe. Ils peuvent désormais être considérés comme faisant partie du courant politique dominant. Leur solide ancrage dans les systèmes de partis en Allemagne, en Autriche, en France et dans d'autres pays est incontestablement synonyme de fragmentation des systèmes de partis nationaux de ces pays. Cela devient encore plus évident avec le second groupe de partis qui se s'est établi dans les systèmes de partis de presque tous les pays européens au cours des deux dernières décennies, bien qu'une nouvelle croissance ne soit pas exclue : les partis populistes. Les premières formations de cette famille hétérogène de partis sont apparues en Norvège et au Danemark au début des années 70 et, une décennie plus tard, en Suède et en Finlande sous la forme de partis de protestation contre les taux d'imposition élevés. À partir des années 80, des partis populistes se sont implantés dans d'autres pays du continent également. Lors des élections au Parlement européen en 2014, ces partis eurosceptiques ont obtenu ensemble environ un cinquième des sièges. Dans la plupart des pays d'Europe occidentale, la fragmentation du système de partis qui a accompagné la montée des partis populistes beaucoup compliqué la formation d'un gouvernement.

La crise financière qui a commencé en 2008 et les conflits qui l'ont accompagnée portant sur les mesures de sauvetage et d'austérité dans les pays endettés, en particulier dans le sud du continent, ont été une raison importante de leur renforcement. L'Europe, c'est-à-dire la communauté constituée de l'Union européenne et de son gouvernement, la Commission européenne, est devenue l'objet d'un débat politique après avoir été pendant des décennies perçue davantage comme un appareil bureaucratique. Les partis populistes ont notamment découvert que la critique de l'UE pouvait constituer un enjeu de mobilisation pour protester contre les « élites établies ». La fameuse crise migratoire amorcée en 2015 leur a apporté une impulsion supplémentaire, comme en témoigne l'augmentation du nombre de voix recueillies par l'« Alternative pour l'Allemagne » (*Alternative für Deutschland* – « AfD »).

Il est vrai que les partis conservateurs et populistes obtiennent désormais également une part relativement élevée des voix en Europe centrale et du Sud-est. Cependant, les systèmes de partis dans ces pays ont été caractérisés par une forte

volatilité du comportement des électeurs depuis la transformation démocratique des années 90. Il s'agit d'un phénomène relativement nouveau pour l'Europe occidentale. Cela vaut surtout pour les pays qui ont été particulièrement touchés par la crise de l'euro puis par la crise migratoire, comme l'Espagne, l'Italie, la Grèce, mais aussi la France et, enfin et surtout, l'Allemagne, supposément hyper-stable. Les deux « nations dirigeantes » de l'UE ont joué un rôle particulier dans les deux crises – et doivent en payer le prix avec le bouleversement de leurs systèmes de partis, qui est particulièrement drastique en France car l'ancien système de partis y a aujourd'hui largement disparu et a été remplacé par de nouveaux partis.

Ici, il convient de le rappeler une fois encore : la volatilité n'entraîne pas automatiquement un changement dans le format d'un système de partis. Après chaque élection démocratique surviennent des changements dans les relations entre les partis. La disparition et le remplacement de certains partis par de nouveaux fait également partie de la normalité démocratique. Cependant, les systèmes de partis en Europe occidentale ne sont désormais plus seulement caractérisés par la volatilité, mais aussi par la fragmentation. En raison de ce phénomène, il est difficile de former des coalitions gouvernementales stables. Cette tendance à la fragmentation a commencé dès les années 80. Cependant, elle s'est considérablement accélérée depuis le début des crises évoquées plus haut. Les hommes et femmes politiques et les partis qui ne veulent pas admettre cette tendance ne parviendront pas non plus à la contrer à temps et avec succès.

Ce changement est particulièrement évident dans la famille des partis socialistes, mais aussi chez les démocrates-chrétiens, dont certains dominaient déjà les systèmes de partis dans la plupart des pays européens avant, mais surtout après la Seconde Guerre mondiale. Dans de nombreux pays, les partis socialistes ne sont que l'ombre d'eux-mêmes. Cela est particulièrement évident en France. Mais les démocrates-chrétiens ont également perdu de l'importance en Belgique, aux Pays-Bas et au Luxembourg. En Italie, la *Democrazia Cristiana* (Démocratie chrétienne), qui avait dominé pendant des décennies, s'est dissoute au début des années 90. En Allemagne, la CDU a perdu un nombre important de voix lors des élections et il reste à voir comment ce parti réagira au changement de chef de parti à la suite de sa présidente de longue date et chancelière, Angela Merkel. Après les élections de 2017, le pays a connu une crise lors de la formation de son gouvernement, qui a non seulement révélé des problèmes dans la capacité du système de partis allemand à gouverner, mais aussi un nouveau modèle de polarisation idéologique qui devrait encore constituer un obstacle à la formation d'un gouvernement stable à l'avenir. Au Royaume-Uni, en revanche, la tendance à la fragmentation accrue du système des partis, qui s'est manifestée après les élections de 2016, semble avoir pris fin après les dernières élections de 2019. Il reste à savoir si cela va continuer.

Les populistes (occidentaux) européens sont devenus un peu plus modérés dans leur comportement envers l'UE depuis le référendum sur le Brexit en 2016 et ne menacent plus d'en sortir, comme Marine Le Pen du Rassemblement national (« RN », jusqu'en 2018 « Front National ») en France, ou Matteo Salvini de la Lega italienne, l'avaient parfois fait. Pour le moment, cependant, ces partis se maintiendront dans les systèmes de partis de leurs pays. Parce que la protection

du climat reste un sujet de plus en plus important dans l'agenda européen, il faut s'attendre à ce que les Verts et les autres partis qui proposent un programme écologique tendent à gagner encore du terrain à l'avenir, sans pour autant remplacer complètement les partis établis. Là où les partis populaires traditionnels perdent des électeurs, de nouveaux partis émergent au milieu de l'échiquier politique, comme en France, ou encore en Espagne avec *Ciudadanos*. En outre, il faut s'attendre à ce que dans certains pays, les groupes mentionnés ci-dessus qui n'ont pas encore reçu une part élevée des voix, puissent non seulement s'assurer une petite niche dans le système des partis, mais également des mandats au sein de certains parlements. Tout cela alimentera la volatilité et la fragmentation des systèmes de partis en Europe occidentale dans un avenir prévisible. Cela ne facilite pas la formation des gouvernements, ni la gouvernance elle-même. Pour les partis qui remportent une part importante des voix et souhaitent former ou même diriger des gouvernements, cela pose des difficultés majeures en termes de réforme continue et de stabilisation en tant qu'organisation politique.

Questions au lecteur

- ▶ De quel type de système de partis dispose votre pays ?
- ▶ Quels changements ont eu lieu en termes de nombre de partis représentés au Parlement au cours des cinq derniers mandats ? Quelles en sont les causes ? Quelles sont les conséquences de ces changements ?
- ▶ Comment les partis se caractérisent-ils et se différencient-ils les uns des autres ? Dans quel type de parti les partis peuvent-ils être regroupés ?
- ▶ Comment les partis sont-ils perçus, et qu'est-ce qui contribue à leur réputation ? Comment évolue le nombre de membres ?
- ▶ De quelle manière les partis exercent-ils les fonctions qui leur incombent ?

3

Idéologies et programmes de parti

La signification de l'idéologie

Chaque parti a un programme qui exprime ses objectifs politiques et justifie le fait qu'il se présente au pouvoir. Même les hommes et femmes politiques et les partis dont l'objectif est uniquement d'acquérir le pouvoir politique, ou au moins un poste, présentent un programme ou au moins quelques idées générales grâce avec lesquels ils marquent leur existence et leur différence par rapport aux autres partis. Parce que les électeurs veulent non seulement savoir pour qui ils devraient voter, mais aussi pour quoi, c'est-à-dire quelles idées et quel programme un parti et un homme ou une femme politique poursuivent pour façonner la communauté, ce qu'ils désirent améliorer ou changer. Ces propositions peuvent se limiter à quelques sujets, comme la représentation des intérêts d'un groupe social, d'une commune ou d'une circonscription en particulier, ou au contraire inclure des concepts très ambitieux comme la réalisation des concepts de « liberté, égalité et fraternité » pour une société tout entière. La devise de la Révolution française inspire de nombreux programmes politiques encore aujourd'hui, comme une sorte de principe directeur. Aucun des deux partis ne peut se passer de soumettre au moins un programme rudimentaire dans lequel il présente ses convictions sous forme de principes et de quelques propositions de conception. Ces positions et programmes initiaux sont souvent basés sur une idéologie.

Une idéologie est :

« [...] un ensemble plus ou moins cohérent d'idées qui forment le fondement d'une action politique organisée, que celle-ci vise ou non à maintenir, changer ou renverser le système de pouvoir existant. Toutes les idéologies ont donc les caractéristiques suivantes. Elles :

- (a) fournissent une description de l'ordre existant, généralement sous la forme d'une « vision du monde » ;

- (b) conçoivent un modèle d'un avenir souhaité, une vision de la « bonne société » ;
- (c) expliquent comment les changements politiques peuvent et doivent être provoqués – c'est-à-dire comment passer de (a) à (b). » (Heywood 2017, 10).

Les idéologies offrent une perspective pour comprendre et expliquer le monde. Parce que le monde, la société et la politique sont généralement perçus à travers des convictions, des opinions et des hypothèses de base profondément enracinées. Que ce soit consciemment ou inconsciemment, chaque personne représente un ensemble de croyances et de valeurs politiques qui guident et influencent son comportement. Les idées et les idéologies politiques fixent les objectifs qui inspirent l'activité politique. La poursuite du pouvoir par les hommes et femmes politiques et les partis est généralement guidée par ces principes, valeurs et croyances. Le pouvoir est l'instrument qui sert à mettre en œuvre ces idées.

Il est vrai qu'aujourd'hui on parle parfois d'une « désidéologisation » de la politique et des partis. Cela signifie que les partis mettent moins l'accent sur leurs positions idéologiques et sont davantage orientés par des considérations pragmatiques. Cependant, on ne peut pas parler d'un « épuisement des idées » général. Au contraire, les idéologies sont toujours d'une grande importance quand il s'agit pour les partis de marquer leur propre identité et de se différencier par rapport aux autres visions du monde. Cependant, ils doivent continuellement s'efforcer de moderniser leurs convictions fondamentales en termes de politique quotidienne, c'est-à-dire d'expliquer quelles solutions à des problèmes politiques spécifiques ils proposent sur la base de leurs convictions. La « fin de l'Histoire » proclamée par le politologue américain Francis Fukuyama à la fin de la guerre froide n'a pas eu lieu. Selon lui, la démocratie libérale s'était imposée comme la forme dominante de gouvernement, et c'est pourquoi tous les vieux débats idéologiques seraient devenus superflus (Fukuyama 1992). Au contraire, nous constatons que les idéologies traditionnelles telles que le libéralisme, le conservatisme ou le socialisme perdurent. D'autres, comme le nationalisme, ressortent plus clairement. Et en même temps, de nouvelles idéologies comme l'écologisme et le féminisme émergent, et ces dernières ont acquis un poids politique considérable. Comme par le passé, certains partis émergeant aujourd'hui s'inspirent de telles idéologies et orientent leurs programmes en conséquence. Pour comprendre les positions politiques d'un parti, il est donc utile de s'interroger sur ses fondements idéologiques.

Cependant, les idées politiques guident non seulement les hommes et femmes politiques et les partis, mais influencent également la conception de la nature-même des systèmes politiques. Les systèmes gouvernementaux diffèrent largement à travers le monde et sont toujours associés à certaines valeurs ou principes. Les monarchies absolues sont souvent fondées sur des idées religieuses profondément enracinées, en particulier le droit divin des rois. Les systèmes politiques dans la plupart des pays occidentaux aujourd'hui sont basés sur un certain nombre de principes libéraux-démocrates (inspirés notamment par la devise de la Révolution française, mentionnée plus haut). Les États occidentaux

préconisent généralement le concept de gouvernement limité et constitutionnel et croient également que le pouvoir exécutif devrait être basé sur des élections régulières et compétitives et être représentatif. De la même manière, les systèmes politiques communistes traditionnels se conformaient aux principes du marxisme-léninisme. Les États communistes étaient dirigés par un parti unique, un parti communiste au pouvoir, dont l'autorité reposait sur la conviction de Lénine que le seul Parti communiste représentait les intérêts de la classe ouvrière. Même le fait que le monde soit divisé en un ensemble d'États-nations et que la gouvernance soit organisée généralement au niveau national reflète les effets d'idées politiques, en l'occurrence le nationalisme et, plus précisément, le principe d'autodétermination nationale.

En fin de compte, les idées et les idéologies politiques peuvent fonctionner comme une sorte de ciment social en transmettant un ensemble de croyances et de valeurs unificatrices à des groupes sociaux, voire à des sociétés entières. Les idéologies politiques ont traditionnellement été associées à des classes sociales particulières – le libéralisme, par exemple, avec la classe moyenne, le conservatisme avec l'aristocratie rurale, le socialisme avec la classe ouvrière, etc. Ces idées reflètent les expériences de vie, les intérêts et les aspirations d'une classe sociale et contribuent ainsi à favoriser un sentiment d'appartenance et de solidarité. Cependant, les idées et les idéologies peuvent également réussir à établir des liens entre différents groupes et classes au sein d'une société. Par exemple, dans la plupart des États occidentaux, il existe un fondement uniforme de valeurs libérales-démocratiques, tandis que l'islam a également établi des principes moraux et des convictions communs aux pays musulmans. En donnant à la société une culture politique unifiée, les idéologies politiques contribuent à promouvoir l'ordre et la stabilité sociale.

Malgré leur prétention à une vision et à une explication globales du monde, les idéologies ne sont pas des systèmes de pensée hermétiquement scellés, mais plutôt des ensembles fluides d'idées qui se chevauchent et se superposent les unes aux autres avec d'autres idéologies. Cela favorise non seulement le développement idéologique, mais conduit également à l'émergence de formes idéologiques hybrides telles que le conservatisme libéral, le féminisme socialiste et le nationalisme conservateur. De plus, chaque idéologie comprend un ensemble de traditions et de points de vue divergents, voire rivaux. Il n'est pas rare que les querelles entre partisans d'une même idéologie soient plus passionnées et amères que les débats entre partisans d'idéologies rivales, car dans ce cas elles portent sur la « vraie » nature de l'idéologie concernée : qu'est-ce que le « vrai » socialisme, le « vrai » libéralisme ou « vrai » anarchisme ? Les conflits de ce type, à la fois entre et au sein des traditions idéologiques, sont d'autant plus déroutants qu'ils sont souvent résolus en utilisant le même vocabulaire politique, chaque parti donnant à des termes tels que « liberté », « démocratie », « justice » et « égalité » leur propre signification.

Quiconque participe activement à la politique doit connaître les différents courants idéologiques de base. Ce n'est pas seulement important pour déterminer sa propre position, mais aussi pour pouvoir évaluer les positions politiques d'autres

personnes ou d'autres partis. Les idéologies politiques les plus importantes sont brièvement présentées ci-dessous, chacune étant accompagnée d'une citation tirée d'un ouvrage d'introduction.

Brève description des idéologies politiques

Le libéralisme (Heywood 2017, 24) :

« son thème central » est l'engagement envers l'individu et le désir de construire une société dans laquelle les gens peuvent satisfaire leurs intérêts et s'épanouir. Les libéraux croient que l'homme est avant tout un individu rationnel. Cela implique que chaque individu jouisse de la plus grande liberté possible, ce qui est compatible avec une liberté égale pour tous. Les individus bénéficient des mêmes droits juridiques et politiques, mais devraient être récompensés en fonction de leurs talents et de leur volonté de travailler. Les sociétés libérales sont politiquement organisées autour des deux principes de constitutionnalisme et de maturité, qui visent à protéger les citoyens de la menace de la tyrannie de l'État. Cela dit, il existe des différences significatives entre le libéralisme classique et le libéralisme moderne. Le libéralisme classique se caractérise par la croyance en un État « minimal » dont la fonction se limite au maintien de l'ordre intérieur et de la sécurité personnelle. Le libéralisme moderne, quant à lui, accepte que l'État aide les gens à s'aider eux-mêmes. »

Le conservatisme (Heywood 2017, 62) :

« [...] se définit par la volonté de préserver, qui se traduit par une résistance ou du moins une méfiance à l'égard du changement. Cependant, alors que le désir de résister au changement peut être le thème récurrent au sein du conservatisme, cette idéologie diffère des croyances politiques rivales par la manière particulière dont cette position est maintenue, en particulier par le soutien de la tradition, la croyance dans le caractère imparfait de l'humain et la tentative de maintenir la structure organique de la société. Cependant, le conservatisme englobe une gamme de tendances et d'inclinations. La principale distinction au sein du conservatisme concerne ce qu'on appelle le conservatisme traditionnel et la Nouvelle Droite. Le conservatisme traditionnel défend les institutions et les valeurs établies au motif qu'elles protègent le fragile « tissu de la société » et donnent aux personnes qui recherchent la sécurité un sentiment de stabilité et d'enracinement. La Nouvelle Droite se caractérise par une croyance en un État fort mais minimal qui combine le libéralisme économique avec l'autoritarisme social, représenté par le néolibéralisme et le néo-conservatisme. »

Le socialisme (Heywood 2017, 95) :

« [...] se définit traditionnellement par son opposition au capitalisme et par la tentative de proposer une alternative plus humaine et plus opportune socialement. Le cœur du socialisme est une vision de l'être humain en tant qu'être social lié par son humanité commune. Cela souligne à quel point l'identité individuelle est façonnée par l'interaction sociale et l'appartenance à des groupes sociaux et à des corps collectifs. Les socialistes préfèrent donc la coopération à la concurrence.

La valeur centrale, et certains diraient déterminante, du socialisme est l'égalité, en particulier l'égalité sociale. Les socialistes pensent que l'égalité sociale est la garantie essentielle de la stabilité et de la cohésion sociales, et qu'elle promeut la liberté dans le sens où elle satisfait les besoins matériels et fournit la base du développement personnel. Cependant, le socialisme englobe une variété déconcertante de divisions et de traditions rivales. Ces divisions concernaient à la fois les « moyens » (comment parvenir au socialisme) et les « fins » (la nature de la société socialiste à venir). Par exemple, les communistes ou les marxistes soutenaient généralement la révolution et tentaient d'abolir le capitalisme en créant une société sans classes fondée sur la propriété commune des biens. En revanche, les socialistes démocrates ou sociaux-démocrates ont intégré le gradualisme et ont voulu réformer ou « humaniser » le système capitaliste en réduisant les inégalités matérielles et en abolissant la pauvreté. »

L'anarchisme (Heywood 2017, 137) :

« [...] se définit par la conviction centrale que l'autorité politique sous toutes ses formes, et en particulier sous la forme de l'État, est à la fois mauvaise et inutile. Les anarchistes cherchent donc à créer une société apatride par le biais de l'abolition de la loi et du gouvernement. À leurs yeux, l'État est mauvais parce que, en tant que détenteur d'une autorité souveraine, obligatoire et contraignante, il viole les principes de liberté et d'égalité. L'anarchisme se caractérise ainsi par un rejet de principe de certaines formes de hiérarchie sociale. Les anarchistes croient que l'État n'est pas nécessaire parce que l'ordre et l'harmonie sociale n'ont pas à être imposés « d'en haut » par le gouvernement. Au cœur de l'anarchisme se trouve la croyance que les hommes peuvent gérer leurs affaires sur la base d'un accord volontaire, sans avoir besoin de l'existence de hiérarchies descendantes ou d'un système de récompense et de punition. Cependant, l'anarchisme s'appuie sur deux traditions idéologiques très différentes l'une de l'autre : le libéralisme et le socialisme. Cette contradiction conduit aux formes rivales individualiste et collectiviste de l'anarchisme. Bien que tous deux acceptent l'objectif de l'apatridie, ils représentent des modèles très différents de la société anarchiste à venir. »

Le nationalisme (Heywood 2017, 163) :

« [...] peut être défini au sens le plus large comme la conviction que la nation est le principe central de l'organisation politique. En tant que tel, il repose sur deux hypothèses clés. Premièrement, l'humanité est naturellement divisée en différentes nations, et deuxièmement, la nation est l'unité de gouvernement politique la plus appropriée, et peut-être la seule qui soit légitime. Le nationalisme politique classique s'est donc fixé pour objectif de concilier les frontières de l'État avec les frontières de la nation. Nationalité et citoyenneté coïncideraient donc au sein de ces États-nations. Cependant, le nationalisme est un phénomène idéologique complexe et très diversifié. Non seulement il existe des formes politiques, culturelles et ethniques distinctes de nationalisme, mais les implications politiques du nationalisme sont vastes et parfois contradictoires. Bien que le nationalisme soit associé à une croyance de principe en l'autodétermination nationale basée sur l'hypothèse que toutes les nations sont égales, il a également été utilisé pour défendre les institutions traditionnelles et l'ordre social établi et pour promouvoir

des programmes de guerre, de conquête et de soutien financier à l'impérialisme. De plus, le nationalisme a été associé à des traditions idéologiques très contrastées, allant du libéralisme au fascisme. »

Le fascisme (Heywood 2017, 194) :

« [...] est l'idée d'une communauté nationale organiquement unie incarnée dans une croyance en la « force par l'unité ». L'individu, au sens littéral, n'est rien ; l'identité individuelle doit être complètement absorbée dans la communauté ou le groupe social. L'idéal fasciste est celui de « l'homme nouveau », un héros motivé par le devoir, l'honneur et l'abnégation, prêt à consacrer sa vie à la gloire de sa nation ou de sa race et à obéir de façon inconditionnelle à un chef suprême. À bien des égards, le fascisme représente une révolte contre les idées et les valeurs qui ont dominé la pensée politique occidentale depuis la Révolution française. Selon les termes même du slogan fasciste italien : « 1789 est mort ». Des valeurs telles que le rationalisme, le progrès, la liberté et l'égalité ont ainsi été renversées au nom de la lutte, de l'autorité, du pouvoir, de l'héroïsme et de la guerre. Le fascisme a donc un caractère « anti » très marqué : il est antirationnel, antilibéral, anticonservateur, anticapitaliste, antibourgeois, anticommuniste, etc. »

Le féminisme (Heywood 2017, 219) :

« [...] est défini par deux convictions fondamentales : celle que les femmes sont désavantagées en raison de leur sexe, et celle que ces inégalités peuvent et doivent être surmontées. Ainsi, les féministes ont mis en évidence ce qu'elles considèrent comme la relation politique entre les sexes, la domination des hommes et l'assujettissement des femmes dans la plupart, sinon dans toutes les sociétés. En considérant la ségrégation des genres comme « politique », les féministes ont remis en cause une « mobilisation des préjugés » traditionnellement à l'œuvre dans la pensée politique et qui a permis à des générations de penseurs masculins, peu disposés à examiner le privilège et le pouvoir réservé à leur genre, de maintenir le rôle des femmes hors de l'agenda politique. »

L'idéologie verte (Heywood 2017, 245) :

« [...] est basée sur la conviction que la nature est un tout cohérent qui inclut les humains et les non-humains ainsi que le monde inanimé. Cette représentation a encouragé les penseurs verts à remettre en question (mais pas nécessairement à rejeter) les hypothèses anthropocentriques, ou centrées sur les humains, des idéologies politiques conventionnelles, ce qui leur a permis de développer de nouvelles idées, notamment sur l'économie, la moralité et l'organisation sociale. Cependant, il existe différents courants et tendances au sein de l'idéologie verte. Certains Verts prônent une écologie « superficielle » (parfois appelée écologisme) qui cherche à exploiter les enseignements de l'écologie à des fins et besoins humains, et qui adopte une approche « moderniste » ou réformiste du changement environnemental. Les autres écologistes, dits « profonds », quant à eux, rejettent toute croyance selon laquelle l'espèce humaine est de quelque manière que ce soit supérieure ou plus importante que les autres espèces. En outre, l'idéologie verte s'est inspirée d'une variété d'autres idéologies, en particulier le socialisme,

l'anarchisme et le féminisme, reconnaissant ainsi que la relation entre les humains et la nature a une dimension sociale importante. Chacune de ces approches de l'environnement propose un modèle différent de la société écologiquement viable à venir. »

Le multiculturalisme (Heywood 2017, 274) :

« [...] est davantage une sorte d'arène de débats idéologiques qu'une idéologie à part entière. En tant que forum de débat, il englobe un éventail de points de vue sur les implications d'une diversité culturelle croissante et, en particulier, sur la manière dont les différences culturelles peuvent être conciliées par l'unité civique. Son thème central est donc la diversité dans l'unité. Une position multiculturaliste implique une défense positive de la diversité communautaire basée sur le droit des différents groupes culturels à être reconnus et respectés. En ce sens, il reconnaît l'importance des croyances, des valeurs et des modes de vie pour l'estime de soi des individus comme celle des groupes. Les cultures distinctives méritent donc d'être protégées et renforcées, surtout si elles appartiennent à des minorités ou à des groupes vulnérables. Cependant, il existe un ensemble de modèles concurrents de société multiculturelle basés de différentes manières sur les idées de libéralisme, de pluralisme et de cosmopolitisme. D'autre part, l'attitude multiculturelle est également très controversée et a soulevé un certain nombre d'objections et de critiques. »

L'islamisme (Heywood 2017, 299) :

« [...] se caractérise, entre autres, par une révolte contre l'Occident et tout ce qu'il est censé représenter. Certains commentateurs sont même allés jusqu'à suggérer que l'islamisme est une manifestation d'une lutte « civilisationnelle » entre l'Islam et l'Occident. La caractéristique la plus controversée de l'islamisme, cependant, est sa fusion avec le militantisme et la violence. Même si tous les islamistes ne prônent pas la violence, un principe doctrinal pour l'Islam militant a été trouvée dans le terme jihad, qui se traduit grossièrement par « guerre sainte » et qui a été compris par certains depuis les années 80 comme signifiant que tous les musulmans sont obligés de soutenir le djihadisme mondial. Cependant, l'islamisme n'a pas une confession de foi unique ni une seule expression politique. Différentes versions sunnites et chiites de l'islamisme se sont développées, la première étant associée aux idées connexes du wahhabisme et du salafisme, la seconde à la « révolution islamique » en Iran. De plus, des courants « modérés » ou « conservateurs » peuvent être identifiés au sein de l'islamisme, qui se caractérisent par la tentative de concilier l'islamisme avec le pluralisme et la démocratie. »

Ce que toutes ces idéologies ont en commun, c'est qu'elles construisent une sorte de « dogme » à partir de certaines prémisses, qu'elles utilisent comme modèle pour expliquer le monde : un certain nombre d'idéologies prétendent pouvoir interpréter le cours, et parfois aussi le sens et le dessein de l'Histoire. Ce qu'elles ont toutes en commun, c'est qu'elles tirent de leurs prémisses, et donc de leur vision du monde, des exigences spécifiques concernant la conception de l'ordre politique et – sur la base de leur idéologie – formulent des demandes politiques spécifiques qui se reflètent dans les programmes des partis politiques guidés par

telles idéologies. Beaucoup, peut-être même la plupart des partis dans le monde suivent une idéologie sous une forme plus ou moins subtile. Il est donc important de savoir à quelle idéologie un parti est associé, notamment parce que certaines idéologies rejettent les principes fondamentaux d'une démocratie libre, comme le pluralisme d'opinion et les libertés qui y sont associées. Certaines idéologies servent à établir des formes de gouvernement autoritaires ou totalitaires.

Le libéralisme, le conservatisme, le socialisme et le communisme, et leurs sous-formes respectives, restent les idéologies les plus largement représentées. Depuis quelques décennies, les idéologies guidées par une religion, comme l'islamisme ou l'hindouisme, ont également pris de l'importance. La religion chrétienne a elle aussi motivé diverses formes de formation idéologique, bien que le spectre soit très large dans leur cas. Certains partis et mouvements fondamentalistes chrétiens, tels que le mouvement américain « Tea Party », interprètent les déclarations de la Bible de manière conservatrice et en tirent une orientation directe pour l'élaboration de leur programme politique. Les partis démocrates-chrétiens d'Europe et d'Amérique latine, en revanche, se réfèrent principalement à des racines chrétiennes dans leur image de l'homme et dans leurs propositions de politique sociale, mais sont par ailleurs consciemment ouverts aux membres de partis qui ont d'autres visions du monde. L'appartenance religieuse ne joue donc pas pour eux un rôle prépondérant. En termes économiques et socio-politiques, ils représentent parfois des positions très différentes, qui relèvent pourtant pour la plupart du libéralisme ou du conservatisme. Pour les partis démocrates-chrétiens, les personnes et leur dignité individuelle sont au centre d'un ordre politique qui doit prendre en compte cette dignité dans toutes les décisions politiques. Pour les partis qui sont liés aux idéologies de l'islamisme ou de l'hindouisme, l'application des croyances religieuses pertinentes dans la sphère politique et, par conséquent, l'affiliation religieuse sont des facteurs importants.

Alors que le populisme est parfois considéré comme une idéologie, il s'agit plutôt d'une méthode utilisée pour acquérir le pouvoir politique. Les populistes s'appuient sur quelques messages centraux, mais en général le populisme ne propose pas une vision du monde comme d'autres idéologies dont peuvent dériver des programmes politiques. En tant que méthode de conquête du pouvoir politique, le populisme est donc utilisé par une variété de partis et de mouvements appartenant à un large spectre idéologique, allant de dirigeants politiques communistes et de gauche à des dirigeants de droite et nationalistes. Le nationalisme émerge souvent en conjonction avec d'autres idéologies et n'est en aucun cas limité aux partis considérés comme d'extrême droite. De nombreux partis représentant les intérêts d'une région ou d'un groupe ethnique empruntent au nationalisme pour appuyer leurs revendications pour une plus grande autonomie ou une indépendance de l'État, et, le plus grand parti communiste au monde lui-même, le Parti communiste chinois de Chine, recourt à des bribes d'idéologie nationaliste pour justifier la prétention de son régime à régner dans le pays mais aussi dans son environnement international proche. Tous les pays peuvent craindre les conséquences perturbatrices de cette idéologie (Kunze 2019, 27) :

« Le nationalisme favorise la désinstitutionnalisation populiste de la culture politique et met en danger la stabilité des organes constitutionnels politiques représentatifs et légitimés démocratiquement dans l'État de droit et au niveau inter-gouvernemental supranational. »

Les programmes des partis

Les programmes des partis sont souvent fondés sur des idéologies, mais en aucun cas ils n'en dérivent directement, car aucune idéologie ne donne des lignes directrices concrètes pour la structuration de l'action politique. Le meilleur exemple en est la mise en œuvre de l'idéologie marxiste par le Parti communiste en Union soviétique. Marx et Engels, qui sont à l'origine de cette idéologie, n'ont pas décrit la manière dont la société socialiste devrait être organisée. Lénine, le fondateur de l'Union soviétique, a compris que le marxisme signifiait que la bourgeoisie devait être éliminée, que tous les moyens de production devaient être nationalisés et que le pouvoir devait être centralisé entre les mains du Parti communiste. D'autres partis socialistes, qui suivent également le marxisme, en ont tiré des leçons différentes pour la pratique politique. Les programmes des partis, même s'ils reposent sur une idéologie, sont avant tout le reflet des idées politiques des fondateurs et des membres d'un parti.

On distingue différents types de programmes d'un parti :

Le programme de base

Ce type de programme comprend avant tout des principes et des objectifs généraux : Quels principes un parti représente-t-il, qu'est-ce qui est important pour lui, que veut-il accomplir ? Ces principes sont fondés sur des idéologies. Même si ce type de programmes de partis ou ces déclarations de principes (il existe de nombreuses expressions) contiennent peu, voire pas de propositions politiques concrètes et ne sont pas toujours mentionnés dans la vie politique quotidienne, ils sont très significatifs pour les partis. Ils sont la description de leur identité politique. Avec son programme de base, un parti se différencie des autres, même s'il peut exister un vaste terrain d'entente avec d'autres formations sur des questions politiques spécifiques. Les programmes des partis sont conçus pour être valables à plus long terme. Pour des objectifs à court terme, comme les élections ou le positionnement sur des sujets d'actualité, il existe des programmes d'élection ou d'action.

Les programmes politiques sont souvent élaborés par ses fondateurs au cours de la phase de fondation d'un parti. Ils sont parfois mis à jour par un petit cercle appartenant à l'élite du parti ou avec la participation et l'approbation d'un grand nombre de ses membres. Même quand les membres ne participent pas à la nouvelle élaboration, il y a généralement une discussion et un vote sur le nouveau programme lors d'un congrès du parti. Plus les membres sont impliqués dans le processus de son élaboration, mieux ils le connaîtront et le représenteront en public par la suite.

Si un programme de base doit être élaboré ou mis à jour dans le cadre d'un

large consensus au sein d'un parti, il est conseillé de mettre en place une « commission politique », c'est-à-dire un organe qui détermine les sujets à traiter dans le programme et qui rédige une première ébauche du programme. Outre les membres de la direction du parti et les représentants des groupes intra-parti, cet organe peut également comprendre des personnes qui, en raison de leur expertise en tant que philosophes, sociologues, économistes ou spécialistes des sciences naturelles, mais aussi en tant que membres engagés de certains groupes professionnels, peuvent apporter des contributions importantes à l'élaboration du profil du programme de base de leur parti. Le projet d'un programme de base élaboré par cet organe peut être présenté dans des comités du parti ou des comités de spécialistes, puis discuté avec la participation d'un large groupe de membres du parti. Ces derniers peuvent être invités à exprimer leur opinion sur le projet ou sur des sections individuelles du projet, des groupes de travail ou d'autres formes de débat factuel peuvent être organisés, également sous forme numérique bien sûr, dans lesquels en principe chaque membre individuel du parti a la possibilité d'exprimer son avis. Le débat sur un programme de base peut ainsi déboucher sur une large participation des membres aux débats internes du parti. Si le projet de programme est finalement discuté et adopté lors d'un congrès national du parti, le parti peut attirer l'attention d'un large public.

Tous les partis ne suivent pas cet idéal d'élaboration d'un programme de base. Dans certains partis, c'est le président et un petit groupe ou une commission qui sont chargés de sa préparation, qui est votée par acclamation lors d'un congrès du parti, ou tout simplement annoncée par le chef du parti. Même si de nombreux membres peuvent être d'accord avec ce programme, le degré d'identification avec un programme dicté « d'en haut » sera toujours moindre qu'avec un programme élaboré avec la participation d'un grand nombre de membres.

Dans les partis élaborés avec un grand nombre de membres, un programme de base n'est pas souvent modifié car ces partis se caractérisent par une image forte et il n'y a pas de conflits majeurs en leur sein au sujet de l'orientation programmatique ou idéologique de base. La nécessité de modifier le programme de base est alors minime. De plus, si les décisions ne sont pas prises par une petite élite du parti, travailler au renouvellement du programme nécessite un haut degré de coordination. Un tel processus s'accompagnera également de discussions internes controversées au sein des partis et à la nécessité d'un compromis, ce qui peut constituer un obstacle à l'innovation programmatique. On constate cependant que, même pour les partis établis, en période de déclin des résultats électoraux et de diminution du nombre de membres, la pression interne des partis pour un réalignement du programme s'accroît. On observe ce phénomène par exemple au sein de la CDU en Allemagne, où un petit groupe de membres du parti appelle à une réorientation plus conservatrice. Cette demande a non seulement exacerbé le conflit interne au parti sur l'orientation politique « correcte » à adopter, mais a également – comme l'ont montré les élections au Parlement européen en 2019 – dissuadé les électeurs qui ne soutiennent pas un changement de cap conservateur. Des expériences similaires peuvent survenir chaque fois qu'une discussion sur le programme de base ou sur l'orientation idéologique d'un parti est lancée sans prendre en compte ses conséquences (Hennl/Franzmann 2017). Autant le débat

sur un nouveau programme de base peut dynamiser un parti, autant ce dernier doit s'assurer qu'aucun conflit ne surgit sur des positions politiques ou idéologiques de base, car cela tend à nuire à sa perception par un public plus large.

Les partis qui souhaitent s'adresser au plus grand nombre possible et à de larges couches d'électeurs – les partis dits électoraux ou populaires – devraient formuler et représenter des concepts clairs dans leur programme de base ainsi que dans leurs programmes électoraux en ce qui concerne au moins trois grands domaines politiques : la politique économique et sociale (quel ordre économique et social le parti défend-il ?), la politique de sécurité (comment entend-il garantir la sécurité personnelle des citoyens et la sécurité extérieure de leur État ?) et la justice au sein de la société (comment entend-il renforcer la cohésion sociale et réduire les inégalités ?) Si un parti propose des concepts cohérents pour ces trois grands domaines et les domaines politiques qui y sont associés, il conservera une base solide d'électeurs même si certains de ses candidats ne sont pas particulièrement appréciés.

Bien sûr, de nombreuses autres questions peuvent dominer l'agenda politique d'un pays à court ou à long terme. Ces questions peuvent être, par exemple, la lutte contre les maladies et les épidémies, la faim et le chômage, l'éducation et la formation des jeunes, les migrations, la protection du climat et de l'environnement, les nouvelles questions d'identité ou, en Europe, la réforme de l'Union européenne. On attend de la part des partis des propositions politiques sur toutes ces questions et ils doivent les présenter concrètement dans leurs programmes électoraux. Mais il est crucial qu'ils comprennent comment présenter leurs réponses politiques à de telles questions dans le contexte général de leurs lignes directrices programmatiques de base. Cela donnera de la cohérence à leur proposition politique, sur laquelle ils bâtissent leur campagne.

Le programme électoral

Le programme électoral est une autre proposition de programme d'un parti. Ce programme contient des propositions et des demandes concrètes dans la perspective d'une élection et du travail gouvernemental ultérieur qu'un parti souhaite faire. Les programmes électoraux doivent être reformulés à chaque fois et contenir des propositions aussi concrètes que possible pour de nombreux domaines politiques. En même temps, ils ne doivent pas être « surchargés » de sujets et de propositions, car l'expérience montre que l'agenda politique au cours d'une législature est déterminé par de nombreux imprévus qui entravent la mise en œuvre méticuleuse d'un programme électoral trop détaillé. Néanmoins, les partis doivent assumer leur responsabilité politique globale et proposer des solutions pour différents domaines politiques. Dans la campagne électorale, cependant, seuls quelques sujets revêtent généralement une importance centrale. Par conséquent, trois à cinq sujets au maximum devraient être mis en évidence dans un programme électoral et ceux-ci devraient attirer particulièrement l'attention dans la campagne électorale.

Dans leurs programmes électoraux, les partis doivent s'assurer de maintenir une certaine cohérence avec leurs programmes antérieurs. Par exemple, quiconque

n'a pas considéré le changement climatique comme un enjeu politique depuis des années ne pourra pas marquer de points s'il propose soudainement des mesures radicales de protection du climat dans son programme électoral. Quiconque a traditionnellement promis des allègements fiscaux ne sera pas pris au sérieux s'il déclare soudain que la hausse des impôts est un enjeu central pour financer les investissements dans le secteur social. Les propositions d'un programme électoral doivent souligner la compétence d'un parti dans certains domaines et se rattacher de manière crédible à ses positions antérieures.

De nombreux partis ne se donnent pas beaucoup de mal pour élaborer un programme de parti ou leur programme électoral parce qu'ils placent les individus au centre de la campagne électorale. Mais la fonction d'un programme d'établissement de leur profil et de leur identité ne doit pas être sous-estimée. C'est ce qui fournit des informations sur les projets importants qu'un parti ou un candidat souhaite mettre en œuvre après l'élection. Certes, les liens traditionnels avec un parti ou l'appartenance à un groupe social particulier sont des facteurs importants qui influencent le comportement électoral. Mais les analyses électorales confirment sans cesse que c'est avant tout le groupe des « électeurs indécis » qui décident de leur vote en fonction du programme électoral d'un parti. Chaque parti devrait donc accorder une grande importance à l'élaboration d'un programme cohérent. De plus, l'élaboration d'un programme électoral représente l'occasion de favoriser la participation des membres de leur parti aux discussions programmatiques. D'une part, cela permet au comité de programme de « prendre la température » de la société parce que les membres du parti expriment des problèmes qui sont importants pour le peuple et qui sont repris dans le programme électoral. D'autre part, en participant aux discussions sur le programme, les membres sont sensibilisés aux enjeux importants et mobilisés pour la campagne électorale.

Les documents de position

En plus de leur programme général, certains partis disposent de programmes spéciaux ou de documents de position dans lesquels ils expliquent leurs positions de base sur certains sujets. Ces sujets peuvent être, par exemple, la politique économique, la politique énergétique, la politique concernant les femmes, la jeunesse et la famille, la politique numérique, climatique et environnementale, la politique agricole, la politique culturelle, etc. Ce qui est intéressant dans le développement de tels programmes ou documents de position, c'est qu'ils peuvent être, autant que possible, élaborés avec la participation de représentants des secteurs concernés. Cela contribue à resserrer les liens du parti avec ces secteurs, qui représentent des pans importants de la société (voir cette fonction « d'articulation » ► Chapitre 5 « Les partis et la société »).

Questions au lecteur

Les partis que vous connaissez partagent-ils une idéologie particulière ? Peuvent-ils être distingués les uns des autres selon leur idéologie ?

Quels sont les principaux messages centraux de l'idéologie des différents partis, et quelles revendications politiques en tirez-vous ?

Les partis s'orientent-ils à travers leurs propositions politiques sur des questions spécifiques en fonction de leur idéologie et de leurs valeurs fondamentales ?

Quels sont les points les plus importants du programme des différents partis, envers quoi s'engagent-ils en particulier ?

4

L'organisation des partis

L'organisation est la colonne vertébrale d'un parti. Certes, il faut un programme significatif et un leader charismatique pour incarner leur message et pouvoir mobiliser les électeurs. Mais sans une organisation stable et efficace, un parti ne sera pas en mesure de présenter son profil politique à long terme et de représenter la direction politique et les revendications de ses représentants. Les partis qui réussissent sont organisés en institutions permanentes qui sont non seulement actives pendant les périodes de campagne électorale, mais qui prennent aussi position sur les questions politiques de manière continue. Idéalement, un parti s'efforce d'atteindre un degré suffisamment élevé d'organisation avec des constitutions partisans et des branches locales actives dans autant de régions que possible d'un pays ; ses membres participent aux décisions importantes ; les positions programmatiques sont encore développées et le parti entretient des échanges étroits avec d'autres groupes sociaux. Plus encore que les partis gouvernementaux, les partis d'opposition ou qui étaient auparavant dans l'opposition ont besoin d'une structure organisationnelle stable et fonctionnelle parce qu'ils ne disposent pas des diverses formes de représentation dont disposent les partis au pouvoir et leurs représentants. Quand les partis négligent leur organisation ou qu'ils n'ont pas les moyens d'établir des structures organisationnelles permanentes, cela les désavantage très fortement dans la compétition politique. Le maintien et le développement de leur organisation et, surtout, l'adaptation de cette dernière aux nouvelles conditions-cadres politiques et sociales représentent un défi permanent pour les partis. Aujourd'hui, cela inclut de plus en plus l'utilisation des technologies et des médias numériques – non seulement pour la communication avec les membres et les citoyens, mais aussi pour les procédures et processus internes jusqu'à l'organisation de congrès de partis numériques.

Cinq éléments sont aujourd'hui d'une importance capitale pour une organisation de parti moderne et réussie : une large base organisationnelle à travers autant d'associations locales que possible dans les villes d'un pays, le plus grand nombre possible de membres, des employés professionnels, des ressources financières suffisantes pour la maintenance de l'appareil du parti et de ses campagnes électorales, ainsi qu'une stratégie de communication moderne accompagnée d'une large présence en ligne et sur les réseaux sociaux, qui comprend l'emploi

d'un personnel spécialisé chargé de s'occuper des différentes plateformes.¹

Le cadre juridique des partis

Pour que les partis puissent s'organiser formellement et officiellement et participer à la compétition politique, il convient de mettre en place certaines exigences d'ordre juridique permettant leur fondation et leur garantissant également les libertés politiques nécessaires pour promouvoir leurs objectifs politiques et établir une organisation. Dans les dictatures, la liberté de fonder un parti n'existe pas. Mais même dans les pays qui organisent régulièrement des élections en tant que soi-disant « démocraties électorales », le cadre juridique permettant la création des partis est souvent limité et la marge de manœuvre de ces derniers est considérablement restreinte. Dans de nombreuses démocraties, en revanche, la liberté de fonder un parti est même protégée par la constitution, et des lois distinctes sur les partis déterminent souvent leurs tâches, leur ordre interne ainsi que les principes et l'étendue de leur financement public. Certaines lois sur les partis fournissent des directives précises concernant les procédures démocratiques au sein des partis pour l'élection de leurs présidents et membres du conseil d'administration. Dans de nombreux pays, cependant, les lois relatives aux partis n'interfèrent pas beaucoup avec la constitution interne des partis.

Les conditions d'existence d'un parti

- ▶ La liberté d'organisation
- ▶ La liberté de se présenter aux élections
- ▶ La liberté d'expression et de réunion
- ▶ Assurer une concurrence juste et pacifique entre les partis et les candidats
- ▶ Assurer la diversité des partis
- ▶ La participation au processus électoral et les contacts avec les organes électoraux
- ▶ Des conditions compétitives équitables sans discrimination
- ▶ Des garanties d'accès aux médias et de couverture médiatique équitable
- ▶ Un financement politique transparent et vérifiable

Généralement, un parti doit s'enregistrer en tant qu'organisation. Cela lui confère un statut juridique en tant qu'association, protège son nom et son logo, et confirme son intention d'agir en tant qu'organisation bénévole et de participer aux élections.

¹ Voir Webb/Keith 2017, malgré que ces derniers ne mentionnent pas encore le cinquième point : la présence en ligne et sur les réseaux sociaux. Cependant, l'évolution observée ces dernières années montre qu'aucun parti ne peut se passer d'accorder la plus grande attention à ce dernier élément.

Cet enregistrement est basé sur le principe de la liberté d'organisation, qui comprend également la liberté de former et d'adhérer à des partis politiques et à d'autres organisations politiques. Dans de nombreux pays, la preuve d'un nombre minimum de membres est requise pour l'inscription. Quand ce nombre fixé est si élevé qu'il est difficile, voire impossible à atteindre pour un nouveau groupement, cela peut constituer une restriction à la liberté d'organisation qui est incompatible avec les principes de la démocratie.

Dans un nombre croissant d'États, la spécificité des partis par rapport aux autres associations sociales est soulignée par la constitution ou sous la forme de lois spécifiquement relatives aux partis. D'une part, cela reconnaît leur contribution unique au fonctionnement de la démocratie. Ainsi, ils se voient accorder des droits et privilèges – mais aussi une protection – particuliers vis-à-vis de leurs activités politiques dont ne bénéficient pas les autres associations privées. Ces privilèges comprennent, par exemple, des avantages fiscaux et – sous certaines conditions – leur financement public. D'un autre côté, ces lois placent également les partis sous un contrôle particulier. Parce qu'elles veulent acquérir et exercer le pouvoir politique, les partis ont également l'obligation de se placer à un niveau de responsabilité plus élevé que les organisations de la société civile afin de prévenir les abus de pouvoir et la corruption. Ce deuxième objectif des lois relatives aux partis n'est atteint que dans une mesure limitée dans de nombreux pays.

Dans la plupart des pays, le fonctionnement interne des partis n'est que vaguement déterminé par les lois sur les partis. Il n'y a que peu de pays où existent des directives précises concernant la fréquence nécessaire des conférences des partis, les procédures démocratiques pour l'élection de leurs dirigeants et membres du conseil d'administration, les droits des membres, la création d'associations intra-parti ou d'autres procédures internes comme la mise en place d'un système de quotas pour l'inclusion des femmes sur les listes électorales. Les partis déterminent ces procédures dans leurs propres statuts. Le site Web « *Party Statute Archive* », qui est géré conjointement par divers instituts de recherche, publie les statuts de nombreux partis du monde entier (<https://www.politicalpartydb.org/statutes>). Cela permet d'effectuer une comparaison et peut fournir des suggestions de mise à jour des statuts de son propre parti.

Pour participer à une élection, les partis doivent prendre part à des processus d'inscription supplémentaires et, entre autres, soumettre leurs listes de candidats afin qu'elles puissent être imprimées sur les bulletins de vote. Étant donné que la loi sur les partis en Allemagne prescrit des procédures démocratiques internes au parti pour l'élection des candidats, un parti doit également fournir lors de l'inscription à l'élection la preuve qu'il a respecté ce processus de sélection interne au parti sous la forme d'un procès-verbal, dans lequel les résultats du vote sont également enregistrés.

En particulier dans les pays qui bénéficient d'un financement public ou quand les partis ont autrement accès aux fonds publics et bénéficient également d'une publicité électorale gratuites dans les médias publics, les règles d'enregistrement et les procédures internes d'un parti sont plus strictes. Dans la plupart des démocraties, cependant, ces réglementations ne sont pas très strictes, ce qui

contribue au grand nombre de partis dans le monde. Une fois qu'un parti est enregistré, il peut commencer à mettre en place son organisation.

L'organisation et la stratégie des partis

Les organisations d'un parti forment leurs supports institutionnels afin qu'il remplisse ses tâches et fonctions en tant qu'organisation politique et sociale (Schmid/Zolleis 2005). Il ne s'agit pas de structures statiques, mais de structures qui doivent s'adapter de manière dynamique aux changements politiques, sociaux et culturels. Malgré la pertinence continue de leurs convictions idéologiques et idéalistes de base, les partis d'aujourd'hui examinent également de plus près les préférences que représentent certains groupes d'électeurs. En plus de leur propre proposition (issue de leurs convictions idéologiques et programmatiques de base), les partis s'orientent fortement en fonction de la demande des électeurs. Il en résulte un besoin de stratégie et de gestion, qui se reflète également dans le type d'organisation du parti. Les partis ont donc besoin d'un centre stratégique qui assure la cohérence de l'ensemble de l'organisation et évite la fragmentation interne. Ce centre stratégique est la haute direction du parti, principalement soutenue par un petit groupe de conseillers et d'autres organes supérieurs. Il a pour rôle de discuter et de décider des réactions de son parti aux événements politiques actuels et de déterminer les stratégies et les positions à adopter dans le cadre de la compétition politique.

Ce centre stratégique ne fonctionne pas de manière totalement autonome. Au contraire, la direction du parti doit non seulement respecter des critères d'efficacité dans ses décisions stratégiques et politiques, mais aussi lutter pour l'acceptation interne du parti, car leurs décisions ne sont durables à long terme que si les processus décisionnels internes du parti ne sont pas constamment contournés. La capacité stratégique comprend donc l'application de procédures internes au parti qui garantissent que le contenu et les objectifs ne rencontrent pas de résistance active de la part de ses membres et de ses sympathisants. Chaque décision nécessite de vérifier si, et, le cas échéant, de quelle manière elle affecte l'identité du parti et sa perception par les membres, afin de ne pas ébranler ses propres fondements. L'action stratégique consiste donc non seulement à agir sur le marché politique, mais aussi au sein du parti. Pour garantir le pouvoir à la direction du parti en particulier, il est crucial d'obtenir l'acceptation au sein du parti.

Pour cette raison, le fonctionnement interne des partis est souvent incohérent et fragmenté. Contrairement aux entreprises privées, la rationalité et l'efficacité ne sont pas les critères décisifs pour diriger un parti moderne – surtout s'il compte de nombreux membres (Schmid/Zolleis 2005, 13) :

« Les tâches et les rôles au sein des partis politiques sont rarement liés les uns aux autres de manière fonctionnelle et efficace, les moyens mis en œuvre ne correspondent pas aux objectifs de manière cohérente, l'utilisation des ressources et la gestion des tâches divergent souvent, les intentions et les actions sont contradictoires dans de nombreux cas. »

La capacité des partis politiques à surmonter totalement les contradictions, les incohérences, la fragmentation et l'hypocrisie est donc limitée.

Façonner l'organisation du parti permet d'assurer et d'accroître le pouvoir et l'influence à l'intérieur et à l'extérieur du parti. Les directions des partis tentent ainsi de consolider et d'étendre leur position par le biais de l'organisation de leur parti. Ce faisant, ils doivent maintenir un équilibre entre la sécurisation du pouvoir et le renforcement de l'efficacité, car l'organisation du parti n'est pas seulement façonnée par des statuts, des bureaux de parti professionnalisés ou des organes politiques, mais aussi par des considérations stratégiques. Ces dernières réagissent notamment aux changements externes, c'est-à-dire aux évolutions politiques, économiques et sociales et à l'émergence parfois soudaine de problématiques auxquelles il faut réagir rapidement. Une direction de parti devrait constamment être en mesure de poser les questions suivantes et d'y répondre :

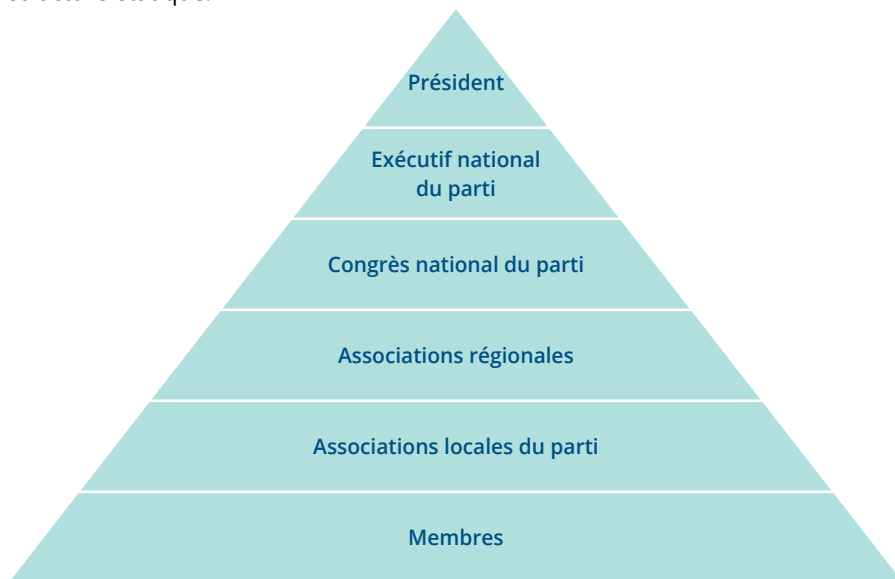
- ▶ Quels groupes sociaux devraient être inclus et représentés ?
- ▶ Quels intérêts devraient être représentés avec plus d'insistance ?
- ▶ Comment rendre le parti intéressant aux yeux des non-membres et des nouveaux membres ?
- ▶ Comment utiliser ses ressources le plus efficacement possible ?
- ▶ Comment organiser la promotion des jeunes talents de manière efficace ?
- ▶ Quels potentiels renforcent la capacité de faire campagne ?
- ▶ Comment modérer de manière satisfaisante le processus de prise de décision ?
- ▶ Quelles conditions contextuelles influencent la configuration de l'organisation du parti ?

Les organisations de parti ne sont pas des organes statiques, mais doivent s'adapter en permanence à un environnement en évolution afin de remplir efficacement leurs diverses fonctions sur le long terme. Compte tenu du dynamisme des processus politiques et sociaux auxquels les partis doivent réagir en adaptant leur propre structure organisationnelle, il ne peut exister de modèle idéal pour l'organisation et la structure d'un parti. Néanmoins, il existe de multiples connaissances et expériences concernant les divers aspects de l'organisation des partis, qui sont présentées dans les sections qui suivent.

L'établissement et la direction des partis

La structure et la forme organisationnelle d'un parti sont influencées de manière décisive par deux facteurs : le système politique et sa propre image. En ce qui concerne le système politique, il est important de savoir si un État est structuré de manière centralisée ou décentralisée, et sous quelle forme les élections sont organisées. En effet, ces deux éléments sont liés. En règle générale, la structure des partis nationaux correspond aux différents niveaux de la structure étatique. On peut grossièrement distinguer trois niveaux : le niveau local, composé des communes et des districts, qui existent sous des formes et des noms différents

dans de nombreux pays et qui représentent l'unité administrative la plus basse à laquelle sont élus les représentants politiques. Vient ensuite un niveau intermédiaire, qui tend à être composé d'unités administratives bénéficiant d'une autonomie politique très limitée dans les États centralisés, tandis que dans les États décentralisés et fédéraux elles jouissent souvent d'un degré élevé d'autonomie politique, ce qui signifie que les élections régionales à ce niveau y ont également un poids politique élevé. Enfin, le niveau national, avec un gouvernement élu au sommet, dont les compétences sont cependant fortement conditionnées par la structure étatique.



Graph. 5 : L'élaboration de l'organisation des partis.

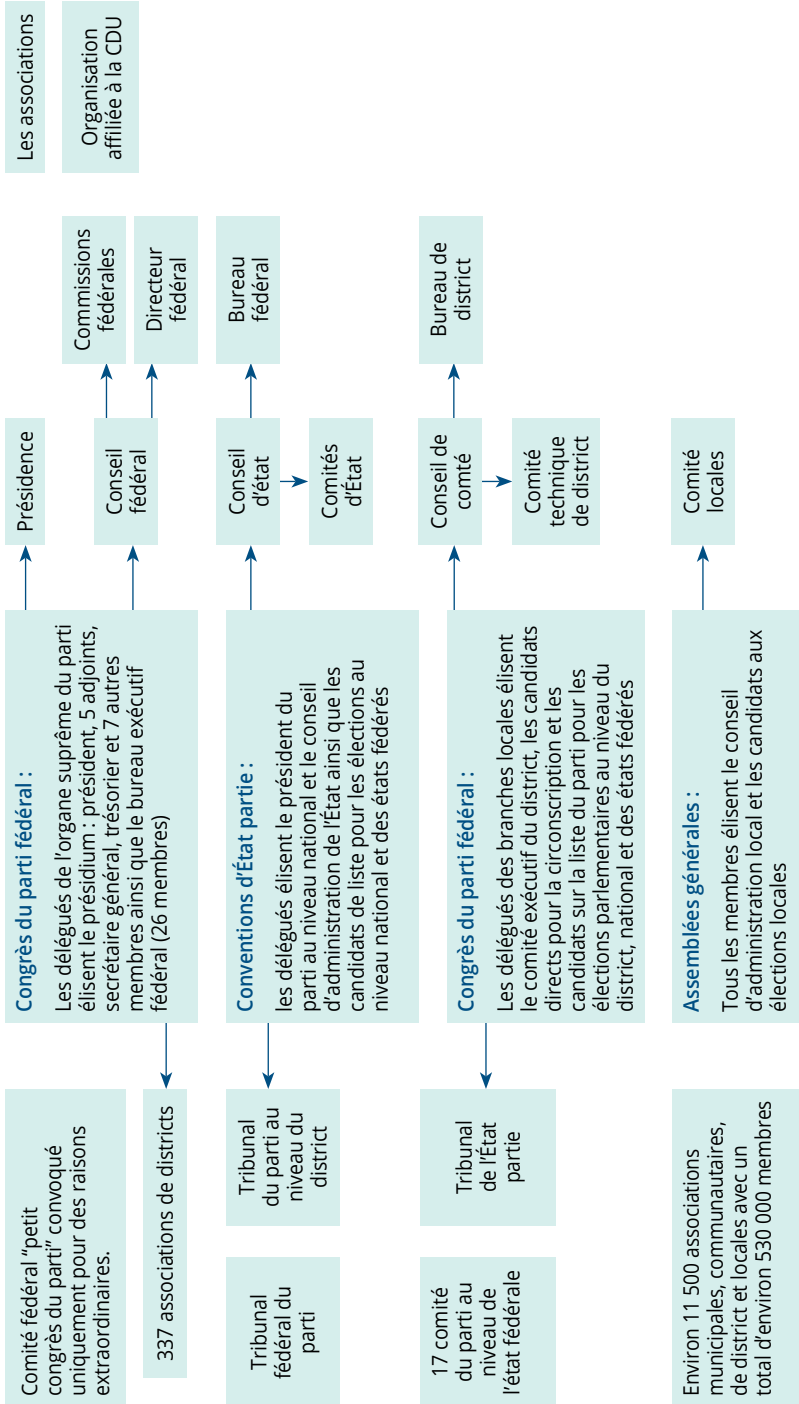
Les associations intra-parti de jeunes, de femmes, d'hommes politiques locaux, etc. présentent généralement des structures similaires.

Dans un État à structure centralisée, les partis seront probablement également organisés de manière très centralisée et leurs groupements régionaux et locaux bénéficieront d'un degré d'autonomie moindre vis-à-vis du siège du parti que dans un État décentralisé. Dans les pays fédéraux ou politiquement décentralisés où les structures régionales bénéficient d'un degré plus élevé d'autonomie politique, un parti doit s'assurer que son organisation garantit que le besoin accru de coordination avec et entre les structures régionales fonctionne aussi harmonieusement que possible. Il est vrai que même dans les pays décentralisés, les partis peuvent être organisés de manière centralisée et l'« autorité de commandement » du siège du parti peut s'étendre aux unités régionales et, si nécessaire, locales également. Mais en raison de l'importance primordiale des élections régionales, il y aura toujours des chefs de parti régionaux forts dans ces pays qui, surtout s'ils remportent les élections, assoient leur propre légitimité en vue de pouvoir également acquérir une influence considérable sur la direction nationale du parti. Les partis dans

les pays décentralisés accordent à leurs divisions régionales une place dans la direction nationale du parti (sinon par élection, alors par cooptation, c'est-à-dire une invitation des présidents régionaux à participer au comité exécutif national du parti). Ils leur accordent également un degré élevé d'indépendance lorsqu'ils décident des candidats aux élections ainsi que de questions politico-stratégiques comme la collaboration et la formation de coalitions avec d'autres partis. En Allemagne, où les partis dressent des listes d'État dans les différents Lands lors des élections nationales, la loi électorale stipule que les divisions régionales des partis choisissent leurs candidats de manière indépendante. Les associations régionales des grands partis veillent notamment à ce que la direction nationale des partis n'exerce aucune influence « extérieure » sur la sélection des candidats. Il existe également un degré relativement élevé d'autonomie en ce qui concerne l'orientation politique et stratégique de la structure régionale d'un parti dans ses alliances et coalitions, même si de telles décisions ne sont pas prises sans le consentement de la direction nationale du parti. Dans d'autres pays fédéraux également, de nombreux partis, mais pas tous, confèrent à leurs structures régionales un degré élevé d'indépendance. En Australie, par exemple, un État fédéral, on observe la coexistence de ces deux variantes : alors que le Parti travailliste s'y est développé de manière de plus en plus centralisée et que le siège national du parti exerce un contrôle étroit sur ses divisions régionales, le Parti national d'Australie est quant à lui décentralisé et accorde à ses associations régionales un haut niveau d'indépendance. Dans tous les cas, un parti doit être organisé de manière à obtenir la meilleure coordination possible entre les différents niveaux de sa structure organisationnelle. Dans le cas contraire, il existe un risque de conflits entre les représentants des différents niveaux du parti, nuisant à l'organisation dans son ensemble.

Le deuxième facteur important dans l'établissement d'un parti est la façon dont il se définit et, surtout, le rôle que ses membres peuvent ou devraient jouer. Les partis qui sont fortement orientés vers leurs présidents et ne valorisent pas la participation intensive des membres aux discussions internes sont plus centralisés, de sorte que toutes les décisions importantes sont prises en fin de compte par la direction du parti. Les partis qui souhaitent que leurs membres participent aux discussions et décisions internes ont tendance à être plus décentralisés et confèrent aux branches locales de l'organisation du parti beaucoup plus de pouvoir de décision. Par conséquent, il existe aussi différentes procédures pour la prise de décision la plus importante d'un parti.

Étant donné que les partis dans la plupart des pays peuvent dans une large mesure concevoir eux-mêmes leur organisation interne et qu'il n'y existe pas ou peu d'exigences légales en la matière, les partis sont organisés de manière diversifiée. Leur forme organisationnelle n'a pas d'effet direct sur la qualité de la démocratie d'un pays, mais elle a des conséquences qui affectent au moins indirectement les perspectives électorales d'un parti et sa position dans le système de partis. Cela concerne par exemple la participation des femmes à la fois à la direction du parti et en tant que candidates aux élections, leur capacité à attirer de nouveaux membres, la fidélité au programme du parti ou l'unité de leurs groupes au sein des parlements.



Graph. 6 : Structure et organes d'un parti avec l'exemple de la CDU en Allemagne.

Même lorsqu'il est difficile de remporter une victoire aux élections, un parti devrait essayer de maintenir des structures locales afin qu'il puisse être physiquement représenté dans les régions faibles sur le plan des structures. Et il devrait également s'assurer que ces structures participent aux processus internes du parti de manière représentative malgré un nombre de membres inférieur à la moyenne et une faible activité. Il peut être utile de ne pas imposer partout le principe local d'adhésion, mais de plutôt mettre en place d'autres formats et forums plus adaptés aux conditions spécifiques, mais surtout aux intérêts et à la disposition actuelle de leurs membres à participer au parti.

Le chef de parti

Le président national revêt un rôle majeur pour tous les partis. Les présidents d'associations régionales ou locales de partis sont aussi généralement très influents dans leur domaine. Mais les dirigeants nationaux cumulent des droits et des compétences qui vont souvent au-delà des compétences formelles telles que définies dans les statuts du parti.

Les responsabilités et compétences d'un président national de parti

- ▶ Il coordonne les activités du parti et les travaux du Comité du parti.
- ▶ Il exerce une influence déterminante sur les programmes d'un parti et sur sa position vis-à-vis des enjeux politiques actuels.
- ▶ Il est le visage public le plus important d'un parti et détermine ainsi la façon dont les citoyens et les électeurs perçoivent ce dernier.
- ▶ Dans de nombreux partis, il exerce une influence majeure, voire décisive, sur la nomination des candidats aux élections ou l'attribution des fonctions gouvernementales (et ainsi établit des loyautés).
- ▶ Il devient chef du gouvernement ou de l'État si son parti remporte les élections.
- ▶ Il veille à ce que les ministres et les parlementaires se comportent conformément aux dispositions du parti.
- ▶ Il aligne la position de son parti concernant les questions politiques avec ses parlementaires et la faction au parlement national.
- ▶ Il entretient des contacts avec les branches régionales et locales du parti et, surtout, avec leurs dirigeants.

Les fonctions et les compétences d'un chef de parti ont eu tendance à augmenter au cours des dernières décennies – bien que le nombre de membres du parti ait diminué dans la plupart des pays et que le lien entre les citoyens et les différents partis se soit affaibli, ou précisément pour cette raison (Cross/Pilet, 2015). En effet,

les citoyens font moins confiance aux partis et accordent plus d'attention aux individus. Dans de nombreux pays, cette tendance a non seulement conduit à une personnalisation de la politique, mais aussi à la « présidentialisation » des partis, déjà mentionnée plus haut. Le rôle traditionnellement déjà puissant du chef de parti a ainsi été encore renforcé. Dans le même temps, les structures intermédiaires telles que les assemblées de délégués, les organisations de partis régionales, locales ou de circonscription, mais aussi les groupes parlementaires, ont perdu du pouvoir et de l'influence auprès des partis plus marqués par le phénomène de « présidentialisation ». Les chefs de parti dirigent aujourd'hui leurs partis avec plus d'autonomie et d'autorité qu'il y a quelques décennies.

Au cours de leur processus de « présidentialisation », de nombreux partis ont cherché de nouvelles façons de se lier plus étroitement à leurs membres et à leurs électeurs et d'acquiescer de nouveaux adhérents. Un élément important de cette démarche a été, et est toujours la « démocratisation » des partis, c'est-à-dire une plus grande participation des membres aux décisions internes. L'élection du chef de parti revêt une importance particulière. Ces dernières années, de nombreux partis ont commencé à favoriser une participation plus active de leurs membres, soit en introduisant des élections ouvertes où le vote de chaque membre a le même poids, soit en réformant et en élargissant la procédure de délégation et en accordant des droits de participation à certains groupes ou associations (Cross/Pilet 2015).

Dans de nombreux partis, le président est élu par les délégués d'un congrès du parti. Pour remporter la victoire, un candidat doit avoir établi un réseau solide avec son parti afin de remporter les différents votes des délégués. Cela peut profiter à son administration et au parti dans son ensemble, car le président élu par le parti a alors une bonne connaissance des voix des individuelles et les groupements de son parti et les prend en compte dans son administration. Cela peut contribuer grandement à la cohésion d'un parti. En Espagne, en Allemagne et en Norvège, ainsi qu'en Australie, en Italie, en France et dans de nombreux autres pays, il existe des élections de délégués sous diverses formes, qui ont quelque peu changé au cours des dernières décennies avec l'augmentation du nombre de délégués. Mais le principe de base de l'élection des délégués n'a pas été modifié.

Le plus important déclencheur de changements de procédure dans l'élection du chef de parti est le fait de perdre une élection. Il n'est alors pas rare que l'autorité d'un chef de parti soit remise en cause. Surtout lorsque cela conduit à sa démission, les partis en profitent parfois pour « démocratiser » le processus d'élection du nouveau chef et pour se donner une image nouvelle et moderne. Cependant, ces changements de procédure n'ont que peu d'effets sur les futurs résultats des élections.

Certains partis élisent leur président lors d'élections dites primaires, auxquelles tous les membres du parti peuvent participer. À première vue, comme d'autres plébiscites, cela peut sembler démocratique, mais – outre des coûts plus élevés – cela comporte des risques considérables. La participation de l'ensemble des membres du parti à un tel vote n'arrive que rarement. Un faible taux de participation, cependant, a tendance à nuire à la réputation du parti et ne confère à son chef

qu'une faible base de légitimité. C'est ce qu'a montré par exemple l'élection des deux présidents du Parti social-démocrate d'Allemagne (SPD) en 2019. Seuls 54 % des membres ont pris part aux élections primaires, dont un peu plus de la moitié (53 %) ont voté pour le duo vainqueur. Cela signifiait que seulement un quart des membres avait élu les nouveaux présidents.

Malgré les risques de l'élection primaire, les présidents directement élus se sentent souvent beaucoup plus légitimés pour agir de manière indépendante et, dans certains cas, même de manière autocratique. Toutefois, cela peut mettre à rude épreuve la cohésion d'un parti. Surtout dans le cas de conflits internes aux partis, lesquels ne sont déjà pas rares, les différentes modalités d'élection des membres du conseil d'administration compliquent la recherche d'une solution.

Dans les systèmes parlementaires de gouvernement en particulier, les chefs de parti sont souvent aussi les chefs de groupes parlementaires, et dans certains pays, comme la Grande-Bretagne, les groupes politiques ont un vote décisif dans l'élection du président ou du moins dans la sélection des candidats pour la présidence.

Une autre méthode de sélection est l'élection par un collège électoral composé d'un groupe restreint, par exemple du groupe parlementaire, de représentants d'associations de circonscription et de représentants de syndicats ou d'associations professionnelles affiliés au parti. Chacun des groupes dispose généralement d'une part égale des voix requises pour élire le chef du parti. Le but de cette procédure est la médiation entre des intérêts différents. Ce système est utilisé par exemple par les deux grands partis aux États-Unis.

En ce qui concerne le choix du chef de parti, il existe certaines similitudes entre les familles de partis. Les partis du centre politique, les partis conservateurs et les partis d'extrême droite ont tendance à conserver la limite traditionnelle de la participation directe au sein du parti dans la sélection de la direction. De nombreux partis verts, libéraux et de gauche, en revanche, permettent davantage à leurs membres de s'exprimer directement. Mais même avec des partis dont tous les membres ne participent pas directement à l'élection, il existe de nouvelles procédures pour favoriser davantage la participation de la base dans l'élection d'un nouveau chef de parti. Par exemple, les candidats aux réunions régionales doivent se soumettre à un questionnement interne par les membres, qui peuvent parfois également émettre des votes de préférence, lesquels doivent être pris en compte lors d'un futur congrès du parti. En règle générale, cependant, ces votes n'ont pas d'effet contraignant. L'augmentation du nombre de délégués ou une meilleure prise en compte des regroupements intra-partis et éventuellement l'introduction d'une pondération des voix en fonction de ces regroupements visent également cet objectif d'accroître la participation des membres. On observe cette tendance surtout dans les pays de longue tradition démocratique. Parce que les partis sont généralement des organisations plus conservatrices et n'aiment pas changer leurs procédures internes, et parce que de telles réformes entraînent généralement la modification d'autres réglementations et procédures, certains partis hésitent à procéder à des modifications trop nombreuses ou trop radicales, dont les conséquences ne sont pas faciles à anticiper. Les partis de l'opposition sont

plus disposés à modifier les procédures et processus internes que les partis au gouvernement.

Tab. 4 : Procédure pour l'élection du chef de parti selon les familles de partis de 1955 à 2012, en pourcentages (source : Lisi et al. 2014, 20) :

Corps électoral	Famille de partis						
	Gauche radicale et Verts	Communistes	Sociaux-démocrates	Libéraux	Conservateurs	Droite radicale	Régionalistes
Électeurs et membres	29,1	0,0	12,5	26,6	11,3	0,0	18,2
Délégués au Congrès	58,5	29,4	59,2	58,8	67,7	56,6	56,1
Autres (mixte)	0,0	0,6	9,8	2,5	3,2	26,3	6,8
Groupe parlementaire	2,2	0,0	15,2	11,2	13,9	0,0	0,0
Organes du parti	10,2	69,9	3,4	1,0	3,9	17,2	18,9
Nombre total (100 %)	371	163	686	519	1013	274	148

En Allemagne notamment, certains partis de différentes orientations politiques comme les Verts, les sociaux-démocrates, *Die Linke*, mais aussi le parti populiste de droite AfD élisent désormais non pas un, mais deux présidents pourvus d'une égale légitimité. Les Verts (*Die Grünen*) ont introduit cette modalité au cours de leur phase de fondation afin de se donner une image progressiste non seulement en intégrant à la direction du parti ses deux tendances internes les plus importantes, mais aussi en voulant montrer simultanément l'exemple en matière d'égalité des sexes, de telle sorte qu'au moins l'un des deux chefs doit être une femme. Cependant, ce processus n'a pas aidé à résoudre les conflits internes des partis, et pour la plupart des électeurs cela a peu d'importance qu'un parti ait un ou deux chefs. Au contraire, certains points indiquent que la division du rôle de dirigeant ne renforce pas le profil du chef et de son parti, mais augmente plutôt le besoin de coordination, car il existe une rivalité continue entre les deux coprésidents pour la stratégie d'influence et la sensibilisation du public.

Que la participation des membres d'un parti à l'élection soit large ou plutôt limitée, plusieurs candidats se présentent généralement à sa présidence dès qu'un changement est en cours. S'ensuivent généralement d'intenses débats internes, puis les candidats se présentent personnellement et virtuellement aux membres, même si en fin de compte, seuls les délégués d'une convention de parti votent

réellement pour le prochain président. Ces présentations en série contribuent à la notoriété et au profil des candidats, mais il faut éviter les conflits au sein des partis et en préserver l'unité. Il est donc important d'inclure le camp des perdants dans la direction élargie du parti afin d'assurer la plus grande unité possible du parti à l'avenir.

Afin de ne pas compromettre la cohérence interne du parti et la perception du public en raison de conflits, certains partis essaient d'éviter la compétition ouverte et de coordonner et de déterminer l'élection du chef de parti et d'autres postes de direction importants par le biais de processus informels. Dans ces cas-là, les membres n'ont souvent que la possibilité de confirmer les accords informels, même si, officiellement, ils participent à l'élection de la direction du parti. Les partis au pouvoir en particulier essaient d'éviter les conflits concernant l'élection du chef de parti. Si un chef de parti est également à la tête du gouvernement, on ne veut pas porter atteinte à son autorité avec un compétiteur interne. Si le gouvernement a une mauvaise image, il y a plus de chances que cela arrive. En conséquence, il y a plus de concurrence dans les partis d'opposition et aussi une concurrence plus ouverte pendant l'élection d'un chef de parti.

L'importance continue des procédures informelles dans la sélection des chefs de parti dans de nombreux pays montre qu'un élargissement du droit de vote au sein d'un parti n'a pas d'effet notable en faveur de la « démocratisation » d'un parti. Là où on trouve le plus haut degré de compétition, c'est dans les cas où l'élection du président est décidée par la faction du parti au parlement national, ou que cette dernière a une influence décisive sur l'élection, comme c'est le cas en Grande-Bretagne. Alors s'affrontent souvent plusieurs candidats du groupe parlementaire. On trouve le plus bas degré de compétition dans le cas d'une élection par les congrès de délégués, au cours desquels un candidat choisi par les comités du parti est souvent confirmé.

Dans de nombreux cas, le profil des chefs de parti est similaire dans plusieurs pays et continents : il s'agit pour la plupart d'hommes d'âge moyen à mûr possédant de nombreuses années d'expérience en tant que parlementaires ou à d'autres postes politiquement pertinents. Même si certaines femmes sont perçues internationalement comme des chefs de gouvernement et des chefs de parti, comme Angela Merkel en Allemagne, Aung San Suu Kyi au Myanmar, Jacinda Ardern en Nouvelle-Zélande ou Sanna Marin, qui est devenue la plus jeune chef de gouvernement en Finlande à l'âge de 34 ans, les femmes ont jusqu'à présent été élues relativement rarement en tant que chefs de parti. Les grands partis au gouvernement en particulier ont beaucoup moins de femmes à leur tête. Les jeunes hommes politiques aussi ont des difficultés à accéder à la tête d'un parti. Ce sont plutôt les partis de l'opposition qui confient aux jeunes politiques un rôle de dirigeant au niveau national quand un renouvellement de l'équipe dirigeante s'impose suite à une élection décevante. Ce fut le cas en Autriche, par exemple, lorsque Sebastian Kurz a été élu en 2017 à la tête du Parti populaire (Volkspartei – « ÖVP ») à l'âge de 31 ans, et quelques mois plus tard en tant que chancelier fédéral et Premier ministre. D'un point de vue international, il s'agit d'une véritable exception. Dans les regroupements locaux de parti cependant, les jeunes hommes

politiques sont plus susceptibles d'occuper des postes de direction. Néanmoins, le chemin qui les mène à la direction du parti national est long.

La proportion de femmes à la tête de partis politiques apparaît clairement dans les deux tableaux ci-dessous, qui présentent les chiffres de douze pays d'Europe au total, en plus d'Israël et de l'Australie pour les années entre 1965 et 2012.

Tab. 5 : Sexe des chefs de parti de 1965 à 2012 (source : Wauters/Plilet 2014 : 82) :

Sexe	Nombre	Proportion en %
Femmes	58	10,8
Hommes	477	89,2
Total	535	100

En ce qui concerne les familles de partis, la répartition est la suivante :

Tab. 6 : Sexe des chefs de parti par famille de partis de 1964 à 2012 (source : Wauters/Plilet 2014 : 84) :

Famille de partis	Nombre de femmes à la direction	Proportion en %	Nombre de partis
Verts*	4	25,0	16
Droite radicale	8	19,5	41
Démocrates libéraux	15	15,3	98
Conservateurs et démocrates-chrétiens	18	9,2	196
Sociaux-démocrates	10	8,1	123
Gauche radicale	3	7,3	41
Régionalistes	0	0,0	20

Les auteurs expliquent également que : « Un nombre important de partis écologistes disposent d'une forme collective d'autorité et sont donc exclus de notre analyse. Étant donné que ceux-ci ont généralement deux co-dirigeants masculin et féminin, le pourcentage réel de femmes dirigeante chez les Verts est encore plus élevé que celui indiqué ici.

Une fois élus à la tête d'un parti, de nombreux dirigeants occupent longtemps cette fonction. Dans la grande majorité des partis, il n'y a pas de limite de temps et dans nombre d'entre eux, la fréquence à laquelle un président doit être réélu n'est

pas clairement définie. Certains pays cependant prévoient des dispositions légales claires à cet égard. En Allemagne, par exemple, chaque parti doit tenir un congrès au moins tous les deux ans, au cours duquel le président et les autres membres du conseil d'administration doivent être élus ou confirmés dans leurs fonctions par un vote. Ces votes constituent un indicateur important du soutien d'un parti envers son chef.

Les présidents démissionnent rarement volontairement. Le plus couramment, un tel changement se produit après un résultat électoral décevant, en particulier quand un parti doit passer du gouvernement aux bancs de l'opposition. Les partis sanctionnent leurs dirigeants quand ils perdent les élections. Toutefois, tous les chefs de parti ne perdent pas automatiquement leur fonction suite à cela. Bon nombre d'entre eux savent comment rester à la tête de leur parti même après une défaite aux élections. Il y parviennent particulièrement si aucun successeur approprié ne bénéficie du même soutien que le président précédent, ou parce qu'un parti espère que les chances de réussite aux prochaines élections seront plus grandes avec son président précédent, parce que ce dernier peut entre-temps acquérir de l'expérience et une visibilité publique, puis mener son parti vers la prochaine campagne électorale avec de plus grandes chances de succès. Les partis doivent donc aussi garder un minimum de patience afin de laisser à leur président le temps d'établir son profil. De nombreux dirigeants politiques influents ont perdu les élections avant d'être reconnus non seulement en tant que chefs de parti, mais aussi en tant que chefs de gouvernement et hommes d'État. Parmi eux comptent des personnalités connues, comme Helmut Kohl en Allemagne, François Mitterand et Valéry Giscard d'Estaing en France ou Lula da Silva au Brésil, qui n'a remporté l'élection présidentielle de son pays qu'après sa quatrième tentative. Toutes ces personnalités étaient également chefs de leurs partis. Joe Biden quant à lui, avait également présenté deux fois sa candidature à la présidence des démocrates avant 2020, mais il n'a jamais été élu chef du parti.

La façon dont le président est élu a un impact majeur sur la durée de son mandat. Il est clair que les présidents élus par les délégués restent plus longtemps à la tête d'un parti que ceux qui accèdent à leur poste suite à un vote général des membres. Après avoir perdu une élection, ces derniers sont beaucoup plus vulnérables et soumis à de fortes pressions pour démissionner. Ces chefs de parti peuvent jouir d'un haut degré de légitimité grâce à des élections directes, mais sont alors beaucoup plus directement exposés aux sentiments fluctuants des « partisans ». Lorsque les délégués décident de l'élection et du sort d'un président de parti, il faut s'attendre à ce qu'ils prennent en considération les conséquences politiques plus vastes d'un changement rapide à la tête du parti, et donc qu'ils soient moins disposés à forcer un tel changement en raison de la déception face à de mauvais résultats aux élections. Il peut être utile pour un parti de maintenir en fonction un président expérimenté, car l'établissement du profil d'un successeur prend du temps et les sentiments fluctuent en conséquence. C'est pourquoi de nombreux délégués prêtent attention non seulement à la popularité actuelle d'un candidat à la présidence d'un parti, mais aussi à son expérience en termes de direction d'une organisation complexe telle qu'un parti. La mise en réseau et la capacité de collaborer avec d'autres représentants et groupes importants (y compris en

particulier la faction parlementaire) ainsi que toutes les autres compétences qu'un bon chef de parti doit avoir sont également importants (► Chapitre 11, « Le leadership politique »). Enfin et surtout, les délégués sont plus susceptibles de considérer que le remplacement du chef de parti ne fait généralement que « redorer » leur image publique à court terme. Dès qu'il reviendra à la vie politique quotidienne après l'élection interne et que les médias et le public se tourneront vers d'autres sujets, l'élan du nouveau chef perdra rapidement de sa vigueur.

Si, toutefois, un changement de direction a lieu ou est forcé, les partis doivent veiller à ce que la nouvelle élection du successeur se déroule dans la mesure du possible sans conflits majeurs. Des conflits ne manqueront pas de survenir quand plusieurs candidats se présentent au poste de chef de parti. Cependant, ils doivent être gérés de façon à ne pas laisser derrière eux des dommages durables pour les groupes individuels internes au parti. Il est utile de disposer de règles claires concernant l'organisation de la compétition interne au parti, auxquelles tous les candidats doivent adhérer. Quand tous les membres participent à l'élection du président, le risque de conflit violent est toujours plus grand, car une compétition de ce type suscite beaucoup plus d'émotion et les candidats sont plus susceptibles de recourir à des moyens populistes pour se promouvoir que dans le cas d'une convention de délégués du parti. Cela demandera beaucoup de temps et d'efforts de resserrer les liens après une compétition conflictuelle.

En tout état de cause, la forme que prend l'élection du chef de parti n'a aucune influence durable sur les résultats électoraux d'un parti. Que l'élection compétitive interne d'un chef de parti soit organisée avec la participation de tous les membres ou d'un nombre limité de délégués n'a pas d'importance pour la plupart des électeurs lorsqu'il s'agit d'accorder ou non leur vote à un parti.

Le Comité exécutif du parti

Outre le président (ou les deux présidents), la direction nationale d'un parti se compose généralement d'autres membres élus du Comité directeur et du Comité exécutif, qui comprennent un groupe relativement restreint de personnes dans certains pays et partis, et important dans d'autres. Le secrétaire général et le trésorier, souvent aussi les présidents d'associations régionales et éventuellement certains hauts fonctionnaires tels que le chef du gouvernement, s'il appartient au parti (et s'il n'est pas aussi déjà son président), le président ou le porte-parole du groupe parlementaire et les présidents ou gouverneurs des États sont généralement des membres élus, ou au moins cooptés, de l'organe directeur le plus important d'un parti. En outre, il existe généralement un Comité élargi auquel appartient un groupe plus important de membres élus ou cooptés, notamment : les présidents des associations régionales, les présidents de certaines associations intra-parti dont le président de l'organisation de jeunesse et aussi, le cas échéant, le représentant national des membres ou le représentant national de la formation du parti. L'intégration de membres non élus dans les deux organes de direction les plus importants garantit que les délibérations et les décisions prennent en compte un spectre d'opinions le plus large possible et que les différentes branches du parti soutiennent également les décisions qui ont été prises et les représentent à l'extérieur.

Il existe également différentes procédures pour l'élection ou la sélection des autres membres du Comité exécutif du parti. Dans de nombreux pays, les autres membres du Comité exécutif sont élus par les délégués d'une convention du parti, mais par le biais de procédures différentes. Dans certains cas, les membres du parti peuvent se présenter individuellement aux élections, de façon à ce que les délégués d'un congrès du parti puissent choisir parmi plusieurs candidats. Dans d'autres cas, il existe des procédures d'inscription sur les listes, qui prévoient que les membres du Comité exécutif soient élus sur une liste avec le président. Dans une autre variante de ces procédures, le président sélectionne indépendamment les autres membres du Comité exécutif sans que ceux-ci soient élus par un organe du parti. Cette méthode permet à un président de s'assurer un maximum de loyauté, mais en même temps elle ne permet probablement pas d'assurer la représentation de diverses voix du parti au sein de son Comité exécutif. Cela peut avoir un impact négatif car – sauf peut-être dans le cas des partis de notables – il n'y aura pas d'homogénéité absolue entre les membres du parti. En conséquence, il est plus utile d'apprendre et de s'entraîner en interne également à écouter les opinions contraires et à en tenir compte lors de la prise de décisions. Pour traiter avec d'autres partis, y compris dans le cadre de négociations de coalition, cela s'avère toujours avantageux.

Selon leur structure du niveau local au niveau national, les partis ont généralement de nombreux présidents et membres du Comité exécutif, qui sont également déterminés par des élections. Dans certains pays, ces élections régulières au sein des partis sont exigées par la loi sur les partis.

Tab. 7 : Les avantages et inconvénients de la procédure pour les élections internes du Comité exécutif du parti (source : propre illustration) :

	Nombre	Proportion en %
Le chef du parti	Élection par les délégués lors d'un congrès du parti	<u>Avantage</u> : forte légitimité et forte probabilité d'établissement d'un réseau de qualité avec des cadres du parti et des organisations régionales d'importance <u>Inconvénient</u> : aucun
	Élection primaire (élection directe par tous les membres du parti)	<u>Avantage</u> : forte légitimité (si participation élevée et processus de vote transparent) ; participation directe des membres possible <u>Inconvénient</u> : Intensification du conflit interne et formation de camps pour plusieurs candidats ; possibilité de choisir un candidat populaire qui n'est pas suffisamment ancré et soutenu par des réseaux au sein du parti ; légitimité éventuellement faible, si la participation est faible ; coût élevé du vote direct

	Nombre	Proportion en %
Les autres membres du Comité	Élection par les délégués à un congrès du parti sous forme de liste fermée présentée par le candidat au poste de présidence	<p><u>Avantage</u> : forte loyauté envers le président et grande homogénéité dans la direction du parti</p> <p><u>Inconvénient</u> : les opinions dissidentes et les critiques internes ne sont pas intégrées par la direction du parti, ce qui tend à favoriser les conflits au sein du parti ; d'importants groupes internes peuvent avoir l'impression qu'ils ne sont pas représentés par le Comité exécutif et il existe un risque qu'ils quittent le parti en cas de divergences</p>
	Élection individuelle de chaque candidat par les délégués d'un congrès du parti	<p><u>Avantage</u> : la sélection parmi divers candidats ; le conseil reflète plus la diversité des membres ; les critiques internes sont intégrées dans la direction du parti, ce qui peut favoriser la loyauté</p> <p><u>Inconvénient</u> : moins d'homogénéité au sein de la direction ; divergences occasionnelles sur les positions politiques du parti, qui perturbent son image publique en termes d'unité</p>
	Sélection/nomination par le président	<p><u>Avantage</u> : degré élevé de loyauté envers le président et degré élevé d'unité au sein de la direction du parti</p> <p><u>Inconvénient</u> : légitimité limitée des membres du Comité exécutif ; risque de paternalisme au sein de l'organisation du parti avec des répercussions négatives possibles sur le professionnalisme des activités du parti</p>

Dans les grands partis, outre le président, il y a un secrétaire général, qui assiste le président dans l'exercice de ses fonctions et, en accord avec lui, gère les affaires du parti. Dans le cas des partis socialistes ou communistes en particulier, le secrétaire général est le représentant le plus important politiquement. Dans les partis où le président joue le rôle politique le plus important et est le responsable principal de la représentation politique du parti, le secrétaire général est alors chargé de coordonner toutes les activités du parti, y compris toutes les branches régionales, associations et institutions spécialisées. Les partis dotés d'une grande organisation et de ressources suffisantes emploient un directeur général en plus du secrétaire général.

Dans de nombreux partis, les Comités de direction et exécutif se réunissent régulièrement, bien qu'il existe dans certains cas des différences considérables en termes de fréquence de ces réunions. Lorsqu'un président ou un secrétaire général jouit d'une position de force, il renonce parfois aux réunions régulières du Comité de direction ou du Comité exécutif de son parti parce qu'il a le pouvoir de prendre seul des décisions de grande envergure et n'a pas d'obligation de

rendre des comptes. Dans d'autres partis, ces décisions doivent être étroitement coordonnées avec le Comité exécutif, et éventuellement d'autres comités. Afin de limiter les décisions de gestion prises seul, le Comité exécutif de nombreux partis se réunit fréquemment ou utilise d'autres formes de vote pour discuter des sujets les plus importants à l'ordre du jour.

En règle générale, les Comités exécutifs des partis jouissent d'une position de force par rapport aux congrès des partis ou aux comités généraux du parti, le centre du pouvoir étant concentré au sein des comités directeurs, les présidences du parti. En règle générale, les congrès des partis ne peuvent contrôler les Comités directeurs après leur élection. Au contraire, il existe une tendance chez presque tous les partis à développer des structures oligarchiques dans lesquelles un groupe limité de personnes a un pouvoir relativement important qui est difficile à contrôler.

La loi d'airain de l'oligarchie

Dans son ouvrage classique de recherche sur les partis publié en 1911, Robert Michels a démontré une « loi d'airain de l'oligarchie » (le règne de quelques-uns). D'après ce principe, chaque organisation crée inévitablement une classe dominante qu'elle ne peut alors plus contrôler de manière efficace et permanente. En conséquence, les chefs de parti et les appareils du parti deviendraient de plus en plus indépendants en raison de leur accès privilégié aux informations et de la spécialisation croissante de la politique. « Qui dit organisation dit *tendance à l'oligarchie*. Il y a une caractéristique profondément aristocratique dans la nature de l'organisation. » Elle est « la mère du *règne des élus* sur l'électorat, des mandataires sur les mandants, des délégués sur les délégués » (Michels 1989 : 19). L'accumulation des mandats et du pouvoir sont les caractéristiques d'accompagnement de l'oligarchisation, qui représentent un problème pour le processus de prise de décision démocratique au sein d'un parti. Une amélioration des procédures démocratiques et l'échange de points de vue au sein d'un parti peuvent contribuer à extraire les structures de parti sclérosées.

Même si un parti est idéalement construit démocratiquement sur différents niveaux et que ses dirigeants sont légitimés démocratiquement, cela en dit peu sur la réalité de la démocratie au sein du parti. Pour être élu à un poste de direction, un candidat doit bénéficier d'un solide réseau de soutiens au sein de son parti. Une fois en poste, ce réseau s'élargit et chaque administrateur dispose également d'un accès privilégié aux informations, d'un pouvoir de décision sur les questions politiques et surtout, sur l'attribution des fonctions et des postes. Cela va de l'embauche de personnel au siège du parti à la nomination de ministres pour le gouvernement national. Tous ces privilèges confèrent à un chef de parti un pouvoir extraordinaire – et pourtant il doit continuellement rechercher l'approbation et le soutien des partis organisés démocratiquement afin de fonder ce pouvoir sur une légitimité.

Il est courant que de nombreux partis adoptent des thèses dites politiques ou

des « motions clés » – tout du moins lors de congrès nationaux, parfois aussi lors de congrès régionaux des partis – afin de déterminer leur propre position dans les débats actuels. Ces thèses sont préparées par le Comité exécutif, qui exerce ainsi une influence considérable sur la position d'un congrès du parti. Lorsque les membres ou les délégués participent dans une large mesure aux discussions et au vote de ces motions, ces dernières peuvent être modifiées lors des congrès du parti. Les partis où les membres ont moins voix au chapitre respectent strictement les directives du conseil d'administration.

Le professionnalisme de l'organisation du parti

Les partis doivent être gérés de manière professionnelle et équipés de technologies de communication modernes. Au sommet de l'organisation se trouve le siège du parti, à partir duquel le président et le Comité exécutif dirigent le parti. Le siège remplit des fonctions importantes pour son parti, qui sont résumées dans la liste suivante :

Les fonctions du siège du parti

- ▶ Il soutient la direction du parti dans l'élaboration des programmes du parti et de sa position sur des questions importantes de la politique quotidienne en analysant les problèmes actuels et en préparant des documents de position.
- ▶ Il coordonne des campagnes électorales et met en œuvre d'autres campagnes et actions visant à mieux définir le profil du parti.
- ▶ Il analyse des résultats des élections et élabore des conclusions pour la future stratégie du parti.
- ▶ Il observe et évalue les actions des différentes branches du parti au regard du respect de la ligne du parti sur les questions politiques.
- ▶ Il organise des sondages et analyse leurs résultats puis émet des recommandations pour l'élaboration de la stratégie du parti.
- ▶ Il coordonne les activités relatives au travail de presse et aux relations publiques du parti et gère ses canaux sur les médias sociaux.
- ▶ Il observe les autres partis politiques et évalue leurs actions pour la stratégie de leur propre parti.
- ▶ Il gère l'administration des finances du parti, le financement de ses campagnes électorales et la préparation d'une comptabilité transparente de l'ensemble de ses ressources financières.

Idéalement, un siège de parti est bien pourvu en termes de personnel et de technologie et dispose de divers « départements spécialisés » qui se concentrent

sur certains sujets, préparent des positions sur des questions d'actualité dans le débat politique, fournissent des outils d'argumentation aux représentants et aux membres du parti, élaborent la communication et l'image auprès du public et, bien entendu, organisent et coordonnent aussi les campagnes électorales en particulier. Idéalement, il existe des sièges de partis professionnels de ce type non seulement au niveau national, mais aussi dans les régions importantes – à plus petite échelle dans leur cas, et sur la base d'installations de plus petite envergure. Si un parti dispose de suffisamment de ressources, au moins dans les grandes villes et municipalités, il doit disposer d'une infrastructure permanente avec quelques employés permanents chargés de l'assistance et de la communication auprès des membres ainsi que de l'organisation des activités locales du parti et des campagnes électorales locales. Pour ces activités, il est nécessaire d'assurer un revenu continu. Pour tous les partis, les activités de fonctionnement du siège absorbent une grande partie des dépenses régulières non liées à la campagne.

Tab. 8 : Les employés à temps plein d'un parti (source : Webb/Keith 2017 ; 42) :

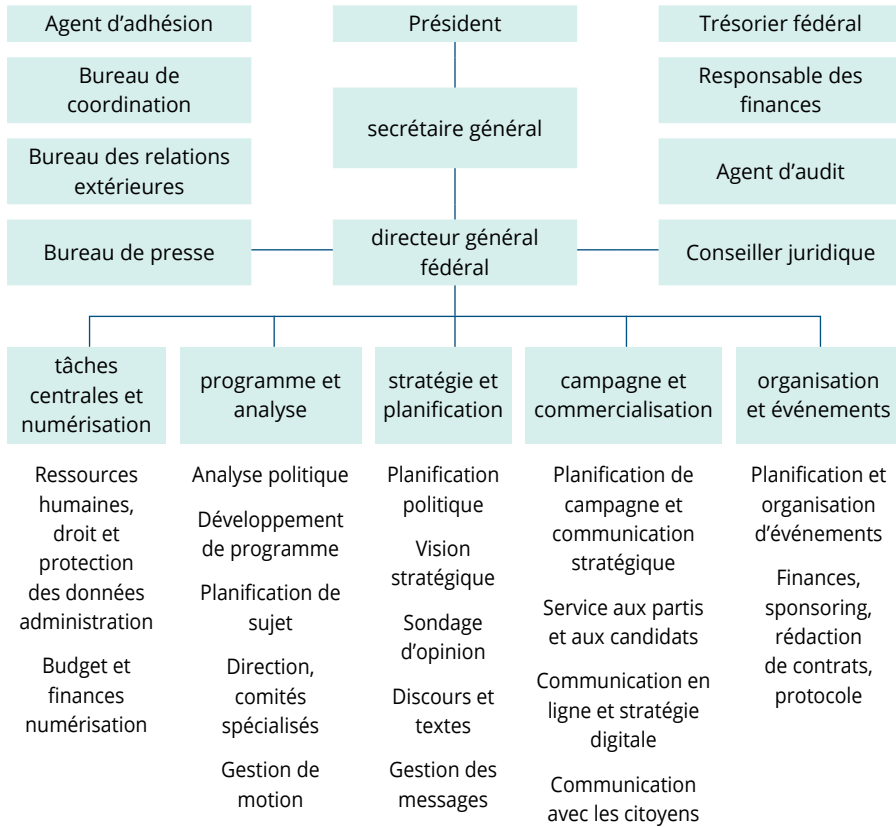
Pays	Nombre moyen d'employés à temps plein au siège du parti	Nombre moyen d'employés au siège du parti pour 1000 membres	Nombre moyen d'employés à temps plein au sein du groupe parlementaire	Nombre d'employés d'un parlementaire
Australie	21,0 (3)	0,04 (3)	-	-
Belgique	30,5 (10)	0,12 (10)	11,9 (8)	1,0 (8)
République Tchèque	28,3 (4)	0,17 (4)	2,8 (4)	0,1 (3)
Danemark	9,0 (4)	0,80 (4)	23,3 (4)	1,6 (4)
Allemagne	77,0 (1)	0,12 (1)	726,8 (6)	7,0 (5)
Hongrie	12,0 (1)	1,50 (1)	57,8 (4)	1,1 (4)
Irlande	27,0 (3)	0,15 (2)	32,1 (5)	1,9 (4)
Israël	12,5 (2)	0,60 (2)	24,3 (3)	3,7 (3)
Italie	64,0 (4)	0,01 (4)	-	-
Pays-Bas	44,5 (2)	0,12 (2)	-	-
Norvège	19,4 (7)	0,10 (7)	24,5 (7)	1,7 (7)
Portugal	1,0 (1)	0,02 (1)	38,0 (6)	2,3 (6)
Espagne	105,6 (5)	0,09 (5)	37,7 (5)	0,8 (5)
Suède	35,8 (8)	0,12 (8)	37,3 (6)	1,1 (6)

Pays	Nombre moyen d'employés à temps plein au siège du parti	Nombre moyen d'employés au siège du parti pour 1000 membres	Nombre moyen d'employés à temps plein au sein du groupe parlementaire	Nombre d'employés d'un parlementaire
Royaume-Uni	93,1 (7)	0,12 (7)	3,2 (5)	1,2 (5)
Moyenne	42,9 (62)	0,12 (60)	92,9 (63)	2,0 (61)

Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de partis examinés.

Il est aujourd'hui plus important que jamais d'employer un personnel permanent car les campagnes électorales et le marketing politique nécessitent désormais un haut niveau de connaissances spécialisées dont disposent à peine les membres qui ne peuvent s'impliquer que pendant leur temps libre. De plus, les salariés doivent désormais assumer des fonctions qui étaient auparavant exercées par des membres bénévoles engagés, mais pour lesquelles de moins en moins de bénévoles sont disponibles compte tenu de la baisse du nombre d'adhérents. Afin d'accomplir efficacement leurs tâches, les fonctionnaires à temps plein et les bénévoles doivent suivre une formation intensive sur tous les sujets qui figurent depuis longtemps à l'ordre du jour des dirigeants d'entreprise (notamment le leadership, la gestion des conflits et la gestion de projet).

Dans de nombreux partis – ceux qui peuvent se le permettre (!) – on observe une augmentation du nombre d'employés salariés parallèlement à la diminution des effectifs (Webb/Keith 2017, 42 sq.). Les partis qui ne peuvent pas se permettre un tel luxe financièrement doivent se contenter d'effectifs réduits et dépendent davantage de l'engagement de leurs membres. Le financement des partis par l'État, qui existe sous diverses formes dans de nombreux pays, devrait être au moins partiellement utilisé pour mettre en place un siège de parti professionnel. Ce diagramme illustre l'organigramme de la CDU allemande, un parti bien doté financièrement. Voici un exemple de la façon dont une telle organisation peut être conçue :



Graph. 7 : L'organigramme du siège d'un parti avec l'exemple de la CDU.

Outre les salariés permanents, de nombreux partis travaillent également de manière permanente ou au moins sporadique avec des conseillers politiques. C'est surtout le cas pour les sondages d'opinion, le marketing et la planification et la mise en œuvre des campagnes électorales. Dans les systèmes parlementaires, on a nettement moins recours aux services de ce type de consultants que dans les systèmes présidentiels, car les campagnes électorales sont pour la plupart planifiées et coordonnées par le siège du parti et que dans le cas des parlementaires, il n'est donc pas nécessaire que les candidats individuels accompagnent leur campagne électorale de leur propre campagne coûteuse. De plus, la plupart des candidats n'ont pas les moyens d'engager des consultants sur le long terme. C'est pourquoi le recours à de tels conseillers externes est généralement réservé au siège national et, dans une moindre mesure, au siège régional du parti. En revanche, dans les systèmes présidentiels avec des campagnes personnalisées, les organisations du parti jouent dans les campagnes électorales un rôle plutôt secondaire. Les candidats doivent créer leur propre infrastructure, qui se compose alors en grande partie de consultants qui sont des experts hautement spécialisés en marketing politique. Les États-Unis en sont un parfait exemple. Parce que les parlementaires

y sont en grande partie responsables de leurs propres campagnes électorales, une armée de conseillers externes est employée à plein temps pour soutenir les membres du Congrès et les sénateurs. C'est aussi ce qui contribue aux coûts élevés de la campagne électorale. Des expériences similaires peuvent maintenant être faites dans de nombreux autres systèmes présidentiels, que ce soit au Mexique, au Brésil, en Colombie et en Argentine, en Indonésie ou aux Philippines. Les campagnes électorales engloutissent partout des sommes gigantesques. Il est donc problématique que fréquemment, de telles dépenses ne soient pas financées seulement par des dons de campagne légaux et encore moins par des indemnités parlementaires, mais qu'elles soient souvent « refinancées » par la corruption et d'autres formes de clientélisme.

La nomination des candidats

La nomination de candidats à des mandats au sein de parlements et à des fonctions publiques à tous les niveaux de gouvernement fait partie des fonctions classiques des partis. Cela comprend non seulement la sélection de candidats pour certains postes, des conseillers municipaux et maires aux représentants nationaux et présidents de l'État, mais également l'affectation à divers bureaux et postes au sein d'agences gouvernementales, d'institutions étatiques et semi-publiques et d'entreprises. Les partis peuvent parfois même influencer la nomination de postes au sein d'entreprises privées. Aux États-Unis, au Brésil, au Mexique, en Indonésie, aux Philippines, au Ghana et dans d'autres démocraties présidentielles, les partis décident de l'affectation de milliers de personnes à des postes dans les secteurs public et parapublic après les élections, allant d'administrations d'autorités publiques aux conseils d'administration de grandes entreprises publiques. Il existe également un degré élevé de mécénat au sein des systèmes parlementaires.

Étant donné que les fonctions de l'exécutif continuent d'être d'une grande importance pour les partis, il est important de savoir de quelle manière ils remplissent ces fonctions. Il s'agit de pourvoir des postes au sein des gouvernements et des parlements – et cela concerne avant tout des intérêts personnels. C'est pourquoi la décision relative aux candidatures et aux postes est une source importante de conflits internes, ne serait-ce que parce que souvent, il y a beaucoup plus de candidats potentiels que ne peut en nommer un parti. Seuls certains d'entre eux sont élus et, même parmi les élus, de nouveaux conflits surgissent au sujet de l'attribution des mandats et des postes au sein du parlement, d'un groupe parlementaire ou du gouvernement. Ceux qui n'ont pas été élus attendent souvent une compensation sous une autre forme. La procédure de sélection des candidats revêt donc une grande importance.

Avant que les partis ne prennent leur décision, les candidats potentiels doivent satisfaire aux exigences légales d'éligibilité. Dans tous les pays, il existe au moins des règles juridiques et des restrictions minimales en la matière, bien que celles-ci ne soient souvent pas très strictes, de sorte que la majorité des citoyens sont en principe qualifiés pour une candidature. Dans certains pays, ces exigences sont un peu plus strictes. La citoyenneté est généralement une condition de base pour se présenter aux élections nationales. Dans les pays de l'Union européenne, les citoyens d'un État membre de l'UE peuvent également se présenter aux élections

dans d'autres États de l'UE aux élections locales et aux élections au Parlement européen, à condition qu'ils y résident. Une résidence dans la circonscription est exigée dans un certain nombre de pays et constitue souvent une condition préalable à l'éligibilité pour les élections locales. Parfois, le dépôt d'une somme d'argent ou la présentation d'un nombre minimum de signatures de soutiens est demandé à un candidat, notamment dans le but de vérifier le sérieux d'une candidature. Au Brésil et aux Philippines, la citoyenneté est requise dès la naissance pour être élu président. Aux États-Unis, il est requis d'un candidat qu'il soit né dans le pays. Lorsque des exigences supplémentaires en matière d'éducation ou d'alphabétisation sont imposées aux candidats, cela constitue déjà une restriction des droits civils et ce type d'exigences ne sont donc pas répandues dans les démocraties. D'autre part, il existe également des incompatibilités dans un certain nombre de démocraties en ce qui concerne les personnes qui occupent des fonctions publiques, par exemple les fonctionnaires, les juges, les militaires et les titulaires de mandats élus à d'autres niveaux locaux ou régionaux (« cumul de mandats »), car l'on considère que cela conduit à un conflit d'intérêts. Les criminels condamnés et les faillis n'ont également pas le droit de se présenter aux élections dans de nombreux pays.

Les partis imposent encore des critères supplémentaires pour permettre une candidature. Dans la plupart des cas, l'adhésion est une condition préalable pour s'assurer qu'un candidat est fidèle aux positions d'un parti et qu'il les représente. Certains partis sont très strictes : par exemple, le Parti socialiste de Belgique exigeait auparavant de ses candidats que leurs enfants soient scolarisés dans les écoles publiques et que leurs conjoints et enfants soient également inscrits dans les associations du parti. Aujourd'hui, de telles demandes n'existent presque plus parce qu'il n'existe plus d'identification aussi forte avec un parti. Cependant, de nombreux candidats sont souvent passés par ce qu'on peut appeler un « parcours du combattant », c'est-à-dire qu'ils ont été actifs dans l'organisation dès leur plus jeune âge, initialement dans la politique locale, et peuvent être membres d'un parlement local ou avoir acquis leur première expérience pratique dans des bureaux locaux, puis se sont qualifiés pour des postes dans les bureaux supérieurs ou pour une candidature dans un parlement régional ou national. Ces candidats disposent souvent également d'un vaste réseau de contacts au sein du parti qui les aident à solliciter en interne des candidatures et des postes. En plus de ces candidats « de cru local », de nombreux partis sont également ouverts aux « entrants extérieurs » qui, grâce à leur profession ou à d'autres qualifications, devraient rendre l'offre de personnel plus attrayante. Dans des pays comme les Philippines, l'Indonésie, l'Inde ou encore le Brésil et l'Argentine, ce groupe de personnes comprend souvent des « célébrités » du show business ou du sport. Cela peut effectivement attirer de manière temporaire l'attention des électeurs sur un parti qui intègre ce genre de personnalités. Mais ils en tirent rarement de la un loyauté et surtout de la solidarité envers leurs valeurs ni envers leur travail acharné pour réaliser leurs objectifs politiques. Ces « entrants extérieurs » se retrouvent plus souvent dans les systèmes présidentiels que dans les systèmes parlementaires, qui appellent à une plus grande unité du parti et, par conséquent, à des liens plus étroits avec l'organisation.

Lors des élections locales, de nombreux partis ont tendance à renoncer à une loyauté à long terme envers leurs candidats, car à ce niveau, l'accent est mis beaucoup plus sur la personnalité que sur le parti. À ce niveau, les partis recherchent parfois des candidats connus localement, même s'ils n'ont que peu, voire pas d'attachement au parti pour lequel ils se présentent.

Les candidats indépendants sont acceptés dans beaucoup de pays, à condition qu'ils remplissent certaines conditions minimales. Dans la plupart des pays cependant, il est difficile, voire impossible, d'accéder à un poste électoral supérieur sans le soutien d'un appareil de parti ; au niveau local, ça l'est encore plus. Lorsque les organisations de partis sont faibles et qu'il existe un vote majoritaire uninominal, les candidats indépendants ont plus de chances de réussir. En Ukraine et en Russie, par exemple, respectivement un quart et un sixième des députés étaient des candidats sans parti. Dans la plupart des démocraties cependant, en règle générale les indépendants n'ont aucune chance réelle de remporter les élections au niveau national ni d'obtenir une aide financière et des ressources organisationnelles de la part des partis sans le soutien officiel approprié. Bernie Sanders, par exemple, a été le seul député indépendant et plus tard sénateur au Congrès américain pendant un certain temps. Pour ses deux nominations à la présidentielle, il a rejoint le Parti démocrate car un candidat indépendant n'a aucune chance, même s'il dispose d'une grande fortune. L'échec du milliardaire Michael Bloomberg avec sa candidature à l'investiture pour être choisi comme candidat des démocrates à la présidentielle de 2020 montre que l'argent à lui seul ne garantit pas une candidature aux USA. Donald Trump quant à lui avait eu plus de succès quatre ans plus tôt. Mais même lui ne comptait pas uniquement sur son argent, mais, comme le pensent certains commentateurs, il a aussi « pris en otage » le Parti républicain pour réaliser ses ambitions présidentielles.

Il existe différentes procédures de sélection des candidats au sein des partis. Ils décident en grande partie de manière autonome comment nommer leurs candidats. Dans quelques pays seulement, certains aspects du processus de nomination sont réglementés par la loi. En Allemagne et en Finlande, les partis doivent satisfaire aux exigences légales lors de la sélection de leurs candidats, lesquelles prescrivent une procédure démocratique, de sorte que, selon le type d'élection, les candidats sont élus par les associations locales ou régionales des partis sous la forme d'assemblées de délégués ou par le biais de décisions d'adhésion ouvertes. Le processus de sélection des candidats à la présidentielle des partis démocrate et républicain aux États-Unis, qui suit les règles démocratiques de base, suscite un grand intérêt. Dans d'autres systèmes présidentiels, les congrès des partis décident parfois du candidat dans la mesure où il y en a plusieurs. Cependant, comme le candidat est souvent déjà déterminé à l'approche de tels congrès de nomination, même si les délégués votent à nouveau, ils ont tendance à avoir pour fonction de valider une décision qui a déjà été préparée.

Il existe différentes procédures de sélection des candidats parlementaires : d'une part, elles touchent au degré de centralisation. Il s'agit de savoir si les nominations sont soit principalement effectuées par la direction nationale du parti, soit déléguées à des organes régionaux ou locaux. D'autre part, elles concernent

également le groupe qui participe au processus de nomination aux différents niveaux d'une structure de parti. Dans les partis fortement centralisés tels que le Parti libéral-démocrate au Japon ou le Parti socialiste et le Parti populaire en Espagne, les chefs de parti décident le plus fréquemment de manière autonome des candidats individuels au parlement national mais aussi des districts ou provinces dans lesquels ils se présentent et sur quelle liste de parti les placer. Cependant, de nombreux pays ont établi des procédures qui accordent plus d'importance au principe de démocratie interne, de sorte que si les chefs de parti nationaux peuvent parfois opposer leur veto, les décisions les plus importantes concernant la nomination sont prises par des fonctionnaires, des délégués et des militants au niveau régional ou local. Dans les processus les plus décentralisés, les décisions de nomination pour chaque circonscription sont du ressort de tous les membres du parti au niveau local, qui votent lors de primaires fermées, parfois même lors de primaires ouvertes avec la participation d'individus non-membres du parti. En général, les procédures de nomination des candidats parlementaires correspondent à l'un des modèles suivants :

Le processus de nomination pour la sélection des candidats parlementaires

- ▶ La direction du parti national détermine entièrement la nomination (centralisme prononcé).
- ▶ La direction nationale du parti décide sur la base d'une liste de propositions soumises par une organisation régionale du parti.
- ▶ Les sections régionales du parti nomment les candidats sur la base d'une liste qui leur est soumise par la direction nationale du parti.
- ▶ Les sections régionales du parti dressent une liste de propositions qui doivent être confirmées par la direction nationale du parti.
- ▶ Les branches régionales du parti contrôlent entièrement le processus de nomination.
- ▶ Les candidats sont élus par tous les membres d'une circonscription (degré de décentralisation le plus élevé).

Source : d'après Norris 2006 : 91.

Lors des élections locales et régionales, les directions locales et régionales des partis disposent généralement d'une plus grande autonomie décisionnelle, bien que dans certains partis très centralisés, la décision concernant les candidats à la mairie des municipalités importantes soit également prise par la direction nationale du parti. Dans un certain nombre de pays où les partis ont progressivement délégué la décision concernant les candidats au parlement national à leurs organes locaux ou régionaux de parti, cette délégation résultait aussi de l'intention de répondre à une demande de renforcement de la démocratie interne et d'acquiescer ainsi de

nouveaux membres. Cependant, au moins pour le recrutement des membres, ces procédures sont restées dans une vaste mesure sans effet. De plus, des études politiques ont observé que là où les procédures sont devenues plus démocratiques, l'influence des directions régionales ou nationales des partis sur la sélection des candidats est restée forte. Les conservateurs britanniques, par exemple, disposent d'au moins huit étapes à suivre dans un ordre donné :

1. Soumettre le formulaire de demande formelle au bureau central du parti ;
2. Passez un entretien avec des responsables du parti ;
3. Présenter la candidature lors d'un « comité de sélection du week-end » ;
4. S'inscrire sur la liste nationale des candidats agréés ;
5. Proposer la candidature pour une circonscription spécifique ;
6. Se soumettre aux procédures de sélection et d'entretien par les groupes locaux du parti dans les circonscriptions individuelles ;
7. Organiser une réunion de nomination finale des membres du parti de circonscription ;
8. Recevoir la confirmation de la candidature par le Comité exécutif du parti.

Certaines de ces étapes sont plus des formalités, d'autres impliquent une véritable compétition entre des centaines de candidats, des résultats incertains et des conflits internes passionnés. Bien sûr, cela est particulièrement vrai lorsqu'il s'agit de postuler dans une circonscription « assurée ».

En plus de ces obstacles formels, il en existe parfois encore d'autres, formels ou informels, qui découragent certains groupes, comme les minorités ethniques, de présenter leur candidature à un poste. Même lorsqu'en principe des procédures démocratiques s'appliquent, ces dernières sont parfois réduites à une formalité si les candidats ont déjà été désignés (par exemple, si un député bien connu se présente pour une réélection) ou s'il n'y a pas de candidat d'opposition. La nomination de femmes joue également un rôle important dans ce contexte et cette question est abordée dans la prochaine section.

La numérisation des partis

Les réactions à la propagation du virus de la COVID-19 et ses conséquences au printemps 2020 ont considérablement fait avancer la numérisation de la politique et des partis. Ce changement numérique leur réserve à la fois de nombreuses opportunités et beaucoup de défis. Au départ, ce sont surtout les nouveaux partis comme les Verts ou les partis *pirates* dans certains pays d'Europe centrale et du Nord – ou le *M5S* en Italie mentionné plus haut, et *Podemos* et *Ciudadanos* en Espagne – qui ont fait usage de ces nouvelles possibilités techniques. Mais entre-temps, de nombreux partis traditionnels et plus importants, qui ont mis un peu plus de temps à réagir aux changements de la technologie, ont rejoint le processus de numérisation.

Même avant la crise liée au virus de la COVID, de nombreuses directions de partis avaient recours aux outils numériques pour communiquer directement entre elles et avec les associations de partis régionales ou locales. Le virus a été l'occasion de rendre ces modalités d'interaction plus répandues. C'est ainsi que les outils vidéo, par exemple, sont utilisés pour les conférences ainsi que les systèmes de traitement de texte collaboratifs. L'utilisation des clouds progresse également. Afin de garantir des normes de sécurité élevées, les partis qui peuvent se le permettre mettent en place leurs propres clouds pour leurs activités de gestion. Il est évident que ce développement des outils et des possibilités techniques accroît le besoin en activités d'assistance. Cela oblige à prévoir des capacités de personnel suffisantes au siège du parti (et éventuellement à leurs sièges régionaux et locaux) pour remplir les fonctions liées à ce nouveau travail numérique. Parce que cela s'accompagne de coûts considérables, les acteurs disposant de ressources financières plus importantes pourront notamment mieux utiliser les nouvelles possibilités techniques.

Les opportunités de la numérisation

L'une des grandes opportunités qu'offre la numérisation est qu'elle permet non seulement de nouvelles formes de communication avec ses propres membres et avec le public, mais ouvre également la voie à de nouvelles modalités de participation pour les membres. Ces modalités sont maintenant utilisées par presque tous les partis. Cela donne à ses membres l'avantage de renforcer leur accès privilégié aux informations par rapport aux médias de masse. Les membres du parti reçoivent de la direction du parti des informations beaucoup plus fréquentes et plus complètes, qui non seulement répondent aux besoins en information du membre individuel, mais soutiennent également leur argumentation dans le cadre de la représentation des positions du parti.

Ces possibilités de participation élargies s'étendent à différents domaines. Les réunions des membres au niveau local ou régional et même les congrès nationaux des partis peuvent désormais se tenir en ligne. Au lieu du suivi passif des congrès du parti à la télévision ou via des services en ligne, la participation active des membres à toutes les formes de réunions du parti est rendue possible grâce à de nouveaux moyens techniques. Cela va de la simple demande de prise de parole via des procédures de candidature numériques, dans lesquelles les candidatures aux congrès du parti peuvent être déposées conjointement par un groupe de membres (en respectant certains quorums) puis justifiées en ligne, à la participation aux élections internes du parti. Cependant, nombre des partis ouverts à de telles procédures veillent également à ce que les procédures de candidature restent analogues, à moins qu'un parti ne soit déjà largement orienté vers une forme de participation numérique. Bien que peu de partis jusqu'à présent aient tenu des assemblées générales en ligne, on observe une tendance qui montre qu'un plus grand nombre de membres participent aux réunions via les médias numériques car ils ne pourraient pas y participer autrement, ou seulement dans une mesure limitée en raison d'obligations professionnelles ou personnelles.

Un avantage particulier de la numérisation résulte du fait que les groupes de travail peuvent beaucoup plus facilement rassembler les experts techniques d'un

parti, qui autrement ne se réunissent que rarement, et alors seulement au prix d'un gros effort d'organisation et d'un grand coût financier. Avec la numérisation, le parti peut gérer ses ressources humaines beaucoup plus efficacement. Il peut réunir des membres qui représentent des domaines d'intérêt très particuliers et qui peuvent donc très peu participer aux débats internes spécialisés. Or, un parti peut grandement bénéficier de leurs contributions dans les débats sur des questions techniques.

Pendant la campagne électorale, le recours aux médias numériques crée une sorte d'« égalité des armes », car de cette manière, même les petits partis disposant d'un budget limité peuvent mener une campagne électorale intensive et leur message peuvent atteindre un grand nombre d'électeurs dans pratiquement tous les régions d'un pays avec lesquelles ils peuvent difficilement entrer en contact de manière conventionnelle. Le nombre d'utilisateurs des médias sociaux montre que les petits partis ont souvent beaucoup plus de « *followers* » que les grands partis traditionnels.

En raison des changements constants et des progrès continus dans le domaine des processus numériques, tous les membres et employés qui travaillent avec ces modalités techniques doivent continuellement être formés et familiarisés avec les développements technologiques les plus récents. Cela est particulièrement le cas pour les personnes chargées de gérer les médias sociaux dans le domaine des relations publiques. La communication et l'échange régulier de connaissances entre ces personnes, qui ne doivent pas seulement inclure les représentants du siège national du parti, mais aussi ceux de ses organisations régionales et locales, doit donc faire partie de la vie quotidienne du parti.

Cependant, en plus du niveau élevé en termes de coûts et de fonctions de soutien, la numérisation s'accompagne d'autres défis qui affectent la substance démocratique d'un parti et qui doivent être pris en compte si ce dernier s'engage sur la voie de la numérisation.

Les défis de la numérisation

Tout d'abord, il y a le danger de la « fracture numérique ». Cela signifie que les membres qui ne peuvent ou ne veulent pas utiliser les possibilités numériques sont exclus des débats internes des partis si ces derniers se déroulent uniquement en ligne. Bien que dans les partis, il existe toujours des obstacles à la participation, il faut veiller à ce que les médias numériques ne créent pas d'obstacles supplémentaires. Le parti *Die Grünen* en Allemagne, qui a commencé très tôt à travailler avec les outils numériques, a observé que les membres plus jeunes et plus âgés utilisent intensément cette forme de participation interne – les plus jeunes parce qu'ils sont plus familiarisés avec les outils numériques, les plus âgés parce qu'ils disposent de plus de temps. Cependant, on a également constaté que la participation des femmes aux activités du parti via les médias numériques est significativement moindre que celle des hommes. Ce constat est problématique pour un parti qui a placé l'égalité des sexes au cœur des préoccupations politiques depuis sa création et qui en outre respecte ce principe de manière stricte dans son organisation – par exemple, quand tous les postes de direction sont pourvus selon ce principe

d'égalité. Par conséquent, il existe déjà des considérations visant à introduire une sorte de réglementation des quotas pour la participation numérique, qui prescrit de manière contraignante une proportion de femmes dans les débats en ligne.

La mise en œuvre d'élections ou de votes sous forme numérique est problématique car elle touche aux principes fondamentaux de la démocratie. Les élections internes des partis concernent les décisions relatives au personnel, qu'il s'agisse des élections du Comité exécutif ou de la nomination de candidats. Les votes concernent entre autres les propositions lors des réunions et congrès du parti ou d'autres questions de l'organisation. Outre les risques de sécurité élevés et le risque de manipulation par des pirates informatiques ou d'autres facteurs perturbateurs externes, qui ne peuvent être écartés qu'au prix d'un grand effort technique (et financier correspondant), la participation aux élections et aux votes requiert un véritable processus décisionnel, un principe de personnalité et, dans certains cas, la confidentialité. Cela signifie que tous ceux qui prennent part à un vote doivent prendre leur décision de manière indépendante. Dans le cas de votes et d'élections en ligne, cela peut ne être ni garanti, ni vérifié. Les expériences avec *M5S* en Italie et *Podemos* en Espagne soulèvent d'importants doutes au sujet de la transparence et de la précision de ces procédures. En Allemagne, la Cour constitutionnelle fédérale a de facto interdit les procédures de vote électronique, telles qu'elles sont désormais acceptées dans de nombreux autres pays, même lors d'élections générales, car elle a soumis leur utilisation à des étapes essentielles de vote et de détermination des résultats pouvant être contrôlées de manière fiable et sans expertise particulière. Alors qu'avec le scrutin conventionnel avec bulletins de vote, la manipulation ou la fraude électorale dans les conditions-cadres de la réglementation applicable ne serait possible qu'au prix d'efforts considérables et face à un risque élevé de détection préventive – selon l'exposé des motifs de la Cour – les erreurs de programmation dans le logiciel ou la falsification ciblée des élections par la manipulation du logiciel dans les machines à voter électroniques seraient difficiles à détecter. L'effet généralisé d'éventuelles erreurs dans les machines à voter ou de fraudes électorales délibérées nécessite donc des précautions particulières si l'on veut préserver le principe du vote public. Pour cette raison, des exigences de sécurité tout aussi strictes devraient également s'appliquer aux procédures de vote numérique internes aux partis.

La pandémie de COVID-19 a contribué dans de nombreux endroits à dissiper les réserves concernant les élections numériques au sein des partis. Étant donné que les partis ne pouvaient pas s'arrêter de fonctionner même en période de pandémie et que les conventions des partis devaient se tenir avec de nouvelles élections ou la confirmation des membres du Comité exécutif, les procédures juridiques ont été modifiées dans plusieurs pays afin que les élections puissent également se dérouler numériquement. Même dans un pays où il y a de fortes réserves et restrictions contre les élections numériques comme en Allemagne, de nouvelles réglementations légales ont été créées à cet effet. Dans d'autres pays, il suffisait d'adapter les statuts pour permettre les nouvelles formes d'adhésion.

La plus grande réserve concernant la numérisation des partis, c'est que la politique, tout comme les partis, vit du contact des individus les uns avec les autres, même

à l'ère du numérique. L'existence de la démocratie repose sur une communauté de personnes qui s'accordent sur les règles de leur coexistence. Cela n'est pas seulement possible grâce à l'échange monotone d'arguments factuels, mais aussi grâce aux émotions, qui animent à la fois la cohésion politique et les dissensions politiques. Avec les interactions en ligne, ces émotions sont difficilement possibles.

Pour les partis en particulier, il est très important de former une communauté par le biais de rencontres personnelles, d'établissement de relations, de conversations et d'accords informels et donc de percevoir le langage corporel d'un interlocuteur. Ce ciment social qui lie les gens aux partis ne peut pas être remplacé par la numérisation. Cela vaut pour la vie au sein du parti et plus encore pour le contact des partis avec les citoyens et les électeurs. Lors des congrès du parti, un discours passionnant peut électriser les délégués et amener des décisions qui n'ont pas été préparées. Il peut susciter l'enthousiasme pour un candidat, ce qui mobilise les membres du parti pour une campagne électorale. Des accords peuvent être conclus au cours de conversations informelles, les membres apprennent à se connaître et se parlent et, sur cette base, des initiatives conjointes peuvent être développées. Tout cela n'est possible que dans le contexte d'une rencontre personnelle.

Le contact direct et sans obstacle entre les citoyens et les politiciens reste l'un des piliers de la démocratie, même à l'âge de la numérisation. Les nouvelles possibilités technologiques peuvent faciliter et accélérer les procédures et processus internes des partis. Cependant, les partis ne pourront continuer à remplir leur fonction charnière entre l'État et la société que s'ils recherchent les échanges directs avec les citoyens et les électeurs sous la forme traditionnelle de rencontres personnelles entre personnes de chair et de sang et, si possible, s'ils intensifient ces échanges.

Les membres d'un parti. Leur rôle et leurs fonctions

Les membres, écrit Maurice Duverger dans son livre fondamental de recherche sur les partis, sont « la substance même du parti, la matière dont sont constituées ses activités. Sans membres, un parti serait comme un enseignant sans élèves » (Duverger 1959 : 63). Cependant, un examen tant des recherches plus anciennes sur les partis que du développement plus récent de nombreux partis et de systèmes de partis montre qu'il reste encore à déterminer avec clarté si un parti a besoin de membres et, si c'est le cas, de combien. Bien que le nombre de partis augmente dans le monde, le nombre de membres diminue. Tout cela indique que la relation entre un parti et ses membres est plus complexe qu'il n'y paraît.

Tab. 9 : Évolution du nombre de membres de partis (source : Webb/Keith 2017, 34) :

Pays	Année	Membres pouvant voter	Membres du parti	Proportion des membres du parti parmi les membres pouvant voter
Australie	2013	14 722 754	231 000	1,57*
Autriche	2006	6 107 892	1 054 600	17,27
	2011	6 333 109	853 518	13,48*
Belgique	2007	7 720 796	426 053	5,52
	2012	8 008 892	385 729	4,82
Danemark	2007	4 022 920	166 300	4,13
	2011	4 079 910	149 640	3,67
Allemagne	2005	61 870 711	1 423 284	2,30
	2013	61 946 900	1 317 550	2,13
Italie	2006	47 098 181	2 623 304	5,57
	2011	47 126 326	2 106 025	4,47 ±
Pays-Bas	2006	12 264 503	304 469	2,48
	2013	12 689 810	308 846	2,43
Norvège	2005	3 421 741	172 359	5,04
	2012	3 641 753	161 811	4,44
Pologne	2007	30 615 471	304 465	0,99
	2013	30 762 931	241 544	0,79 ±
Portugal	2005	8 944 508	341 721	3,82
	2011	9 624 425	281 307	2,92 ±
Espagne	2008	35 073 179	1 530 803	4,36
	2011	35 779 491	1 494 001	4,18 ±
Suède	2006	6 892 009	266 991	3,87
	2010	7 123 651	252 632	3,55 ±
Royaume-Uni	2005	44 245 939	534 664	1,21
	2015	46 502 545	559 457	1,20

La plupart des partis ne sont pas fondés et n'ont pas été fondés en tant que partis de masses ou partis-membres, mais en tant que groupes de personnes partageant une préoccupation politique. Ces personnes veulent participer aux débats et aux décisions politiques, se présenter aux élections et être élues – mais si possible ne pas rivaliser avec les concurrents internes du parti pour les postes électoraux dans les circonscriptions ou pour le placement sur les listes du parti. Si un parti compte de nombreux membres, cela intensifie également la concurrence au sein du parti, ce qui va à l'encontre de ce que veulent l'ensemble des principaux représentants. Au moment de la fondation du parti, les membres n'avaient donc pas une grande importance. Ce sont les partis ouvriers qui, les premiers, se sont rendu compte au XIXe siècle qu'avec une base d'adhérents plus forte, ils pouvaient mieux concurrencer les partis de notables. Plus tard, les partis de notables se sont ouverts à de nouveaux membres, qui ne venaient plus nécessairement de la bourgeoisie propriétaire ou instruite. Néanmoins, l'influence des membres sur ces partis est restée relativement faible, de sorte que les recherches plus anciennes sur les partis n'ont mis en évidence que deux avantages d'une adhésion plus large : les membres payaient des cotisations et participaient aux activités en tant que bénévoles, notamment dans le cadre des campagnes électorales (Duverger 1959). Le fait qu'ils devraient également participer aux décisions au sein du parti n'est jamais venu à l'esprit des dirigeants du parti et n'a pas non plus été discuté au sein du monde universitaire, ni même exigé par les membres eux-mêmes. Il faut attendre les années 1970 pour que soit repensé le rôle des membres du parti, une réflexion stimulée avant tout par une concurrence entre les deux plus grands partis d'Allemagne et de Grande-Bretagne, respectivement le *Christlich Demokratischen Union* (l'Union chrétienne-démocrate d'Allemagne) et le *Sozialdemokratischen Partei* (le Parti social-démocrate d'Allemagne), ou les *Conservative* (les Conservateurs) et le *Labour Party* (le Parti travailliste). Dans ces deux pays des partis ont vu le potentiel que représentait un grand nombre de membres. D'autres démocraties de parti européennes ont suivi cette tendance avec beaucoup d'hésitation. Néanmoins, s'est progressivement imposé le constat qu'un nombre plus élevé de membres apporte plus d'avantages que d'inconvénients pour un parti. Ces avantages et inconvénients peuvent être nommés de la façon suivante (Scarrow 1994, Detterbeck 2005) :

Les avantages de nombreux membres pour un parti

- ▶ Les membres renforcent l'image d'un parti. Un parti composé de nombreux membres est considéré comme fort et inspire donc plus de respect aux médias et à l'électorat. Cela peut avoir un impact direct sur le comportement des électeurs.
- ▶ Les membres sont des maillons importants d'un parti dans la société. Un parti disposant d'une large base de membres représentant un vaste échantillon de différents milieux sociologiques peut identifier plus tôt les questions pertinentes politiquement et développer plus rapidement ses propres positions, grâce auxquelles il pourra bénéficier d'un haut degré de représentativité.

- ▶ Les membres sont des électeurs fidèles à leur parti.
- ▶ Les membres sont d'importants multiplicateurs et recrutent d'autres électeurs pour leur propre parti. En effet, par leurs contacts familiaux, professionnels et sociaux, ils touchent directement certains groupes de l'électorat, auxquels un parti n'a par ailleurs que peu ou pas accès.
- ▶ Les membres contribuent au financement d'un parti, que ce soit par leurs cotisations et leurs dons, par leur travail bénévole, ce qui représente également un avantage monétaire, ou en sollicitant des dons de tiers.
- ▶ Au sein d'un parti, les membres font beaucoup de travail bénévole qui ne pourrait pas être fait autrement. Cela va de l'aide à la mise à jour du répertoire des membres à la collecte des cotisations, en passant par les tâches administratives au sein de la branche locale, la rédaction d'entrées au nom du parti, la préparation d'analyses sur des domaines politiques spécifiques ou la participation à la préparation de documents et programmes politiques.
- ▶ Les membres participent à l'établissement du profil politique d'un parti avec leurs idées et leurs contributions aux discussions.
- ▶ Les membres sont des candidats aux élections. S'il peut être facile pour les partis de trouver suffisamment de candidats pour se présenter aux élections nationales ou régionales, il est parfois beaucoup plus ardu de remplir une liste électorale avec un nombre suffisant de candidats dans les municipalités (c'est particulièrement le cas pour les pays avec de larges représentations municipales). Dans de tels cas, les membres du parti sont souvent disposés à présenter leur candidature au moins pro forma et à soutenir la campagne électorale, même s'ils ne nourrissent pas de grandes ambitions pour un poste politique. Néanmoins, par cet engagement, ils contribuent à renforcer l'image du parti.
- ▶ Avec toutes ces contributions, les partis apportent une contribution importante à la participation des citoyens à la politique – qui est l'un des principes fondamentaux de la démocratie. Il s'agit également d'une contribution à la légitimation des partis eux-mêmes.

Les avantages d'un grand nombre de membres sont contrebalancés par certains « coûts », lesquels ne doivent pas être considérés pour autant comme un « inconvénient » :

Les coûts de nombreux membres pour un parti

- ▶ Les membres entraînent des frais financiers en termes d'organisation et d'accompagnement, de communication et de participation aux processus internes du parti.

- ▶ Les « simples » membres sont parfois plus inflexibles du point de vue idéologique que les politiciens professionnels expérimentés, lesquels sont plus susceptibles de savoir que la politique consiste en des compromis et que les concessions sont souvent inévitables. En ce qui concerne les membres idéologiquement plus déterminés de la base, le besoin d'explication est donc plus grand, ce qui coûte du temps et des efforts, restreint parfois la liberté d'action politique d'un parti ou, en cas de conflit, nuit à son image. Les associations de jeunesse des partis en particulier ont tendance à adopter des positions idéologiquement « pures », c'est pourquoi les conflits entre les membres les plus jeunes et les plus âgés d'un parti ne sont pas rares.
- ▶ Un plus grand nombre d'adhérents entraîne inévitablement la dissidence et le fractionnement internes, car il est naturellement plus difficile de maintenir l'harmonie au sein d'un large groupe, d'autant plus que la pression issue de la compétition et l'ambition les uns par rapport aux autres sont également très élevés dans un parti.

Si l'on prend en compte les arguments d'un côté et de l'autre, on en conclura que pour un parti, les avantages d'un grand nombre d'adhérents l'emportent largement sur les coûts. Les récents développements n'ont pas réfuté cette conclusion. Les partis qui comptent peu de membres ou dont le nombre de membres est en baisse sont partout désavantagés par rapport aux partis qui en comptent plus. Les options de communication modernes ne peuvent pas complètement compenser ce désavantage. Le contact personnel entre les partis et les citoyens en tant qu'électeurs potentiels reste un élément indispensable à la réussite des activités d'un parti moderne. Par conséquent, les partis devraient continuer à accorder beaucoup d'attention et de ressources dans les activités avec leurs membres. Les partis qui ignorent cette nécessité sont désavantagés dans la compétition politique.

Mais les partis ne sont pas les seuls à bénéficier des avantages d'un grand nombre de membres actifs. Chaque membre d'un parti peut également tirer des avantages concrets de son engagement dans un parti – à condition d'avoir réellement la volonté de s'impliquer activement. Cependant, de nombreux membres de partis veulent seulement exprimer leur accord de base avec la ligne politique d'un parti et ne s'impliquent que de manière sélective, notamment lors des campagnes électorales. Mais dans ce cas précisément, ils jouent alors un rôle de multiplicateurs qui a une grande valeur pour leur parti.

Les avantages pour les membres d'un parti

- ▶ Les membres du parti ont accès à des informations supplémentaires sur les processus et décisions politiques et ils bénéficient souvent de contacts plus rapides et plus directs avec des hommes et femmes politiques influents.
- ▶ Les membres du parti exercent une influence politique plus forte que les citoyens n'appartenant pas au parti, car ils peuvent participer à la formation de la volonté interne du parti de diverses manières – à condition que la

prise de décision interne au parti fonctionne de bas en haut – et ils peuvent organiser des campagnes politiques et des rencontres au sein même du parti.

- ▶ Il est plus facile pour les membres d'un parti de se présenter aux élections que pour les citoyens non adhérents, d'autant plus que souvent, l'adhésion à un parti est une condition préalable obligatoire pour se présenter.
- ▶ Les partis offrent l'opportunité de faire connaissance avec des personnes partageant les mêmes idées et d'élargir son réseau personnel.

L'adhésion individuelle directe est aujourd'hui la forme courante d'adhésion à un parti. Mais il existait, et il existe encore des partis disposant de réglementations différentes. Les unités de base des partis communistes étaient souvent organisées en cellules d'entreprise et reposaient sur les activités professionnelles de ses membres. Comme dans le parti travailliste britannique (*Labour Party*) aujourd'hui, les partis sociaux-démocrates de Norvège et de Suède ont compté pendant de nombreuses décennies des membres en partie indirects par le biais des syndicats dits affiliés. En conséquence, dans les années 90 en Grande-Bretagne, en plus d'environ 350 000 membres directs du parti, environ quatre millions de syndicalistes « indirects » étaient associés au parti et lui versaient également une contribution. En retour, les syndicats contrôlaient 50 % des voix aux congrès du parti. Cette réglementation est désormais abolie dans les deux pays scandinaves et sensiblement modifiée en Grande-Bretagne, notamment parce que les syndicats ont également perdu leur ancien rôle dominant suite aux bouleversements de l'économie et du marché du travail. Le Parti travailliste s'est ainsi libéré de l'influence des syndicats, mais il a simultanément perdu un important groupe de soutien également.

La participation interne et la démocratie au sein des partis

« Les partis qui agissent en faveur de la démocratie dans un pays ne doivent-ils pas avant tout observer les règles de la démocratie au sein de leur propre organisation ? On entend souvent poser cette question, en particulier chez les jeunes membres dans les pays qui n'ont pas encore une longue tradition de démocratie derrière eux. Ces derniers sont particulièrement déçus quand des chefs de parti qui se sont battus, au péril de leur vie, pour les idéaux de la démocratie pendant une dictature agissent de manière autocratique après un changement de régime et ne permettent pas à leurs membres de participer aux décisions. Cependant, même dans les démocraties établies, les membres plus jeunes et plus âgés se plaignent souvent que leurs opportunités de participation sont limitées parce que toutes les décisions importantes sont prises par une petite élite à la tête du parti. Cette contradiction entre la demande de démocratie interne au parti et leurs structures oligarchiques a accompagné le développement des partis depuis leur formation au XIXe siècle.

La démocratie au sein des partis est un défi majeur pour de nombreux partis, de la même importance que le fait de remporter des voix aux élections, de formuler

des positions politiques et d'établir une organisation de parti efficace (Detterbeck 2005 ; Carty 2013 ; Borz/Janda 2020). De nombreux membres de partis s'attendent aujourd'hui à ce que les processus internes répondent également aux exigences de démocratie et de transparence, non seulement pour que les membres de leur Comité exécutif soient fortement légitimés, mais aussi parce que de nombreux membres souhaitent participer aux décisions internes du parti. De nombreux partis s'efforcent donc de trouver et d'expérimenter des façons de conserver leurs membres ou d'en acquérir de nouveaux grâce à de nouvelles formes de participation. Néanmoins, il leur est souvent difficile de répondre à la demande de démocratie interne. Dans de nombreux pays, il existe certes des exigences légales qui stipulent que les partis doivent également observer les procédures démocratiques dans leur fonctionnement interne, et de quelle manière. Ces directives s'appliquent surtout à l'élection des membres du Comité exécutif et à la nomination des candidats. Mais même quand ces dernières ne sont pas ouvertement ignorées, c'est souvent un cercle d'hommes et femmes politiques expérimentés qui occupent les postes au sommet, dont la position et la légitimité n'est pas uniquement fondée sur des élections internes transparentes. Ainsi, même dans les partis qui ont commencé par une revendication démocratique de base (comme les Verts ou les partis d'Internet), s'impose au bout d'un certain temps une élite d'hommes et de femmes politiques expérimentés qui maîtrisent les processus et les enjeux, et qui disposent de réseaux personnels qui servent les intérêts de leur parti, mais aussi et surtout leurs propres ambitions personnelles.

Des processus similaires peuvent être observés dans les organisations non gouvernementales, qui revendiquent extérieurement la légitimité démocratique des décisions politiques – comprenez par là surtout des décisions qui vont dans le sens de leurs propres intérêts – mais qui n'appliquent les principes de la démocratie au sein de leur propre organisation que dans une mesure limitée.

La démocratie interne au parti peut porter essentiellement sur trois domaines différents : l'élection de la direction du parti, la sélection des candidats avant les élections et la codécision sur les programmes et les positions politiques. La manière dont la participation des membres est réglemantée dans ces différents domaines dépend de la forme organisationnelle d'un parti, c'est-à-dire que, selon qu'il est organisé de manière centralisée ou décentralisée, les décisions sont prises respectivement de manière plus « exclusive » par le président ou par un petit groupe de direction, ou « inclusive » avec la participation d'autres organes, et de la manière dont les procédures sont « institutionnalisées », c'est-à-dire prescrites dans les statuts (Scarrows 2005). Dans les partis qui ont un fort taux d'inclusion, les membres et parfois même des partisans enregistrés, ont voix au chapitre concernant l'élection de la direction du parti ou le processus de nomination. Ces partis offrent également plus d'opportunités de débattre de la position de leur parti dans certains domaines politiques. Les partis qui ont un fort degré d'exclusion ont tendance à être plus centralisés. Cependant, un degré plus élevé de décentralisation ne conduit pas automatiquement à une plus grande participation des membres si, par exemple, seuls les chefs de parti régionaux et locaux peuvent avoir leur mot à dire sur certaines questions mais que les membres n'ont pas vraiment plus le droit de participer à la prise de décision au sein du parti. Il est

vrai que les partis qui présentent un haut degré de démocratie interne présentent généralement aussi un haut degré d'institutionnalisation, de sorte qu'il y existe des règles concrètes concernant la participation des membres. Cependant, les formes de prise de décision centralisées et exclusives peuvent également être définies avec précision, c'est-à-dire être institutionnalisées. La forme d'organisation a donc une influence évidente sur le degré de démocratie interne d'un parti.

Revenons maintenant sur les trois domaines de la démocratie internes mentionnés : nous avons déjà abordé dans la section précédente (► chapitre 3) les différentes procédures relatives à l'élection d'un président de parti et à la nomination des candidats aux élections, et nous avons vu qu'il existe différentes méthodes pour ces deux domaines. Des analyses électorales ont montré à plusieurs reprises que pour la plupart des partis, leurs processus internes de sélection et de nomination n'ont pas eu de répercussions durables sur leurs résultats électoraux. Leur effet externe est donc limité. Leur effet interne, par contre, peut être durable. En effet, pour une certaine partie des membres, il est de plus en plus important aujourd'hui d'être inclus dans les processus internes du parti et de pouvoir également participer à la prise de décision sur certaines questions. En règle générale, ces membres sont les plus actifs sont donc particulièrement importants car ils sont plus impliqués et pourraient même présenter leur candidature à certaines fonctions.

En dépit des réserves mentionnées plus haut concernant la participation directe des membres à l'élection du président du parti, les membres locaux du parti devraient être impliqués aussi directement que possible lors de la nomination du candidat pour une circonscription. La direction locale, régionale ou nationale du parti peut vérifier en amont si tous les candidats remplissent les conditions formelles pour une nomination. Mais c'est la base qui devrait avoir le dernier mot. Cela facilite la mobilisation lors d'une campagne électorale. Dans le cas de procédures de liste qui incluent plusieurs circonscriptions, une procédure déléguée peut alors être utile. Mais même dans ce cas, les candidats doivent chercher à être en contact avec la base, à se présenter à elle et à lui expliquer leurs objectifs.

La codécision sur le programme politique d'un parti a déjà été mentionnée comme exemple de la manière dont les membres peuvent participer aux débats et décisions internes importants du parti. Cependant, les programmes politiques sont rarement actualisés. La discussion sur les programmes électoraux peut animer les débats internes et mettre les membres dans l'esprit de la campagne électorale, et remplit à cet égard une fonction de mobilisation importante. Une codécision sur la position d'un parti sur certaines questions de politique quotidienne, en revanche, n'est généralement pas très utile et difficilement praticable. C'est la tâche des élus dans les parlements qui ne sont pas liés par des instructions, mais qui sont censés fonder leur position au sujet de questions particulières sur les programmes de leur parti (► chapitre 10, section « Les groupes parlementaires »).

Même les partis « progressistes », qui accordent à leurs membres le droit de s'exprimer sur la sélection du personnel de direction et la nomination des candidats, ne favorisent leur participation que de manière limitée en ce qui concerne les décisions sur des questions politiques particulières ou la position de leur groupe parlementaire sur des projets de loi particuliers. En ce qui concerne les

partis numériques, nous avons déjà vu plus haut que des votes internes fréquents peuvent être contrôlés et manipulés par leurs directions de parti et que ces partis ne disposent donc pas systématiquement que les membres y ont un réel droit de participation à la prise de décision en tant que tel. La pratique de la politique dans les démocraties d'aujourd'hui est caractérisée par de nombreux processus de négociation au sein d'organes formels et informels, au cours desquels des solutions de compromis efficaces sont trouvées au niveau des élites en privé et des décisions sont rejetées, ou même introduites unilatéralement. L'action de l'État dans les parlements et les gouvernements est devenue le point de référence central des principaux acteurs des partis. L'action gouvernementale et les négociations interpartis dans l'espace parlementaire nécessitent une liberté d'action, qui serait entravée par le fait d'être lié par les décisions politiques des partis. Si les partis accordaient à leurs membres un large pouvoir de participation aux décisions politiques, il y aurait un risque de réduction de la liberté d'action de l'élite du parti, ce qui risquerait de paralyser le parti dans son ensemble. Les partis au pouvoir en particulier doivent souvent prendre des décisions sur des questions qui ne sont pas ou pas encore incluses dans les programmes des partis. Les longs débats et votes des membres sur certaines questions techniques peuvent réduire la marge de manœuvre du parti. Même les partis dits « de mouvement » tels que les partis écologistes en Europe constatent sans cesse que les processus participatifs impliquant tous les membres dans les débats politiques quotidiens sont irréalisables. De telles approches, qui peuvent jouer un rôle dans la phase de fondation, sont abandonnées dès qu'un parti se voit confier une responsabilité politique. Dans le fonctionnement interne d'un parti également, la démocratie représentative implique une confiance fondamentale dans le fait que les élus prendront leurs décisions conformément aux principes de leur parti. Sans compter le fait que les représentants élus au parlement doivent bénéficier d'une liberté de mandat et cela signifie la nécessité de leur faire confiance pour représenter les lignes de base de leur parti dans le cadre des débats et des votes. En outre, l'indépendance des mandats législatifs est établie constitutionnellement dans de nombreux pays, car les représentants de la législature sont principalement responsables devant tous les électeurs et pas seulement devant certains membres du parti.

Même si les partis s'efforcent d'atteindre un niveau maximum de transparence et de participation interne des membres, divers phénomènes typiques des grandes organisations sont inévitables. D'un côté, bien sûr, il y a la position de premier plan d'un chef de parti qui comprend non seulement des aspects formels de pouvoir et d'influence, mais aussi de nombreux aspects informels. La professionnalisation de la politique mais aussi des partis se traduit par une augmentation formelle du pouvoir du siège du parti et donc aussi de ceux qui occupent les postes au sommet de ce siège. En outre, les démocraties de masse modernes nécessitent des processus décisionnels rapides, ce qui ne permet pas de mettre en place de longs processus de vote au sein des partis. Bien que les moyens de communication soient aujourd'hui meilleurs et plus rapides que jamais auparavant dans l'histoire, un parti ne sera pas en mesure de mettre en œuvre de longues procédures de vote sur de nombreuses questions. La direction du parti doit alors faire ce pour quoi elle a été élue : diriger, c'est-à-dire décider.

Compte tenu de ces conditions structurelles de la politique et de ses processus de décision, il existe certaines limites à la démocratie intra-parti – des limites que ne connaissent pas tous ceux qui présentent aujourd'hui une plus grande démocratie interne aux partis comme une prétendue panacée contre la diminution de la capacité à rassembler et à la baisse subséquente de leurs effectifs. La démocratie interne dans les partis ne conduit pas nécessairement à un plus fort taux d'engagement, comme cela a été observé en Corée du Sud par exemple (Koo 2018). Certains partis écologistes en Europe acquièrent de nouveaux adhérents non pas parce qu'ils cultivent davantage la démocratie interne, mais parce qu'ils se voient attribuer une compétence particulière en matière de protection du climat. Bon nombre de ces partis ont depuis longtemps abandonné leurs anciennes approches démocratiques de base. Les nouveaux membres s'intéressent principalement à l'orientation du programme des partis – ce qui souligne une fois de plus l'importance d'un programme de parti concis et pertinent.

L'expansion démocratique à la base des droits d'adhésion et les nouvelles formes d'adhésion n'ont ni augmenté le nombre de membres ni ralenti la baisse des adhésions, laquelle est également due à la démographie (Decker 2018, 287). La composition des partis n'en est pas devenue plus jeune ou plus féminine. Cependant, la mobilisation interne par le biais d'opportunités de participation directe incite apparemment davantage de membres du parti à participer aux processus internes et suscite plus d'intérêt pour la coopération, même si la participation aux élections directes du président, aux enquêtes des membres sur des questions particulières ou au vote sur un accord de coalition est souvent relativement faible. Ce dernier point comporte cependant le risque que des groupes internes au parti, particulièrement intéressés par des sujets précis, utilisent de telles procédures de participation pour aboutir à des décisions qui portent atteinte à l'image globale d'un parti et dénaturent son opinion majoritaire, qui prévaut en réalité au niveau de la base.

D'un point de vue objectif, la démocratie interne dans les partis n'est qu'une question de *codécision* dans une mesure limitée, mais dans tous les cas une question de prise de *conscience* et de *participation* aux débats et à certaines actions, notamment les campagnes électorales. Cela signifie que les directions des partis doivent informer leurs membres de manière continue et transparente sur certains sujets et processus internes précis du parti et leur donner des opportunités de participer à des débats internes ou à d'autres actions. De plus, il existe aujourd'hui une variété de formes et de formats différents de nature similaire, et de plus en plus de nature numérique. L'organisation de dialogues dits « stratégiques » peut être attrayante, car ces derniers permettent à des membres, des fonctionnaires, des titulaires de mandat, mais aussi des experts, des sympathisants sélectionnés et d'autres multiplicateurs de discuter de certains sujets, ce qui nourrit le débat sur des sujets et des opinions au sein de l'organisation et intensifie un réseau avec des groupes importants.. Même si de tels débats peuvent être organisés par le biais d'outils numériques, les rencontres personnelles avec les membres et leur participations à des processus internes, notamment à travers les associations de jeunes, de femmes, de personnalités politiques locales, de groupes de travail et d'autres forums, restent d'une grande importance. Ce sont les associations locales

et le contexte politique local qui offrent le plus aux membres des opportunités de participer activement aux activités de leur parti. En outre, la politique locale est un important « terrain d'apprentissage » en politique, qui permet aux membres du parti de se qualifier pour des fonctions plus élevées.

Les conflits internes dans les partis

La démocratie au sein d'un parti signifie également que les groupes individuels internes sont autorisés à exprimer publiquement leurs points de vue et leurs controverses – au moins au sein du public interne au parti. Les partis ne devraient pas craindre cette pratique, même si parfois les partis et l'électorat ont tendance à croire que résoudre ouvertement les divergences d'opinion est synonyme de faiblesse, de manque de crédibilité et de manque d'unanimité dans leurs rangs. Certes, dans des cas extrêmes, les différentes positions peuvent être si éloignées qu'elles consomment toutes les énergies et que les conflits internes paralysent tout le reste. Mais il reste que les divergences internes au sein des partis nourrissent le débat politique. C'est donc davantage un signe de force et de dynamisme qu'un parti les tolère et ne les étouffe pas par un appel populaire à « l'unité ».

Les divergences d'opinion et les conflits sur les positions, sur les stratégies et, surtout, sur les positions sont constamment présents au sein des partis. De tels conflits sont inévitables et légitimes – mais doivent être résolus de manière ordonnée afin de ne pas infliger au parti dans son ensemble des dommages et des préjudices permanents lors des élections suivantes. Dans l'idéal, ces conflits doivent être résolus de manière démocratique et transparente. Il est très important que toutes les personnes concernées par ces conflits respectent en fin de compte les décisions démocratiques majoritaires que prend leur parti pour les résoudre. Ce n'est pas toujours le cas.

Dans certains pays, même des membres éminents, qui peuvent également occuper des sièges parlementaires ou d'autres fonctions publiques, quittent leur parti si un conflit n'est pas résolu en leur faveur. Les jeunes partis en particulier, qui n'ont pas encore établi une cohésion interne stable et qui n'ont institutionnalisé aucun mécanisme de résolution des conflits internes, sont particulièrement touchés par ce type de divisions. Il en existe de nombreux exemples en Amérique latine (Dyck 2018), ainsi qu'en Italie, en Corée du Sud, en Turquie et dans de nombreux autres pays. De tels conflits non seulement nuisent aux partis, mais constituent également un mauvais exemple de comportement démocratique. La démocratie signifie simplement qu'il faut respecter les majorités, même si sa propre position n'est partagée « que » par une minorité. Souvent, on justifie une scission par le prétendu détournement de positions politico-idéologiques ou politico-stratégiques importantes, par exemple dans le cas d'une coopération ou d'une coalition avec d'autres groupes qui jusqu'alors avaient été combattus. Il n'est pas rare, cependant, que l'insatisfaction personnelle face à la défaite dans des débats internes soit le véritable motif. Une scission dans le parti n'aide généralement personne. Les partis issus de divisions restent souvent faibles, comme le confirme l'exemple de l'ancien Premier ministre italien Matteo Renzi, qui a présidé le *Partito Democratico* mais a fondé le nouveau parti *Italia Viva* après une défaite interne. Son parti a remporté quelques mandats et même des postes ministériels, mais son importance est

limitée. En quittant un parti relativement fort, Matteo Renzi a en fait constitué deux partis faibles. On a observé un phénomène similaire dans beaucoup d'autres pays. La démocratie, c'est aussi accepter les défaites au sein du parti.

L'acquisition de nouveaux membres et les nouvelles formes d'adhésion

Partout dans le monde ont lieu des manifestations, des protestations et d'autres formes de mobilisation auxquelles participent de nombreuses personnes. Quel que soit le sujet sur lequel elles portent, cela traduit la réalité suivante : une volonté d'exprimer ses intérêts et d'influencer les décisions politiques. De nombreuses personnes sont politiquement actives, que ce soit dans le cadre d'initiatives locales pour améliorer l'équipement d'un jardin d'enfants, dans le cadre de mobilisations nationales en faveur de la démocratisation ou de mesures contre le changement climatique, ou pour critiquer des décisions prises par leur gouvernement. Cependant, nombre d'entre elles ne veulent pas s'impliquer dans les partis politiques et préfèrent des formes de participation directes, sélectives et plus thématiques. Il existe donc, en termes de recrutement, une compétition entre les partis et les mouvements sociaux et organisations non gouvernementales, qui donnent plus d'espace à ces formes individualisées de participation (Decker 2018, 277 sqq.). En principe cependant, les partis ont la possibilité de tirer parti de cette volonté de participation de la part des citoyens de participer pour acquérir de nouveaux membres.

Les partis qui savent qu'un grand nombre de membres offre de meilleures chances de victoire aux élections sont désireux d'élargir leur base de membres. Cela a conduit à différentes approches visant à augmenter leur attractivité pour les nouveaux membres potentiels. D'une part, les partis ont expérimenté des formes de participation nouvelles et complémentaires, par exemple sous la forme d'une sorte d'adhésion « allégée » avec un droit de participer aux réunions internes sans avoir à franchir le seuil de l'adhésion formelle. À cette même fin, ils ont créé une adhésion dite « d'essai », des réseaux de soutien ou une inscription en tant qu'ami du parti avec des frais d'adhésion réduits. Cette sorte de « cours d'initiation » au travail du parti peut s'étendre à :

- ▶ L'information régulière et complète sur les positions et les actions d'un parti ;
- ▶ La participation à des groupes de travail, des groupes de projet ou des commissions, éventuellement avec droit de vote, ainsi que des invitations à des conférences locales ou régionales de partis, mais sans le droit de proposition et de parole et, bien sûr, sans le droit de prendre part au scrutin ;
- ▶ La participation à des sondages internes sur des sujets spécifiques et des décisions stratégiques d'orientation ;
- ▶ La candidature sur les listes du parti lorsque les membres ne sont pas assez nombreux pour remplir une liste de candidats (c'est notamment le cas lors des élections locales).

Jusqu'à présent, les effets de ces formes alternatives d'adhésion sont modérés. Néanmoins, cela permet dans tous les cas d'aborder un réservoir distinct de

partisans, qui peut alors être mobilisé à certaines occasions, que ce soit en les invitant à participer à des activités de campagne électorale traditionnelles ou à d'autres activités jusqu'à des célébrations communes, mais aussi pour soutenir le parti dans les médias sociaux. Parallèlement, les partis devraient continuer à s'appuyer sur des procédures qui ont déjà fait leurs preuves dans le passé. Malgré les préjugés et le mépris qu'ils rencontrent parfois, il ne doit pas être si difficile pour les partis de recruter de nouveaux membres – à condition qu'ils s'y efforcent réellement (Laux 2001).

Le point de départ de toutes les mesures de recrutement est le fait de reconnaître que les gens s'intéressent à la politique parce qu'ils savent que cette dernière détermine leurs propres conditions de vie. Les gens représentent des opinions et des principes politiques qu'ils aimeraient voir mis en œuvre en politique et pour lesquels ils plaideraient ouvertement. Ils souhaitent participer plus directement et avoir leur mot à dire dans le processus décisionnel. Cela dit, ils ne savent pas comment s'engager. Nombre d'entre eux n'attendent que d'être approchés par les partis.

Le contact personnel est le meilleur moyen de s'adresser aux personnes intéressées par la politique et de les encourager à adhérer à un parti. Une visite à domicile soigneusement préparée et effectuée avec courtoisie et discrétion peut faciliter la décision de se joindre à un parti. Le « recruteur » doit apporter et présenter des documents sur le parti : des publications concises (par exemple, le programme électoral de base et en cours), une lettre de présentation du président du parti, un formulaire d'admission et du matériel publicitaire.

Une autre forme de recrutement est l'organisation d'événements publics, de conférences ou de discussions citoyennes et d'activités festives ou culturelles, auxquels peuvent être conviées des personnes que l'on pense proches des positions politiques d'un parti (et auxquels des personnalités importantes du parti sont alors souvent invitées, par exemple le délégué de la circonscription).

Les discussions publiques sur des questions de politique locale attirent généralement beaucoup d'attention et donnent à un parti l'occasion de faire connaître ses positions politiques et d'attirer de nouveaux partisans et membres.

Les partis devraient porter une attention particulière à leur liste de membres. La bonne gestion du répertoire des membres est d'une grande importance car ce dernier peut être utilisé à diverses fins (diffusion d'informations politiques, collecte de fonds, soutien aux campagnes électorales, etc.). Outre l'adresse postale, le numéro de téléphone et l'adresse e-mail ainsi que la profession de chaque membre, la liste doit également contenir des informations supplémentaires sur des sujets présentant un intérêt particulier pour l'individu, son expérience dans des domaines de spécialisation particuliers et son appartenance à d'autres associations et unions. Cela permet d'informer spécifiquement les membres sur des questions précises et de les mobiliser pour des actions politiques dans leurs domaines d'intérêt et de spécialisation. Les exigences de l'État concerné en matière de protection des données doivent être respectées à chaque étape de la création et du traitement d'une base de données de contacts.

Les partis du monde entier ont réglementé différemment leurs conditions spécifiques d'adhésion ainsi que les droits et obligations de leurs membres (Kosiara-Petersen et al. 2017). La plupart des formations pratiquent une forme d'adhésion traditionnelle, c'est-à-dire qu'une personne remplit un formulaire de candidature, est acceptée, peut participer aux réunions et aux décisions qui sont ouvertes aux membres « ordinaires » conformément aux statuts et, en conséquence, paie régulièrement une cotisation (dans la mesure où cela est nécessaire).

L'expérience montre que les cotisations des membres ne jouent pas un rôle majeur dans la décision d'adhérer à un parti, notamment parce qu'elles sont souvent peu élevées et que les partis ne vérifient généralement pas si tous les membres paient régulièrement leurs cotisations. Cependant, on observe que les partis qui sont plus difficiles à rejoindre ou dont la cotisation est élevée comptent moins de membres, tandis que les partis qui offrent plus d'avantages politiques attirent également plus de membres. Les grands partis disposant d'un grand nombre de membres ont l'avantage de pouvoir proposer davantage à leurs membres, par exemple des candidatures prometteuses aux élections.

Pour attirer de nouveaux membres, un parti peut suivre le plan d'action suivant, qui a fonctionné dans de nombreux cas.

Plan d'action pour attirer de nouveaux membres

(particulièrement recommandé pour les formations dans les municipalités)

1. Recherche sur la base de soutien existante (combien y a-t-il de membres proportionnellement à la taille d'une communauté, comment caractériser les membres : groupe social, revenu, profession, âge, participation à des associations locales, etc.).
2. Mise à jour constante du dossier d'adhésion ; Existe-t-il une liste à jour des membres avec toutes les informations de base sur l'adresse, la date de naissance, les coordonnées ? Tous les membres sont-ils correctement et régulièrement invités à des événements festifs ? Reçoivent-ils régulièrement les informations et communiqués du parti ? Paient-ils régulièrement les cotisations ? Ont-ils tous une carte de membre ?
3. Recueil des motivations qui amènent les citoyens à adhérer ; Que doit faire le parti local pour inciter des membres potentiels à le rejoindre ? Comment le parti est-il perçu dans une commune ?
4. Dresser une liste des motifs qui retiennent les membres potentiels de rejoindre le parti.
5. Établir des objectifs clairs pour le recrutement des membres : combien de membres devraient être acquis au cours d'une période déterminée (par exemple, trois à six mois) ? Identification des personnes et des groupes pouvant avoir les mêmes intérêts que le parti ; Définition de groupes cibles pour le recrutement de membres et éventuellement élaboration d'une campagne distincte visant certains groupes tels que les jeunes,

les femmes ou les seniors ; Identification d'occasions particulièrement propices au recrutement de membres (dates des élections ou éventuelles commémorations nationales ou locales) ; Accord avec les autres membres du parti sur l'organisation de la campagne d'adhésion ; Élaboration d'un plan détaillé qui distribue les rôles dans la campagne d'adhésion ;

6. Mise en œuvre d'un plan de relève pour contacter les personnes qui ont accepté de devenir membre ;
7. Organisation d'une réunion d'introduction pour les nouveaux membres ; Préparation d'une courte session de formation sur le parti, son programme et ses positions politiques ; Formulation des attentes pour les nouveaux membres ; Fourniture de matériel de la part du parti, par exemple le programme du parti, des brochures, des manuels ;
8. Planifier des mesures pour conserver les nouveaux membres actifs.

La participation des femmes dans les partis

Dans la plupart des démocraties du monde aujourd'hui, l'égalité des sexes est un principe constitutionnel. Cependant, à de nombreux endroits, l'égalité des femmes ou l'égalité de traitement des femmes dans de nombreux domaines de la vie publique, dans l'économie (non seulement en termes de rémunération, mais aussi d'attribution de postes de direction), dans l'administration et la justice, dans les établissements d'enseignement et, enfin et surtout, en politique, n'est pas atteinte. Dans presque tous les parlements du monde, il y a nettement moins de femmes que d'hommes. Les postes de direction dans les partis politiques sont également clairement dominés par les hommes dans le monde. En ce qui concerne les parlements, l'Union interparlementaire compile régulièrement les chiffres. Un extrait de cette liste est présenté dans le tableau suivant.

Tab. 10 : Proportion de femmes dans les parlements dans le monde. Statut : janvier 2021 (source : IPU 2021) :

Poste	Première ou unique chambre			Poste	Première ou unique chambre		
	Pays	%	Femmes/ sièges		Pays	%	Femmes/ sièges
de 50 à 65 %							
1	Rwanda	61,3	49/80	2	Cuba	53,4	313/586
de 40 à 49,9 %							
5	Nouvelle Zélande	48,3	58/120	6	Mexique	48,2	241/500
7	Suède	47,0	164/349	10	Bolivie	46,2	60/130
11	Finlande	46,0	92/200	12	Afrique du Sud	45,8	182/397

Poste	Première ou unique chambre			Poste	Première ou unique chambre		
	Pays	%	Femmes/ sièges		Pays	%	Femmes/ sièges
de 40 à 49,9 %							
13	Costa Rica	45,6	26/57	14	Norvège	44,4	75/169
16	Espagne	44,0	154/350	17	Sénégal	43	71/165
18	Argentine	42,4	109/257	18	Mozambique	42,4	106/250
20	Suisse	42,0	84/200	22	Portugal	40	92/230
de 35 à 39,9 %							
24	Autriche	39,9	73/183	27	France	39,5	228/577
28	Équateur	39,4	54/137	30	Serbie	39,2	98/250
32	Timor oriental	38,5	25/65	36	Italie	35,7	225/630
de 30 à 34,9 %							
39	Cameroun	33,9	61/180	39	Grande Bretagne	33,9	220/650
45	Népal	32,7	90/275	47	Zimbabwe	31,9	86/270
49	Allemagne	31,5	223/709	50	Australie	31,1	47/151
de 25 à 25,9 %							
52	Angola	29,6	65/220	52	Canada	29,6	100/338
54	Albanie	29,5	36/122	60	Pologne	28,3	130/459
61	Philippines	28,0	85/304	63	Estonie	27,7	28/101
67	USA	27,3	118/433	69	Bulgarie	27,1	65/240
72	Israël	26,7	32/120	77	Tunisie	26,3	57/217
82	Algérie	26	120/462	83	Niger	25,9	43/166
de 20 à 24,9 %							
90	Uruguay	24,2	24/99	100	Chili	22,6	35/155
110	Indonésie	21,0	121/575	111	Bangladesh	20,9	73/350
112	Ukraine	20,8	88/423	116	Pakistan	20,2	69/342

Poste	Première ou unique chambre			Poste	Première ou unique chambre		
	Pays	%	Femmes/ sièges		Pays	%	Femmes/ sièges
de 15 à 19,9 %							
121	République Tchèque	19	57/300	122	Colombie	18,8	32/170
124	Roumanie	18,5	61/329	129	Mongolie	17,3	13/75
142	Brésil	15,2	78/513	143	Paraguay	15,0	12/80
de 10 à 14,9 %							
145	Malaisie	14,9	33/222	147	Ghana	14,6	40/275
148	Inde	14,4	78/540	153	Hongrie	12,6	25/199
158	Côte d'Ivoire	11,4	29/255	163	Botswana	10,8	7/65
de 5 à 9,9 %							
166	Japon	9,9	46/464	172	Bénin	8,4	7/83
180	Nigeria	5,8	21/360	182	Sri Lanka	5,4	12/223

Le fait que, dans certains pays, les femmes occupent temporairement des postes importants jusqu'au chef de gouvernement et chef de l'État ne peut masquer leur traitement inégal en politique de manière générale. En Europe, par exemple, les femmes sont sous-représentées dans tous les parlements nationaux. Cependant, il existe un large écart entre des proportions allant de douze à 46 %. Les femmes sont également encore sous-représentées dans les gouvernements des pays de l'UE. La proportion de femmes ministres en 2019 s'élevait à un peu moins d'un tiers.

Dix des 27 États de l'UE ont prévu des dispositions législatives concernant la parité des sexes au sein de leurs parlements nationaux. Certains États de l'UE ont des réglementations sur les quotas au niveau des partis, d'autres n'ont aucune réglementation législative ou interne au parti en la matière. Dans ces pays de l'UE, la proportion de femmes au sein des parlements se situe entre douze et 28 %. Dans l'UE, ce sont Malte et la Hongrie qui ferment la marche. Dans ces pays, la proportion de femmes au parlement national est inférieure à 10 %. En revanche, la France, la Suède, la Finlande et l'Espagne ont une proportion élevée allant d'un peu moins de 40 % ou plus. Au Parlement européen, les femmes représentent 39 % de l'ensemble des députés européens de la législature 2019-2024 (286 sur 751 sièges), ce qui constitue un nouveau record. Des pays comme l'Espagne, la Suède, la France et surtout la Finlande se démarquent également positivement de la plupart des autres pays au Parlement européen.

En France et en Espagne, les lois dites paritaires ont contribué à augmenter la proportion de femmes dans les partis politiques et les assemblées élues

(ainsi que dans d'autres institutions et entreprises gouvernementales et non gouvernementales). Dans ces pays, les partis doivent respecter certains quotas lors de la nomination des candidats, mais aussi lors de l'attribution de fonctions au sein des partis. En Suède et en Finlande, il existe des obligations sur base volontaire par le biais de quotas en vertu desquels les partis s'engagent à maintenir un certain rapport hommes/femmes. Ces réglementations ont conduit au fait qu'en Finlande la proportion de femmes au parlement est passée à 46 % et même à 47,4 % en Espagne. Cela a fait de l'Espagne le meilleur élève de l'UE en matière d'égalité hommes/femmes à la mi-2020.

Dans de nombreux pays, il existe désormais des stratégies spécifiques et des réglementations législatives pour augmenter la proportion de femmes dans les parlements (Norris 2006, 96). Souvent, ces réglementations sont conçues comme une sorte de mesure de transition ou de palier jusqu'à ce que la parité entre les sexes soit obtenue au sein des organes législatifs et des autres organes élus. Ces mesures comprennent trois stratégies principales, développées ci-dessous.

1. Réserver un certain nombre de sièges du parlement aux femmes ou aux minorités ethniques (par exemple en Nouvelle-Zélande pour les Maoris) : ces réglementations ont surtout été introduites dans des pays d'Afrique et d'Asie du Sud à vote majoritaire et de culture musulmane, par exemple au Bangladesh et au Pakistan ou encore au Maroc, en Tanzanie, au Botswana et au Lesotho. Cela garantit un nombre minimum de femmes à des postes d'élus. Sur le plan international, le Rwanda s'impose depuis plusieurs années comme le pays ayant la plus forte proportion de femmes à des postes de parlementaires. Mais le système politique dans ce pays – tout comme celui de Cuba, qui occupe la deuxième place – n'est pas une démocratie au sens où nous l'entendons. Dans ces deux pays, comme dans d'autres pays plus démocratiques, quand les femmes sont désignées comme des responsables élues par l'élite masculine du parti, elles sont principalement leurs agents de recrutement, c'est-à-dire qu'elles sont engagées envers l'élite du parti sans pour autant jouer un rôle indépendant ni même avoir un droit de regard en la matière. Au Pakistan, ces « femmes du quota » sont sous-estimées en tant que proxy (de représentation ou de remplacement) ou token (femmes alibi) et discriminées par leurs collègues masculins dans l'exercice de leur mandat, par exemple en termes de temps de parole ou d'initiatives législatives (Fleschenberg 2006, 91). Cependant, il convient d'opérer une distinction entre les femmes élues et celles qui sont nommées. Les femmes ayant leur propre base électorale peuvent être plus indépendantes et acquérir leur propre légitimité grâce au processus démocratique. En Inde, par exemple, l'expérience a montré que les femmes qui obtiennent un tiers des sièges aux élections locales peuvent gagner beaucoup d'influence une fois qu'elles ont réussi à remporter un mandat et ne dépendent pas du patronage d'un chef de parti masculin dans l'exercice de ce mandat. D'un autre côté, lorsque les femmes sont nommées par le président ou un autre organe, elles sont souvent maintenues en marge de toute responsabilité réelle de prise de décision parce qu'elles ne disposent pas d'une base électorale ou organisationnelle indépendante.
2. Les quotas législatifs concernant l'égalité des sexes pour les listes de candidats

des partis : il existe différentes réglementations en la matière. Dans la plupart des cas, un nombre minimum de sièges de parti et de places sur les listes doit être réservé aux femmes lors des élections. En Espagne, par exemple, chaque genre doit être représenté à hauteur de 40 % au minimum sur une liste de candidats. En Pologne cette limite s'élève à 35 %. Au Portugal, la proportion minimale est de 33 %, mais il est également stipulé dans ce cas qu'un maximum de deux candidats du même sexe peuvent figurer côte à côte sur la liste. En conséquence, aucun des deux sexes ne peut être « poussé » vers les positions de liste inférieures et moins prometteuses. L'expérience montre que de telles réglementations sur les quotas – là où elles fonctionnent – contribuent dans la pratique à une augmentation de la proportion de femmes en politique. Cependant, quand la prescription des quotas n'est pas associée à des sanctions (comme en Indonésie ou au Brésil), les partis ignorent souvent ces derniers. Mais même le respect du système de quotas peut (comme en Afrique du Sud) avoir pour conséquence que les femmes parlementaires ne développent pas le même pouvoir d'agir que leurs collègues masculins, car leur placement sur la liste du parti est décidé par la direction du parti, dominée par les hommes, et que c'est ce placement qui détermine leur marge de manœuvre au parlement. De plus, les méthodes pour les parlementaires d'exercer leur influence sont déterminées par les conditions sociales générales. Par exemple, dans les sociétés socialement conservatrices, les femmes parlementaires ne disposent que d'un champ d'action étroit pour traiter des questions prétendument spécifiques aux femmes telles que l'égalité des sexes ou les mutilations génitales féminines. En règle générale, l'efficacité des réglementations sur les quotas dépend non seulement de la manière dont elles sont respectées par les partis, mais aussi dans une large mesure du droit de vote et d'autres facteurs. Pour cette raison, la réglementation sur les quotas doit au moins être coordonnée avec le droit de vote afin d'atteindre une augmentation effective de la proportion de femmes en politique et au sein des parlements. Dans certains pays, les jeunes femmes en particulier résistent à un système de quotas parce qu'elles veulent être élues sur la base de leurs propres mérites et non en tant que « femmes de quotas ». Cependant, il a été démontré à plusieurs reprises que sans une réglementation des quotas dans la plupart des partis et des pays, la proportion de femmes en politique et dans les partis ne peut souvent pas augmenter.

3. Les quotas des partis sur l'égalité des sexes sur base volontaire pour le processus de sélection des candidats : les attitudes et les procédures des partis sont d'une importance capitale pour augmenter réellement la proportion de femmes dans les fonctions d'élus. Il se peut qu'un parti soit motivé par le fait qu'il ait réellement la volonté de mettre en œuvre le principe démocratique d'égalité – et qu'il l'utilise également comme argument dans sa compétition avec d'autres partis. En effet, il a été démontré ces dernières années que le dépassement des inégalités est devenu un sujet de plus en plus important dans la compétition politique. Mais même avec de bonnes intentions, il n'est pas facile pour un parti d'augmenter la proportion de femmes dans ses rangs.

Une comparaison de différents pays et procédures montre que deux procédures internes contribuent notamment à augmenter la proportion de femmes au sein

des parlements (Pruyser et al. 2017) : d'une part, l'augmentation de la proportion de femmes aux postes de direction dans un parti et, d'autre part, les décisions centrales de la direction du parti dans la nomination de candidates féminines.

Si un parti réforme ses règles et procédures internes de manière à atteindre une proportion plus élevée de femmes ou même la parité aux postes de direction internes, la proportion de femmes qui souhaitent se porter candidates aux élections ou à d'autres postes d'élus sur lesquels les partis peuvent exercer une influence augmente en conséquence. Il existe même des preuves que là où les femmes dirigent des associations locales de partis dans les municipalités, la proportion de femmes se présentant aux élections est particulièrement élevée. Il peut donc être recommandé aux partis de modifier leurs statuts et procédures de telle sorte qu'un maximum de parité soit effectivement atteint dans l'attribution des postes internes de direction. Cela s'applique notamment à la présidence du parti et à son Comité exécutif élargi. Dans de tels cas, il est de toute manière utile que les femmes soient organisées en associations féminines internes qui non seulement se consacrent à des sujets spécifiques qui revêtent un intérêt particulier pour elles, mais aussi qui mettent intentionnellement l'accent sur la promotion des femmes à des postes de direction ou en tant que candidates.

Tab. 11 : Sexe du chef de parti et procédure de son élection de 1965 à 2012
(source : Wauters/Plilet 2015 : 84) :

Corps électoral	Fréquence des femmes à la tête du parti	%	Fréquence du corps électoral respectif*
Membres du parti ou électeurs	16	13,9	115
Délégués d'un congrès du parti	34	11,6	294
Groupe parlementaire	5	9,6	52
Comité exécutif du parti	3	5,0	60
Auto-désigné ou désigné par le Comité exécutif	0	0,0	10

*12 pays européens, Israël et l'Australie.

Le second point est compliqué. On constate de manière évidente qu'un pouvoir de décision central de la direction du parti dans la nomination des candidats augmente la proportion de femmes. Ce n'est pas un problème dans les pays et les partis où le processus de nomination est déjà fortement centralisé. Même sans directives législatives, une direction centrale peut décider indépendamment d'augmenter la proportion de femmes au sein du parti. Cependant, chaque fois que les membres ou d'autres représentants locaux décident du candidat d'une circonscription, l'expérience a montré que les femmes ont souvent été désavantagées dans

les nominations. Le simple appel au respect de l'égalité des sexes lors de la nomination des candidats n'a généralement pas d'effet durable car l'association locale ne prend pas en compte l'image globale du parti lors du choix des candidats et prend plutôt ses décisions en fonction de critères locaux. En outre, l'appel lancé aux candidats masculins pour qu'ils renoncent à se présenter aux élections en faveur d'une femme ne sera souvent pas fructueux si l'unité locale du parti décide indépendamment d'une candidature. Une décision centralisée peut conduire à une plus grande parité dans la nomination des candidats, mais en même temps elle peut affaiblir la base locale du parti si un concurrent masculin, censé passé au deuxième plan, est plus profondément implanté dans les structures locales du parti ou une circonscription électorale. Cela met en évidence un dilemme démocratique interne, qu'un parti ne peut contourner dans une certaine mesure que si la direction locale, régionale et nationale du parti se penche sur la question de la parité hommes-femmes longtemps avant les élections, y sensibilise le parti et prépare les candidatures des femmes sur le long terme avec des délais appropriés. Cela inclut également de mettre un terme aux vieux préjugés qui voudraient que les femmes sont moins soutenues par les électeurs ou qu'elles mobilisent moins de fonds pour une campagne électorale. Comme de nombreuses études l'ont montré désormais, ce n'est pas le cas non plus.

Un enseignement est définitivement à retenir : la proportion de femmes dans la politique et au sein des parlements ne peut être augmentée que si, d'une part, les partis s'intéressent réellement à la question et, d'autre part, ils orientent leurs procédures internes vers cet objectif. Cela fonctionne aujourd'hui très bien dans les partis écologistes en Europe où il existe une culture interne d'acceptation de la parité. Dans de nombreux autres partis, en revanche, l'augmentation de la proportion de femmes parmi les élus dépend des dispositions législatives sur les quotas. Ce type de réglementations sur les quotas fonctionnent en particulier dans les pays disposant de la représentation proportionnelle et de listes de partis. Dans les pays à scrutin majoritaire où les circonscriptions individuelles sont déterminantes, comme en Grande-Bretagne ou dans de nombreux pays asiatiques, cela reste difficile d'augmenter la proportion de femmes par le biais d'un système de quotas tant que les partis ne changent pas leur position ou leurs processus de nomination.

Les associations internes dans les partis

Les associations dites internes aux partis, les organisations spéciales ou autres groupes de travail représentent une forme particulière d'engagement interne et de participation aux débats programmatiques et aux actions politiques. Ce sont surtout les partis qui comptent un plus grand nombre de membres qui créent ce type d'organisations internes, d'une part pour donner aux membres de certains groupes sociaux la possibilité d'exprimer leurs intérêts au sein du parti, et d'autre part pour faire preuve de solidarité avec certaines classes et groupes sociaux. Ces associations peuvent jouer un rôle important pour la fonction représentative d'un parti, car elles lui permettent d'avoir un meilleur accès à ces groupes et ainsi de percevoir leurs attitudes et leurs revendications à un stade précoce et de les intégrer à ses propres activités. Ainsi, les partis sociaux-démocrates et

socialistes, par exemple, disposent d'une « aile ouvrière » avec une association interne correspondante qui comprend des travailleurs et des syndicalistes, mais c'est aussi le cas d'autres partis électoraux ou populaires qui valorisent les bonnes relations avec les travailleurs. Par exemple, certains partis démocrates-chrétiens d'Amérique latine disposaient, en plus d'une aile ouvrière, des groupes intra-partis forts avec des membres de la classe moyenne universitaire (professionnelles) tels que des avocats et des professeurs d'université, qui représentaient une classe sociale importante. Compte tenu de la diversité de la plupart des sociétés, les partis qui souhaitent attirer un plus large éventail d'électeurs peuvent avoir recours à des associations intra-partis pour établir des contacts avec différents groupes (éventuellement professionnels), tels que les membres des syndicats, les hommes et femmes politiques locaux, les artisans, les indépendants, les petites et moyennes entreprises, les enseignants, les policiers, mais aussi des groupes démographiquement définis comme les jeunes, les femmes et les personnes âgées. Les politiciens locaux jouent un rôle important pour un parti. Par conséquent, chaque parti représenté dans de nombreuses municipalités devrait essayer d'accorder à ses élus locaux un espace nécessaire à l'échange d'expériences au sein d'une organisation spéciale ou d'un groupe de travail.

Il est particulièrement important pour les partis dits électoraux et populaires de montrer qu'ils intègrent effectivement des membres de différentes couches sociales et qu'ils représentent les intérêts de ces derniers dans leur programme et leurs propositions politiques. De cette manière, ces partis remplissent déjà la fonction de rassemblement des intérêts en interne. Dans les débats sur les programmes, mais surtout dans les campagnes électorales, ce type de groupements internes peuvent avoir un rôle de trait d'union essentiel pour leurs partis respectifs.

La position interne des organisations spécialisées est réglementée de manière très différente d'un pays à l'autre. Pour certains, l'adhésion se fait automatiquement lorsqu'ils adhèrent à un parti (souvent dans des organisations de jeunesse du parti), tandis que pour d'autres, l'adhésion doit faire l'objet d'une demande séparée. Certaines de ces associations exigent des frais d'adhésion séparés, tandis que l'adhésion est gratuite pour d'autres. La plupart de ces associations ont leur propre structure avec leur propre Comité exécutif. Parmi les grands partis, certains disposent de leur propre infrastructure. Selon l'importance d'une association, certaines prennent part au choix des candidats et à l'élaboration des listes électorales. Il existe une grande diversité d'associations de ce genre dans les partis allemands CDU et SPD, qui traitent ces organisations et leurs membres de manière très différente en termes de statuts.

Les organisations de jeunesse dans un parti

Les organisations de jeunesse internes revêtent une signification particulière pour les partis – ou du moins ils devraient faire ce choix, car de nombreux partis manquent d'y accorder plus d'attention. Ces organismes remplissent des fonctions importantes, même si la relation mutuelle est parfois difficile et qu'il y a parfois des conflits. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle certains partis préfèrent ne pas accorder à leurs jeunes membres un cadre organisationnel propre ou une plus grande autonomie pour plutôt limiter leur rôle à celui d'animateurs

de campagne. La professionnalisation de nombreux partis abordée plus haut a également contribué au fait que certains négligent non seulement le recrutement des membres en général, mais aussi le recrutement des jeunes en particulier. Cependant, les avantages que représentent les organisations de jeunesse dans les partis l'emporte largement sur les difficultés potentielles.

Ces organisations contribuent à la socialisation des jeunes qui, en tant que membres d'un parti, non seulement apprennent à connaître leurs fondements politiques et idéologiques, mais se familiarisent également avec la vie politique et la vie d'un parti. Ces processus jouent un rôle majeur, surtout à un jeune âge (Hooghe/Stolle 2005 ; Rainsford 2018). Les nouveaux membres s'adaptent à la culture de groupe d'une organisation qu'ils rejoignent et qu'ils contribuent à façonner après une phase d'apprentissage. Même si toutes les attitudes politiques ou tous les modèles de comportement ne se maintiennent pas tout au long d'une vie, on peut généralement supposer que les expériences de socialisation faites tôt dans la vie ont une influence durable sur les comportements et les attitudes futurs. Cela s'applique également aux attitudes envers un parti politique. S'engager dans un parti à un jeune âge favorise souvent des liens à long terme, voire à vie. Sans compter que les réseaux s'établissent plus facilement pendant les jeunes années et sont souvent maintenus sur des décennies. Les membres du parti qui sont déjà intégrés dans les réseaux politiques à un jeune âge peuvent être mobilisés pour des activités politiques beaucoup plus facilement plus tard dans la vie – même si ce n'est « que » pour un soutien sporadique pendant les campagnes électorales. Comme le confirment certaines études, beaucoup de ceux qui ont été actifs politiquement à un jeune âge le restent même à un âge avancé. C'est d'autant plus problématique que les partis, mais aussi leurs organisations de jeunesse ont perdu des membres ces dernières années. Cela tarit un important réservoir de futurs fonctionnaires et de sympathisants.

Certes, des conflits surgissent parfois entre les jeunes et les seniors d'un parti, car les jeunes ont parfois tendance à exprimer des revendications radicales qui ne correspondent pas totalement à la ligne officielle du parti. Les opposants politiques tentent d'interpréter ce type de conflits comme un signe du manque de fiabilité politique d'un parti. Mais un parti confiant devrait pouvoir résister face à ces critiques. Cependant, il peut également arriver que de graves conflits surviennent sans que la cause soit forcément de nature politique. Au Royaume-Uni, par exemple, un conflit entre le Parti conservateur et son organisation de jeunesse *Conservative Future* en 2016 a finalement conduit à sa dissolution. Ce conflit a été déclenché par des faux pas personnels et des conflits au sein de l'organisation de jeunesse. Depuis, une autre organisation lui a succédé.

Les partis gèrent les associations de jeunesse différemment dans leurs statuts respectifs. Il y a généralement une limite d'âge pour l'adhésion, qui se situe généralement entre 15 et 30 ans, parfois un peu plus. En Allemagne, par exemple, il existe deux organisations de jeunesse des partis relativement fortes, la *Junge Union* et la *Junge Sozialisten*, dont la relation avec le « parti mère » est régie différemment dans selon leurs statuts respectifs.

Union Junge est formellement une association autonome sans parti, reconnue par

les deux partis CDU et CSU (qui n'est active qu'en Bavière) comme leur organisation de jeunesse. Avec plus de 120 000 membres, c'est la plus grande organisation politique de jeunesse en Europe, qui dispose de son propre bureau et de son propre personnel. Les membres d'*Union Junge* élisent leur Comité exécutif sans l'influence des « partis mères ». Tout cela permet à l'association de bénéficier d'une grande autonomie, qui se reflète régulièrement dans ses propres déclarations et revendications politiques, lesquelles ne sont pas toutes en alignement avec les chefs de parti. Cela conduit parfois à des contradictions et à des conflits. Quiconque souhaite devenir membre de la CDU ou de la CSU également doit soumettre une demande d'adhésion séparée. En revanche, *Jungsozialisten*, l'organisation de jeunesse du SPD, qui compte environ 80 000 membres, fait partie intégrante de la structure du parti. Tous les membres du parti SPD qui ont moins de 35 ans appartiennent automatiquement aux *Jungsozialisten* sans devoir être actifs dans l'organisation. Ces « *Juso* » disposent également leur propre bureau, mais ce bureau est situé au siège du parti. Ils constituent une faction rebelle de leur parti qui fait parfois des revendications radicales sortant du cadre de la ligne du parti. Ils choisissent leur propre direction, également sans l'influence du Comité exécutif du parti. Les présidents des deux organisations de jeunesse de la CDU et du SPD sont invités en tant que membres cooptés au Comité exécutif du parti mère, où ils peuvent participer aux débats mais toutefois sans disposer du droit de vote.

Dans la plupart des pays, les organisations de jeunesse font partie de la structure du parti. Dans certains partis, cependant, leur autonomie est si limitée que leurs présidents sont non pas élus mais nommés par le président du parti, ou au moins leur candidature est effectuée en étroite coordination avec le président. Les organisations de jeunesse de ce type peuvent difficilement développer un profil indépendant. Elles permettent certes de maintenir une plus grande homogénéité, mais on peut se demander si cela contribue de manière positive à l'attrait du parti pour la jeune génération. On ne peut que supposer que les limites imposées à leur autonomie a contribué au déclin du nombre de membres de nombreuses organisations de jeunesse constaté ces dernières années. On a observé un tel déclin en Suède et en Belgique, par exemple, où les organisations de jeunesse des partis socialistes comptaient de nombreux membres jusqu'au début des années 90, mais en ont depuis perdu beaucoup. Au Royaume-Uni, cependant, on a observé un effet inverse. Dans ce pays aussi les associations de jeunesse des partis conservateur, travailliste et libéral avaient vu le nombre de leurs membres baisser pendant de nombreuses années. Mais après le début du siècle, ces organisations ont connu un nouvel essor, qui, dans le cas du Parti travailliste, était, entre autres, lié à l'élection de Jeremy Corbyn et à la plus grande politisation associée au plébiscite sur le Brexit. Cependant, dans le cas de la Grande-Bretagne, comme dans de nombreux autres pays, il n'y a pas que les motifs politiques qui jouent un rôle dans l'engagement dans une organisation politique de jeunesse. Certains jeunes suivent leurs amis et recherchent une expérience communautaire – ce qui motive aussi souvent les personnes d'un âge avancé à rejoindre un parti. Il est donc important que les organisations de jeunesse non seulement permettent à leurs membres de discuter et d'agir politiquement, mais créent également un sentiment de communauté qui peut être lié aux questions politiques. Il s'est également avéré utile de permettre aux membres des organisations de jeunesse de planifier et de

réaliser des projets politiques – idéalement en coordination avec la direction locale du parti. Cet élément constitue un fort facteur de motivation qui peut, en outre, contribuer à améliorer considérablement l'image publique du parti et sa présence dans la société. La section suivante apportera plus d'informations à ce sujet.

Les associations de femmes

Des associations de femmes ont maintenant été établies dans de nombreux endroits en tant qu'organisations internes du parti pour motiver les femmes à participer à la politique et leur accorder plus de poids. Les points clés dans ce domaine sont une plus grande présence et une plus forte participation des femmes au sein des organes internes du parti et, en particulier, leur plus grande considération en tant que candidates aux élections. D'un autre côté, elles ont tendance à davantage gérer des questions traditionnellement considérées comme « féminines », même si aujourd'hui, de nombreuses femmes refusent d'être affectées aux questions telles que la famille, l'enfance et la jeunesse ou la politique de l'éducation. Le sujet de l'égalité, avec ses diverses implications, est généralement le sujet le plus important pour les associations de femmes, car il peut aborder à la fois les inégalités sociales et celles internes au parti. En conséquence, de nombreuses associations de femmes se battent désormais non seulement pour l'égalité de rémunération pour les femmes, mais aussi pour que des dispositions légales soient élaborées pour augmenter la proportion de femmes au sein des conseils d'administration des entreprises. Cela peut également conduire à des coalitions multipartites d'associations de femmes de différents partis. Les associations de femmes comptant un grand nombre de membres peuvent considérablement façonner l'image d'un parti. Leur autonomie et leur capacité d'agir au sein du parti correspondent pour la plupart aux règlements d'autres associations internes, c'est-à-dire que dans certains partis, les femmes peuvent choisir leur Comité et leurs organes exécutifs de manière indépendante et ont également plus de poids dans la négociation des candidatures. Dans d'autres partis, l'association de femmes dépend aussi fortement du président : parfois, c'est en effet ce dernier qui nomme leur présidente. Ce mécanisme limite considérablement la portée d'une telle association.

Autres associations et organisations spécialisées de partis

En plus des associations de jeunes ou de femmes, les partis politiques peuvent également avoir d'autres organisations spécialisées. Certaines d'entre elles sont énumérées ci-dessous pour en illustrer les variantes possibles. Souvent, ces organisations ont leur propre structure et une structure similaire à l'organisation du parti. Cela signifie qu'il existe des groupes locaux, des groupes régionaux et une association nationale, chacun disposant de son propre Comité exécutif et de ses propres membres particulièrement engagés. Ces associations représentent pour un parti la possibilité de permettre à ses membres de participer aux débats internes et de les transférer à des postes importants non rattachés à la direction nationale, régionale ou locale.

- ▶ Association de travailleurs pour le rassemblement et la représentation des travailleurs au sein d'un parti

- ▶ Association politique locale en tant que rassemblement des membres des représentations locales et des autorités régionales d'un parti. Elle exerce une fonction consultative auprès des groupes parlementaires locaux du parti, par exemple pour les questions de politique administrative et locale et dans les différents domaines politiques de l'administration locale. Une association de ce type peut être influente au sein des grands partis qui sont représentés dans de nombreuses municipalités.
- ▶ Une association de PME ou commerciales qui représente les intérêts des entreprises de taille moyenne, des commerçants, des indépendants et des cadres, ainsi que des entreprises de taille industrielle moyenne et de l'économie dans son ensemble. Une association de ce type est généralement attachée au concept de responsabilité personnelle comme base d'un ordre économique et social libre.
- ▶ Une association de seniors qui prend en compte l'importance croissante du groupe des citoyens d'âge mûr, notamment ceux qui n'ont plus d'emploi, mais qui sont toujours actifs et engagés.
- ▶ Une association étudiante, qui remplit deux fonctions importantes : d'une part, elle mobilise les étudiants, donc les futurs membres de l'élite d'un pays, pour les objectifs et les positions politiques d'un parti, ce qui se traduit souvent par des liens à vie. D'autre part, les universités sont un vivier de recrutement pour les futurs membres des groupes parlementaires ou les différents élus et, surtout, pour les futurs candidats qu'un parti présente à l'électorat.
- ▶ Les groupes de travail : en plus des associations, il existe également dans les partis des groupes de travail consacrés à différentes questions spécifiques et auxquels les membres intéressés peuvent participer, mais qui n'occupent pas la même position qu'une association. Par exemple, il existe des groupes de travail de femmes juristes, d'agents de santé, d'enseignants et d'autres groupes professionnels et domaines spécialisés.
- ▶ Les groupes de travail thématiques sont un complément fonctionnel aux associations formalisées, qui traitent certains sujets ad hoc et pour une durée limitée, mais peuvent surtout travailler ensemble de manière flexible et pratiquement n'importe où, stimulant ainsi les discussions internes des partis sur des sujets particuliers.

La formation et l'éducation politique des membres du parti

La démocratie doit s'apprendre. Elle ne fonctionne pas d'elle-même. Dans une démocratie, le pouvoir de décision n'appartient pas à quelques bureaucrates, technocrates, autocrates ou militaires, mais, en définitive, aux citoyens. Leur participation ne se limite pas au vote pendant les élections. Au contraire, chaque démocratie dépend de l'engagement politique d'une partie importante de sa citoyenneté, qui est impliquée dans les partis, les associations sociales, les fédérations, les médias et partout où il existe un discours ouvert sur la façon de façonner la communauté. Mais l'engagement seul ne suffit pas. Au contraire, les citoyens doivent savoir comment les institutions sont organisées, comment

fonctionnent les élections, quels sont les droits et obligations du gouvernement et des parlements, etc. Ils doivent également avoir une compréhension et une connaissance de base des problématiques actuelles afin d'être en mesure d'assumer leur rôle civique et politique de manière responsable. Les conditions préalables à cela ne sont pas seulement la liberté d'expression et d'information ainsi que la transparence du gouvernement et des autres institutions publiques et privées, mais aussi la volonté des citoyens eux-mêmes d'acquérir des informations et des connaissances. Même la simple participation aux élections dans tous les pays requiert aujourd'hui une connaissance au moins rudimentaire du fonctionnement et des compétences de la politique et de l'organe politique sur lequel portera un vote lors d'une élection. Ceci s'applique également aux municipalités, aux autorités régionales, au gouvernement central et au parlement national. En Europe, il faut y ajouter le niveau européen.

Il est vrai que les plus jeunes en particulier, qui ont plus naturellement accès aux médias électroniques, sont en principe sans cesse confrontés aux informations préparées par les médias de masse. Mais les médias de masse et en particulier la télévision, Internet et les médias sociaux sont moins que jamais des intermédiaires « neutres » et purement informatifs dans la société politique. Ils sont depuis longtemps devenus une partie de plus en plus puissante du système de pouvoir politique, sur lequel ils informent, mais aussi qu'ils représentent et, dans certains cas, manipulent. De plus, la plupart des utilisateurs d'Internet ou des médias sociaux ne recherchent pas systématiquement des informations fiables sur les événements politiques ou sociaux. De nombreux utilisateurs ne maîtrisent pas l'usage critique des médias sociaux ou des plateformes proposant des informations et des commentaires. Ces utilisateurs sont ainsi d'autant plus sensibles aux fausses informations et aux manipulations qu'ils ne les reconnaissent pas. Enfin et surtout, il existe un lien entre le niveau d'éducation civique des citoyens et l'étendue de la corruption dans un pays. Les pays qui présentent un faible niveau de corruption ont des citoyens mieux éduqués politiquement.

Où les citoyens apprennent-ils comment fonctionne et s'organise la démocratie ? Quelles sont les compétences de chaque représentant et des institutions du système politique ont-ils, et comment interagissent-ils les uns avec les autres ? Quels sont les droits individuels du citoyen ? De quelle manière peut-il participer à la vie politique ? Comment peut-il utiliser les divers médias et se protéger des manipulations par leur biais ? Enfin, et surtout : où peut-il se former et apprendre les éléments essentiels d'une culture politique démocratique – la tolérance, la reconnaissance du droit à la dissidence et aussi l'acceptation de la défaite après un vote démocratique ?

Tous ces sujets et cet état d'esprit peuvent être appris et mis en pratique grâce à l'éducation politique. Leurs questions clés les plus importantes sont les problèmes fondamentaux de la vie politique. Une démocratie a besoin du soutien de l'éducation politique. Cela ne doit pas se limiter aux cours scolaires, mais également s'étendre à d'autres domaines de l'éducation parascolaire des jeunes et des adultes. Dans de nombreux pays, cependant, il n'y a pas d'éducation politique systématique financée par l'État – pas même dans les écoles. Dans certains cas, cela

résulte des mesures d'endoctrinement des régimes autoritaires précédents. Après la transition vers la démocratie, les gouvernements démocratiques ne veulent pas risquer d'être accusés de promouvoir une nouvelle forme de manipulation politique. D'autres pays manquent tout simplement de ressources. Souvent, cependant, c'est la compréhension de la nécessité de l'éducation politique qui fait défaut. Le manque d'efforts mis en œuvre et de propositions systématiques d'opportunités d'éducation politique est un échec qui peut coûter cher à un ordre démocratique. Parce que l'éducation civique n'est nulle part une marchandise commercialisable, il est indispensable que les ressources de l'État la soutiennent. Pourtant, il est nécessaire d'en convaincre sans relâche les hommes et femmes politiques eux-mêmes, et, surtout, les partis.

Les partis et l'éducation politique

La nécessité de mettre en œuvre des efforts ciblés et soutenus en matière d'éducation civique s'applique non seulement à une société civile démocratique en général, mais aussi aux partis politiques eux-mêmes. Ces derniers ont besoin de membres non seulement engagés, mais aussi informés, partout où ils sont politiquement présents : dans les communes, les régions et, bien sûr, également au niveau national. Confronté à des problèmes complexes et à un système de prise de décision compliqué, tout professionnel de la politique doit non seulement justifier d'un niveau élevé de connaissances, mais aussi adopter une attitude de base normative qui rend justice aux principes éthiques et moraux élevés. Tous ces professionnels ne sont pas à la hauteur de ces attentes. Mais face aux nouvelles exigences en matière d'information et de niveau de connaissance, chacun est tenu de poursuivre son éducation. Cela s'applique non seulement aux hauts fonctionnaires et aux parlementaires occupant les postes élevés du système politique et gouvernemental, mais aussi aux nombreux représentants d'un parti bénévoles et engagés au niveau local au sein de leurs communautés ou associations. Toutes ces personnes doivent approfondir leurs connaissances grâce à une formation continue régulière afin de pouvoir représenter avec compétence les positions de leur parti et de pouvoir participer aux débats publics et aux décisions politiques dans l'intérêt de leur parti. Enfin et surtout, les élus locaux et les membres des mairies ou des conseils municipaux – qui souvent ne travaillent que sur la base du volontariat – sont tenus d'avoir un haut niveau de connaissances spécialisées qui ne peut être acquis que par le biais d'une formation continue.

Les partis eux-mêmes doivent veiller à ce que leurs membres aient la possibilité d'une qualification et d'une formation continues. La politique elle-même offre certainement la forme la plus importante d'éducation politique à travers les processus politiques concrets et actuels aux différents niveaux, son soutien attentif continu via les médias et la participation à des débats de fond. Les mesures éducatives des partis ou d'autres institutions ne peuvent rivaliser avec cela. Mais l'approfondissement de sujets de fond, et surtout leur évaluation du point de vue des principes d'un parti, ne peut se faire que grâce à une formation interne au parti.

Les partis politiques devraient donc constamment s'efforcer de proposer à leurs membres une éducation et une formation politiques complémentaires.

Idéalement, les trois domaines mis en évidence ci-dessous devraient faire l'objet d'un enseignement :

Les domaines thématiques de la formation continue politique interne dans les partis

- ▶ Les questions politiques de principe et spécifiques d'un large spectre, afin de permettre aux membres d'évaluer et de représenter les questions et les contextes politiques par rapport aux positions du parti ;
- ▶ Les thèmes concrets des activités du parti tels que l'organisation d'événements, l'organisation et la planification de campagnes électorales ou la mise en œuvre de projets politiques pour motiver l'engagement des membres et renforcer la visibilité du parti ;
- ▶ La communication et la rhétorique et, dans ce contexte, également l'usage des nouveaux médias.

Ces activités d'éducation et de formation devraient cibler un large éventail de membres du parti, notamment :

- ▶ les plus jeunes et surtout les nouveaux membres d'un parti qui, par leur participation à des mesures éducatives avec des personnes partageant les mêmes idées, sont non seulement introduits et promus professionnellement, mais sont également « socialisés » dans l'intérêt du parti (expériences communautaires) ;
- ▶ Les fonctionnaires et les représentants du parti pour les former sur des questions spécifiques. Il existe un large éventail de sujets, en particulier pour les hommes et femmes politiques locaux, allant de la planification et de la gestion du budget aux processus de planification, en passant par les procédures d'attribution, le développement économique local et la politique sociale, scolaire, environnementale et culturelle.

La qualification des individus qualifie l'organisation. Lorsque la qualification deviendra la norme, les partis auront une large base de membres hautement instruits pouvant remplir des fonctions de direction.

Dans certains pays, il existe des instituts ou des fondations qui font partie soit de la structure du parti, soit des institutions formellement indépendantes mais affiliées à un parti, et qui mènent des activités à visée éducative au nom d'un parti. Les événements organisés par ces institutions sont souvent au moins partiellement ouverts aux non-membres du parti. Mais même dans les cas où ces institutions disposent d'une certaine sécurité financière grâce à des subventions gouvernementales et peuvent travailler en continu, le travail éducatif systématique est souvent négligé au profit de conférences et de congrès, qui attirent l'attention momentanément sur l'institution organisatrice et aussi sur le parti qui lui est proche, mais ne contribuent que de façon limitée à la formation des membres du parti.

En plus de ces événements, des mesures de formation et de perfectionnement devraient donc également être organisées systématiquement.

Les responsables de l'éducation d'un parti

Afin que l'éducation et la formation avancées des membres ne soient pas négligées dans les activités du parti, il est utile de nommer des responsables de l'éducation. Ceux-ci peuvent être utiles à la fois au niveau de l'organisation nationale et pour les subdivisions régionales et locales. Le responsable de l'éducation nationale doit s'assurer que toutes les branches du parti ont été informées du mandat éducatif et doit coordonner les activités éducatives du parti. Les responsables de l'éducation des divisions régionales et locales doivent planifier et mettre en œuvre des mesures spécifiques. Les moyens financiers ne sont pas déterminants, car de nombreuses mesures peuvent être mises en œuvre avec un petit budget. Ce qui est important, c'est que ce type d'événements aient lieu avec une certaine régularité. Cela nécessite une planification précoce, qui est récompensée par le fait que de nombreux membres du parti s'y préparent. Leur participation deviendra vite partie intégrante de leur agenda.

Ces activités éducatives peuvent prendre diverses formes. On sait surtout des partis marxistes et socialistes qu'ils formaient des cercles de lecture pour discuter ensemble des écrits de Karl Marx et d'autres auteurs. Même en ce qui concerne ces partis, cela n'est peut-être plus le cas actuellement, bien qu'aujourd'hui encore il existe suffisamment de matériel de lecture pour organiser de tels groupes, même à destination des « partis bourgeois ». Même s'il ne s'agit pas de lecture en groupe, de nombreux sujets peuvent être discutés lors de réunions régulières des membres du parti. Au cours de ce type de réunions, un membre local ou un conférencier invité à y prendre part peut présenter un sujet et ouvrir la discussion. Outre le débat sur le contenu, l'expérience communautaire, qu'aucune plateforme virtuelle ne peut remplacer, importe également dans ces activités. Les branches locales du parti, en particulier, devraient régulièrement organiser de telles modalités d'éducation et charger un membre local d'agir en tant que « responsable de l'éducation » pour leur organisation. À moins qu'on y aborde des sujets trop sensibles, ces événements peuvent également être ouverts aux non-membres du parti.

D'autres modalités d'éducation peuvent consister en des ateliers ou des séminaires d'une journée ou de plusieurs jours avec l'intervention de conférenciers spécialisés. Ces formats éducatifs sont particulièrement recommandés pour les fonctionnaires et les membres des parlements locaux ou régionaux. Tout responsable au sein d'un parti devrait participer à une formation de ce type au moins une fois par an. Outre les questions politiques, les préoccupations liées aux médias modernes, leur utilisation, mais aussi leur examen critique, est un sujet important. La portée de nombreux partis dans les médias sociaux est plutôt limitée par rapport à d'autres fournisseurs d'informations politiques, dont certains diffusent des fake news ou au moins des informations au contenu douteux. Le fait que de nombreux partis n'ont qu'une capacité limitée à lutter contre ce phénomène est également dû à la formation insuffisante de leurs membres et responsables en matière d'utilisation des moyens de communication modernes.

Le peu d'attention que certains partis accordent à l'éducation civique est contre-productif pour la réalisation de leurs objectifs. Tous les partis devraient donc faire plus d'efforts dans ce domaine, car la démocratie, mais également le travail au sein d'un parti doivent s'apprendre.

Les projets politiques comme motivation des membres

Les nouveaux membres et surtout les jeunes souhaitent s'engager envers leur parti et contribuer à le renforcer. Bien entendu, ces membres ne pourront pas assumer d'emblée des postes de direction politique ou figurer en tête de liste électorale en tant que candidats. Cependant, il existe d'autres manières de favoriser la participation des membres jeunes et engagés au travail du parti et de leur donner également l'opportunité de se distinguer. Pour ce faire, une méthode éprouvée est de développer et de mettre en œuvre leurs propres projets politiques. Dans le travail d'éducation politique de la *Konrad Adenauer School for Young Politicians* (KASYP) en Asie, des expériences positives ont été réalisées en la matière. Celles-ci peuvent être reproduites partout. Par conséquent, quelques suggestions pour la planification et la mise en œuvre de projets politiques basés sur ces expériences sont proposées ci-dessous (Romero 2017).

Qu'est-ce qu'un projet de parti ?

Un projet de parti est une activité qui vise à promouvoir le parti en introduisant et en mettant en œuvre une nouvelle idée, une nouvelle action ou un nouveau processus au sein du parti. Un projet doit avoir une durée limitée et, surtout, il doit être bien conçu, bien planifié et coordonné avec tous les représentants concernés d'un parti. Mais surtout, il doit aussi être réaliste et faisable. Les jeunes membres d'un parti veulent parfois concrétiser immédiatement les solutions de très grande envergure. Mais au cours d'un projet de ce type, on apprend que dans une démocratie la politique avance étape par étape, que beaucoup de choses doivent être coordonnées et que de nombreuses opinions doivent être prises en compte. La politique taraude des planches de bois dur, comme l'a dit un jour Max Weber. C'est ce dont on fait l'expérience au niveau local au cours de la mise en œuvre d'un projet.

Exemples de projets de parti

Les projets de parti peuvent consister en des activités très variées : des ateliers de formation pour les nouveaux et jeunes membres du parti ; l'amélioration de la communication interne du parti, par exemple par le biais de la rédaction d'une newsletter ; la création d'une plateforme sur les médias sociaux ; l'élaboration de vidéos ou d'un podcast ; la mise à jour de la liste de diffusion ; la mise en œuvre d'une campagne de financement locale, etc.

La préparation d'un projet de parti

Le premier point qui devrait être discuté avec la direction locale du parti est le type de projet qui peut être utile. Une fois que cela a été décidé, il s'agit de

clarifier quelles ressources sont nécessaires à sa mise en œuvre et qui les fournit ou comment elles doivent être obtenues. Enfin, il faut également considérer qui participe au projet, quelles mesures doivent être prises pour le mettre en œuvre, et quand elles doivent l'être. Toutes ces étapes de planification, y compris le calendrier, peuvent être facilement enregistrées sur un diagramme de Gantt. De nombreuses informations et instructions peuvent être trouvées sur Internet sous ce terme (voir aussi Romero 2017, 111 sqq.).

La planification stratégique

Pour réussir la mise en œuvre d'un projet, il faut une stratégie. Celle-ci doit comprendre les points suivants :

- ▶ une définition précise de l'objectif du projet (par exemple, accroître le nombre de membres, améliorer la communication ou l'organisation, etc.)
- ▶ La réalisation d'une analyse dite *SWOT*, dans laquelle sont enregistrés tous les facteurs qui favorisent ou entravent la réussite d'un projet. L'analyse *SWOT* est un outil de planification populaire et utile qui est également utilisé dans la planification des campagnes électorales. Ceux qui apprennent tôt à utiliser cet outil pour leur projet politique peuvent plus tard l'utiliser à d'autres fins politiques – par exemple, lors de la planification de leur propre campagne électorale.
- ▶ La création d'un plan média, à condition que le projet soit adapté au travail de relations publiques du parti. Toutes les activités d'un parti ne doivent pas nécessairement être publiques, et précisément, le projet politique d'un nouveau venu dans le parti n'attirera pas l'attention du grand public. Si toutefois un public plus large devait être trouvé, il convient d'élaborer un plan média minutieux qui contient toutes les données et informations importantes, notamment : une liste des médias et journalistes locaux qui devraient être informés du projet et qui pourraient même être invités à participer à une action sur le projet.
- ▶ Bien plus que les relations publiques externes, c'est l'information du public du parti qui est importante afin d'éviter les tensions et de mobiliser l'adhésion au projet. Simultanément, cela forme les individus à s'entendre avec leurs amis au sein du parti – ce qui n'est parfois pas si facile en raison de la compétition interne.

SWOT – un outil de planification pour les projets politiques

SWOT est une matrice servant à enregistrer de manière schématique les forces (*strength*), les faiblesses (*weakness*), les opportunités (*opportunities*) et les menaces (*threats*) d'un projet. Toute personne planifiant un projet politique peut utiliser cette matrice pour représenter ses avantages et ses faiblesses, mais aussi ses possibilités et ses problèmes prévisibles, et en tenir compte dans sa planification. La matrice de base de l'analyse *SWOT* se compose ainsi de quatre parties :

Tab. 12 : *Modèle de base d'un graphique SWOT comme outil de planification de projets politiques (Source : Romero 2017 : 40 sqq.) :*

Les forces Le projet représente-t-il des forces importantes au regard de l'environnement politique et social ?	Les faiblesses Quelles sont les faiblesses importantes du projet, en interne et en externe ?
Les possibilités (opportunités) Quelles sont les opportunités les plus importantes pour l'organisation compte tenu de l'environnement politique et social du parti ?	Les menaces (risques) Quelles sont les menaces et obstacles les plus importants, internes et externes ?

Ce schéma constitue la base des étapes de planification ultérieures, qui peuvent également être enregistrées et représentées de manière schématique. Cette approche méthodique et systématique présente l'avantage d'enregistrer les étapes individuelles de la mise en œuvre d'un projet et de permettre à toutes les personnes participant au projet de voir rapidement quelles étapes ont déjà été franchies et ce qu'il reste à faire. Bien sûr, il existe de nombreux autres instruments de planification qui s'appuient sur une analyse des résultats *SWOT* afin de planifier les projets avec précision et de coordonner les actions individuelles avec les objectifs de l'organisation du parti. Bien planifier ces projets de parti est une condition préalable pour avoir un réel impact social et politique. Si des membres individuels ou des groupes d'un parti ont la possibilité de réaliser des projets politiques de ce type, non seulement cela renforce le lien individuel avec un parti, mais cela améliore également le profil de ce dernier. Enfin et surtout, planifier et exécuter des projets politiques est une bonne formation pour se préparer à l'une des activités les plus importantes de tout parti : la campagne électorale.

Questions au lecteur

- ▶ Comment sont organisés les partis que vous connaissez : centralisés ou plutôt décentralisés ?
- ▶ Quelle est le degré de pouvoir des chefs de parti, quelles sont leurs compétences ? À quelle fréquence sont-ils élus ou réélus ?
- ▶ Quelles sont les compétences des associations régionales ou locales des partis ? Peuvent-ils élire leurs dirigeants de manière indépendante, sans l'influence du siège national du parti et ont-ils également voix au chapitre en matière de sélection des candidats aux conseils locaux, aux organes représentatifs régionaux et au parlement national ?
- ▶ Comment évolue le nombre de membres du parti ? Des efforts ciblés sont-ils mis en œuvre pour recruter de nouveaux membres ?
- ▶ De quels avantages bénéficient les membres ? Ces derniers participent-ils aux décisions internes du parti ou en sont-ils seulement informés ? Participent-ils à l'élection des chefs de parti et à la nomination des candidats ?
- ▶ Quel rôle jouent des femmes dans les partis ? Quelle est leur proportion au sein du parlement ? Quelle est leur proportion d'occupation des postes de direction au sein des partis ? Que font les partis pour augmenter la proportion de femmes aux postes de direction ?
- ▶ Quelle est l'importance des associations internes aux partis ou des organisations spécialisées ? Comment sont-elles organisées ? Y existe-t-il des associations de jeunes, de femmes, d'hommes et femmes politiques locaux et autres ? De quel degré d'autonomie disposent-elles ?
- ▶ Quelle est l'importance de la formation politique de leurs membres et de leurs élus pour les partis ? Quelles mesures de formation et de perfectionnement ont-ils prévu ?
- ▶ Est-il possible pour les jeunes membres du parti de réaliser leurs propres projets politiques ?

5

L'organisation locale des partis et l'importance de la politique locale pour les partis

Il est essentiel pour les partis d'être présents dans les villes et municipalités d'un pays sous la forme d'associations ou de groupes locaux et d'être représentés dans les parlements locaux. Ils doivent placer la politique locale au centre de leurs préoccupations politiques et lui accorder la plus haute importance. Lorsqu'un parti est fermement ancré dans la communauté locale et qu'il démontre sa capacité à gouverner dans les villes et les villages, il pourra alors jouer un rôle d'importance au niveau national également. L'efficacité au niveau local et la proximité avec cette population sont à la base de la confiance nécessaire à un parti pour être élu à des postes suprarégionaux. Les nouveaux partis en particulier ont plus de chances de survie s'ils réussissent à être représentés dans les parlements locaux. Ce principe s'applique en particulier à la fondation de partis dans les « jeunes » démocraties (Obert/Müller 2017). En s'appuyant sur une politique locale réussie, ces derniers peuvent progressivement rencontrer un succès au niveau national. Il est encore assez rare de remporter une victoire électorale immédiate au niveau national sans avoir au préalable prouvé sa capacité d'agir au niveau de la politique locale. Dans les systèmes présidentiels, les « entrants externes » peuvent réussir à être élus des postes au niveau national, comme le montre l'exemple de Volodymyr Zelensky, élu président de l'Ukraine en 2019. Il n'était connu que comme présentateur à la télévision quand, à la surprise du public, il a déclaré sa candidature. Mais quand des outsiders de ce type ne peuvent pas compter sur un parti disposant d'une large base politique locale, leur portée politique et leur succès resteront limités.

La politique locale est le « berceau de la démocratie » dans un double sens. D'une part, la démocratie commence dans la communauté locale, la ville. Depuis les premières formes d'établissement humain, les gens ont dû faire des choix sur la façon de coexister au sein de leurs communautés locales. Ces établissements étaient la forme originelle de l'État, et la réglementation des affaires de la ville, dans la *polis* grecque, est devenue la politique. Dans la politique locale de la Grèce antique, surtout à Athènes, des idées, des normes et des procédures ont émergé et elles sont, des siècles plus tard, toujours fondamentales pour l'ordre démocratique de l'ère moderne.

La politique locale est également le « berceau de la démocratie » dans le sens où beaucoup d'hommes et de femmes politiques y font leurs premiers pas. En effet, nombre des hommes et femmes politiques d'envergure nationale ont « appris à se présenter » politiquement au niveau local, d'abord en tant que membres de conseils

locaux ou que maires avant de devenir gouverneurs d'États fédéraux, députés nationaux, premiers ministres ou chefs d'État. Konrad Adenauer, par exemple, a été maire de Cologne pendant de nombreuses années et Boris Johnson a été maire de Londres pendant deux mandats. Joko Widodo a d'abord été maire de la ville de Surakarta puis gouverneur de Jakarta avant d'être élu président de l'Indonésie, le président des Philippines Rodrigo Duterte a été pendant de nombreuses années maire de la ville de Davao City, et le président mexicain Andrés Manuel López Obrador a été maire du district *Distrito Federal* de la capitale. En Suède, en Finlande et en Norvège, traditionnellement, plus de la moitié des ministres nationaux justifiaient d'une expérience au sein de bureaux gouvernementaux locaux clés avant d'obtenir un poste dans les bureaux nationaux. Même si toutes ces personnes représentent des styles politiques différents, ces exemples démontrent le constat suivant : pour ceux qui veulent apprendre le métier de la politique, la politique locale est une école idéale. La transition de la politique locale à la politique nationale est facilitée par le fait que dans la plupart des démocraties parlementaires, les partis nationaux sont également les acteurs dominants de la politique locale. Il n'y a que quelques pays où les partis nationaux sont peu, ou ne sont pas représentés au niveau local. Au Canada, la politique locale est presque entièrement dominée par des indépendants ou des membres de listes locales. En Australie et en Nouvelle-Zélande, les partis locaux sans revendication nationale sont les acteurs les plus importants de la politique locale, tout comme le sont les listes de candidats sans parti en Italie ou au Japon. Mais dans la plupart des autres pays, les partis nationaux jouent également un rôle central dans la politique locale.

L'objet de la politique locale

En quoi consiste la politique locale ? Elle touche aux aspects les plus concrets de la vie des citoyens : vivre, manger et boire, faire les courses, le trajet jusqu'au travail, le lieu de travail, la sécurité, l'éducation des enfants, les loisirs, les soins de santé et aussi l'enterrement des morts. En termes politiques, cela signifie : la mise à disposition et l'accessibilité financière de l'espace de vie, l'implantation de commerces, d'entreprises et de services de toutes sortes, la planification et la construction d'infrastructures routières et de voirie, la sécurité locale, l'approvisionnement énergétique et l'élimination des déchets, la planification ainsi que la construction et l'entretien de jardins d'enfants, d'écoles, d'universités, d'hôpitaux, d'installations sportives, d'équipements culturels et de jeunesse, de cimetières, etc. Aucun domaine politique n'est aussi proche de la population que la politique locale.

La politique locale doit donc :

- ▶ Identifier et résoudre les problèmes au niveau local ;
- ▶ Préserver et protéger les ressources locales disponibles ;
- ▶ Promouvoir les processus de développement au niveau local grâce à une mobilisation efficace des ressources ;
- ▶ Mettre en œuvre toutes les mesures locales en étroite coordination et en retour avec les citoyens.

Dans certains pays centralisés, le gouvernement national décide de nombreuses mesures locales par l'intermédiaire des ministères et autres institutions, ou par les autorités et organismes gouvernementaux régionaux. Cependant, dans le cadre des processus démocratiques a émergé la conscience que la décentralisation des décisions politiques et administratives est beaucoup plus efficace parce qu'un gouvernement central ne peut à lui seul suivre et contrôler les processus de développement dans toutes les régions d'un pays. Les communautés locales sont le foyer d'une grande diversité. Les organes administratifs locaux des villages et des communautés ou les autorités gouvernementales régionales au niveau intergouvernemental comprennent généralement bien mieux les problèmes et les besoins de leurs communautés qu'un gouvernement national central. C'est pourquoi il est plus efficace et, en règle générale, plus économique de permettre aux collectivités locales ou régionales d'endosser de manière indépendante autant que possible des responsabilités qui affectent les intérêts et les préoccupations immédiats des citoyens. Bien entendu, un gouvernement central ne doit pas se dérober à sa responsabilité et doit soutenir, quand il y en a, les municipalités et les gouvernements régionaux dans l'exercice de leurs fonctions, sans exercer leur pouvoir de décision. Pour que cette répartition des tâches fonctionne efficacement, le niveau administratif auquel la compétence en question est transférée doit également assumer la responsabilité juridique (et éventuellement politique) de ses tâches. Le concept sur lequel repose ce type de répartition des tâches est le principe de subsidiarité.

Le principe de subsidiarité

Le principe de subsidiarité est le principe selon lequel une tâche sociale ou étatique est exécutée, dans la mesure du possible, par le niveau inférieur ou une unité de moindre envergure. Ce n'est que lorsque cette unité de niveau inférieur est incapable d'effectuer une tâche efficacement que l'unité immédiatement supérieure doit prendre en charge cette dernière. Dans le secteur public, le principe de subsidiarité est important pour les relations entre les communes, ou autres organes autonomes, et l'autorité centrale. Dans les États fédéraux, cela signifie que d'abord les municipalités, puis les États fédéraux ou les États exécutent les tâches publiques, et que le gouvernement central prend en charge uniquement les tâches qui ne peuvent pas l'être par les fonctions subordonnées (par exemple, la politique étrangère, la défense nationale, etc.). Pour l'Union européenne, le principe de subsidiarité est un concept central dans la répartition des tâches entre ses États membres et les institutions communautaires : ces derniers ne peuvent intervenir dans des domaines politiques particuliers que si les mesures prises par les États membres sont insuffisantes et si les objectifs politiques peuvent être atteints plus efficacement au niveau communautaire.

Les partis et la politique locale

La politique locale est un domaine d'activité d'importance pour les partis. Mais cela n'a pas toujours été le cas. Pendant longtemps en Europe et dans d'autres parties du monde, l'opinion dominante était que la politique locale était davantage

une question d'autonomie apolitique débarrassée des querelles de partis. Aujourd'hui, cependant, il est admis qu'au niveau de la politique locale également, de nombreuses décisions ne doivent pas seulement être considérées comme des actes administratifs, mais des actes qui nécessitent une légitimation politique et devant résulter de débats politiques et de décisions démocratiques. De plus, la modernisation et la multiplication des modes de vie et de production ont conduit à de nouvelles questions et conflits sur l'organisation du vivre ensemble local dans les villes et même dans les plus petites communautés, de sorte que la nécessité pour les partis d'articuler, de résoudre et de trancher ces conflits par le vote s'est accrue également au niveau de la politique locale. C'est pourquoi partout dans le monde, les partis sont solidement ancrés dans la politique locale.

Car c'est dans la politique locale que les citoyens sont le plus en contact direct avec l'État, ses services et ses capacités, et comme les partis jouent au niveau local un rôle important de médiateur entre les citoyens et l'État, leur image dépend dans une large mesure de leur comportement à ce niveau, de leur efficacité et de leur capacité à représenter efficacement les intérêts des citoyens, à reconnaître les préoccupations locales et à les traduire concrètement – ou si leurs représentants sont corrompus et incapables de répondre aux préoccupations locales. Pour les partis, la politique locale est donc à la fois une opportunité et un défi. En principe, ils remplissent à ce niveau les mêmes fonctions qu'à tous les autres niveaux politiques : sélection et agrégation des intérêts sociétaux, élaboration d'un programme politique, élaboration de la position du parti sur des sujets donnés, intégration et mobilisation, communication et relations publiques, campagnes électorales, recrutement de nouveaux membres du parti, recrutement et nomination de candidats aux élections, conception et mise en œuvre des directives et participation sur la formulation des lois et règlements locaux, prise en charge des responsabilités du gouvernement local.

Des analyses de partis dans les démocraties dites « jeunes » montrent que le degré de leur présence auprès de leurs propres associations locales, outre le recrutement de nouveaux membres et l'attribution de personnel au siège, est un facteur central non seulement pour leur survie et leur implantation, mais aussi pour leur victoire aux élections et leur présence unifiée dans les parlements. En outre, les analyses des résultats électoraux des parlements nationaux montrent clairement que les candidats au parlement national rencontrent un succès particulièrement évident quand leur parti est bien positionné localement et mène une politique locale réussie.

Une forte présence politique dans les grandes villes ne peut être surestimée. Ces dernières représentent – surtout dans le contexte de l'urbanisation mondiale – un laboratoire du changement social. Le mode de vie des grandes villes influence, avec un certain décalage, le mode de vie jusqu'aux plus petites villes. Ce qui est présenté dans les villes est adopté comme exemple par les régions plus rurales dans d'autres parties du pays quelques années plus tard. Cela est particulièrement vrai pour la culture de la jeunesse, le mode de vie et les attitudes politiques des jeunes. Avec un certain décalage dans le temps, leur attitude envers la politique et des partis en particulier influencera fortement les attitudes des jeunes et des

adultes dans un pays dans son ensemble. Il est donc important pour un parti de rechercher et de maintenir en permanence le contact avec les jeunes, en particulier dans les grandes villes. Il éprouvera dans une large mesure le principe de « l'agrégation des intérêts sociaux » – et devra peut-être aussi faire preuve de souplesse concernant certains points de leur programme afin d'attirer les jeunes électeurs ou de les fidéliser durablement.

Dans de nombreuses municipalités cependant, certaines circonstances particulières font qu'il est difficile pour les partis d'agir de la même manière qu'au niveau national. Ces circonstances incluent :

1. une compétition entre plusieurs acteurs : au sein d'une municipalité, une variété d'acteurs rivalisent avec les partis pour s'octroyer l'autorité en matière de prise de position sur les questions locales beaucoup plus qu'au niveau national. Les personnes les plus conscientes des problèmes locaux sont les représentants de la société civile, les unions et associations et, surtout, de nombreux citoyens. Cela entraîne un niveau élevé d'exigence concernant la compétence professionnelle des représentants du parti. D'autre part, il y a aussi les employés de l'administration locale, qui sont perçus de manière beaucoup plus concrète que, par exemple, les fonctionnaires d'une autorité nationale ou d'un ministère, et auxquels les citoyens ont un accès beaucoup plus direct, parfois aussi plus personnel, qu'aux autorités nationales. De ce point de vue aussi, il existe une concurrence entre les partis.
2. Une participation citoyenne plus directe : de nombreux pays montrent depuis des années une tendance à une plus grande participation directe des citoyens, en particulier sur les questions locales. Cependant, cette extension des droits de participation démocratique est un problème pour les partis dans la mesure où ils ne sont plus perçus comme le principal médiateur et porte-parole des intérêts locaux. Cela donne l'impression, surtout dans les petites collectivités, qu'ils ne sont pas vraiment nécessaires lorsqu'il s'agit d'articuler les enjeux locaux. Bien entendu, cela a également un effet sur l'adhésion aux partis politiques au niveau local.
3. Une autre forme de communication : la proximité avec le citoyen requiert une forme de communication beaucoup plus personnelle. Il va sans dire qu'aujourd'hui encore, les associations locales de partis doivent avoir recours aux médias sociaux pour communiquer leurs problématiques et points de vue, fournir des informations sur les campagnes et inviter les individus à des événements. La présence personnelle et l'approche directe des citoyens sont d'une importance capitale. Les hommes et femmes politiques locaux sont des membres de la communauté locale. Ils doivent le prouver également par leur action au sein d'unions et d'associations locales. L'engagement dans des projets sociaux peut se répercuter dans la sphère politique. Les clubs sportifs ou les associations culturelles ne poursuivent aucun objectif politique. L'appartenance à de telles communautés (et donc à « l'espace pré-politique ») donne à un homme ou une femme politique une idée de ce qui intéresse les citoyens. Cela signifie avant tout : « cet homme politique local est l'un des nôtres ». Son outil de communication le plus important est donc sa présence

personnelle et son intégration dans la communauté locale. C'est ce qui développe la notoriété et la crédibilité.

4. D'autres formes de conflit politique : non seulement les questions débattues dans la politique locale sont différentes des « grandes » questions de la politique nationale, mais le style de l'argumentation politique l'est également. Au minimum, les représentants des partis qui prennent des positions dites modérées doivent veiller à ne pas laisser le différend politique dégénérer en différends personnels, même s'il existe, surtout au niveau local, un risque qu'un différend politique prenne un aspect personnel beaucoup plus vite qu'un conflit sur les « grandes » questions. De plus, l'expérience montre que les citoyens n'apprécient pas qu'un différend sur des questions politiques débouche sur des conflits personnels. Il est donc important de mener le débat avec un certain recul.
5. Une volonté décroissante de la part des citoyens de participer aux processus formels et aux institutions de représentation politique : alors que de nombreux citoyens sont désormais engagés dans des initiatives locales ou des groupes ad hoc pour représenter une préoccupation spécifique, pour présenter leurs plaintes lors d'assemblées citoyennes ou pour commenter en ligne des événements locaux, dans de nombreux endroits, le nombre d'individus disposés à participer aux processus formels et aux institutions de représentation politique a diminué. Être élu à un conseil communal ou municipal, étudier des documents administratifs et participer aux réunions des commissions, cela requiert la volonté d'investir beaucoup de temps. C'est un travail non seulement fastidieux, mais aussi souvent relativement ingrat. Pour de nombreux partis, cela signifie qu'ils ne peuvent pas présenter suffisamment de candidats (compétents) aux élections et sont donc moins attractifs lors des élections. Quand les citoyens ne veulent pas prendre part aux comités, ce n'est pas seulement un défi pour les partis, mais aussi une menace pour la préservation de l'autonomie locale.

En outre, les partis sont confrontés à d'autres problèmes qui affectent leur propre organisation, tels que :

- ▶ une organisation locale faible et peu ou pas de personnel permanent ;
- ▶ un manque de ressources, l'absence de moyens de financement de la part des partis pour leurs associations locales ;
- ▶ la faible expertise technique des représentants locaux des partis dans les instances représentatives municipales ;
- ▶ l'absence de mécanismes de responsabilisation et de processus de consultation entre l'élite du parti et sa base.

De plus, les organisations locales de parti sont parfois affectées par des phénomènes tels que des processus décisionnels oligarchiques, une politique personnaliste, un flou idéologique ou des débats internes limités sur les alternatives politiques. Les réseaux de mécénat et le fractionnement peuvent provoquer des conflits entre les membres et une possible scission au sein du parti local. De plus, les associations

locales de partis, qui disposent souvent de peu de ressources, doivent éviter que leur capacité de décision politique soit influencée par des dons ou d'autres types de contributions. La politique monétaire, c'est-à-dire le fait de prendre des décisions en faveur d'individus ou d'entreprises qui se montrent « reconnaissants » envers les élus locaux, n'est pas rare au niveau local, car les décisions dans le cadre de la politique locale affectent les intérêts des individus ou des entreprises beaucoup plus directement qu'au niveau national.

Dans certains pays, en raison du faible nombre de membres, il est difficile pour les partis de désigner des candidats en nombre suffisant et surtout suffisamment compétents pour les postes électoraux. De plus, notamment lors des élections locales, ils font également face à des candidats non rattachés à un parti et à des listes électorales qui ne souffrent pas de l'image négative des partis. C'est pourquoi ils doivent prouver leur capacité de représentants des intérêts des citoyens, notamment dans la politique locale.

Au moins dans la plupart des démocraties parlementaires en Europe, les partis nationaux continuent de dominer la politique locale, mais dans de nombreux pays du continent, on observe un renforcement des partis locaux et des candidats indépendants sans aucun lien avec les partis nationaux (Rahat/Kenig 2015, 73 sqq.). Les raisons de ce phénomène sont, d'une part, le scepticisme croissant à l'égard des partis et, d'autre part, un « localisme » ou régionalisme accru issu d'une sorte d'attitude défensive en réaction à la nature ingérable de la politique nationale et supranationale. Certes, ce type de réaction peut pousser de nombreux citoyens à s'intéresser davantage à la participation politique. Mais en même temps, il existe un risque que l'élaboration des listes locales soient motivée par des intérêts individuels, privés ou clientélistes. De plus, les listes de candidats non rattachés à un parti et indépendants n'ont généralement qu'une courte durée de vie, ce empêche de poursuivre des projets et des intérêts à long terme au sein d'une municipalité – outre le fait qu'il n'y a pas d'accès de qualité aux unités administratives supérieures sans le réseau d'un parti, lequel peut faciliter de tels contacts.

Les activités de relations publiques des partis dans la politique locale

Les relations publiques (*public relations*) constituent un outil central pour un parti à tous les niveaux de sa pyramide organisationnelle afin de renforcer la compréhension de sa politique et la confiance. Il ne s'agit pas seulement de publicité, c'est-à-dire la mise en lumière accrocheuse de ses propres accomplissements, mais plutôt de créer une compréhension de sa propre attitude et une confiance en sa fiabilité et en sa propre efficacité et, surtout, de construire une relation durable entre ceux qui font ce travail de relations publiques (par exemple un parti) et les groupes cibles (par exemple les citoyens d'une commune). Dans la politique locale ainsi qu'à d'autres niveaux politiques, le travail de relations publiques doit réaliser les tâches suivantes :

- ▶ Communiquer les positions pour que les citoyens sachent ce que représente un parti ;

- ▶ Fournir une orientation afin que les citoyens puissent envisager des alternatives et comprendre pourquoi un parti représente certaines décisions ou projets politiques ;
- ▶ Générer l'approbation afin que les citoyens votent pour leur parti et les soutiennent lors des élections et d'autres occasions ;
- ▶ Fournir des informations afin que les citoyens comprennent les enjeux complexes dans le cadre desquels un parti justifie sa position politique sur certaines questions et problématiques ;
- ▶ Représenter les intérêts parce que défendre les intérêts sociaux et les représenter politiquement est l'une des fonctions centrales des partis ;
- ▶ Instaurer la confiance en justifiant ses décisions et en établissant de manière transparente la base sur laquelle il prend ses décisions ;
- ▶ Traiter avec les opposants politiques parce que la compétition politique pour de meilleurs programmes et des personnes plus compétentes est un élément central de la démocratie.

En raison de l'importance capitale de cet aspect pour être accepté et rencontrer le succès au niveau local, un parti doit continuellement mener et planifier stratégiquement des actions de relations publiques. Il doit viser les objectifs suivants (Märtn 2009, 16) :

- ▶ Générer de l'attention ;
- ▶ Augmenter la sensibilisation ;
- ▶ Accroître sa popularité ;
- ▶ Donner une orientation ;
- ▶ Changer les prises de positions ;
- ▶ Acquérir des soutiens ;
- ▶ Établir des relations sur le long terme.

Il existe une variété d'outils aidant à atteindre ces objectifs. Il n'y a pas de limites à la créativité et à la variété des idées d'un parti local et de ses membres. Communiqués de presse, affiches, brochures, publication de leur propre journal local, envoi d'une newsletter aux membres locaux et citoyens intéressés, campagnes de mailing, publicités, démarchage direct (*canvassing*), bien sûr toutes les formes de communication numérique via différentes plateformes, mais surtout, toujours et encore : contact direct avec les citoyens.

Quand un parti a les moyens de le faire, il peut planifier avec précision les activités de relations publiques locales afin, par exemple, d'élaborer certains messages pour les groupes concernés et de les diffuser sous une forme adaptée à leurs différents intérêts. Cependant, les associations locales de partis disposant d'un petit budget ou d'un petit nombre de membres actifs auront du mal à élaborer et à diffuser en permanence des messages de ce type. Cet ouvrage traite dans une

section ultérieure (► chapitre 8) d'autres aspects de la communication politique également importants pour les activités locales de relations publiques des partis.

Les partis dans les parlements locaux

Le statut local d'un parti dépend en grande partie de sa participation à la prise de décisions concernant les affaires locales. À chaque fois que le maire ou d'autres hauts fonctionnaires d'une commune sont placés par un parti, ils façonnent de manière significative l'image de ce parti à travers leurs bureaux exécutifs, mais aussi par leur présence personnelle et leurs relations avec les citoyens. Parallèlement, le travail des représentants des partis au parlement local (la ville ou le conseil municipal) joue un rôle majeur dans la manière dont ils sont perçus. Ces conseils locaux sont généralement les plus hauts organes de décision d'une ville ou d'une commune, car ils débattent de toutes les questions qui relèvent de leur domaine de compétence. Par leurs décisions, ils posent les bases du travail de l'administration et ils exercent aussi une fonction essentielle dans le contrôle du gouvernement local, du maire, des autres fonctionnaires et de l'administration. Même si leurs missions et pouvoirs de décision sont généralement moindres que ceux des parlements nationaux, les conseils locaux sont de véritables organes de représentation des citoyens. Leur légitimité, tout comme celle d'un parlement national, repose sur l'élection directe, libre, égale et secrète de ses membres, qui a lieu à intervalles réguliers – de quatre ou cinq ans dans la plupart des pays.

Dans de nombreux endroits, les membres des parlements locaux jouissent de droits spéciaux leur permettant d'accomplir correctement leurs tâches et de prendre leurs décisions en toute indépendance. D'une part, cela concerne les fonctions parlementaires telles que le droit de prendre la parole au conseil lors des débats et de faire des déclarations, le droit de demander, seul ou en groupe, de formuler des propositions sur des questions particulières qui sont votées en commission ou en séance plénière du parlement local. Bien entendu, cela s'applique également au droit de vote lors des scrutins ou de l'élection du maire (qui est élu par le parlement local dans certains pays) et d'autres décisions importantes concernant le personnel qui requièrent l'approbation parlementaire.

En outre, les membres du conseil ont le droit d'obtenir en temps opportun des informations complètes de la part de l'administration locale, non seulement sur les processus internes, mais également sur les questions qui touchent aux intérêts d'une municipalité et dont l'administration a connaissance. En plus de ce droit à l'information, les membres du conseil dans certains pays ont également le droit de consulter certains dossiers de l'administration locale, par exemple lorsqu'il s'agit de litiges au sein d'une commune, de transactions immobilières ou d'appels d'offres dans le cadre de l'attribution de marchés publics. Ce droit de consultation des dossiers dépend souvent du nombre de députés qui en font la demande, fixé à un seuil minimum.

Même ce bref résumé des tâches et des droits des membres des conseils locaux suggère que les membres du conseil doivent avoir une bonne connaissance d'une grande variété de domaines afin d'exercer consciencieusement leurs fonctions et

de prendre des décisions de manière responsable. Lors de la désignation de leurs candidats, les partis doivent donc s'assurer que ces derniers rassemblent le plus large éventail possible de connaissances et d'expériences, afin qu'ils puissent, en tant que représentants élus, accomplir efficacement leur travail au sein du conseil. La formation continue de leurs membres au Conseil devrait donc faire partie intégrante des activités locales du parti. L'association interne de politiciens locaux d'un parti, mentionnée plus haut, peut jouer un rôle important pour appuyer cet objectif.

L'obligation de facto de suivre une formation continue en plus de leurs tâches traditionnelles au conseil est une charge supplémentaire pour les parlementaires locaux, en particulier lorsqu'ils exercent ces tâches au conseil à titre honorifique pendant leur temps libre. Rares sont les pays où les membres des conseils municipaux exercent leur fonction dans tout le pays, y compris dans les petites municipalités, à temps plein avec une rémunération généreuse et dans des bureaux avec des assistants. C'est le cas au Brésil, par exemple. Une telle réglementation peut favoriser l'émergence de réseaux de mécénat locaux et, par conséquent, une aliénation progressive des élus qui les éloigne des citoyens. Le travail du conseil local doit donc conserver partout le caractère d'un poste honorifique, également dans le but d'éviter que les candidats se soucient moins des intérêts de leur communauté que de la sécurisation de leurs propres revenus. Une concentration à plein temps ou presque sur un mandat de conseil local (avec une rémunération appropriée) n'est justifiable que pour les parlements des grandes villes, qui traitent de questions complexes et prennent des décisions qui affectent directement les conditions de vie de centaines de milliers ou de millions de personnes. Car en plus de l'exigence de qualification professionnelle, un mandat municipal demande un temps considérable, ce qui limite fortement l'exercice d'une profession. Dans la plupart des Lands et des communes, où le travail du conseil se fait essentiellement sur la base du volontariat, il existe des réglementations sous forme de jetons de présence ou d'indemnités de dépenses afin qu'aucun membre d'un parlement local ne subisse de pertes financières importantes du fait de son engagement politique. La plupart des hommes et femmes politiques locaux tiennent pour acquis le fait que les intérêts privés doivent généralement passer après l'engagement politique. Cependant, il doit exister des règlements permettant d'exercer leur mandat sans entrave supplémentaire. Cela comprend, par exemple, la protection contre la résiliation d'un contrat de travail ou le licenciement d'un emploi, le transfert vers un autre lieu de travail ou tout autre désavantage, ainsi que la libération du travail par l'employeur afin de pouvoir assister aux réunions du parlement local ou de ses commissions.

Les groupes politiques au parlement local

Comme au niveau national, les représentants d'un parti forment également des groupes en tant qu'associations bénévoles dans un parlement local afin de se mettre d'accord sur le travail parlementaire, de coordonner les tâches, mais aussi de fournir des informations sur les sujets de travail et les votes dans les commissions individuelles, car pratiquement aucun parlementaire ne peut travailler dans toutes les commissions d'un parlement.

L'ordre interne d'un groupe parlementaire doit être organisé démocratiquement. Il se compose généralement d'un président et (selon le nombre de membres) d'un conseil d'administration, dont les droits et obligations sont expressément définis dans certains pays ou communes. Dans les cas où ces groupes reçoivent des prestations en espèces ou une autre forme de prestations – par exemple, des subventions pour frais de matériel, la rémunération des salariés – un compte des recettes et des dépenses doit être présenté et un contrôle de ce dernier doit être assuré afin d'éviter les abus de subventions publiques.

Dans les plus grands parlements locaux des grandes villes en particulier, les groupes parlementaires individuels forment des groupes de travail qui préparent les réunions des commissions ou de l'assemblée plénière parlementaire. Outre les membres du conseil, d'autres membres d'un parti ne disposant pas d'un mandat de conseil ainsi que d'autres citoyens compétents peuvent être invités à participer à ces groupes de travail. Cela contribue à améliorer l'image d'un groupe parlementaire et de son parti.

Le travail de relations publiques fait également partie de l'éventail des tâches des groupes politiques, car les citoyens ont le droit d'être informés des actions de leur parlement et de ses membres. Ni le parti ni le groupe parlementaire ne peuvent céder à l'administration locale ou au maire seul(e) la communication d'informations sur les travaux du conseil. Au niveau municipal en particulier, il est important que les partis renforcent leur image en informant régulièrement le public.

La participation des citoyens et les partis dans les communautés

Le vivre ensemble et, surtout, la qualité de vie dans une communauté dépendent non seulement de l'exécution efficace de leurs tâches par les institutions communales, mais aussi des citoyens qui contribuent à façonner ce vivre ensemble de diverses manières. Cet engagement citoyen est le fondement d'une société locale vivante, diversifiée et dynamique. Les municipalités, c'est-à-dire l'administration locale, peuvent soutenir cet engagement par le biais de divers programmes en promouvant des initiatives et en recherchant le contact avec les citoyens lorsque des décisions importantes concernant les affaires locales doivent être prises. Dans certains pays, la participation des citoyens est même prévue par la loi. Si, par exemple, s'il s'agit de prendre des décisions relatives à des projets d'infrastructure importants ou des modifications de plans de construction ou d'aménagement paysager, les appels d'offres et les plans doivent être rendus publics et les citoyens intéressés doivent non seulement en être informés, mais également avoir le droit de s'y opposer. Les conseils consultatifs, les assemblées de citoyens et d'autres formes de rencontres avec le maire et d'autres décideurs d'une municipalité sont des moyens de permettre aux citoyens de participer à la politique locale. Cela permet de discuter des projets en dehors du parlement local et d'entendre les avis sur projets envisagés, ainsi que l'approbation ou les objections qu'on leur porte. Il va sans dire qu'aujourd'hui, il convient également de créer ce type d'opportunités de participer à de tels débats via Internet et les médias sociaux.

Un parti qui veut peser dans la politique locale doit promouvoir délibérément cet engagement civique. Cela ne restreint pas leur champ d'action et leur marge de manœuvre politique, mais, au contraire, les étend et les renforce. Les plates-formes citoyennes ou d'autres formes de participation civique ne peuvent bien sûr pas remplacer les décisions des parlements locaux et de leurs élus. En effet, seuls ces derniers sont élus démocratiquement et représentent l'ensemble des citoyens d'une commune. À la fin d'une période électorale, ce sont les partis qui sont l'objet d'un vote et non ceux qui sont particulièrement actifs au sein des diverses plates-formes citoyennes. Au sens juridique et constitutionnel également, la représentativité des processus décisionnels garantit l'imputabilité (*accountability*) des décisions prises. Mais les partis doivent s'efforcer de reprendre les opinions, suggestions et impulsions qui sont exprimées sous différentes formes par la communauté locale, de les considérer et éventuellement de les inclure dans leur propre agenda politique, c'est-à-dire de « traduire » les suggestions des citoyens en propositions politiques. C'est la fonction classique du parti d'agréger les intérêts de la société. Par considérer, nous entendons reconnaître quelles propositions sont réellement dans l'intérêt de l'ensemble d'une société locale, et lesquelles ne représentent que des intérêts particuliers de petits groupes ou d'individus, même si ceux-ci peuvent être particulièrement virulents.

Les partis politiques ne sont pas seulement autorisés à réagir à l'engagement civique, ils doivent aussi le stimuler et le promouvoir de manière proactive. Pour cela il faut, d'une part, qu'ils prônent la mise en place de diverses formes de participation citoyenne. Certains des différentes modalités pour ce faire sont énumérés ci-dessous. D'autre part, les partis doivent non seulement discuter du plus grand nombre possible de leurs propres propositions politiques avec leurs élus ou leurs membres, mais également s'efforcer sciemment de permettre aux citoyens d'une municipalité de participer à un débat à leur sujet dès le début.

Les formes de participation citoyenne à la politique locale

Les « citoyens bien informés » dans les commissions des parlements locaux : afin de soutenir le travail des commissions des parlements locaux et de garantir la compréhension des citoyens sur de sujets techniques, des « citoyens bien informés » peuvent être nommés membres de ces commissions, où ils exercent une fonction consultative sans droit de vote. Ces citoyens sont généralement invités sur proposition des partis, ce qui garantit le pluralisme des opinions et empêche la représentation d'intérêts unilatéraux.

Les pétitions citoyennes et référendums : il s'agit d'outils utilisés pour provoquer un vote sur une question spécifique. Si un nombre minimum de citoyens émet une demande de ce type, une sorte de « référendum » a lieu, par lequel une mesure déjà décidée peut être empêchée ou une nouvelle mesure peut être mise en œuvre. Ce référendum ôte une décision aux représentants élus de la communauté et a la même qualité que la résolution du parlement local. Contrairement aux référendums au niveau national, qui peuvent certes être prescrits par une constitution dans certains cas mais qui peuvent, dans de nombreux cas, également être utilisés de manière abusive par les populistes

et violer les principes de la démocratie représentative, les pétitions citoyennes sont désormais largement incontestées dans les communes.

La candidature des résidents : en tant qu'autre outil de démocratie directe, une motion de ce type, si elle remplit certaines conditions et qu'elle est soutenue par un nombre minimum spécifié de citoyens, peut obliger un conseil local à traiter une question spécifique en séance publique, mais sans que ce dernier soit obligé de prendre une décision la concernant.

Les conseils consultatifs : ils donnent à certaines populations ou groupes concernés la possibilité d'émettre des avis experts au conseil municipal ou à l'administration. Dans les communes allemandes, il existe, par exemple, des conseils consultatifs pour les jeunes, les personnes âgées, les étrangers ou les personnes handicapées. Ils sont élus soit directement par la population résidente concernée, soit par le parlement local. La composition, la compétence et l'organisation des conseils consultatifs varient considérablement d'un endroit à l'autre.

Les conseils consultatifs pour les étrangers : depuis environ 50 ans, il y a des conseils pour les étrangers ou de migration et d'intégration dans les municipalités en Allemagne. En tant qu'organes purement consultatifs, ces derniers offrent une opportunité, majoritairement sur la base du volontariat, de favoriser la participation des habitants qui n'ont pas le droit de vote dans l'administration autonome locale.

Le droit de vote local pour les étrangers : l'une des formes particulières de participation citoyenne est le droit de vote local pour les étrangers. Dans l'Union européenne, depuis le traité de Maastricht de 1992, tous les citoyens de l'UE ont le droit de voter et d'éligibilité aux élections locales de leur lieu de résidence, quel que soit l'État membre dans lequel ils se trouvent. Dans près de la moitié des États membres de l'UE, les ressortissants de pays n'appartenant pas à l'UE sont également autorisés à participer activement aux élections locales. De plus, dans un certain nombre de pays, ils peuvent également être élus à des postes municipaux.

L'autonomie administrative des institutions municipales : De nombreuses municipalités possèdent divers établissements tels que des écoles, des hôpitaux, des installations sportives et de loisirs, des théâtres et d'autres institutions culturelles. Il n'est pas rare que l'exploitation de telles installations soit déléguée à des associations ou à d'autres organismes de soutien, l'administration municipale n'en supervisant que la bonne gestion.

Les organismes d'entraide : il existe des associations et des initiatives pour de nombreux domaines de la vie personnelle et communautaire pour aider des individus ou des groupes faisant face à des déconvenues (par exemple avec des problèmes de santé, de toxicomanie, de handicap ou de chômage) ou pour poursuivre des intérêts communs (par exemple dans des associations sportives ou culturelles).

La participation numérique : la participation numérique est de plus en plus répandue et il existe désormais divers outils et procédures, constamment en évolution. Jusqu'à présent, les élections numériques n'étaient possibles que dans quelques pays, par exemple en Estonie, mais les sondages citoyens en ligne sont de plus en plus courants, notamment lorsqu'il s'agit de questions débattues dans les organes municipaux sans résultat. Lorsqu'il s'agit de questions concrètes, par exemple des suggestions pour l'extension des voies de circulation ou l'utilisation de certains espaces ouverts et immobiliers, la participation des citoyens à ces sondages est relativement élevée. Cependant, dans ce cas comme pour d'autres formes de participation citoyenne, il existe un risque que de tels sondages n'expriment en aucun cas la volonté de tous les citoyens, mais seulement de quelques-uns qui s'organisent particulièrement bien et sont intensément actifs sur Internet et sur les réseaux sociaux.

Les différentes formes de participation citoyenne ne limitent pas la marge de manœuvre des partis, à condition qu'ils sachent les promouvoir, les soutenir, mais aussi les utiliser dans le sens de leurs propres objectifs politiques. Cela s'applique notamment aux formes et formats numériques de participation à la communication politique des partis, à travers lesquels il est possible et il convient désormais d'approcher tous les groupes d'âge.

Les partis politiques devraient particulièrement encourager les jeunes. Il ne s'agit pas (ou pas seulement) de les recruter pour participer aux organisations de jeunesse des partis. Les jeunes veulent travailler sur des projets spécifiques qui ont une influence directe sur l'organisation de leur cadre de vie. Ils ne réalisent souvent pas que les partis peuvent leur ouvrir des voies pour influencer la politique de manière pratique. Cela est notamment dû au manque d'efforts mis en place par les partis pour intéresser les jeunes à la politique et les enthousiasmer. Aucun domaine de la politique ne s'y prête mieux que la politique locale. Dans ce contexte, les jeunes peuvent apprendre comment la société peut être façonnée politiquement de manière durable. C'est également une contribution au renforcement de la démocratie d'un pays, car les jeunes apprennent grâce à l'engagement politique dans la municipalité à exprimer activement les besoins et les intérêts dans la sphère politique. Dans des pays comme la Grande-Bretagne et l'Allemagne, certaines villes et régions maintiennent des programmes de financement spécifiques ou des « parlements des jeunes » destinés à intéresser les jeunes aux questions politiques locales et à encourager leur participation à des projets locaux (Rau 2017). Même si de telles initiatives émanent de l'administration, les partis peuvent également poursuivre cette approche et essayer encore plus intensément de favoriser la participation des jeunes dans des projets spécifiques. C'est une façon d'intéresser les jeunes à l'idée de participer à un parti grâce aux projets politiques décrits ci-dessus.

Cependant, les partis disposent d'un autre moyen d'introduire directement les jeunes à la politique : en les désignant comme candidats aux élections locales d'une circonscription ou en leur attribuant des places prometteuses sur les listes de candidats. De cette façon, ils assurent la « formation » politique de leur propre

relève et, en même temps, s'assurent qu'une partie importante de la communauté locale participe visiblement et directement aux décisions politiques. Cela évite que les structures locales du parti ne deviennent sclérosées et ne se transforment peu à peu en parti de notables. Avec le transfert de postes et de fonctions importantes à des jeunes, un parti est animé de l'intérieur et plus attractif pour l'extérieur, notamment pour les groupes plus jeunes de l'électorat.

Les limites de la participation citoyenne

Aussi importantes que soient les diverses formes de participation citoyenne, que l'on appelle également l'expression de la « démocratie coopérative », et s'il est vrai que les partis doivent les soutenir, elles ne peuvent remplacer les formes existantes de prise de décision démocratique représentative et directe. Ce qui suit s'applique également aux différentes formes de participation civique à la politique locale : seuls les élus dans les parlements locaux sont légitimés par les élections générales. Les majorités au sein d'une ville ou d'un conseil municipal reflètent de manière adéquate les préférences politiques des citoyens, du moins pour la législature concernée. Même si les élus ou le gouvernement local cèdent des compétences à d'autres plateformes citoyennes, ils sont ultimement responsables devant les citoyens – et seront confirmés ou sanctionnés lors des prochaines élections pour toutes les décisions politiques au cours d'un mandat électoral.

Il convient de souligner à ce stade que tout ce qui est décrit comme une forme de participation citoyenne ne donne pas en réalité plus de poids aux citoyens en matière de politique locale. Un exemple de cela est l'idée de « budget participatif ». Cette idée est née, ou du moins a été largement diffusée par le Parti des travailleurs (*Partido dos Trabalhadores*) au Brésil, qui a introduit le « budget participatif » dans la ville de Porto Alegre, qu'il dirigeait dans les années 1980. Depuis lors, cette idée a été reprise dans de nombreux pays, de sorte que le « budget participatif » est l'une des formes de participation les plus discutées aujourd'hui. L'idée de base en est simple : les citoyens devraient décider eux-mêmes du budget de leur municipalité. Mais à y regarder de plus près, il était déjà évident à Porto Alegre que cette prétendue participation citoyenne était bonne pour le marketing des partis, mais que la participation réelle des citoyens au budget local annuel restait très limitée. Tout d'abord, les forums de citoyens qui discutent d'un budget municipal ou communal ne peuvent remplacer le rôle du gouvernement local et, surtout, du parlement local qui, dans la tradition parlementaire, n'est pas seulement responsable de l'approbation finale d'un budget, mais représente aussi la totalité des différents intérêts d'une commune. Deuxièmement, il est devenu évident que tous les citoyens ne participaient pas aux « délibérations » sur un projet de budget, mais seulement quelques groupes intéressés qui, bien sûr, souhaitaient avant tout inscrire leurs propres intérêts et préférences dans ce projet. Troisièmement, parce que la marge de manœuvre financière dans pratiquement tous les budgets publics, que ce soit au niveau local ou national, est relativement faible en raison de positions récurrentes et d'exigences légales, les débats sur le « budget participatif » n'ont finalement concerné qu'une très petite partie du budget réel, dont l'utilisation a été discutée par les

groupes participant au débat. Le budget participatif s'est ainsi révélé comme un outil politique de clientèle locale avant tout. Le Parti travailliste, cependant, a attiré beaucoup d'attention aux niveaux national et international. Ce projet qu'il a proposé dans le cadre de sa politique locale a largement contribué à se frayer un chemin vers le centre national du pouvoir grâce à la victoire aux élections présidentielles de 2001. Même si l'effet réel du « budget participatif » reste limité ou du moins controversé, c'est un exemple que l'efficacité d'un parti au niveau local est un préalable essentiel pour affirmer sa prétention au pouvoir national. D'autres aspects sur le thème de la participation citoyenne et de la démocratie directe sont abordés ci-dessous (► Chapitre 7, Section : « Les partis et la société »).

Les principes de bonne gouvernance dans les municipalités

Parce que l'acceptation des partis dans les communes dépend en grande partie de leur capacité à accomplir des tâches au niveau municipal, le chapitre se termine par les « Douze principes de bonne gouvernance » publiés il y a quelques années par le Conseil de l'Europe, une association de 47 États en vue d'apporter aux gouvernements locaux des conseils sur la manière de fournir de meilleurs services à leurs citoyens (d'après : le Conseil de l'Europe [sd]). Les partis peuvent eux aussi s'orienter sur ces principes, non seulement pour la gestion d'une commune, mais aussi pour l'éducation et la formation politiques de leurs membres, élus locaux et candidats.

Les douze principes de bonne gouvernance

Principe 1 : la participation, la représentation, le déroulement équitable de l'élection

Les élections locales se déroulent librement et équitablement, conformément aux normes internationales et à la législation nationale, et sans fraude d'aucune sorte. Les citoyens et citoyennes sont au centre des affaires publiques et participent à la vie publique au niveau local d'une manière clairement définie. Leur participation est fondée sur la liberté d'expression, de réunion et d'association. Il faut toujours que soit mise en œuvre une tentative honnête d'arbitrer entre divers intérêts légitimes et de parvenir à un large consensus sur ce qui est dans le meilleur intérêt de l'ensemble de la communauté et sur la façon d'y parvenir.

Principe 2 : la réactivité

Les objectifs, les règles, les structures et les procédures sont adaptés aux attentes et aux besoins légitimes des citoyens. Les services publics sont fournis et les demandes de renseignements et les plaintes sont traitées dans un délai raisonnable.

Principe 3 : l'efficacité et l'effectivité

Les résultats correspondent aux objectifs convenus. Les ressources disponibles

sont utilisées de la meilleure façon possible. Les systèmes de gestion des résultats et les audits permettent d'évaluer et d'améliorer l'efficacité et l'efficience des services.

Principe 4 : l'ouverture et la transparence

Les décisions sont prises et exécutées conformément aux règles et règlements. Le public est informé des résultats des décisions politiques locales d'une manière qui lui permet de contrôler et de contribuer efficacement au travail de l'autorité locale.

Principe 5 : la règle de loi

Les autorités locales obéissent à la loi et aux décisions judiciaires. Les règles et règlements sont observés et appliqués de manière impartiale.

Principe 6 : un comportement éthique

Le bien commun passe avant les intérêts individuels. Des mesures efficaces existent pour prévenir et combattre toutes les formes de corruption. Les conflits d'intérêts sont signalés en temps opportun et les personnes concernées doivent s'abstenir de participer aux décisions en question.

Principe 7 : la compétence et les capacités

Les agents publics démontrent une motivation à se former et à améliorer continuellement leurs services.

Principe 8 : l'innovation et la flexibilité face aux circonstances

Des solutions nouvelles et efficaces aux problèmes sont recherchées et des méthodes modernes de prestation des services sont utilisées. Il y a une volonté d'essayer de nouveaux programmes et d'apprendre des expériences des autres.

Principe 9 : la durabilité et l'orientation sur le long terme

Les besoins des générations futures sont pris en compte dans les politiques actuelles et les problèmes et tensions, qu'ils soient environnementaux, structurels, financiers, économiques ou sociaux, ne se transmettent pas aux générations futures. Il existe une perspective vaste et à long terme pour l'avenir de la communauté locale, qui prend en compte les facteurs historiques, culturels et sociaux d'une communauté dans la planification de l'avenir.

Principe 10 : la gestion financière saine

Les principes de gestion du budget public sont respectés. Les honoraires ne dépassent pas le coût des services fournis. Les risques sont correctement évalués et gérés.

Principe 11 : les droits de l'Homme, la diversité culturelle et la cohésion sociale

Dans la sphère d'influence de l'autorité locale, les droits de l'homme sont respectés, protégés et mis en œuvre, et la discrimination pour tout motif est combattue. La diversité culturelle est considérée comme une chose positive et des efforts continus sont déployés pour s'assurer que chacun s'intéresse à la communauté locale, s'y identifie et ne se sente pas exclu. La cohésion sociale et l'intégration des quartiers défavorisés sont soutenues. L'accès aux services de base est préservé, notamment pour les groupes les plus défavorisés de la population.

Principe 12 : la responsabilité

Tous les décideurs – collectifs comme individuels – assument la responsabilité de leurs décisions. Les décisions sont rapportées, expliquées et peuvent faire l'objet de sanctions. Il existe des recours efficaces contre la mauvaise administration et les violations des droits civils par les autorités locales.

Questions au lecteur

- ▶ Quel rôle les partis que vous connaissez jouent-ils dans la politique locale ? Sont-ils présents et actifs au sein des communes ?
- ▶ Les jeunes membres du parti (jusqu'à 30 ans) sont-ils également représentés par les partis dans les organes représentatifs locaux ?
- ▶ Quel genre d'activités liées aux relations publiques les partis mènent-ils dans les municipalités ?
- ▶ Comment favorisent-ils la participation de leurs membres dans leurs activités politiques ?
- ▶ Par quels moyens recherchent-ils le contact avec les citoyens ?
- ▶ De quelle manière les citoyens participent-ils aux décisions politiques locales ?

6

Le financement des partis

La démocratie a un prix. Cela signifie également que les partis politiques disposent d'un financement adéquat pour pouvoir exercer efficacement leurs fonctions, acquérir une expertise, élaborer et diffuser leurs programmes, maintenir une structure organisationnelle stable, maintenir la communication avec les membres et, enfin et surtout, mener des campagnes électorales dans le cadre d'une compétition politique sur un pied d'égalité. Idéalement, les partis sont financièrement indépendants et sont financés par les cotisations des membres sans dépendre en particulier d'une personne, d'une entreprise, d'un groupe d'intérêt ou de subventions gouvernementales. Cette situation idéale ne s'applique qu'aux petits partis ou aux entreprises susmentionnées qui dépendent de leur propriétaire. Même en Europe, où traditionnellement davantage de membres apportent à leur parti des contributions réelles, ces dernières ne sont généralement pas suffisantes pour financer adéquatement le travail du parti et de son appareil. Les grands partis politiquement importants qui comptent un grand nombre de membres ont besoin d'une forme de financement supplémentaire. Mais souvent, cela conduit à des problèmes considérables qui peuvent ébranler durablement non seulement la réputation des partis eux-mêmes, mais aussi celle de la démocratie. La mauvaise gestion et la corruption ont déjà été mentionnées comme sources de financement des campagnes électorales. En outre, la mafia de la drogue exerce une influence néfaste sur les partis et les politiciens en Amérique latine. En Amérique du Nord et en Asie ce sont certaines grandes entreprises et certaines riches personnalités qui sont en cause, et en Afrique des réseaux clientélistes et dans certaines régions le trafic de drogue joue de plus en plus un rôle dans le financement des partis. Dans presque tous les pays d'Europe, l'État finance ou subventionne les partis sous diverses formes. Néanmoins, dans de nombreux pays, le clientélisme, la corruption et le crime organisé jouent un rôle dans le financement des partis et des campagnes électorales.

Le financement des partis, leur structure juridique et l'élimination ou au moins la limitation des sources de financement illégales représentent un défi dans tous les pays démocratiques – notamment pour les partis eux-mêmes, car ils ont leur mot à dire sur la loi et son application. Ils participent donc grandement à la mise en place des mécanismes de financement des partis, ainsi qu'à la régulation, la mise en œuvre et surtout le contrôle de ces mécanismes dans leur pays.

Dans de nombreux pays, ils n'ont jusqu'à présent rempli cette tâche que de manière

limitée ou pas du tout, comme le montrent de nombreux scandales et affaires de corruption. Bien entendu, les conditions-cadres politiques, économiques et financières nationales jouent un rôle prépondérant. Mais plus important encore est l'attitude avec laquelle les partis gèrent leur financement, la manière dont ils distribuent les fonds publics et les limites qu'ils imposent aux financements privés et, surtout, les mesures par lesquelles ils exigent la transparence et le contrôle et sanctionnent les violations aux règles de financement des partis.

Cependant, le financement des partis souffre non seulement d'une législation inadéquate et du manque de volonté des partis, mais aussi, en particulier, du manque de compréhension du grand public quant à la nécessité d'un financement adéquat des partis. Dans de nombreux pays, les médias ont tendance à être rapidement scandalisés quand les partis et les parlements débattent de leur propre financement. Ceci est encore renforcé aujourd'hui par l'expression d'opinion individuelles sur les réseaux sociaux. Certes, les hommes et femmes politiques en tant que ministres ou représentants nationaux bénéficient souvent d'un revenu supérieur au salaire moyen du pays. Cela est justifié compte tenu de leur niveau de responsabilité. Si, cependant, tout débat sur les ressources financières de la politique donne lieu à être scandalisé par la référence aux revenus élevés des hommes et femmes politiques, cela entrave la possibilité de tenir des débats ouverts sur le financement de la politique et des partis et encourage ces derniers à trouver des modes de financement alternatifs, qui s'avèrent souvent illégaux et, en fin de compte, leur vaut plus de problèmes que d'avantages. Le transfert des décisions concernant les ressources financières des partis et des hommes et femmes politiques à des organes ou commissions indépendants, qui garantissent une certaine distance par rapport aux partis, peut éviter l'expression de cette critique. Après tout, les décisions concernant « ses propres affaires » sont toujours problématiques et difficiles à légitimer.

Tab. 13 : Sources de revenus des partis en Europe (source : van Biezen/Kopecký 2017 : 87) :

Pays	Frais d'adhésion (Euro/M)	%	Financement du parti par l'État (Euro/M)	Dons (Euro/M)	%	Revenu total (Euro/M)	Nombre de partis	Année
Autriche	7,61	12,2	46,22	1,56	2,5	62,61	5	2010
Belgique	2,65	3,1	64,76	0,45	0,5	84,29	12	2012
Canada	31,9	41	21,11	-	-	77,82	5	2011
République Tchèque	2,65	6,3	16,98	5,75	13,7	42,13	5	2011
Danemark	2,98	10,6	12,95	10,66	38	28,08	8	2011
France	15,87	13	53,06	28,79	23,6	121,78	2	2012
Allemagne	181,37	41,7	137,57	53,55	12,3	434,92	7	2011
Hongrie	0,75	8	7,48	0,9	9,6	9,44	4	2011
Irlande	0,75	5,9	9,31	2,57	20,2	12,71	5	2010-12
Israël	0,04	0,1	18,6	-	-	24,56	10	2011
Italie	30,47	21,1	107,04	3,95	2,7	144,14	5	2011
Pays-Bas	19,63	42,9	13,36	0,8	1,8	45,74	11	2012
Norvège	7,94	10,2	53,33	6,28	8	78,08	7	2011
Pologne	1,09	3,9	16,17	0,94	3,4	27,71	6	2011
Portugal	14,09	33,1	28,53	-	-	42,62	6	2011
Espagne	35,85	13,5	211,28	5,23	2	264,92	5	2011
Suède	2,12	3	47,08	1,95	2,7	72,93	8	2010-11
Royaume-Uni	13,24	14,9	10,09	39,13	44	88,97	7	2012-13
Moyenne		15,8		56,5	9,4		N=118	

Les défis du financement des partis

Dans leur lutte pour un financement adéquat de leur appareil et de leurs activités politiques, les partis sont confrontés à divers défis (IDEA 2014 ; van Biezen/Kopecný 2017).

Des coûts de campagne électorale élevés

Presque partout dans le monde, les coûts et dépenses des campagnes électorales n'ont cessé d'augmenter ces dernières années. C'est, entre autres, une conséquence de la professionnalisation croissante de la politique, les partis et les candidats dépensant plus d'argent pour les sondages d'opinion, les conseillers politiques et la publicité dans les médias. L'ensemble de la campagne électorale américaine de 2020, c'est-à-dire les campagnes des candidats à la présidentielle ainsi que celles des députés et sénateurs, a coûté près de 14 milliards de dollars américains – presque le double du coût de la campagne électorale de 2016. Les campagnes électorales présidentielles sont généralement beaucoup plus coûteuses que les campagnes électorales dans les systèmes parlementaires, où l'accent est moins mis sur le candidat individuel que sur les partis dans leur ensemble. Mais même dans les systèmes parlementaires d'Europe occidentale, les coûts de campagne électorale ont considérablement augmenté par rapport aux coûts de fonctionnement de l'appareil du parti ces dernières années. Le coût élevé de la campagne électorale amène les partis et les candidats à rechercher des financements auprès d'une grande variété de sources. À moins que les revenus et les dépenses ne soient strictement réglementés, les partis et les candidats ont tendance à devenir dépendants de dons privés importants, ce qui augmente le risque d'une influence inappropriée de ces donateurs.

Le manque de soutien financier provenant des membres

Dans le passé – du moins en Europe – les cotisations étaient une source de financement importante pour les partis, mais là aussi, la volonté de fournir un soutien financier à un parti a clairement diminué. Dans d'autres régions, cette source de financement n'a jamais joué de rôle, notamment parce que dans les pays les plus pauvres, même une cotisation modeste peut représenter un sacrifice relativement important pour les membres individuels du parti. D'un autre côté, l'exonération extensive des cotisations peut également conduire à une distorsion de la perception d'un parti et même à une distorsion de la réalité. En Espagne, par exemple, les partis présentent des chiffres considérables en termes d'adhésion – mais de nombreux membres ne contribuent pratiquement pas à leur soutien. Les directions des partis mentionnent fièrement les chiffres de leurs membres, mais cela ne fait que simuler un soutien de masse qui n'existe pas, ou du moins qui n'est pas documenté. Le fait que la plupart des partis eux-mêmes ne se fient pas à de telles déclarations est illustré par le fait que seuls ceux qui peuvent prouver qu'ils ont payé une cotisation sont autorisés à participer aux élections et aux votes internes. En l'absence de soutien financier de la part des membres, un parti dépend de dons provenant d'entreprises ou d'autres intérêts organisés, de fonds publics ou de financements illégaux (ou, dans certains pays, de l'argent de certains chefs de parti ou candidats).

L'interdépendance entre l'économie et la politique

Partout, les entreprises privées ont besoin d'un soutien politique, qu'il s'agisse des décisions relatives au cadre économique ou fiscal, de la réglementation, de la promotion de certaines technologies ou certaines branches de l'économie, de projets de construction de toutes sortes, etc. Elles sont donc disposées à accorder à certains partis un soutien financier. Il n'est pas rare qu'elles le fassent par conviction et en raison d'un alignement avec le programme d'un parti. Certaines entreprises soutiennent tous les partis concernés proportionnellement au nombre de voix dont ils disposent au sein des parlements, d'une part pour apporter une contribution générale à la démocratie – mais d'autre part aussi dans le but d'entretenir de bonnes relations avec diverses forces politiques. Lorsque de tels dons sont gérés de manière légale et transparente, ils ne doivent pas faire l'objet de critiques, même si les dons individuels de particuliers ou d'entreprises doivent être limités par le biais de dispositions juridiques afin de faire obstacle à l'influence inappropriée de certains individus sur un parti en particulier. Cela devient toutefois problématique lorsque de riches hommes d'affaires acquièrent une influence disproportionnée sur les partis par le biais de dons et d'autres contributions et poursuivent ainsi leurs intérêts économiques personnels.

Un accès inégal au financement

Bien que les partis soient censés participer aux élections sur un pied d'égalité, presque nulle part ils ne bénéficient du même niveau de financement. Un financement public exclusif et rigoureusement appliqué permettrait d'atteindre un degré plus élevé d'égalité des chances. Dans la mesure où le financement public est généralement lié au résultat des élections, un parti gagnant bénéficiera toujours d'une part plus élevée du financement de l'État. Étant donné que les dons ou autres contributions ne peuvent être complètement exclus pour certains partis, certains seront toujours plus privilégiés que d'autres. Il est donc important de réguler les activités en matière de dons et d'accroître leur transparence.

L'abus des ressources gouvernementales

Les titulaires de postes et les partis gouvernementaux ont accès à des privilèges et à des pouvoirs dont ils peuvent tirer des avantages. Cela ne concerne pas nécessairement des avantages financiers ou d'autres types d'avantages matériels, mais aussi, par exemple, une plus grande présence dans les médias ou un accès à des informations non accessibles aux autres. Il en résulte un avantage concurrentiel évident qui, d'un point de vue réaliste, ne peut être évité. Cependant, il est problématique qu'un parti au pouvoir abuse également d'autres ressources à sa disposition, telles que l'emploi de fonctionnaires pour des activités de campagne électorale pendant les heures de travail ou l'utilisation de véhicules de société, de locaux de service ou de téléphones de service aux fins du parti et de la campagne électorale et, surtout, l'influence partisane des chaînes de télévision publiques et privées financées par l'État. Au Mexique et dans d'autres pays, de nombreux médias radiophoniques et de presse existent uniquement grâce à l'abondant matériel publicitaire pour lesquels les agences et entreprises étatiques ou semi-étatiques les rémunèrent dans le cadre de « campagnes de sensibilisation » de toutes sortes.

En retour, le gouvernement attend bien sûr une couverture médiatique qui lui est favorable. Toutefois, l'utilisation de ressources publiques à des fins politiques affaiblit la démocratie et peut nuire à la pluralité politique. Il s'agit également d'un détournement au moins indirect des ressources publiques lorsqu'un parti peut occuper de nombreux postes dans des entreprises et des institutions étatiques ou semi-publiques et que les titulaires de ces postes ont l'obligation de verser une partie de leur salaire dans les caisses du parti. Cependant, cette pratique est courante pour les députés du monde entier et constitue une partie importante du financement des partis dans certains pays. Lorsqu'un parti au pouvoir et qui domine le parlement modifie consciemment le cadre juridique du pays à son profit ou pour persécuter l'opposition, il sort du cadre de la démocratie. C'est également dans cette direction que s'orientent les partis qui définissent le seuil de financement des partis par l'État de telle sorte que les partis d'opposition ne reçoivent plus aucun paiement.

Le manquement à l'application des règles

Les abus surviennent souvent même dans les pays qui ont prévu des réglementations relativement strictes sur le financement des partis. Cela s'explique en partie par le fait que les organes chargés de contrôler les finances des partis et des candidats ne disposent pas des mandats et des capacités dont ils auraient besoin pour remplir ces fonctions de manière efficace. Parfois, ils n'ont pas l'indépendance nécessaire pour exercer un contrôle. En Europe occidentale, le contrôle des finances politiques est souvent une fonction des parlements, de sorte qu'au moins en ce qui concerne les fonds levés et dépensés légalement un contrôle mutuel est garanti par divers partis qui s'assurent que leurs concurrents ne bénéficient d'aucun avantage. D'autre part, le financement illégal par abus de pouvoir, par exemple des prélèvements de commissions lors de l'attribution de marchés publics, des factures gonflées, l'emploi dans des sociétés fictives, etc. est problématique. Il s'agit de pratiques criminelles qui doivent être poursuivies et punies par la justice – quand elles sont découvertes. Mais c'est précisément ce qui pose problème dans de nombreux pays. Dans les pays où le niveau de corruption est élevé, la culture de l'impunité est également très répandue. Dans certaines régions du monde, par exemple en Europe de l'Est et en Asie centrale, il existe des règles strictes, mais qui ne s'appliquent qu'à l'opposition. Cela n'a plus rien à voir avec la primauté du droit démocratique. Mais il existe également d'autres lacunes dans les démocraties, par exemple lorsque des sanctions sont imposées mais qu'elles ne sont pas raisonnablement proportionnées à l'infraction commise ou aux avantages illégalement acquis.

L'autorégulation par les partis et les hommes et femmes politiques

Sans une attitude politique appropriée et sans une sensibilisation du public, les meilleures réglementations gouvernementales sont de peu d'utilité. Si on laisse aux mains des partis le contrôle de leur propre financement, il sera inévitable que perdurent les conflits d'intérêts, au profit du parti et au détriment de la transparence et de l'exactitude. Par conséquent, tous les partis doivent élaborer les conditions-cadres de façon à ce que non seulement eux-mêmes, mais aussi

le pouvoir judiciaire, les médias et la société civile prennent part au contrôle des finances du parti. La publication d'un rapport financier annuel énonçant les sources de revenus et les donateurs d'un parti est la norme minimale en la matière.

Les revenus légaux des partis

- ▶ Les cotisations sont la source de revenus la moins controversée. Ils sont l'expression de la solidarité des membres avec leur parti.
- ▶ Le remboursement des frais de campagne électorale. Il s'agit d'une pratique courante de financement public des partis. En règle générale, le remboursement des frais de campagne électorale est lié au résultat électoral d'un parti.
- ▶ Les contributions des membres des groupes parlementaires et les contributions régulières du même ordre des fonctionnaires d'un parti ; en plus de leurs cotisations, ces personnes paient des impôts à leur parti parce qu'elles lui doivent leur mandat ou leur poste dans l'administration publique.
- ▶ Les revenus provenant d'actifs, d'événements etc. ; certains partis gèrent des entreprises (par exemple, des imprimeries pour la distribution de documents de partis, des journaux de partis, etc.) ou exercent d'autres activités dont ils tirent des revenus. En principe, ils sont tenus de rendre compte publiquement de tous leurs revenus provenant de ces activités et de leurs actifs.
- ▶ Les dons sont la forme de financement des partis la plus controversée aux yeux du public. Les grands partis en particulier tirent une part importante de leurs revenus des dons qu'ils reçoivent. Il est important de s'assurer qu'un parti ne devienne pas dépendant de ses gros donateurs.
- ▶ Les prêts sont très importants en tant que source de revenus pour certains partis. Cependant, la dette représente un problème de taille. Pour cette raison, les partis doivent également rendre compte publiquement de leurs engagements envers les établissements de crédit.

Quelques tendances en matière de financement des partis dans le monde

Effet positif et victoire du développement de la démocratie dans le monde : la corruption et les abus relatifs au financement des partis sont de plus en plus considérés comme un problème. Cela a conduit à de nouvelles règles sur le financement des partis et sur le contrôle du financement des campagnes dans le monde, même dans des pays où ces derniers étaient complètement inconnus jusqu'à récemment.

Un élément essentiel de la nouvelle réglementation est le financement public des partis politiques par le biais de subventions directes ou indirectes. Environ les deux tiers des pays du monde fournissent désormais des fonds publics directs. Cela remplace les cotisations manquantes et permet d'atteindre un certain niveau d'égalité dans le financement des partis. Ces règles découlent largement d'une prise de conscience que les partis sont des piliers essentiels de la démocratie dans lesquels il convient d'investir pour que le système fonctionne.

Malgré ces efforts, le montant et la portée des subventions gouvernementales sont encore souvent trop faibles pour couvrir les besoins financiers des partis. Il leur est donc encore nécessaire de recevoir des dons complémentaires ou d'autres formes de financement, même si cela contredit l'objectif de mettre en place des conditions concurrentielles égales – ce qui implique de mettre en place des subventions publiques. En particulier, les pays pauvres ayant une faible marge de manœuvre financière peuvent dépenser peu d'argent pour financer les partis politiques. Au Pérou, par exemple, les partis se sont vu refuser un financement public en raison de la situation budgétaire générale difficile. En Afrique et en Asie, en revanche, il n'existe pas encore de tradition ou d'expérience particulière en matière de dons du gouvernement aux partis politiques. En Asie, il n'y a eu jusqu'à présent de financement public notable que dans les démocraties, plus riches et plus établies, du Japon, de la Corée du Sud et de Taïwan. Néanmoins, il s'y commet encore de nombreuses violations des règlements relatifs aux dons et aux dépenses. En Indonésie, au Timor oriental et en Thaïlande, il existe un financement public pour les partis politiques, mais il est insignifiant par rapport au total des revenus et des dépenses des partis (Ufen 2015). Dans les pays les plus pauvres d'Asie du Sud, il n'y a pas de financement public pour les partis politiques. Dans ces pays, comme partout sur le continent, les partis dépendent des contributions des entreprises et des donateurs privés, et dans une bien moindre mesure des cotisations des membres (IDEA 2007, 101 sqq.). En Amérique latine, en revanche, le cofinancement étatique des partis s'est désormais établi dans la plupart des pays.

Dans les pays les plus riches également, un financement des partis provenant à la fois de sources publiques et privées est monnaie courante. C'est le système qui est recommandé car une dépendance unilatérale à l'égard de l'État crée de nouveaux problèmes pour les partis, mais aussi des problèmes de compétition politique. En principe, il doit y avoir la possibilité pour de nouveaux partis d'émerger et de se développer. Mais en même temps, les partis établis ne devraient pas avoir à craindre pour leur existence s'ils perdent une élection et que leurs subventions gouvernementales diminuent. L'indépendance des partis doit aussi signifier une certaine indépendance vis-à-vis des bénéfices de l'État. En Europe, cependant, il existe une tendance problématique selon laquelle les partis de certains pays sont devenus fortement dépendants des subventions gouvernementales. Les partis européens tirent désormais en moyenne les deux tiers de leurs revenus totaux de sources gouvernementales, et dans certains pays, ce taux dépasse même les 80 % (van Biezen/Kpüecký 2017). Il s'avère que ces dons sont généralement utilisés par les partis pour étendre leur organisation, ce qui inclut également le recrutement de nouveaux membres. Les hypothèses antérieures, selon lesquelles le confort des partis financés par l'État les amènerait à perdre tout intérêt à développer

davantage leur organisation, ne sont pas confirmées par les études sur le sujet (Katz/Mair 1995).

Les subventions de l'État ne préservent pas des défaites électorales – et donc pas non plus d'une éventuelle perte substantielle de revenus, comme certains partis en ont déjà fait l'expérience – parce que le montant du financement de l'État est généralement lié aux résultats obtenus aux élections. C'est une autre raison pour laquelle il est important que les partis utilisent leurs revenus pour développer leur organisation. Parallèlement, ils doivent veiller à limiter leur dépendance financière vis-à-vis des subventions gouvernementales afin de trouver un équilibre entre financement public et financement privé. Une solution intéressante à cette problématique a été trouvée en Allemagne. Les partis y sont financés par un mécanisme de subventions mixtes où les subventions publiques ne peuvent jamais être supérieures au montant levé par les partis eux-mêmes. Le montant total des subventions publiques est limité. Dans le même temps, le montant des dons privés a été limité et des règles strictes de transparence ont été introduites. Cela garantit que les revenus et les dépenses des partis ainsi que les coûts de campagne électorale sont globalement maintenus à un niveau raisonnable.

Bien entendu, il n'est pas possible de déterminer un montant fixe pour le financement des partis par l'État. Les besoins financiers résultent de nombreux facteurs, notamment de la structure du système des partis, du système électoral et de nombreuses autres circonstances à l'échelle nationale. En règle générale, cependant, le financement public ne devrait être accordé qu'aux partis qui participent aux élections et qui rassemblent une proportion minimale des voix. Les subventions peuvent être divisées en fonction du pourcentage de voix. En outre, elles devraient être associées à des exigences en matière de dépenses et de comptabilisation de ces dépenses. Ainsi, plusieurs pays stipulent par exemple que les subventions ne peuvent être dépensées que pour des campagnes électorales ou des activités internes clairement définies, telles que des congrès de parti, des élections internes ou la promotion de l'égalité hommes-femmes. Cependant, ces règles ne sont souvent pas strictes et les partis sont relativement libres de décider de leur utilisation des fonds. Le fait que, dans de tels cas, des tentatives soient faites pour influencer la concurrence interne des partis avec des fonds publics contredit le principe du soutien de l'État aux partis, mais ce phénomène a été observée à plusieurs reprises en Europe, notamment dans les pays où le soutien de l'État est très élevé.

Recommandations pour le financement des partis

L'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (*International Institute for Democracy and Electoral Assistance* – IDEA) a consacré de nombreuses études et publications au thème du financement des partis, qu'il est possible de consulter sur son site Internet (www.idea.int). Sur cette base, IDEA a formulé une série de recommandations qui devraient être prises en compte dans la réglementation sur le financement des partis. Ces recommandations sont résumées ci-dessous en termes généraux (IDEA 2014) :

1. La réglementation du financement des partis doit viser l'objectif de renforcement de la démocratie et doit correspondre aux caractéristiques nationales de chaque pays. Bien qu'un pays puisse tirer des leçons de l'expérience des réglementations mises en place par d'autres pays, ses propres règles et procédures (comme dans le cas de la réforme des systèmes électoraux) doivent toujours tenir compte de sa propre situation nationale et, dans le cas du soutien aux partis, en particulier du rôle et la réputation des partis.
2. Un simple élargissement du champ d'application de la réglementation n'est d'aucune utilité s'il n'existe pas d'organes capables de contrôler le respect des règles et de sanctionner les partis pour toute violation des règles. Bien entendu, le cadre juridique doit être conçu de manière à définir les limites d'un financement acceptable des partis. Il ne suffit pas de réglementer le contrôle des finances des partis sans appliquer ces mécanismes de contrôle à d'autres domaines. L'expansion d'un système fonctionnel de comptabilité publique doit donc accompagner le financement des partis.
3. Parce que dans la plupart des pays les membres des partis ne contribuent pas de manière significative au financement de leur parti et afin de réduire la dépendance aux dons privés, un système de cofinancement étatique des partis devrait être mis en place quand cela est possible compte tenu des finances publiques. Correctement gérés et distribués, les fonds publics peuvent constituer un bon contrepois aux dons privés et fournir un accès aux fonds à un large éventail d'acteurs politiques et ainsi contribuer à des conditions de compétition équitables. Les fonds publics peuvent également accroître le degré de transparence et inciter les partis à investir dans des candidates féminines. Cependant, il existe un risque que les partis politiques deviennent trop dépendants des fonds publics. Cette dépendance doit être étroitement surveillée.
4. En plus des contributions financières, les partis devraient se voir accorder un niveau égal de publicité en période de campagne électorale auprès du public, mais aussi des médias libres sous forme de temps d'antenne gratuit. Il s'agit d'une contribution à l'égalité de la publicité électorale, notamment dans les pays où l'État ne peut accorder aucun soutien financier aux partis.
5. Les coûts de la campagne électorale devraient être limités partout et le respect de cette limite strictement contrôlé, mais il convient également de sanctionner sévèrement les violations à son encontre. De grands progrès ont été accomplis dans ce domaine ces dernières années au Brésil. Le tribunal électoral indépendant examine les dépenses de campagne électorale des partis et a déjà retiré les sièges de nombreux députés, sénateurs et même gouverneurs après avoir découvert des financements illégaux. Les dépenses illimitées et, par conséquent, les campagnes coûteuses augmentent la vulnérabilité des partis vis-à-vis aux gros donateurs et des dons illégaux et menacent leur indépendance ainsi que le caractère égalitaire de la campagne électorale. Les dons des entreprises devraient également être strictement réglementés. Il devrait être interdit aux entreprises sollicitant des marchés

publics ou travaillant sur des marchés publics de faire des dons de nature politique.

6. Les allègements fiscaux pour les dons aux partis constituent un type particulier de subvention aux partis. Ils sont pratiqués dans de nombreux pays d'Europe. Les partis non européens doivent également vérifier que les réglementations en la matière sont applicables dans leur propre pays.
7. Le cofinancement étatique des partis devrait être associé à des exigences en termes de conduite au sein des partis. Cela s'applique non seulement à l'aspect administratif, comme la publication des finances ou la soumission en temps opportun des rapports financiers, mais aussi au respect de certaines règles de démocratie interne ou de l'égalité hommes-femmes.
8. Au niveau de l'État, il convient de mettre en place un système de surveillance et de contrôle non partisan du financement des partis, pour lesquels il existe différents modèles internationaux. Dans tous les cas, les finances des partis devraient être transparentes, c'est-à-dire que les informations sur les revenus, les dépenses et les comptes annuels des partis devraient être accessibles au public et, pour l'ensemble d'un même pays, les mêmes normes d'information devraient s'appliquer à tous les partis afin de garantir une certaine comparabilité. Cela contribuerait à accroître la confiance du public envers les partis politiques. Les principaux donateurs devraient être rendus publics. La vie privée des petits donateurs peut être protégée en fixant un seuil pour les rapports publics ou la publication.
9. L'égalité hommes-femmes doit également être prise en compte dans le financement des partis, par un soutien de l'engagement politique des femmes et leur candidature aux postes électoraux par leurs partis, et par le biais d'affectation plus élevées de fonds de campagne électorale internes au parti.
10. Les médias et la société civile doivent reconnaître qu'un financement adéquat des partis est essentiel au fonctionnement du processus démocratique, y compris la qualité des élections. Les rapports sur le financement des partis ou sur les régimes des parlementaires devraient être basés sur ce principe. Cela exige une attitude critique à l'égard du financement des partis ou des décisions concernant les régimes des parlementaires. En particulier pendant les campagnes électorales, les médias et la société civile devraient également examiner le financement des campagnes électorales de manière critique. Cependant, la critique générale du financement des partis ne rend pas toujours justice à la fonction des partis et aux exigences financières qui en découlent.

La collecte de fonds pour les partis

Le financement public des partis ne devrait pas être la seule source de revenus des partis, ni même leur principale source de revenus. Les partis doivent donc développer la capacité de lever des fonds propres. Il s'agit d'une tâche essentielle pour tout parti, qui doit donc également être suffisamment prise en compte dans sa structure et sa répartition des tâches. Cela s'applique notamment aux organisations de parti au niveau local dans les villes et les municipalités.

Une stratégie concise, qui devrait être élaborée par le trésorier du parti, est nécessaire pour collecter des fonds. Celui-ci devrait coordonner toutes les activités de collecte de fonds et se coordonner avec les trésoriers régionaux et locaux du parti. À tous les niveaux de la structure du parti, il devrait y avoir une personne responsable des finances (un trésorier) qui est également responsable de la collecte de fonds.

Au même titre que le recrutement de membres, le contact personnel s'avère être le meilleur moyen de solliciter des dons. Dans le même temps, tout parti doit également être attentif au progrès technique sur le long terme et être conscient des nouvelles tendances. Par exemple, le microfinancement (*microfunding*) des campagnes électorales par carte de crédit via Internet est de plus en plus populaire aux USA depuis au moins 2008.

Instructions sur le microfinancement des partis

1. Expliquer clairement pourquoi le don est important, pour quelles dépenses il sera utilisé et de quelle manière précisément il influencera positivement une campagne spécifique. Comment le donateur bénéficie-t-il du succès de la campagne de financement ?
2. Utiliser autant de systèmes de paiement (en ligne) que possible que la décision de faire un don soit aussi simple que possible pour les soutiens potentiels (c'est-à-dire le paiement avec Visa, Mastercard, carte EC, par virement bancaire, PayPal, etc.).
3. Publier également un formulaire de don traditionnel à télécharger et à imprimer qui peut être facilement partagé sur les réseaux sociaux et rempli à la main.
4. Permettre aux donateurs d'utiliser la plateforme de paiement pour annoncer publiquement leur soutien (sans préciser le montant) sur les réseaux sociaux après leur paiement (des *share-buttons*, ou des onglets « Partager »).
5. Demander la participation des multiplicateurs et les pairs (*peers*) dans les campagnes de collecte de fonds sur les réseaux sociaux et leur demandez de soutenir l'appel aux dons.
6. Proposer (*framing*) un grand nombre de sommes de dons fixes sur la plateforme de paiement, allant de sommes faibles à élevées. Par exemple, si on souhaite atteindre un don moyen de 20 euros, seules quelques options fixes doivent être spécifiées en dessous de ce montant et de nombreuses options au-dessus (par exemple 10 – 20 – 25 – 50 – 100 – 200 – 500 – 1000 euros), mais qui doivent être conformes aux limites maximales du pays concernant les dons individuels aux partis. Le transfert de montants individuels devrait également être possible.
7. Activer l'option de répétition automatique d'un don – par exemple sur une base mensuelle – jusqu'à nouvel ordre. Avant le paiement, obtenir du donateur une confirmation séparée qu'il a compris la procédure. S'assurer que les montants maximaux calculés sur l'année ne sont pas dépassés ou

que toute obligation de publication est signalée automatiquement dès qu'un certain montant est dépassé.

8. Créer des articles de merchandising cohérents et attrayants qui sont logistiquement faciles à produire et à expédier et qui peuvent apporter des fonds supplémentaires.
9. Promouvoir la campagne de financement sur Twitter, Facebook et autres plateformes et, si nécessaire, acheter de la publicité sur les plateformes en ligne, si la législation relative à la campagne électorale le permet.

Les idées mentionnées ici sont déjà utilisées à des degrés divers selon les pays. Il ne s'agit que de suggestions générales. Les options de mise en œuvre pratique dépendent des lois pertinentes en matière de financement des partis et de protection des données ainsi que des coutumes culturelles du pays, qui doivent être vérifiées individuellement par des experts au préalable.

Toutes les mesures liées à l'acquisition de dons doivent être conformes aux dispositions légales et respecter le principe de transparence.

Stratégie de financement des partis locaux

1. Mettre en place un mécanisme de collecte des cotisations régulières et de dons.
2. Contrôler les dépenses.
3. Élaborer une campagne de financement : Quel genre d'actions faut-il entreprendre, quel genre d'événements faut-il organiser ? Quel est l'objectif de la campagne ? Combien d'argent doit être récolté ?
4. Mettre en place un plan de collecte de fonds qui définit les besoins budgétaires, le calendrier des dépenses et les sources de financement. Identifier les donateurs et la fréquence des demandes de dons.
5. Classer les intérêts des donateurs en différents groupes (par exemple, entreprises, agriculture, médecins, avocats, etc.) et mettre en place un plan de collecte de fonds pour chaque groupe (pourquoi ces groupes veulent-ils donner de l'argent à votre parti, qu'attend chacun d'entre eux du parti ?)
6. Créer un calendrier pour la collecte de fonds.
7. Se procurer du matériel spécifique pouvant soutenir la campagne (documents du parti, documents succincts ou lettre du président, etc.).
8. Fournir des documents en ligne pertinents (podcasts, vidéos, textes concis) sur les principaux arguments de fond pouvant être partagés facilement. Ces derniers devraient être publiés sur les réseaux sociaux.
9. Envoyer les informations actuelles aux expéditeurs via la liste de diffusion. Offrez la possibilité de s'abonner à une newsletter sur le site Web du parti.

Exemple : Le financement des partis en Allemagne

Les partis en République fédérale bénéficient de fonds de l'État pour leur financement. Cependant, le financement public suit le principe selon lequel les partis sont des associations bénévoles de citoyens et doivent donc collecter eux-mêmes une partie de leur financement par le biais de contributions et de dons. Ce principe n'autorise pas le financement public d'être « prépondérant ». Les partis doivent donc s'auto-financer au moins pour moitié. Le financement est réglementé par la loi sur les partis politiques (loi sur les partis politiques 2020, § 18 sqq.). Selon ces dispositions, les fonds de l'État ne peuvent pas être supérieurs aux revenus générés par le parti lui-même l'année précédente. Si les revenus propres sont inférieurs aux revenus externes, le financement de l'État est limité au montant des revenus propres.

Le financement public des partis politiques prend la forme d'un financement partiel annuel général des activités que les partis sont censés exercer conformément à la constitution et à la loi sur les partis politiques. La manière dont les partis sont enracinés dans la société, qui se mesure à leur succès aux élections et au montant des dons des personnes physiques, est déterminante pour la répartition des fonds publics.

Tous les partis qui ont reçu au moins 0,5 % des seconds suffrages valablement exprimés lors des dernières élections fédérales ou européennes ou au moins 1 % des seconds suffrages valablement exprimés lors d'une des dernières élections régionales ont droit à un financement partiel de l'État au cours d'une année donnée. Si une liste n'est pas approuvée pour le parti, le parti reçoit des fonds publics s'il a obtenu au moins 10 % des premiers suffrages valablement exprimés dans une circonscription. Tous les votes obtenus lors des dernières élections fédérales et européennes ainsi que lors des dernières élections dans les différents Lands sont additionnés. Les partis reçoivent un euro par voix pour les quatre premiers millions de voix, et 0,83 euro pour chaque voix supplémentaire (parts de suffrages).

En outre, les partis reçoivent 45 centimes par an pour chaque euro qu'ils ont reçu à titre de don sous forme de cotisations, de cotisations des titulaires de mandat et de dons de personnes physiques, seuls les dons jusqu'à 3300 euros par personne et par an étant pris en compte (parts de donations). Toutefois, le droit à la subvention sur les parts de donations n'existe que si les partis ont publié le montant de leurs donations dans un rapport annuel pour l'année précédant l'année concernée par le droit à la subvention.

Cependant, il existe un plafond annuel absolu pour le financement gouvernemental, qui s'élevait en 2019 à 193,5 millions d'euros. Si le montant total calculé pour tous les partis dépasse la limite supérieure absolue, les montants alloués aux différents partis seront réduits proportionnellement.

Les revenus et dépenses des partis sont strictement imputables. Les partis doivent remettre au président du Bundestag allemand un rapport annuel préalablement audité par un commissaire aux comptes ou une société d'audit et devant contenir des informations sur leurs revenus, dépenses, actifs et dettes. Le président du

Bundestag allemand prend connaissance du rapport et en examine l'exactitude de contenu et de forme. Les infractions aux règles de financement sont punies d'amendes parfois sévères ou de poursuites administratives ou pénales à l'encontre des partis et des responsables pour chaque infraction.

Questions au lecteur

- ▶ Quelles sont les principales sources de financement des partis que vous connaissez ?
- ▶ Qui bénéficie du financement des partis ? Qui décide de l'utilisation des fonds d'un parti ? Les membres de ce parti prennent-ils part aux décisions concernant ses finances ?
- ▶ Comment le financement des partis est-il perçu par le public ?
- ▶ Les partis communiquent-ils de manière ouverte et transparente leurs revenus, dépenses et sources de financement ?
- ▶ Qui contrôle le financement des partis et les dépenses de campagne ? Quel est le degré d'efficacité de ces contrôles ?



Les partis et la société

Lorsque le Français Alexis Tocqueville a parcouru les États-Unis d'Amérique dans la première moitié du XIXe siècle pour apprendre comment fonctionnait la première démocratie de l'ère moderne, il a noté une observation dans son rapport : les citoyens de ce jeune État participaient à un grand nombre d'associations, d'organisations et d'associations libres pour façonner leur communauté. Pour Tocqueville, cela constituait la base du développement économique et politique du premier État démocratique moderne. Cette société civile animée incarnait pour lui l'avantage du régime démocratique sur les monarchies en Europe. Pour la première fois à l'époque moderne, Tocqueville a mis l'accent sur le rôle de la société civile pour la démocratie, qui est évident pour tous aujourd'hui. Son livre est considéré comme l'un des ouvrages fondamentaux sur la démocratie moderne (Tocqueville 1985).

Le terme « société civile » fait référence à l'ensemble des associations volontaires de personnes qui se réunissent dans un but commun afin de poursuivre leurs intérêts et leurs idéaux. Il s'agit notamment de groupes d'intérêt, de syndicats, de mouvements sociaux, d'associations professionnelles, d'organisations caritatives et d'autres formes d'associations encore. Même si certaines de ces organisations poursuivent des objectifs politiques, la principale différence entre elles et les partis politiques est qu'elles ne sont pas en concurrence pour l'obtention de postes politiques. De plus, leurs intérêts politiques sont généralement concentrés sur des problématiques spécifiques ou sur quelques sujets et ils ne préconisent pas un programme gouvernemental contenant des propositions de projets sur un grand nombre de domaines politiques. Les organisations privées ainsi que les entreprises ne font pas partie de la société civile. Les communautés religieuses, quant à elles, peuvent être considérées comme des organisations de la société civile.

Les sociétés et démocraties modernes ne peuvent plus se concevoir sans la diversité des organisations sociales, des unions et des associations. Une société civile libre, active et diversifiée est essentielle à la démocratie. Les activités associatives favorisent l'interaction communicative tant en petits groupes qu'au sein du grand public. Même les groupes marginalisés (comme les sans-abri) forment leurs propres associations dans certains pays et expriment leurs points de vue et leurs demandes sur des questions importantes pour eux auprès d'un public plus large. La société civile promeut ainsi l'autodétermination individuelle et collective.

Les partis doivent donc lui accorder une attention particulière. Et cela, pour trois raisons : premièrement, leurs représentants défendent des intérêts sociaux importants que les partis doivent connaître. Deuxièmement, la société civile tente d'influencer les partis pour qu'ils prennent en compte ses préoccupations et représentent ces dernières sur la scène politique – mais il s'agit également pour les partis de savoir comment faire face à ces tentatives d'influence. Troisièmement, certaines de ces organisations viennent compléter le rôle des partis dans la promotion de la démocratie – et certaines d'entre elles pensent même qu'elles pourraient remplacer les partis.

Les partis en tant que lien entre la société et l'État

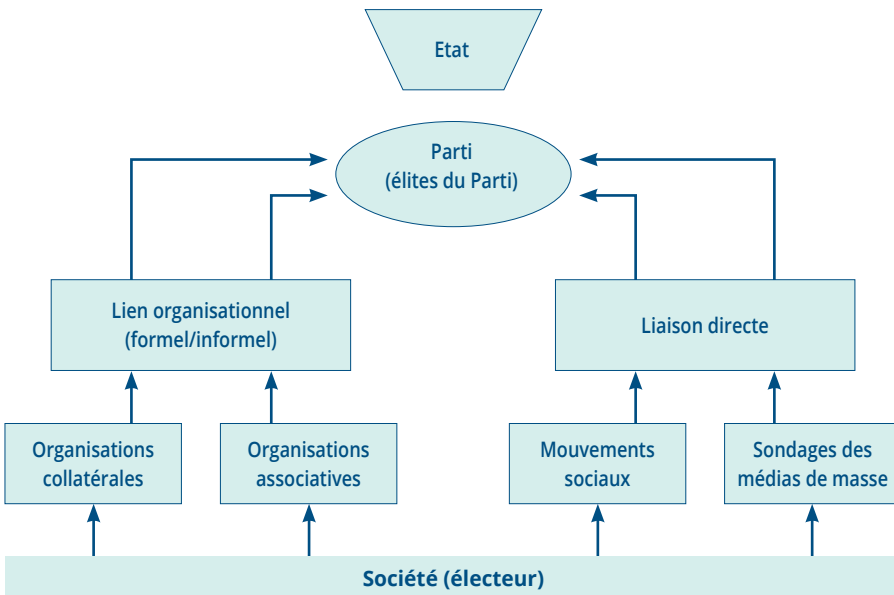
Les partis forment, comme on le dit aujourd'hui, le « lien » entre l'État et la société, c'est-à-dire le lien entre les citoyens et les institutions de l'État démocratique (Poguntke 2000, 23 sqq. et 2006). Pour remplir efficacement cette fonction, ils doivent être bien ancrés dans les deux sphères : D'une part, ils doivent maintenir de bons contacts avec les citoyens et les associations d'une société et, d'autre part, ils doivent également être représentés dans les parlements, les gouvernements et la bureaucratie. En science politique, la fonction de lien que remplissent les partis est désignée des deux côtés comme la « fonction de liaison » (*linkage*). Essentiellement, cela signifie la capacité de communication réciproque entre les dirigeants et les dirigés.

Pour que les partis puissent remplir efficacement cette fonction de liaison, ils ont besoin de canaux de communication stables avec les citoyens et les associations sociales, car ce n'est qu'à cette condition qu'ils peuvent connaître leurs préférences et (au moins partiellement) les prendre en compte dans leur action politique. D'autre part, ces canaux de contact et de communication servent également à expliquer et justifier leurs propres actions auprès des électeurs. Il est essentiel pour les partis d'établir des structures de liaison stables et peut-être même de les contrôler, car leurs modalités de liaison avec les citoyens et les associations sociales est déterminante lors des élections. Il est évident que les citoyens et les associations civiles avec lesquels un parti dispose de structures de liaison fixes sont plus susceptibles de voter pour ce parti le jour d'une élection que les citoyens avec lesquels ce parti n'a aucun lien particulier.

Ces liaisons peuvent exister sous deux formes : d'une part, par la manière dont un parti s'exprime publiquement par rapport aux attentes ou aux revendications de certains groupes sociaux en particulier. Cela fait partie de la communication politique dont traite dans le chapitre suivant (► chapitre 8). D'autre part, ces liaisons naissent d'une relation particulièrement formalisée ou quasi-formalisée avec les associations et organisations sociales. Il peut s'agir d'associations d'entreprises, de syndicats, de groupes d'intérêt, d'associations religieuses, mais aussi d'organisations spécialisées rattachées à des partis telles que les associations de femmes et de jeunes, ainsi que le grand nombre d'organisations non gouvernementales et de mouvements sociaux qui s'engagent dans divers domaines. Les relations des partis sociaux-démocrates, socialistes et communistes avec les syndicats ou celles des partis libéraux avec les associations d'entreprises

sont des exemples classiques de ce type de liaisons.

L'avantage des relations stables est que les organisations sociales déterminent leurs propres priorités et que les partis sont soulagés de la nécessité de chercher par eux-mêmes les intérêts que poursuivent des couches sociales particulières et les sujets qui leur sont particulièrement importants. Au contact des associations, les partis entendent des « paquets » de revendications et de préférences. Ils peuvent ainsi en discuter avec elles et ensuite décider des éléments de ces « paquets » ils veulent représenter dans la sphère politique, au parlement et devant un gouvernement ou une bureaucratie. Ce type d'échange a généralement lieu entre les élites du parti et les élites des associations respectives. Les deux parties s'assurent que leurs organisations acceptent les résultats des négociations et se mobilisent ou refusent de soutenir les compromis qui ont été négociés. Plus l'intégration organisationnelle des deux côtés est élevée, plus il est probable que soient mobilisés des membres de l'organisation dont les objectifs et les préférences politiques n'ont pas été pris en compte, parce que leur loyauté primaire va à leur organisation. Idéalement, les liens avec les organisations permettent ainsi d'étendre la portée politique des partis au-delà de leurs propres limites organisationnelles.



Graph. 8 : Le partis en tant que lien entre la société et l'État.

Le caractère spécifique de cet échange est cependant influencé par deux facteurs importants : la nature de l'environnement organisationnel de chaque partie et le degré de formalisation des contacts organisationnels. Par exemple, si le mouvement syndical lui-même est fragmenté en différentes organisations et que ces dernières ont établi des relations formalisées avec différents partis, le bénéfice que représente une relation formalisée avec l'une de ces associations est limité pour un

parti. De plus, quand les relations ne sont pas particulièrement étroites, ce qui est le cas pour les relations entre les partis de gauche et les associations d'entreprises ou, à l'inverse, pour les relations entre les partis libéraux et conservateurs et les syndicats, il est peu probable que les deux parties se mobilisent au sein de leurs organisations pour se soutenir mutuellement. Les partis politiques doivent donc s'efforcer d'établir des relations stables avec les organisations qui sont pertinentes pour leur survie et leur réussite en tant qu'organisations politiques.

Les relations entre les partis et les organisations non gouvernementales ou les mouvements sociaux sont plus difficiles. Les relations mutuelles formelles sont compliquées par le fait que ces organisations ne disposent généralement pas d'élites dirigeantes clairement établies et n'accordent pas à leurs dirigeants un mandat leur garantissant la possibilité de conclure des accords avec les partis. En outre, il existe une incompréhension vis-à-vis du fait que les organisations non gouvernementales et les mouvements sociaux sont relativement limités en termes de domaine d'action. Mais surtout, les mouvements de ce type ne peuvent mobiliser leurs partisans pour certains comportements électoraux que dans une mesure limitée.

Du point de vue de la politique démocratique, les relations entre partis et associations sociales et lobbyistes comportent un certain nombre d'écueils. Néanmoins, il est nécessaire de maintenir de bonnes relations avec eux pour les raisons déjà évoquées (Allern/Verge 2017). Dans le passé, certains groupes de partis avaient une relation particulièrement étroite et parfois même « organique » avec certaines associations. C'est particulièrement le cas avec le lien entre les partis socialistes ou communistes et les unions syndicales. Il a déjà été mentionné que, par exemple au Royaume-Uni, les principales unions syndicales étaient liées au Parti travailliste par une sorte d'adhésion de groupe. Ces liens traditionnels n'existent que très rarement aujourd'hui. Certains partis, d'autre part, s'efforcent de maintenir une relation particulière avec certains groupes sociaux par le biais de leurs associations internes et de leur organisations spécialisées. La relation entre sociaux-démocrates ou socialistes et syndicats est encore étroite en Europe et en Amérique latine, mais elle a perdu de son intensité. Les partis verts ont de bonnes relations avec les organisations environnementales en Europe du Nord et de l'Ouest, et certains partis libéraux et conservateurs ont des relations étroites avec des associations d'entreprises, car les questions économiques sont généralement pour ces derniers un enjeu important. Dans de nombreuses régions, certains partis entretiennent de bonnes relations avec des associations religieuses ou des églises sans pour autant être des partis religieux. Or, le poids politique des associations de cette nature est important dans de nombreux pays. L'influence politique croissante des évangéliques aux États-Unis atteste de ce phénomène. Aussi importants que soient ces liens, les partis doivent s'assurer qu'ils ne sont pas perçus comme des représentants unilatéraux des intérêts de certaines associations en particulier. S'ils font partie des partis « d'élite » ou « clientélistes » mentionnés plus haut, cela limitera leurs chances d'être élus dans une société pluraliste.

En matière de politique locale, le contact avec les unions et associations locaux est pratiquement indispensable. Dans ce contexte également, les partis ne doivent pas simplement faire office de porte-parole pour des groupes précis. Cependant,

des relations étroites avec les associations locales peut être déterminant pour leur succès politique (électoral). Par conséquent, les partis doivent essayer d'acquérir des membres parmi les représentants de ces associations locales et de les présenter en tant que candidats aux élections.

Les partis et les groupes d'intérêts

Les organisations de la société civile ne se contentent pas d'exprimer les intérêts de leurs membres et sympathisants. Ils exercent également une influence sur les institutions et les décisions politiques et remplissent ainsi des fonctions similaires à celles des partis. Cependant, ils se concentrent généralement sur quelques problématiques et préoccupations, principalement sectorielles. Cela s'applique en particulier aux associations d'entreprises ou aux syndicats, qui, dans la plupart des pays, ont traditionnellement compté parmi les organisations de la société civile les plus influentes. Ce type d'organisations, comme d'autres associations, se distinguent par des caractéristiques organisationnelles et fonctionnelles spécifiques et entretiennent des relations particulières avec d'autres acteurs du système politique tels que les institutions de l'État, les médias et, enfin et surtout, les partis politiques.

Les partis et certains hommes ou femmes politiques sont pour ces organisations des relations importantes pour leurs activités de lobbying. Ils tentent tous d'influencer les débats et les décisions politiques en leur faveur. C'est tout à fait légitime en principe. Cependant, il existe toujours le risque que certaines associations, par leurs ressources, leur capacité de mobilisation ou leur accès facilité aux décideurs politiques, fassent prévaloir leurs intérêts sectoriels sur les intérêts généraux d'une société et prennent ainsi des décisions politiques qui leur sont favorables. Cela ne s'applique pas seulement aux associations d'entreprises ou aux syndicats. Le parti Les Verts en Allemagne (*Die Grünen*) par exemple, est un produit direct des diverses initiatives pour l'environnement et pour la paix dans les années 80. Il est évident qu'après l'entrée de ce nouveau parti dans les parlements régionaux et au Parlement fédéral, l'influence de ses organisations et associations affiliées sur ce nouveau parti n'a pas diminué.

L'efficacité de l'action des organisations sociales dans un système politique dépend de différentes constellations. Si, par exemple, un parti ne dispose que d'une faible majorité au parlement, il évaluera attentivement avec quelle organisation de la société civile il peut s'engager dans une voie conflictuelle et avec laquelle il doit s'entendre pour ne pas dissuader les électeurs mais au contraire en acquérir davantage. Les partis eux-mêmes devraient donc observer de près et de manière critique quels groupes d'intérêt tentent de les influencer et, surtout, lesquels de leurs représentants et parlementaires entretiennent des relations particulièrement étroites avec certains groupes d'intérêt et peuvent même être (co)financés par ces derniers. C'est également la raison qui justifie non seulement l'exigence de transparence sur les revenus des hommes et femmes politiques, mais également l'existence de règles concernant les activités des associations et leur obligation de répondre strictement, elles aussi, à des exigences de transparence (Lijphart 1999, 171 sqq.).

Dans les pays comptant un grand nombre d'associations, comme les États-Unis et l'Allemagne, on craint parfois que « le pouvoir des associations » ne constitue une menace pour la souveraineté de l'État. En fait, dans de nombreux pays, le processus législatif subit l'influence de certaines associations dans leurs domaines politiques respectifs, les grandes associations d'entreprises exerçant plus d'influence que des associations de moindre envergure. En Allemagne, par exemple, les associations de l'industrie automobile sont traditionnellement puissantes. Au Brésil et en France c'est le lobby agricole, en Malaisie et en Indonésie ce sont les compagnies d'huile de palme. Pourtant, de nombreuses études empiriques arrivent à la conclusion que dans la plupart des démocraties occidentales, rien ne démontre une domination unilatérale d'acteurs particuliers sur le processus législatif. Cela s'explique tout d'abord par le contrôle et la transparence des activités de lobbying qui ont été introduites dans de nombreux pays, mais aussi par le grand nombre d'organisations qui tentent d'influencer la politique d'une manière ou d'une autre. Aux États-Unis, par exemple, il existe plus de 20 000 organisations enregistrées dans l'État de Washington, et plus de 200 000 à travers le pays, qui veulent toutes d'une manière ou d'une autre représenter les intérêts sociaux et influencer les décisions politiques. Cependant, leur grand nombre crée un équilibre entre les différents groupes de pression.

Dans de nombreux domaines politiques, les groupes d'intérêt apportent un savoir-faire technique externe tiré de la pratique, et la politique en dépend. Ce phénomène s'applique à des domaines très différents. Les gouvernements et les parlements du monde entier ont demandé conseil à des virologues, des médecins et des pharmaciens pour lutter contre le virus à l'occasion de la pandémie de la COVID-19. Qu'il s'agisse de la protection du climat, du contrôle des droits d'auteur sur Internet ou de processus de production complexes et de normalisation dans les domaines techniques, les partis (mais aussi les gouvernements) ont besoin de l'avis d'experts, et c'est également le cas lorsqu'il s'agit de décisions sur la réglementation sur l'euthanasie et d'autres questions qui touchent aux aspects fondamentaux de l'existence humaine. Les groupes d'intérêt organisés apportent leur expertise sur tous ces sujets – surtout du point de vue de leurs membres. Les décideurs et les élus doivent veiller à s'informer de manière globale, mais pas trop unilatérale, lorsqu'ils examinent les nouvelles matières législatives et prennent des décisions à leur sujet.

Le lobbyisme

Le terme anglais *lobby* désignait à l'origine le hall d'entrée ou de réception d'un parlement. Depuis que les parlements existent, les lobbyistes s'efforcent d'accéder à ces espaces, où ils peuvent rencontrer des députés, présenter leurs préoccupations et solliciter leur soutien. Les termes « lobbying » ou « travail de lobbying » se sont imposés au niveau international pour cette forme de représentation des intérêts. Les représentants d'intérêts sont donc souvent appelés aujourd'hui « lobbyistes » ou « lobbys ». En règle générale, ils n'accomplissent plus leur travail dans le vestibule d'un parlement, mais rencontrent plutôt des députés à d'autres occasions pour leur faire part de leurs préoccupations.

Le lobbying n'est pas uniquement pratiqué par des représentants de groupes d'intérêts privés, mais aussi par des élus. Par exemple, un maire qui veut construire un pont ou une rocade dans sa commune invite d'autres politiciens qui décident d'une aide financière accordée à sa ville afin qu'ils puissent mieux comprendre la pollution sonore ou la nécessité économique de tels projets dans le but que le projet puisse bénéficier d'un soutien financier. En ce sens, le lobbying est une pratique courante et légitime dans toutes les démocraties pour influencer les décisions politiques.

Néanmoins, le lobbyisme rencontre souvent une certaine méfiance parmi les citoyens et les médias pour deux raisons. D'une part, il y a le des soupçons concernant un déséquilibre de l'influence des groupes d'intérêt, mais ce n'est souvent pas le cas – à moins qu'un parti ou un gouvernement ne se mette sciemment au service de certains groupes. Aux États-Unis, par exemple, sous l'administration de Donald Trump, le lobby des armes à feu de la *National Rifle Association of America* (RNA) a repoussé avec succès toute tentative de restreindre les conditions de possession d'armes parce que c'était aussi la volonté du président. Et au Brésil, le président Jair Bolsonaro n'a montré aucun intérêt pour la conservation de la forêt amazonienne et a donc largement laissé carte blanche au lobby agricole pour étendre les terres agricoles au détriment de la forêt.

D'autre part, le lobbying est parfois associé à la corruption ou à d'autres formes d'octroi d'avantages aux politiciens. Les méthodes d'influence de ce type existent et elles vont de l'invitation à un somptueux déjeuner ou voyage de vacances à la proposition d'un poste important à la tête d'une entreprise. Dans de nombreux pays, il est expressément interdit aux hommes et femmes politiques d'accepter de tels privilèges. Au minimum, ils ont l'obligation de faire preuve de transparence lorsque des individus ou des groupes d'intérêt tentent d'obtenir d'eux qu'ils soutiennent leurs préoccupations par le biais d'avantages en nature ou de services spécifiques. Les versements d'argent à un homme ou une femme politique afin qu'il ou elle défende une certaine cause ou même vote en sa faveur au parlement entrent dans la catégorie de la corruption, laquelle constitue toujours un crime.

Pour un système politique démocratique, il est utile que les groupes d'intérêt représentent les intérêts sociaux en partie les uns contre les autres et en partie les uns avec les autres. Afin de limiter leur influence sur la politique et d'assurer de la transparence pour le public, de nombreuses initiatives – qui à leur tour peuvent également être décrites comme des groupes d'intérêt – appellent au respect de certains codes de conduite et de délais d'attente de la part des hommes et femmes politiques, à l'obligation de tenir des registres de lobbying, de divulguer les revenus supplémentaires et les dons aux partis, ou encore à un bon équilibre entre les groupes d'experts. Des informations sur les différentes procédures réglementaires au sein de l'UE sont disponibles sur le site Web www.LobbyEurope.org.

La société civile peut-elle remplacer les partis ?

Quand on pense société civile et démocratie, on pense d'abord aux organisations qui s'engagent explicitement pour l'application des droits de l'Homme et des objectifs démocratiques ou qui exercent une surveillance du travail des hommes et femmes politiques et des parlements. Il s'agit de fonctions politiques qui sont complémentaires au travail des partis, mais qui mènent parfois aussi à des conflits avec ces derniers.

On retient le rôle politique de certains groupes de la société civile, en particulier dans l'organisation de la résistance contre les gouvernements autoritaires et les dictatures. Dans de nombreux pays d'Amérique latine, d'Afrique, d'Asie et plus tard aussi d'Europe centrale et orientale, ces groupes ont joué et jouent toujours un rôle central dans la résistance contre les dictatures et les tendances autoritaires. Depuis, ils ont joué un rôle de consolidation des nouvelles démocraties en contribuant au contrôle social de l'État et des hommes et femmes politiques et en prônant la responsabilité verticale des gouvernements ou en défendant les droits fondamentaux. Surtout dans les contextes où les titulaires de postes gouvernementaux ont beaucoup de pouvoir et où les partis et les parlements n'exercent aucun contrôle réel sur le gouvernement, les organisations de la société civile jouent, à titre correctif, un rôle important dans le maintien des principes démocratiques (Stepan 1985 ; Brancati 2016). Des dirigeants tels que Vladimir Poutine, Robert Mugabe, Hugo Chávez, Recep Tayyip Erdoğan ou Viktor Orbán, qui veulent échapper à un tel contrôle social éliminent la possibilité pour les organisations de la société civile de maintenir leur pouvoir. Le rôle de la société civile est donc souligné dans de nombreuses analyses de l'état de la démocratie dans le monde (IDEA 2019, Diamond 2019 ; V-DEM 2020). Depuis quelques années, les dictatures ne sont en aucun cas les seules formes de gouvernement où l'on observe que la marge de manœuvre d'organisations politiquement gênantes est réduite – souvent par le biais de mesures ouvertement répressives, mais aussi par des actes administratifs et des falsifications d'enregistrement ou d'imposition. Cette diminution est problématique pour l'ordre démocratique de ces pays, car ces organisations contribuent de manière importante à la révision des prérogatives du gouvernement et à l'obligation pour les politiciens de rendre compte de leurs actions aux citoyens – surtout lorsque les partis échouent. Grâce à des manifestations, une communication habile et une coopération avec les médias, certaines organisations peuvent exercer une telle pression dans des domaines spécifiques que les politiciens et les gouvernements doivent au minimum expliquer plus en détail leur position sur des sujets donnés et réviser les décisions (Diamond 1994 ; Fontoura/Hofmeister 2009 ; Altman 2019).

Néanmoins, les organisations de la société civile, ne peuvent se substituer aux partis par leurs contributions certes importantes pour le respect des principes démocratiques. En ce qui concerne notamment le problème de représentativité évoqué plus haut, certaines organisations suscitent de telles attentes et reçoivent les encouragements de certains sociologues. Il n'est pas rare que de telles hypothèses soient liées à une demande pour une démocratie plus directe. Surtout les « mouvements sociaux », en tant que nouveaux acteurs collectifs au

sein de la société civile prétendent apporter une contribution à la régénération de la démocratie. Ils prétendent qu'à partir du moment où ils sont invités par un gouvernement à participer à la discussion sur des questions spécifiques, les processus de prise de décision seraient plus « démocratiques » (Ibarra 2003, 16). Dans tous les cas, compte tenu du fait que de nombreux citoyens se détournent des partis, il est nécessaire d'introduire de nouvelles formes de démocratie qui accordent une plus grande priorité aux formes de participation hors partis ou inter-partis et remplacent les modèles conventionnels de représentation qui sont essentielles à la démocratie des partis (Dalton 2000, 23).

La plupart des propositions et revendications en faveur de formes alternatives de participation suivent l'idée d'une « démocratie délibérative », dont la composante centrale est la société civile (Gutmann/Thompson 2004 ; Bächtiger et al. 2018). Comme le terme l'exprime déjà, il s'agit de stimuler un dialogue plus fort et permanent entre politique et « société civile » afin de parvenir à un accord sur les enjeux et les problématiques à venir. Le discussion rationnelle dans la société (et non la représentation par les partis) conduirait à une « re-légitimation » des principes démocratiques dans la mesure où ils encouragent l'engagement civique et la participation sociale.

Partout dans le monde, il différentes tentatives sont mise en œuvre pour introduire ce type de démocratie délibérative. La démocratie dite « liquide » (*liquid democracy*), par exemple, est présentée par ses partisans comme une forme de « vraie démocratie pour le XXI^e siècle » car elle pourrait combiner les avantages respectifs de la démocratie représentative et directe (Schiener 2016). Pour faire simple, dans ce modèle, les citoyens – comme dans une démocratie directe – devraient voter sur autant de questions techniques que possible. Cependant, comme leur expertise est limitée, ils peuvent transférer leurs droits de vote à des individus considérés comme experts sur des questions spécifiques, qui émettent un vote groupé et donc pondéré. Cela est censé garantir que les décisions politiques sont prises selon une orientation qui donne strictement la priorité aux faits et qui sont fondées sur des connaissances spécialisées. Quelques tentatives de démocratie « liquide » ont été faites au niveau local en Californie.

Un autre modèle de ce type de démocratie est la convocation de conseils de citoyens, ou « jurys de citoyens » (*citizens juries*), dans lesquels un petit nombre de citoyens, généralement choisis au hasard, sont inclus dans le processus décisionnel sur des questions d'intérêt local mais aussi national. Les membres de ces conseils de citoyens reçoivent des informations de la part d'experts et sont invités à émettre des recommandations mûrement réfléchies, que l'autorité politique compétente doit prendre en compte lorsqu'elle prend une décision en la matière. Ce type de processus de participation civique a trouvé de nouveaux partisans depuis son introduction en Irlande en 2018 dans le cadre de la réforme constitutionnelle en faveur de l'introduction du droit à l'avortement. En France, le président Emmanuel Macron a formé un comité de 35 citoyens sélectionnés au hasard en janvier 2021 pour apporter des conseils sur la campagne nationale de vaccination. Le même mois, le Parlement allemand a convoqué un « Conseil des citoyens » dans tout le pays pour élaborer des propositions sur « le rôle de l'Allemagne dans le monde ».

Dans le même temps, ce processus vise à « renforcer la confiance dans la politique et à donner un nouvel élan à la démocratie représentative », comme l'a souligné le président du Parlement Schäuble (Schäuble 2021).

Malgré cette attente optimiste, ces conseils de citoyens manquent grandement de légitimité. Comme d'autres formes de démocratie « délibérative », il s'agit d'un modèle élitiste soustrait aux citoyens le pouvoir de décision et étend l'influence des experts en question. Or, il n'est pas possible de garantir que ces derniers prennent réellement mieux en compte les différents intérêts des citoyens que le font les élus politiques. Le pas vers l'autoritarisme n'est donc pas loin avec ce modèle, car tous les « non-experts », c'est-à-dire les citoyens « normaux », sont menacés de perdre leur droit de vote à n'importe quel moment.

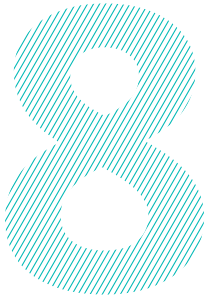
Dans une démocratie, cependant, les décisions politiques devraient prendre en compte les différents intérêts présents dans une société. Les partis politiques sont les institutions qui représentent cette diversité d'intérêts au sein des parlements et, grâce à la participation aux élections, atteignent un degré de légitimation beaucoup plus élevé pour l'exercice du pouvoir politique que les organisations de la société civile. Ils peuvent exercer certaines fonctions des partis, mais ils ne remplissent pas leur fonction la plus importante : la participation aux élections générales. Et c'est précisément ce qui justifie le degré de représentativité des partis. Les conseils de citoyens et les mouvements sociaux, cependant, ne parviennent pas à prouver de manière empirique leur soutien réel de la société. Cela limite leur droit à la codécision politique.

Dans certains pays, les mouvements sociaux eux-mêmes se sont mués en partis comme Les Verts en Allemagne et d'autres pays, ou comme *Podemos* en Espagne. Ils sont donc la meilleure preuve que dans la démocratie représentative, il n'y a pas d'alternative aux partis en tant qu'institutions pour représenter les intérêts de la société dans son ensemble.

Malgré le scepticisme quant à leur prétention à une représentation politique, il convient de souligner que les organisations de la société civile contribuent aux processus politiques et à la stabilisation de la démocratie dans chaque société. Le grand nombre d'organisations et leur importance croissante partout dans le monde prouvent qu'une partie importante de la population souhaite participer au moins aux processus politiques ponctuels et sur des thèmes spécifiques. Les partis n'exploitent toujours pas pleinement ce potentiel. Dans le même temps, il convient de noter qu'il existe des tendances similaires dans le domaine des organisations de la société civile comme dans les partis politiques : les institutions autrefois fortes sont aujourd'hui faibles et ont perdu de nombreux membres ou se sont scindées. Aussi, nombre d'entre elles ne répondent pas à deux principes, auxquels elles obligent pourtant les partis à adhérer : la transparence des structures décisionnelles et la démocratie organisationnelle interne. Certaines organisations n'existent que peu de temps et l'engagement de leurs sympathisants est souvent de courte durée. À cet égard, les organisations de la société civile ne peuvent compenser la démobilisation dans les partis.

Questions au lecteur

- ▶ Quel rôle jouent les organisations sociales que vous connaissez dans la représentation des intérêts de certains groupes ? Quel est leur degré d'organisation ? Quelles sont les organisations les plus importantes ?
- ▶ Existe-t-il des relations particulièrement étroites entre les différents acteurs et certaines associations sociales ?
- ▶ Quelles associations sont particulièrement étroitement liées à des partis politiques ? Quelle influence exercent-elles sur ces derniers ?
- ▶ Quel est le rôle des organisations de la société civile dans le débat sur les questions politiques et notamment dans le contrôle du gouvernement et la défense de la démocratie ?
- ▶ Quels efforts sont mis en œuvre par les partis pour s'adresser à certains groupes sociaux ?



L'écoute et la communication

L'écoute est l'une des compétences les plus importantes requises d'un homme ou d'une femme politique. À cet égard, la patience et certaines compétences supplémentaires sont de mises, or on peut les apprendre et les mettre en pratique. L'« agrégation et l'articulation des intérêts sociétaux » compte parmi les fonctions essentielles des partis politiques et ne signifie rien d'autre que le fait que les partis et les hommes et femmes politiques doivent avoir la capacité de rassembler des informations sur le bien-être des citoyens et de les traduire plus avant en propositions politiques. Être capable d'écouter en est une condition préalable importante.

L'écoute peut être éprouvante. Quiconque a déjà participé à des discussions publiques, à des réunions de partis ou à des réunions de comités pourra le confirmer. Un homme politique, qu'il soit membre d'un conseil municipal ou d'un parlement national, doit maintenir un contact régulier avec les citoyens, qui sont (ou devraient devenir) ses électeurs. Pour ce faire, il doit, à chaque fois qu'il le peut, saisir l'occasion de rencontrer les citoyens et d'échanger avec eux. Il doit lui-même créer des opportunités pour que les citoyens viennent à lui. Cela peut être des événements locaux, des festivals, des conférences, des débats, l'ouverture des portes d'une entreprise ou l'inauguration de nouveaux projets, où il peut se montrer, tenir des conversations, mais aussi prendre la parole lui-même. Les rassemblements de ce type ne sont souvent pas spectaculaires, mais se déroulent en cercle restreint et dans un cadre modeste. Les réunions régulières avec les quelques membres du parti d'une ville ont souvent lieu dans de petites salles de réunion ou des pièces attenantes et peuvent se poursuivre indéfiniment quand il s'agit de voter sur les positions du parti ou proposer des candidats aux élections ou à des fonctions publiques. Les consultations auprès des citoyens ou les réunions de parlementaires offrent la possibilité de s'adresser directement à ces derniers, mais souvent lors d'occasions de ce type, un parlementaire reçoit plus de plaintes que de reconnaissance de son travail. Sans parler du fait que beaucoup de ces réunions ont lieu le soir ou le week-end car la plupart des citoyens n'ont pas le temps de faire de la politique pendant la journée. Et pourtant, de telles rencontres constituent un aspect indispensable du travail politique – surtout à l'époque des moyens de communication modernes. Celui qui n'a pas la patience et les épaules pour se lancer dans ces rencontres, ne pourra pas faire de carrière en politique.

Le terme moderne qui est utilisé pour décrire cette capacité d'écoute et de prise

de parole est « communication ». C'est un concept clé de notre époque qui revêt aussi une importance capitale pour les partis. Parfois, la communication est incorrectement interprétée dans le sens de « communiqué ». Cependant, il ne s'agit pas seulement d'émettre un message mais avant tout d'écouter. Comme il existe une multitude de formes de parole et d'écoute, les partis doivent maîtriser autant que possible toutes les formes de communication afin d'être conscients des préoccupations des citoyens et de faire entendre leur propre message. Par conséquent, les partis ne consacreront jamais assez d'attention et de ressources à la communication. Leur succès politique dépend dans une large mesure de la capacité de savoir ce que pensent et veulent les citoyens pour ensuite faire entendre leurs propres messages à leurs destinataires de manière ciblée. Ce faisant, ils ne doivent pas se mettre « au diapason » des revendications citoyennes ni orienter leur propre message uniquement en fonction des sondages d'opinion. Il est important que les partis expriment leur propre point de vue de manière à être acceptés et soutenus. Leur légitimation est donc largement liée à l'efficacité de leur communication.

Précisément parce que les liens idéologiques d'une grande partie des citoyens se sont affaiblis, que les idéologiques sont donc beaucoup moins contrastées, que la volatilité des électeurs s'est accrue et que les programmes des partis ne diffèrent pas de manière significative sur de nombreux points, l'acceptation et le succès des propositions des différents partis dépendent dans une large mesure de la façon dont elles sont communiquées. Certes, la personnalité du chef de parti joue un rôle important. Leur charisme, leur rhétorique, leur attitude et leur expérience peuvent être déterminants dans une victoire électorale. Mais même les dirigeants les plus populaires ont besoin d'un soutien massif par le biais des formes modernes de communication – même si ces formes sont présentées de manière très subtile et que le grand public ne remarque pas avec quelle habileté certains dirigeants se « vendent ». Barack Obama était un maître de la communication à cet égard. En tout cas, il a été pratiquement le premier à mener une campagne électorale en grande partie via les réseaux sociaux – et aussi à la remporter. Sa campagne électorale de 2008 a utilisé pour la première fois le micro-ciblage (*Microtargeting*), que Donald Trump a perfectionné lors de sa campagne électorale de 2016. Le micro-ciblage consiste avant tout à enregistrer les différents groupes d'électeurs en collectant et en évaluant systématiquement des données sociologiques puis en les répartissant en groupes selon des critères politiques, démographiques, sociaux, religieux, ethniques, linguistiques et autres. Il s'agit alors de concevoir une stratégie de communication spécifique aux petits groupes dans le but d'adapter uniquement les aspects pertinents d'un message de campagne électorale aux intérêts de chacun de ces groupes. Se concentrer sur les préoccupations de ces groupes permet d'attirer leur attention, c'est pourquoi ils sont plus susceptibles de voter pour le candidat en question. De plus, chaque groupe reçoit des messages politiques qui correspondent à ses préférences politiques et autres inclinations. Les messages peuvent être envoyés via divers médias, mais de préférence via les médias sociaux, car ces canaux permettent de s'adresser à des groupes individuels beaucoup plus précisément que la télévision ou la radio. La communication spécifique au groupe cible augmente la probabilité d'atteindre l'objectif de communication et permet également d'économiser des ressources, car la communication avec les partisans

et les électeurs potentiels d'un parti peut être beaucoup plus fréquente et intense que la communication avec l'ensemble des électeurs.

La communication politique dans la démocratie médiatique

La communication de projets politiques et la sollicitation de l'approbation publique ont été l'une des exigences centrales des dirigeants et des partis politiques depuis le début de la démocratie. Dans les temps anciens, la rhétorique, l'art de la parole, a émergé comme une science à part entière. En particulier, cette science visait à présenter logiquement des arguments convaincants dans le cadre de débats publics et politiques. Au moins depuis que Marcus Tullius Cicéron (106-43 av. JC) a bâti sa carrière politique dans la République romaine grâce à son éloquence et a écrit d'importantes instructions sur la rhétorique politique, il a été capital de maîtriser l'art de la parole en public pour faire carrière dans la politique.

La communication en politique comprend les éléments suivants : (McNair cité dans Donges/Jarren 2017, 7) :

« 1. Toutes les formes de communication utilisées par des politiciens et d'autres acteurs politiques dans le but d'atteindre des objectifs donnés. 2. La communication adressée à ces acteurs par des non-politiciens tels que des électeurs et des éditorialistes. 3. La communication au sujet de ces acteurs et de leurs activités, telle qu'elle est présentée dans les informations d'actualité, les rapports, les éditoriaux et d'autres formes de discussion médiatique sur la politique. »

Quelque peu condensée et exprimée en jargon sociologique, la communication politique peut aussi être décrite comme un « mécanisme central dans la génération, la formulation et l'articulation des intérêts politiques, leur agrégation en programmes qui peuvent être décidés, ainsi que la mise en œuvre et la légitimation des décisions politiques » (Donges/Jarren 2017, 8). Ces deux définitions montrent que la communication politique a deux aspects : D'une part, il s'agit de politique, c'est-à-dire de débats et de décisions politiques, et d'autre part de la communication au public des décisions prises par les instances politiques.

La communication politique est indissociable de la politique, surtout dans une démocratie, où il n'y a pas de dictateur qui prend seul ses décisions sans rétroaction de la part de la société. Dans une démocratie, la communication politique fournit d'une part des contributions externes (*inputs*) – propositions, demandes, commentaires, etc. – à la politique et, d'autre part, elle aide à expliquer la production interne (*outputs*) – cela inclut les décisions politico-législatives (sous forme de lois, d'ordonnances, de directives, etc.), mais aussi les déclarations des partis et des gouvernements sur certains sujets. Parce que ces deux aspects touchent aux fonctions essentielles des partis, il est évident que les hommes et femmes politiques et les partis doivent accorder une attention particulière à la communication politique.

Les médias sont les outils les plus importants de la communication politique et ils revêtent également une importance capitale pour les partis. Jusqu'à il y a quelques

décennies, dans de nombreux pays, les partis (ainsi que d'autres associations de la société comme les églises et les syndicats) publiaient leurs propres journaux de parti, parfois même sous forme de quotidiens. Bien qu'il existe encore des pays dans lesquels existent des quotidiens et des hebdomadaires affiliés à un parti, ceux-ci n'ont plus la même importance qu'avant. Surtout dans la période qui a suivi la Seconde Guerre mondiale, la télévision, en plus de la radio, a pris de plus en plus d'importance, et les journaux de parti ne pouvaient plus rivaliser avec elle. Dans de nombreux pays, des stations de radio publiques ont émergé, et, en règle générale, ces dernières devraient être formellement indépendantes des influences gouvernementales et, surtout, politiquement neutres. Malgré tout cependant, les gouvernements, et donc aussi les partis au gouvernement, exercent souvent une influence considérable sur les stations de radio publiques et les sociétés de médias privées. Au Mexique, exemple déjà évoqué plus haut, les institutions gouvernementales s'assurent de la bonne volonté de nombreux médias en achetant des espaces publicitaires. Néanmoins, l'influence des partis sur le paysage médiatique est généralement limitée aujourd'hui, car de nombreuses entreprises privées sont désormais actives dans le secteur de la radio et de la télévision ainsi que dans la presse écrite, et ces dernières fonctionnent dans une large mesure indépendamment des groupes, poursuivent principalement des objectifs de marché du secteur privé et sont moins orientées vers des obligations politiques ou sociales. C'est pourquoi on parle souvent de « commercialisation » ou « d'économie » des médias. Cependant, cela ne peut cacher le fait que les médias privés poursuivent également leur propre agenda politique. Cela est très évident, par exemple, dans le cas de la chaîne de télévision américaine Fox, qui était l'un des plus importants soutiens et instruments de propagande du président Donald Trump jusqu'à peu de temps après les élections de 2020. Certains entrepreneurs médiatiques sont devenus eux-mêmes des hommes politiques, comme l'Italien Silvio Berlusconi, qui a mis son empire médiatique au service de ses propres ambitions politiques et du parti qu'il a fondé, *Forza Italia*. À l'inverse, de nombreux hommes politiques deviennent des « entrepreneurs des médias », ce que l'on observe par exemple au Brésil, mais aussi aux Philippines, où des hommes politiques ont créé des radios et télévisions locales pour leur propre exposition médiatique.

La diffusion rapide d'Internet et des médias en ligne a depuis longtemps ébranlé non seulement les systèmes médiatiques, mais aussi la communication politique en général. Avec l'ouverture d'Internet aux utilisateurs privés en 1992, les partis ont eu pour la première fois accès à un média avec lequel ils pouvaient s'adresser directement à un public composé de plusieurs millions de personnes et surtout, qu'ils pouvaient contrôler eux-mêmes. L'émergence des médias sociaux à partir de 2003 suite à la naissance du Web 2.0 a considérablement accru l'intensité et la maîtrise de la communication directe. Avec YouTube, Facebook, Twitter, Instagram et d'autres plateformes ainsi que leurs propres podcasts, les partis peuvent s'adresser à un public d'une façon que les médias traditionnels tels que la radio, la télévision ou les journaux ne sont plus en mesure de proposer. Ils peuvent même multiplier leur taux de communication dans la mesure où les sièges de parti publient désormais des rapports de parti, mais en outre, les branches régionales et locales gèrent souvent aussi leurs propres canaux de

communication indépendants et maintiennent ainsi à la fois la communication interne avec les membres de leur région mais aussi avec les non-membres. La diversité des moyens de communication des partis est encore renforcée par le fait que de nombreux membres et surtout de nombreux élus, du niveau local aux parlements et gouvernements nationaux, communiquent par le biais de leurs propres canaux sur les réseaux sociaux. Toutefois, les partis ont ainsi perdu un peu de leur contrôle sur leur communication, car de nombreuses voix se font désormais entendre sur les réseaux sociaux pour commenter et critiquer leur travail, et les partis peuvent rarement y répondre individuellement. Les partis peuvent bénéficier des nouvelles possibilités de communication, mais ils doivent également être conscients des nombreux pièges qu'elles représentent. Il est donc indispensable d'engager un personnel professionnel pour la gestion de ces plateformes. Cela inclut également une stratégie de communication professionnelle.

Les stratégies de communication des partis

Pour leur communication politique, les partis ont non seulement besoin d'un personnel professionnel qui gère les activités médiatique, mais aussi d'une stratégie de communication qui devrait comprendre les éléments suivants (juin 2015) :

Établir une image positive afin d'obtenir l'acceptation de la part des électeurs. Il est important de communiquer une impression globale qui influence, à la fois sur le plan émotionnel et sur le plan rationnel l'attitude envers un parti et la décision de voter en sa faveur. Si possible, toutes les façons dont un parti est perçu, et tous les éléments auxquels on l'associe doivent lui être favorables.

Introduire avec succès ses propres problématiques dans le débat public : Certains partis se voient souvent attribuer une plus grande compétence concernant des problématiques données. Par exemple, les compétences perçues en matière de politique économique, de sécurité intérieure, de politique sociale ou de politique environnementale sont différemment réparties entre les différents acteurs. L'attribution par les électeurs de compétences et de capacités à résoudre des problèmes est capitale pour les partis. Très peu de partis parviennent à se voir attribuer des compétences exceptionnelles dans tous les domaines politiques. Il est donc important pour un parti de mettre l'accent dans sa communication politique sur les domaines politiques dans lesquels il est considéré comme particulièrement compétent et d'aborder sans cesse les domaines en question. Les partis conservateurs s'exprimeront toujours quand sécurité intérieure ou extérieure est en jeu, les partis libéraux soulèvent souvent des questions économiques et commerciales, les partis sociaux-démocrates et socialistes préconiseront continuellement la justice sociale et le progrès social, et les partis verts se concentreront sur les questions environnementales. Les partis ne peuvent pas toujours déterminer quels sujets en particulier prendront de l'importance, mais si ces sujets prennent soudainement beaucoup d'importance, les partis qui traitent de ces sujets actuels en particulier bénéficieront de plus d'attention. Cette tendance est apparue clairement quand la protection du climat a commencé à faire la une des journaux en 2019, ce qui a permis aux partis écologistes de

prendre leur essor. Mais parce que le virus de la COVID et la politique sanitaire ont dominé l'agenda public en 2020 et que les partis verts n'avaient auparavant transmis aucune compétence dans ces domaines politiques, l'intérêt qu'on leur porte a de nouveau baissé et les partis qui défendent la sécurité et le bien-être des citoyens en ont pris un nouvel élan.

Le désintérêt pour les sujets qui n'apportent aucun avantage dans la compétition politique

Certains partis ne veulent pas parler de certains sujets parce qu'ils ne sont pas considérés comme compétents dans ces domaines ou parce qu'il s'agit d'un sujet épineux et qu'ils ne veulent pas se positionner le concernant, par exemple pour éviter la controverse au sein du parti. Cela peut affecter tous les domaines politiques, du débat au sujet de l'augmentation d'un impôt sur le revenu ou des dépenses pour la défense aux questions sociopolitiques telles que l'avortement ou le mariage homosexuel. Sur certaines questions, se prononcer pour ou contre peut n'apporter aucun avantage électoral à un parti. Cependant, il est difficile de retirer des questions de l'agenda politique lorsqu'elles sont discutées en public et dans les médias. En Allemagne, par exemple, les deux partis du gouvernement de coalition ont largement mis en retrait la question de l'immigration durant la campagne électorale de 2017 afin de ne pas susciter d'attitudes anti-immigration en cas de polémique et pour limiter les critiques au sujet de l'ouverture aux migrants, représentée par les deux partis. Mais parce que le public s'intéressait à ce sujet, il n'était pas possible de l'ignorer. Un parti hostile à l'immigration a par conséquent bénéficié de cette stratégie de refoulement.

Le placement réussi de candidats

La communication politique a toujours été un outil de campagne électorale important pour mettre en évidence les partis et leurs candidats. Alors que s'intensifie la personnalisation de la politique, la communication personnelle devient de plus en plus essentielle. Son objectif central est de positionner ses propres dirigeants politiques dans la compétition pour la faveur de l'électorat afin de créer les meilleures conditions possibles pour atteindre les objectifs du parti. La tendance à la personnalisation est due notamment à une meilleure visualisation des informations politiques. Par le passé, les restrictions techniques ne permettaient pas d'assortir les textes et supports publicitaires de nombreuses photos. Grâce à la télévision et aux médias sociaux, la politique est beaucoup plus perçue sous forme de personnes et d'images. Désormais, presque tous les hommes et femmes politiques publient non seulement des rapports écrits réguliers, mais aussi des photos d'eux-mêmes et de leurs rencontres avec d'autres. La sélection et le placement de ces photos constituent désormais un élément important de la communication de messages politiques. Cette visualisation et cette personnalisation doivent ainsi être réalisées par les partis avec la précaution et la créativité qui s'imposent.

Une longueur d'avance sur la pertinence des problèmes politiques

Ceux qui déterminent l'orientation d'un débat politique recevront plus d'attention que ceux qui se contentent de ne répondre qu'à des questions spécifiques. Il est donc essentiel que les partis détectent au plus tôt les nouveaux sujets émergents et de se positionner à leur sujet. Cela leur donne une longueur d'avance dans le débat politique que les autres partis peinent à rattraper. Par conséquent, comme cela a été souligné au début de ce chapitre, les partis doivent être capables d'écouter et de reconnaître à un stade précoce les sujets qui peuvent devenir pertinents. De cette manière, ils peuvent renforcer leurs compétences dans ces domaines avant les autres et obtenir ainsi un avantage relatif dans la compétition politique.

Éviter de représenter de façon négative les concurrents politiques

Dans la publicité pour des produits comme en politique, dévaloriser ce que vos concurrents ont à offrir est une arme à double tranchant. Il est toujours préférable de mettre en avant les avantages de votre propre produit et de ne même pas mentionner les autres offres. En politique, cependant, cela peut difficilement être évité, car dans ce domaine le conflit sur les différentes offres a lieu en public – par exemple dans un parlement. Ainsi, il est inévitable dans ce contexte de s'attaquer directement aux propositions des opposants politiques et de mettre en évidence leurs côtés négatifs. Cela peut également s'étendre au individu qui émettent ces opinions « négatives ». Cependant, il y a des limites d'ordre éthique et pratique à cette représentation négative. Dans certains pays – comme les USA, mais aussi l'Amérique latine, l'Espagne ou certains pays d'Asie – renvoyer une image négative des opposants politiques est monnaie commune et les attaques verbales de sont très vives, parfois aussi dégradantes personnellement. Dans d'autres pays encore, il existe des réserves politiques et parfois des conditions juridiques en la matière. En général, on peut dire de cette forme de communication politique la chose suivante : elle contribue davantage à renforcer les positions et les émotions de ses propres adhérents qu'à en acquérir de nouveaux. L'effet de la représentation négative de l'opposant politique est donc assez limité et, dans le pire des cas, peut même renforcer la mobilisation les électeurs de l'opposant politique. Dans tous les cas, il est plus important d'illustrer et de faire valoir ses propres sujets et compétences.

Adapter sa communication au moment et à l'opportunité

Tous les sujets ne peuvent pas être abordés de la même manière. Les partis doivent donc rester conscients de l'« humeur public » dans leur communication et transmettre un contenu approprié, utiliser le langage approprié, employer des méthodes appropriées et opérer une distinction claire entre la communication aux niveaux stratégique, tactique et opérationnel.

Afin de mettre en œuvre ces différentes facettes de leur stratégie de communication, les partis ont aujourd'hui besoin d'un personnel professionnel en matière de gestion des médias qui s'occupe de placer les sujets, de soigner leur image et de mettre en œuvre de manière opérationnelle la communication interne et externe. Si les ressources financières nécessaires sont disponibles, il est également conseillé

(au moins à certaines occasions) de collaborer non seulement à la préparation et à la mise en œuvre des campagnes électorales, mais aussi à plus long terme avec des agences événementielles, de publicité, et de communication, des instituts de sondage et des Webteams. La préparation d'un grand congrès du parti au cours duquel des positions programmatiques importantes doivent être décidées et les campagnes pour divers événements peuvent cibler leurs destinataires plus efficacement avec un support médiatique professionnel.

Dans toutes ces activités, le service de presse d'un parti doit accorder une attention égale aux différents types de médias (journaux, magazines, télévision, radio, Internet), la télévision restant généralement le média principal, bien qu'Internet et les médias sociaux aient aujourd'hui gagné en importance. Les principaux médias de la presse écrite (journaux quotidiens et hebdomadaires) continuent également de jouer un rôle majeur – en particulier en raison de leur prépondérance en ce qui concerne ce que l'on appelle la « mise à l'agenda » (*Agenda Setting*) intermédiatique, c'est-à-dire l'introduction dans la sphère publique de thèmes spécifiques. Les médias se suivent les uns les autres et abordent souvent des problèmes abordés par d'autres médias, lesquels deviennent ainsi l'objet d'un débat public.

Bien qu'Internet et les chaînes et services d'information qu'il offre aient acquis une place prépondérante en termes d'information politique, en particulier pour les jeunes, la télévision est toujours considérée comme le principal moyen de communication politique dans de nombreux pays en raison de sa vaste portée, de son niveau élevé d'utilisation, de son niveau de crédibilité relativement élevé et l'attractivité de la visualisation. S'il est important pour les partis et les hommes et femmes politiques d'être représentés dans tous les médias, la présence à la télévision reste une priorité élevée dans le cadre d'une stratégie médiatique. Parce qu'il n'est guère possible d'apparaître de la même manière sur toutes les chaînes de télévision, il convient de donner la priorité à celles qui touchent le plus de téléspectateurs avec leurs programmes d'information et leurs talk-shows politiques.

La communication interne dans les partis

La communication interne du parti doit répondre aux besoins en information, aujourd'hui accrus, des membres du parti. Ces derniers sont exposés à un flot d'informations beaucoup plus important qu'auparavant. Par conséquent, les partis doivent veiller à communiquer leur « propre » point de vue sur certains processus et décisions à leurs membres afin de pouvoir exprimer à l'extérieur leur position sur des sujets donnés. Les chefs de parti doivent donc s'efforcer de maintenir une communication continue avec leurs membres à tous les niveaux de la hiérarchie.

Il existe aujourd'hui de nombreuses possibilités technologiques pour ce faire. Presque chaque chef de parti dispose désormais d'un compte sur Twitter et sur d'autres plateformes via lesquelles il peut publier des déclarations, des documents de parti pertinents ou même simplement de brefs commentaires. Cette utilisation est généralement très répandue. Les discussions en vidéo ou les vidéoconférences, au cours desquelles les membres d'un parti peuvent parler exclusivement et en direct

sur Internet avec leur président ou d'autres hauts représentants de la direction ou des experts sur des sujets spécifiques, ont pris de plus en plus d'importance. Cela donne aux membres une longueur d'avance en termes d'information et un accès direct aux principaux hommes et femmes politiques.

En outre, les messages vidéo sont particulièrement importants à la fois pour la communication interne au parti et pour la communication externe. Aucun parti, aucun dirigeant politique ne peut s'en passer aujourd'hui. Concernant cette forme de communication également, Barack Obama a été l'un des premiers hommes politiques à faire un usage intensif de ce média. Lors de sa première campagne électorale en 2008 et ensuite en tant que président, les messages vidéo étaient un bon moyen d'utiliser à bon escient son éloquence et son charisme (Heigel/Hacker 2010). Il a engagé des journalistes de télévision professionnels pour produire les vidéos publiées sur sa page d'accueil personnelle et celle de son parti. Ses vidéos ont été vues un million de fois. YouTube était la plate-forme principale d'Obama et continue, d'un point de vue pratique, d'être pour les hommes et femmes politiques la plate-forme la plus importante sur laquelle publier leurs vidéos. Obama a posté trois formats de vidéos différents sur sa chaîne YouTube : des performances live diffusées en direct après leur annonce au préalable, des vidéos produites par son équipe vidéo et, en plus, des clips réalisés par des sympathisants. Aujourd'hui, aucun homme politique ne peut plus faire l'impasse sur les avantages qu'offrent ces formes de communication. Angela Merkel, par exemple, en tant que chef de parti, informait régulièrement en interne les membres de son parti des questions et événements importants via des vidéos. En tant que chef du gouvernement, elle communiquait ses mesures gouvernementales via des vidéos publiques.

Les formes de communication de ce type restent importantes, ne serait-ce que parce que tous les membres du parti n'ont en aucun cas leur propre compte sur les réseaux sociaux. Chaque groupe local du parti devrait discuter au moins une fois par an des expériences de communication interne du parti afin d'en évaluer les résultats et d'échanger sur des possibilités d'amélioration. Il est utile qu'il y ait un responsable de la communication, une sorte de chargé de presse. En ce qui concerne la communication virtuelle, il est également recommandé que chaque organisation locale, ou au moins chaque organisation régionale du parti, ait un représentant pour les fonctions liées aux médias sociaux.

Aussi importantes que puissent être toutes ces formes de communication, une chose est incontestée : l'échange entre le « simple » membre de la base du parti et ses voisins, collègues de travail, amis ou autres membres de son association sont des outils déterminants dans le contact et la communication quotidienne du parti avec le reste de la société.

Les partis et les médias sociaux

Avec la généralisation des offres de communication et de participation en ligne, un nouveau domaine a émergé dans le domaine de la communication des partis. L'utilisation de plateformes en ligne pour leur communication externe et pour leurs campagnes électorales leur offre de nombreuses opportunités, mais soulève

également d'importantes questions sur l'organisation future de la prise de décision et des processus décisionnels en interne.

La forme de communication sur les médias sociaux change presque quotidiennement compte tenu de la rapidité du développement technologique et de l'évolution rapide des nouveaux outils de communication. Pour les grands partis en particulier, il est donc essentiel qu'ils disposent d'employés qui soient exclusivement dédiés à la communication sur les réseaux sociaux, qui suivent et réagissent aux nouveaux développements technologiques et, surtout, qui agissent également en tant que groupe de travail si des attaques soudaines et inattendues contre le parti ont lieu sur Internet ou sur les réseaux sociaux. En outre, il est conseillé de mettre en place une équipe d'urgence indépendante composée d'experts externes, de consultants et de spécialistes qui ne prennent pas part aux activités quotidiennes de l'organisation et qui élaborent des solutions à des scénarios probables (les événements cygne blanc) comme hypothétiques (les événements cygne noir) bien avant qu'ils ne se produisent.

Dans l'ensemble, les médias sociaux offrent aux partis un large éventail d'opportunités pour faire connaître leurs objectifs, leurs messages et leurs programmes et pour communiquer directement avec différents groupes de citoyens :

- ▶ ils peuvent, avec un budget restreint, créer un réseau de médias sociaux avec une grande variété de contacts. Les personnes qui suivent déjà le parti via divers canaux de médias sociaux peuvent diffuser son contenu. Ainsi, un réseau relativement restreint de membres du parti peut permettre de s'adresser à de nombreux destinataires.
- ▶ Ils seront alors en mesure de recueillir des commentaires rapidement et directement et d'évaluer les réactions des gens à des sujets et problèmes spécifiques. Puisque les gens peuvent facilement répondre au contenu publié, il est possible de mettre en place un dialogue et un discours démocratique bien modéré pour trouver des solutions et définir les positions sur certaines questions. Les réseaux sociaux ont également une fonction sociale : les citoyens peuvent exprimer leurs souhaits, leurs inquiétudes et leurs problèmes directement auprès des hommes et femmes politiques et ne sont plus limités par la disponibilité de leurs représentants politiques en termes de temps et de lieu. En ce sens, ces plateformes fonctionnent comme une fenêtre ouverte.
- ▶ Les médias sociaux peuvent s'adresser aux représentants politiques dans une langue et un dans format qu'ils comprennent et qu'ils connaissent, ce qui conduit à une plus grande conscience politique, en particulier chez les jeunes électeurs. Ils sont la clé de l'avenir. Les partis politiques peuvent jeter des bases stables pour l'avenir en touchant ces jeunes et en interagissant avec eux via les médias sociaux sur des questions clés. Mais aujourd'hui, des groupes cibles plus âgés consultent eux aussi Internet régulièrement et longtemps.
- ▶ Les médias sociaux permettent aux partis politiques de s'adresser aux gens de manière plus directe. Ils peuvent y interagir avec les électeurs plus directement qu'avec les médias traditionnels, qui publient généralement du contenu filtré

et parfois partial. Les plateformes interactives permettent à un parti de décider précisément du format, du moment et du contenu de son message.

Afin d'utiliser ce potentiel et d'atteindre leurs objectifs, les partis ont besoin d'une stratégie structurée en matière de médias sociaux. Il est important que cette stratégie repose sur un concept solide et s'appuie sur des compétences claires au sein du parti politique afin qu'il puisse proposer régulièrement un contenu bien choisi et efficace.

Précisément parce que tous les hommes et femmes politiques et les partis ne disposent pas de leur propre personnel dédié aux activités médiatiques, ils doivent être conscients de certaines règles générales qui s'appliquent à l'utilisation des principales plates-formes.

Tab. 14 : *L'utilisation des différentes plates-formes médiatiques pour la communication politique (source : propre illustration) :*

La plate-forme... et ce que peuvent en faire un professionnel de la politique et un parti	Le type d'utilisation
<p>Twitter</p> <p>La diffusion de messages courts ;</p> <p>Participer à un événement d'actualité ou à un débat avec une brève information ou un commentaire ;</p> <p>Provoquer des réactions ;</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Bref échange avec d'autres utilisateurs intéressés par l'événement ou le sujet du débat ; ▶ Créer son propre hashtag ; ▶ Participer à d'autres hashtags en publiant des opinions ou des informations ; ▶ S'adresser directement à ceux dont les publications sont partagées et les remercier éventuellement pour leurs avis positifs ; ▶ Établir des liens avec les utilisateurs partageant les mêmes opinions et intérêts ; ▶ Optimiser sa propre biographie abrégée ; ▶ Publier des informations importantes (également en pièce jointe) ; ▶ Définir l'objectif de communication ; ▶ Publier des tweets à des moments où le plus haut niveau d'attention est garanti.

La plate-forme... et ce que peuvent en faire un professionnel de la politique et un parti

Le type d'utilisation

Facebook

Présenter des sujets qui intéressent un groupe particulier ;
Provoquer des réactions ;

- ▶ S'assurer que les dernières stories et publications sont toujours en haut de la page de publications, car les anciens messages « descendent » à mesure que les nouveaux apparaissent ;
- ▶ Publier autant que possible des messages contenant des vidéos, car l'algorithme de recherche les recommande davantage que des messages avec du texte ou des images ;
- ▶ Bien préparer les articles et planifier leur publication ;
- ▶ Préparer des messages pour certains événements (par exemple, ouverture d'un congrès de parti ou début d'une campagne électorale, commentaires sur des événements importants, etc.).

YouTube

Publier des vidéos ;
Des événements en direct ;

- ▶ Les vidéos sont un moyen important de communiquer du contenu politique, les jeunes en particulier reçoivent une grande partie de leurs informations sur les événements politiques à partir de vidéos.
- ▶ Configurer sa propre chaîne vidéo ;
- ▶ Planifier des vidéos et les présenter correctement et de manière concise ;
- ▶ Également bien planifier et préparer les vidéos « spontanées » ;
- ▶ Créer des liens entre ses vidéos sur YouTube et sur ses comptes des autres plateformes.

La plate-forme... et ce que peuvent en faire un professionnel de la politique et un parti

Le type d'utilisation

Instagram

Visibilité grâce à la publication de photos et de vidéos, interaction ;

Provoquer des réactions ;

- ▶ Utiliser des hashtags, comme sur Twitter ;
- ▶ Procéder de manière stratégique et former une communauté (similaire à Facebook) ;
- ▶ Utiliser Foursquare pour partager des photos afin qu'elles puissent être vues non seulement par ses propres contacts, mais également par les utilisateurs de Foursquare ;

Snapchat

Service de messagerie instantanée pour la publication de courte durée de photos et autres supports sur smartphones et tablettes :

Générer de l'intérêt avec des messages courts et des vidéos et se référer à d'autres plateformes qui proposent des informations plus détaillées ;

- ▶ Tirer avantage de la diffusion en direct et inviter le public à réagir aux nouvelles et aux vidéos ;
- ▶ Partager des histoires personnelles ;
- ▶ Utiliser des émojis ;
- ▶ Encourager les abonnés à créer leurs propres messages et à les partager.

Periscope

Application mobile pour la transmission directe de vidéos en temps réel

Transmission en vidéo d'événements et de manifestations en temps réel

- ▶ Produire des vidéos ;
- ▶ Étant donné que les commentaires sur les vidéos sont publiés sans être censurés et ne peuvent pas être contrôlés, il existe un risque que les critiques et les commentaires négatifs se propagent ou même dominent.

WhatsApp

Communication avec certains groupes sur des sujets spécifiques

- ▶ Créer des groupes WhatsApp et décider stratégiquement quels types de groupes correspondent à quels types de messages ;
- ▶ Générer et communiquer des messages spécifiques aux groupes ;
- ▶ Encourager les membres du groupe à partager les messages qu'ils reçoivent avec leurs propres groupes.

Les chapitres suivants, qui traitent des campagnes électorales et de la communication des dirigeants politiques, fournissent quelques conseils sur les modalités d'utilisation des médias sociaux.

Questions au lecteur

- ▶ Quel rôle jouent les médias dans l'information relative à la politique ? Quels médias sont particulièrement importants aujourd'hui pour l'information politique et la formation d'opinions ? Qui a le plus d'influence, les médias traditionnels (journaux, radio, télévision) ou les nouveaux médias (blogs, podcasts, réseaux sociaux, etc.) ?
- ▶ Les partis sont-ils traités équitablement par les médias ? Certains partis sont-ils favorisés ou défavorisés par certains médias ?
- ▶ Les messages des partis sont-ils reçus par le public, leurs formes de communication sont-elles adaptées à notre époque ?
- ▶ Les membres jouent-ils un rôle actif dans la transmission des messages du parti ? Les partis discutent-ils avec leurs membres au sujet de ce rôle, et forment-ils ces derniers pour qu'ils soient en mesure de l'assumer ?



Les partis et les élections

La démocratie commence par les élections. Les élections constituent le point de départ de la démocratie quand un gouvernement est élu pour la première fois, puis devient son point culminant de manière récurrente par la suite. À quelques exceptions près, presque tous les pays du monde tiennent des élections aujourd'hui. C'est la preuve de l'application à une échelle globale de l'idée selon laquelle les gouvernements doivent obtenir une légitimation auprès de leurs citoyens et leur rendre des comptes. Mais la démocratie n'existe pas partout où il y a des élections. Dans de nombreuses « démocraties électorales », il n'existe pas de compétition loyale entre les candidats ou les partis, les libertés politiques et civiles essentielles sont restreintes ou totalement supprimées, et dans certains pays, il existe d'autres obstacles qui empêchent les candidats ou les partis de se présenter, comme le dépôt d'une somme d'argent élevée ou la soumission nécessaire des signatures d'un grand nombre de partisans. Le fait qu'un pays organise des élections n'est donc pas une preuve de son caractère démocratique. Il est donc important de toujours examiner les circonstances d'une élection et de vérifier si elle s'est réellement déroulée librement et équitablement. Une concurrence ouverte et égale entre les candidats et les partis, des rapports sans restriction sur les personnes et les programmes accessibles à tous les citoyens, ainsi qu'un vote libre et secret pour chaque électeur sont des conditions préalables essentielles pour considérer qu'une élection est démocratique.

Pour les partis, les élections sont la clé du pouvoir. Leurs résultats déterminent le degré de leur capacité de gouvernance dans le cadre d'un nouveau mandat électoral. Ces résultats confirment le programme et le personnel d'un parti et légitiment sa direction – ou l'obligent à se retirer en cas de défaite. Cela s'applique à toutes les élections, de l'élection locale dans un petit village à l'élection du président des États-Unis. Étant donné que dans de nombreux pays, le financement des partis par l'État est lié aux résultats électoraux d'un parti et que les élections déterminent l'accès aux fonctions et aux bénéfices politiques, les élections sont importantes pour les partis non seulement politiquement, mais aussi concernant leurs finances et le fonctionnement de leurs systèmes de clientélisme et de mécénat. Ainsi, les élections et les campagnes électorales sont capitales pour les partis. Elles doivent être préparées avec soin et sur le long terme pour obtenir le meilleur résultat possible.

Mais ce ne sont pas seulement leurs propres efforts ou l'acceptation des électeurs

qui décident du résultat d'une élection. Chaque système électoral a également une influence significative sur les résultats obtenus par les partis, sur la constitution du système de partis et donc sur le modèle fonctionnel et la stabilité de la démocratie d'un pays. Les hommes et femmes politiques et les partis doivent donc savoir de quelle manière le système électoral de leur pays influence leurs résultats.

Dans la plupart des pays, le système électoral est le résultat de compromis entre les principaux groupes sociaux et politiques. C'est ce qui explique l'énorme diversité, qui ne se limite pas au contraste entre les deux types de systèmes électoraux de base que sont le vote majoritaire et la représentation proportionnelle. Il existe de nombreuses variantes entre ces deux types de base. Il existe également de nombreux systèmes électoraux mixtes qui combinent des éléments de représentation majoritaire et proportionnelle.

Les élections et les systèmes électoraux

Dans une démocratie, les élections remplissent différentes fonctions : la sélection des hommes et femmes politiques, la formation des gouvernements, la représentation des attitudes politiques des citoyens, la décision sur les principaux points centraux de la future politique gouvernementale et, enfin et surtout, la légitimation des dirigeants politiques et du système politique. Les élections ne sont pas seulement un événement inscrit dans le temps, elles sont décisives pour le développement d'une communauté et de ses partis sur une plus longue période.

Les systèmes électoraux sont des procédures qui transforment les votes des électeurs en mandats (Nohlen 1986). Même si la distinction entre les systèmes électoraux en surface touche à des aspects techniques ou à des questions de procédure, les systèmes électoraux ont des répercussions politiques importantes, par exemple sur les perspectives pour les partis d'accéder au pouvoir (ou du moins de le partager) après l'élection, sur la manière de former un gouvernement, sur la représentation des différents groupes sociaux et sur la diversité des intérêts, des idéologies, des préoccupations et des partis au sein d'un parlement. C'est important parce que les législateurs forment l'institution nationale légitimée essentielle qui fournit une plate-forme globale pour la législation, la légitimité et la gestion des conflits par des moyens pacifiques. L'impact que peut avoir un système électoral est apparu très clairement lors des élections présidentielles aux États-Unis en 2016. À cette époque, Hillary Clinton, avec une part de 48,18 % des voix, avait rassemblé près de trois millions de voix de plus que Donald Trump (qui n'en avait reçu que 46,09 %). Cependant, Donald Trump est devenu président des États-Unis parce que le système électoral américain stipule que les élections présidentielles se déroulent indirectement par le biais d'un collège électoral déterminé par les États. Cela a eu pour conséquence qu'en 2016, pour la cinquième fois dans l'histoire du pays, un président a été élu par le collège électoral malgré une part minoritaire du total des voix car il a su fédérer la majorité des grands électeurs.

Les règlements techniques d'un système électoral portent généralement sur divers éléments d'un processus électoral, non seulement le dépouillement des voix et la répartition des mandats, mais également d'autres aspects tels que :

- ▶ le type de subdivision de la zone électorale en circonscriptions telles que les circonscriptions uniques, les petites, moyennes et grandes circonscriptions dans lesquelles un seul, un petit nombre ou l'ensemble des mandats d'un parlement est/sont disponible(s) pour l'élection (ainsi, la définition (et la réforme) des circonscriptions est particulièrement importante pour l'impact d'un système électoral) ;
- ▶ le type de candidature tel que des candidats individuels ou des listes de candidats différentes, qui peuvent être fixes, libres, liées à une circonscription électorale ou formées indépendamment de la circonscription électorale etc. ;
- ▶ le processus de vote, c'est-à-dire si et comment l'électeur peut émettre un ou plusieurs votes, exprimer des préférences, modifier la liste de préférences d'un parti, etc. ;
- ▶ la procédure de vote, qui décide de la répartition des mandats entre les différents partis, une distinction devant être faite entre différents éléments : le critère de décision (majorité ou ratio), le niveau des décomptes (circonscription, association de circonscriptions), la formule de répartition ou procédure de quotas et leurs variantes respectives, l'utilisation éventuelle des voix excédentaires ou résiduelles ainsi que les éventuelles clauses restrictives.

En outre, il existe parfois d'autres réglementations visant à prendre en compte certains cas particuliers. Cela concerne par exemple la réglementation des quotas pour les minorités ethniques ou religieuses ou pour les femmes afin de garantir leur représentation au parlement.

Les deux principes de base les plus importants des systèmes électoraux sont la représentation majoritaire et proportionnelle. Les systèmes de vote majoritaire sont presque toujours basés sur des circonscriptions uninominales, dans lesquelles un candidat unique d'un parti se présente pour le mandat d'une circonscription. Dans les systèmes de représentation proportionnelle, il y a plusieurs candidats aux élections dans une circonscription, dont la plupart sont inscrits sur une liste de parti ; les circonscriptions y sont proportionnellement plus vastes et englobent des provinces, des États entiers ou – comme en République d'Afrique du Sud et en Serbie, où il n'y a qu'une seule circonscription – l'ensemble du pays.

Le système de vote majoritaire

Le système de vote majoritaire est basé sur le principe de la majorité. En règle générale, dans un tel système, il n'y a qu'une seule circonscription, c'est-à-dire qu'un seul mandat est attribué par circonscription et pour remporter le mandat, le candidat vainqueur a besoin soit d'une majorité relative, soit de la majorité absolue des suffrages exprimés. Dans la procédure la plus claire et la plus connue, un mandat par circonscription revient au candidat ayant obtenu le plus grand nombre de voix, la majorité relative des suffrages exprimés étant suffisante. Ce processus est connu sous le nom de « scrutin majoritaire à un tour » (*first-past-the-post*). Ce système est pratiqué en Grande-Bretagne depuis des siècles et on le retrouve maintenant également dans de nombreuses anciennes colonies britanniques ou pays influencés par la Grande-Bretagne tels que l'Inde, le Bangladesh, le

Nigeria et d'autres pays africains, le Canada, les États-Unis et les Caraïbes. Une dérogation à cette procédure consiste à organiser un second tour si aucun des candidats n'obtient la majorité absolue au premier tour. Ce processus est utilisé dans la majorité des élections présidentielles avec élection directe du président. Il s'applique également aux élections législatives en France et dans plusieurs pays francophones. En raison du second tour, ce mode est un peu plus complexe que le processus à la majorité simple car deux scrutins sont nécessaires. Au Mexique, aux Philippines et dans certains autres pays, il n'y a pas de second tour aux élections présidentielles, de sorte que le candidat est élu président avec une majorité relative des voix. La part des suffrages du candidat vainqueur peut donc être relativement faible – au Mexique, cette dernière n'était « que » de 38 % en 2012 – mais si ce processus est accepté, un tel résultat ne diminue pas la légitimité de l'élu.

Le principe de représentation au scrutin majoritaire est la majorité obtenue par un candidat ou un parti dans une circonscription. Le système électoral indique clairement quel candidat ou quel parti remporte la majorité qualifiée pour diriger le gouvernement. Le gouvernement représente ainsi la volonté (majoritaire) des électeurs. Pour les élections législatives, cependant, ce n'est le cas que si un parti remporte effectivement la majorité des circonscriptions. Lors des élections présidentielles, le pays tout entier représente généralement une circonscription unique. Aux États-Unis, cependant, chacun des 50 États forme une circonscription distincte.

Il y a certaines conséquences associées au système de vote majoritaire, en particulier lors des élections législatives, qu'il s'agit de connaître :

Les conséquences politiques d'un système de vote majoritaire :

- ▶ Certains des suffrages exprimés (c'est-à-dire les électeurs) ne sont pas représentés dans un parlement proportionnellement à leur part du total des voix. Si un parti remporte la majorité des voix (même s'il ne s'agit que d'une majorité relative étroite) dans de nombreuses circonscriptions ou même la grande majorité des circonscriptions d'un pays, il finira par obtenir une part des sièges au parlement beaucoup plus élevée que sa part du total des votes. Les partis qui ont un soutien plus faible et qui ne remportent pas de circonscription se retrouvent dépourvus lors de la répartition des sièges au parlement, même s'ils ont obtenu une part significative des suffrages à l'échelle nationale. Cela est encore une fois apparu de manière évidente lors des élections législatives britanniques de 2019, lorsque les conservateurs ont reçu 56 % des sièges avec 43,6 % des voix. Avec 32 % des voix, le Parti travailliste a obtenu 31 % des sièges.
- ▶ Ce système favorise la concentration des partis avec la domination d'un ou de deux partis. L'opinion autrefois répandue selon laquelle les systèmes de vote majoritaire favoriseraient toujours la formation de systèmes bipartites n'est plus largement partagée. Il n'est pas possible de mettre fin à la fragmentation des systèmes de partis, même par des systèmes de vote majoritaire. Dans certaines circonscriptions ou régions d'un pays, différents

partis remportent souvent des victoires électorales et remportent des sièges parlementaires. Cela aussi ressortait clairement de la composition de la Chambre des communes britannique depuis le début du millénaire, lorsque le système bipartite a pris de l'ampleur. En 2019, l'effet inverse s'est à nouveau produit, lorsque près de 90 % des mandats ont été obtenus par les deux partis mentionnés et que huit autres partis se sont partagés les mandats restants.

- ▶ Ce mécanisme favorise la stabilité des gouvernements car généralement l'un des deux partis dominants, au plus, dirige le gouvernement et il est difficilement possible de former d'autres majorités contre eux (cela a également été montré à la Chambre des communes britannique, en particulier pendant les mois mouvementés précédant le vote sur le Brexit en 2009 ; malgré le désaccord des parlementaires du Parti conservateur, il était impossible de former un gouvernement alternatif).
- ▶ Cela contribue à la modération politique, car les grands partis politiques se disputent l'électorat modéré du centre et doivent aussi assumer une responsabilité politique s'ils remportent une élection. Les partis doivent donc aligner leur programme sur l'électorat modéré et sur ce qui est politiquement faisable. Encore une fois, la Grande-Bretagne sert d'exemple : la radicalisation du Parti travailliste sous son président Jeremy Corbyn n'a pas porté ses fruits et son successeur est bien plus modéré.
- ▶ Cela favorise le changement de gouvernance, car de petits changements dans les forces partisans en fonction des votes peuvent déclencher de grands changements selon les mandats.
- ▶ Ce phénomène renforce les partis régionaux car ces derniers sont plus susceptibles de remporter des mandats dans certaines régions. Mais cela peut aussi contribuer à une fragmentation du Parlement.

Le système de représentation proportionnelle

Dans un système de représentation proportionnelle, les mandats sont attribués en fonction de la part des voix remportée par le parti. Le principe de représentation est la représentation proportionnelle de la volonté de l'électorat, c'est-à-dire que les partis sont représentés au parlement par rapport à la proportion des voix qu'ils ont remportées. Avec un système de représentation proportionnelle strict, tous les votes sont représentés au parlement. Ce système est principalement basé sur des listes de candidats établies pour des circonscriptions données. Après l'élection, les mandats sont répartis proportionnellement au pourcentage de voix pour chaque liste. Or, il n'existe nulle part une proportionnalité parfaite, ne serait-ce que parce qu'il y a toujours un nombre de « votes résiduels » qui ne sont pas pris en compte pour une raison ou une autre. On essaie donc, par le biais de diverses méthodes mathématiques, de répartir les votes de manière proportionnelle. On recourt généralement aux méthodes suivantes :

- ▶ La méthode du quotient, ou de la plus forte moyenne selon d'Hondt, qui tend

à favoriser les grands partis est utilisée dans de nombreux pays, par exemple en Albanie, en Angola, en Argentine, en Arménie, en Belgique, en Bolivie, au Brésil, en Colombie, en Croatie, au Danemark, en Finlande, au Guatemala, au Japon, aux Pays-Bas, en Autriche, en Pologne, au Portugal, en Espagne, en Suisse, etc.

- ▶ La méthode des quotas selon Hare/Niemeyer, qui ne privilégie pas les grands ou les petits partis, est utilisée, entre autres, en Ukraine, en Tunisie, à Taïwan, en Namibie et à Hong Kong.
- ▶ La méthode du quotient selon Sainte-Laguë/Schepers, qui ne permet pas non plus de favoriser les grands ou les petits partis, est utilisée en Allemagne, en Norvège, en Suède, en Lituanie, en Bosnie-Herzégovine, au Kosovo, en Irak et en Nouvelle-Zélande.

Une sorte de correction de la proportionnalité résulte d'une dite « clause restrictive », qui s'applique dans un certain nombre de pays et nécessite une part minimale de voix pour les partis puissent accéder au parlement lors de la répartition des mandats (généralement entre 3 % et 5 %). Ce mécanisme vise à éviter l'extrême fragmentation d'un parlement. Dans certains pays (comme le Brésil), une telle clause restrictive est strictement rejetée car elle viole le principe de la représentation égale de tous les électeurs au parlement. Dans d'autres pays, la clause restrictive est si élevée que même les partis importants n'ont aucune chance de remporter un mandat. C'est le cas, par exemple, en Turquie, où s'applique une clause restrictive avec une part de vote minimale établie à 10 %. Alors que des clauses restrictives modérées peuvent empêcher une fragmentation du parlement, des clauses restrictives extrêmement élevées servent à affaiblir l'opposition et à sécuriser le parti au pouvoir. Ce procédé n'est plus compatible avec le principe démocratique de l'égalité des droits. La République d'Afrique du Sud applique un système qui correspond à un degré élevé de proportionnalité relativement au reste du monde. Il y a une circonscription nationale unique pour l'élection des 400 députés sans clause restrictive, ce qui signifie que les partis qui ne recueillent que 0,2 % des voix nationales peuvent déjà remporter un siège au parlement.

Un autre type de seuil sous forme de « bonus » sur le résultat électoral du parti le plus fort a été utilisé par exemple en Grèce, en Italie et dans le micro-État de Saint-Marin. En Grèce, le parti le plus fort reçoit une prime de 50 sièges, en Italie, suite à une réforme électorale entre 2005 et 2013, le parti le plus fort s'est vu garantir 55 % des sièges parlementaires. Bien entendu, il s'agit d'une dérogation évidente au principe de proportionnalité. La Cour constitutionnelle italienne a donc déclaré ce règlement inconstitutionnel, de sorte qu'une nouvelle réforme était nécessaire. Son caractère disproportionnel a ensuite été quelque peu atténué et un seuil de trois pour cent a été introduit, qu'un parti doit franchir pour que sa liste se voie accorder un mandat. Mais la discussion sur la réforme de la loi électorale n'est pas close : elle se poursuit après qu'une nouvelle proposition de réforme a été rejetée par les Italiens lors d'un référendum en 2018.

Dans l'ensemble, il existe de nombreux règlements différents en termes de

système de représentation proportionnelle. Les différences les plus importantes sont les suivantes :

- ▶ Des listes de partis « fermées » et non modifiables par les électeurs (Israël, Afrique du Sud, Espagne et Russie) ;
- ▶ Des listes « ouvertes », dans lesquelles les électeurs peuvent cocher leur préférence pour des candidats individuels et ainsi avoir droit au chapitre quant aux candidats de la liste qui recevront finalement un mandat (Brésil, Danemark, Finlande, Pologne et Indonésie) ;
- ▶ Des listes « flexibles », dans lesquelles les électeurs peuvent exprimer leur préférence pour des candidats individuels, mais où un candidat doit obtenir un nombre minimum de voix pour son rang sur la liste ne change (Slovaquie).

Le système de représentation proportionnelle a également diverses conséquences dont il faut être conscient :

Les conséquences politiques d'un système de représentation proportionnelle

- ▶ Ce système conduit à la représentation d'une multitude d'opinions et d'intérêts au parlement proportionnellement à leur force parmi l'électorat ;
- ▶ Il constitue un obstacle pour les majorités politiques « artificielles » qui ne correspondent pas à une majorité réelle parmi l'électorat ;
- ▶ Il promeut les majorités « convenues » par la négociation et le compromis entre différents partis qui représentent différents intérêts politiques ;
- ▶ Il évite des bouleversements politiques extrêmes (à court terme), car si les nouveaux partis ont plus de chances de remporter des mandats, un parti dominant est plus susceptible d'être empêché ;
- ▶ Les processus de changement social et les nouveaux courants politiques trouvent plus rapidement une représentation dans un parlement ;
- ▶ Il empêche les partis établis ou les systèmes de partis dits dominants de former des cartels, dans lesquels les « partis du cartel » ralentissent, voire empêchent le changement démocratique.

Les systèmes électoraux mixtes

À ces systèmes purement majoritaires et proportionnels s'ajoutent les systèmes électoraux dits mixtes. En règle générale, une partie des parlementaires sont élus dans des circonscriptions uninominales (souvent la moitié, sur la base d'un système uninominal à un tour) et l'autre partie via une liste de parti. Le principe de représentation sur lequel ce système repose est le fait d'avoir un député pour chacune des circonscriptions relativement petites afin que les électeurs sachent qui les représente. Dans le même temps, ce système électoral garantit également un

degré élevé de proportionnalité générale, dans la mesure où la seconde moitié des mandats est attribuée en fonction de la part des voix obtenues par les différents partis. Cette proportion est déterminée sur la base du deuxième vote que les électeurs peuvent indiquer sur le bulletin de vote d'un parti après avoir choisi le candidat de la circonscription avec leur premier vote. La position éventuellement dominante d'un parti en ce qui concerne l'obtention de nombreux sièges directs dans les circonscriptions est compensé par le fait d'appliquer la proportionnalité dans l'attribution de la seconde moitié des sièges. L'Allemagne est probablement l'exemple le plus connu de système mixte, qui existe sous une forme manière similaire en Nouvelle-Zélande et en Bolivie.

Cependant, la combinaison de deux aspects importants de la représentation majoritaire et proportionnelle – l'élection d'un député pour chaque circonscription et la représentation proportionnelle des partis au parlement – auxquels aspirent les systèmes électoraux mixtes est compliquée par la fragmentation croissante des systèmes de partis. Une application stricte du principe du même nombre de représentants élus directement et de représentants élus par liste de partis conduit à un manque de proportionnalité. Les partis qui obtenaient autrefois un pourcentage relativement élevé des voix ne remportent désormais de nombreux votes pour leurs candidats de circonscription que par une marge étroite. Mais cela ne reflète pas leur avantage réel sur les partis ayant remporté une part de voix légèrement inférieure. Ils se voient donc confier des mandats supplémentaires, des mandats dits « excédentaires », afin de créer une proportionnalité entre les partis au parlement, qui résulte de la répartition des secondes voix. Cependant, comme on peut le constater en Allemagne, cette procédure peut conduire à une forte augmentation du nombre de députés. Cela augmente non seulement les coûts administratifs d'un parlement, mais peut également affecter sa capacité à fonctionner. Au Japon, en Corée du Sud, en Ukraine, en Lituanie et au Mexique, il existe donc des systèmes mixtes qui appliquent moins strictement le principe de proportionnalité et qui maintiennent le nombre de députés constant en acceptant une proportion plus importante de députés directement élus.

Les systèmes électoraux et la qualité de la démocratie et du gouvernement

Indépendamment de leur conception spécifique, tous les systèmes électoraux mentionnés comportent une fonction élémentaire : ils traduisent des votes en mandats législatifs. Toutefois, on attend davantage des systèmes électoraux. Nos attentes concernent des questions telles que la représentation précise des préférences des électeurs, la stabilité du gouvernement, la représentativité sociodémographique du parlement, la responsabilité personnelle des parlementaires envers l'électorat et, enfin et surtout, la question de la bonne gouvernance (Gallagher 2017, 19 sqq.).

Sans pouvoir approfondir ces points dans cet ouvrage, il convient de retenir la chose suivante :

- ▶ les systèmes de vote majoritaire ne peuvent garantir la stabilité des gouvernements. Un simple regard sur l'Inde suffit pour constater un degré élevé de fragmentation du système des partis malgré le système de vote

majoritaire. Dans ce pays comme dans d'autres, la diversité sociale, ethnique et régionale, ainsi que de nombreux autres facteurs, contribuent à cette fragmentation. Le système électoral n'a qu'un impact limité. Cependant, dans de nombreux pays disposant de systèmes majoritaires et de circonscriptions uninominales, il existe toujours une tendance à disposer d'un nombre plus faible de partis et une probabilité plus élevée de disposer d'un gouvernement à parti unique stable. Dans les pays à représentation proportionnelle, en revanche, les gouvernements de coalition composés de plusieurs partis, dont la cohésion est plus précaire, sont plus probables. Nous ne disposons d'aucune preuve d'une différence d'efficacité entre ces gouvernements.

- ▶ Les systèmes de vote proportionnel reflètent le plus fidèlement les préférences des électeurs. La différence avec les systèmes de vote majoritaire est en général évidente. Les systèmes mixtes ont également des difficultés à réaliser une réelle proportionnalité entre le vote des électeurs et la répartition des sièges. En Allemagne, cela n'est possible que par la création de nombreux mandats de compensation, ce qui augmente significativement le nombre de mandats parlementaires et permet à beaucoup plus de députés d'entrer au parlement via les listes que via les circonscriptions. L'intention du système électoral de voter la moitié des députés par circonscriptions et la moitié par des listes est ainsi faussée. En revanche, le nombre de circonscriptions au Japon est nettement plus élevé que le nombre de places sur la liste, de sorte que le principe de proportionnalité est dans ce cas clairement non respecté. Des clauses restrictives trop élevées contribuent également à une distorsion de la proportionnalité.
- ▶ Lorsque les électeurs ont une influence directe sur l'élection d'une personne en tant que membre du parlement, cette personne est plus susceptible de solliciter l'avis des électeurs que les candidats élus via des listes de parti. Mais comme les candidats sont nommés par les partis, leur engagement personnel dans l'élection n'est pas à lui seul déterminant : la préférence de l'électeur pour un parti compte également. Cela limite les possibilités des électeurs d'exprimer une sanction par leur vote, sauf dans le cas où ils souhaitent voter pour un autre parti. Dans tous les cas, les systèmes de listes fermées sont ceux qui laissent à l'électeur le moins la possibilité d'exiger une responsabilité personnelle de la part des députés individuels.
- ▶ Il est illusoire de croire qu'un parlement puisse refléter de manière tout à fait adéquate les conditions sociales d'un pays. Les parlements sont généralement composés d'individus appartenant à des groupes d'élite particuliers. Enfin et surtout, un grand nombre de parlementaires dans le monde appartiennent à une élite bénéficiant d'un niveau d'éducation relativement élevé. Peu importe les systèmes électoraux, cet état de fait ne change pas. Cependant, comme évoqué ci-dessus, un système de représentation proportionnelle avec listes fermées s'avère plus efficace lorsqu'il s'agit de permettre aux femmes de voter au parlement.
- ▶ En ce qui concerne la « bonne gouvernance », des études ont établi un lien significatif entre les systèmes électoraux et la qualité de la gouvernance en général (Lijphart 1999, 258-300). Selon ces études, les « démocraties

du consensus » formées à la suite de l'application d'une représentation proportionnelle dépasseraient les « démocraties majoritaires ». En effet, le bilan de leur gouvernement serait « plus cordial et plus doux », ce qui pourrait être lié, entre autres, à des dépenses sociales plus élevées, à une aide plus substantielle aux pays en développement, à des mesures punitives moins sévères et à une meilleure protection de l'environnement. Cependant, il n'y a aucune preuve empirique permettant de soutenir l'affirmation selon laquelle un système électoral est plus favorable qu'un autre à la « bonne gouvernance ».

Ces brèves remarques sur les systèmes électoraux montrent qu'aucun système électoral ne garantit une « meilleure » démocratie ou un gouvernement plus stable et plus efficace. Cependant, ces systèmes ont des conséquences considérables sur la structure du système de partis, sur de possibles distorsions de représentation, sur des priorités ou des désavantages pour certains groupes d'électeurs ou des régions entières. Seuls ceux qui ont connaissance des conséquences d'un système électoral peuvent essayer de les changer – mais ils doivent être conscients des conséquences également quand ils décident de soutenir un système existant.

Même si les systèmes électoraux de nombreux pays sont similaires, on observe partout des particularités liées à leur situation particulière – la tradition et la culture politiques, le rôle des partis, l'importance de certaines régions, la composition de la population – mais aussi aux objectifs politiques associés à un système électoral particulier. C'est pourquoi les systèmes électoraux ne peuvent pas simplement être copiés et transférés d'un pays à un autre. Ils doivent correspondre aux caractéristiques du pays concerné et ne devraient être modifiés qu'une fois qu'un large consensus s'est établi entre les différentes forces politiques sur la nécessité d'une réforme après un long débat.

Lorsqu'on décide d'un système électoral, il ne s'agit pas seulement de refléter la volonté de l'électorat au parlement, mais aussi de poursuivre des objectifs plus ambitieux. En Allemagne, par exemple, la nouvelle République fédérale voulait s'assurer que le pays dispose d'un gouvernement stable à partir de 1949, car le grand nombre de partis au parlement était considéré comme la raison de l'instabilité politique des années 1920 et l'une des causes de l'effondrement de la démocratie, qui avait conduit en 1933 à l'arrivée au pouvoir des nationaux-socialistes. Pour cette raison, une clause dite restrictive a été introduite dans la loi allemande sur les élections, qui (en termes simplifiés) stipule qu'un parti doit remporter au moins 5 % des voix ou trois mandats directs pour être représenté au parlement. L'attente associée à l'introduction de cette clause s'est en effet réalisée depuis de nombreuses années : avec moins de partis au parlement, il est plus facile de former des gouvernements de coalition stables. Cependant, depuis quelques années maintenant, de plus en plus de partis franchissent l'obstacle des cinq pour cent – et il est récemment devenu plus difficile de former des coalitions à partir d'un petit nombre de partis.

Au Chili, le système électoral introduit par le dictateur Augusto Pinochet, modifié en 2015, était le seul système majoritaire au monde à avoir deux candidats par circonscription. Ce système permettait à un candidat n'ayant obtenu qu'un tiers des voix de remporter également le deuxième mandat. Ce système garantissait

aux partis de droite, proches du camp de Pinochet, une représentation disproportionnée au parlement même après la fin de la dictature. La réforme de 2015 a introduit un système de représentation proportionnelle avec des circonscriptions de taille variable, de sorte que, comme en Espagne, un nombre différent de députés est élu dans chaque circonscription. Un quota de 40 % de femmes sur les listes de candidats garantit une proportion élevée de femmes au parlement, mais dans le même temps, le nouveau système a également conduit à une nouvelle fragmentation du parlement. Parce que le président – qui est aussi le chef du gouvernement – est toujours élu au suffrage direct, il semble encore plus difficile de parvenir à un consensus entre l'exécutif et le législatif après ce changement du système électoral. Dans ce cas, la réforme du système électoral a corrigé le déficit de représentation, mais a rendu la gouvernance plus difficile. Peut-être dans ce cas aurait-on dû examiner plus en détail les conséquences des différents systèmes électoraux avant la réforme.

Dans tous les cas, il est problématique au regard des principes démocratiques de permettre à un parti d'exploiter sa position de force (une fois acquise) pour changer le système électoral de manière à en tirer des avantages unilatéraux à l'avenir, comme ce fut le cas en Hongrie en 2011. Il s'agit d'une grave violation de l'égalité des chances en tant que principe fondamental des élections démocratiques.

Au Brésil, après la fin de la dictature militaire en 1989, le pays a pris un chemin complètement différent et a longtemps résisté à la moindre clause restrictive. Diverses réglementations, dont la possibilité de former des coalitions électorales entre les micro-partis, a contribué au fait que de nombreux partis, y compris ceux qui ne disposent que d'une faible part des voix, sont représentés au parlement. Il n'est pas rare au Brésil que la chambre des députés compte une vingtaine de partis ou davantage. Cependant, ce système électoral a toujours été considéré comme particulièrement démocratique par les politologues bien connus du pays, car il reflète de manière précise les préférences des électeurs au parlement, même s'il est plus difficile de gouverner avec un parlement fractionné. Un suffrage majoritaire comme celui de la Grande-Bretagne, dans lequel un grand nombre de voix (et d'électeurs) ne sont finalement pas représentés au parlement, ne serait pas accepté au Brésil.

En Espagne, pour ajouter un autre exemple, le système électoral est basé sur la division traditionnelle du pays en provinces. Cela garantit qu'au moins deux membres issus de chaque province sont élus au parlement national. Mais en raison des différents taux de population dans les différentes provinces, un nombre relativement moins élevé de députés sont élus dans les provinces et les villes densément peuplées comme Madrid et Barcelone que dans les provinces plus petites. C'est-à-dire qu'un député de Madrid représente nettement plus de citoyens qu'un député des provinces peu peuplées de Soria ou de Teruel. Dans le même temps, des changements importants ont été introduits dans le système des partis en Espagne, surtout depuis le début du millénaire, sans qu'aucun changement n'ait été apporté au système électoral.

Le début de ce chapitre a fait référence aux conséquences du système électoral des États-Unis sur l'élection présidentielle de 2016. Tous les pays mentionnés sont

des démocraties établies. Leurs systèmes électoraux sont très différents et les exemples montrent l'influence qu'ils ont sur la représentation et la formation du gouvernement. Malgré les différences, les systèmes électoraux de ces pays sont respectés par la grande majorité de leurs citoyens et électeurs.

La campagne électorale

La préparation des élections est l'une des tâches les plus importantes d'un parti et de ses dirigeants. Les élections ont généralement lieu tous les quatre ou cinq ans. Elles nécessitent une planification à long terme. Leur préparation devrait démarrer le lendemain de la dernière élection. Elle devrait commencer par une analyse sobre et autocritique des résultats des élections en vue de comprendre pourquoi les électeurs ont voté d'une certaine manière et pourquoi ils ont accordé ou refusé leur vote aux différents partis. Une analyse de ce type fournit des informations importantes pour la planification à long terme des prochaines élections. Cependant, après un résultat électoral décevant, les chefs de parti tentent toujours et encore d'éviter d'analyser les causes d'une diminution du nombre de voix et d'une défaite – notamment pour éviter de devoir assumer personnellement la responsabilité d'un mauvais résultat et possiblement d'avoir à tirer des conclusions personnelles d'une défaite. Cela peut gravement affecter le développement futur d'un parti et ses perspectives d'élections futures. Examiner avec honnêteté ses propres résultats électoraux est la première étape vers une victoire électorale future et la préparation des prochaines élections.

Dans le cadre d'un tel examen, deux choses sont décisives pour une victoire électorale : un bon candidat et la bonne stratégie. Si les caisses de campagne électorale sont en plus bien remplies, que l'appareil du parti est organisé efficacement et qu'un programme électoral est formulé de manière à proposer des solutions à des questions et des problèmes importants, un parti peut aborder avec confiance la soirée électorale. Bien entendu, une élection ne doit jamais être considérée comme gagnée tant que les bureaux de vote n'ont pas fermé leurs portes le jour du scrutin et que tous les votes n'ont pas été comptés.

Sans la bonne stratégie, même un bon candidat aura du mal à remporter une élection, même si sa personnalité ou les circonstances d'une élection sont exceptionnelles. Aung Sang Suu Kyi, par exemple, la célèbre chef de l'opposition contre le régime militaire au Myanmar – elle a passé près de 17 ans en résidence surveillée et a reçu le prix Nobel de la paix – était si populaire dans son pays qu'elle pu mener son parti, la Ligue nationale pour la démocratie (*National League for Democracy* – NLD), à la victoire en 2016 sans avoir besoin d'une stratégie très élaborée. Mais les situations comme celle-là restent exceptionnelles et ne se répètent généralement pas. Les candidats populaires et les vainqueurs des élections perdent aussi souvent de leur éclat une fois qu'ils prennent part aux affaires courantes d'un gouvernement. Au plus tard aux élections suivantes, ils ne peuvent généralement pas compter uniquement sur leur popularité, mais ont besoin d'une stratégie.

La stratégie doit être établie au début de chaque campagne électorale et fournir une orientation pour toutes les étapes de son déroulement. Cela s'applique aux

élections locales ainsi qu'aux élections nationales, même s'il y a moins de temps et de ressources disponibles au niveau local pour développer une stratégie élaborée. Quel que soit le caractère de l'élection précédente, les partis et les candidats devraient commencer à établir une stratégie pour l'élection suivante à un stade précoce. Il y a plusieurs choses spécifiques à considérer et le principe suivant s'applique toujours : chaque campagne électorale est une grande « bataille de communication », dont l'objectif principal est de se distinguer aux yeux des électeurs afin que son propre parti ou candidat soit perçu comme plus compétent et sympathique que la concurrence. Pour ce faire, il est nécessaire d'axer les débats sur les enjeux qui sont favorables un parti ou à ses candidats, et de déterminer un style de débat qui leur convient le mieux et qui leur permettra de remporter le plus de voix.

La stratégie de campagne électorale et les autres étapes de la campagne électorale (introspective)

Une stratégie de campagne électorale est le plan général d'une campagne électorale, qui doit comprendre toutes les autres sous-étapes d'une campagne. Elle doit être basée sur une analyse approfondie de toutes les circonstances d'une élection, et ne pas se fier uniquement aux sondages, si des résultats de sondages fiables sont même disponibles. C'est rarement le cas lors des élections locales. Aux niveaux régional et national, les sondages sont souvent politiquement « nuancés », méthodologiquement inadéquats ou peu fiables pour d'autres raisons. Les partis et les hommes et femmes politiques doivent donc s'efforcer d'obtenir des connaissances et des évaluations sur la situation d'un pays, d'une ville ou d'une circonscription qui vont au-delà de celles fournies par des sondages. Le contact permanent avec les groupes sociaux et les organisations porte tout particulièrement ses fruits dans une campagne électorale. Les échanges avec les fameux « groupes de discussion » sont également utiles. Il s'agit de groupes de citoyens issus de groupes sociaux différents et ayant des intérêts différents avec lesquels des discussions sur des problèmes politiques ou la réputation d'un parti ont lieu avant l'élection. Les déclarations issues de ces discussions de groupe peuvent fournir à un parti des indications importantes pour la planification d'une campagne électorale.

Naturellement, une campagne électorale doit être adaptée au caractère d'un parti ou d'un candidat. Même si tous les partis utilisent aujourd'hui les moyens de communication modernes et transmettent leur message et présentent leurs candidats de manière « moderne », la campagne électorale ne doit pas dénaturer l'apparence authentique d'un parti ou d'un candidat. Toute personne considérée comme conservatrice et apparaissant généralement dans un costume gris avec une cravate ne portera pas une salopette colorée pendant la campagne électorale. Les individus qui s'expriment avec prudence ne doivent pas adopter à l'occasion de la campagne électorale un ton véhément, car ils se présenteraient alors aux électeurs sous un aspect qui leur est inconnu et qui susciterait des doutes plutôt que de la confiance. Il en va de même pour les propositions de programmes. Pendant la campagne électorale, il ne convient pas de présenter soudainement des propositions politiques qu'on a soi-même longtemps rejetées. Étant donné

que la stratégie de campagne électorale doit toujours correspondre au caractère d'un parti et d'un candidat, ces derniers devraient toujours avoir le dernier mot lorsqu'il s'agit de décider de la stratégie et des différents éléments de la campagne électorale. Aussi importants que puissent être les consultants externes dans l'élaboration d'une stratégie, ils ne doivent jamais déterminer la voie à suivre. Cette décision revient à la direction du parti ou au candidat lui-même.

Le début de la campagne électorale : le diagnostic de la situation initiale (contexte)

Chaque campagne électorale doit commencer par un diagnostic honnête sur ses propres forces et faiblesses et sur la situation d'un pays, d'une région, d'une commune ou d'une circonscription, en fonction de l'élection pour laquelle une stratégie et une campagne électorale sont préparées. Ses propres succès, mais aussi ses propres échecs et, surtout, les attentes des électeurs doivent être analysés avec lucidité. Les sondages peuvent être un outil important pour ce faire, même si aucun stratège de campagne ne doit se fier uniquement aux sondages.

L'analyse SWOT mentionnée ci-dessus est un outil de planification utile et fréquemment utilisé pour la campagne électorale pour évaluer à la fois ses propres atouts et ceux de ses concurrents. Cette analyse doit être effectuée en toute honnêteté et constituer le point de départ de toutes les étapes ultérieures d'une stratégie de campagne électorale, même si elle ne prévoit pas tous les événements susceptibles d'influencer la campagne.

Ce graphique présente la structure de base d'une analyse SWOT pour la planification d'une campagne électorale.

Tab. 15 : Utilisation du tableau SWOT pour la planification de la campagne électorale (source : propre illustration) :

<p>Les forces :</p> <p>Quels sont les forces et les avantages particuliers de mon parti ?</p> <p>Dans quels domaines et sur quels sujets a-t-il une compétence particulière aux yeux du public ?</p> <p>Comment les principaux représentants et candidats sont-ils perçus et évalués par le public ?</p> <p>Comment l'organisation du parti est-elle préparée pour la campagne électorale ?</p>	<p>Les opportunités :</p> <p>Quelles sont les possibilités d'améliorer la perception par le public de mon parti et de ses candidats ?</p> <p>De quelle manière le parti et ses candidats peuvent-ils réagir aux tendances et attitudes actuelles au sein de la société sur certaines questions ?</p> <p>Comment distinguer la position de mon parti et de ses candidats de celle des autres partis, et comment convaincre le public que notre offre et nos candidats sont meilleurs que ceux de la concurrence ?</p> <p>Quels événements imminents dans le pays ou la municipalité qui peuvent être utilisés dans la planification électorale en faveur de mon parti et de ses candidats ?</p>
<p>Les faiblesses :</p> <p>Sur quels sujets et questions mon parti présente-t-il des positions encore ambiguës ?</p> <p>Sur quels questions spécifiques le public s'attend-il à des changements d'attitude ?</p> <p>Quels aspects du travail du parti sont perçus par le public de manière négative ?</p> <p>Que faut-il éviter dans la campagne électorale, et comment y parvenir ?</p> <p>Dans quels domaines mon parti ou mes candidats individuels devraient-ils mieux se présenter, et de quelle manière ?</p>	<p>Les risques et les menaces :</p> <p>Quelle est le plus grand obstacle à la victoire électorale ?</p> <p>Comment se comportent les opposants politiques, quelles chances ont-ils par rapport à leurs propres perspectives ?</p> <p>Quelles sont les points forts des opposants politiques et comment peut-on y réagir et les pallier ?</p> <p>Notre campagne est-elle bien financée ? Le matériel publicitaire nécessaire peut-il être produit et utilisé ?</p> <p>Les activités médiatiques sont-elles bien préparées, existe-t-il une stratégie de communication, les partisans disponibles pour les activités médiatiques sont-ils en nombre suffisant ?</p>

Une analyse de ce type aura principalement une valeur informative – à la fois pour identifier les mesures nécessaires et pour percevoir les problèmes qui peuvent être pertinents pour la campagne électorale. Chaque candidat potentiel peut

réaliser une analyse SWOT de ce type pour lui-même afin de sonder ses chances aux élections et d'élaborer sa propre planification de campagne électorale. Il est également recommandé d'effectuer une analyse SWOT de ses propres capacités et possibilités pour d'autres objectifs politiques.

Pour un diagnostic informatif servant de point de départ pour toute stratégie de campagne électorale, il est utile de répondre aux questions compilées dans l'encadré de diagnostic le plus honnêtement et le plus précisément possible. Chaque point peut être complété avec des préoccupations spécifiques.

Encadré de diagnostic dans le contexte électoral

Le contexte politique :

les questions les plus importantes pour le public et dans les médias ; la situation interne du gouvernement et des partis d'opposition ; les dernières mesures et initiatives importantes mises en place par le gouvernement et par l'opposition ; les alliances et coalitions politiques ; les crises ou les événements médiatiques ayant un impact majeur sur l'opinion publique.

Le contexte économique et social :

d'importants indicateurs économiques et sociaux tels que le chômage, le développement économique, les conflits sociaux et autres ; l'attitude des principaux acteurs sociaux et économiques vis-à-vis du gouvernement et de l'opposition, leurs attitudes politiques et leur rôle de faiseurs d'opinion ; les caractéristiques sociodémographiques des électeurs telles que l'âge, le niveau d'éducation, souvent les professions, la migration, le pouvoir d'achat, les institutions et groupes religieux, les organisations communautaires pertinentes en tant que porte-parole.

La structure de l'électorat :

les préférences politiques jusqu'à présent ; les évolutions et changements survenus dans le paysage politique local ; la migration des électeurs ; les différences de comportement aux urnes lors d'élections locales et régionales ou nationales ; les bastions et les zones de perte du parti ; les alliances et coalitions électorales.

Les caractéristiques politiques et personnelles d'un candidat :

les antécédents politiques et personnels ; les fonctions occupées antérieurement, les positions politiques connues sur des sujets importants ; ses caractéristiques personnelles telles que le caractère, sa capacité de travail, son charisme, le temps qu'il consacre au travail politique, sa capacité à communiquer, sa relation avec la circonscription, son degré d'implantation dans le parti, ses partisans personnels, ses relations avec des représentants importants de la circonscription ou de la communauté locale ; la capacité d'obtenir des dons ou d'autres fonds légaux pour financer les campagnes électorales ; l'expérience avec les médias sociaux.

Le rôle des médias :

les médias les plus importants d'une circonscription ou d'une ville et leur orientation politique ; la relation du parti et de ses candidats avec certains médias ou journalistes.

Le type d'élection :

l'objectif électoral du parti et de ses candidats ; l'influence du système de vote sur le comportement électoral et la stratégie de la campagne électorale.

Les apparitions du candidat :

où, comment, avec qui : quel soutien public peut-on attendre, quels soutiens doivent être mobilisés, quels sont les messages clés, quels médias doivent être utilisés et par quels moyens, quelle équipe de campagne est nécessaire, des conseils professionnels sont-ils nécessaires et possibles.

Les alliances :

quelles alliances les partis ou les candidats doivent-ils chercher à obtenir ?

Mettre en avant les avantages comparatifs

Tous les partis et candidats doivent également montrer aux électeurs leurs avantages comparatifs vis-à-vis de leurs concurrents. C'est le levier qui permet de gagner de nouveaux votes. Ces avantages peuvent toucher à différentes aspects d'un candidat : sa personnalité (honnêteté, compétence professionnelle, qualités de dirigeant), ses convictions politiques, une éventuelle expérience au sein d'un bureau gouvernemental, la capacité à reconnaître à un stade précoce les nouveaux sujets qui deviennent pertinents, ou l'expérience pratique de nombreuses années de travail au sein du parti. En mettant en avant ces avantages, un parti et un candidat se distinguent des autres de manière positive. Au cours d'une campagne électorale, ces avantages comparatifs doivent être sans cesse mis en valeur afin que les électeurs comparent cette offre avec celles des autres partis et, si possible, arrivent à la conclusion que l'offre du parti en question est meilleure et plus convaincante. Les avantages comparatifs doivent cependant être intimement liés aux enjeux majeurs aux yeux des électeurs pour être décisifs pour l'élection. La position de leader d'opinion peut être problématique en termes de résultats électoraux.

L'objectif électoral

Est-il vraiment nécessaire de réfléchir à l'objectif d'une élection ? De toute évidence, tous les partis et candidats ont un objectif central en tête : ils veulent remporter l'élection. Mais cela ne suffit pas pour y parvenir. Il faut *pouvoir* remporter une élection. Par conséquent, les partis et les candidats doivent être plus intelligents dans la définition des *véritables* objectifs d'une élection. Une victoire électorale suivie d'une prise de pouvoir n'est pas toujours réaliste. Les *véritables* objectifs doivent donc être évalués de manière réaliste.

Un parti d'opposition voulant défier un gouvernement considéré comme efficace avec à sa tête un chef de gouvernement respecté ne devrait pas trop revendiquer sa volonté de diriger ni remettre en cause de manière trop polémique les qualifications du parti au pouvoir et de son chef. Cette attitude tend plutôt à avoir des conséquences négatives sur ses propres perspectives électorales. Dans ce contexte, un parti doit s'assurer qu'il formule des objectifs réalistes pour l'élection, par exemple : « Nous voulons augmenter notre part des voix et le nombre de nos mandats dans le sens d'une avancée électorale relative » ou « Je veux remporter la circonscription XY ». Ces exemples constituent des objectifs réalistes possibles. S'ils sont atteints, on peut annoncer un succès après l'élection : « Nous avons atteint notre objectif électoral ! » Il ne s'agit que d'une victoire partielle, mais c'est en même temps un signal positif pour la campagne électorale suivante. Les élections doivent donc être pensées sur le long terme. Ainsi, parfois, la première étape peut consister à faire connaître un candidat dans une circonscription ou à améliorer les résultats d'un parti afin de viser des objectifs plus élevés au scrutin suivant.

Le concept de la campagne électorale

Une fois le diagnostic initial posé, les avantages comparatifs établis et l'objectif défini, le concept-même de la campagne électorale doit être élaboré. Toutes les étapes ultérieures doivent être basées sur ce concept. Aucun changement ne doit y être apporté au cours de la campagne électorale, à moins que des événements imprévus ne surviennent. Un bon concept de base permet dès le départ de pouvoir s'adapter aux incidents. Le concept est le leitmotiv central d'une campagne électorale et doit être formulé de manière brève et concise. Il ne s'agit pas du slogan de la campagne, mais du principe directeur dans lequel s'inscrit une campagne électorale et qui sert de ligne directrice à tous ceux qui y participent. Le slogan de la campagne n'est qu'une traduction du concept dans un langage publicitaire accrocheur et efficace. Le concept ne doit pas se concentrer uniquement sur le slogan, mais doit également inclure toutes les autres activités, qui comprennent aujourd'hui la publicité électorale sur les réseaux sociaux, les communiqués de presse, etc.

Aux élections américaines de 2008, le candidat Barack Obama avait un concept clair : *Change* – le changement. Toute sa campagne électorale a suivi la ligne directrice de ce concept. Le slogan central de la campagne était « *Yes, We Can* ». Mais dans ce slogan, ainsi que dans toutes les déclarations d'Obama et l'utilisation des différents supports publicitaires, en particulier dans les médias sociaux, ce concept de « changement » occupait une place centrale. C'était aussi son idée centrale dans sa participation à des débats, dans ses discours adressés à des groupes sociaux, dans ses visites d'entreprises et d'autres institutions. Toutes les activités de la campagne doivent être cohérentes avec le leitmotiv. Il ne faut pas se laisser distraire par la campagne des autres partis. Pour gagner une élection, il faut définir soi-même les sujets.

Qui sont mes électeurs ?

Qui doit voter pour moi et pour nous ? Voilà une autre question dont la réponse semble évidente : « Tout le monde ! » Et pourtant, cette réponse est incorrecte.

Un parti ou un candidat n'est jamais élu par « tout le monde ». Il s'agit d'en tenir compte lors de la planification de la campagne électorale. Sur la base du diagnostic initial, un parti et ses candidats doivent savoir qui votera pour eux, où ils gagneront et où ils risquent de perdre. Le concept de la campagne électorale et la stratégie de campagne électorale doivent être adaptés précisément aux groupes d'électeurs décisifs pour un parti. Qui sont-ils ? Où habitent-ils ? Quel âge ont-ils ? Et quels revenus ? Qu'attendent-ils de la politique ? Autant de questions auxquelles les partis et leurs candidats doivent répondre afin d'identifier leurs électeurs.

Dans de nombreuses régions du monde aujourd'hui, la situation démographique d'un pays est un facteur important dans la définition des électeurs potentiels d'un parti. Dans les sociétés vieillissantes d'Europe ou d'Asie de l'Est, la campagne électorale aura tendance à se concentrer davantage sur les électeurs plus âgés que sur les plus jeunes. Dans ces pays, les jeunes sont moins importants du point de vue des chiffres. Néanmoins, ces partis ont également besoin d'une stratégie à long terme afin de s'adresser également aux jeunes à un stade ultérieur, quand ces derniers approcheront des cohortes d'âge sur lesquelles le parti se concentre. Dans les « jeunes » sociétés d'Afrique, d'Asie du Sud et d'Amérique latine, en revanche, une partie de la campagne électorale doit être très sciemment orientée vers les jeunes et les primo-votants. Quelques partis obtiennent toujours de mauvais résultats auprès de ce groupe. Pour certains partis, il n'est pas efficace d'essayer d'organiser une campagne électorale qui se présente comme jeune et moderne mais qui irrite les électeurs plus âgés sans vraiment gagner une part décisive auprès de la jeune génération. De même, un parti n'est pas forcé de faire de concessions particulières à d'autres groupes dans sa campagne électorale s'il est prévisible que ces derniers voteront pour lui. Des allègements fiscaux prometteurs pour la classe moyenne et le rejet d'une augmentation des prestations sociales peuvent être critiqués par les partis concurrents, mais cela peut donner à un parti les voix qui lui permettront de remporter une victoire électorale.

Seuls quelques électeurs sont déterminants

Dans de nombreux pays, une élection n'est finalement déterminée que par un petit groupe d'un maximum de 15 à 20 % des électeurs qu'on appelle les indécis. Une campagne électorale doit se concentrer sur ces derniers. Il s'agit de proposer un programme à ces électeurs, et également de s'adresser ce groupe sur le plan émotionnel si possible. On observe sans cesse ce phénomène lors des élections présidentielles aux États-Unis, où en fin de compte, ce sont des groupes relativement restreints dans les quelques États indécis (*swing states*) qui décident de l'élection. Cela a été confirmé à nouveau en 2020. Les partis et les candidats doivent donc savoir où concentrer leurs efforts pour ne pas combattre les mauvais opposants au mauvais endroit – ce qui se produit très fréquemment. Pour garder l'exemple américain : le Parti républicain dépense à peine un centime pour le démarchage en Californie parce qu'il sait qu'il ne peut pas y remporter l'élection. Il en va de même pour les Démocrates au Texas. Il va sans dire que le système électoral a une influence décisive sur les élections américaines et la manière dont la campagne est menée dans le pays. Cependant, des phénomènes similaires ont lieu également dans d'autres pays. Partout où il existe un système de scrutin uninominal à un tour

(comme en Grande-Bretagne et en Australie), les partis renoncent souvent à faire campagne dans certaines circonscriptions et s'abstiennent même dans certains endroits de nommer un candidat parce qu'ils savent qu'ils ne pourront de toute façon pas y gagner. Cela reste valable tant que les tendances et les préférences sociopolitiques dans une circonscription électorale restent stables. Le Parti conservateur du Royaume-Uni a été très surpris d'avoir remporté aux élections de décembre 2019 des sièges dans des circonscriptions où il n'avait jamais gagné auparavant.

Définir des sujets qui touchent les gens

Les campagnes électorales doivent se concentrer sur quelques sujets. Il est vrai que les partis sont censés proposer des programmes « de politique globale », c'est-à-dire élaborer des propositions de projet portant sur un grand nombre de domaines politiques. Cependant, seuls quelques thèmes ressortent de la campagne électorale et il est important qu'un parti ou un candidat revendique « ses » sujets comme les sujets centraux de la campagne électorale.

Ces sujets ne doivent pas nécessairement concerner des questions spécifiques, mais peuvent également être liés au chef de parti ou au candidat qui possède les meilleures qualités de dirigeant ou qui inspire tout simplement le plus confiance. La question de la corruption et la lutte efficace contre ce fléau est au cœur des campagnes électorales dans de nombreux pays depuis plusieurs années. Les autres questions politiques ont tendance à être reléguées au second plan. Dans ce contexte, le fait qu'un parti ou un candidat soit perçu comme corrompu joue un rôle important. Au Brésil, c'est cette question qui a déterminé les élections de 2018. Le candidat victorieux Jair Bolsonaro n'avait pas de concept de campagne minutieusement élaboré et a ouvertement admis qu'il ne connaissait rien à la politique économique et sociale. Mais le rejet du candidat du Parti travailliste en raison de nombreux cas de corruption au cours de ses années au pouvoir était si prononcé que Jair Bolsonaro a remporté les élections malgré le fait qu'il ait admis son manque de connaissances. Il a fait ce que tout militant devrait faire : mettre l'accent sur les problèmes qui touchent les gens pendant la campagne électorale. Au cours de toute campagne électorale, il est attendu que plus de deux ou trois problèmes accableront la campagne, affaibliront le message d'un parti et fragiliseront son image auprès des électeurs.

En ce qui concerne les sujets placés au cœur de la campagne électorale, il y a d'autres points à prendre en compte :

- ▶ les enjeux d'un parti ou d'un candidat doivent correspondre à son profil et aux votes recherchés. Un homme politique spécialiste de l'économie ne doit pas parler d'éducation ou de politique culturelle, et un candidat à la mairie ou à un siège dans un conseil municipal ne doit pas se prononcer sur la politique étrangère ni la politique de défense de son pays.
- ▶ Il peut arriver qu'au cours d'une campagne électorale, un sujet qu'un parti n'avait pas fixé au programme se retrouve soudainement au cœur des discussions. Il s'agit alors de le commenter, mais avant tout de s'assurer que

ce sujet est réellement pertinent aux yeux de ses propres électeurs.

- ▶ Il peut aussi arriver que tous les candidats et partis évoquent les mêmes questions parce qu'elles sont particulièrement graves pour le pays. Des solutions alternatives doivent alors être clarifiées, idéalement de manière à ce que les électeurs soient conscients et que les compétences de son parti se démarquent de celles de ses rivaux. En Allemagne, par exemple, cela s'applique aux politiques de lutte contre le changement climatique. Il existe un consensus parmi de nombreux partis pour mettre un terme au réchauffement climatique. Dans ce cas, la querelle politique porte sur les différentes mesures à prendre pour atteindre cet objectif.
- ▶ Un sujet peut s'avérer non pertinent parce que le public ne s'y intéresse pas à ce moment-là ou parce que des événements imprévus surviennent et modifient soudainement l'agenda d'une campagne électorale. Dans le premier cas, le choix du « mauvais » sujet est clairement dû à un mauvais diagnostic des intérêts et préférences des électeurs. Dans le second cas, la planification est impossible. Dans les deux cas cependant, un parti, ses candidats et ses équipes de campagne doivent être capables de reconnaître rapidement dans quelles proportions la question centrale a changé et tenter d'y réagir activement en apportant au débat social leurs propres positions.

Il est également possible d'aborder des sujets qui n'étaient auparavant pas associés au profil d'un candidat ou d'un parti. Bill Clinton, par exemple, avait soudainement commencé à parler de valeurs familiales face à une défaite imminente aux élections générales de 1994, bien que la question ait traditionnellement été fortement identifiée aux Républicains plutôt qu'à son propre parti les Démocrates. Ce changement de cap a aidé Bill Clinton à remporter les élections. Quelques années plus tard, il a quitté ses fonctions en président populaire parce qu'il avait auparavant mis beaucoup plus d'accent sur le développement économique et la consolidation budgétaire que ce qui était traditionnellement associé aux Démocrates. En Angleterre, en tant que leader du Parti travailliste, Tony Blair a commencé à s'appropriier, ainsi qu'à son parti, la question de la « sécurité publique » à la fin des années 1990, traditionnellement réservée aux Conservateurs. Avec le slogan « *Tough on crime, tough on the causes of crime* » (« Dur contre le crime, dur contre les causes du crime »), il a attiré des groupes d'électeurs qui ne votaient traditionnellement pas pour son parti ou qui n'avaient pas voté pour son parti depuis longtemps. Quand les militants recherchent les questions à aborder, ils doivent être prêts à ouvrir leurs propres œillères pour voir ce qui touche vraiment les électeurs. C'est de cette manière qu'ils seront en mesure de proposer des solutions adaptées à ces enjeux sans renoncer aux valeurs auxquelles leur parti est attaché.

Les promesses électorales

Partout dans le monde, on entend l'accusation selon laquelle les partis promettent monts et merveilles pendant la campagne électorale – pour oublier leurs promesses aussitôt les élections terminées. Les partis devraient-ils renoncer à faire des promesses pendant la campagne électorale ? Bien sûr que non ! Les

élections sont toujours avant tout une sorte de pari sur l'avenir. Bien que les élections soient également une évaluation du travail d'un gouvernement et des partis au cours du mandat qui a précédé, ce qui pousse principalement un électeur à voter et le fait d'exprimer sa confiance dans le fait que ceux qu'il élit dirigeront bien le gouvernement et prendront des décisions politiquement sensées. À cette fin, il a devant lui les questions et les programmes présentés par les partis, lesquels contiennent en même temps leur promesse de mettre en œuvre ces idées et programmes au profit de la communauté. Ces promesses devraient être liées à des résultats qu'il est possible de mesurer, par exemple : « Nous promettons de réduire le chômage de moitié au cours des quatre prochaines années, de doubler la croissance économique et d'augmenter le nombre d'élèves et d'étudiants à l'école secondaire. » Ainsi, ils peuvent également revendiquer une compétence dans certains domaines. Cependant, il faut rester prudent et ne pas faire de promesses difficiles, voire impossibles à tenir.

Les interventions et les actions de la campagne électorale

Outre les grandes propositions de projet, l'élaboration des concepts et la définition des sujets, il est indispensable pour un candidat de s'engager sur le « front de campagne ». Par conséquent, la planification d'une campagne électorale doit également comprendre un l'élaboration d'un calendrier sur lequel tous les événements d'un parti et les interventions d'un candidat sont répertoriés en détail, afin de les préparer efficacement. Ces interventions sont axées sur la visibilité et l'attention – mais pas à n'importe quel prix. Les partis et les candidats doivent rester fidèles à eux-mêmes et ne doivent pas faire semblant devant leurs électeurs.

Les citoyens sont beaucoup moins disposés aujourd'hui que dans les décennies précédentes à se rendre à des rassemblements électoraux ou à soutenir publiquement un parti ou un candidat. Les partis et les candidats doivent donc trouver des moyens nouveaux et créatifs d'entrer en contact et, si possible, de dialoguer avec les citoyens. Internet et les réseaux sociaux jouent désormais un rôle essentiel à cet égard. Mais même ces derniers ne peuvent remplacer les rencontres personnelles et le contact direct. Au contraire : Seuls les événements et les rencontres physiques peuvent créer une caisse de résonance sur le net. Un candidat qui prend des milliers de selfies avec des individus pendant sa campagne apparaîtra des centaines de milliers de fois sur divers canaux sociaux sur le net. Il est donc désormais évident que tous les partis et candidats sont attentifs à la manière dont leurs événements et rencontres sont diffusés sur les réseaux sociaux. Ces rencontres ne doivent pas se limiter à des rassemblements ni même aux conférences d'un candidat. Ce n'est pas ce qui attire l'attention. Il s'agit plutôt d'avoir des débats, des visites d'entreprises et d'institutions, des événements et des expositions ou des ouvertures de cours qui soient « réalistes », au cours desquels un candidat rencontre directement les citoyens, peut communiquer son message – et qui, surtout, aboutissent à beaucoup de photos et de vidéos pouvant être utilisées sur les réseaux sociaux. Et n'oublions pas l'importance, aujourd'hui encore malgré toutes les possibilités qu'offre la campagne électorale médiatique, du porte-à-porte. Nous avons tous vu ces images d'Angleterre où même un Premier ministre fait du porte-à-porte pendant une campagne électorale afin de s'adresser

personnellement à ses électeurs potentiels. Même s'il ne serre que quelques mains au cours d'une journée, cela a un grand effet multiplicateur, à la fois dans le voisinage immédiat et via les réseaux sociaux. Si un candidat lui-même ne peut pas investir beaucoup de temps dans le porte-à-porte, il est utile qu'un groupe de ses partisans adopte cette forme de publicité électorale.

De plus, un candidat doit rechercher activement à rencontrer les groupes importants qui sont déterminants pour la formation de l'opinion publique. Son équipe de campagne va donc consulter les calendriers des différentes organisations lors des réunions annuelles, congrès, anniversaires, etc. à un stade précoce afin de s'accorder sur sa participation à ces événements et sur la possibilité, au moins, d'une allocution de bienvenue. Les partis et les candidats doivent également s'adresser d'eux-mêmes à des organisations majeures de la société afin d'organiser des forums de rencontre pendant une campagne électorale. Quiconque veut remporter les voix des entreprises de taille moyenne doit rencontrer les associations d'entreprises de taille moyenne comme les artisans, les petites et moyennes entreprises ou les professions libérales pour se présenter, présenter leur programme et faire connaître leurs soutiens afin qu'ils deviennent des agents multiplicateurs. Aux élections locales, les candidats doivent bien entendu entrer en contact avec diverses associations, communautés religieuses et autres initiatives locales.

En fin de compte, participer à de nombreux événements et rencontres pendant une campagne électorale ne contribue pas à augmenter le nombre de votes obtenus. Mais ces démarches sont importants pour façonner l'image d'un parti et d'un candidat. Même si un parti ou un candidat ne peut pas s'attendre recevoir les votes des syndicalistes, il doit quand même chercher à les rencontrer car ces derniers représentent des groupes importants et un candidat montre de cette façon qu'il est ouvert à la discussion. Les événements dits phares au début ou à la fin d'une campagne électorale sont également très importants car ils assurent une présence et la perspective d'une victoire et mobilisent ses propres partisans, même si une augmentation directe des voix ne peut en résulter – les participants à de tels événements étant généralement déjà des membres convaincus ou des partisans en faveur d'un parti ou d'un candidat.

Ce qui peut être évité

Aussi importantes que soient ces rencontres, les partis et les candidats doivent également savoir ce qu'il ne faut *pas* faire. Pendant une campagne électorale, le calendrier quotidien est toujours rempli. Quiconque sait qu'il peut difficilement gagner des voix auprès des ouvriers n'a pas de raison de se rendre à la porte d'une usine tôt le matin pour distribuer des prospectus. Ceux qui n'ont pas d'opinion, ou pas d'opinion controversée au sujet de certaines questions sociopolitiques n'ont pas de raison de rencontrer les représentants d'organisations dont ils ne partagent pas l'opinion. En effet, de telles démarches resteraient sans effet pour l'élection. Quiconque connaît l'opinion de professeurs ou de journalistes critiques au sujet de certaines de leurs propres positions ne doit pas essayer de les convertir pendant la campagne électorale. Des rencontres et débats de ce type représentent une perte de temps et d'efforts.

Le timing de la campagne électorale

Élaborer une stratégie et une planification de manière appropriée inclut également de déterminer le bon timing et la coordination appropriée des diverses mesures au cours d'une campagne électorale. Les partis et les candidats doivent mettre en place une sorte de dramaturgie qui se déroule au cours de la campagne. De la même façon qu'un coureur olympique veut atteindre le sommet de sa courbe de performance le jour décisif de la compétition, les militants doivent également s'efforcer d'atteindre le plus haut niveau d'attention juste avant le jour du vote.

Tous les électeurs n'intéressent pas à la campagne de manière égale : au début, ce sont les citoyens les plus politisés, idéologisés et informés. Ce n'est que vers la fin de la campagne électorale que ceux qui ne participent pas aux événements politiques dans un premier temps, ou qui n'y participent qu'avec un intérêt modéré, deviennent un peu plus attentifs. Ces personnes réagissent beaucoup plus fortement à un discours émotionnel. Par conséquent, dans la dernière phase d'une campagne électorale, il est important d'augmenter le degré de dramaturgie, d'agrandir les photos des candidats sur les affiches électorales et d'intensifier la le caractère émotionnel de la campagne. Enfin, la publicité à la télévision et sur Internet a une grande importance pour s'adresser à ces électeurs. Comme dans un concert, une campagne électorale doit se terminer sur une note finale forte et émotionnelle. Lors du rassemblement de clôture, il faudra donc mobiliser à nouveau le plus grand nombre de sympathisants afin de véhiculer une image de confiance qui devrait inspirer les électeurs à déposer le bon bulletin de vote dans l'urne.

Les attaques personnelles contre l'adversaire sont plus susceptibles d'être contre-productives

On sait, avec l'exemple des États-Unis, à quel point les attaques personnelles sont lancées contre les candidats. En 2017, Donald Trump n'a raté aucune occasion de déprécier Hillary Clinton et a laissé ses partisans scander pendant quelques minutes : « Enfermez-la ! » Pendant la campagne électorale de 2020, ses attaques personnelles contre Joe Biden n'ont pas eu une répercussion comparable, également parce que la pandémie de COVID-19 a pris le pas sur les événements de masse qui favorisent un discours émotionnel. En Espagne aussi, les candidats ne reculent pas devant les affronts de nature personnelle dans les débats télévisés. Dans de nombreux autres pays, cependant, de telles attaques personnelles sont rares et se retournent plutôt contre leur auteur. Dans de nombreux pays, il existe également un large consensus entre les partis selon lequel la vie privée d'un candidat reste tabou et n'est pas évoquée dans le cadre d'un débat public. Dans d'autres pays en revanche (y compris le Royaume-Uni), les médias ont peu de scrupules à rendre publique la vie privée de personnalités publiques, y compris celle des hommes et femmes politiques. Il est improbable que l'on puisse en tirer des conclusions sur les qualifications politiques. La plupart du temps, cela nuit à sa propre crédibilité lorsqu'un candidat attaque beaucoup (trop) son adversaire. Cela peut être interprété comme une faiblesse – et en outre susciter de la sympathie pour les personnes qui sont la cible de ces attaques. Nombreux sont les citoyens qui n'apprécient pas de telles attaques personnelles, et d'autant plus si la personne

agressée est perçue comme sympathique. C'est l'auteur des attaques qui en fait les frais.

Choisissez bien vos sympathisants !

Un candidat et son parti doivent trouver un soutien parmi différents secteurs de la société. Cela dit, ils ne doivent pas accepter toutes les offres de soutien qui leur sont proposées. Les rencontres avec des associations sociales importantes telles que des entrepreneurs, des syndicats, des artisans, des artistes, des athlètes, etc. sont toujours utiles. Elles permettent de créer et de véhiculer l'impression d'un vaste soutien qui s'étend au-delà des limites du groupe proche que rencontre le candidat. Dans le même temps, cependant, il convient également de garder à l'esprit que l'impact de telles rencontres est limité car d'autres candidats sont susceptibles d'organiser des activités similaires. Bien entendu, chaque candidat veillera à évoluer dans son « milieu » habituel. En outre, il est aujourd'hui utile de rencontrer également des blogueurs et d'autres activistes sur Internet. Dans tous les cas, il faut faire attention à ne pas être soutenu par des personnalités controversées d'une communauté ou d'un groupe. Cela peut rebuter les autres électeurs. Chaque candidat doit donc s'intéresser de près à ses partisans.

Une campagne électorale a besoin de tous les membres du parti

Le soutien de tous les membres apporté au parti et à ses candidats influence positivement la campagne électorale. Les candidats plus jeunes ou inconnus peuvent bénéficier du soutien des élus actuels de leurs prédécesseurs. Si le candidat au poste de maire ou à un simple mandat de conseil bénéficie du soutien public d'un ancien maire qui a quitté ses fonctions dans le respect et la dignité, cela peut profiter au candidat.

Pour les candidats qui occupent déjà des fonctions publiques, mais aussi pour les députés, il est essentiel de montrer ce qu'ils ont déjà fait pour une communauté. Surtout lors des élections locales, d'innombrables inaugurations de projets plus ou moins importants sont fréquemment organisées dans les derniers mois et semaines avant une élection. À Rio de Janeiro par exemple, on a appris qu'un maire de la ville avait même commencé à inaugurer des feux de circulation pour piétons alors qu'il n'avait pas réalisé d'autres grands projets pendant son mandat. Cependant, cela ne l'a pas aidé à se faire réélire.

La campagne électorale en tant que parti au pouvoir...

Pour la campagne électorale, cela fait une grande différence qu'un parti soit au gouvernement ou dans l'opposition. Les représentants des partis au gouvernement souligneront toujours les accomplissements et les projets de leur gouvernement et auront également le soutien du secteur public. Néanmoins, la plupart des États démocratiques ne permettent pas aux agences gouvernementales de soutenir directement la campagne électorale. Parce que cela violerait le principe d'égalité des chances, qui est capital pour les élections dans une démocratie. Si des membres d'un gouvernement ou d'autres candidats d'un parti au pouvoir font campagne, ils ne sont pas autorisés à recevoir une aide personnelle ou matérielle payée par

des fonds publics, par exemple des assistants personnels et autres conseillers, des véhicules, des ordinateurs et autres équipements techniques, des attachés de presse et autres soutiens à la campagne électorale médiatique, etc. Dans de nombreux pays, ce principe n'est pas respecté, mais dans certains pays, des précautions strictes sont prises pour s'assurer qu'il n'y ait pas de confusion entre les fonctions du gouvernement et celles du parti ou de la campagne électorale. Bien qu'il ne soit pas possible d'éviter que les partis gouvernementaux et leurs candidats aient, par exemple, un accès plus facile à des informations importantes, les partis d'opposition doivent, par principe, veiller à ce que les partis au gouvernement n'abusent pas de leurs privilèges aux fins de la campagne électorale. Toutes les apparitions publiques du chef du gouvernement ou des ministres pendant les campagnes devraient être financées par les coffres de leur parti, y compris les frais de véhicule et de carburant. Seuls les fonctionnaires chargés de protéger la sécurité personnelle de ces candidats sont rémunérés par l'État.

... ou en tant que parti de l'opposition

Un parti d'opposition et ses candidats ont plus de facilité à faire campagne si un gouvernement n'a pas une bonne réputation. Dans ce cas, ils feront de la critique du gouvernement l'un de leurs points centraux et en même temps mettront en avant dans leur concept de campagne leurs contre-propositions pour les domaines du travail gouvernemental particulièrement critiqués. Les critiques et les suggestions alternatives doivent toujours être présentées ensemble. De plus, la critique doit se concentrer sur les sujets véritablement problématiques et ne doit pas être formulée de manière trop générale, car le travail du gouvernement n'est généralement pas globalement négatif et une critique générale peut toujours être balayée par une référence aux résultats positifs.

Il est plus difficile pour un parti de l'opposition de mettre en valeur son propre profil si un gouvernement a une bonne réputation et peut apporter la preuve de plusieurs accomplissements. Dans ce cas, l'opposition doit elle aussi reconnaître au gouvernement certains accomplissements. Cette attitude est mieux accueillie par les électeurs que les critiques acerbes, que seuls quelques-uns partagent. Compte tenu de la volatilité du comportement des électeurs, un tel exercice d'équilibriste peut motiver l'un ou l'autre électeur à voter pour l'opposition à la dernière minute. De nombreux électeurs valorisent l'autocritique, la prudence, la modération et le bon sens davantage que les promesses irréflechies et les discours arrogants. Cela peut ne pas se refléter immédiatement en termes de résultats électoraux, mais cela peut contribuer à façonner l'image positive d'une personnalité déterminée qui conduira un candidat à la victoire lors d'une élection ultérieure.

La campagne électorale pour un mandat parlementaire ou municipal

Peu de parlementaires sont élus pour eux-mêmes. Cela peut être difficile à accepter pour certains candidats, mais la plupart des électeurs, eux, savent très bien qu'une élection ne concerne pas seulement les intérêts d'une personne. Par conséquent, chaque candidat doit faire passer sa propre personne après les objectifs plus ambitieux de son parti et, le cas échéant, de son gouvernement. C'est un facteur important de la réussite personnelle.

Alors que les candidats au poste de la présidence de l'État ou de Premier ministre, de gouverneur ou de maire se disputent des fonctions associées à un objectif clair que les électeurs comprennent clairement, les fonctions de député ou de conseil municipal, quant à elles, sont moins évidentes. Les candidats à des mandats de ce type doivent garder cela clairement à l'esprit et aligner leur campagne électorale en conséquence. Si leur élection implique d'autres fonctions, par exemple une élection présidentielle ou municipale, cela peut aider les candidats aux élections législatives et municipales. Ils doivent établir un lien avec les candidats aux postes supérieurs dans leur campagne et mettre en avant le fait qu'ils feront équipe avec eux pour former un gouvernement efficace. Si toutefois les candidats aux législatives et au conseil mènent leur campagne « pour eux seuls » (par exemple parce qu'il n'y a pas d'autres élections en cours en même temps, ou parce qu'un parti n'a de toute façon aucune chance d'occuper un poste gouvernemental), il est très important qu'ils signalent clairement qu'ils ont connaissance des problèmes et des préoccupations de leur circonscription et qu'ils les représenteront. Ce faisant, ils doivent aborder une variété de sujets qui touchent directement aux conditions de vie de leurs électeurs, même s'il reste à déterminer s'ils auront la compétence dans leur future fonction pour poursuivre tous les projets qu'ils abordent dans leur campagne. Il est essentiel de faire comprendre à l'électeur qu'un candidat connaît ses préoccupations et a la volonté de les représenter dans la sphère politique.

Se préparer aussi à l'imprévu !

Même la campagne électorale la mieux préparée devra toujours faire face à des événements inattendus. Par conséquent, le parti et le candidat doivent eux aussi planifier leur réaction aux événements imprévisibles. Une analyse honnête de ses propres faiblesses au début de la planification de la campagne révélera certainement quelques points faibles qui peuvent peser sur une campagne électorale et au sujet desquelles il faut être prêt à discuter face à un adversaire qui les évoquera. En Allemagne, par exemple, une bonne semaine avant les élections au Parlement européen de 2019, une vidéo a été publiée sur Internet dans laquelle un blogueur et influenceur, qui n'était jusque-là que modérément connu, exprimait une critique sévère à l'encontre du plus grand parti au pouvoir, la CDU, et mettait en garde contre l'élection de ce parti. Une telle attaque n'avait pas été prévue dans la planification de la campagne électorale de ce parti. Ce dernier ne disposait pas d'une équipe de crise qui aurait pu réagir immédiatement et de manière adéquate. Du point de vue du public, le parti cherchait désespérément une réponse appropriée. Le jour du scrutin, il a dû faire les frais de cette défaillance dans sa gestion de crise sous la forme de lourdes pertes. L'exemple montre que même un grand parti bien organisé doit être préparé à toutes les éventualités pendant la campagne électorale.

La campagne électorale sur les réseaux sociaux

Les partis politiques du monde entier apprennent qu'en plus de la publicité électorale traditionnelle dans les médias tels que la radio, la télévision et les journaux, ils doivent également de plus en plus avoir recours au marketing en ligne sur les réseaux sociaux pour communiquer leur message et solliciter des votes.

Au moins depuis la campagne électorale de Barack Obama en 2008, la publicité électorale en ligne a pris un essor considérable. La campagne 2016 de Donald Trump a finalement montré ce qui peut être réalisé avec le marketing numérique, mais en a aussi montré les abus possibles (The Great Hack 2019).

Pour la publicité électorale numérique, il existe désormais une diversité impossible à évaluer de guides et d'outils techniques qu'il ne nous est pas possible de présenter dans cet ouvrage. Par conséquent, nous n'évoquerons que quelques principes pertinents pour la publicité numérique.

Les principes de base de la publicité électorale numérique

- ▶ Une préparation sur le long terme : Tout comme la campagne électorale ordinaire, la campagne électorale sur les médias sociaux doit elle aussi être préparée bien à l'avance. Un parti et chaque candidat doivent se familiariser en amont avec la multitude des médias sociaux, mais aussi avec les exigences techniques d'Internet et des différentes plateformes, afin de savoir les utiliser en début de campagne électorale.
- ▶ Élaboration d'objectifs et de thèmes de campagne électorale identiques pour toutes les formes de publicité : les messages clés doivent toujours rester les mêmes, ils sont juste présentés sous une forme différente sur les réseaux sociaux.
- ▶ Forte présence sur les plateformes sociales les plus importantes, mais pas nécessairement toutes : 'hui, les partis et les candidats doivent au moins être présents sur Twitter, Facebook, Instagram, Snapchat et YouTube ainsi que sur les canaux qui jouent un rôle au niveau local, dans chaque pays ou région. Mais cela s'applique aussi : si les ressources ne sont pas suffisantes pour utiliser toutes les plateformes avec la même qualité, il vaut mieux se concentrer sur quelques-unes et y publier une production de qualité. Cette présence ne doit pas être onéreuse. Vous pouvez toucher un vaste public même sans publicité payante. Pour commencer, il est important de disposer de votre propre compte ou canal, qui peut être configuré sur tous les réseaux sociaux gratuitement ou à peu de frais. Lors de la campagne électorale américaine de 2016, Hillary Clinton et Donald Trump ont mené leurs campagnes principalement sur Twitter. Cela ne leur a pas coûté beaucoup d'argent.
- ▶ Ne pas répéter la forme du discours : le message principal lié au contenu doit cependant toujours être le même. Les différentes conventions des différentes plates-formes doivent être respectées.
- ▶ Il est indispensable de disposer de sa propre équipe dédiée aux activités liées aux réseaux sociaux. Aucun candidat ne peut passer des jours et des nuits seul sur son smartphone ou son ordinateur, à rédiger et publier ses messages, à répondre aux commentaires et à multiplier ses contacts. Même dans les campagnes électorales locales, il est utile qu'un candidat proche de lui puisse lui trouver des soutiens pour sa campagne numérique.

Son équipe doit aider à définir une stratégie numérique. Une campagne numérique demande autant de temps et de travail qu'une campagne ordinaire.

- ▶ Acquérir des influenceurs et autres partenaires connus du public pour soutenir la campagne électorale : Joe Biden a été soutenu dans la campagne électorale américaine de 2020 par d'importants influenceurs et artistes tels que Lady Gaga, qui ont transmis son message à leurs fans dans leurs propres termes.
- ▶ Élargissement constant du groupe cible : certaines plateformes permettent d'acheter de la publicité spécifique à un groupe cible afin d'augmenter la portée de sa propre actualité. La possibilité de le faire dépend naturellement du budget d'un parti ou du candidat.
- ▶ Identifiez les profils des partisans et des followers sur les réseaux sociaux. Dans certains pays, les données personnelles des utilisateurs peuvent être collectées ou acquises relativement facilement. Dans d'autres pays, cela n'est pas possible en raison de la loi sur la protection des données et d'autres dispositions en la matière. Cependant, même dans ces pays, il est possible de collecter légalement des données relatives aux utilisateurs, en particulier s'il ne s'agit que des données d'un groupe de personnes précisément défini, comme les résidents d'une circonscription par exemple. Cela est possible avec un peu de patience, une préparation à long terme et aussi en créant sa propre base de données de contacts.
- ▶ Suivre en permanence la présence numérique des partis et candidats rivaux pour voir de quelle manière ils s'adressent à leurs abonnés, quels sujets ils proposent et sous quelle forme cela se produit. Cela peut également donner des idées pour sa propre campagne.
- ▶ Provoquer les commentaires de ses propres abonnés, qu'ils soient positifs ou négatifs : Cela peut donner des idées pour ses propres publications et permet de réagir plus rapidement aux erreurs éventuellement commises. Les commentaires influencent toujours les algorithmes de chaque plateforme. Cela signifie que plus une publication génère de commentaires, plus tôt un algorithme s'y adapte et la partage avec les autres utilisateurs de la plateforme en question.
- ▶ Le soutien de ses propres supporters : une campagne numérique crée de nombreux commentaires supplémentaires au sujet d'un parti ou d'un candidat qui ne sont pas directement suscités par eux. Les réactions de ce type doivent être stimulées et encouragées. Vos propres soutiens devraient donc être appelés à plusieurs reprises pour des appels à l'action définis avec précision à l'avance, pour qu'ils s'impliquent activement et servent d'intermédiaires entre le candidat et un groupe cible élargi.
- ▶ Encourager la formation de groupes de soutien sur certains sujets : cela permet d'élargir la portée de ses propres déclarations. Ces groupes

de soutien peuvent être formés autour de tous les sujets imaginables pertinents pour une campagne électorale. Mais il faut s'assurer que ces groupes font réellement référence à la campagne électorale et aux sujets qu'elle aborde. De plus, ces mesures doivent toujours être guidées, avoir un objectif défini avec précision et être gérées en permanence par des modérateurs pour rester constructives.

- ▶ Ne publier des informations sur sa vie privée que si elles correspondent à ses activités politiques et sont pertinentes, telles que des victoires sportives ou des activités culturelles. Ce sont les coutumes du pays et du milieu concernés qui détermineront dans quelle mesure ces communications privées sont autorisées et appropriées.
- ▶ Produire des vidéos et utiliser les plateformes appropriées pour leur diffusion : Les analyses montrent que sur les réseaux sociaux, ce sont les vidéos qui attirent le plus l'attention car elles sont davantage reproduites que le contenu statique (texte/photos) par les plateformes. Les vidéos permettent d'établir une sorte de contact direct avec les abonnés. Ce sont également les vidéos qui sont le plus souvent partagées, et elles peuvent être diffusées dans le cadre de tous les événements de la campagne et à de nombreuses autres occasions. Il est utile de créer sa propre chaîne vidéo sur YouTube.
- ▶ Manifester également sa présence dans les groupes de chat et les forums de discussion.
- ▶ Faire figurer l'adresse des sites Web de la campagne et des canaux de médias sociaux sur tous les documents, en-têtes, signatures de courrier électronique, etc.
- ▶ Mettre en place un site Web de campagne qui publie le contenu clé et où les messages sont régulièrement mis à jour.
- ▶ Avoir recours aux campagnes numériques également pour lancer un appel aux dons.

L'organisation relationnelle

Parce que les campagnes électorales aux États-Unis constituent toujours une sorte de modèle en terme de modernisation de la forme que prend la campagne dans d'autres pays, elles sont toujours suivies avec une attention particulière. En ce qui concerne la campagne électorale de 2020, un élément ressort particulièrement : l'organisation relationnelle (*relational organizing*). Il s'agit d'un outil stratégique pour l'utilisation de la technologie basée sur les données afin d'identifier les schémas socio-psychologiques de mobilisation parmi les électeurs et d'en faire le point de départ central de la communication de campagne. Cela signifie que les planificateurs de campagne essaient de déterminer les intérêts et les préférences des électeurs qu'ils visent avec leur contenu. Cependant, les partis ou les candidats n'envoient plus leurs messages directement aux groupes cibles, mais utilisent

plutôt des partisans dans lesquels ils placent une confiance d'un niveau beaucoup plus élevé. Ce sont ceux qui sont connectés à des « amis » ou des « followers » dans les différentes plateformes médiatiques. Beaucoup de gens ne cherchent plus leurs informations politiques de l'abondance de nouvelles dans les médias traditionnels, mais ont plutôt tendance à évoluer au sein des communautés proches des médias sociaux. En particulier, ils font confiance aux informations qu'ils reçoivent des « amis » de leur communauté. Il y a donc une forte probabilité que les messages des militants et des partis atteignent un large public cible et qu'ils soient également acceptés par ce public, s'ils sont diffusés par les « amis » de confiance dans les médias sociaux. Ainsi, les multiplicateurs centraux des messages politiques sont plus les soutiens et moins les partis ou les médias. Ces soutiens n'ont pas besoin d'être de fervents partisans d'un candidat ou d'un parti. Mais grâce à leur profil identifiable sur les réseaux sociaux, en fonction des sujets auxquels ils répondent et de la nature de leurs actions, les militants peuvent estimer la probabilité que ces derniers reçoivent des messages correspondant à ce profil personnel et qu'ils le transmettent à des tiers. Ils mobilisent de nouveaux soutiens dans ce qu'on appelle les « chambres à nano-impact », qui sont caractérisées par des intérêts communs. Pour dire les choses simplement, les gens font de la publicité sans en avoir conscience. Pour que cela fonctionne, les militants à la base de cette chaîne d'effets doivent disposer d'un maximum de données de personnalité pour lancer les messages. Bien sûr, il y a aussi des soutiens qui agissent consciemment en tant que médiateurs de messages de campagne. Pendant la campagne électorale présidentielle américaine de 2020, par exemple, un certain nombre d'artistes connus ont fait de la publicité pour le candidat Joe Biden via leurs propres plateformes, certains de ces messages étant discutés en étroite coopération avec son siège électoral. Les membres d'un parti jouent un rôle particulier dans ce type de campagne car ils servent volontairement de médiateurs pour un candidat ou son parti. Cependant, le but des stratégies de campagne est que chaque électeur reçoive des messages adaptés à ses besoins personnels et ait ainsi l'impression qu'un parti ou un candidat représente exactement ce qui correspond à ses intérêts personnels. En conséquence, il leur accordera volontiers sa voix. Ces formes d'organisation relationnelle sont maintenant soutenues par d'autres outils et applications technologiques. On peut supposer que ces procédures seront affinées à l'avenir.

Les campagnes électorales du futur

L'avènement des médias sociaux a profondément modifié la façon dont les campagnes électorales sont menées depuis le début du millénaire. Aujourd'hui, il est prévisible que ces médias ainsi que les progrès technologiques liés à l'intelligence artificielle et les autres développements dans le domaine du traitement électronique des données auront une influence encore plus considérable sur les campagnes électorales à l'avenir. Ce n'est pas seulement un défi pour les directeurs de campagne qui utiliseront ces médias et ces outils aussi efficacement que possible au profit de leurs candidats et de leurs partis respectifs, c'est aussi un défi pour la démocratie. Car c'est la décision autodéterminée de l'électeur ou du citoyen au moment de son vote qui est en jeu. L'un des principes fondamentaux des élections est qu'elles sont libres. Cependant, les développements actuels et

futurs dans le domaine des médias numériques et de l'intelligence artificielle font craindre que la liberté de choix de l'individu soit menacée si des tentatives subtiles sont faites pour influencer et contrôler ses croyances, son comportement et, surtout, son vote pendant les élections.

Il ne nous est pas possible de discuter en détail des développements prévisibles ou hypothétiques concernant les campagnes numériques dans cet ouvrage. Par conséquent, nous ne mentionnerons brièvement que quelques points qui sont susceptibles de jouer un rôle dans les futures campagnes électorales (Bartlett/Smith/Acton 2018 ; Conseil de l'Europe 2018). Les partis et leurs militants devront traiter ces questions de manière plus approfondie – mais ils devront aussi déterminer quelles formes de régulation seront nécessaires à l'avenir pour garantir l'autodétermination de l'électeur individuel et préserver le caractère libre des élections.

Premier élément important qui influence toutes les autres possibilités de futures campagnes numériques : la disponibilité des données. Il est prévisible que la collecte de données sur la démographie, le comportement et les attitudes des consommateurs – y compris les données de santé et de localisation collectées via les smartphones, ainsi que l'augmentation du nombre d'appareils compatibles avec Internet – prendra en importance dans les années à venir. La capacité de les analyser ne cesse de progresser et offre non seulement aux entreprises de nouvelles opportunités d'évaluer leurs clients potentiels, mais fournira également aux partis politiques de nombreuses informations nouvelles sur les groupes potentiels d'électeurs, du moins dans les pays où la collecte de données individuelles est soumise à peu de restrictions. La collecte permanente de données est déjà un élément important du travail des partis aujourd'hui – et pas uniquement pendant les périodes de campagne électorale – et s'intensifiera encore davantage à l'avenir. Il devient évident que la capacité de rassembler des sources de données volumineuses et disparates augmentera. L'Internet des objets (IdO) et les données des médias sociaux, les données de géolocalisation et l'historique de navigation fournissent le matériel nécessaire à l'élaboration de ces combinaisons de différentes bases de données, que réalisent les entreprises mais aussi les gouvernements. Il est évident que cela cause de graves problèmes en termes de protection des données. Car outre les avantages fonctionnels de la combinaison de données, il existe un risque de collecte d'informations potentiellement sensibles. En particulier, certains appareils numériques des utilisateurs finaux tels que les téléviseurs intelligents ou les assistants domestiques, qui sont équipés de caméras et de microphones et transmettent des données à leurs fabricants dès qu'ils entendent certains mots clés, se trouvent dans le cadre de vie le plus privé des citoyens.

La collecte de données est un préalable à un deuxième élément déjà utilisé lors des précédentes campagnes électorales mais qui va gagner en importance : le ciblage des messages publicitaires (*microtargeting*). En ce qui concerne la publicité pour les produits de consommation, la tendance est à l'automatisation croissante du marketing, où des individus ou des groupes sont automatiquement « évalués » et ciblés par certains messages, éventuellement par du contenu généré automatiquement. Facebook et Google proposent déjà un certain nombre d'outils

permettant aux entreprises de segmenter leurs groupes cibles et d'adresser spécifiquement leurs publicités à ces groupes cibles. En outre, des groupes de personnes similaires aux groupes cibles existants sont identifiés. Les entreprises spécialisées dans la collecte et l'analyse de données s'efforcent de développer davantage ces techniques et de les mettre à la disposition de leurs clients, y compris les partis politiques et les hommes et femmes politiques.

L'intelligence artificielle, troisième élément qui deviendra également de plus en plus pertinent pour les futures campagnes électorales, est déjà capable de produire un contenu audiovisuel original et réaliste, brouillant ainsi la frontière entre le contenu produit par la main humaine et celui produit par des perspicaces machines. La technique dite d'apprentissage profond (*deep learning*) permettra aux systèmes de tirer des conclusions détaillées à partir d'ensembles de données très abstraits. Des informations révélatrices sur les utilisateurs peuvent être tirées de la totalité de ces ensembles de données, même s'il peut sembler que les ensembles de données individuels, pris isolément, contiennent peu ou ne contiennent pas de données personnelles.

Il est évident, et il a été démontré à plusieurs reprises dans les campagnes électorales ces dernières années, que ces nouvelles possibilités techniques sont également utilisées à des fins de campagne électorale. Cependant, il convient de souligner d'emblée que le succès des campagnes électorales continue de dépendre d'autres facteurs qui sont indépendants des possibilités numériques de campagne et ne sont pas influencés par elles, ou ne le sont que dans une faible mesure. Comme nous l'avons mentionné précédemment, pour une grande partie de l'électorat, les campagnes électorales ne sont pas déterminantes. Mais lorsque les campagnes numériques atteignent une partie importante des électeurs indécis et influencent leur vote, elles peuvent alors devenir décisives pour une élection. Ce fut le cas à la fois de la campagne électorale de Donald Trump en 2016 et du référendum britannique sur le Brexit, où la campagne *Leave* a publié environ un milliard de publicités ciblées sur les réseaux sociaux, principalement sur Facebook. Lors des élections parlementaires au Royaume-Uni en 2017, le Parti travailliste a utilisé la modélisation des données pour identifier les électeurs travaillistes potentiels et les cibler avec des messages spécifiques.

Compte tenu de l'intérêt et du besoin croissants des partis pour les données des électeurs, il existe désormais un certain nombre d'entreprises spécialisées qui collectent et traitent ces données et les proposent aux partis pour leurs campagnes. Il s'agit, par exemple, de NGP VAN Inc., une base de données d'électeurs privée et un fournisseur de services d'hébergement Web utilisé par le Parti démocrate américain et des organisations affiliées. Mais des entreprises telles qu'Adobe, Oracle, Salesforce, Nielsen et IBM proposent également des services aux partis politiques pour s'adresser aux électeurs d'une circonscription spécifique avec des messages et des informations ciblés. L'entreprise Cambridge Analytica, qui a aujourd'hui fait faillite et fermé ses portes, est devenue célèbre pour avoir développé avec succès une campagne de micro-ciblage sur les réseaux sociaux pour la campagne électorale victorieuse de Donald Trump aux États-Unis en 2016. En 2019, la *Federal Trade Commission* des États-Unis a reconnu l'entreprise

coupable d'avoir induit les consommateurs en erreur avec sa pratique de collecte de données sur Facebook.

Les tendances les plus importantes que l'on peut observer en matière de campagnes numériques sont résumées ci-dessous :

La segmentation détaillée du public (*detailed Audience Segmentation*)

Sur la base de nombreuses données de personnalité, certains groupes cibles peuvent être différenciés de manière très détaillée, de sorte que les militants électoraux leur adressent des messages qui, selon eux, pourraient influencer le comportement électoral.

Le ciblage multi-appareils (*cross Device Targeting*)

Le ciblage multi-appareils est un domaine clé de la technologie publicitaire (*in ad-tech*) dans lequel les entreprises développent des méthodes de plus en plus sophistiquées – à la fois probabilistes et déterministes – pour obtenir une vue « axée sur l'utilisateur » d'une personne et lui adresser des communications sur tous ses appareils. Multi-appareils (*cross device*) signifie que les données sur certains groupes cibles sont automatiquement utilisées lors de l'utilisation de différents appareils et que les données du navigateur d'un utilisateur sont fusionnées dans un profil utilisateur global sur les téléviseurs intelligents, les téléphones portables, les tablettes et les ordinateurs personnels. Cette technologie est déjà utilisée dans le cadre des campagnes. De cette manière, il est possible d'adresser des communications à des groupes cibles via des appareils terminaux spécifiques à un moment précis où l'on s'attend à ce qu'ils soient en mesure de consulter des messages sur un appareil donné.

L'utilisation de techniques psychographiques ou similaires (*Psychographic or similar Techniques*)

Les tests de personnalité ont longtemps été utilisés à des fins politiques. Ces analyses psychographiques s'appuient désormais sur de grandes quantités de données, et de nombreuses agences publicitaires offrent la possibilité de cibler les consommateurs (ou les électeurs) en fonction de « l'émotion » exprimée lors de leur utilisation des réseaux sociaux. Ces entreprises proposent leurs services également pour les campagnes politiques, et offrent désormais de fournir des données qui relient les attributs démographiques, psychographiques et de paramétrage pour s'adresser aux électeurs sur des supports numériques. Associer les préférences politiques d'une personne à d'autres attitudes, attentes, comportements, modes de vie, habitudes d'achat et préférences en termes de médias permet de s'adresser à la fois au cœur et à l'esprit des destinataires des messages.

L'utilisation de l'intelligence artificielle (IA)

À l'avenir, l'intelligence artificielle pourra éventuellement aider à déterminer à qui s'adresser, à quel moment et avec quel contenu pour maximiser la force de persuasion d'une campagne. L'IA sera en mesure de rassembler d'énormes

quantités de données provenant de diverses sources et d'identifier les relations qui resteront probablement invisibles pour les analystes humains, car les algorithmes se développent indépendamment et peuvent prendre des décisions très complexes en quelques millisecondes. Il n'est pas inconcevable que des plateformes contrôlées par l'IA puissent mener des campagnes politiques semi-autonomes dans un avenir proche.

L'utilisation de l'intelligence artificielle pour générer du contenu

L'IA est de plus en plus capable de générer du contenu automatiquement. Cela ouvre la possibilité de créer automatiquement des messages programmatiques destinés à des groupes cibles spécifiques dans le cadre de campagnes. Ces messages peuvent être publiés dans un langage « naturel » sans que le destinataire sache qu'il est émis par une machine autonome. Grâce à l'utilisation des données de personnalité, les électeurs individuels reçoivent des messages publicitaires sur mesure et nuancés. Des chatbots peuvent même être utilisés pour mener un dialogue avec des électeurs individuels, dans lequel la machine détermine d'autres données qui sont immédiatement mises à jour et utilisées pour cibler les électeurs. Des campagnes de ce type pourraient combiner cet élément à avec des données personnelles pour diffuser des publicités impliquant une interaction homme-machine réciproque, faisant éventuellement référence à des interactions précédentes ou à des préoccupations exprimées concernant le contenu nouvellement généré. Logiquement, cela pourrait se traduire par un flux de messages uniques et personnalisés adressés à chaque électeur, constamment mis à jour sur la base de tests A/B, une méthode principalement utilisée dans les logiciels et la conception Web pour augmenter l'action ou les réactions des utilisateurs.

Utilisation des données personnelles pour prédire les résultats des élections

Les partis politiques réalisent des sondages pendant la campagne électorale pour déterminer leur taux d'approbation, l'acceptation de leurs candidats, l'impact de leur campagne et les questions importantes pour les électeurs. Au cours des dernières années, ce sont principalement les médias sociaux qui ont été utilisés pour ces enquêtes en vue de connaître les préoccupations des gens. Des recherches ont révélé que les candidats plus actifs sur Facebook et Twitter avaient tendance à obtenir de meilleurs résultats dans les sondages.

L'utilisation de nouvelles plateformes (*delivery via new platforms*)

Parce que les vidéos sont particulièrement efficaces pour transmettre des messages émotionnels, YouTube est devenu une plate-forme centrale pour les publicités politiques. Beaucoup d'électeurs aujourd'hui ne prennent plus leurs décisions politiques dans leur salon devant la télévision, mais plutôt pendant des « micro-moments » où, par exemple, ils visionnent des vidéos sur leur téléphone. Cependant, cela entraîne également un nouveau risque de manipulation par le biais de ce qu'on appelle les « deepfakes », c'est-à-dire des falsifications réalistes de contenus médiatiques générés de manière autonome par l'intelligence artificielle. Dans la sphère politique, ces manipulations s'appliquent particulièrement aux

voix et aux visages, qui permettent aux candidats à l'élection de « faire dire ce qu'ils n'ont pas dit » à leurs opposants, littéralement. Les systèmes d'IA peuvent simplifier la production de haute qualité de fausses séquences vidéo d'hommes et femmes politiques. Compte tenu de la grande crédibilité des preuves vidéo et audio, le risque de manipulation des destinataires de tels messages est évident.

Les défis des campagnes numériques

Nul besoin d'être clairvoyant pour prévoir que la numérisation des campagnes électorales va continuer de prendre de l'importance à l'avenir – même si les méthodes traditionnelles comme le porte-à-porte d'un candidat et les rencontres en personne restent d'actualité. Cependant, les campagnes numériques comportent également des défis, dont les partis doivent être conscients. Premièrement, ces défis touchent au domaine sensible de la collecte et de l'utilisation des données personnelles. Dans de nombreux pays, le cadre juridique de la collecte, du stockage et de l'utilisation des données personnelles n'est pas très strict. Les partis qui en assument la responsabilité en particulier doivent s'assurer que la collecte et l'utilisation des données sont réglementées et que l'autorité chargée de la surveillance d'une élection dans un pays contrôle également le traitement adapté des données pendant les campagnes électorales. En outre, le profilage inapproprié des électeurs en relation avec la transmission de messages générés automatiquement doit être évité, même s'il existe de nombreuses indications qu'un tel contenu personnalisé ainsi que sa transmission constitueront une partie importante des campagnes politiques à l'avenir. De cette façon, les campagnes électorales s'en trouveront partiellement automatisées. Au-delà des questions de légalité et du risque de véhiculer ainsi des messages faux ou contradictoires, la question du profil réel d'un parti ou d'un candidat et de ses objectifs politiques réels se pose dans le contexte de campagnes de ce type. Si seules des machines mènent des campagnes électorales les unes contre les autres et génèrent leurs messages selon les prétendues préférences des électeurs, mais pas selon les principes d'un parti, la compétition politique en arrive à l'absurdité. Mais cela menace en outre l'existence d'une démocratie. C'est pourquoi un niveau strict de responsabilité doit être imposé aux partis politiques, notamment en ce qui concerne la campagne électorale numérique.

Diverses analyses montrent qu'un petit nombre d'entreprises Internet, Facebook et Google en tête, deviennent de plus en plus dominantes dans la publicité en ligne, car elles ont un quasi-monopole sur le marché et disposent d'une énorme quantité de données sur leurs utilisateurs. Un contrôle et une réglementation plus stricts sont donc essentiels afin de ne pas saper la confiance dans l'équité et la légitimité des élections (Conseil de l'Europe 2018).

Questions au lecteur

- ▶ Quel système électoral existe dans votre pays et comment influence-t-il la structure du système des partis ?
- ▶ Quels types de partis sont plus susceptibles de bénéficier du système électoral et lesquels sont plus susceptibles d'en être désavantagés ?
- ▶ Dans quelle mesure les résultats des élections sont-ils analysés avec honnêteté ? Quelles sont les conséquences de la performance au sein des différents partis ?
- ▶ Quelles sont les caractéristiques des campagnes électorales ?
- ▶ Comment les médias sociaux et autres plateformes sont-ils utilisés pour la publicité électorale ?
- ▶ Les partis sont-ils en mesure d'organiser des événements de campagne électorale avec un grand nombre de participants ?
- ▶ Comment s'adressent-ils personnellement aux électeurs ?
- ▶ L'idéologie et les valeurs fondamentales que les partis représentent sont-elles importantes pour les électeurs ?

10

Les partis au parlement et au gouvernement

Après avoir participé avec succès aux élections, une part importante du travail politique des partis commence : soit en prenant la direction de l'État ou du gouvernement, en nommant des ministres et en occupant d'autres postes importants au sein des institutions publiques par leurs représentants, soit en participant, en tant que partis d'opposition siégeant au parlement, au débat sur les lois et, surtout, en contrôlant le gouvernement. Les partis se sont battus pour cela non seulement dans la campagne électorale, mais aussi à travers la structure de leur organisation et la formulation de leurs programmes – c'est-à-dire pour traduire leurs idées et de leurs propositions en lois et en décisions politiques. Cependant, cela comprend de nouveaux défis que les partis doivent prendre en compte pour non seulement remplir efficacement leur rôle au sein du gouvernement ou de l'opposition, mais aussi permettre à leur propre organisation de parti de participer aux prochaines élections avec un succès renouvelé au terme d'une période gouvernementale.

La première difficulté après une élection aujourd'hui est souvent la formation d'un gouvernement, ce qui a déjà été souligné dans les sections précédentes. Les partis doivent donc avoir la capacité de former des coalitions, ce qui est abordé dans la deuxième section de ce chapitre. Diriger un gouvernement requiert non seulement la loyauté d'un parti, mais aussi d'autres qualités, dont traite la troisième section de ce chapitre. Cependant, tout d'abord, l'accent est mis sur les factions parlementaires des partis qui jouent un rôle décisif non seulement dans le soutien ou (dans le cas d'un parti d'opposition) dans le contrôle d'un gouvernement, mais qui sont aussi une figure de proue importante pour la perception d'un parti par le public.

Les factions parlementaires d'un parti

Lorsqu'un parlement se réunit après une élection, les représentants d'un parti se réunissent généralement volontairement pour former des groupes parlementaires. Le but de former des factions est principalement de développer une opinion interne et de voter sur le travail au sein du parlement en question. Dans le même temps, les groupes parlementaires sont également d'une importance centrale pour un parti lui-même, car ils ont une influence décisive sur sa perception par le public. Une coordination étroite et continue du siège du parti avec ses groupes parlementaires

et les députés est donc essentielle et souvent renforcée par l'interdépendance étroite entre la direction du parti et celle des groupes parlementaires. Les représentants importants d'un parti sont généralement aussi des députés et vice versa, les membres dirigeants des groupes parlementaires ont généralement une grande influence au sein de leur parti. Souvent, les chefs de parti sont également les chefs de leurs groupes parlementaires, à moins qu'ils n'occupent une fonction gouvernementale de premier plan. Il est également possible que des tensions surviennent, mais les factions ont généralement suffisamment d'assurance pour s'affirmer contre les opinions partisans divergentes. Dans tous les cas, les dirigeants d'un groupe politique doivent être associés à toutes les décisions prises par leur parti. Même s'ils ne sont pas des membres élus du comité exécutif du parti, il est conseillé de les inviter à toutes les réunions importantes de la direction du parti et de coordonner avec eux les décisions importantes. En effet, les groupes politiques sont censés représenter les positions de leur parti au parlement. Étant donné que tous les députés ne peuvent pas travailler dans toutes les commissions et acquérir des connaissances spécialisées sur différents sujets, les positions sur les divers sujets sont coordonnées au sein du groupe parlementaire. Bien entendu, les députés doivent s'orienter sur le programme de leur parti. En règle générale, les groupes parlementaires se mettent d'accord sur une position commune sur un sujet ou un projet de loi. En raison de leur grande importance pour les partis, les aspects individuels d'un groupe parlementaire sont décrits plus en détail dans cette section.

Le statut d'une faction

Un groupe parlementaire est composé de parlementaires d'un ou de plusieurs partis ou encore d'élus non partisans. Chaque parlement détermine à partir de combien de membres un groupe parlementaire reçoit le statut de faction. Il s'agit généralement d'une condition préalable à l'attribution du temps de parole lors des débats au parlement ainsi que de certains avantages tels que des bureaux ou des employés supplémentaires. Les groupes de députés indépendants ou moins nombreux ont plus de difficulté à se présenter au parlement. Dans de nombreux pays en revanche, le groupe d'opposition le plus nombreux reçoit non seulement des droits politiques spéciaux, mais aussi des subventions supplémentaires de la part de l'appareil gouvernemental en compensation de leur soutien à la (ou aux) faction(s) gouvernementale(s). En Allemagne, la plus grande faction de l'opposition se voit confier la présidence de la commission parlementaire du budget afin qu'elle dispose des moyens de mieux contrôler le gouvernement. Cela n'est pas seulement pratiqué au Bundestag, le parlement national en Allemagne, mais aussi dans les parlements régionaux et dans de nombreuses municipalités. Dans les pays disposant d'un système parlementaire de type britannique, l'élection du chef de l'opposition et la nomination de « ministres de l'opposition » qui occupent une position particulière, font partie des droits politiques particuliers de l'opposition. Ce traitement de la plus grande faction de l'opposition, auquel sont associés d'autres privilèges dans différents pays, tient compte du fait que – comme nous l'avons souligné plus haut – l'opposition joue un rôle déterminant dans le fonctionnement d'une démocratie.

Les droits d'une faction

Les groupes politiques sont souvent impliqués dans la gestion d'un parlement en envoyant des représentants au Bureau du Parlement. Dans de nombreux pays, le statut de faction est nécessaire pour pouvoir introduire des propositions législatives qui sont discutées par un parlement et ses commissions. Cela garantit qu'un nombre minimum de députés soutiennent une proposition et qu'aucun individu ou quelques députés n'occupent et ne paralysent les opérations parlementaires avec des projets qui n'ont aucune perspective d'approbation. L'exercice du droit de contrôle parlementaire du gouvernement pour poser des questions orales ou écrites à un gouvernement est souvent également lié au statut de faction.

Les factions et leurs partis

Les partis politiques exercent une influence sur leurs députés et leurs factions de diverses manières. La plupart des statuts des partis sont soumis à des règlements divers qui traitent des relations entre un parti, ses députés et ses factions. Une communication et une coordination étroites entre le parti et ses représentants élus est une exigence minimale. Les statuts du Parti libéral australien, par exemple, imposent aux factions et aux directions des partis de se tenir mutuellement informés des développements politiques et de travailler en étroite collaboration. En outre, des réunions régulières entre les dirigeants de la faction et la direction nationale du parti sont nécessaires. Dans le cas des sociaux-démocrates suédois, la faction est même chargée d'organiser les congrès du parti.

La nécessité d'une coopération étroite entre la direction de la faction et celle du parti est évidente. Pour ce faire, il est idéal que la présidence du parti et de la faction parlementaire soit occupée par la même personne. La Grande Bretagne en représente l'exemple le plus connu. Cependant, cette « double position » n'est pas la règle. Ainsi, certains partis élisent ou cooptent le président de la faction parlementaire à la direction nationale du parti. Dans le Nouveau Parti Patriotique (*New Patriotic Party*) du Ghana, par exemple, le président de la faction parlementaire et son adjoint sont élus par le conseil national ; si le parti nomme le président, il sera également consulté. En outre, le comité exécutif du parti évalue annuellement les performances de la faction parlementaire et de son porte-parole.

Outre le lien entre les personnes, il existe bien entendu également un lien programmatique étroit entre un parti et sa faction au parlement. Les propositions politiques et les initiatives législatives des parlementaires et leur réaction aux initiatives des autres partis sont généralement étroitement liées aux programmes des partis et des élections. Lorsqu'ils présentent et débattent d'initiatives politiques et législatives, ils recherchent généralement la coordination non seulement au sein de leur groupe parlementaire, mais aussi avec les comités des partis au niveau national ainsi qu'au sein de leur association régionale ou locale et de leur circonscription. Cela garantit à la fois la plus grande cohérence possible de ces initiatives parlementaires avec les idées d'un parti et leur soutien parmi les membres du parti. Il existe différentes procédures dans le monde concernant la forme du vote et l'influence de la direction nationale ou d'autres organes sur les positions de fond de leurs élus au parlement et leurs factions parlementaires. Dans

certains cas, ces procédures prévoient une coordination étroite, qui va jusqu'à une sorte d'autorité pour donner des instructions ou un veto de la direction du parti contre les initiatives de leurs parlementaires, mais dans certains pays, ces derniers peuvent disposer d'une grande marge de manœuvre. et une interaction mutuelle entre la faction et le parti n'est requise que de manière très générale. Chaque parti doit décider lui-même comment il veut organiser ce vote. Il faut toujours tenir compte du fait que dans la vie politique et parlementaire quotidienne, certains des sujets et des propositions réglementaires et législatives s'imposant à l'agenda politique ne sont pas prévus dans les programmes des partis, mais une faction est tout de même tenue d'y réagir. Surtout si un programme de parti ne fournit aucune orientation dans ce type de situation, la coordination entre le groupe parlementaire et le parti est essentielle afin de se mettre d'accord sur une position unifiée sur les nouveaux sujets et questions.

Les fonctions des présidents des factions parlementaires

La fonction de président d'une faction parlementaire est l'une des fonctions de parti les plus importantes, non seulement au sein d'un parlement national, mais aussi des organes représentatifs locaux. Il n'est pas rare qu'il existe une union personnelle entre la présidence d'un parti et celle d'une faction parlementaire, surtout lorsqu'un parti ne dirige pas le gouvernement et que le président du parti, en tant que chef du gouvernement ou ministre, ne puisse pas également présider une faction parlementaire simultanément, comme c'est le cas le cas en Allemagne par exemple. Dans les pays dotés d'un système de parlementarisme britannique, il n'y a pas de véritables chefs de faction, c'est plutôt la fonction du « *Whip* » au sein des différents groupes parlementaires qui est particulièrement mise en exergue. Il n'est pas tant un porte-parole que le directeur ou l'organisateur en chef de sa faction. Les véritables fonctions de porte-parole des premiers ministres du parti au pouvoir et des ministres des partis d'opposition sont exercées par leurs présidents. Les *whips* assurent cependant la discipline au sein de la faction et ont une influence décisive sur la liste des orateurs et d'autres questions importantes du processus parlementaire.

Le président du groupe et ses adjoints remplissent diverses fonctions qui sont d'une grande importance pour la coordination et le style du travail de leur groupe :

- ▶ ils coordonnent l'élaboration des positions politiques d'une faction sur toutes les questions inscrites à l'agenda parlementaire et veillent à ce que ces dernières soient conformes aux objectifs et programmes de leur parti. Quand le parti n'a pas formulé de position claire sur certaines questions, ils assurent la coordination entre la faction et la direction du parti et d'autres organes du parti.
- ▶ Ils coordonnent l'envoi de députés aux différentes commissions parlementaires, bien qu'ils ne puissent pas toujours répondre à toutes les préférences individuelles des députés.
- ▶ Ils décident de la liste des orateurs pour les sessions plénières du Parlement (dans ce cas également, toutes les préférences des députés ne peuvent pas toujours être prises en compte).

- ▶ Ils déterminent les questions qui seront soulevées par la faction durant l'heure des questions au Parlement.
- ▶ Ils coordonnent avec le Bureau du parlement l'ordre du jour et d'autres questions relatives à la session parlementaire et au processus parlementaire.
- ▶ Ils se coordonnent avec les présidents des autres factions parlementaires sur des projets communs et sur un comportement de vote commun pour différents projets de loi.
- ▶ Ils s'accordent sur ce qu'on appelle le *pairing* avec d'autres groupes parlementaires, c'est-à-dire qu'un certain nombre de députés d'un groupe politique renoncent à voter si les députés de l'autre groupe ne peuvent pas participer à un vote pour cause de maladie, de déplacement dans le cadre de leurs fonctions parlementaires ou d'autres fonctions. Cela permet de maintenir l'équilibre général des voix au Parlement.
- ▶ Ils veillent à l'adéquation du comportement de vote des membres de leur faction.
- ▶ Ils les collaborateurs d'une faction et sont également responsable de l'organisation générale de son travail (jusqu'à et y compris l'attribution des mandats aux parlementaires, etc.).
- ▶ Ils représentent le faction et donc aussi leur parti auprès du public.

L'abondance des tâches et des responsabilités d'un chef de faction suppose qu'il ait de nombreuses années d'expérience au parlement, qu'il connaisse bien les processus de travail, les procédures ainsi que les règles du travail parlementaire, qu'il ait une grande confiance dans son propre parti et qu'il ait également de bonnes compétences en communication. Les chefs de faction sont des représentants d'exception de leur parti.

Dans certains pays, les chefs de faction non seulement cherchent à entrer en contact avec la direction nationale du parti, mais organisent également des rencontres régulières avec les chefs de faction de leur parti dans les parlements régionaux afin d'étudier avec eux l'état d'esprit et les suggestions relatives au travail législatif du parlement national. En Afrique du Sud, les dirigeants de l'*African National Congress* (ANC) des parlements nationaux et provinciaux se réunissent régulièrement avec les dirigeants des partis nationaux pour s'informer mutuellement des initiatives parlementaires et s'accorder sur des questions stratégiques.

Des réunions de faction régulières

Malgré l'importance des chefs de faction, une coordination régulière entre tous les membres d'une faction est essentielle afin de connaître le travail des différentes commissions et de voter sur différentes questions. Parce qu'il existe rarement un accord sur toutes les questions à l'ordre du jour politique, en particulier au sein des grandes factions, les réunions des factions servent également à débattre des divergences d'opinion sur des questions politiques ou de certains projets de loi. Il est rare que les chefs de parti et de faction aient suffisamment de pouvoir au

sein des partis et parlements pour imposer un comportement homogène et faire taire toute opinion dissidente. La plupart des factions se réunissent donc au cours des semaines de la session parlementaire pour une assemblée plénière. À l'issue du débat sur des sujets controversés, il y a souvent des votes pour déterminer la position commune de la faction sur certaines questions. Une fois la ligne directrice commune déterminée, une discipline de faction est exigée de chaque membre du parlement.

La discipline de faction

En échange des avantages que les députés individuels retirent de leur appartenance à une faction, cette dernière exige généralement en retour ce que l'on appelle la discipline de faction. Cela signifie que tous les membres d'une faction se comportent de manière uniforme vis-à-vis du public lorsqu'ils votent au parlement, mais aussi lorsqu'ils représentent l'opinion majoritaire d'une faction. Étant donné que la plupart des factions sont composées de membres d'un même parti, la discipline de faction équivaut à une discipline de parti. On exige donc des députés une loyauté envers leur parti et ses positions. Ce n'est que dans quelques cas exceptionnels, principalement dans des décisions dites de conscience, que les groupes parlementaires (et les partis) donnent à leurs membres la liberté de voter selon leur conscience et non selon la discipline de faction. Dans le parlementarisme, le système a besoin de factions fermées et disciplinées, surtout de la part des partis au pouvoir, car sans elles, il n'y a pas de gouvernement stable. Dans le présidentielisme, on peut traiter le mandat libre avec plus de souplesse.

La discipline de faction est en contradiction certaine avec la liberté de conscience des députés, que garantissent les constitutions de la France, de l'Italie, de l'Espagne, de l'Allemagne, de la Lituanie, du Nigeria, du Pérou et de bien d'autres pays. Les députés devraient avoir un soi-disant « mandat libre », obéir uniquement à leur conscience et ne pas être liés par des instructions ou des ordres de tiers – c'est-à-dire ni leurs partis ni leurs électeurs. Il s'agit de s'assurer que leur travail au parlement est strictement objectif et toujours dans la perspective des intérêts de la société de leur pays. L'expérience des régimes autoritaires ou totalitaires joue également un rôle dans cette réglementation, dans la mesure où ces régimes soumettent les parlementaires à un contrôle strict et font ainsi des débats et des votes au parlement une comédie. La plupart des partis connaissent ces arguments. Néanmoins, ils insistent sur la discipline de faction afin de faire respecter leurs propres intérêts et objectifs politiques, si nécessaire pour garantir la majorité gouvernementale ou pour démontrer l'unité et la force de l'opposition afin de maintenir la capacité d'action, la prévisibilité et la fiabilité de leurs propres groupes et, surtout, présenter à l'extérieur une image politique clairement reconnaissable. L'une des tâches principales d'un chef de faction est de maintenir cette unité. Si elle est le fruit d'un travail de persuasion et si les députés se soumettent volontairement et loyalement à la discipline de faction, cela est compatible avec le principe susmentionné de liberté de mandat. Dans tous les cas, l'intention de nombreux parlementaires de se représenter aux prochaines élections les incitera à faire preuve de fidélité envers leur parti et leur faction.

Cette pratique, mais aussi la problématique du mandat libre, ont émergé en Grande-Bretagne à l'occasion des différents votes à la Chambre des communes sur la procédure du fameux Brexit. Ni l'ensemble des députés du parti au pouvoir ni ceux de l'opposition n'ont respecté les lignes fixées par la direction de leur parti et de leur faction, mais ont accepté ou rejeté les propositions individuelles du gouvernement et du parlement de manières très différentes, selon leurs propres préférences. Ce comportement individuel n'a pas aidé le processus de prise de décision politique. De nombreux députés pratiquaient ce que l'on appelait le « *floor crossing* », c'est-à-dire qu'ils traversaient le parquet pour voter avec un autre groupe de députés ou une autre faction siégeant de l'autre côté de la salle plénière. En Australie et au Canada aussi il est possible de pratiquer le *floor crossing*. Dans son usage en anglais, ce terme décrit également le transfert permanent d'un membre du parlement à une autre faction.

Dans certains endroits, les comportements des députés divergeant du consensus de leur faction sont sanctionnés non seulement par le retrait du droit de se représenter, mais aussi par d'autres mesures telles que des amendes et même l'exclusion d'une faction. Au regard du principe de liberté de mandat, c'est pour le moins discutable. Cependant, en particulier dans les pays à représentation proportionnelle, il est avancé que lorsqu'un membre du parlement change de groupe parlementaire, la proportionnalité déterminée par l'électorat est faussée parce que les électeurs votent sur une liste de parti et non sur un député individuel. Ces derniers ne devraient donc pas être autorisés à décider librement de leur affiliation à un parti sans tenir compte de leurs électeurs. En outre, des changements fréquents de partis et de factions ébranlent la confiance des citoyens dans les partis et dans la politique dans son ensemble. Les électeurs se sentent ignorés et plus représentés. Ils perdent confiance dans la prévisibilité et l'honnêteté des politiciens. Cette perte de confiance peut cependant menacer la démocratie d'un pays.

C'est pourquoi un certain nombre de pays ont même introduit des mécanismes de sanctions statutaires pour comportements divergents. Ceci s'applique surtout au cas extrême où les députés veulent quitter une faction. Dans certains pays, dont l'Inde, le Pakistan, le Bangladesh et le Népal, l'Afrique du Sud, la Namibie et le Nigeria ou encore le Brésil, des réglementations différentes s'appliquent en la matière et rendent extrêmement difficile la sortie d'une faction, les autorisent seulement pour une certaine période au cours d'une législature ou même, comme au Bangladesh, imposent la perte subséquente directe du mandat. Ces réglementations ont été introduites dans l'intention d'empêcher les fréquents changements de parti dans certains pays et l'instabilité associée des majorités parlementaires, qui sont également souvent associées à l'affaiblissement d'un gouvernement. Les pays dotés d'un système de représentation proportionnelle dans lequel les membres sont élus via des listes de parti exercent une pression plus forte pour l'exclusion de dissidents d'une faction, mais aussi pour retirer leur mandat parce que ce dernier « appartient » à leur parti. À titre d'exemple d'une réglementation stricte pour le respect de la discipline de parti et de faction, voici un extrait des statuts du Parti travailliste australien (ALP 2014 : *National Principles of Organization* 1, 14) :

« La position politique au niveau national, étatique et territorial est déterminée par les conférences (du parti) au niveau national, étatique et territorial. Ces résolutions s'imposent à chaque membre et à chaque partie du parti ou de l'État ou du territoire concerné. Dans les affaires qui ne font pas l'objet de décisions de la plate-forme nationale ou de la conférence ou du pouvoir exécutif ou de leurs organes respectifs dans les États et territoires, la décision majoritaire du groupe parlementaire concerné du Parti travailliste est contraignante pour tous les parlementaires. »

Ailleurs, ces exigences sont beaucoup plus flexibles. On constate constamment à travers les médias comment les partis aux États-Unis luttent pour l'approbation de tous les membres de leurs groupes parlementaires à la Chambre des députés ou au Sénat lors de divers votes. En règle générale, les comportements de vote divergents ne sont pas sanctionnés. Le Parti démocrate par exemple n'exige la solidarité des partis que lors du vote sur l'élection du président d'une chambre et la présidence de comités.

Il n'est pas facile de déterminer s'il existe une différence entre le gouvernement et les partis d'opposition en termes de discipline de faction et de parti. D'une part, les partis au pouvoir exercent une plus grande pression pour un comportement unifié et pour le soutien du gouvernement. D'autre part, il y a toujours des parlementaires insatisfaits dans ces groupes qui n'acceptent pas certaines décisions ou se sentent désavantagés dans la répartition des mandats. Lorsqu'un parti au pouvoir dispose d'une large majorité, il peut plus facilement tolérer des comportements individuels divergents. Si les majorités sont serrées, il y aura également une plus grande pression en faveur d'un comportement conforme de la part de chaque membre du parlement. Dans les partis d'opposition, la tendance à la divergence est parfois plus forte car les mécanismes de sanction sont plus limités. Dans les « jeunes démocraties » en particulier, les députés des partis d'opposition ont davantage tendance à se sentir frustrés par leur manque d'influence politique. Ils sont moins enclins à s'aligner sur leur président. Dans ces pays, il est plus courant de quitter un parti et de changer de faction. C'est pourquoi les règles de sanction sur les changements de parti ou de faction mentionnées plus haut ont été introduites dans ces pays en particulier.

Enfin, il ne faut pas oublier qu'un changement de faction est souvent le résultat de dessous-de-table et de corruption. Ces divergents sont souvent mal considérés par le public et ont une réputation d'individus opportunistes, voire corrompus. Même s'ils justifient leur changement par des principes politiques, le public y voit généralement une recherche de gain personnel.

Les règles de conduite pour les députés

Dans la plupart des parlements du monde, sinon dans tous, des règles de conduite s'appliquent aux parlementaires, dont certains définissent en détail leurs droits et devoirs et, surtout, visent à assurer la transparence des activités professionnelles ou autres qu'ils exercent en plus de leur mandat, des revenus supplémentaires, des cadeaux et des dons monétaires mis à leur disposition pour leurs activités

politiques. Dans ce contexte il faut préciser quels intérêts personnels les parlementaires peuvent poursuivre en plus de leur mandat ou avec quels groupes d'intérêts ils entretiennent des relations particulièrement étroites, lesquelles peuvent influencer leurs activités politiques. La publication de ces informations est destinée à orienter le comportement adéquat des parlementaires et à prévenir les conduites répréhensibles, voire la corruption. Dans certains pays, ces règles sont assez générales et le suivi de leur application n'est pas très strict. Dans d'autres pays, en revanche, il existe des informations extrêmement détaillées non seulement sur les revenus liés à un mandat parlementaire, mais aussi sur les autres revenus et dépenses des parlementaires. Cependant, même sur les sites Internet de pays considérés comme particulièrement transparents, comme le Danemark, la Norvège, la Suède, le Canada ou la Suisse, il n'y a pas beaucoup plus d'informations sur les revenus des députés que les informations générales sur leur traitement officiel. Il n'y a généralement pas de transparence sur les revenus supplémentaires. En Allemagne, les députés doivent annoncer leurs revenus supplémentaires dans un schéma à dix niveaux, afin que chaque citoyen puisse au moins connaître leur montant approximatif. Après l'inconduite de quelques parlementaires dans le cadre de l'achat de matériel pendant la pandémie de COVID-19, cette transparence doit être étendue et, surtout, les dons et les donateurs d'un montant d'argent relativement faible doivent être nommés publiquement.

L'importance financière de la faction pour un parti

En plus de leur importance politique, les factions ont aussi une importance financière pour les partis. Dans certains pays, les partis bénéficient également des contributions financières publiques que les groupes politiques reçoivent pour l'emploi du personnel, certains services scientifiques et l'acquisition de leur équipement matériel, à condition qu'ils réunissent un quorum fixe d'un nombre minimum de députés. Dans certains pays, ces fonds et les salariés qu'ils financent ne peuvent être consacrés qu'au travail de la faction afin d'éviter une confusion entre travail parlementaire et travail de parti. Dans d'autres pays, les fonds et le personnel payés par eux peuvent également être dédiés au parti. En Allemagne, par exemple, les collaborateurs des députés et des factions ne peuvent intervenir pour les activités du parti et, en particulier, pour les campagnes électorales. En Espagne, en revanche, les partis utilisent une grande partie des cotisations de leurs factions pour le travail du parti et l'entretien du siège du parti. En conséquence, les parlementaires et les sénateurs sont mal dotés en personnel scientifique et en assistants personnels. La diminution de l'activité parlementaire résultant de cette pratique est évidente et l'on peut y voir une contradiction quant à la finalité du financement des factions, avant tout destinées à soutenir l'activité parlementaire.

En règle générale, les partis s'attendent à ce que les députés versent une partie de leur traitement dans les coffres de leurs partis respectifs. C'est une attente à la fois légale et légitime dans la mesure où la plupart des députés doivent leur élection et les revenus qui lui sont associés à leur parti. Cependant, il existe des dispositions différentes d'un pays à l'autre concernant l'avantage financier qu'un parti peut attendre de ses députés et factions.

Les partis et les coalitions

Dans les systèmes parlementaires, une majorité parlementaire est nécessaire pour l'élection du chef du gouvernement et la formation d'un gouvernement – dans certains pays c'est également le cas pour la confirmation des ministres. Lorsqu'un parti ne dispose pas à lui seul d'une telle majorité, il doit conclure des accords avec d'autres partis pour remporter l'élection du chef du gouvernement, des majorités pour les lois ou un soutien à d'autres projets politiques. La forme la plus courante de tels accords est la coalition. Les coalitions permettent aux partis d'atteindre différents objectifs : elles leur confèrent une part de pouvoir, parfois de gouvernance, et leur permettent de mettre en œuvre leurs objectifs politiques – au moins en partie. Car le revers de la médaille d'une coalition, ce sont les concessions aux partenaires, tant en ce qui concerne la mise en œuvre des plans de son propre programme de parti qu'en ce qui concerne la nomination des candidats aux élections ou l'attribution de mandats. Les coalitions ne sont pas un mariage d'amour, mais des communautés politiques d'intérêt pour une période de temps limitée.

Une autre forme de coopération parlementaire avec d'autres partis consiste à ne conclure que des accords sélectifs sur certains sujets, tels que l'élection du chef du gouvernement ou le soutien conjoint à certaines initiatives législatives. Dans ce cas, cependant, cela signifie qu'il existe un gouvernement minoritaire sans majorité claire dans un parlement, qui est beaucoup plus instable et aussi plus vulnérable aux attaques d'autres partis et doit se défendre contre des pressions beaucoup plus importantes de factions rivales. Une coalition formalisée, en revanche, représente une base plus solide de coopération entre plusieurs formations politiques, même si régulièrement des divergences d'opinion émergent entre les partenaires. Mais dans un accord de coalition savamment négocié, des mécanismes sont convenus pour résoudre ces différends sans mettre en danger la stabilité de la coalition ni celle du gouvernement qui la soutient.

Dans le passé, les coalitions étaient courantes dans les systèmes de gouvernement parlementaire, mais ces dernières années, on a également observé une tendance à la formation de coalitions dans les systèmes présidentiels, bien que le président et son gouvernement soient moins dépendants d'une majorité parlementaire. Les présidents qui sont réellement intéressés par le fait de façonner la politique ont généralement besoin du soutien parlementaire. En ce qui concerne les systèmes présidentiels en Amérique latine, il a été observé que, surtout lorsque les parlements sont forts et dotés de pouvoirs importants, les présidents recherchent de plus en plus le soutien permanent d'une partie du parlement sous la forme d'une coalition afin de gouverner avec une majorité parlementaire, d'obtenir l'approbation de leurs propositions législatives et d'éviter de longues négociations sur chaque projet individuel (Alemán/Tsebelis 2011). Même s'il existe de nettes différences entre les systèmes parlementaire et présidentiel en ce qui concerne les fonctions et les compétences des parlements et de leurs membres, la nécessité de former des coalitions s'impose de plus en plus comme un élément essentiel pour une gouvernance efficace. Les partis doivent donc être prêts à former une coalition s'ils veulent diriger ou participer à un gouvernement.

Les différentes formes de coalitions

Les alliances électorales, dans lesquelles un type de vote est convenu, surviennent soit lorsque les partis de certaines circonscriptions ne veulent pas se faire concurrence et soutiennent un candidat commun, soit lorsque certains partis ne s'attendent pas à obtenir à eux seuls un bon résultat et que le droit de vote permet des listes communes à plusieurs partis. Dans tous les cas, cependant, l'objectif est d'utiliser une alliance électorale pour augmenter la part commune des voix et des mandats que les partenaires n'obtiendraient pas s'ils se présentaient seuls. Au moins si cette alliance a la perspective de former ou de participer à un gouvernement, les partenaires doivent se mettre d'accord sur certains projets politiques et propositions de personnel communs avant l'élection afin d'éviter des divergences après l'élection.

Les gouvernements de coalition se forment généralement lorsqu'aucun parti ne dispose d'une majorité parlementaire suffisante pour adopter des lois et former une majorité stable. En raison de la fragmentation de nombreux parlements, deux partis ne suffisent plus dans de nombreux pays pour former une coalition. Mais un plus grand nombre de partenaires de coalition constitue un obstacle à la compréhension des enjeux politiques et de l'attribution des postes. Les « petits » partenaires de coalition notamment se révèlent souvent rebelles car ils craignent que leur rôle dans un gouvernement de coalition ne soit pas correctement reconnu et qu'ils soient désavantagés lors des élections suivantes.

Les grandes coalitions sont une forme particulière de coalition gouvernementale entre les deux partis les plus puissants d'un pays, qui sont généralement les principaux rivaux dans la compétition politique. Mais si d'autres formes de coalition avec la participation de petits partis n'ont pas lieu parce que des différences idéologiques ou des animosités personnelles les en empêchent, ces grandes coalitions sont parfois mises en place afin d'éviter un blocage politique. Les situations de crise nationale peuvent également conduire à des grandes coalitions si les partenaires mettent de côté leurs divergences partisans pour des raisons d'État afin d'éviter ensemble une crise à leur pays. L'Allemagne et l'Autriche, Israël et l'Italie sont des pays dans lesquels de grandes coalitions se sont formées à plusieurs reprises. En Espagne, en revanche, les deux partis les plus importants ne sont pas encore prêts à former une grande coalition, même si certains observateurs estiment que, par exemple, les conflits avec les séparatistes nationalistes en Catalogne, au Pays basque et dans d'autres régions du pays pourraient être résolus plus efficacement par une action conjointe des deux partis les plus importants.

Les gouvernements d'unité nationale sont également des gouvernements de coalition qui se forment principalement dans les moments de profonds bouleversements politiques ou au moment d'une crise politique ou socio-économique à l'échelle nationale. Dans de tels moments, les conflits entre les partis sont temporairement suspendus au profit d'un intérêt national commun. Par exemple, il y a eu des gouvernements d'unité nationale pour la dernière fois au Soudan du Sud et en Libye ou encore au Rwanda, au Zimbabwe ou en République d'Afrique du Sud après la fin du régime d'apartheid.

Des coalitions législatives surviennent parfois lorsque certains partis ne souhaitent pas officiellement rejoindre une coalition gouvernementale, mais concluent des accords avec un ou plusieurs partis au pouvoir sur l'adoption conjointe de lois sur certaines questions. Cela garantit un consensus plus large et revêt une importance particulière concernant les lois qui affectent des domaines politiques sensibles tels que les droits des minorités ou le droit de vote. Les coalitions législatives peuvent empêcher l'émergence future de graves conflits.

Les coalitions peuvent être très bénéfiques pour un système politique démocratique, mais elles comportent également des risques à la fois pour les personnes qui y prennent part et pour le système politique dans son ensemble. Le plus grand risque est que les partenaires de la coalition utilisent leur coopération pour changer les règles du jeu politiques de telle manière qu'ils outrepassent les mécanismes d'équilibre des pouvoirs en place et s'assurent un accès permanent au pouvoir politique (par exemple en modifiant la loi électorale).

La capacité des partis à former des coalitions et les possibilités qu'ils ont de le faire dépendent de divers facteurs. Le système électoral et gouvernemental sont déterminants pour la répartition du pouvoir au sein d'un parlement ainsi que pour le pouvoir réel et la marge de manœuvre d'un gouvernement. Cela influe sur la nécessité de former une coalition. La culture politique et les attitudes des acteurs politiques jouent un rôle tout aussi important. Dans les pays européens ayant une longue tradition de formation de coalitions, comme la Belgique, les Pays-Bas ou la Norvège et bien d'autres, il n'y a plus de résistance fondamentale à l'intérieur ou à l'extérieur des partis à la nécessité de former des coalitions pour garantir la stabilité du gouvernement. C'est beaucoup plus difficile dans les pays à forte polarisation politique, où non seulement les membres, mais aussi les partisans d'un parti voient une coopération qui englobe non seulement les frontières des partis mais aussi les différents camps politiques avec scepticisme, voire avec hostilité. La formation de « gouvernements d'unité nationale » dans les pays marqués par des conflits violents est encore plus difficile. En Colombie, par exemple, l'intégration d'anciens membres de la guérilla dans le système politique et leur représentation au parlement par le biais d'un parti qu'ils ont fondé se heurtent à un rejet considérable de larges couches de la population. Leur intégration dans une coalition gouvernementale provoquerait probablement de nouveaux conflits. D'un autre côté, les expériences au Chili, par exemple, lors de la transition après la dictature de Pinochet, montrent que les partis qui s'étaient battus avec acharnement pendant de nombreuses années en raison de divergences idéologiques et politiques ont reconnu qu'ils ne pouvaient établir la démocratie dans leur pays que par le biais d'une large coalition et en mettant de côté leurs propres positions politiques et idéologiques majeures. L'opposition commune à l'ancien régime et ses partisans a favorisé la formation d'une coalition.

Tab. 16 : *Les avantages et inconvénients des coalitions (source : propre illustration) :*

Avantages et opportunité	Inconvénients et risques
<p>La formation d'un gouvernement stable et la capacité de gouverner sont possibles.</p>	<p>Le besoin constant de consultation et de coordination entre les partenaires de la coalition complique la « gouvernance résolue » et le travail « en un bloc » du gouvernement.</p>
<p>Les objectifs politiques qu'un parti ne peut atteindre seul sont ainsi atteints.</p>	<p>Les priorités et principes propres à la législation et au travail du gouvernement doivent être reportés ou sont « assouplis » en raison des compromis nécessaires avec le partenaire de la coalition.</p>
<p>Les intérêts des différents groupes sociaux, qui sont représentés par les divers partis de la coalition, sont pris en compte dans le processus législatif et au sein du gouvernement (également dans la répartition des mandats).</p>	<p>Le profil propre des différents partenaires de la coalition souffre de la recherche constante de compromis et de consensus, et il est difficile pour les différents partis de mettre en évidence le rôle qu'ils ont joué dans le succès commun.</p>
<p>Le public apprend que le compromis est un moyen important de résoudre les désaccords sur les questions politiques.</p>	<p>Les petits partis peuvent être « écrasés » aux yeux du public par un partenaire dominant de la coalition – mais ils peuvent également bénéficier de manière disproportionnée des accomplissements d'une coalition s'ils sont en mesure de suffisamment faire valoir leur rôle dans le succès commun.</p>
<p>Le public apprend à tolérer les positions et les revendications des autres partis, avec lesquels une coalition peut un jour être nécessaire.</p>	<p>Le public et une partie de ses propres partisans peuvent avoir l'impression qu'un parti néglige ses propres principes en faveur des fonctions gouvernementales. En résulte alors un besoin accru de justification des décisions prises, à la fois vis-à-vis du public et des partisans.</p>
<p>Le conflit politique est « apprivoisé » car un autre parti peut un jour être nécessaire en tant que partenaire de coalition et il est donc conseillé de maintenir la capacité de dialoguer et de ne pas l'accabler d'attaques sévères et personnelles.</p>	<p>Il est possible que certains de leurs partisans n'acceptent pas les compromis convenus par les partis de la coalition et décident de s'en séparer.</p>

Avantages et opportunité

Certains partenaires, ou même tous les partenaires de la coalition peuvent, en ayant démontré les bons résultats gouvernementaux, obtenir des avantages et un plus grand soutien lors des élections suivantes.

Certaines fonctions et certains postes peuvent être occupés par des représentants des partenaires de la coalition à qui ils seraient autrement restés inaccessibles. Cela représente pour les fonctionnaires et les futurs aspirants une incitation au travail politique.

En exerçant des fonctions exécutives, les différents partenaires de la coalition acquièrent une expérience qui ne leur serait pas possible d'acquérir autrement, étendent leurs compétences et peuvent ainsi se faire connaître et faire connaître leur parti lors des futures campagnes électorales.

Même les décisions gouvernementales contrariantes en temps de crise (par exemple, la restriction des libertés individuelles à la suite d'une pandémie) trouvent plus facilement une plus grande légitimité si elles sont soutenues par plusieurs partenaires de coalition.

Un gouvernement et les partis qui le soutiennent bénéficient d'un meilleur accès aux médias et d'une diffusion plus large de leur travail de relations publiques parce que chaque partenaire de coalition utilise ses canaux de communication pour communiquer les résultats du travail du gouvernement.

Inconvénients et risques

Les divergences d'opinion et les conflits au sein d'une coalition ainsi que les erreurs ou les faiblesses d'un partenaire de la coalition peuvent être imputés à tous les partis de la coalition et assombrir leurs perspectives pour des élections ultérieures.

Les grandes coalitions peuvent représenter un risque de marginaliser les partis d'opposition les plus faibles ; d'autre part, il existe un risque que les partis extrémistes se renforcent en marge de la politique s'il n'y a pas de partis d'opposition forts au centre politique.

Les partis dominants qui n'ont pas à craindre la défaite peuvent être tentés de coopter certains groupes par le biais de coalitions, de les affaiblir voire de les éliminer avant qu'ils ne puissent devenir une alternative.

Former une coalition requiert non seulement de la bonne volonté et la nécessité de peser les avantages et les inconvénients pour son propre parti et pour le pays et son ordre démocratique, mais aussi un certain nombre d'autres facteurs et caractéristiques, que les partis se doivent de prendre en compte. Ces circonstances incluent :

- ▶ Le délai accordé : dans certains pays, la constitution ou les lois électorales dictent le délai accordé pour former un gouvernement après les élections. Les partis doivent en tenir compte avant les élections, surtout s'ils veulent ou doivent rejoindre une coalition à cette issue. Ils doivent s'y préparer et, au moins en interne, déterminer leurs priorités pour les futures négociations de coalition. Mieux ils sont préparés pour les négociations de coalition, plus ils seront en mesure de définir les questions qui sont importantes pour eux dans le cadre d'une entente commune.
- ▶ La constellation politique : parfois, les coalitions entre partenaires sont inévitables, même si ces derniers le souhaitent pas nécessairement. En Allemagne par exemple, entre 2013 et 2017, il y a eu une grande coalition de l'Union chrétienne-démocrate (CDU) et du Parti social-démocrate (SPD). À la fin de cette période électorale, les deux partis n'étaient plus satisfaits et, surtout le SPD, en tant que partenaire de moindre envergure, a estimé que les accomplissements conjoints du gouvernement ne seraient attribués qu'à la CDU, de plus grande envergure. Au sein de la CDU, en revanche, certains ont estimé que trop de concessions avaient été faites au partenaire de moindre importance. Le soir du scrutin, le président du SPD a annoncé, après que son parti avait subi d'importantes pertes, qu'il ne renouvellerait en aucun cas une coalition avec la CDU. Dans les semaines qui ont suivi, des négociations de coalition entre la CDU et les Verts et le Parti libéral (FDP) ont eu lieu. Ce dernier, cependant, n'était pas préparé aux négociations de coalition et les a finalement empêché d'aboutir. Parce que la constitution allemande ne permet pas d'organiser de nouvelles élections avant un temps long et que le président y a exhorté les deux partis, le SPD a finalement accepté de former à nouveau une coalition avec la CDU. La grande coalition s'est poursuivie. En retour, la CDU a dû accorder des concessions à son partenaire de moindre taille dans certains de ses domaines politiques importants.
- ▶ La confiance envers le futur partenaire : malgré toutes les rivalités entre les partis, la formation d'une coalition implique l'établissement d'une confiance fondamentale garantissant que chacun respectera les accords une fois ces derniers conclus. Il est évident que les partis sont souvent tentés ou tenus de faire valoir le plus possible leurs propres accomplissements. Après tout, ils seront à nouveau en compétition pour se disputer les votes lors des prochaines élections. Il est donc important que, dans le cadre des négociations de coalition, ils prennent non seulement des décisions de base sur certains domaines politiques, mais également qu'ils conviennent de certaines procédures pour traiter les uns avec les autres. À cet égard, ils se doivent de
 - ▶ s'informer régulièrement sur des questions importantes affectant le travail conjoint au gouvernement. Cela peut inclure, par exemple, une réunion régulière des membres du conseil exécutif des partis de la coalition, au cours de laquelle les projets communs sont discutés à l'avance ou les conflits sont résolus.
 - ▶ Une compréhension claire et un accord clair sur le processus de prise de décision. Dans ce contexte, il est très important de se convenir qu'aucun parti ne présentera de projet de loi au parlement sans consulter au

préalable ses partenaires de coalition et que les partenaires n'accepteront pas les propositions des partis d'opposition.

- ▶ Des décisions claires sur les rôles, les positions et les responsabilités des différents partenaires. Cela inclut, notamment, l'accord sur la répartition des postes ministériels ou l'attribution de postes importants au parlement, tels que la présidence au parlement ou la présidence de commissions.
- ▶ La volonté de parvenir à un consensus et à un compromis, qui sont probablement les deux conditions préalables les plus importantes pour des coalitions réussies. Il n'est pas toujours possible de parvenir à un consensus sur certains sujets et projets. Dans ce cas, tous les partenaires doivent être prêts à faire des compromis et à accepter que ces derniers ne permettront à aucun des partis de faire respecter leurs exigences maximales. Néanmoins, dans la mesure du possible, chacun doit considérer qu'il tire un bénéfice du compromis. Il n'est pas rare que des compromis surviennent lorsque différents sujets sont négociés et regroupés dans un « ensemble ». Cet ensemble est composé d'éléments individuels, dont chacun n'est important que pour l'un des deux partenaires. Mais au final chacun est satisfait de ce qu'il a introduit dans cet ensemble.

Avant que les partenaires, en tant que coalition gouvernementale, puissent mettre en place de tels ensembles, ils doivent accomplir un certain nombre de tâches.

Les étapes de la formation d'une coalition

Les partis doivent avoir défini leurs stratégies respectives pour les négociations de coalition et pour le travail au sein du gouvernement qui en résultera, et doivent avoir décidé de ce qui est important pour eux et des sujets et projets qu'ils peuvent éventuellement reporter. Ils devraient également déterminer à un stade précoce lequel de leurs représentants participera aux négociations de coalition. Souvent, dans le cadre des négociations de coalition, des comités spéciaux sont créés pour certains domaines politiques, et chaque parti est tenu d'y envoyer ses experts en la matière. Les ministres sont généralement nommés parmi ces experts.

Tous les partenaires potentiels de la coalition mènent une négociation formelle sur la formation d'une coalition, à l'issue de laquelle, au mieux, ils rédigent un accord écrit dans lequel ils définissent les objectifs et les projets les plus importants de leur coopération. Il n'est pas nécessaire à ce stade de formuler un texte juridique spécifique, mais si possible, il convient de convenir de décisions de base pour certains domaines politiques.

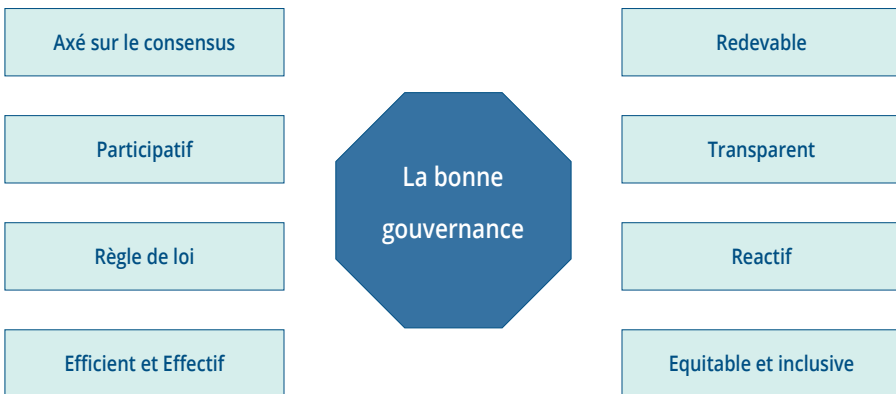
L'accord de coalition doit être accepté par les principaux organes du parti. Pour certains partis, il suffit que le comité exécutif approuve un accord de coalition. Pour d'autres, ce sont leurs députés qui décident en votant, car ils sont censés, en tant que parlementaires, adopter les lois qui résultent d'un accord de coalition et soutenir le gouvernement dans les affaires quotidiennes d'une législature. Certains partis demandent même à leurs membres de voter sur des accords de coalition. À première vue, il s'agit d'une procédure démocratique,

mais comme tout vote plébiscitaire, elle comporte le risque que les électeurs ne soient pas ou que partiellement conscients du sujet sur lequel porte le vote. Tous les membres du parti ne lisent pas les accords de coalition. Mais surtout, certains « simples » membres sont moins flexibles dans leurs attitudes et leurs attentes et n'ont pas conscience qu'un accord de coalition est déjà l'expression du compromis, qui peut comporter de nombreuses concessions concernant les exigences « authentiques » d'un parti. Si les membres du parti rejettent un accord de coalition après de longues négociations, cela non seulement diminue la légitimité de ses négociateurs, mais peut également nuire à la capacité d'un pays à gouverner.

Pendant et surtout après la fin d'une coalition, chaque partenaire doit faire le point sur ce qu'il a accompli dans le cadre de cette coalition et sur les leçons à en tirer pour celles à venir.

Les partis au gouvernement

L'entrée en fonction au gouvernement, ou au moins participer au gouvernement, est un moment fort dans la vie de tout parti. Il se trouve désormais en capacité de traduire son programme politique en politique concrète. Cela comprend deux défis qu'il doit relever en même temps : d'une part, la bonne gouvernance et, d'autre part, le maintien et le développement de sa propre organisation. De nombreux partis ont déjà échoué à cause de cette double tâche.



Graph. 9 : Les huit principes de la bonne gouvernance. (source: Nations Unies)

Depuis maintenant trois décennies, la bonne gouvernance est un terme qui décrit idéalement le processus de prise de décision et la mise en œuvre de ces décisions par les gouvernements. Huit caractéristiques ont été associées au concept de bonne gouvernance par les Nations Unies, et nous les expliquons ci-dessous. Il s'agit, entre autres de veiller à ce que la corruption soit évitée ou au moins réduite au minimum, que les points de vue des minorités ainsi que les voix des plus faibles

de la société soient entendus lors de la prise de décision et que les besoins non seulement actuels mais aussi futurs d'une société soient pris en compte dans les décisions politiques.

Les huit caractéristiques d'une bonne gouvernance selon les Nations Unies

- ▶ **Elle est participative** (*participatory*) : Les individus doivent pouvoir exprimer leurs propres opinions par l'intermédiaire d'organisations ou de représentants immédiats légitimes. Cela inclut les hommes et les femmes, les groupes vulnérables de la société, les minorités, etc. La participation signifie également la liberté d'association et la liberté d'expression.
- ▶ **Elle suit l'état de droit** (*follows the rule of law*) : Les lois doivent être appliquées de manière impartiale, en particulier en ce qui concerne les droits de l'Homme. Sans la primauté du droit, le fort triomphera du faible.
- ▶ **Elle est orientée vers le consensus** (*consensus oriented*) : La prise de décision orientée vers le consensus garantit que même si tout le monde n'atteint pas pleinement ce qu'il souhaite, un minimum commun peut être atteint par tous, qui ne nuit à personne. Ce type de prise de décision sert de médiateur à différents intérêts afin de parvenir à un large consensus sur les intérêts d'une communauté dans son ensemble.
- ▶ **Elle est équitable et inclusive** (*equitable and inclusive*) : La bonne gouvernance garantit une société juste. Les individus doivent avoir la possibilité d'améliorer ou de maintenir leur bien-être.
- ▶ **Elle est effective et efficace** (*effective and efficient*) : Les processus et les institutions devraient être capables de produire des résultats qui répondent aux besoins de leur communauté. Les ressources communautaires doivent être utilisées efficacement pour obtenir un rendement maximal.
- ▶ **Elle est responsable** (*accountable*) : La bonne gouvernance consiste à améliorer la situation de la population et cela ne peut se faire sans que le gouvernement soit responsable devant la population. Les institutions de l'État, le secteur privé et les organisations de la société civile doivent être tenus responsables devant les acteurs publics et institutionnels.
- ▶ **Elle est transparente** (*transparent*) : L'information doit être accessible, compréhensible et contrôlable pour le public. Cela comprend également l'existence de médias libres et l'accès à l'information.
- ▶ **Elle est ouverte** (*responsive*) : Les institutions et les processus doivent servir tous les bénéficiaires en temps opportun.

La deuxième tâche de maintenir et de développer leur propre organisation est également d'une importance fondamentale pour les partis. C'est une condition

préalable à une future victoire électorale. De nombreux partis et, surtout, les chefs de parti, après avoir pris la direction du gouvernement ou participé à un gouvernement, sont lourdement chargés par leurs nouvelles fonctions officielles, de sorte qu'ils disposent désormais de moins de temps pour les activités liées au parti. Dans les systèmes parlementaires, le président et d'autres membres importants de la direction d'un parti ont généralement le double rôle de chef du gouvernement ou de ministre. D'une part, cela garantit le lien entre le parti et le gouvernement, mais d'autre part, cela ne porte pas préjudice à un parti de confier les tâches importantes nécessaires au maintien de l'organisation du parti à des professionnels et de permettre à ceux qui travaillent au sein du gouvernement de s'occuper des affaires du parti périodiquement.

L'entrée en fonction à des postes à responsabilité au sein du gouvernement a déjà des conséquences pour un parti car ceux de ses dirigeants et représentants qui occupent des fonctions publiques après une élection ne façonnent plus la politique seulement en tant que représentants du parti, mais aussi en tant que représentants élus – et ainsi, surtout guidés par l'intérêt de conserver leurs postes. Leurs actions et leur comportement en tant qu'élus ont désormais un impact encore plus grand sur l'appréciation du parti par le public. S'ils font bien leur travail, cela profite à leur parti ; s'ils commettent des erreurs ou des fautes, cela lui porte préjudice. Les représentants élus jouent désormais un rôle personnel important dans la mise en œuvre des objectifs du parti – mais ont également tendance à voir quels projets ne peuvent pas être mis en œuvre immédiatement, où des compromis sont nécessaires pour s'approcher progressivement d'un objectif souhaité, et quelles limites, restrictions et autres contraintes accompagnent les efforts mis en œuvre pour façonner la politique dans un système démocratique. Les « simples » membres du parti ne perçoivent pas toujours ces limites à la capacité d'agir, et ce qu'ils considèrent comme une mise en œuvre insatisfaisante des objectifs du parti conduit souvent à la déception vis-à-vis du parti, voire à leur départ.

En tant que membre d'un gouvernement, un parti doit adopter un comportement de « politique d'état », c'est-à-dire qu'il doit garder un œil sur la situation globale de son pays et ne pas se concentrer uniquement sur ses intérêts particuliers. Les partis qui intègrent déjà des représentants de différents groupes sociaux dans leur fonctionnement interne et qui recherchent déjà un équilibre d'intérêts différents, auront plus de facilité à faire des compromis et à servir le bien commun une fois au gouvernement.

Bien entendu, la participation à un gouvernement présente également des avantages évidents pour un parti. Cela signifie, premièrement, que leurs membres au gouvernement prennent des décisions sur la façon de façonner la politique et réalisent ainsi au moins partiellement et progressivement leurs objectifs et leurs programmes. Deuxièmement, cela lui permet de promouvoir spécifiquement certains groupes ou secteurs, ce qui peut lui apporter des avantages aux prochaines élections. Troisièmement, cela lui donne un accès à des informations et des connaissances techniques, ce qui lui confère un avantage sur ses concurrents politiques. Même si la bureaucratie d'État ne doit pas être détournée aux fins de partis, un appareil d'État qui fonctionne bien renforce le chef d'un ministère ou

d'une agence, de sorte qu'en quatrième lieu, un parti bénéficie du prestige de ses représentants au gouvernement, à condition que ces derniers s'acquittent correctement de leurs tâches. Cinquièmement, il est courant, dans de nombreux pays, que des ministres ou d'autres fonctionnaires paient des cotisations plus élevées à leur parti parce qu'ils doivent leurs fonctions aux membres du parti ; le parti en bénéficie donc également financièrement, en toute légalité. Cependant, il existe également des exemples de responsables gouvernementaux et de partis abusant de leur accès aux ressources publiques à des fins de favoritisme illégal et de corruption. Ces pratiques ébranlent la confiance des électeurs et, si de tels cas viennent à devenir publics, conduit souvent à des défaites électorales et au déclin d'un parti.

Questions au lecteur

- ▶ Les élus aux parlements se comportent-ils de manière cohérente et solidaire vis-à-vis de la ligne du parti ?
- ▶ Les groupes politiques sont-ils disciplinés ou y a-t-il régulièrement des conflits et des départs ?
- ▶ Les partis sont-ils en mesure de former des coalitions entre eux ? Quels sont les principaux obstacles à la formation de coalitions ?
- ▶ Comment les coalitions sont-elles perçues par les membres du parti et par le grand public ?
- ▶ Les partis s'acquittent-ils de leurs fonctions gouvernementales conformément aux principes de bonne gouvernance ? Dans quels domaines sont-ils moins efficaces et où échouent-ils ?



Le leadership politique

Le leadership politique va bien au-delà d'un rôle de direction au sein d'un parti. En plus d'être légitimés par des élections internes aux partis, les dirigeants politiques doivent justifier d'un certain nombre de caractéristiques personnelles pour obtenir l'approbation et la légitimité. Au cours des dernières décennies, les leaders politiques ont gagné en importance en raison de la personnalisation de la compétition politique et de la « présidentialisation » des partis, comme nous l'avons déjà mentionné. Cela a non seulement nuit à la réputation des partis, mais a également conduit des personnes à présenter leur candidature à des postes politiques alors qu'elles n'avaient jamais été politiquement actives auparavant mais avaient fait carrière et gagné en popularité en tant qu'entrepreneurs ou artistes. Cependant, ils manquent souvent non seulement d'expérience politique et de connaissance du fonctionnement des institutions politiques mais aussi des principes constitutionnels et étatiques importants d'un pays. Au contraire, ils ne savent pas que les qualités exigées d'un leader politique sont très différentes de celles d'un chef d'entreprise ou d'un artiste, même si tout dirigeant politique qui réussit doit posséder de solides compétences de gestionnaire, et parfois un peu, d'acteur. Les chefs d'entreprise réussissent quand ils conquièrent une part de marché de cinq ou dix pour cent pour leur produit. On s'attend à ce qu'un leader politique remporte beaucoup plus, idéalement 50 %, de la part des votes « du marché » lors d'une élection. En plus des caractéristiques et des capacités personnelles, il doit également être capable de faire des compromis et d'acquérir des partisans auprès de différentes classes sociales dont les demandes ne sont pas si faciles à satisfaire après une élection. Pour s'assurer de ne pas rapidement perdre à nouveau cette coalition d'électeurs et le soutien public, un leader politique doit constamment lutter pour obtenir non seulement l'approbation d'une majorité parlementaire, mais aussi celle du grand public. Il n'est pas seulement responsable devant les comités de son parti, mais aussi devant le grand public. Cela nécessite des compétences et des caractéristiques particulières.

Leadership politique entre pouvoir, bien commun et raison d'État

Le leadership politique est un thème central de la vie politique dans le monde et à tout moment. Le plus haut leader politique – le président d'un État ou un Premier

ministre – n'est pas seulement le plus haut représentant du système politique, mais incarne également le pouvoir de façonner le destin d'un pays – même si ce pouvoir dans les démocraties modernes passe par divers mécanismes de compensation et que le contrôle est limité. Depuis l'Antiquité, donc, la préoccupation du leadership politique et de la personne du leader politique a été un champ central de la réflexion sur la politique.

Dans les temps anciens, la philosophie politique de Platon et d'Aristote tournait autour de la question des moyens de parvenir au bon ordre. Pour Platon (427-347 av. J.-C.), la justice était un élément central du bon ordre. En conséquence, il a demandé aux dirigeants politiques de s'efforcer d'appliquer la justice. Cependant, il a constaté que les dirigeants de toutes les formes de gouvernement qu'il connaissait étaient plus caractérisés par l'égoïsme et la tentation de faire la loi selon leur propre avantage que par la poursuite de la justice. Mais cette tendance contredirait le caractère réel de la politique, qui doit être orientée vers le bien commun. Platon attendait donc d'un dirigeant politique qu'il s'efforce de voir ce qui est bon et qu'il lutte pour l'application de la justice.

Pour Aristote également (384-322 av. J.-C.), considéré comme le fondateur de la science politique, la politique consiste à développer une constitution dans laquelle le bonheur de l'individu et le bonheur de la société dans son ensemble sont réalisés. Les dirigeants politiques avaient donc selon lui aussi pour tâche de créer une bonne société. Pour Platon comme pour Aristote, la politique a toujours un caractère normatif fort.

Niccolò Machiavelli (1469-1527) a rompu avec cette ancienne image de la politique et de l'homme. Pour lui, la politique est la poursuite de la conquête et de la conservation du pouvoir. Dans son ouvrage *Il Principe*, il formule quelques conseils sur la manière dont un homme politique peut accéder au pouvoir (1986). En plus de la chance ou du hasard (*fortuna*), qui échappent au contrôle, elle est principalement due à la capacité du souverain (*virtus*) à profiter des opportunités qui se présentent d'acquiescer et de garder le pouvoir. Avant tout, les hommes politiques doivent donc être énergiques et déterminés. Machiavel ne pensait pas qu'une personne ou qu'un homme politique doive vouloir professer le bien à tous égards. Il périrait au milieu de tant d'autres qui ne sont pas bons. Les princes, Machiavel signifiait par là les dirigeants autocratiques, doivent donc, dans certaines circonstances, ignorer les lois applicables et les normes morales. Par exemple, il leur conseillait de ne pas tenir leur parole si cela nuisait à l'État de tenir parole. Cependant, Machiavel ne préconisait aucun cynisme politique aveugle ni aucune pensée intéressée, mais exigeait que le prince agisse conformément au bien-être de l'État. Il rejetait de même expressément la moralité d'État fondée sur l'éthique. Pour lui, l'objectif de la politique était de gouverner avec succès. Avec cette perspective, il a justifié la doctrine moderne de la raison d'État, qui depuis lors a été considérée comme une justification par les dirigeants dans tous les pays du monde lorsqu'ils enfreignent les lois existantes et les préceptes moraux afin de protéger les intérêts – réels ou supposés – de l'État. On peut supposer que Donald Trump et d'autres politiciens n'ont pas lu *Il Principe*. Néanmoins, leur comportement se rapproche de certaines des recommandations émises par l'auteur de cet ouvrage.

Cette brève référence à l'histoire de la philosophie politique montre que des questions essentielles sur le caractère du leadership politique ont accompagné le débat politique depuis des siècles. La « polémique » entre les philosophes antiques et le diplomate et écrivain florentin est toujours d'actualité. Le plus petit dénominateur commun dans ce débat vieux de plusieurs siècles est le suivant : les dirigeants politiques sont supposés avoir une influence décisive sur l'ordre politique de leur société. Cependant, il reste à déterminer comment obtenir le leadership politique et dans quel but l'utiliser.

Dans les sociétés démocratiques d'aujourd'hui, le leadership politique est associé à différentes représentations. Aussi, il n'existe ni théorie ni recueil de modules d'enseignement sur les caractéristiques de leadership que les politiciens en herbe devraient acquérir, afin que les participants les plus assidus deviennent des leaders politiques forts, à la carrière couronnée de succès.

Le sujet du leadership politique se renouvelle constamment. En général, on peut observer qu'au niveau international, le besoin de leadership a apparemment encore augmenté. C'est une conséquence des problèmes multiples auxquels la démocratie libérale représentative est exposée. Il est vrai que tous les États sont confrontés à des difficultés qui découlent des changements technologiques, du changement climatique, de la mondialisation, des flux migratoires, des conflits et guerres (sociaux), des maladies et des pandémies, etc. Mais ce n'est que dans les démocraties libres que la lutte pour surmonter le problème en question devient publiquement visible et réellement perceptible pour tout le monde. Dans les régimes autoritaires et totalitaires, les erreurs et les problèmes ne sont pas discutés en public parce que leurs dirigeants craignent que ces problèmes puissent être interprétés comme des faiblesses ou des échecs. Cela est devenu très clair, par exemple, pendant la pandémie de COVID-19. Certains dirigeants démocratiquement élus ont également hésité à admettre leur impuissance ou du moins leur insécurité face à ce nouveau phénomène et à la menace qui en découlait, et ont réagi par un déni populiste du danger. Mais il s'est avéré que les dirigeants qui prenaient les préoccupations des gens au sérieux, manifestaient publiquement une volonté d'apprendre, faisaient face aux critiques de l'opposition ou des médias et agissaient avec détermination et compétence, avaient gagné une confiance particulière de la population.

Mais ce n'est pas seulement l'augmentation de la pression liée aux problèmes politiques, sociaux et économiques qui fait à nouveau retentir l'appel au leadership politique. Les médias de masse, par leur effet de personnalisation, contribuent également de manière décisive à la revalorisation des titulaires de hautes fonctions politiques, qui les représentent en tant qu'acteurs décisionnels politiquement déterminants. Cela est utile à certains chefs d'État et de gouvernement ou à certains dirigeants politiques occupant d'autres postes parce que cela leur permet de se présenter dans un rôle personnel en tant que « faiseurs » et « décideurs » - bien que dans les États démocratiques, le consentement des parlements ou d'autres organes doit être obtenu même si des dirigeants ont déjà annoncé certaines décisions dans les médias.

Les qualités d'un bon leader politique

Le leadership politique signifie qu'un « leader » influence les autres et trouve des adeptes. S'il réussit, il peut amener d'autres personnes à faire une certaine chose, les convaincre de voter lors d'une élection, obtenir l'approbation et la coopération du parti, du parlement et de la bureaucratie, prendre et appliquer des décisions, développer des idées, des propositions et des programmes pour lesquels il trouve un soutien, et peut-être aussi rompre avec des idées répandues et des aspirations de longue date et aussi les faire approuver.

À la condition que leur pouvoir a été légitimé démocratiquement, les dirigeants politiques ne peuvent rien accomplir sans ses partisans. Même les dictateurs ont besoin d'un minimum de partisans de l'appareil de répression. Dans une société démocratique, cependant, un leader politique vit dans un « processus de rétroaction » permanent, ce qui signifie qu'il doit s'assurer que l'approbation dont il bénéficie ne faiblit pas et que sa base de soutiens ne s'effondre pas. Il doit donc avoir la capacité d'évaluer correctement ses propres partisans afin d'anticiper d'éventuels conflits et d'y réagir à un stade précoce.

Un leader politique doit également connaître les conditions et contraintes structurelles qui encadrent sa marge de manœuvre. En la matière, de nombreux facteurs interviennent :

- ▶ Le système de gouvernement – un pays dispose-t-il d'un système de gouvernement présidentiel dans lequel un dirigeant peut considérer le peuple comme son « légitimateur », ou un système parlementaire plus fragmenté, qui nécessite une coordination plus étroite avec son propre parti ainsi que des coalitions bipartites ?
- ▶ L'organisation de l'État – l'État est-il structuré de manière fédérale ou unitaire, avec l'influence qui en découle sur l'éventail des décisions politiques ?
- ▶ Le rôle du Parlement et des partis – qui fixe l'ordre du jour du Parlement ? Quelles sont les compétences d'un dirigeant au sein du système de gouvernement ? Par exemple, quelles compétences les parlementaires ont-ils pour prendre des décisions qui affectent leurs circonscriptions ?
- ▶ La position des groupes d'intérêt – quel rôle jouent-ils pour appliquer ou empêcher des décisions politiques et comment les politiciens doivent-ils les traiter ?
- ▶ Les sujets et les tabous qui sont importants pour une société et qu'un homme ou une femme politique doit connaître – quels événements de l'histoire d'un pays ont encore un impact sur son propre présent et doivent toujours être pris en compte lors de déclarations politiques au pays, mais aussi dans ses relations extérieures ? Quels groupes sociaux ont le droit d'être traités avec un respect particulier par l'État et aussi par les hommes et femmes politiques ?
- ▶ Le rôle des médias dans la transmission de contenus politiques et, surtout, dans la sollicitation de l'approbation des partisans ; bien entendu, également le rôle des nouveaux médias et surtout des médias sociaux – comment

véhiculent-ils des messages politiques et comment les hommes et femmes politiques doivent-ils y réagir ?

Pour réussir, un dirigeant politique doit également disposer d'autres caractéristiques personnelles et de leadership telles que des compétences rhétoriques, de la volonté, un besoin personnel de pouvoir, du charisme et la capacité à faire preuve d'empathie. Il est certes difficiles de se former pour certaines de ces qualités, mais certaines s'apprennent. Cependant, si un homme ou une femme politique ne s'intéresse pas seulement à l'accession au pouvoir, il devrait y avoir une propriété supplémentaire : un système de guidance personnel composé de valeurs et de principes qui guident sa propre action politique. Enfin et surtout, cela inclut le respect des limites éthiques et morales du pouvoir politique. Quiconque aspire à un poste de dirigeant politique doit donc également se confronter aux questions éthiques inévitablement liées à l'action politique.

Le sociologue Max Weber, qui a traité ce sujet, dans son célèbre discours « La Vocation de politique » a principalement abordé le dilemme entre éthique de conviction et éthique de responsabilité (Weber 1992). Les dirigeants politiques doivent encore et toujours faire face à ce dilemme, comme on l'a récemment vu, par exemple, dans le contexte de la pandémie de COVID-19. L'éthique de la conviction signifie qu'une action est avant tout fondée sur ses propres principes éthiques et moraux, sans tenir compte de leurs conséquences. L'éthique de la responsabilité, quant à elle, prend également en compte les conséquences éthiques et morales d'une action. Max Weber est arrivé à la conclusion que le leader politique démocratique moderne ne devrait pas être un politicien d'opinion, mais de responsabilité. La politique de la responsabilité requiert un instinct de pouvoir, un sens des responsabilités et un sens des proportions, mais aussi un dévouement passionné à une cause supra-personnelle choisie par soi-même, ainsi que du charisme afin de répondre aux besoins émotionnels des partisans.

En résumé, parmi les caractéristiques qu'un leader politique devrait posséder, nous pouvons souligner les suivantes.

Les caractéristiques d'un leader politique

- ▶ Des principes éthiques et moraux et des objectifs politiques clairs pour guider ses actions (et qui, dans une démocratie, doivent être transparents). L'honnêteté et la crédibilité sont des qualités centrales du leadership ainsi qu'une conscience de sa responsabilité envers les citoyens.
- ▶ Une expertise politique afin de pouvoir évaluer chaque problématique politique en fonction de son importance pour le processus politique et de ses conséquences politiques et sociales.
- ▶ Des capacités de gestion pour gérer une association de plus grande envergure.
- ▶ Des capacités de persuasion et, au mieux, du charisme pour convaincre les gens des décisions politiques prises et obtenir un soutien pour ces dernières.

- ▶ L'inspiration : les dirigeants doivent motiver les dirigés par une vision convaincante.
- ▶ La stimulation intellectuelle : les dirigeants doivent briser les schémas de pensée établis et transmettre de nouvelles idées.
- ▶ Une attention individuelle : les dirigeants doivent soutenir les dirigés de façon ciblée et spécifique.
- ▶ Des facteurs personnels tels que la connaissance de la nature humaine et de la raison pratique, les relations personnelles, le talent rhétorique et les compétences tactiques, l'action rapide et l'attente patiente, etc.

Ces caractéristiques sont les exigences fonctionnelles centrales du leadership politique vers l'intérieur – pour diriger son propre parti – et vers l'extérieur – pour gagner le soutien des citoyens et exercer le pouvoir politique.

Le leadership politique implique donc plus que la présidence d'un comité de parti ou le contrôle fonctionnel du processus législatif. Il s'agit plutôt, d'une part, de poursuivre les concepts politiques de manière continue et à long terme et, d'autre part, de convaincre à la fois les institutions politiques et les citoyens du bien-fondé des concepts et de favoriser leur participation à la mise en œuvre de ces concepts. Dans le même temps, le leadership politique exige des décideurs qu'ils s'adaptent avec souplesse au changement de comportement des électeurs. Le champ d'action stratégique des partis s'est élargi : aujourd'hui, un parti peut s'adresser à différents groupes d'électeurs. En conséquence, les dirigeants politiques eux aussi doivent être plus flexibles en termes de contenu qu'ils ne l'étaient auparavant. Il s'agit parfois d'avancer sur la ligne de crête entre s'attacher aux principes programmatiques et idéologiques permanents et céder aux nouvelles exigences sociales.

Les chefs de parti et les médias sociaux

Outre les caractéristiques personnelles qui viennent d'être évoquées, l'utilisation des réseaux sociaux est un élément central pour les hommes et femmes politiques lorsqu'il s'agit d'être élu à la tête d'un parti ou d'un pays. Les nouveaux médias ne sont pas seulement importants en tant que moyen de transmettre des messages, ils ont davantage créé eux-mêmes un nouveau style et un nouveau type de personnalité de leadership, qui se met en scène, s'expose d'une manière jusqu'alors inconnue, et qui élabore un espace émotionnel autour de ses adeptes et d'autres personnes pour s'adresser à un public plus large (Davis/Taras 2020). Il ne suffit plus aux dirigeants politiques de se contenter de prononcer des discours ou de remporter la bataille quotidienne à l'ordre du jour des médias conventionnels. Ils doivent raconter des histoires sur Instagram, être omniprésents sur Twitter, publier régulièrement sur Facebook ou même, comme dans le cas de Barack Obama, placer des publicités sur des panneaux d'affichage qui apparaissent dans les jeux vidéo.

Pourtant, malgré ces efforts pour assurer leur présence et leur présentation, les

dirigeants doivent reconnaître qu'ils ont perdu le contrôle de leurs communications. Bien qu'ils soient presque assurés d'être exposés et de faire la une des journaux en raison de leur position en tant que décideurs politiques et des rôles cérémoniels qu'ils jouent, ils ne peuvent pas contrôler le message autant qu'ils pouvaient le faire avant le millénaire et l'avènement d'Internet, quand il y avait moins de médias, et un public de masse. Les dirigeants politiques doivent rivaliser pour l'espace médiatique et l'attention d'une manière qui était inimaginable jusqu'à récemment. L'énorme kaléidoscope des alternatives médiatiques disponibles aujourd'hui signifie qu'il est plus difficile que jamais d'atteindre un public spécifique et de se faire entendre dans une telle cacophonie. En outre, l'explosion de l'offre de divertissement en particulier a conduit un grand nombre de personnes à éviter complètement les informations, à prêter peu d'attention à la politique en dehors des élections ou des histoires à sensation, et, ainsi, à peu connaître leur propre communauté. De nombreuses personnes ne peuvent être atteintes que par des messages politiques via « l'info-divertissement », c'est-à-dire le mélange entre divertissement et information. Par exemple, le président Obama a régulièrement assisté à des émissions de fin de soirée et autres spectacles parce qu'il savait que c'était le moyen le plus efficace de s'adresser à un large public. Des études ont montré que l'abondance de médias a plutôt engendré un public moins informé, au détriment d'un public plus averti.

Le pouvoir et l'influence des médias sociaux sont devenus très évidents dans le cas du président Donald Trump, à qui, au départ, presque aucun observateur politique ne donnait une chance d'être élu président des États-Unis. Il avait dans un premier temps été rejeté par l'élite du Parti républicain, ne disposait que d'un petit budget de campagne, d'une organisation rudimentaire et d'une faible connaissance des questions politiques fondamentales. Cependant, grâce à sa personnalité extravagante, son langage ampoulé et ses messages simples sur les médias sociaux (« *Make America great again* », « Assainir le marais à Washington », « Empêcher les migrations en construisant un mur le long de la frontière avec le Mexique »), il a également su dominer la couverture médiatique conventionnelle. Son principal outil pour ce faire était Twitter. Avec son langage et son « éloquence vulgaire » (Stromer-Galley 2020, 34) sur Twitter, où il insultait et humiliait ses adversaires, il a reçu une attention apparemment sans fond. C'est ainsi qu'il est parvenu à s'imposer comme une sorte de rédacteur en chef national grâce à son « réseau de fake news » (Scacco/Wiemer 2020). Il a utilisé Twitter pour torpiller des articles critiques, a attaqué durement et vicieusement les journalistes et les sources d'information qui ne lui plaisaient pas, et a redirigé ses abonnés vers des sources d'information alternatives. Le vérificateur de faits du Washington Post a dénombré 30 573 déclarations fausses ou trompeuses émises par Donald Trump au cours de son mandat. D'une certaine manière, il avait inversé la dynamique habituelle de travail de presse d'un président : alors que c'est en réalité le travail de la presse de rapporter des informations sur le président, c'était le président qui commentait désormais la presse. L'ironie était que ses attaques incessantes et souvent impitoyables contre les journalistes et les organes de presse faisaient régulièrement la une des journaux. D'autres politiciens imitent désormais le style de Donald Trump. C'est un exemple de la façon dont les médias sociaux sont utiles aux populistes et utilisés avec succès par ces derniers (Gerbaudo 2018).

Mais d'autres types de dirigeants politiques qui n'apparaissent pas comme des populistes font également un usage intensif des médias sociaux. Il existe quelques similitudes, qui sont brièvement résumées ci-dessous (Davis, in Davis/Taras 2020, 235 sqq. ; puisque les termes anglais sont souvent utilisés dans le marketing politique et les médias, ceux-ci sont également mentionnés ici entre parenthèses) :

Contourner les formes médiatiques traditionnelles

(Bypassing Traditional Media Forms)

Les médias sociaux sont maintenant souvent utilisés pour communiquer avec des groupes cibles spécifiques sans passer par les médias d'information traditionnels. En règle générale, il n'est pas facile, même pour des dirigeants politiques connus et importants, de faire la une des médias traditionnels et, surtout, des médias dits de qualité, qui de toute façon ne reproduisent pas sans critique les propos d'un leader politique. Les présidents des groupes parlementaires, les parlementaires « ordinaires » ou les candidats qui jouent un rôle de leadership important dans leur environnement (par exemple au niveau d'une circonscription ou d'une organisation régionale de parti) ont régulièrement de grandes difficultés à être mentionnés dans l'espace limité ou le temps disponible dans les médias traditionnels. Les médias sociaux, en revanche, offrent à un homme ou une femme politique une forte probabilité d'atteindre son public cible avec relativement peu d'efforts. Alors que les médias traditionnels, lorsqu'ils compilent des informations, doivent tenir compte des classifications de leurs lecteurs ou auditeurs et de leur grande variété d'intérêts, un homme politique peut utiliser les médias sociaux pour fournir à son public les informations que lui-même considère comme importantes et qu'il souhaite diffuser.

Contrôler le message *(Controlling the Message)*

Toute personne qui envoie des messages de manière indépendante doit également les contrôler de manière indépendante. Ce principe s'applique à la fois au contenu et au type de distribution. Comparé aux médias traditionnels, ce type de contrôle indépendant est difficile à assurer. Au moins, les médias de qualité soumettent à un examen journalistique chaque communiqué de presse ou autre annonce d'un homme ou d'une femme politique. Dans les médias sociaux, cependant, chaque politicien peut déterminer lui-même le contenu de son message ainsi que sa forme. Cela n'est pas sans risque. Les dirigeants responsables s'assurent que leurs messages sont corrects, vrais et rédigés dans un langage conforme aux règles de bienséance socialement acceptées. De nombreux utilisateurs de médias sociaux critiquent les politiciens et vérifient la véracité des messages politiques – et il n'est pas rare que certains répondent avec leurs propres théories sur certaines questions. Cela peut conduire à la perte de contrôle sur son propre message. Les dirigeants politiques et leur personnel doivent donc être prêts à toutes les réactions possibles sur Internet afin de conserver l'autorité en matière d'interprétation de leurs propres messages.

Déterminer l'ordre du jour (*Agenda Setting*)

Les médias sociaux déterminent désormais en grande partie les sujets qui apparaissent à l'agenda politique et qui dominent le débat public. Les dirigeants qui utilisent habilement les médias sociaux peuvent ainsi avoir un impact énorme sur l'agenda public et ses priorités. Pour cette raison, il existe parfois une concurrence intense sur Internet pour déterminer quels sujets doivent être perçus comme importants par le public. La protection du climat en est un bon exemple. Doit-on parler davantage de protection du climat et d'énergies propres, ou doit-on parler du maintien des emplois et de la croissance économique ? Une polémique acharnée fait rage à ce sujet sur Internet dans de nombreux pays, à laquelle les hommes et femmes politiques participent bien sûr. Cependant, la capacité à déterminer l'ordre du jour est étroitement liée au rôle et à la fonction d'homme ou de femme politique. Plus sa position est formellement importante, plus il ou elle peut influencer le débat public – que ce soit via les médias traditionnels ou sociaux. Cet exercice est particulièrement réussi quand un homme politique influence également la liste des sujets dans les médias traditionnels à travers ses messages dans les médias sociaux et oriente ainsi d'autant plus la direction du débat public.

Influencer la manière dont est perçu chaque sujet (*Framing*)

Les hommes et femmes politiques et, surtout, les dirigeants politiques doivent constamment faire face à des problèmes ardues et prendre des décisions qui ne satisfont généralement qu'une partie de la population. De plus, de nombreux citoyens ne pourront pas prendre pleinement connaissance de tous les aspects d'une problématique, ne serait-ce que parce qu'ils n'ont pas le temps ou l'expertise pour cela. Il est donc important d'avoir un haut niveau de confiance dans l'expertise des responsables politiques et de leurs dirigeants. Les leaders responsables connaissent généralement (ou du moins devraient connaître) les différents aspects d'une problématique et les conséquences positives et négatives de certaines décisions. Ils connaissent les attentes de leurs électeurs – mais savent aussi ce qui les dissuade. Lors de la préparation, de la promulgation et de la défense de certaines décisions, ils veillent donc souvent à ce que soient communiqués et mis en évidence les aspects les plus susceptibles de déclencher l'approbation des électeurs ou de leurs propres partisans. Ce faisant, ils tentent d'influencer et le débat futur sur certains sujets et la manière dont ils seront perçus. Cette technique de communication est appelée « *framing* ». Il s'agit de déterminer comment certaines problématiques sont perçues (alors qu'initialement, l'*agenda setting* se base sur ce qui est au centre d'un débat). Le *framing*, la manière dont un problème est perçu, est souvent au centre du différend entre les partis. Par conséquent, les hommes et femmes politiques d'aujourd'hui ne ménagent aucun effort pour présenter leur point de vue sur un sujet via les médias sociaux et pour mettre en évidence les aspects qui sont importants pour eux. Pour reprendre l'exemple de la protection du climat, dont la nécessité fait aujourd'hui l'objet d'un large consensus (hormis parmi quelques éminents opposants à la protection du climat) : L'argument n'est pas de savoir s'il faut ou non protéger le climat, mais plutôt de savoir *comment*. Surtout, la polémique se déroule sur les réseaux sociaux, où les dirigeants politiques s'efforcent de rallier des partisans à leur point de vue.

La communication avec des groupes cibles spécifiques

Alors que les médias traditionnels ont un large public avec des intérêts différents, il existe de nombreux groupes dans les médias sociaux qui s'intéressent à un ou quelques sujets spécifiques et en particulier à la recherche d'informations sur ces sujets spécifiques. De nombreux responsables politiques tentent donc de s'adresser à ces groupes avant tout s'ils veulent communiquer sur certains sujets ou mobiliser des partisans pour leurs positions. Par exemple, la campagne d'Hillary Clinton en 2016 a utilisé la plate-forme Twitter pour atteindre et mobiliser de fidèles partisans. Ses tweets étaient rédigés en conséquence. Via Instagram, en revanche, elle a tenté de toucher des électeurs que les organisateurs de la campagne soupçonnaient d'être moins intéressés par les questions politiques que par le côté personnel de la candidate. Le groupe cible spécifique de cette branche de la campagne était les femmes, comme l'indiquent les messages Instagram fortement sexospécifiques du camp Clinton (McGregor/Lawrence 2020). Parallèlement, de nombreux hommes et femmes politiques utilisent la plate-forme auparavant « non politique » Instagram pour publier des photos plus personnelles, par exemple de la vie de famille, et pour provoquer ou renforcer des attitudes émotionnelles positives.

Les journalistes constituent un public spécifique particulièrement important pour les représentants politiques. En plus des formes autrefois courantes d'entretiens et de discussions de fond ainsi que des communiqués de presse ou des conférences de presse, ces derniers sont maintenant abordés notamment via Twitter, car cette plateforme est désormais automatiquement consultée par les journalistes lors de leur collecte d'informations.

La mobilisation

La communication via les médias sociaux sert non seulement à fournir des informations, mais aussi à mobiliser les soutiens. De cette façon, les dirigeants politiques tentent de mobiliser des individus qui veulent non seulement obtenir des informations, mais aussi s'engager. Les politiciens y parviennent particulièrement bien avec des messages populistes. Cela ne s'applique pas seulement à Donald Trump, mais aussi, par exemple, aux mouvements sociaux tels que les groupes féministes et les organisations de jeunesse qui mobilisent leurs partisans avec des messages populistes (Blassnig et al 2020).

Questions au lecteur

- ▶ Le comportement des hommes et femmes politiques et des chefs de parti que vous connaissez répond-il aux exigences en termes d'expertise et de respect des normes éthiques devant servir de critère lors de la prise de décisions qui affectent le sort de nombreuses personnes ?
- ▶ Comment les responsables politiques à différents niveaux entrent-ils en contact avec les citoyens et les électeurs, et comment les informent-ils de leur travail ?
- ▶ Les leaders populistes se font particulièrement entendre sur les réseaux sociaux. Quelles stratégies les personnalités politiques qui se basent sur les faits et qui sont plus discrètes pourraient-elles se servir des médias sociaux à l'avenir pour pallier ce désavantage ?

12

Les partis façonnent la démocratie

Les partis politiques vivent en permanence une sorte de schizophrénie : d'une part, ils sont le produit de la diversité des opinions et de la division de leur société en différents groupes d'intérêt. Ils représentent l'hétérogénéité sociale et luttent pour que leurs intérêts et ceux de leurs partisans et électeurs dominent ou, au moins, soient pris en compte dans les décisions politiques. D'autre part, ils jouent un rôle clé dans la formation du bien commun – l'intérêt général – pour tous les membres de la société à partir de la multitude d'intérêts collectifs et particuliers. Leurs partisans attendent d'eux le plus haut niveau d'engagement dans la lutte politique, parfois âpre, et en même temps ils doivent pouvoir faire des compromis, trouver des solutions consensuelles et former des coalitions. Précisément parce qu'ils répondent à ces attentes et remplissent ces tâches apparemment contradictoires, ils apportent une contribution déterminante à la démocratie. Ils sont nécessaires encore pour assurer le maintien des éléments fondamentaux d'un ordre démocratique : le choix du gouvernement et le contrôle du pouvoir politique.

Même si, dans la perspective actuelle, les partis ne peuvent être remplacés par d'autres institutions ou procédures, force est de constater que de nombreux partis ont des difficultés à remplir efficacement leurs fonctions envers la démocratie, c'est-à-dire regrouper la diversité nouvelle et toujours croissante des intérêts de l'époque actuelle et filtrer les propositions politiques qui représentent les préoccupations d'un grand nombre de citoyens. Il faut donc s'attendre à ce que le nombre de partis continue d'augmenter, chacun ne représentant qu'un éventail limité d'intérêts, mais remportant néanmoins des sièges parlementaires lors des élections. En soi, cela ne constitue pas une menace pour la démocratie, car cette dernière reconnaît fondamentalement le pluralisme des opinions et des intérêts comme l'un de ses éléments constitutifs. Cependant, cela crée des difficultés en ce qui concerne la formation de gouvernements stables, comme cela a été démontré dans de nombreuses démocraties depuis plusieurs années. Et cela s'applique non seulement aux systèmes de gouvernement parlementaires, mais aussi présidentiels, où le chef du gouvernement est élu au suffrage direct, mais a généralement aussi besoin du système parlementaire, c'est-à-dire de la majorité parlementaire, pour l'adoption des lois. Quand la capacité de gouverner est entravée en permanence par la diversité des partis, l'ordre démocratique concerné est en danger. D'une part, les populistes peuvent essayer de tirer profit des difficultés des partis dominants. Cela conduit toujours à une menace pour la démocratie.

D'autre part, d'autres forces telles que les militaires, les dirigeants autoritaires ou les partis antidémocratiques de divers bords prennent les commandes du pouvoir politique (parfois même de manière démocratique) et mettent progressivement fin à la démocratie.

Les sociétés d'aujourd'hui se caractérisent par une pluralité et une hétérogénéité d'attitudes et de modes de vie, qui se reflètent également dans des attitudes et des attentes différentes vis-à-vis de la politique et des partis. Même les sociétés qui semblent encore aujourd'hui « homogènes » seront affectées par cette évolution. Cela est déjà évident dans les changements des modes de vie urbains qui ont lieu sur les cinq continents. À cela s'ajoute le repli de nombreuses personnes, notamment les plus jeunes, dans ce qu'on appelle des bulles d'opinion – favorisées par les réseaux sociaux – dans lesquelles des opinions uniformes sont reproduites et renforcées, ce qui va de pair avec une diminution de la capacité et de la volonté d'accepter les opinions divergentes ou au moins de les aborder dans le cadre d'un dialogue ouvert. Pour les partis politiques de presque tous les pays du monde, cela se traduit par la tâche difficile de trouver des solutions aux problèmes politiques qui soient acceptées par le plus grand nombre possible de leurs citoyens. Les partis qui autorisent déjà une certaine pluralité d'opinions au sein de leur propre organisation (dans le cadre de leurs principes de base) et en tirent des propositions politiques communes, rempliront plus efficacement cette fonction de passerelle consistant à équilibrer les différentes opinions et attentes. Pour ce faire, ils doivent encourager le débat interne entre leurs membres, résister aux opinions controversées et en même temps maintenir des contacts étroits avec d'importantes associations de la société civile et avec les citoyens individuels. Les formes établies de dialogue avec ces associations sont importantes, mais c'est aussi le cas de l'échange avec de nombreux membres actifs, y compris de nombreuses femmes et personnes d'âge moyen et jeune, qui forment le « lien » avec les citoyens « ordinaires » et qui peuvent transmettre au parti les changements d'attitudes au sein d'une société.

Un parti a besoin d'un autre élément pour réussir politiquement : des dirigeants politiques qui peuvent mobiliser et inspirer les gens et qui, en plus de connaissances pratiques, possèdent également des caractéristiques personnelles et éthiques pour diriger avec succès un grand groupe de personnes. Nous avons évoqué à plusieurs reprises la tendance à la personnalisation de la politique. En particulier lorsque les partis perdent leur soutien, la tendance à la personnalisation augmente et de nombreux exemples ont montré qu'un chef de parti convaincant peut empêcher le déclin d'un parti et lui apporter une nouvelle vigueur. Néanmoins, la personnalisation est une difficulté majeure pour les partis car au bout du compte, ce n'est pas une personne unique, mais un parti en tant que communauté de personnes ayant des objectifs communs qui peut représenter les intérêts d'une société et les traduire en décisions politiques pour le bien commun. C'est du moins vrai dans une démocratie libre.

Que peuvent faire les partis pour renforcer leur rôle dans la démocratie ? Ils doivent s'occuper d'eux-mêmes. Cela signifie renforcer leur organisation et essayer de s'améliorer dans tous les domaines abordés dans chaque chapitre de ce livre : la représentation, l'organisation, leur programme, l'adhésion et la

participation interne des membres, la communication, le contact avec la société civile. Ils ont à ce titre une bonne position de départ, car l'élection d'un parlement et d'un gouvernement restera un élément central de la démocratie, même si la forme de la procédure de vote peut changer. Dans un avenir prévisible, la majorité des candidats aux élections démocratiques seront nommés par les partis, et ils constitueront la majorité des députés dans les parlements et formeront également les gouvernements. En raison des élections législatives et libres, ils ont un avantage en termes de légitimité sur les autres acteurs politiques ou processus décisionnels. Sans parti, les démocraties représentatives n'existent pas.

Cependant, les partis ne seront pas en mesure de faire face seuls aux défis de l'avenir. En tant que représentants de la société, ils ont besoin des citoyens qui non seulement se plaignent de l'échec des partis et le critiquent, mais réalisent également que la démocratie a un prix qui consiste à payer des impôts et une contribution à l'État pour le financement des partis, et demande aussi un engagement personnel. Plus les citoyens sont disposés à prendre part au travail des partis et plus les partis sont disposés à permettre à leurs nouveaux membres de participer aux débats et aux décisions, mieux les partis rempliront leurs fonctions, et plus la démocratie sera vivante.

Les caractéristiques d'un parti fort

- ▶ Ses dirigeants et ses membres respectent les principes et les pratiques de la démocratie libre.
- ▶ Il dispose d'un programme politique qui énonce les valeurs et les principes qui guident ses actions politiques et qui sont partagés par tous les membres.
- ▶ Ses programmes électoraux et sa politique reposent sur leurs valeurs fondamentales et offrent des solutions concrètes pour différents domaines politiques.
- ▶ Il dispose d'une structure organisationnelle solide dans toutes les régions du pays.
- ▶ Il est fortement présent dans les villes et communes de son pays en établissant des structures locales de parti qui conduisent à l'élection de maires et de membres dans les instances représentatives locales. Ses accomplissements dans les municipalités sont un pilier important de son succès aux élections nationales.
- ▶ Son siège national travaille de manière professionnelle et soutient sa direction, mais aussi ses branches régionales et locales, en particulier dans les relations publiques et la communication politiques ainsi que dans la planification et la mise en œuvre des campagnes électorales et autres campagnes politiques.
- ▶ Ses membres sont informés en permanence, ouvertement et de manière transparente sur l'attitude de la direction du parti et des parlementaires à l'égard des questions politiques, mais aussi sur ses processus internes importants.

- ▶ Il promeut l'égalité entre les hommes et les femmes, l'élection de femmes à des postes de direction et la nomination de femmes comme candidates aux élections.
- ▶ Ses membres participent activement aux débats et processus internes, prennent part à l'élection du chef de parti, à la nomination des candidats, aux discussions sur les questions politiques et aux actions politiques, et le soutiennent activement ainsi que ses candidats aux élections. La participation des membres au travail du parti est d'un intérêt particulier pour des associations du parti dans les villes et les municipalités.
- ▶ Il s'efforce activement d'attirer des « entrants extérieurs » qui apportent avec eux une expérience de la politique extérieure et renforcent ainsi leur capacité de représentation.
- ▶ Les opinions controversées sur certaines questions ou lors des discussions sur l'élection à des postes de direction et la nomination de candidats sont acceptées et non empêchées par la pression de se conformer – tant que tous les participants au débat respectent les valeurs et principes fondamentaux du parti.
- ▶ Son travail et son discours en matière de relations publiques politiques reposent sur une stratégie de communication visant à générer des opinions positives à leur sujet grâce à des informations régulières et ouvertes sur ses objectifs et ses intentions. Il a recours à tous les formats, médias et plateformes pertinents disponibles et est prêt à réagir rapidement et de manière appropriée aux critiques ou aux fausses accusations (aux « *fake news* »).
- ▶ Il puise son financement exclusivement de fonds acquis légalement et rend compte publiquement et en toute transparence de ses revenus et dépenses et, en particulier, du financement de ses campagnes électorales.
- ▶ Il recherche et maintient un contact permanent avec les groupes sociaux et les associations afin de connaître leurs opinions et leurs attentes en matière de politique, les évalue au regard de ses propres valeurs et objectifs politiques et représente des intérêts en phase avec ses propres valeurs et objectifs au sein des institutions politiques.
- ▶ Son personnel de direction se caractérise par son expertise et son respect des principes éthiques qui doivent être observés lors de ses prises de décisions affectant le sort d'autres personnes. Les chefs de parti et les élus doivent non seulement avoir une carrière d'hommes ou de femmes politiques et de responsables de parti, mais doivent également avoir acquis une expérience dans d'autres domaines de l'économie et de la société avant leur ascension politique.

Bibliographie

- Alemán, Eduardo/Tsebelis, George 2011: Political Parties and Government Coalitions in the Americas, in: *Journal of Politics in Latin America* 3 (1), 3–28
- Allern, Elin Haugsgjerd/ Verge, Tània 2017: Still connecting with society? Political Parties' Formal Links with Social Groups in the Twenty-First Century, in: Scarrow u. a. (Hgg.), *Organizing Political Parties: Representation, Participation, and Power*, 106–135
- ALP 2014: Australian Labour Party. National Constitution of the ALP. As amended at the 43rd ALP National Conference 2004 (online: Zugriff am 15.09.2020 unter: http://archives.cap.anu.edu.au/cdi_anu_edu_au/xx/z1/PPD2011/11.%20ALP%20Constitution.pdf)
- Altman, David 2019: *Citizenship and contemporary direct democracy*, New York
- Aristoteles 1989: Politik, Ditzingen
- ASDA'A BCW 2019: *11th annual ASDA'A BCW ARAB YOUTH SURVEY 2019, A call for reform* (online Zugriff am 26.11.2019 unter: <http://arabyouthsurvey.com/experts/sunil.html>)
- Bächtiger, Andre u. a. (Hgg.) 2018: *The Oxford Handbook of Deliberative Democracy*, Oxford
- Barndt, William T. 2014: Corporation-based Parties. The Present and Future of Business Politics in Latin America, in: *Latin American Politics and Society* 56 (3), 1–22
- Basedau, Matthias 2019: Party Systems in Africa, in: *The Oxford Encyclopedia of African Politics*. (online Zugriff am 28.04.2021 unter: <https://doi.org/10.1093/acrefore/9780190228637.013.891>)
- Bartlett, Jamie u. a. 2018: The Future of Political Campaigning, in: *Demos*, July 2018, (online Zugriff am 09.11.2020 unter: <https://ico.org.uk/media/2259365/the-future-of-political-campaigning.pdf>)
- Benhabib, Seyla 1996: Towards a Deliberative Model of Democratic Legitimacy. Democracy and Difference, in: dies. (Hg.): *Democracy and Difference. Contesting the Boundaries of the Political*, Princeton, 67–94
- Bermeo, Nancy/Yashar, Deborah J. (Hgg.) 2016: *Parties, Movements, and Democracy in the Developing World*, New York
- Bernhard Michael/Karakoç Ekrem 2007: Civil society and the legacies of dictatorship, in: *World Politics* 59, 539–567
- Biezen, Ingrid van/Kopecký, Petr 2017: The paradox of party funding: the limited impact of state subsidies and party membership, in: Scarrow u. a. (Hgg.), *Organizing Political Parties: Representation, Participation, and Power*, 84–105
- Bland, Ben 2020, Politics in Indonesesia. Resilient elections, defective democracy. Lowy Institute, April 2020 (online Zugriff am 28.05.2020 unter: <https://www.lowyinstitute.org/publications/politics-indonesia-resilient-elections-defective-democracy#sec36641>)

- Blassnig, Sina u. a. 2020: Populism and social media popularity: how populist communication benefits political leaders on Facebook and Twitter, in: Davis/Taras (Hgg.), 97–111
- BMI o. J. [Bundesministerium des Innern für Bau und Heimat]: *Parteienfinanzierung* (online Zugriff am 20.06.2020 unter: <https://www.bmi.bund.de/DE/themen/verfassung/parteienrecht/parteienfinanzierung/parteienfinanzierung-node.html>)
- Bob-Milliar, George M. 2019: Activism of Political Parties in Africa, in: The Oxford Encyclopedia of African Politics (online Zugriff am: 28.04.2021 unter: <https://doi.org/10.1093/acrefore/9780190228637.013.1365>)
- Borz, Gabriela/Janda, Kenneth 2018: Contemporary trends in party organization: Revisiting intra-party democracy, in: *Party Politics* 6 (1), 3–8
- Brancati, Dawn 2016: *Democracy protests. Origins, features and significance*, New York
- Caramani, Daniel 2020: Party systems, in: ders (Hg.): *Comparative Politics*, Oxford
- Carty, Kenneth R. 2013: Are political parties meant to be democratic? in: Cross, William/Katz Richard S. (Hgg.), *The Challenges of Intra-Party Democracy*, Oxford, 11–26
- Council of Europe o. J.: *12 Principles of Good Governance* (online Zugriff am 09.11.2020 unter: <https://www.coe.int/en/web/good-governance/12-principles>)
- Council of Europe 2018: *Internet and electoral Campaigns. Study on the use of internet in electoral campaigns*. Council of Europe study, DGI (2017 11 (online Zugriff am 09.11.2020 unter: <https://rm.coe.int/use-of-internet-in-electoral-campaigns-/16807c0e24>)
- Cross, William/Pilet, Jean-Benoit 2015: Parties, leadership selection and intra-party democracy, in: dies. (Hgg.): *The politics of party leadership. A cross-national perspective*, Oxford, 165–173
- Dahl, Robert A. 1971: *Polyarchy; participation and opposition*. New Haven and London
- Dahl, Robert A. 1989: *Democracy and Its Critics*. New Haven
- Dalton, Russell J. 2000: The decline of party identifications, in: ders./Wattenberg, Martin P. (Hgg.) 2000: *Parties without Partisans: Political change in Advanced Industrial Democracies*, Oxford, 19–36
- Davis, Richard/Taras, David (Hgg.) 2020: *Power Shift? Political Leadership and Social Media*, New York
- Decker, Frank 2018: *Parteiendemokratie im Wandel*, 2. Aufl., Baden-Baden
- Decker, Frank/Neu, Viola (Hgg.) 2018: *Handbuch der deutschen Parteien*, 2. Aufl., Wiesbaden
- Deschouwer, Kris 2017: New Parties and the Crisis of Representation: Between Indicator and Solution, in: Harfst u. a. (Hgg.), 73–85
- Detterbeck, Klaus 2005: Die strategische Bedeutung von Mitgliedern für moderne Parteien, in: Schmid/Zolleis (Hgg.), 63–76
- Diamond, Larry 1992: Economic Development and Democracy Reconsidered, in: Marks/Diamond (Hgg.), *Reexamining Democracy*, Newbury Park, 93–139

- Diamond, Larry 1994: Rethinking civil society in: *Journal of Democracy* 5, 4–17
- Diamond, Larry 1999: *Developing Democracy. Toward Consolidation*, Baltimore und London
- Diamond, Larry 2015: Facing up to the democratic recession, in: *Journal of Democracy* 26, 141–55
- Diamond, Larry 2019: *Ill winds. Saving democracy from Russian rage, Chinese ambition, and American complacency*, New York
- Diamond, Larry/Gunther, Richard 2001: Types and Functions of Parties, in: dies. (Hgg.): *Political Parties and Democracy*, Baltimore/London, 3–39
- Diamond, Larry/Plattner, Marc F. (Hgg.) 2015: *Democracy in Decline? (A Journal of Democracy Publication)*, Baltimore
- Donges, Patrick/Jarren, Ottfried 2017: *Politische Kommunikation in der Mediengesellschaft. Eine Einführung*, 4. Aufl., Wiesbaden
- Drishti The Vision Foundation 2020: Good Governance (online: Zugriff am 20.05.2020 unter: <https://www.drishtias.com/to-the-points/paper4/good-governance-2>)
- Duverger, Maurice 1963: *Die politischen Parteien*, Tübingen
- Dyck, Brandon van 2018: Why new parties split. The Schism of Peru's United Left in Comparative Perspective, in: *Journal of Latin American Studies* 50 (4), 889–918
- EIU 2020: Economic Intelligence Unit. *Democracy Index 2019* (online Zugriff am 09.04.2020 unter: <https://www.eiu.com/topic/democracy-index>)
- Enyedi, Zsolt 2006: Party Politics in Post-Communist Transition, in: Katz/Crotty (Hgg.), 228–238
- Eurobarometer 2021: Standard Eurobarometer 94 – Winter 2020–2021 – Public Opinion in the European Union (online Zugriff am 15.04.2021 unter: <https://europa.eu/eurobarometer/surveys/detail/2355>)
- Fara, Carlos 2013: Estrategias de campaña, in: ders. u. a., *Acciones para una buena comunicación en campañas electorales: manual de marketing y comunicación política*, Buenos Aires, 71–110
- Fleschenberg, Andrea 2006: Allgemein, frei und fair? Gender und Wahlen, in: Derichs, Claudia/Heberer, Thomas (Hgg.): *Wahlssysteme und Wahltypen. Politische Systeme und regionale Kontexte im Vergleich*, Wiesbaden, 72–98
- Fontoura, Joana/Hofmeister, Wilhelm 2009: Zwischen Konflikten und Reformen: Soziale Bewegungen in Brasilien. In: Ismar, Georg/Mittag, Jürgen (Hgg.): *„El pueblo unido?“ Soziale Bewegungen und politischer Protest in der Geschichte Lateinamerikas*. Münster, 229–254
- Freidenberg, Flavia 2016: Conclusiones, in: dies. (Hg.): *Los Sistemas de Partidos en América Latina 1975–2015*, Tomo 2: Cono Sur y Países Andinos, México, 525–544
- Fukuyama, Francis 1992: *The end of history and the last man*, New York
- Fukuyama, Francis: 2018: *Identity. Contemporary identity politics and the struggle for recognition*, London

- Gallagher, Michael 2014: Electoral Institutions and Representation, in: LeDuc, Lawrence u. a. (Hgg.), *Comparing Democracies Elections and Voting in a Changing World*, London, 11–31
- Gauja, Anika 2017: *Party Reform: The Causes, Challenges, and Consequences of Organizational Change*, Oxford
- Gerbaudo, Paulo 2018: Social Media and Populism. An elective affinity? in: *Media Culture & Society* 40 (5), 745–753
- Gerbaudo, Paulo 2019: Are digital parties more democratic than traditional parties? Evaluating Podemos and Movimiento 5 Stelle's online decision-making platforms (online Zugriff am 09.11.2020 unter: <https://doi.org/10.1177/1354068819884878>)
- Gesetz über die Politischen Parteien 2020: Parteiengesetz (online: Zugriff am 01.06.2020 unter: <https://www.gesetze-im-internet.de/partg/>)
- Gherghina, Sergiu/Volintiru, Clara 2020: Political parties and clientelism in transition countries: evidence from Georgia, Moldova and Ukraine (online Zugriff am 24.04.2021 unter <https://doi.org/10.1057/s41269-020-00151-x>)
- Gonzalez, Dennis T. 2011: Priorities for Philippine Political Parties. Mass Membership, Political Education, and Party Development, in: Lye/Hofmeister (Hgg.), 243–256
- Gutmann, Amy/Thompson, Denis F. 2004: *Why Deliberative Democracy?* Princeton
- Hadi, Syamsul 2011: Last Chapter of an Uneasy Partnership. The Loss of Jusuf Kalla in the 2009 Presidential Election, in: Lye/Hofmeister (Hgg.), 189–210
- Harfst, Philipp u. a. (Hgg.) 2017: *Parties, Governments and Elites. The Comparative Study of Democracy*, Wiesbaden
- Hazan, Reuven Y./Rahat, Gideon 2006: Candidate Selection. Methods and Consequences, in: Katz/Crotty (Hgg.), 109–121
- Heigl, Andrea/Hacker, Philipp 2010: *Politik 2.0. Demokratie im Netz*, Wien
- Hershey, Marjorie Randon 2006: Political Parties as Mechanisms of Social Choice, in: Katz/Crotty (Hgg.), 75–88
- Heywood, Andrew 2017: *Political ideologies. An introduction*, 6. Aufl., London
- Hennl, Annika/Franzmann, Simon Tobias 2017: The effects of manifesto politics on programmatic change, in: Scarrow u. a. (Hgg.), *Organizing Political Parties: Representation, Participation, and Power*, 259–284
- Hofmeister, Wilhelm 1995: *Chile: Option für die Demokratie. Die Christlich-Demokratische Partei (PDC) und die politische Entwicklung in Chile 1964–1994*, Paderborn
- Hofmeister, Wilhelm 2020: Einfache Erklärungen. Warum nationalistische Kräfte in Europa erstarken, in: *KAS-Auslandsinformationen* 2/2020, 6–17
- Hofmeister, Wilhelm/Thesing, Josef (Hgg.) 1996: *Politischer Systemwandel in Lateinamerika*, Frankfurt

- Hooghe, Marc/Stolle, Dietlind 2005: Youth organisations within political parties: political recruitment and the transformation of party systems, in: Forbrig, Joerg (Hg.), *Revisiting youth political Participation. Challenges for research and democratic practice in Europe*. Strasbourg, 43–51
- Huntington, Samuel P. 1991: *The Third Wave: Democratization in the Late Twentieth Century*, Norman
- Ibarra, Pedro (Hg.) 2003: *Social Movements and Democracy*, New York
- IPU (Inter-Parliamentary Union) 2020: Women in Politics 2019 (online Zugriff: am 02.04.2021 unter). <https://www.ipu.org/news/women-in-politics-2021>)
- International IDEA 2007: *Political Parties in South Asia: The Challenge of Change. South Asia Regional Report, Based on research and dialogue with political parties* (online Zugriff am 21.01.2020 unter <https://www.idea.int/sites/default/files/publications/political-parties-in-south-asia-the-challenge-of-change.pdf>)
- International IDEA 2014: *Funding of political parties and election campaigns. A Handbook on Political Finance*. Stockholm: (online Zugriff am 28.01.2020 unter <https://www.idea.int/es/publications/catalogue/funding-political-parties-and-election-campaigns-handbook-political-finance>)
- International IDEA 2019: *The Global State of Democracy 2019, Addressing the ills, reviving the promise*, Stockholm
- Jun, Uwe 2015: Parteien und Medien. In: *Parteien und Parteiensystem der Bundesrepublik Deutschland. Informationen zur politischen Bildung* Nr. 328/2015, Bonn
- Just, Petr/Charvát, Jakub 2016: Business Firm Parties and the Czech Party System after 2010, in: *Politics in Central Europe* 12, 3
- Katz, Richard S./Crotty, William (Hgg.) 2006: *Handbook of Party Politics*, London u. a.
- Katz, Richard S./Mair, Peter 1995: Changing models of party organization and party democracy: the emergence of the cartel party, in: *Party Politics* 1, 5–28
- Katz, Richard 2013: Should We Believe that Improved Intra-Party Democracy Would Arrest Party Decline? in: *Cross/Katz (Hgg.)*, 49–64
- Katz, Richard S. 2020: Political Parties, in: Caramani (Hg.), 213–230
- Kelly, Norm/Ashagbor, Sefakor 2011: *Political Parties and Democracy in Theoretical and Practical Perspectives*, Washington
- Kirchheimer, Otto 1965: Der Wandel des westeuropäischen Parteiensystems, in: *Politische Vierteljahresschrift* 6 (1), 20–41
- Kitschelt, Herbert 2001: Divergent Paths of Postcommunist Democracies, in: Diamond, Larry/Gunther Richard (Hgg.), *Political Parties and Democracy*, 299–323
- Kneuer, Mariann/Lauth, Hans-Joachim 2016: Parteien und Parteiensysteme in der Vergleichenden Politikwissenschaft, in: Lauth, Hans-Joachim/Kneuer, Marianne/Pickel, Gert (Hgg.), *Handbuch Vergleichende Politikwissenschaft*, Wiesbaden, 453–468

- Koelble, Tom 2017: One-Party Dominance and Public Sector Corruption in South Africa: Consequences for Democracy, in: Harfst u. a. (Hgg.), 281–302
- Kosiara-Pedersen u. a. 2017: Rules of Engagement? Party membership costs, new forms of party affiliation, and partisan participation, in: Scarrow u. a. (Hgg.) 2017, 234–258
- Koo, Sejin 2018: Can intraparty democracy save party activism? Evidence from Korea, in: *Party Politics* 26 (1), 32–42
- Kubbe, Ina 2017: Elites and Corruption in European Democracies, in: Harfst u. a. (Hgg.), 249–280
- Kunze, Rolf Ulrich 2019: *Nationalismus: Illusionen und Realitäten. Eine kritische Bestandsaufnahme*, Stuttgart
- Ladner, Andreas 2006: Das Parteiensystem der Schweiz, in: Niedermayer, Oskar u. a. (Hgg.), *Die Parteiensysteme Westeuropas*. Wiesbaden, 397–419.
- Lammert, Norbert (Hg.) 2020: *Christlich Demokratische Union. Beiträge und Positionen zur Geschichte der CDU*, München
- LaPalombara, Joseph/Weiner, Myron 1967: *Political Parties and Political Development*, Princeton
- Latinobarómetro 2018: online Zugriff am 20.06.2020 unter: <http://www.latinobarometro.org/latOnline.jsp>
- Laux, Annika 2001: Was motiviert Parteimitglieder zum Beitritt? in: Spier, Tim u. a. (Hgg.): *Parteimitglieder in Deutschland*, Wiesbaden, 81–78
- LeBas, Adrienne, Political Parties and Regime Outcomes in Multiparty Africa, in: *The Oxford Encyclopedia of African Politics* (online Zugriff am 28.04.2021 unter: <https://doi.org/10.1093/acrefore/9780190228637.013.732>)
- Levitzky, Steven/Zibblatt, Daniel 2018: *How democracies die. What history reveals about our future*, New York,
- Levitsky, Steven/Cameron, Maxwell 2003: Democracy Without Parties? Political Parties and Regime Change in Fujimori's Peru, in: *Latin American Politics & Society* 45 (3), 1–33
- Lijphart, Arend 1999: *Patterns of Democracy. Government Forms and Performance in Thirty-Six Countries*, New Haven und London
- Lim, Sunghack 2011: Political Parties and Party System in Korea after Democratization: Cartelized Party System and Oscillations between two Models, in: Lye/Hofmeister (Hgg.), 211–242.
- Linz, Juan u. a. 1988: *Democracy in Developing Countries. Vol. II, Africa*, Boulder
- Linz, Juan/Alfred, Stepan 1996: *Problems of Democratic Transition and Consolidation: Southern Europe, South America, and Post-Communist Europe*, Baltimore und London
- Lipset, Seymour M. 1959: Some Social Requisites. Economic Development and Political Legitimacy, in: *American Political Science Review* 53 (March), 69–105

- Lipset, Seymour/Rokkan, Stein 1967: Cleavage Structures, Party Systems, and Voter Alignments: An Introduction, in: Lipset, Seymour/Rokkan, Stein (Hgg.), *Party Systems and Voter Alignments. Cross National Perspectives*, New York
- Lisi, Marco u. a. 2015: Leadership Selection Methods and Party Types. in: Cross/Pilet (Hgg.), 12–30.
- Löffler, Berthold 2020: Der Riss durch Europa. Kollision zweier Wertesysteme, Stuttgart
- López-Alves, Fernando/Diane E. Johnson (Hgg.) 2019: *Populist Nationalism in Europe and the Americas*, New York/London
- Lucardie, Paul 2018: Zur Typologie der politischen Parteien, in: Decker/Neu (Hgg.), 41–56
- Lye, Lian Fook/Hofmeister, Wilhelm (Hgg.) 2011: *Political Parties, Party Systems and Democratization in East Asia*, Singapore
- Machiavelli, Niccolò 1986/1513: *Der Fürst/Il Principe*, Ditzingen (Original von 1513)
- Martin, René 2009: Strategische Öffentlichkeitsarbeit für die Kommunalpolitik, Bonn
- Martinez Kuhonta 2016: Erik: Social Cleavages, Political Parties, and the Building of Performance Legitimacy in Southeast Asia, in: Bermeo/Yashar (Hgg.), 61–92
- Mattes, Robert 2019: Democracy in Africa: Demand, supply, and the ‚dissatisfied democrat‘. Afrobarometer Policy Paper No. 54 (online Zugriff am 05.04.2020 unter: <https://www.afrobarometer.org/publications/pp54-democracy-africa-demand-supply-and-dissatisfied-democrat>)
- McGregor, Shannon C./Lawrence, Regina G. 2020: „Delete your account“? Hillary Clinton across social media platforms in the 2016 U.S. presidential election, in: Davis/Taras (Hgg.), 49–62
- Merkel, Wolfgang 1996: *Systemwechsel 1. Theorien, Ansätze und Konzepte der Transitionsforschung*, Opladen
- Merkel, Wolfgang 1997: Parteien und Parteiensysteme im Transformationsprozess: ein interregionaler Vergleich, in: ders. (Hg.): *Systemwechsel 3. Parteien im Transformationsprozess*, Opladen 337–371
- Merkel, Wolfgang 2017: Kosmopolitismus versus Kommunitarismus. Ein neuer Konflikt in der Demokratie, in: Harfst u. a. (Hgg.), 79–25
- Michels, Robert 1989: Zur Soziologie des Parteiwesens in der modernen Demokratie. Untersuchungen über die oligarchischen Tendenzen des Gruppenlebens, 4. Aufl. mit einer Einführung von Frank R. Pfetsch, Stuttgart (zuerst 1911)
- Mosca, Lorenzo 2020: Democratic vision and online participatory spaces in the Italian Movimento 5 Stelle, in: *Acta Politica* 55, 1–18
- Mozaffar, Shaheen 2006: Party, Ethnicity and Democratization in Africa, in: Katz/Crotty (Hgg.), 239–247
- Müller, Jan-Werner 2016: *Was ist Populismus*. Ein Essay, Berlin
- Mungiu-Pippidi, Alina/Jonston, Michael (Hgg.) 2017: *Transitions to Good Governance: Creating Virtuous Circles of Anticorruption*, Cheltenham

- Muno, Wolfgang 2016: Klientelismus und Patronage in der Vergleichenden Politikwissenschaft, in: Lath, Hans-Joachim u. a. (Hgg.) *Handbuch Vergleichende Politikwissenschaft*, Wiesbaden, 649–662
- National Democratic Institute and The Oslo Center for Peace and Human Rights 2015: *Coalitions. A Guide for Political Parties*
- Niedermayer, Oskar 2013: Die Entwicklung des bundesdeutschen Parteiensystems, in: Decker, Frank/Neu, Viola (Hgg.), *Handbuch der deutschen Parteien*, 2. Aufl., Wiesbaden, 111–131
- Nohlen, Dieter 1986: *Wahlrecht und Parteiensystem. Zur Theorie der Wahlsysteme*, Wiesbaden, 1986
- Norris, Pippa 2006: Recruitment, in: Katz/Crotty (Hgg.), 89–108
- Obert, Peter/Müller, Jochen 2017: Representation and new party survival in multi-level systems, in: *Journal of Elections, Public Opinion and Parties* 27 (4), 413–432
- O'Donnell, Guillermo/Schmitter, Philippe C. (Hgg.) 1986: Tentative conclusions about uncertain democracies, in: O'Donnell, Guillermo u. a. (Hgg.) *Transitions from authoritarian rule*, Bd. 4, Baltimore, 1–72
- Ostrogorski, Moissei 2010: *Democracy and the Organization of Political Parties*, New York
- Panebianco, Angelo 1988: *Political Parties. Organization & Power*, Cambridge u. a.
- Pelizzo, Riccardo/Nwokora, Zim 2017: *Party System Change and the Quality of Democracy in East Africa*, (online Zugriff am 05.04.2020 unter: <https://www.econstor.eu/bitstream/10419/173657/1/agdi-wp-17-051.pdf>)
- Pilet, Jean-Benoit/Cross, William (Hgg.) 2014: *The Selection of Political Party Leaders in Contemporary Parliamentary Democracies. A Comparative Study*, Abington/New York
- Plasser, Fritz/Ullrich, Peter A. 2006: Das Parteiensystem Österreichs, in: Niedermayer u. a. (Hgg.), *Die Parteiensysteme Westeuropas*, Wiesbaden, 351–372
- Platon 2017: *Der Staat (Politeia)*, Ditzingen
- Poguntke, Thomas 2000: *Parteiorganisation im Wandel. Gesellschaftliche Verankerung und organisatorische Anpassung im europäischen Vergleich*, Wiesbaden
- Poguntke, Thomas 2005: Parteien ohne (An)bindung. Verkümmern die organisatorischen Wurzeln der Parteien? in: Schmid/Zolleis (Hgg.), 43–62
- Poguntke, Thomas 2006: Political Parties and other Organizations in: Katz/Crotty (Hgg.), 396–405
- Poguntke, Thomas 2016: Party rules, party resources and the politics of parliamentary democracies: How parties organize in the 21st century, in: *Party Politics* 22 (6), 661–678.
- Poguntke, Thomas/Schmitt, Johannes 2018: The Crisis, Party System Change, and the Growth of Populism, in: Lafan, Brigid/ Cicchi, Lorenzo (Hgg.), 2017: *Europe's Bumper Year of Elections*, Fiesole 1–24
- Poguntke, Thomas/Webb, Paul 2005: *The Presidentialization of Politics. A Comparative Study of Modern Democracies*, Oxford

- Pruysers, Scott u. a. 2017: Candidate Selection Rules and Democratic Outcomes: The Impact of parties on women's Representation, in: Scarrow u. a. (Hgg.), 208–233
- Rahat, Gideon/Kenig, Ofer 2018: *From Party Politics to Personalized Politics? Party Change and Political Personalization in Democracies*, Oxford
- Rahat, Gideon/Shapira, Assf, A 2017: An intra-party democracy index: theory, design and a demonstration, in: *Parliamentary Affairs* 70 (1), 84–110
- Rainsford, Emily 2018: UK Political Parties' Youth Factions: A Glance at the Future of Political Parties, in: *Parliamentary Affairs* 71 (4), 783–803
- Randall, Vicky/Svåsand, Lars 2002: Party Institutionalization in New Democracies, in: *Party Politics* 8 (1), 5–29
- Reiter, Dan/Stam, Allan C 2002: *Democracies at war*, Princeton
- Romero Jr., Segundo Joaquin Eclar 2017: *Project Design and Management. Toolbox for Young Political Leaders in Asia*, Singapore
- Runciman, David 2018: *How Democracy Ends*, London
- Sartori, Giovanni 2005: *Parties and Party Systems. A framework for analysis*, Colchester (ursp. 1976)
- Scacco, Joshua M./Wiemer, Eric. C 2020: The president tweets the press. President-press relations and the politics of media degradation, in: Davis/Taras (Hgg.), 17–32
- Scarrow, Susan E. 1994: The 'paradox of enrolment': Assessing the costs and benefits of party memberships, in: *European Journal of Political Research* 25, 41–60
- Scarrow, Susan E. 2005: Implementing Intra-Party Democracy (online Zugriff am 18.11.2020 unter: https://www.ndi.org/sites/default/files/1951_polpart_scarrow_110105_5.pdf)
- Scarrow Susan E. u. a. (Hgg.) 2017: *Organizing Political Parties: Representation, Participation, and Power*, Oxford
- Schäuble sieht in Bürgerrat neue Impulse für die repräsentative Demokratie (online Zugriff am 28.02.2021 unter: <https://www.bundestag.de/dokumente/textarchiv/2021/kw02-buergerrat-816534>)
- Schiener, Dominik 2016: *Liquid Democracy: True Democracy for the 21st Century* (online Zugriff am 08.11.2020 unter: <https://www.enliveningedge.org/tools-practices/liquid-democracy-true-democracy-21st-century>)
- Schmid, Josef and Udo Zolleis 2005: Zwischen Anarchie und Strategie. Der Erfolg von Parteiorganisationen. In: dies (Hrsg): *Zwischen Anarchie und Strategie. Der Erfolg von Parteiorganisationen*. Wiesbaden: VS Verlag für Sozialwissenschaften: 9–21.
- Shyu, Hua-yan 2011: Taiwan's Democratization and the Freezing of the Party System, in: Lye/Hofmeister (Hgg.), 257–290
- Stepan, Alfred 1985: State power and the strength of civil society in the southern cone of Latin America, in: Evans PB u. a. (Hgg.). *Bringing the state back in*, Cambridge, 317–46
- Stromer-Galley, Jennifer 2020: The digital age. A case study of candidate Donald Trump's use of twitter, in Davis/Taras (Hgg.), 33 - 48

- Stöss, Richard 2001: Parteienstaat oder Parteiendemokratie? in: Gabriel, Oscar W., u. a. (Hgg.), *Parteiendemokratie in Deutschland*, Bonn, 2. Aufl., 16–19
- Tan, Paul 2011: The People's Action Party and Political Liberalization in Singapore, in: Lye/Hofmeister (Hgg.), 107–132
- The Great Hack 2019: A Netflix documentary (online Zugriff am 20.06.2020 unter www.netflix.com/es-en/title/80117542)
- Tocqueville, Alexis de 1985: *Über die Demokratie in Amerika*, Ditzingen (Erstfassung erschienen 1835)
- Ufen, Andreas 2015: *Parteienfinanzierung und politische Korruption in Südostasien*. GIGA Focus Asien, 6. (online Zugriff am 29.02.2020 unter: <https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:0168-ssoa-448550>)
- Wauters, Bram/Pilet, Jean-Benoit 2015: Electing Women as Party Leaders: Does the Selectorate Matter? in: Cross/ Pilet (Hgg.), *The politics of party leadership: a cross-national perspective*, 50–72
- Webb, Paul/ White, Stephen (Hgg.) 2007: *Party Politics in New Democracies*, Oxford (Kindle Version)
- Webb, Paul D./Keith, Dan 2017: Assessing the strength of party organizational resources: a survey of the evidence from the Political Party Database, in: Scarrow u. a. (Hgg.), 31–61
- Weber, Max 1992: *Politik als Beruf*, Ditzingen (ursp. 1918)
- Weizsäcker, Richard von 1992: Wo bleibt der politische Wille des Volkes? in: *Die Zeit* 26
- Wolinetz, Steven B. 2006: Party Systems and Party Systems Types, in: In Katz/Crotty (Hgg.), 51–62
- Wyk, Jo-Ansie van 2018: Political Parties and Democracy in Africa, in Oloruntoba, Samuel Ojo/Falola, Toyin (Hgg.), *The Palgrave Handbook of African Politics, Governance and Development*, 485–501
- Zovatto, Daniel 2018: *Reforma-político electoral e innovación institucional en América Latina (1978–2016)*, Mexico

Crédit photos

<i>Graph. 1 : Les piliers de la démocratie.</i>	<i>p. 6</i>
<i>Graph. 2 : Les fonctions des partis politiques.</i>	<i>p. 22</i>
<i>Graph. 3 : Les familles de partis au Parlement européen.</i>	<i>p. 38</i>
<i>Graph. 4 : La fragmentation du système des partis en Espagne.</i>	<i>p. 54</i>
<i>Graph. 5 : L'élaboration de l'organisation des partis.</i>	<i>p. 102</i>
<i>Graph. 6 : Structure et organes d'un parti avec l'exemple de la CDU en Allemagne.</i>	<i>p. 104</i>
<i>Graph. 7 : L'organigramme du siège d'un parti avec l'exemple de la CDU.</i>	<i>p. 119</i>
<i>Graph. 8 : Le partis en tant que lien entre la société et l'État.</i>	<i>p. 199</i>
<i>Graph. 9 : Les huit principes de la bonne gouvernance. (source: Nations Unies)</i>	<i>p. 277</i>